Recueil des actes administratifs

n° 476

Tome 2/2

REUNION DE 2016
COMMISSION PERMANENTE du 9 mai 2016

COMMISSION PERMANENTE DU 9 MAI 2016

SOMMAIRE

TOME 1

Mission I **Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale**

Programme	*Délibération (n°)*	*Libellé du programme*	*Pages*
P.0101	*16_0101_02*	Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	8-21
P.0102	*16_0102_01*	Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	22-30
P.0103	*16_0103_02*	Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	31-36

Mission II **Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable**

Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation

P.0201	*16_0201_02*	Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	39-42
P.0202	*16_0202_02*	Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	43-45

Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi

P.0203	*16_0203_02*	Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	47-54
P.0204	*16_0204_02*	Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	55-72
P.0205	*16_0205_02*	Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	73-78
P.0206	*16_0206_02*	Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	79-88

Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire

P.0207	*16_0207_02*	Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	90-123

Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer

P.0208	*16_0208_02*	Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	125-133
P.0209	*16_0209_03*	Développer le système portuaire	134-136
P.0209	*16_0209_04*	Développer le système portuaire	137-149

Mission III **Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi**

Convention cadre	*16_DFIN_01*	Convention cadre d'accueil des élèves internes	151-157

Assurer la relation formation emploi

P.0301	*16_0301_02*	Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	159-164

Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne

P.0302	*16_0302_02*	Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	166-176

Améliorer le cadre bâti des lycées

P.0303	*16_0303_ET_02*	Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	178-182
P.0303	*16_0303_TRX_02*	Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	183-193
P.0304	*16_0304_02*	Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	194-207
P.0305	*16_0305_ET_01*	Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	208-210
P.0305	*16_0305_INV_02*	Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	211-214
P.0305	*16_0305_TRX_02*	Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	215-222

Améliorer les équipements des lycées

P.0306	*16_0306_02*	Améliorer les équipements dans les lycées publics	224-251
P.0307	*16_0307_02*	Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	252-260
P.0308	*16-0308_02*	Développer le numérique éducatif	261-263

Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur

P.0311	*16_311_04*	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	265-268
P.0311	*16_311_05*	Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	269-294

Assurer les formations sanitaires et sociales

P.0314	*16_314_01*	Assurer les formations sanitaires et sociales	296-303

Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux

P.0315	*16_03015_02*	Faciliter les projets individuels de formation et de qualification	305-306
P.0316	*16_03016_02*	Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales	307-326
P.0317	*16_0317_02*	Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable	327-328

Développer les langues de Bretagne

P.0318	*16_0318_03*	Développer les langues de Bretagne	330-333

Mission IV Pour une Bretagne de toutes les mobilités

P.0401	*16_0401_02*	Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	335-336
P.0402	*16_0402_02*	Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	337-376
P.0403	*16_0403_02*	Moderniser les aéroports à vocation régionale	377-391

Mission V Pour une région engagée dans la transition écologique

P.0501	*16_501_04*	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	393-410
P.0501	*16_501_05*	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	411-420
P.0502	*16_502-02*	Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	421-440
P.0503	*16_503_04*	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	441-453

TOME 2

Mission VI Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne

P.0601	*16_0601_02*	Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	455-504
P.0602	*16_0602_02*	Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	505-514
P.0603	*16_0603_02*	Développer le sport en région	515-533
P.0604	*16_0604_02*	Révéler et valoriser le patrimoine	534-547
P.0605	*16_0605_02*	Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	548-630
P.0607	*16_0607_02*	Développer les actions européennes et internationales	631-638
P.0608	*16_0608_02*	Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne	639-641

Fonds de gestion des crédits européens

P.1110	*16_1110_01*	Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	643-649
P.1120	*16_1120_01*	Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020	650-711

Autres dépenses

P.9000	*16_9000_02*	Patrimoine et logistique	713-726
P.9003	16_9003_02	Fonds d'intervention régional	727-735
P.9011	*16_9011_03*	Développement des conditions de travail et des compétences	736-737
P.9011	*16_9011_04*	Développement des conditions de travail et des compétences	738
P.9020	*16_9020_COTA/01*	Ressources et expertises	739-740

Arrêtés	
SPANAB _1_2016_GS Arrêté relatif à la désignation du Président au sein du Comité de suivi du grand site de France Pointe du Raz Cap Sizun	742
Arrêté_SPANAB_2_2016_ERB CROZON	743-744

Arrêté_SPANAB_3_2016_ERB CROZON	745-746
16_DAJCP_DA_BB_02 Arrêtés de délégation de signature de Bruno BORODINE	747-748
16_DAJCP_DA_GQ_01 Arrêtés de délégation de signature de Gwénaëlle QUINTIN	749-750
16_DAJCP_DDISF_NLM_02 Arrêtés de délégation de signature de Nathalie LE MENACH	751-752
16_DAJCP_DDTM22_02 Arrêtés de délégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor	753-756
16_DAJCP_DDTM29_02 Arrêtés de délégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère	757-760
16_DAJCP_DDTM35_02 Arrêtés de délégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille et Vilaine	761-764
16_DAJCP_DDTM56_02 Arrêtés de délégation de signature du directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan	765-768
16_DAJCP_DIRAM_SH_02 Arrêtés de délégation de signature de Sébastien HAMARD	769-771
16_DAJCP_DDPAVN_DB_02 Arrêtés de délégation de signature de Didier BRIAND	772-774
16_DAJCP_DRH_KA_02 Arrêtés de délégation de signature de Karine ANDRE	775-777
16-29-04 Arrêté portant mise en place du déontologue	778-779

VI.

Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

REGION BRETAGNE

16_0601_02

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 601 - Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à 14 h 00, salle Christophe Paul de Robien à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 16_ DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Vu l'ensemble des délibérations approuvant les conventions-types et les avenants-types

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Front national vote contre l'ensemble du programme
Le groupe Droite Centre et Régionalistes s'abstient sur l'opération 13001224)

- **En section d'investissement :**

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 117 692 euros au financement des opérations présentées dans l'annexe n°1.

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

- **En section de fonctionnement :**

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 1 337 300 euros au financement des opérations présentées dans l' annexe n°2.

- d'AUTORISER le Président du Conseil régional à signer les conventions financières à intervenir avec les bénéficiaires désignés dans l'annexe n°2.

- d'APPROUVER les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs établie avec le bénéficiaire suivant :

- LE JOLI COLLECTIF de Hédé-Bazouges au titre des années 2016-2017-2018-2019 (annexe n°3)

et d'AUTORISER le Président du Conseil régional à la signer

- de PROCEDER à l'ajustement des opérations figurant dans l'annexe n°4 et **d'AFFECTER** sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 1 093 000 euros au financement des opérations présentées dans cette annexe.

- d'AUTORISER le Président du Conseil régional à signer les conventions financières et l'avenant à la convention financière à intervenir avec les bénéficiaires désignés dans l'annexe n°4.

- d'APPROUVER les termes de la prorogation de la convention pluriannuelle d'objectifs établie avec le bénéficiaire suivant :

- RENNES (La Criée - Centre d'art contemporain) (annexe n°5)

et d'AUTORISER le Président du Conseil régional à la signer

Le Président du Conseil régional

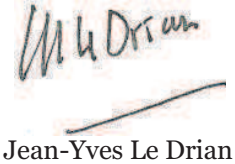

Jean-Yves Le Drian

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n° 1**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 903 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
EPCC FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN BRETAGNE 35000 RENNES	16002802	Programme d'acquisition d'œuvres au titre de l'année 2016					115 000,00
L'ARMADA 35000 RENNES	16001986	Acquisition de matériel au titre de l'année 2016		13 460,00	HT	20,00	2 692,00

Total affecté sur AP ouverte **117 692,00**

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
UN TEMPS DE CHIEN CORPORATION 29810 PLOUARZEL	15008751	Projet 'Paroles et Musique' saison 5					6 000,00
LA STATION SERVICE 35000 RENNES	15008857	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					20 000,00
COLLECTIF TOMAHAWK 29310 QUERRIEN	15009078	Projet culturel 'dbtribe' au titre de l'année 2016					12 000,00
DROLATIC INDUSTRY 35600 REDON	15009135	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					10 000,00
THEATRE DE LA BOUCHE D' OR 56800 PLOERMEL	15009147	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					15 000,00
LE VILLAGE - SITE D' EXPERIMENTATION ARTISTIQUE 35560 BAZOUGES LA PEROUSE	15009168	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016	C				38 000,00
FINIS TERRAE 29610 PLOUIGNEAU	15009183	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					4 000,00
COMPAGNIE ZUSVEX 35133 PARIGNE	15009206	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					5 000,00
APREM ' JAZZ 29000 QUIMPER	15009214	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					6 000,00
ORPHEE THEATRE 56400 AURAY	15009262	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					20 000,00
LE JOLI COLLECTIF (THEATRE DE POCHE) 35630 HEDE-BAZOUGES	15009284	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2017-2018-2019	C				45 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
CAP ACCUEIL 29770 AUDIERNE	15009301	Édition 2016 des 'Arts à la Pointe' dont 8 000 euros pour le projet d'exposition de Robert Schad	C				28 000,00
THEATRE DU PRE PERCHE - PENICHE SPECTACLE 35000 RENNES	15009307	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016	C				36 000,00
DESIGN METIERS D ART (GALERIE DMA) 35700 RENNES	15009380	Projet associatif au titre de l'année 2016					11 000,00
SELLIT 150 (GALERIE LE LIEU) 56100 LORIENT	15009388	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					15 000,00
IMAGERIE 22300 LANNION	15009392	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					12 000,00
RUEFF Pascal - L'AGENCE DU VERBE 22260 PLOUEC-DU-TRIEUX	15009411	Projet 'L'examen Moyak' – Phase finale					3 500,00
S E P A (GALERIE LE BON ACCUEIL) 35700 RENNES	15009415	Projet artistique et culturel dont le projet 'L'Eve future' au titre de l'année 2016					21 000,00
WILD ROSE 22000 SAINT-BRIEUC	15009418	Édition 2016 du festival 'Art Rock'	C				100 000,00
MELROSE (LE BACARDI) 22160 CALLAC	15009421	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					15 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
ART CONTEMPORAIN EN BRETAGNE 22300 TREDREZ-LOCQUEMEAU	15009426	Projet associatif au titre de l'année 2016					18 000,00
CHARTRES DE BRETAGNE 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE	15009482	Projet artistique et culturel de la galerie le Carré d'Art au titre de l'année 2016					4 000,00
HENNEBONT 56700 HENNEBONT	15009492	Projet artistique et culturel de la galerie-artothèque Pierre Tal-Coat au titre de l'année 2016					8 000,00
CENTRE CULTUREL COLOMBIER 35000 RENNES	15009494	Projet artistique et culturel du Phakt au titre de l'année 2016					6 000,00
PONT SCORFF 56620 PONT-SCORFF	15009497	Projet artistique et culturel de l'Atelier d' Estienne au titre de l'année 2016					22 500,00
GROUPE TANGO SUMO 29600 MORLAIX	15009501	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016	C				25 000,00
ATELIER TECHNIQUE SPECTACLE DU MORBIHAN - ATS 56 56800 GUILLAC	15009502	Projet associatif au titre de l'année 2016	C				30 000,00
LES MOYENS DU BORD 29600 MORLAIX	15009530	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 et organisation du salon de la petite édition d'artiste	C				37 000,00
ART'COMEDIA 35190 BECHEREL	16000009	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					10 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
COMPAGNIE HIRUNDO RUSTICA 22310 PLESTIN-LES-GREVES	16000205	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016	C				22 000,00
LENDROIT (EDITIONS) 35000 RENNES	16000402	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					13 000,00
CENTRE ATLANTIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE 29200 BREST	16000407	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					15 000,00
NEMO (ENSEMBLE NAUTILIS) 29200 BREST	16000414	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					10 000,00
COMPAGNIE ENGRENAGE 35000 RENNES	16000420	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					15 000,00
SCOPITONE ET COMPAGNIE 56100 LORIENT	16000551	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					10 000,00
L'ARMADA 35000 RENNES	16000594	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					20 000,00
LES PRATOS 35190 SAINT-THUAL	16000595	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					20 000,00
40 M CUBE 35000 RENNES	16000596	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016	C				35 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
COMPAGNIE LA BAO A COU 22310 PLESTIN LES GREVES	16000751	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					10 000,00
HIP HOP NEW SCHOOL 29000 QUIMPER	16000754	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					14 000,00
LES ARTS PAISIBLES 56310 MELRAND	16000764	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					3 000,00
FESTIVAL PHOTO LA GACILLY 56204 LA GACILLY	16000812	Édition 2016 du festival photo 'Peuples et Nature'	C				30 000,00
LA BANDE A GRIMAUD 56100 LORIENT	16000827	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					6 000,00
THEATRE EN RANCE 22100 DINAN	16000828	Éditions 2016 des festivals 'Théâtre en Rance' et 'Premiers Emois'					20 000,00
HOPITAL LOCAL DE LANMEUR 29620 LANMEUR	16000829	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					6 000,00
GALERIE ARTEM 29000 QUIMPER	16000841	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					5 000,00
COMPAGNIE PAPIER THEATRE 22420 LE VIEUX MARCHE	16000847	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dont 5 000 euros pour le projet de territoire 'Ralentir enfants'					13 000,00
BIG BRAVO SPECTACLES- Sophie GLARNER 22190 PLERIN	16000862	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					12 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
ESAT DU POMMERET 35310 BREAL SOUS MONTFORT	16000866	Édition 2016 'Les Estivales' des jardins de Brocéliande					3 000,00
UNIVERSITE RENNES 2 35043 RENNES	16000876	Projet artistique et culturel des Archives de la critique d'art au titre de l'année 2016	C				80 000,00
LES MARIONNET IC 22000 SAINT-BRIEUC	16000906	Édition 2016 du festival 'Marionnet'Ic'					16 000,00
ACADEMIE DE MUSIQUE ET D ARTS SACRES 56400 SAINTE-ANNE-D'AURAY	16000931	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dont le festival 'Itinéraires'	C				60 000,00
LES DANSES DE DOM 35700 RENNES	16000948	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					8 000,00
RUE DES ARTS 35680 MOULINS	16000952	Édition 2016 du festival 'DésARTiculé'					10 000,00
VITRE 35506 VITRE	16000970	Projet artistique et culturel de l'artothèque au titre de l'année 2016					8 000,00
COMPAGNIE OCUS 35000 RENNES	16000975	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					10 000,00
AVOKA 35000 RENNES	16001208	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					5 000,00
L'USINERIE PRODUCTION 22140 BERHET	16001312	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					8 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
DIALOGUES AVEC LA NATURE 22480 LANRIVAIN	16001386	Édition 2016 du festival 'Lieux Mouvants'	C				25 000,00
PLERIN 22193 PLERIN	16001432	Édition 2016 du Festival 'Terre Art'ère'					2 000,00
ASSOCIATION DE L' AMICALE LAIQUE ST HELEN 22100 SAINT-HELEN	16001481	Édition 2016 du festival 'Les Esclaffades'					5 000,00
FOUGERES MUSICALES 35300 FOUGERES	16001486	Édition 2016 du festival 'Fougères musicales'					3 000,00
LA COMPAGNIE GIGOT BITUME 29100 DOUARNENEZ	16001566	Projet de création 'l'irrésistible charme du BTP' au titre de l'année 2016					3 000,00
ASSOCIATION DJABOTU BINGHI 22000 SAINT BRIEUC	16001743	Édition 2016 du festival 'Complet'Mandingue'					5 000,00
ASSOCIATION LA FOURMI-E 22160 CARNOET	16001768	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016					10 000,00
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PRESQU' ILE DE RHUYS 56370 SARZEAU	16001769	Édition 2016 du festival 'Plages de danse'					8 000,00
PORT LOUIS 56290 PORT-LOUIS	16001795	Édition 2016 du festival 'Avis de temps tort, les arts de la rue Rive Gauche'					5 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
LA LOGGIA 35380 PAIMPONT	16001813	Édition 2016 du festival 'Arrête ton cirque'					10 000,00
COMITE DU FESTIVAL KANN AL LOAR 29800 LANDERNEAU	16001895	Édition 2016 du festival Kann al Loar	C				60 000,00
CRAB CAKE CORPORATION 35000 RENNES	16001938	Édition 2016 du festival 'Big Love'					3 000,00
KOROLLERIEN MONTROULEZ 29410 LE CLOITRE SAINT THEGONNEC	16002025	Déplacement à Namur en Belgique dans le cadre de l'Européade du 19 au 25 juillet 2016		5 600,00	TTC	50.00	2 800,00
3 HIT COMBO 35000 RENNES	16002029	Édition 2016 du 'Stunfest'					5 000,00
ASSOCIATION MUSIQUES DE BRETAGNE 29340 RIEC SUR BELON	16002622	Participation au Salon du MIDEM du 3 au 6 juin 2016 à Cannes					11 000,00
ASSOCIATION CINE SPECTACLES (THEATRE LE STRAPONTIN) 56620 PONT-SCORFF	16002699	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dont 5 000 euros pour le projet de territoire 'Les compagnons de la peur'	C				30 000,00
EN ARWEN 56480 CLEGUEREC	16002727	Édition 2016 du 'Festival de Kleg'					15 000,00
NEDIELA 35490 GAHARD	16002739	Édition 2016 du festival 'Les arts à Gahard'					3 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles **Annexe n°2**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
SMARTFR 59000 LILLE	16001301	Projet de création 'Ce nuage là' au titre de l'année 2016					5 000,00
THEATRE DE FOLLE PENSEE 22043 SAINT- BRIEUC	16000748	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016	C				55 000,00
LES ATELIERS DE LA CALE 29710 PLOZEVET	16002848	Édition 2016 de 'l'Arène du Graff'					1 500,00

Total affecté sur AE ouverte **1 337 300,00**

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2016-2019

Entre

L'association Le joli collectif

Et

Le Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne

La Région Bretagne

Le Département d'Ille-et-Vilaine

La Communauté de communes du Val d'Ille

La Communauté de communes de la Bretagne Romantique

La Commune de Hédé-Bazouges

La Commune de Saint-Domineuc

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
Vu l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 autorisant l'extension des compétences de la communauté de communes Bretagne Romantique au titre du développement de la vie culturelle du territoire,
Vu la charte des missions de service publique du Ministère de la Culture et de la Communication du 6 février 1998,

Entre d'une part :

- L'**Etat** (Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne), représenté par Monsieur Christophe MIRMAND, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille et Vilaine,
- La **Région Bretagne**, représentée par son Président, Jean-Yves LE DRIAN, et signataire, agissant en vertu de la délibération n° 16_0601_02 de la Commission permanente du Conseil régional de Bretagne en date du 9 mai 2016,
- Le **Département d'Ille-et-Vilaine**, représenté par son Président, Jean-Luc CHENUT, et signataire, agissant en vertu de la délibération de la commission permanente en date du 2016,
- La **Communauté de communes de la Bretagne Romantique**, représentée par son Président, Monsieur André LEFEUVRE, et signataire, agissant en vertu de la délibération n° ..... du Conseil Communautaire en date du ....,
- La **Communauté de communes du Val d'Ille**, représentée par son Président, Monsieur Philippe CHEVREL, Président, et signataire, agissant en vertu de la délibération du 15 Avril 2014 (N°139/2014) .
- La **Commune de Hédé-Bazouges**, représentée par son maire, Monsieur Jean-Christophe BENIS, maire, et signataire, agissant en vertu de la délibération n° ..... du Conseil Municipal en date du ....,
- La **Commune de Saint-Domineuc**, représentée par son maire, Benoît SOHIER et signataire, agissant en vertu de la délibération n° ..... du Conseil Municipal en date du ....,

Ci-après désignés, " **les partenaires financeurs** " ou " **les collectivités publiques** ",

ET d'autre part :

- L'association **Le joli collectif** représentée par sa Présidente, Christelle PICAULT, association déclarée au Journal Officiel en date du 06/11/2002 ayant son siège social au 10 place de la mairie 35630 Hédé-Bazouges, N° de SIRET : 454 051 319 000 35, Code APE : 9002 Z, Licences : 1-1054665 / 2-1054666 / 3-1054667

Ci-après désignée " **le bénéficiaire** " ou " **l'association** "

Il est convenu ce qui suit :

Préambule
Le Théâtre de Poche, équipement municipal implanté sur la commune de Hédé-Bazouges, se situe au cœur des deux Communautés de communes de la Bretagne Romantique et du Val d'Ille, dans un bassin de 53 000 habitants sur 37 communes. La rénovation du Théâtre de Poche et sa réouverture en 2010 a permis à l'établissement culturel d'accueillir un public fidèle et de nouveaux spectateurs (70 % du public vit dans un rayon de 20 kms). Outil professionnel dédié à la création et à la diffusion de spectacles et de concerts, sa capacité d'accueil est de 103 personnes assises et 250 personnes debout, avec des gradins modulables, un équipement technique professionnel et un studio de répétition de 45 m².

L'association Le joli collectif est une compagnie de théâtre qui crée et diffuse ses spectacles sur le territoire intercommunal de la Bretagne Romantique et du Val d'Ille, et plus largement. Le joli collectif est à la direction du Théâtre de Poche depuis avril 2010 par convention spécifique avec la commune de Hédé-Bazouges. Il a pour objet la promotion et la sensibilisation du plus grand nombre au spectacle vivant sous toutes ses formes, et plus particulièrement aux écritures contemporaines. L'association, qui s'inscrit dans une démarche de démocratisation culturelle en s'ouvrant à tous les publics et en préservant à ses activités un caractère non lucratif, laïque et apolitique, garantit un fonctionnement démocratique, transparent et désintéressé de sa gestion.

Déjà soutenu lors de la précédente convention 2013-2015 en tant que Théâtre intercommunautaire pour son projet et ses

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

actions, le Théâtre de Poche est soutenu par la DRAC Bretagne - Ministère de la culture et de la communication, la Région Bretagne, le Département d'Ille et Vilaine, la Communauté de commune de la Bretagne Romantique, la Communauté de communes du val d'Ille, la commune de Hédé-Bazouges et la commune de Saint-Domineuc ;

Aujourd'hui, le rayonnement du Théâtre de poche sur son territoire, sa programmation artistique, sa situation géographique, le soutien de ses partenaires publics et les missions de service public de la culture qu'il remplit appellent à le considérer comme :

Théâtre de Poche
Scène de territoire pour le théâtre Bretagne Romantique & Val dIlle

Pour leur part :

L'**Etat** (Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne), mène une politique de soutien à la création artistique, à la diffusion de la création contemporaine et de développement de l'éducation artistique et de l'action culturelle. A ce titre, il entend soutenir le Théâtre de Poche pour l'exemplarité de son action intercommunautaire en milieu rural.

La **Région Bretagne**, dans le cadre de sa politique culturelle, s'est fixée pour objectifs de :
- Créer les conditions d'une présence artistique sur les territoires et encourager la participation des habitants à la vie culturelle
- Favoriser le développement de ressources au service de la création et des artistes,
- Soutenir la diversité culturelle et les pratiques artistiques et culturelles des habitants,

Dans ce cadre, la Région accompagne les structures de création et de diffusion qui valorisent la création artistique tout en menant un projet pérenne d'action culturelle et d'éducation artistique, qui favorisent la rencontre des artistes et des populations et qui accompagnent des artistes dans la réalisation de leurs projets. L'enjeu de la rencontre avec les habitants constitue un axe central des projets soutenus par la Région. S'agissant des structures de création et de diffusion, elles veilleront ainsi à s'adresser à l'ensemble des habitants, de toutes origines, de tous âges et de toutes conditions sociales, au plus près de leurs lieux de vie.

A ce titre, elle soutient le projet artistique et culturel du Théâtre de Poche avec un intérêt particulier pour :
- L'activité de coproduction, l'accueil de compagnies en résidences et le soutien à la recherche artistique notamment à travers l'événement *Plumes et Goudron*
- Le festival *Bonus* désormais biennal
- Le projet artistique et culturel de la compagnie *Le Joli Collectif*
- Le projet de territoire à travers les pratiques artistiques en amateur et les nouvelles modalités de rencontres entre artistes et citoyens.

Le Département d'Ille-et-Vilaine souhaite conformément aux objectifs définis en matière de politique culturelle :
- Accompagner, soutenir, encourager la diversité et le pluralisme culturel, artistique et patrimoniale ;
- Favoriser les initiatives ou projets visant l'accessibilité physique, symbolique et sociale à l'art et à la culture ;
- Encourager le développement des pratiques, le maillage culturel du territoire ;
- Soutenir les démarches visant à l'expérimentation, l'innovation, la mise en réseau des acteurs.

Il accompagne à ce titre les projets structurants d'action artistique et culturelle sur le territoire départemental.

Considérant l'intérêt que présente le projet de l'Association Le Joli Collectif, pour le développement culturel de son territoire tant par l'inscription artistique et territoriale de son projet, que par le déploiement des actions culturelles auprès de tous les publics y compris les plus éloignés socialement et géographiquement de ces pratiques, le Département décide d'apporter son soutien à l'association.

La Communauté de communes de la Bretagne Romantique
En 2012, au vu de la densité et de la diversité de l'offre culturelle présente sur le territoire, les élus communautaires ont décidé de doter la Communauté de communes d'une nouvelle compétence : « développement de la vie culturelle du territoire ».

A cet effet, le soutien aux acteurs culturels du territoire a été reconnu d'intérêt communautaire. La Communauté de communes souhaite dans ce cadre consolider son engagement en faveur des dynamiques culturelles locales ; ce afin de maintenir le dynamisme culturel sur le territoire, de permettre un accès équilibré a des services culturels de base, et d'aller à la conquête de nouveaux publics.

En cohérence avec des enjeux identifiés, l'association Le Joli Collectif est soutenue par la Communauté de communes pour la diffusion et la sensibilisation aux formes théâtrales contemporaines. La Communauté de communes soutient l'association dans le renforcement de son projet artistique et culturel pour le Théâtre de Poche et le développement de sa

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

présence sur le territoire.

De plus la situation géographique du Théâtre de Poche amène la Communauté de communes de la Bretagne Romantique à s'associer tout particulièrement à la Communauté de communes du Val d'Ille, qui bénéficie avec elle du rayonnement de l'offre culturelle du Joli Collectif.

La Communauté de communes du Val d'Ille
Fort des liens noués depuis la création du Théâtre de Poche avec ses communes, la Communauté de communes du Val d'Ille reconnaît le Théâtre de Poche comme une scène artistique et culturelle majeure pour son territoire.

Elle considère ainsi que le Théâtre de Poche, par son rayonnement qui dépasse les frontières administratives, est un atout pour ses habitants et leur accès à la culture. Il participe également au développement culturel sur son territoire.

La Communauté de communes du Val d'Ille s'associe aux autres collectivités signataires, afin d'affirmer son soutien au Théâtre de Poche et reconnaître, autour du projet mené par le Joli Collectif, une dimension territoriale culturelle commune avec la Communauté de Communes de Bretagne Romantique.

Le soutien de la Communauté de Communes du Val d'Ille vise à conforter le Joli Collectif dans son projet culturel et artistique global mais aussi plus spécifiquement à permettre de développer les relations et actions entre le Théâtre de Poche, le territoire du Val d'Ille et ses habitants.

La Commune de Hédé-Bazouges depuis plus de 40 ans, met à disposition un bâtiment, équipement spécifique dit « Théâtre de Poche » pour permettre la création et la diffusion de l'action théâtrale sur son territoire et bien au-delà. La participation volontariste de la commune, se place dans la mutualisation indispensable avec les autres acteurs signataires.
La commune soutient ainsi la nécessité de l'action théâtrale en milieu rurale mise en œuvre par le joli collectif.

La Commune de Saint-Domineuc
La commune de Saint-Domineuc, est partenaire du Théâtre de Poche depuis une année. Le projet artistique s'est mis en place en accueillant quatre spectacles pour la saison 2015/2016. La commune de Saint-Domineuc est devenu un partenaire privilégié du Théâtre de Poche. Cette nouvelle convention permettra au Joli Collectif de continuer le développement de manifestations artistiques variées accessibles à un large public et contribuera au projet culturel de la commune.

Considérant que la réalisation du projet mentionné à l'article 1 nécessite un appui conjoint sur la durée, les collectivités publiques ci-dessus mentionnées ont convenu de conclure avec le bénéficiaire une convention pluriannuelle d'objectifs.

Article I - Objet de la convention

Par la présente convention, l'association Le joli collectif s'engage à réaliser le projet défini ci-dessous, dont le contenu détaillé figure en annexe I.

Le projet artistique et culturel pour la période 2016-2019 se décline en cinq axes principaux :

- La programmation artistique du Théâtre de Poche à Hédé-Bazouges et sur le territoire intercommunal de la Bretagne romantique & du Val d'Ille dans une version décentralisée : au minimum un spectacle par mois, comprenant des créations, des séances scolaires, des représentations jeune public, dont certaines en partenariat avec les réseaux départementaux existants : tournée départementale du TNB, Trans Musicales de Rennes, Festival Marmaille, Semaine de l'enfance…

- Des actions d'ouverture et de sensibilisation à la population : ateliers et rencontres en lien avec les acteurs sociaux et culturels du territoire, lectures et stages à destination du tout public ou des professionnels, ateliers de pratiques théâtrales…

- Un pôle de référence pour l'éducation artistique en milieu scolaire : des parcours de spectateurs, des actions de pratique artistique, de sensibilisation au spectacle vivant, en tant que structure culturelle de référence pour les établissements scolaires du secteur nord de l'Ille-et-Vilaine.

- L'édition biennale du festival d'été BONUS : en 2017 et 2019 au mois d'août, un temps fort permettant une diversité de formats de représentations multi-site, avec une offre artistique en salle payante et gratuite, dans un cadre convivial.

- Les créations artistiques de la compagnie : à l'adresse d'un public adulte et de la jeunesse, les créations sont orientées vers les écritures contemporaines. La démarche s'accompagne d'actions artistiques auprès des publics scolaires notamment et est animée de projets tournés vers le territoire.

Le Théâtre de Poche est géré comme un lieu d'exigence et d'excellence artistique, ayant pour ambition d'être un pôle régional de création et de diffusion. Dans cette optique, Le Joli Collectif a pour objectif le développement qualitatif de la saison, de l'action

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

culturelle et du festival, grâce à un calendrier basé sur un ensemble cohérent de deux années, comme indiqué dans le projet annexé.

Article II - Engagement respectif

L'association s'engage :

- à soutenir la création théâtrale contemporaine par le biais de soutiens à la production,
- à programmer chaque saison un nombre significatif de spectacles de théâtre et de spectacles coproduits par les réseaux labélisés par le Ministère de la Culture et de la Communication (y compris scènes conventionnées) ou aidés à la production par le Ministère de la Culture et de la Communication.
- à développer des actions d'éducation artistique et d'actions culturelles,
- à réaliser les actions annoncées, en assurer la promotion la plus large possible auprès du public auquel elles sont destinées, à communiquer en tant que *Scène de territoire Bretagne romantique & Val d'Ille,*
- à développer une visibilité et une présence sur l'ensemble du territoire et notamment sur les Communautés de communes de la Bretagne Romantique et du Val d'Ille,
- à s'inscrire dans les objectifs de politiques culturelles fixés par les deux Communautés de communes en cohérence avec sa dimension affirmée de *Scène de territoire Bretagne romantique & Val d'Ille.*

Les collectivités s'engagent :

Pour permettre la mise en oeuvre du projet porté par l'association, les collectivités publiques signataires de la présente convention s'engagent à contribuer pour la période concernée à son financement par le biais de subventions, dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire.

Pour l'année 2016, le montant de la subvention est le suivant :

- L'**Etat** (Ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne),
  Dans le cadre du programme de scène de territoire 10 000 €,
  Des subventions complémentaires pourront être apportées.

- Région Bretagne 45 000 €,
  Total : 45 000€ dont 25 000 € pour l'activité de coproduction et d'accueil des compagnies en résidences du Théâtre de Poche, 10 000 € pour le festival Bonus et 10 000 € pour le projet artistique et culturel de la compagnie Le Joli Collectif.

- Département d'Ille-et-Vilaine 54 000 €,

  En outre, le Département se réserve la possibilité d'examiner des demandes annuelles de soutien sur projet correspondant à ses orientations au titre du Fonds d'Accompagnement Artistique et Territorial.

- Communauté de communes de la Bretagne Romantique €,
- Communauté de communes du Val d'Ille 32 500 €,
- Commune de Hédé-Bazouges 12 000 €,
  Décomposée 10 000 € pour la saison culturelle
  2 000 € pour l'accueil des écoles de Hédé-Bazouges

- Commune de Saint-Domineuc €,

Un plan de financement prévisionnel incluant une revalorisation des montants annuels de subvention est établi à titre indicatif en annexe n°2 de la présente convention, celui-ci rend compte d'une pérennisation du projet (emplois, actions culturelles, soutien à la création, diffusion, biennale) sur la période de la convention.

Il est précisé que les plans de financements prévisionnels joints en annexe constituent la base sur laquelle se porteront les demandes annuelles, mais sans engager les collectivités partenaires.
Pour chaque exercice budgétaire, l'association Le joli collectif adressera une demande de subvention aux collectivités publiques signataires de la présente convention. L'engagement des collectivités publiques est soumis aux délibérations des assemblées délibérantes.

Article III - Durée et renouvellement

La présente convention est conclue pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019. Elle prend effet dès la date de sa signature et prendra fin le 31 décembre 2019.

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Elle est conclue à la condition express que l'association Le Joli Collectif en assure la Direction Artistique et Culturelle du Théâtre de Poche pendant cette période.

Au plus tard trois mois avant son expiration, les parties signataires devront échanger et communiquer leurs intentions en ce qui concerne son arrêt ou son renouvellement.

Le renouvellement éventuel d'un conventionnement entre les partenaires pourra intervenir au vu du bilan et de l'évaluation mentionnés à l'article VIII.

Un comité de suivi, organisé et animé par Le Joli Collectif, réunissant l'ensemble des partenaires financiers de l'association est mis en place et se réunira au minimum une fois par an pendant toute la durée de la convention. **Une inter-commission culture des deux Communautés de communes se réunira également une fois par an.**

Article IV- Modalités d'exécution

Des annexes à la présente convention précisent :
- le contenu détaillé du projet visé à l'article I (annexe n°1) ;
- le plan de financement prévisionnel pluriannuel (annexe n°2);
- les modalités de versement spécifiques pour chaque collectivité publique (annexe n°3).
- l'outil de pilotage des objectifs stratégiques (annexe n°4)

Article V - Communication

L'association s'engage à faire figurer dans tous les documents de communication la nouvelle appellation et les logos des différents partenaires du projet en respectant leur charte mise en place.

Les partenaires s'engagent à utiliser la nouvelle appellation du *Théâtre de Poche – scène de territoire Bretagne romantique & Val d'Ille* sur tous les documents officiels et de promotion.

Article VI - Obligations comptables et dispositions diverses

L'association adoptera un cadre budgétaire et comptable conforme au plan comptable général et au guide comptable professionnel des entreprises du spectacle et tiendra une comptabilité rigoureuse (registres, livres, pièces justificatives).

L'association s'engage à fournir à chacun des partenaires financeurs, dans le mois suivant leur approbation par son assemblée générale, une copie de son bilan certifié conforme, le compte de résultat et les annexes de l'exercice comptable pour lequel la subvention a été accordée, le procès-verbal de l'assemblée générale ainsi qu'un bilan d'activité relatif à la mise en œuvre du projet financé lors de l'année écoulée.

Le bilan, le compte de résultat et les annexes devront être établis conformément aux modèles prévus par l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec leurs administrations. En tout état de cause, l'association s'engage à produire les documents comptables susvisés au plus tard dans les six mois suivant la fin de l'exercice budgétaire pour lesquelles les subventions des partenaires financiers ont été versées.

Conformément à l'article L.612-4 du Code de Commerce, si l'association a perçu dans l'année, de l'État ou de ses établissements publics ou des collectivités locales (toutes subventions et toutes collectivités confondues) un montant égal ou supérieur à 153 000 €, l'association nommera un commissaire aux comptes agréé, ainsi qu'un suppléant. Dans ce cas, elle transmettra dans le même délai que précédemment le rapport du commissaire aux comptes joint aux documents certifiés et en déposera un exemplaire en préfecture.

L'association communiquera à chacun des partenaires financeurs, dans les trois mois suivant la notification de la présente convention, le nom et les coordonnées du responsable chargé de certifier les comptes.

L'association s'engage à remplir toutes ses obligations à l'égard des organismes fiscaux et sociaux et à respecter les dispositions législatives et réglementaires concernant son personnel.

L'association devra transmettre aux collectivités publiques les comptes-rendus de ses conseils d'administration et assemblées générales.

Article VII - Contrôle des collectivités publiques

Le bénéficiaire s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle par les représentants des collectivités publiques de la réalisation de ses objectifs, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et, tout autre document dont la

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

production serait jugée utile.

En cas de retard pris dans l'exécution du projet joint en annexe de la présente convention, l'association en informera également les collectivités publiques concernées.

Article VIII- Bilan d'exécution de la convention et évaluation

L'évaluation des conditions de réalisation des projets ou des actions auxquels les collectivités ont apporté leur concours, sur le plan quantitatif comme qualitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre les partenaires financiers et l'association et précisées comme suit :

Un bilan d'exécution de la présente convention et de ses annexes sera effectué au plus tard 3 mois avant son expiration entre les parties signataires. Ce bilan fera l'objet d'une évaluation portant sur les points suivants :

- la mise en oeuvre du projet artistique et culturel dans toutes ses dimensions (création, diffusion, action culturelle, résidences…),
- l'état des lieux des actions menées en partenariat avec les acteurs culturels, associatifs, sociaux ou éducatifs du territoire local et régional,
- les bilans financiers permettant d'apprécier la situation financière de l'association, la rigueur de la gestion et l'évolution des recettes propres,
- la structuration de l'emploi.

Par ailleurs, l'association s'engage annuellement à adresser aux partenaires financeurs :

avant le 31 décembre de chaque année, ou à la date limite de dépôt des demandes de subvention fixée par chaque structure sollicitée :

- le budget prévisionnel de l'année suivante ;
- le programme d'activités de la saison en cours ;

avant le 30 juin de chaque année :

- le bilan général et détaillé de l'activité de l'année écoulée, signé par la présidente ;
- les bilans financiers et compte de résultat détaillés de l'année écoulée certifiés par le commissaire aux comptes le cas échéant ;

Article IX - Modifications, sanctions et résiliation de la convention

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention et de ses annexes, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1.

En cas de non-exécution, de retard significatif et de modification substantielle sans l'accord écrit des partenaires financeurs des conditions d'exécution de la convention et de ses annexes par l'association, ces derniers peuvent suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

La résiliation peut intervenir par dénonciation de la présente convention par l'une des parties avec respect d'un préavis d'un mois, par lettre recommandée avec accusé de réception, notamment en cas de violation de l'une ou l'autre des dispositions des articles 1 et 5 et 8 de la présente convention par le bénéficiaire.

Article X - Règlement des litiges

En cas de litiges sur l'application des dispositions de la présente convention, le Tribunal administratif de Rennes est seul compétent.

Par ailleurs, le bénéficiaire fait siens les éventuels litiges pouvant être générés par l'activité de l'association vis-à-vis de tiers. Le bénéficiaire s'engage à les régler par ses propres moyens sans que la responsabilité et/ou la contribution financière des collectivités publiques ne puissent être engagées ou sollicitées dans cette hypothèse, à quelque titre que ce soit.

Article XIII – Exécution de la convention

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Le Président du Conseil régional de Bretagne, le Payeur régional de Bretagne, le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, le Payeur départemental d'Ille-et-Vilaine, la (……), le payeur municipal et le bénéficiaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente convention.

Fait à Rennes, le…….. en 9 exemplaires originaux.

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Le Président de l'Association Le joli collectif Christelle PICAULT	Pour la direction artistique collective du Théâtre Poche Vincent COLLET
Le Président de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique André LEFEUVRE	Le Président de la Communauté de communes du Val d'Ille Philippe CHEVREL
Le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine Jean-Luc CHENUT	Le Président du Conseil régional de Bretagne Jean-Yves LE DRIAN
Pour le Ministère de la Culture et de la Communication Le Préfet de Région, Préfet d'Ille et Vilaine Christophe MIRMAND	Le Maire de la Commune d'Hédé-Bazouges Jean-Cristophe BENIS
Le Maire de la Commune de Saint-Domineuc Benoit SOHIER	

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

ANNEXE 1

Présentation du projet artistique et culturel pour 2016-2017-2018-2019

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

LE THÉÂTRE DE POCHE
SCÈNE DE TERRITOIRE
BRETAGNE ROMANTIQUE & VAL D'ILLE

Projet 2016-2019

association Le joli collectif
www.theatre-de-poche.com
www.lejolicollectif.com

10 place de la mairie
35630 - Hédé-Bazouges
licence 1-1054665/ 2-1054666 / 3-1054667/ Siret 45405131900035 - NAF 9002Z

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Sommaire

P3 > Les grands axes de la nouvelle convention

P4 > Une équipe active

P5 > La saison au Théâtre de Poche

P8 > La saison nomade

P11 > L'action culturelle sur le territoire

P13 > Le festival BONUS, un festival biennal 2017-2019

P14 > La compagnie – Le joli collectif

P15 > Les partenaires

P16 > Des tarifs simplifiés & avantageux

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Les grands axes de la nouvelle convention

En 2016-2019, **Le joli collectif redéploie ses actions**, précise ses objectifs et renforce son projet : la programmation - plus importante - garde le cap sur toute la diversité de la création d'aujourd'hui et le Théâtre accentue sa présence sur le territoire.

La signature d'une nouvelle convention de 4 ans va permettre d'étendre et d'affirmer d'avantage le projet du Théâtre de Poche – ***Scène de territoire Bretagne romantique & Val d'Ille*** en développant **plus de liens avec les communes**, en programmant régulièrement à **l'Espace Le Grand Clos de Saint-Domineuc** sans oublier une forte politique de **soutien aux artistes** et à leurs créations. Des moments de **rencontres** avec le public et la jeunesse, sous des **formes renouvelées** et approfondies vont venir confirmer la dynamique recréée sur les deux Communautés de communes depuis cinq ans.

Une **structure culturelle de référence** à l'écoute de tous les **établissements scolaires du secteur nord de l'Ille-et-Vilaine**, une saison plus longue une année sur deux, **un festival** qui conserve toute son ampleur populaire et créative en devenant **biennal**, et une **compagnie active et engagée sur le territoire**, telles sont les orientations définies par le joli collectif au Théâtre de Poche pour les années à venir !

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE



Une équipe active

L'équipe du Théâtre de Poche s'articule avec cohérence autour d'une association, d'un collectif artistique et de salariés permanents et intermittents.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de six membres et se réunissant six fois par an, il est dirigé par un bureau très investi qui élabore les grandes orientations du Théâtre de Poche, dans une concertation permanente avec l'équipe

- *Christelle Picault, Présidente*
- *Thierry Piguel, Vice-président*
- *Louis Jouan, Trésorier*
- *Claire Pinel, Secrétaire*
- *Ann Longwell, Secrétaire adjointe*
- *+ une centaine d'adhérents*

UN PÔLE ADMINISTRATION

Afin de mettre en œuvre la politique financière et d'emploi des trois activités (Saison, Compagnie et Festival) la gestion et la billetterie sont suivies au sein même de la structure par deux salariés :

- *Johan Borg, à l'administration (en remplacement de Simon Guieu)*
- *Michèle Collet, à la comptabilité et la gestion des paies.*

UN PÔLE COMMUNICATION & ACTION CULTURELLE

Chargé de développer l'information sur les 37 communes du territoire intercommunautaire, mais aussi de rencontrer les associations pour des projets spécifiques comme la *Web TV*, de mettre en œuvre la Saison nomade ou de coordonner l'ensemble des ateliers de pratique artistique, l'équipe est composée de trois personnes, dont une en formation :

- *Marie Baslé, responsable de la communication et de l'action culturelle*
- *Elisabeth Bouëtard, aux relations publiques et à la production / diffusion de la compagnie*
- *Simon Fesselier, service civique médiation*

UNE DIRECTION ARTISTIQUE:

Composée de plusieurs personnalités qui défendent des choix artistiques complémentaires (théâtre, jeune public, danse, musiques actuelles), il est important pour l'équipe artistique et de production du collectif de tisser des liens avec des équipes régionales qui poursuivent l'exploration des écritures contemporaines mais aussi de faire découvrir des artistes d'autres horizons souvent peu représentés en Bretagne.

- *Enora Boëlle*
- *Vincent Collet*
- *Damien Krempf*
- *Robin Lescouët*

Dans ce quatuor, trois artistes signent les mises en scène du joli collectif.

UN PÔLE TECHNIQUE

Pour assurer la cinquantaine de représentations annuelles - souvent hors les murs, et la mise en œuvre de trois jours de festival, le pôle technique repose sur l'expertise d'un directeur technique intervenant ponctuellement, de régisseurs intermittents et d'une personne en formation :

- *Sylvain Crozet, directeur technique*
- *Ewen Toulliou, service civique technique*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

La saison au Théâtre de Poche

25 représentations et événements

Une année sur deux, la saison se fera plus riche et dès l'année 2015-2016 s'étendra jusqu'au mois de juin. Le Théâtre de Poche invite chaque année une quinzaine de compagnies professionnelles régionales, nationales et internationales, en privilégiant, pour les artistes comme pour le public les séries de 2 représentations minimum lorsque c'est possible.

✪ Les spectacles en diffusion à Hédé-Bazouges - 12 projets / saison 2015-2016



OCT 2015 : *Le 20 novembre* de Lars Noren
Mise en scène Léna Paugam (Côtes d'Armor)

- *2 représentations tout public*

NOV 2015 : Partituur de Ivana Müller (Ile-de-France – Croatie)
Dans le cadre de la Semaine de l'enfance

- *3 représentations tout public (à partir de 5 ans)*

NOV 2015 : *Décris-Ravage* de Adeline Rosenstein
(Belgique – Suisse)

- *2 représentations tout public*

NOV 2015 : Concert ***HER*** + SIM école de musique
Dans le cadre de Kaléidoscope / Trans Musicales

- *1 atelier + 1 concert tout public*

DEC 2015 : Marché de Noël des éditeurs indépendants
Concert de **Guess What**

- *1 concert tout public*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Les spectacles en diffusion – suite



JAN 2016 : *CouaC* de Alain Michard (Ille-et-Vilaine)

- *2 représentations tout public*

JAN 2016 *: Juste avant la nuit* de Jean Le Peltier (Belgique)

- *2 représentations tout public*

FEV 2016 *: Leeghoofd*
de Tuning People et Kindervandevilla (Belgique)

- *2 représentations scolaires*
- *2 représentations tout public (à partir de 5 ans)*

MARS 2016 : *La campagne* de Martin Crimp
David-J. Comello - Les Lucioles (Ille-et-Vilaine)

- *2 représentations tout public*

AVR 2016 : *Bienvenue Printemps #6*

- Une nuit de musiques électroniques (Europe)

En 2016 & 2018 :
MAI 2016 *: PLUMES & GOUDRON*
un WE de tentatives théâtrales

- *Dans différents espaces du théâtre et de la commune de Hédé-Bazouges*

JUIN 2016 *: Bal sauvage*
En association avec Extension sauvage

- Soirée de clôture de saison en plein air

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Les créations

Le Théâtre de Poche met à disposition des compagnies et des artistes ses équipements (théâtre, salle de répétition, logements et cuisine) et apporte son soutien artistique, matériel et financier à des projets en création. Nous souhaitons que la période 2015-2019 voit s'affirmer le soutien aux compagnies, régionales notamment, et à la prise de risque.

Pour les saisons 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 (en cours)

> ***JAN 2016 : Juste avant la nuit*** de Jean Le Peltier (Belgique)

> **MARS 2016 :** ***La campagne*** de Martin Crimp - Les Lucioles,mise en scène David-J Comelo (Ille-et-Vilaine)

> **AUTOMNE 2016** ***: Les Aliens*** de Annie Baker - Cie Aléas, mise en scène Benjamin Guyot (Ille-et-Vilaine)

> ***SAISON 2016-2017 : Aussi loin que la lune*** de Sylvain Levey – Cie Les becs verseurs, mise en scène Marina Le Guennec (Ille-et-Vilaine)

> **SAISONS 2016-2018 :** ***Les amantes*** de Elfried Jelinek - KF Association, mise en scène Rozenn Fournier et Camille Kerdellan (Ille-et-Vilaine)

> **SAISON 2017-2018 :** ***Road movie*** - Cie Bakélite, mise en scène Olivier Ranou (Ille-et-Vilaine)

Les résidences de recherche

Le Théâtre de Poche accueille également sur des temps variables des compagnies et artistes en recherche au tout début de leurs projets pour des moments de lecture à la table, d'échanges, de découvertes et de tentatives sans contraintes de production.

NOUVEAU

PLUMES & GOUDRON

> EN 2016 & 2018, UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LA CREATION

EN MAI 2016 : Le Théâtre de Poche organisera ce premier week-end public qui permettra aux spectateurs et aux professionnels de découvrir des tentatives théâtrales en tous genres : projets en cours, événements uniques, propositions éphémères se croiseront durant ces deux journées dans un joyeux caravansérail.

Cet événement sera le résultat d'une démarche qui autour de ces projets en devenir, tisse des liens avec d'autres structures culturelles hors Région, ou bretonnes comme le Théâtre l'Aire Libre (St-Jacques-de-la-Lande) ou Au bout du plongeoir (Thorigné-Fouillard).

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

La saison nomade

Plus de 30 événements dans 15 communes

Les spectacles sur le territoire

NOUVEAU

ESPACE LE GRAND CLOS à Saint-Domineuc

Le Théâtre de Poche, scène de territoire Bretagne Romantique & Val d'Ille étend sa programmation sur le territoire. Par un conventionnement avec la commune de Saint-Domineuc, le nouvel Espace Le Grand Clos devient l'un des lieux phares de la saison de la scène de territoire. Quatre rendez-vous réguliers et une dizaine de représentations y sont donc programmés chaque saison pour une offre plus large au plus près des publics (scolaires et tout public).

Pour la saison 2015-2016 (4 propositions, 8 représentations dans la saison) :



OCT 2016 : Duo Botasso + Whiskey and women
Dans le cadre du Grand Soufflet

- 1 soirée de concerts

OCT 2016 : *Bartleby* du bob théâtre
Dans le cadre de Marmaille

- *2 représentations scolaires (à partir de 11 ans)*
- *1 représentation tout public*

JAN 2016 : *Moi, canard* de Ramona Badescu,
mise en scène Enora Boëlle

- *2 représentations scolaires (à partir de 9 ans)*
- *1 représentation tout public*

MARS 2016 : *Influences* de Thierry Collet

- *1 représentation tout public*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

NOUVEAU

ITINERANCE en Bretagne romantique et Val d'Ille

Dès la rentrée 2015, le Théâtre de Poche invente une nouvelle manière de se rapprocher des publics de son territoire en invitant des compagnies à prendre possession de lieux inédits. Spectacles aboutis, ces propositions jalonneront la saison pour des moments conviviaux, accessibles par des tarifs adaptés, dans des espaces non dévolus au spectacle (salles communales, établissements scolaires, chez l'habitant...).

Pour la saison 2015-2016, une dizaine de représentations :

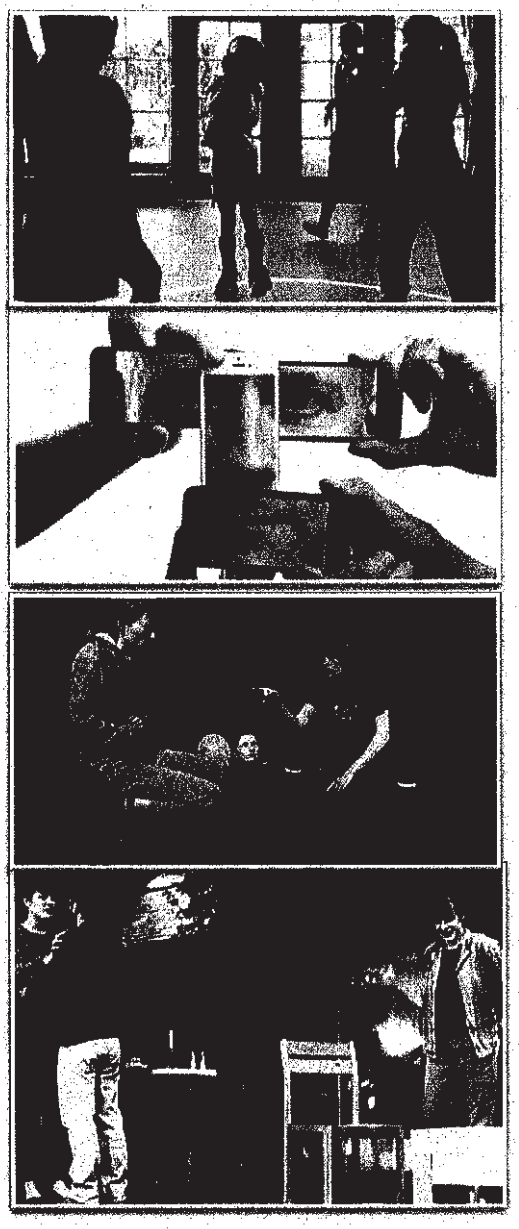

NOV 2015 : *Partituur* de Ivana Müller

- salle polyvalente - **Langouët**
- *3 représentations tout public (à partir de 8 ans)*

MARS 2016*: Je clique donc je suis* de Thierry Collet

- Auditorium du lycée Chateaubriand - **Combourg**
- Maison famille rurale - **St-Symphorien**
- *2 représentations tout public*

AVR 2016 : *J'ai trop peur* de David Lescot
Dans le cadre de la tournée départementale TNB

- Salle des loisirs - **Guipel**
- Collège Germaine Tillion - **La Mézière**
- *4 représentations (2 tout public & 2 scolaires)*

JUIN 2016 : *Peggy Pickit* – de Roland Schimmelpfennig,
Mise en scène Vincent Collet

- ***VERSION EXTERIEURE*** chez l'habitant en **Bretagne romantique** et **Val d'Ille** (**St-Brieuc-des-Iffs** + appel à volontaires en cours pour les deux autres communes)
- *3 représentations tout public*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

✪ Les rendez-vous gratuits en bibliothèque

NOUVEAU

Les actions en bibliothèques sont désormais en lien direct avec la programmation ! En prolongement de la saison, les artistes invités dans l'année viendront occuper sur des temps variés les bibliothèques de la Bretagne romantique et du Val d'Ille pour des petites formes spectaculaires, des lectures, des ateliers d'écriture ou de musique. Autant d'ouvertures pour le grand public à la pratique artistique et de rencontres avec l'univers des artistes.

Pour la saison 2015-2016 (9 rendez-vous) :

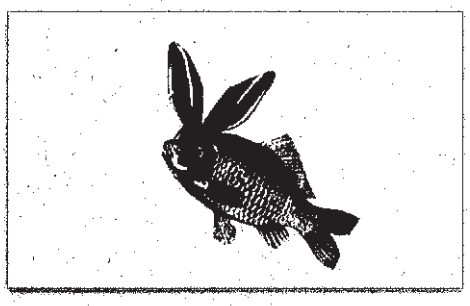

DEC 15 /JAN 16 : ***La carpe et le lapin*** de Alain Michard
En lien avec le spectacle ***Couac***
3 conférences sur l'histoire de l'art - Tout public

- Médiathèque de **Tinténiac**
- Médiathèque de **Melesse**
- Médiathèque de **Combourg**



DEC 2015 : ***Atelier de pratique musicale*** avec Gregaldur
En lien avec le spectacle ***Moi, canard***
Ouvert aux enfants de 7 à 10 ans

- Bibliothèque de **Saint Domineuc**
- Bibliothèque de **Saint Pierre de Plesguen**
- Bibliothèque de **St-Médard-sur-Ille**

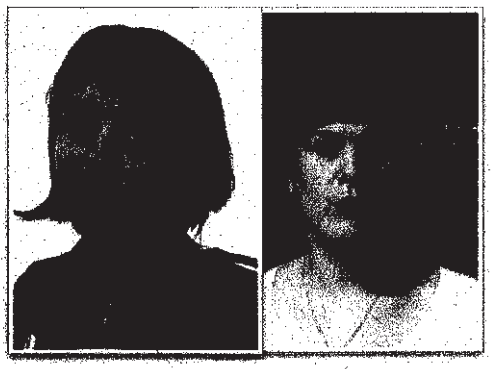

AVRIL 2016 : ***Atelier de pratique théâtrale & lectures publiques*** avec Enora Boëlle
En lien avec la résidence d'écriture de Ramona Badescu & Enora Boëlle au Collège Théophile Briant
Public adolescent

- Bibliothèque de **Dingé**
- Bibliothèque de **Saint-Domineuc**
- Bibliothèque de **La Mézière**

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

L'action culturelle sur le territoire

Partenariats et projets avec les acteurs sociaux et culturels

VOYAGES, le théâtre toutes portes ouvertes : *un nouveau dispositif de rencontres*

Qu'il s'agisse des partenaires associatifs du territoire, des bibliothécaires, des ambassadeurs de l'association, des élus, des enseignants ou des habitants, le Théâtre de Poche propose **un parcours de sensibilisation** pour découvrir les coulisses de la création durant la saison, des rencontres bord plateau avec les artistes, des répétitions ouvertes, des visites du théâtre, des sorties au spectacle dans d'autres lieux pour aller à la rencontre des artistes de la future saison.

FOCUS

WEB TV, un territoire connecté

Un projet pour les 15-25 ans durant 2 années dont la restitution aura lieu au festival BONUS#2017 .

En association avec les partenaires locaux (PIJ Combourg-Tinténiac, internat du lycée professionnel public de Tinténiac, SIVU-anim'6, Familles rurales, AFEL, MJC St-Domineuc... en cours).

Au travers d'une découverte des outils média et des techniques d'interview, les jeunes iront à la rencontre des différents métiers du spectacle et des actions artistiques et culturelles menées par le Théâtre de Poche sur les communautés de communes de la Bretagne romantique et du Val d'Ille (chez l'habitant, dans les bibliothèques, les établissements scolaires, au théâtre). En interrogeant les spectateurs et tous les intervenants d'une saison culturelle, les apprentis

ATELIERS AMATEURS, le théâtre toujours et maintenant la danse !

Ouverts aux enfants, adolescents et adultes, les ateliers du Théâtre de Poche sont menés toute l'année par des comédiens et metteurs en scène professionnels. La pratique théâtrale, la découverte des écritures contemporaines, le parcours du spectateur et la construction d'un spectacle constituent l'essentiel de ce projet.

Nouveau ! Chaque semaine **des ateliers de danse contemporaine** guidés par Corinne Duval (cie Dreamcatcher) pour enfants et adultes seront proposés au théâtre. Le Théâtre de Poche s'associe également à **Extension sauvage** et accueille les ateliers de pratique de danse contemporaine en amateur pour des groupes d'enfants et d'adultes durant des we et les vacances scolaires.

FOCUS

DES RENCONTRES PÉRIPHÉRIQUES
avec l'Université du temps libre de Bretagne romantique ou l'université Rennes 2

Des rendez-vous dédiés, au Théâtre de Poche, pour développer ensemble les thématiques abordées dans certains spectacles de la saison. Par exemple, EN NOVEMBRE 2015, autour de la question palestinienne, l'auteure du spectacle *Décris/Ravage*, Adeline Rosenstein, est invitée à parler de sa recherche sur l'histoire du bassin méditerranéen et de son expérience lors d'une conférence de l'UTL.

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

En milieu scolaire

RESIDENCES ET JUMELAGES en 2015/2016

Le Théâtre de Poche affirme son rôle de **structure culturelle référente** sur le territoire et notamment dans la conduite d'actions de sensibilisation artistiques dans le secteur nord du département.

Tout au long de la saison, le Théâtre de Poche et les établissements entretiennent des liens privilégiés avec l'équipe, les artistes programmés, développent des actions communes de sensibilisation et de pratique (journaux de bord, atelier critique, création de spectacles...) et assistent aux spectacles.

Lycée Chateaubriand de Combourg *(jumelage 2014-2017 avec le soutien de la DRAC Bretagne)*
> 2 semaines banalisées de pratique théâtrale au Théâtre de Poche ou dans les locaux du lycée.
> Des ateliers de pratique théâtrale ponctuels au lycée en lien avec les artistes de la programmation.
> Accueil du spectacle au lycée *Je clique donc je suis* de Thierry Collet

Lycée professionnel Bel Air Tinteniac *(avec le soutien de la Région Bretagne)*
> En collaboration avec le TEEM (Territoires d'Ecritures En Mouvement / Cie Patrick Le Doaré)
> Ateliers de danse au lycée

Collège Germaine Tillion de La Mézière
> Participation au prix Collidram, écritures dramatiques contemporaines - comité de lecture
> Ateliers de pratique théâtrale – mise en voix de textes
> Accueil du spectacle au collège *J'ai trop peur* de David Lescot

Collège Théophile Briant de Tinténiac *(avec le soutien de la DRAC Bretagne)*
> Résidence d'artistes en milieu scolaire : Ramona Badescu et Enora Boëlle
> Collecte de paroles, ateliers d'écriture et de pratique théâtrale

Ecole primaire Notre-Dame de Dol-de-Bretagne (immersion dans une classe ULIS)
> Ateliers de pratique théâtrale
> Restitution publique au Théâtre de Poche

PARCOURS DU SPECTATEUR

Sur toute la saison, dans les établissements scolaires et au théâtre, les élèves bénéficient d'un accompagnement spécifique pour préparer leur venue au spectacle. Ces moments de sensibilisation prennent diverses formes : aux projets dans les classes en lien avec les professeurs, pratique avec les artistes invités lors de stages ponctuels, rencontre avec les équipes à l'issue des représentations. Plus d'un millier d'élèves assiste aux spectacles chaque année.

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Un festival biennal 2017-2019

A partir d'août 2015, le festival BONUS passe en mode biennal !

Pourquoi ?
Pour un festival plus dense, plus riche, sur le modèle de l'édition anniversaire des 40 ans du Théâtre de Poche en 2014 - **et toujours aussi curieux.**

Fort de ses 10 000 visiteurs et plus de 2500 spectateurs en salle, le festival se doit de demeurer un lieu exceptionnel, fourmillant, vital et de conserver un format étendu sur trois jours à chacune de ses éditions.



En 2017, la prochaine biennale verra l'aboutissement du projet WEB TV mené en partenariat avec de nombreuses structures sociales et de loisirs en Bretagne romantique et en Val d'Ille pour mettre en valeur le territoire et révéler ce qui fait la richesse des métiers et des coulisses du spectacle.

Les années paires, la saison jouera les prolongations !

Elle se terminera par deux temps forts festifs, ouverts à tous. **Pour la saison 2015-2016 :**

En mai, le week-end des chantiers professionnels *PLUMES & GOUDRON*

> MAI 2016 : Pour que le public et les professionnels puissent découvrir un maximum d'artistes de la région et d'ailleurs, le Théâtre de Poche ouvrira grand ses portes durant deux jours à des formats courts, des impromptus, des moments charnières du travail de création, afin d'encourager des espaces de tentatives souvent cachés au public.

Et une fin de saison au mois de juin

> JUIN 2016 : *Le Bal sauvage*. A l'occasion de la fête de la musique, en association avec le festival Extension sauvage. Dans une forme festive et participative dans les ruines du château de Hédé, les habitants sont invités à venir danser les mini-créations de chorégraphes emblématiques de la danse contemporaine et à continuer la soirée en dansant, comme il leur plaira !

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

[redacted]

POUVOIR / OU PAS, un cycle de mise en scène

Une commande d'écriture à Pierre-Yves Chapalain - mises en scène Vincent Collet

Un cycle de créations jusqu'en 2019, qui explorera avec une même équipe resserrée autour de quatre acteurs, d'un créateur lumière et décor et d'un metteur en scène, la relation du pouvoir et de l'intime dans trois fictions issues de classiques du 20° siècle réadaptés par Pierre-Yves Chapalain, auteur et metteur en scène breton installé en Finistère. Trois années ponctuées de rencontres, de workshops et de présentations publiques.

3 spectacles avec 4 comédiens :
Aveugles d'après M. Maeterlinck, écriture Pierre-Yves Chapalain > le pouvoir du groupe (Février 2017)
Antigone d'après B. Brecht , écriture Pierre-Yves Chapalain > le pouvoir politique (Février 2018)
Projet Justice (définition en cours) > le pouvoir médiatique et judiciaire (Février 2019)

LA NUIT, LES OMBRES

Une commande d'écriture à Ramona Badescu, mise en scène Enora Boëlle

Création saison 2017-2018
Résidence d'écriture au collège Théophile Briant-Tinténiac, année 2015-2016

Un texte pour trois personnages
Un texte en trois morceaux, comme trois tableaux
Dans chacun des tableaux un dialogue entre deux personnages
Le troisième serait toujours absent.
Il s'agira de voir peut-être, chercher sans doute, autour de ce noyau qu'est l'adolescence, comment s'opère la transformation.

Toujours en diffusion :

Peggy Pickit ... version extérieure – création 2012
de Roland Schimmelpfennig, mes Vincent Collet

Tournée sur le territoire chez l'habitant – juin 2016
Perspectives été 2016 & 2017 : Morlaix, Lanester, Brest, Sarthe ...

Moi, canard – création 2015
de Ramona Badescu, mes Enora Boëlle

Erdre et Gesvres – janvier 2016
Saint-Domineuc – janvier 2016
Liffré – février 2016

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Partenaires culturels de la saison

Partenaires billetterie & agenda 21

Carte Cézam

ANCV- Chèques Vacances

Moxity (billetterie en ligne, sur site internet et page facebook)

> Le festival BONUS est membre de

le Collectif des festivals
engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne

Communication

> Une poursuite de la rationalisation des supports et de la création d'affiches par spectacles.

> Une demande de soutien logistique aux territoires en 2016-2019

- **8000 programmes** de saison 2015-2016
- **20000 programmes** pour BONUS #5
- Newsletter mensuelle
- Comptes Twiter et Facebook
- Communication mensuelle + flyers pour certains événements ponctuels dans les commerces, mairies, bibliothèques, centres culturels…
- **Affichage mensuel** (10 affiches 120x176 + 150 affiches 35x50)

> La saison 2015-2016 est un événement Télérama

& des partenaires médias toute l'année

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Des tarifs simplifiés & avantageux

TARIF A : 13€/10€/8€

13€ Tarif plein
10€ Tarif *réduit (Carte de poche, demandeur d'emploi, minima sociaux, groupes)*
8€ Tarif jeune *(- 26 ans, étudiants)*

+ **Pass Famille** *(pour certains spectacles)* >> A partir de 1 adulte+2 enfants (-16 ans)> 8€ par personne

TARIF B : 10€/8€/6€ *(en itinérance & très jeune public)*

10€ Tarif plein
8€ Tarif *réduit (Carte de poche, demandeur d'emploi, minima sociaux, groupes)*
6€ Tarif jeune *(- 26 ans, étudiants)*

CARTE DE POCHE : BÉNÉFICIEZ DU TARIF RÉDUIT DÈS LE 1ER SPECTACLE !

La Carte de Poche est accessible gratuitement à tous les membres des associations du territoire *(qui adhèrent au joli collectif)*, aux adhérents des bibliothèques, aux adhérents du joli collectif.

ABONNEMENT : RESERVEZ 4 SPECTACLES, LE 5ÈME EST OFFERT !

L'abonnement, à partir de 4 spectacles, permet aux spectateurs de réserver à l'avance leurs spectacles de la saison en bénéficiant systématiquement du Tarif Carte de Poche ET de bénéficier du 5ème spectacle offert.

Partenaires financiers publics

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

ANNEXE 2

Orientations budgétaires prévisionnelles pour 2016-2017-2018-2019

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

MAJ 06/11/15	BUDGET GLOBAL 2016	THEATRE	COMPAGNIE	BONUS	TOTAL
		Prévisionnel	*Prévisionnel*	*Prévisionnel*	*Prévisionnel*
	CHARGES	**332 358 €**	**72 737 €**	**15 000 €**	**420 095 €**
60	**ACHAT**	**110 911 €**	**1 690 €**	**- €**	**112 601 €**
604	**Etudes et prestations de services**	**89 182 €**		**- €**	**89 182 €**
604100000	Coproduction saison	13 500 €			13 500 €
604200000	Achat de spectacles saison	72 182 €		- €	72 182 €
604300000	Achats prest. artistique (biblio)	3 500 €		- €	3 500 €
604400000	Achats prest. artistique Cie		- €		- €
605	**Achat matériels équipements et travaux**	**6 079 €**	**- €**	**- €**	**6 079 €**
605000000	Catering-alimentation saison	6 079 €		- €	6 079 €
605010000	Catering-alimentation Cie		- €		- €
606	**Achats non stockés matières et fournitures**	**12 850 €**	**1 690 €**	**- €**	**14 540 €**
606110000	Compteur forain			- €	- €
606300000	Fournitures d'entretien et équipement saison	5 600 €		- €	5 600 €
60631000	Fournitures théatre (alimentaire)	200 €			200 €
60633000	Décors & Costumes	- €	1 100 €		1 100 €
60634000	Frais de régie Cie		590 €		590 €
606400000	Fournitures Administratives	2 000 €	- €	- €	2 000 €
606410000	Materiel Informatique logiciels	5 050 €			5 050 €
606600000	Carburant / Materiel loué	- €	- €	- €	- €
607	**Achats de Marchandises**	**2 800 €**	**- €**	**- €**	**2 800 €**
607000000	Achats marchandises bar saison	2 300 €		- €	2 300 €
607010000	Achats marchandises bar Festival			- €	- €
607100000	Achat librairie	500 €		- €	500 €
607120000	Achat merchandising			- €	- €
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**7 500 €**	**- €**	**- €**	**7 500 €**
611000000	Sous-traitance générale			- €	- €
611110000	Captation vidéo Cie				- €
613200000	Locations immobilières	2 100 €	- €	- €	2 100 €
613500000	Locations mobilières	1 500 €	- €	- €	1 500 €
613510000	Tpe Bancaire			- €	- €
615600000	Maintenance informatique	2 300 €			2 300 €
616000000	Primes d'assurance saison	1 000 €		- €	1 000 €
618100000	Documentation Générale	600 €			600 €
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**28 985 €**	**7 304 €**	**- €**	**36 289 €**
622	**Rémunérations d'intermédiaires et honoraires**	**3 000 €**	**3 400 €**	**- €**	**6 400 €**
622000000	Rémunérations d'intermediaires	- €		- €	- €
622100000	Honoraires	3 000 €		- €	3 000 €
623	**Publicité / Communication / RP**	**9 830 €**	**- €**	**- €**	**9 830 €**
623001000	Publicité cie		- €		- €
623050000	Publicité - Affichage	600 €		- €	600 €
623500000	Imprimés : Programme-Flyers-Affiches	9 230 €		- €	9 230 €
625	**Déplacements & missions**	**11 605 €**	**3 904 €**	**- €**	**15 509 €**
625100000	Déplacements / missions	4 643 €	3 904 €	- €	8 547 €
625210000	Déplacements compagnies	6 962 €		- €	6 962 €
626	**Frais postaux & telecom**	**3 200 €**	**- €**	**- €**	**3 200 €**
626000000	Frais postaux et telecoms	2 000 €	- €	- €	2 000 €
626100000	Telecom Orange	1 200 €		- €	1 200 €
627	**Services bancaires & assimilés**	**1 000 €**	**- €**	**- €**	**1 000 €**
62700000	Services bancaires	1 000 €		- €	1 000 €
628	**Cotisations & adhésions**	**350 €**		**- €**	**350 €**
628100000	Cotisations	350 €		- €	350 €
63	**IMPOTS & TAXES**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**
631200000	Taxe d'apprentissage				- €
631300000	Taxe sur les salaires				- €
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**174 764 €**	**61 743 €**	**- €**	**236 507 €**
640000000	Rémuneration du personnel cout employeur	**170 356 €**	**61 743 €**	- €	232 099 €
6480000000	Autres charges de personnel	**2 500 €**	**- €**	- €	2 500 €
647100000	Gratifications de stage ou service civique	**1 908 €**		- €	1 908 €
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION**	**7 198 €**	**- €**	**- €**	**7 198 €**
651100000	Droits d'auteurs	7 198 €	- €	- €	7 198 €
68	**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**	**3 000 €**	**2 000 €**	***15 000 €***	**20 000 €**
681100000	Dot ammort immo corp	- €	- €	- €	- €
687500000	FONDS ASSO	3 000 €	2 000 €	15 000 €	20 000 €
	PRODUITS	**330 358 €**	**79 737 €**	**10 000 €**	**420 095 €**
70	**VENTES DE PRODUITS**	**56 608 €**	**38 887 €**	**- €**	**95 495 €**
706	**Prestations de services**	**49 008 €**	**37 887 €**	**- €**	**86 895 €**
706010000	Spectacles-Créations Théâtre	16 273 €	1 000 €		17 273 €
706020000	Coproduction Compagnie		- €		- €
706030000	Ventes Cession Compagnie		36 887 €		36 887 €
706600000	Defraiement sur prestation				- €
706100000	Recettes Spectacles saison	26 485 €		- €	26 485 €
706150000	Recettes actions culturelles	6 250 €		- €	6 250 €
707	**Vente de Marchandises**	**5 500 €**	**- €**	**- €**	**5 500 €**
707010000	Recettes bar saison	5 000 €		- €	5 000 €
707020000	Recettes librairie	500 €		- €	500 €
708	**Produits des activités annexes**	**2 100 €**	**1 000 €**	**- €**	**3 100 €**
708200000	Adhésions asso	500 €			500 €
708300000	Mise à dispo Théâtre	1 600 €			1 600 €
				- €	
74	**SUBVENTIONS**	**273 750 €**	**40 850 €**	**10 000 €**	**314 600 €**
740200000	Leader	35 000 €			45 000 €
740201000	Ville de Hede	11 000 €	2 000 €	- €	13 000 €
740202000	Sub Com Bret Rom	76 000 €	4 000 €	- €	80 000 €
740103000	Sub Cons General	56 000 €	10 000 €	- €	66 000 €
740104000	Sub Region Fonctionnement	25 000 €	10 000 €	10 000 €	45 000 €
740104001	Sub Region Aide à l'emploi	6 500 €	6 500 €		
740206000	Subv Val d'Ille	32 000 €	3 000 €	- €	45 000 €
740205000	Subv DRAC	17 650 €	3 350 €	- €	21 000 €
740000000	Autres subventions	12 800 €		- €	12 800 €
740810000	Aide à l'emploi	1 800 €	- €	- €	1 800 €
	RESULTAT	**- 2 000 €**	**7 000 €**	**- 5 000 €**	**- 0 €**

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

MAJ 06/11/15	BUDGET GLOBAL 2017	THEATRE Prévisionnel	COMPAGNIE Prévisionnel	BONUS Prévisionnel	TOTAL Prévisionnel
	CHARGES	**315 920 €**	**72 737 €**	**107 648 €**	**496 305 €**
60	**ACHAT**	**96 900 €**	**1 690 €**	**51 050 €**	**149 640 €**
604	**Etudes et prestations de services**	**76 182 €**		**35 000 €**	**111 182 €**
604100000	Coproduction saison	6 500 €			6 500 €
604200000	Achat de spectacles saison	66 182 €		25 000 €	91 182 €
604300000	Achats prest. artistique (biblio)	3 500 €		10 000 €	13 500 €
604400000	Achats prest. artistique Cie		- €		- €
605	**Achat matériels équipements et travaux**	**5 368 €**	**- €**	***300 €***	**5 668 €**
605000000	Catering-alimentation saison	5 368 €		300 €	5 668 €
605010000	Catering-alimentation Cie		- €		- €
606	**Achats non stockés matières et fournitures**	**12 850 €**	**1 690 €**	**3 250 €**	**17 790 €**
606110000	Compteur forain			- €	- €
606300000	Fournitures d'entretien et équipement saison	5 600 €		2 950 €	8 550 €
60631000	Fournitures théatre (alimentaire)	200 €			200 €
60633000	Décors & Costumes	- €	1 100 €		1 100 €
60634000	Frais de régie Cie		590 €		590 €
606400000	Fournitures Administratives	2 000 €	- €	- €	2 000 €
606410000	Materiel Informatique logiciels	5 050 €			5 050 €
606600000	Carburant / Materiel loué	- €	- €	300 €	300 €
607	**Achats de Marchandises**	**2 500 €**	**- €**	***12 500 €***	**15 000 €**
607000000	Achats marchandises bar saison	2 000 €		7 500 €	9 500 €
607010000	Achats marchandises bar Festival			4 800 €	4 800 €
607100000	Achat librairie	500 €		- €	500 €
607120000	Achat merchandising			200 €	200 €
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**7 050 €**	**- €**	***5 650 €***	**12 700 €**
611000000	Sous-traitance générale			800 €	800 €
611110000	Captation vidéo Cie				- €
613200000	Locations immobilières	1 950 €	- €	300 €	2 250 €
613500000	Locations mobilières	1 200 €	- €	4 000 €	5 200 €
613510000	Tpe Bancaire			50 €	50 €
615600000	Maintenance informatique	2 300 €			2 300 €
616000000	Primes d'assurance saison	1 000 €		500 €	1 500 €
618100000	Documentation Générale	600 €			600 €
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**27 565 €**	**7 304 €**	***12 000 €***	**46 869 €**
622	**Rémunérations d'intermédiaires et honoraires**	**3 000 €**	**3 400 €**	**- €**	**6 400 €**
622000000	Rémunérations d'intermediaires	- €		- €	- €
622100000	Honoraires	3 000 €		- €	3 000 €
623	**Publicité / Communication / RP**	**8 960 €**	**- €**	***7 700 €***	**16 660 €**
623001000	Publicité cie		- €		- €
623050000	Publicité - Affichage	550 €		4 500 €	5 050 €
623500000	Imprimés : Programme-Flyers-Affiches	8 410 €		3 200 €	11 610 €
625	**Déplacements & missions**	**11 055 €**	**3 904 €**	**3 500 €**	**18 459 €**
625100000	Déplacements / missions	4 643 €	3 904 €	500 €	9 047 €
625210000	Déplacements compagnies	6 412 €		3 000 €	9 412 €
626	**Frais postaux & telecom**	**3 200 €**	**- €**	***800 €***	**4 000 €**
626000000	Frais postaux et telecoms	2 000 €	- €	800 €	2 800 €
626100000	Telecom Orange	1 200 €		- €	1 200 €
627	**Services bancaires & assimilés**	**1 000 €**	**- €**	**- €**	**1 000 €**
62700000	Services bancaires	1 000 €		- €	1 000 €
628	**Cotisations & adhésions**	**350 €**		**- €**	**350 €**
628100000	Cotisations	350 €		**- €**	350 €
63	**IMPOTS & TAXES**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**
631200000	Taxe d'apprentissage				- €
631300000	Taxe sur les salaires				- €
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**174 792 €**	**61 743 €**	**33 698 €**	**270 233 €**
640000000	Rémuneration du personnel cout employeur	**171 232 €**	**61 743 €**	32 850 €	265 825 €
6480000000	Autres charges de personnel	**2 500 €**	**- €**	- €	2 500 €
647100000	Gratifications de stage ou service civique	**1 060 €**		848 €	1 908 €
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION**	**6 613 €**	**- €**	**5 250 €**	**11 863 €**
651100000	Droits d'auteurs	6 613 €	- €	5 250 €	11 863 €
68	**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**	**3 000 €**	**2 000 €**	**- €**	**5 000 €**
681100000	Dot ammort immo corp	- €	- €	- €	- €
687500000	FONDS ASSO	3 000 €	2 000 €	- €	5 000 €
	PRODUITS	**309 420 €**	**79 237 €**	**107 648 €**	**496 305 €**
70	**VENTES DE PRODUITS**	**58 410 €**	**38 887 €**	**54 500 €**	**151 797 €**
706	**Prestations de services**	**47 379 €**	**37 887 €**	**35 000 €**	**120 266 €**
706010000	Spectacles-Créations Théâtre	16 273 €	1 000 €		17 273 €
706020000	Coproduction Compagnie		- €		- €
706030000	Ventes Cession Compagnie		36 887 €		36 887 €
706600000	Defraiement sur prestation				- €
706100000	Recettes Spectacles saison	24 856 €		35 000 €	59 856 €
706150000	Recettes actions culturelles	6 250 €		- €	6 250 €
707	**Vente de Marchandises**	**5 931 €**	**- €**	**15 500 €**	**21 431 €**
707010000	Recettes bar	4 380 €		15 000 €	19 380 €
707020000	Recettes librairie	1 551 €		500 €	2 051 €
708	**Produits des activités annexes**	**5 100 €**	**1 000 €**	**4 000 €**	**10 100 €**
708200000	Adhésions asso	500 €			500 €
708300000	Mise à dispo Théâtre	4 600 €			4 600 €
				4 000 €	
74	**SUBVENTIONS**	**251 010 €**	**40 350 €**	**53 148 €**	**344 508 €**
740200000	Leader	35 000 €			35 000 €
740201000	Ville de Hede	8 000 €	2 000 €	3 000 €	13 000 €
740202000	Sub Com Bret Rom	64 700 €	4 000 €	14 300 €	83 000 €
740103000	Sub Cons General	46 000 €	10 000 €	14 000 €	70 000 €
740104000	Sub Region Fonctionnement	28 000 €	10 000 €	10 000 €	48 000 €
740104001	Sub Region Emploi Associatif	6 500 €	6 500 €		13 000 €
740206000	Subv Val d'Ille	31 000 €	3 000 €	6 000 €	40 000 €
740205000	Subv DRAC	22 650 €	3 350 €	- €	26 000 €
740000000	Autres subventions	8 600 €		5 000 €	13 600 €
740810000	Aide à l'emploi	1 060 €	- €	848 €	1 908 €
	RESULTAT	**-** **6 500 €**	**6 500 €**	**- €**	**-** **0 €**

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

MAJ 08/12/15	BUDGET GLOBAL 2018	THEATRE	COMPAGNIE	BONUS	TOTAL
		Prévisionnel	*Prévisionnel*	*Prévisionnel*	*Prévisionnel*
	CHARGES	**362 406 €**	**75 689 €**	**15 000 €**	**453 095 €**
60	**ACHAT**	**120 823 €**	**1 690 €**	**- €**	**122 513 €**
604	**Etudes et prestations de services**	**98 182 €**		**- €**	**98 182 €**
604100000	Coproduction saison	13 500 €			13 500 €
604200000	Achat de spectacles saison	81 182 €		- €	81 182 €
604300000	Achats prest. artistique (biblio)	3 500 €		- €	3 500 €
604400000	Achats prest. artistique Cie		- €		- €
605	**Achat matériels équipements et travaux**	**6 991 €**	**- €**	**- €**	**6 991 €**
605000000	Catering-alimentation saison	6 991 €		- €	6 991 €
605010000	Catering-alimentation Cie		- €		- €
606	**Achats non stockés matières et fournitures**	**12 850 €**	**1 690 €**	**- €**	**14 540 €**
606110000	Compteur forain			- €	- €
606300000	Fournitures d'entretien et équipement saison	5 600 €		- €	5 600 €
60631000	Fournitures théatre (alimentaire)	200 €			200 €
60633000	Décors & Costumes	- €	1 100 €		1 100 €
60634000	Frais de régie Cie		590 €		590 €
606400000	Fournitures Administratives	2 000 €	- €	- €	2 000 €
606410000	Materiel Informatique logiciels	5 050 €			5 050 €
606600000	Carburant / Materiel loué	- €	- €	- €	- €
607	**Achats de Marchandises**	**2 800 €**	**- €**	**- €**	**2 800 €**
607000000	Achats marchandises bar saison	2 300 €		- €	2 300 €
607010000	Achats marchandises bar Festival			- €	- €
607100000	Achat librairie	500 €		- €	500 €
607120000	Achat merchandising			- €	- €
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**7 700 €**	**- €**	**- €**	**7 700 €**
611000000	Sous-traitance générale			- €	- €
611110000	Captation vidéo Cie				- €
613200000	Locations immobilières	2 100 €	- €	- €	2 100 €
613500000	Locations mobilières	1 500 €	- €	- €	1 500 €
613510000	Tpe Bancaire			- €	- €
615600000	Maintenance informatique	2 300 €			2 300 €
616000000	Primes d'assurance saison	1 000 €		- €	1 000 €
618100000	Documentation Générale	800 €			800 €
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**31 985 €**	**7 304 €**	**- €**	**39 289 €**
622	**Rémunérations d'intermédiaires et honoraires**	**3 000 €**	**3 400 €**	**- €**	**6 400 €**
622000000	Rémunérations d'intermediaires	- €		- €	- €
622100000	Honoraires	3 000 €		- €	3 000 €
623	**Publicité / Communication / RP**	**11 830 €**	**- €**	**- €**	**11 830 €**
623001000	Publicité cie		- €		- €
623050000	Publicité - Affichage	600 €		- €	600 €
623500000	Imprimés : Programme-Flyers-Affiches	11 230 €		- €	11 230 €
625	**Déplacements & missions**	**12 105 €**	**3 904 €**	**- €**	**16 009 €**
625100000	Déplacements / missions	5 143 €	3 904 €	- €	9 047 €
625210000	Déplacements compagnies	6 962 €		- €	6 962 €
626	**Frais postaux & telecom**	**3 700 €**	**- €**	**- €**	**3 700 €**
626000000	Frais postaux et telecoms	2 500 €	- €	- €	2 500 €
626100000	Telecom Orange	1 200 €		- €	1 200 €
627	**Services bancaires & assimilés**	**1 000 €**	**- €**	**- €**	**1 000 €**
62700000	Services bancaires	1 000 €		- €	1 000 €
628	**Cotisations & adhésions**	**350 €**		**- €**	**350 €**
628100000	Cotisations	350 €		- €	350 €
63	**IMPOTS & TAXES**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**
631200000	Taxe d'apprentissage				- €
631300000	Taxe sur les salaires				- €
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**189 922 €**	**64 695 €**	**- €**	**254 617 €**
640000000	Rémuneration du personnel cout employeur	**185 514 €**	**64 695 €**	- €	250 209 €
6480000000	Autres charges de personnel	**2 500 €**	**- €**	- €	2 500 €
647100000	Gratifications de stage ou service civique	**1 908 €**		- €	1 908 €
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION**	**8 976 €**	**- €**	**- €**	**8 976 €**
651100000	Droits d'auteurs	8 976 €	- €	- €	8 976 €
68	**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**	**3 000 €**	**2 000 €**	***15 000 €***	**20 000 €**
681100000	Dot ammort immo corp	- €	- €	- €	- €
687500000	FONDS ASSO	3 000 €	2 000 €	15 000 €	20 000 €
	PRODUITS	**361 858 €**	**81 237 €**	**10 000 €**	**453 095 €**
70	**VENTES DE PRODUITS**	**56 608 €**	**38 887 €**	**- €**	**95 495 €**
706	**Prestations de services**	**49 008 €**	**37 887 €**	**- €**	**86 895 €**
706010000	Spectacles-Créations Théâtre	16 273 €	1 000 €		17 273 €
706020000	Coproduction Compagnie		- €		- €
706030000	Ventes Cession Compagnie		36 887 €		36 887 €
706600000	Defraiement sur prestation				- €
706100000	Recettes Spectacles saison	26 485 €		- €	26 485 €
706150000	Recettes actions culturelles	6 250 €		- €	6 250 €
707	**Vente de Marchandises**	**5 500 €**	**- €**	**- €**	**5 500 €**
707010000	Recettes bar saison	5 000 €		- €	5 000 €
707020000	Recettes librairie	500 €		- €	500 €
708	**Produits des activités annexes**	**2 100 €**	**1 000 €**	**- €**	**3 100 €**
708200000	Adhésions asso	500 €			500 €
708300000	Mise à dispo Théâtre	1 600 €			1 600 €
				- €	
74	**SUBVENTIONS**	**305 250 €**	**42 350 €**	**10 000 €**	**347 600 €**
740200000	Leader	35 000 €			45 000 €
740201000	Ville de Hede	11 000 €	2 000 €	- €	13 000 €
740202000	Sub Com Bret Rom	85 000 €	5 000 €	- €	90 000 €
740103000	Sub Cons General	60 000 €	10 000 €	- €	70 000 €
740104000	Sub Region Fonctionnement	31 000 €	12 000 €	10 000 €	53 000 €
740104000	Sub Region Emploi Associatif	5 000 €	5 000 €	- €	20 000 €
740206000	Subv Val d'Ille	37 000 €	3 000 €	- €	50 000 €
740205000	Subv DRAC	26 650 €	3 350 €	- €	30 000 €
740000000	Autres subventions	12 800 €		- €	12 800 €
740810000	Aide à l'emploi	1 800 €	- €	- €	1 800 €
	RESULTAT	**- 548 €**	**5 548 €**	**- 5 000 €**	**0 €**

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

MAJ 06/11/15	BUDGET GLOBAL 2019	THEATRE	COMPAGNIE	BONUS	TOTAL
		Prévisionnel	*Prévisionnel*	*Prévisionnel*	*Prévisionnel*
	CHARGES	**334 372 €**	**76 289 €**	**129 833 €**	**540 494 €**
60	**ACHAT**	**96 900 €**	**1 690 €**	**53 150 €**	**151 740 €**
604	**Etudes et prestations de services**	**76 182 €**		**35 000 €**	**111 182 €**
604100000	Coproduction saison	6 500 €			6 500 €
604200000	Achat de spectacles saison	66 182 €		25 000 €	91 182 €
604300000	Achats prest. artistique (biblio)	3 500 €		10 000 €	13 500 €
604400000	Achats prest. artistique Cie		- €		- €
605	**Achat matériels équipements et travaux**	**5 368 €**	**- €**	***300 €***	**5 668 €**
605000000	Catering-alimentation saison	5 368 €		300 €	5 668 €
605010000	Catering-alimentation Cie		- €		- €
606	**Achats non stockés matières et fournitures**	**12 850 €**	**1 690 €**	**4 000 €**	**18 540 €**
606110000	Compteur forain			- €	- €
606300000	Fournitures d'entretien et équipement saison	5 600 €		3 500 €	9 100 €
60631000	Fournitures théatre (alimentaire)	200 €			200 €
60633000	Décors & Costumes	- €	1 100 €		1 100 €
60634000	Frais de régie Cie		590 €		590 €
606400000	Fournitures Administratives	2 000 €	- €	- €	2 000 €
606410000	Materiel Informatique logiciels	5 050 €			5 050 €
606600000	Carburant / Materiel loué	- €	- €	500 €	500 €
607	**Achats de Marchandises**	**2 500 €**	**- €**	***13 850 €***	**16 350 €**
607000000	Achats marchandises bar saison	2 000 €		8 000 €	10 000 €
607010000	Achats marchandises bar Festival			5 500 €	5 500 €
607100000	Achat librairie	500 €		- €	500 €
607120000	Achat merchandising			350 €	350 €
61	**SERVICES EXTERIEURS**	**7 050 €**	**- €**	***7 885 €***	**14 935 €**
611000000	Sous-traitance générale			1 200 €	1 200 €
611110000	Captation vidéo Cie				- €
613200000	Locations immobilières	1 950 €	- €	500 €	2 450 €
613500000	Locations mobilières	1 200 €	- €	5 335 €	6 535 €
613510000	Tpe Bancaire			50 €	50 €
615600000	Maintenance informatique	2 300 €			2 300 €
616000000	Primes d'assurance saison	1 000 €		800 €	1 800 €
618100000	Documentation Générale	600 €			600 €
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**27 565 €**	**7 304 €**	***12 000 €***	**46 869 €**
622	**Rémunérations d'intermédiaires et honoraires**	**3 000 €**	**3 400 €**	**- €**	**6 400 €**
622000000	Rémunérations d'intermediaires	- €		- €	- €
622100000	Honoraires	3 000 €		- €	3 000 €
623	**Publicité / Communication / RP**	**8 960 €**	**- €**	***7 700 €***	**16 660 €**
623001000	Publicité cie		- €		- €
623050000	Publicité - Affichage	550 €		4 500 €	5 050 €
623500000	Imprimés : Programme-Flyers-Affiches	8 410 €		3 200 €	11 610 €
625	**Déplacements & missions**	**11 055 €**	**3 904 €**	**3 500 €**	**18 459 €**
625100000	Déplacements / missions	4 643 €	3 904 €	500 €	9 047 €
625210000	Déplacements compagnies	6 412 €		3 000 €	9 412 €
626	**Frais postaux & telecom**	**3 200 €**	**- €**	***800 €***	**4 000 €**
626000000	Frais postaux et telecoms	2 000 €	- €	800 €	2 800 €
626100000	Telecom Orange	1 200 €		- €	1 200 €
627	**Services bancaires & assimilés**	**1 000 €**	**- €**	**- €**	**1 000 €**
62700000	Services bancaires	1 000 €		- €	1 000 €
628	**Cotisations & adhésions**	**350 €**		**- €**	**350 €**
628100000	Cotisations	350 €		**- €**	350 €
63	**IMPOTS & TAXES**	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**
631200000	Taxe d'apprentissage				- €
631300000	Taxe sur les salaires				- €
64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**193 244 €**	**65 295 €**	***51 548 €***	**310 087 €**
640000000	Rémuneration du personnel cout employeur	**188 836 €**	**65 295 €**	50 700 €	304 831 €
6480000000	Autres charges de personnel	**2 500 €**	**- €**	- €	2 500 €
647100000	Gratifications de stage ou service civique	**1 908 €**		848 €	2 756 €
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION**	**6 613 €**	**- €**	***5 250 €***	**11 863 €**
651100000	Droits d'auteurs	6 613 €	- €	5 250 €	11 863 €
68	**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**	**3 000 €**	**2 000 €**	**- €**	**5 000 €**
681100000	Dot ammort immo corp	- €	- €	- €	- €
687500000	FONDS ASSO	3 000 €	2 000 €	- €	5 000 €
	PRODUITS	**347 109 €**	**85 737 €**	**107 648 €**	**540 494 €**
70	**VENTES DE PRODUITS**	**54 859 €**	**38 887 €**	**54 500 €**	**148 246 €**
706	**Prestations de services**	**47 379 €**	**37 887 €**	**35 000 €**	**120 266 €**
706010000	Spectacles-Créations Théâtre	16 273 €	1 000 €		17 273 €
706020000	Coproduction Compagnie		- €		- €
706030000	Ventes Cession Compagnie		36 887 €		36 887 €
706600000	Defraiement sur prestation				- €
706100000	Recettes Spectacles saison	24 856 €		35 000 €	59 856 €
706150000	Recettes actions culturelles	6 250 €		- €	6 250 €
707	**Vente de Marchandises**	**5 380 €**	**- €**	**15 500 €**	**20 880 €**
707010000	Recettes bar	4 380 €		15 000 €	19 380 €
707020000	Recettes librairie	1 000 €		500 €	1 500 €
708	**Produits des activités annexes**	**2 100 €**	**1 000 €**	**4 000 €**	**7 100 €**
708200000	Adhésions asso	500 €			500 €
708300000	Mise à dispo Théâtre	1 600 €			1 600 €
				4 000 €	
74	**SUBVENTIONS**	**292 250 €**	**46 850 €**	**53 148 €**	**392 248 €**
740200000	Leader	35 000 €			35 000 €
740201000	Ville de Hede	11 000 €	2 000 €	3 000 €	16 000 €
740202000	Sub Com Bret Rom	71 700 €	4 000 €	14 300 €	90 000 €
740103000	Sub Cons General	62 000 €	10 000 €	14 000 €	86 000 €
740104000	Sub Region Fonctionnement	31 000 €	15 000 €	10 000 €	56 000 €
740104001	Sub Region aide à l'emploi associatif Renouvellement	7 500 €	7 500 €		15 000 €
740206000	Subv Val d'Ille	37 000 €	3 000 €	6 000 €	46 000 €
740205000	Subv DRAC	26 650 €	3 350 €	- €	30 000 €
740000000	Autres subventions	8 600 €		5 000 €	13 600 €
740810000	Aide à l'emploi	1 800 €	- €	848 €	2 648 €
	RESULTAT	**12 737 €**	**9 448 €**	**- 22 185 €**	**0 €**

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

ANNEXE 3

Modalités de versement spécifiques pour chaque collectivité publique

Le versement des subventions interviendra de la manière suivante :

Pour la Commune d'Hédé-Bazouges

La commune de Hédé-Bazouges s'engage à verser annuellement la subvention en 2 temps :

- 8 000 € début d'année civile (janvier février)

- 4000 € après examen du dossier de demande et vote du budget de la collectivité (avril mai)

Pour la Communauté de communes de la Bretagne Romantique

La communauté de communes s'engage à voter annuellement le montant de son aide à l'association le Joli Collectif, dans le cadre de cette convention pluriannuelle d'objectifs et dans le respect du vote par le conseil communautaire de son budget primitif.
Une convention financière, qui fixera les modalités de versement de la subvention, sera établie chaque année avec l'association.

Pour la Communauté de communes du Val d'Ille

La subvention s'effectue annuellement, après examen du dossier de demande de subvention par la commission culture.
La Communauté de Communes du Val d'Ille prévoit, pour les subventions dans le cadre de conventions d'objectifs, le versement d'un acompte de 40% lors du 1er semestre et du solde en octobre.

Pour le Département d'Ille-et-Vilaine

La subvention s'effectue annuellement en un seul versement, après examen du dossier de demande de subvention par la commission permanente du conseil général. Une convention financière, établie entre le département et le bénéficiaire, précisera les modalités de versement pour chaque exercice budgétaire.

Pour la Région Bretagne

La Région s'engage à voter le montant de son aide à l'association Le joli collectif chaque année dans le cadre de cette convention et dans le respect du vote du Budget primitif.
Une convention financière sera établie annuellement avec la structure pour fixer avec elle les modalités de versement de cette subvention.

Pour la DRAC Bretagne

Pour la Commune de Saint-Domineuc

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

ANNEXE 4

Outil de pilotage des objectifs stratégiques

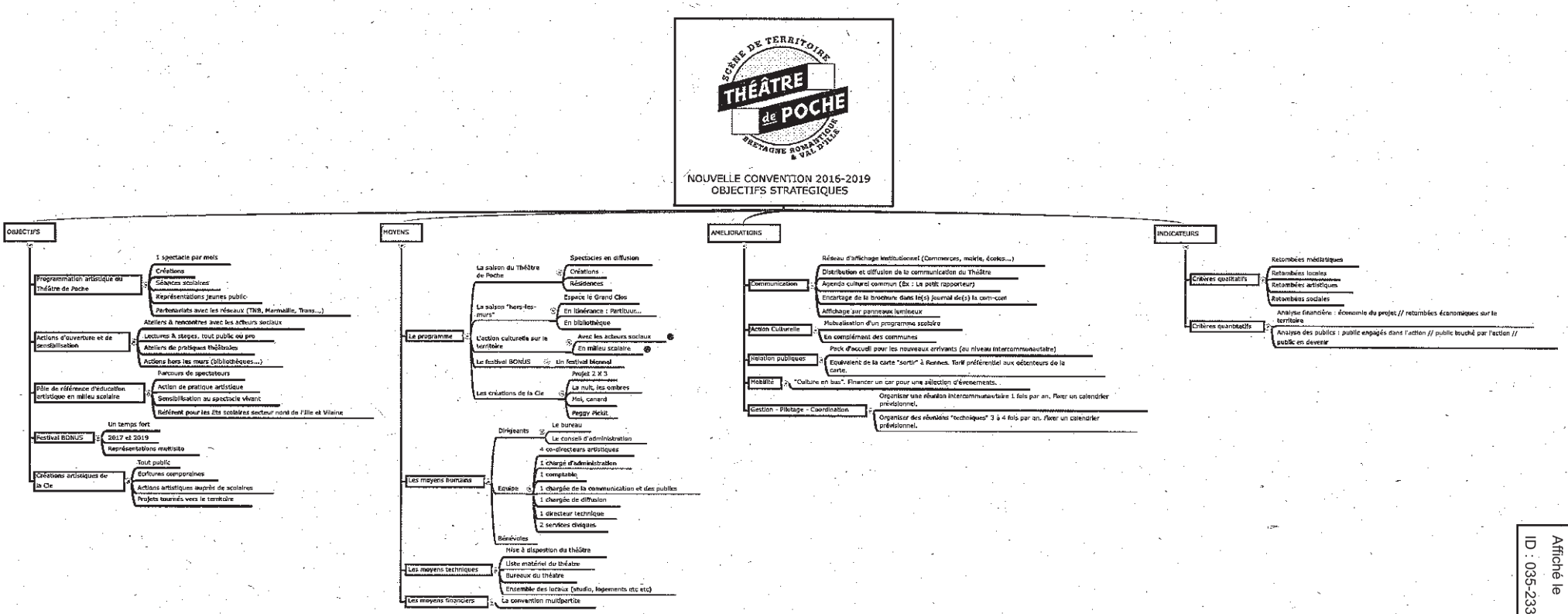

500

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Abondements d'opérations **Annexe n° 4**

Programme P_0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles

Chapitre 933 DC/SADT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	Vote initial		Montant Affecté (en euros)	Montant proposé (en Euros)	Total (en euros)
			N°	Date			
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE PONTIVY 56300 PONTIVY	13005638	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2013-2014-2015-2016	13-0711/5	04/07/2013	84 800,00	40 000,00	124 800,00
THEATRE L' ENTRESORT 29600 MORLAIX	15000756	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 (2ème attribution) dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2016-2017	15_0711_03	16/04/2015	95 000,00	50 000,00	145 000,00
L' ART DANS LES CHAPELLES 56930 PLUMELIAU	15001263	Projet artistique et culturel au titre de 2016 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2016-2017	15_0711_03	16/04/2015	78 000,00	78 000,00	156 000,00
EPCC FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN BRETAGNE 35011 RENNES	15008435	Contribution au titre de l'année 2016 (2ème attribution)	15_0711_07	19/11/2015	200 000,00	450 000,00	650 000,00
LE JARDIN MODERNE 35000 RENNES	15005424	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2016-2017-2018	15_0711_05	02/07/2015	16 250,00	65 000,00	81 250,00
LE FOURNEAU 29200 BREST	13010349	Projet artistique et culturel au titre de l'année 2016 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2014-2015-2016-2017	14-0711/1	13/02/2014	470 000,00	225 000,00	695 000,00
RENNES (LA CRIEE CENTRE D'ART COMTEMPORAIN) 35000 RENNES	13001224	Projet artistique et culturel de "La Criée"au titre de l'année 2016 dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2013-2014-2015-2016	13-0711/6	03/10/2013	105 000,00	35 000,00	140 000,00
LES TOMBEES DE LA NUIT 3500 RENNES	15003191	Édition 2016 du festival 'Les Tombées de la Nuit' dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2016	15_0711_03	16/04/2015	230 000,00	150 000,00	380 000,00

Total abondements sur AE ouverte **1 093 000,00**

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500015-20160509-16_0601_02-DE

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

Annexe n°5

Prorogation de la convention CR 2014 – 0110 du 26 décembre 2013

Délibération n° 455 du 7 octobre 2013

Entre

La Ville de Rennes

La Criée – Centre d'Art Contemporain

La Région Bretagne

Le Département d'Ille-et-Vilaine

L'Etat

Entre :

La Ville de Rennes – La Criée Centre d'Art Contemporain, représentée par son Maire Mme Nathalie APPERE, agissant en cette qualité en vertu de la délibération n°455 du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2013,

Ci-dessus dénommée "La Criée",

D'une part,

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

ET :

L'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication, représenté par M. Patrick STRZODA, Préfet de la Région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

La Région Bretagne, représentée par son Président,Jean-Yves LE DRIAN , agissant en vertu de la délibération n°16_0601_02 de la Commission permanente du Conseil régional de Bretagne en date du 9 mai 2016,

Le Département d'Ille-et-Vilaine, représenté par son Président, M. Jean-Luc CHENUT, agissant en vertu d'une délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en date du .25 avril 2016

Ci-après désignés, “ les partenaires financeurs ” ou “ les collectivités publiques ”

Préambule

Par convention CR 2014 – 0110 du 26 décembre 2013, approuvé par délibération n°455 du Conseil Municipal du 7 octobre 2013, il a été convenu d'accompagner le projet artistique et culturel conçu et porté par la Directrice de La Criée, et de fixer les objectifs pertinents, susceptibles d'évaluation. L'inspection de la direction générale de la création artistique du Ministère de la Culture et de la Communication procédera à l'évaluation de la convention au cours de l'année 2016.

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2015.

En vue de la préparation de la nouvelle convention il est proposé de proroger la convention CR 2014 – 0110.

ARTICLE 1 -

Les dispositions de l'article 3 relative à la durée de la convention initiale CR 2014 – 0110 du 26 décembre 2013, approuvée par délibération n°455 du Conseil Municipal du 7 octobre 2013, sont revues comme suit :

La présente convention est conclue pour les exercices 2013,2014,2015 et 2016. Elle prend effet à sa date de notification et arrivera à échéance le 31 décembre 2016.

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0601_02-DE

ARTICLE 2 -

Les autres clauses de la convention précitée demeurent inchangées

Fait à Rennes

Le

en 4 exemplaires originaux

Pour l'Etat,

Le Préfet de la Région Bretagne,

Préfet d'Ille-et-Vilaine

Patrick Strzoda

Pour la Ville de Rennes,

Le Maire

Nathalie Appéré

Pour le Conseil Régional de Bretagne,

Le Président,

Jean-Yves LE DRIAN

Pour le Département d'Ille-et-Vilaine

Le Président du Conseil départemental

Jean-Luc CHENUT

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

REGION BRETAGNE

16_0602_02

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 602 - Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à 14 h 00, salle Christophe Paul de Robien à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;
Vu la délibération n° 16_ DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;
Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;
Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;
Vu l'ensemble des délibérations approuvant les conventions-types et les avenants-types
Vu la Communication Cinéma (2013/C332/01) du 14 novembre 2013 de la Commission européenne
Vu le Règlement Général d'Exemption par catégorie (UE) n°651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014 déclarant certaines catégorie d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité
Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;
Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Madame Isabelle Le Bal ne prend pas part au vote concernant l'opération 16002567)

- **En section d'investissement :**

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 390 950 euros au financement des opérations présentées dans les annexes n°1 et n°2.
- d'AUTORISER le Président du Conseil régional à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires désignés dans l'annexe n°1.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

- **En section de fonctionnement :**

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 184 445 euros au financement des opérations présentées dans l'annexe n°3.

- d'AUTORISER le Président du Conseil régional à signer la convention financière à intervenir avec le bénéficiaire désigné dans l'annexe n°3.

- de PROCEDER à l'ajustement des opérations figurant dans l'annexe n°4 et **d'AFFECTER** sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 212 000 euros au financement des opérations présentées dans cette annexe et **d'AUTORISER** le président du Conseil régional à signer la convention financière à intervenir avec le bénéficiaire désigné dans cette annexe .

- de PROROGER le délai de réalisation de l'opération figurant en annexe n°5.

Le Président du Conseil régional

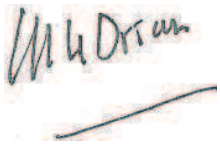

Jean-Yves Le Drian

Annexe n° 1

Délibération n°16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P_0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique
Chapitre 903 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
MIMAUT Yves 22110 MELLIONNEC	15001473	Ecriture d'un film documentaire (50-60 minutes) de Yves Mimaut intitulé 'Le rapt'					3 000,00
DAUJON Guenaelle 29200 BREST	15005987	Ecriture d'un film documentaire de 52 minutes de Guénaëlle Daujon intitulé 'C'est la vie, pas le paradis'					3 000,00
AURORA FILMS 75009 PARIS	15008863	Réalisation d'un film de fiction courte d'Inès Loizillon intitulé 'Cape Cod'	C				36 000,00
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI 35000 RENNES	15008937	Réalisation d'un film documentaire de 52 minutes d'Hubert Béasse intitulé 'L'affaire du sous-marin rouge'	C				27 000,00
CHAPALAIN Youenn 29000 QUIMPER	15008951	Ecriture d'un film documentaire de 52 minutes de Youenn Chapalain intitulé 'Yannick et Tangi, sonneurs sans frontières'					3 000,00
SACREBLEU PRODUCTIONS 75020 PARIS	16001159	Réalisation du film d'animation de Céline Devaux intitulé 'La clameur'	C				32 000,00
5J PRODUCTIONS 35200 RENNES	16001198	Réalisation d'un film documentaire de 52 minutes d'Antoin Tracou intitulé 'L'art de l'autre'	C				22 000,00
PARIS BREST PRODUCTIONS 29200 BREST	16001210	Développement d'un film documentaire de 52 minutes de Sonia Larue intitulé 'On a toutes quelque chose de Célestine'	C				7 000,00
BLEU IROISE ARSENAL 35000 RENNES	16001214	Développement d'un film documentaire de 52 minutes d'Erwan Le Guillermic intitulé 'Le procès de Versailles'	C				8 000,00
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI 35000 RENNES	16001291	Réalisation d'un film long métrage documentaire de cinéma de Thomas Mauceri intitulé 'Gil Scott-Heron, pieces of a man'	C				75 000,00
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI 35000 RENNES	16000810	Réalisation d'un film d'animation de 26 minutes de Nathalie Dargent, Yves Cotten, Benjamin Botella et Jean-François Le Corre intitulé 'Le quatuor à cornes'.	C				45 000,00
GENDARME Rémi 35000 RENNES	16001202	Ecriture d'un film documentaire de 80 minutes de Rémi Gendarme intitulé 'Fils de Garches'					5 000,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

Annexe n° 1

Délibération n°16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P_0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique
Chapitre 903 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
SPECTRE PRODUCTIONS 35000 RENNES	16001957	Réalisation d'un film de Maïder Fortuné intitulé 'L'inconnu de Collegno, une fable d'hiver' (Innovation-recherche)	C				10 000,00
36 SECONDES 35000 RENNES	16001898	Réalisation d'un film de Virginie Barré, Romain Bobichon et Julien Gorgeart intitulé 'Le cascadeur' (Innovation-recherche)	C				13 000,00
WAITING FOR CINEMA 75005 PARIS	16002911	Réalisation d'un film de fiction longue de Patrick Godeau intitulée 'Chouquette' -	C				100 000,00

Total affecté sur AP ouverte **389 000,00**

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

Délibération 16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération nouvelle

Programme P00602 Développer l'image, soutenir l'activité audiovisuelle et les industries de la création
Chapitre 903 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Prestation HT (en Euros)	Prestation TTC (en Euros)
ARCHIMED 59000 LILLE	16002758	Développements informatiques complémentaires pour améliorer le fonctionnement de Bretania, portail des cultures de Bretagne		1 625,00	1 950,00

Total (Prestation) affecté sur AP ouverte **1 950,00**

Total affecté sur AP ouverte **390 950,00**

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

Délibération n°16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P_0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique
Chapitre 933 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
SPELEOGRAPHIES 35000 RENNES	15006137	Activités liées à l'organisation de l'événement littéraire intitulé 'Spéléographies - Biennale des écritures' en mai-juin 2016					5 000,00
QUIMPERLE 29391 QUIMPERLE	15008987	Numérisation et indexation du fonds 'La Villemarqué'					3 000,00
DINARD 35801 DINARD	15009148	Activités liées à l'organisation du vingt-septième 'Festival du Film Britannique de Dinard' en septembre-octobre 2016					15 000,00
ASSOCIATION 212 22000 SAINT BRIEUC	15009328	Activités liées à l'organisation du huitième festival 'Bulles à croquer' en juillet 2016 à Saint-Brieuc					4 500,00
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM INSULAIRE 56590 GROIX	16000045	Activités liées à l'organisation du seizième 'Festival International du Film Insulaire' de l'Île de Groix en août 2016	C				41 000,00
L'ARROSOIR A EMILE 35000 RENNES	16000056	Activités liées à la mise en œuvre des projets de l'association pour l'année 2016					3 000,00
COOP BREIZH 29540 SPEZET	16001520	Edition du programme éditorial 2016 de 8 ouvrages dont les titres provisoires ou définitifs sont : 'Le costume de Cornouaille maritime' (de Jean-Pierre Gonidec), 'Le costume du Cap' (de Nadine Urvois), 'Musiciens d'autrefois en Bretagne' (d'Alain Le Nouën), 'Sonerion, le monde des sonneurs' (de Yann Rivallain et Erwan Chartier-Le Floch), 'Le Biche, thonier breton du XX siècle' (collectif), 'Le Petit Echo de la mode' (de Joëlle Nicole), 'L'Exil espagnol en Bretagne (1937-1940)' (d'Isabelle Le Boulanger) et 'Les Vénètes' (de Patrick Galliou).		107 880,00	HT	15,75	17 000,00
COOP BREIZH 29540 SPEZET	16001530	Edition d'un projet éditorial exceptionnel d'Olivier Levasseur intitulé "René-Yves Creston"		31 327,00	HT	15,96	5 000,00
VANNES 56019 VANNES	16001872	Activités liées à l'organisation du neuvième 'Salon du Livre en Bretagne' en juin 2016 à Vannes					8 000,00
P'TIT LOUIS 35000 RENNES	16001959	Amélioration des outils structurants pour l'année 2016 (création d'un e-commerce...)		22 336,35	HT	11,19	2 500,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

Annexe n° 3

Délibération n°16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P_0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique
Chapitre 933 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
LES EDITIONS DE JUILLET 35135 CHANTEPIE	16002110	Edition du programme éditorial 2016 de 5 ouvrages dont les titres provisoires ou définitifs sont : 'Le testament Manouche' (de Benjamin Hoffman et Louis de Gouyon Matignon), 'Terres neuves (re)visions' (de Jérôme Sevrette et collectif), 'Seoul is watching me' (Denis Bourges et Laetitia Guillemin), 'Etincelles - Entretien avec Robert Combas' (de Robert Combas et Loïc Bodin), 'Névénoé, coopérative utopique' (d'Alain-Gabriel Monot, Arnaud Le Gouëfflec et Olivier Polard)		65 815,15	HT	15,95	10 500,00
LES EDITIONS FRANCOISE LIVINEC 29690 HUELGOAT	16002121	Edition de programme éditorial 2016 de trois ouvrages dont les titres provisoires ou définitifs sont : 'Wei Ligang' (de Maël Bellec), 'L'attrape Feu - Une nouvelle image du monde' (de Yann Queffelec et Alain Rey) et 'Renée Duvillier' (de Philippe Le Guillou et Catherine Terret-Daniel)		100 491,00	HT	14,13	14 200,00
LES AMIS DE L'ECOLE DES FILLES 29690 HUELGOAT	16002186	Activités liées à l'organisation de la sixième édition "L'été des 13 dimanches" à Huelgoat en 2016					7 500,00
CHIEN JAUNE 29900 CONCARNEAU	16002190	Activités liées à l'organisation du vingt-deuxième 'Festival du Chien Jaune' en juillet 2016 à Concarneau					5 500,00
LABOUCHE Didier - GEORAMA EDITIONS 29840 PORSPODER	16002198	Edition du programme éditorial 2016 de 5 ouvrages dont les titres provisoires ou définitifs sont : 'Iran, l'héritage perse' (de Frédéric Soreau), 'Guatemala, voyage en terre maya' (de Frédéric Soreau), 'Corse, esquisses de la beauté' (de Loïc Barreau), 'Belle-Ile par le sentier côtier' (de Michel Damblant et Yves Brien) et 'Haïkus de la mer' (d'Alain Kervern et Marion Zylberman)		78 745,00	HT	13,96	11 000,00
RHIZOMES 29100 DOUARNENEZ	16002267	Résidence de l'auteur Virginie Symaniec à Douarnenez en 2016 (mi-septembre à mi-novembre)					7 500,00
CULTURE ARTS ET LETTRES DES ILES 29242 OUESSANT	16002567	Activités liées à l'organisation du dix-huitième 'Salon international du Livre Insulaire' en août 2016 à Ouessant et aux activités d'animation culturelle pour l'année 2016					15 000,00
LES HAUTS FONDS 29200 BREST	16002640	Participation des éditeurs à trois événements hors région en 2016 : 'Voix vives de Méditerranée' à Sète, 'L'autre livre' à Paris, 'Librairie Champêtre Libertaire' au Vigen		1 494,56	HT	49,84	745,00
ASSOCIATION CHANT MANUEL 22000 SAINT BRIEUC	16002236	Projet artistique et culturel 2016					5 000,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

Annexe n° 3

Délibération n°16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P_0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique
Chapitre 933 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
EDITIONS ISABELLE SAUVAGE 29410 PLOUNEOUR-MENEZ	16002373	Participation des éditeurs à onze événements hors Bretagne en 2016 : '34è marché de la poésie de Paris' en juin, 'Soirée de présentation du livre 'Je rêve que je vis ?' en juin à Paris, '18è marché de la poésie de Rochefort/Loire' en juillet, 'Samedi poésie dimanche aussi (8è édition)' en juillet à Bazoches-du-Morvan, 'Voix vives de Méditerranée (6è édition)'en juillet à Sète, 'Soirée de présentation des livres 'Basse langue' de Christiane Veschambre et 'Notre Corps qui êtes en mots' d'Anne Malaprade' en septembre à Paris, 'Poésie dans(e) la rue 2016' en octobre à Rouen, '5ème biennale du livre d'artistes' en septembre à Dives sur mer, 'Carte blanche aux éditions Isabelle Sauvage' en octobre à Paris, 'L'autre livre' en novembre à Paris et 'Soirée de présentation du livre collectif texte/photo 'Intempéries' en novembre-décembre 2016 à Paris		7 457,00	HT	46,93	3 500,00

Total affecté sur AE ouverte 184 445,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

Annexe n°4

Délibération 16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Abondements d'opérations

Programme P_0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique
Chapitre 933 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	Vote initial		Montant Affecté (en Euros)	Montant proposé (en Euros)	Total (en Euros)
			N°	Date			
ASSOCIATION DU FESTIVAL DE CINEMA DE DOUARNENEZ 29100 DOUARNENEZ	15000852	Fonctionnement et activités de l'association dont l'organisation du Festival de cinéma de Douarnenez pour l'année 2016 dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2016-2017 -	15_0714_01	29/01/2015	85 000,00	85 000,00	170 000,00
MAISON DE LA POESIE BEAUSEJOUR 35000 RENNES	15008619	Fonctionnement de la Maison de la Poésie Beauséjour à Rennes pour l'année 2016 (2ème attribution)	16_0714_02	26/02/2016	10 000,00	11 000,00	21 000,00
LIVRE ET LECTURE EN BRETAGNE 35000 RENNES	15009280	Contribution au titre de l'année 2016 (2ème attribution)	16_0714_01	22/01/2016	116 000,00	116 000,00	232 000,00

Total abondements sur AE ouverte 212 000,00

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

** C : Convention*

Délibération 16_0602_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Prorogation d'opération

Programme P_0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique
Chapitre 933 DC/SIMAG

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	N° délibération Date de décision	Date engagement	Délai de validité	Montant Affecté (en euros)	Montant Mandaté (en euros)	Nouveau délai de validité
LES EDITIONS FRANCOISE LIVINEC 29690 HUELGOAT	14003963	Edition de programme éditorial de trois ouvrages dont les titres provisoires ou définitifs sont : 'Exote - Esthétique du divers' (de Philippe le Guillou et Maël Bellec), 'Retour sur une bibliothèque' (de Mona Ozouf) et 'Germaine Gardey' (de Marie-Paule Piriou, Catherine Puget et Françoise Coste)	14_0714_05 03/07/2014	07/07/2014	24	12 000,00	9 000,00	29

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0602_02-DE

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

REGION BRETAGNE

16_0603_02

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 0603- Développer le sport en région

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le jeudi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 16_ DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Vu la délibération n° 15_0751_06 du Conseil régional en date du 2 juillet 2015 approuvant la convention type de soutien au fonctionnement et aux activités des Centres d'Entraînement et de Formation des Clubs Phares (CEFCP) ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Droite, Centre et régionalistes s'abstient sur les opérations 16002378 et 15002050)

1. **En section d'investissement :**

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 431 875 € au financement des opérations présentées dans le tableau n°1 ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

- de PROCEDER à l'ajustement de l'opération figurant dans le tableau n°2 et **d'AFFECTER** sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 14 000 euros au financement de l'opération présentée dans le tableau n° 2 ;

- de MODIFIER le montant de la dépense subventionnable ainsi que le taux de l'opération figurant au tableau n° 3 ;

2. **En section de fonctionnement :**

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 463 980,07 € au financement des opérations présentées dans le tableau n°4 ;

Le Président du Conseil régional

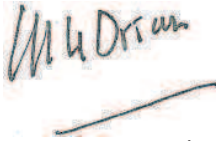

Jean-Yves Le Drian

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 001/4**

Programme P0603 Développer le sport en région
Chapitre 903 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
COMITE REGIONAL D AERO MODELISME DE BRETAGNE 35235 THORIGNE FOUILLARD	16002076	Aide à l'acquisition d'un comptoir d'accueil et un porte brochures le tout avec accessoires		458,00	TTC	50.00	229,00
LIGUE D'AIKIDO ET DE BUDO DE BRETAGNE 35400 SAINT-MALO	16002081	Aide à la réalisation de treize palettes sur roulettes pour le transport de tatamis		4 020,00	TTC	50.00	2 010,00
LIGUE DE BRETAGNE DE BASKET BALL 35000 RENNES	16002089	Aide à l'acquisition d'un défibrilateur complet et six montres cardio		1 886,00	TTC	50.00	943,00
LIGUE DE BRETAGNE DE BILLARD 22000 SAINT BRIEUC	16002090	Aide à l'acquisition de deux tables de billard américain, quatre roll-up et deux vinyles adhésif polymère		6 620,00	TTC	50.00	3 310,00
COMITE DE BRETAGNE BOXE 56670 RIANTEC	16002091	Aide à l'acquisition d'une bâche de ring, un jeu de quatre jupes de ring avec accessoires, deux plinthes de ring et un jeu de quatre coins de ring		2 194,00	TTC	50.00	1 097,00
LIGUE DE BRETAGNE DE BOXE FRANCAISE SAVATE DA 35200 RENNES	16002093	Aide à l'acquisition de trois gongs, trois compteurs mécaniques, trois chronomètres, six casques et douze paires de gants en cuir		2 096,00	TTC	50.00	1 048,00
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE CANOE KAYAK 35000 RENNES	16002094	Aide à l'acquisition de cinq bateaux de Kayak, vingt gilets moniteurs, un système chrono et dix jeux de portes slalom, le tout avec accessoires		14 396,00	TTC	50.00	7 198,00
LIGUE DE BRETAGNE DE COURSE D ORIENTATION 35000 RENNES	16002095	Aide à la réalisation d'une carte de la forêt de Beffou, une carte de la Vallée des Chaos du Gouet à Ploufragan, une carte des dunes de Plouharnel, une carte de Saint-Symphorien-Inzinzac et un défibrilateur complet		10 244,00	TTC	50.00	5 122,00
CROS BRETAGNE COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF 35065 RENNES	16002096	Aide à l'acquisition d'un système de visio conférence complet		23 146,00	TTC	50.00	11 573,00
COMITE DE BRETAGNE DE CYCLISME 22001 SAINT-BRIEUC CEDEX 1	16002097	Aide à l'acquisition de quatre vélos de route, un vélo de piste complet, deux roues arrières Piste, trois capteurs de puissance comprenant deux roues et une paire de pédales		16 865,00	TTC	50.00	8 433,00
COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS BRETAGNE 29480 LE RELECQ KERHUON	16002098	Aide à l'acquisition de quatre ballons Kinball et un gonfleur		1 218,00	TTC	50.00	609,00
LIGUE D'ESCRIME DE BRETAGNE 35065 RENNES	16002099	Aide à l'acquisition de deux lots de douze kits premières touches		1 800,00	TTC	50.00	900,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 001/4**

Programme P0603 Développer le sport en région
Chapitre 903 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
COMITE INTERREGIONAL ESSM BRETAGNE PAYS DE LOIRE 56100 LORIENT	16002100	Aide à l'acquisition de dix monopalmes		5 500,00	TTC	50.00	2 750,00
CONFEDERATION FALSAB 29270 CARHAIX	16002101	Aide à l'acquisition d'un ensemble de matériel pédagogique		200,00	TTC	50.00	100,00
COMITE DE BRETAGNE DE FSGT 29200 BREST	16002108	Aide à l'acquisition de dix cardiofréquencemètres et une montre de sport Polar avec accessoires		948,00	TTC	50.00	474,00
COMITE DE BRETAGNE DE GYMNASTIQUE 35000 RENNES	16002109	Aide à l'acquisition d'une piste de tumbling gonflable et une moquette de praticable		15 178,00	TTC	50.00	7 589,00
LIGUE DE BRETAGNE DE HAND BALL 35040 RENNES CEDEX	16002111	Aide à l'acquisition d'un ensemble de supports de communication comprenant vingt enrouleurs, vingt windflag et un rouleau non tissé		8 874,00	TTC	50.00	4 437,00
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE HANDISPORT 29490 GUIPAVAS	16002114	Aide à l'acquisition de deux fauteuils roulants pour la course, deux foot fauteuils, une rampe Boccia, un fauteuil roulant pour le basket, un foot fauteuil Handibike, le tout avec accessoires		39 462,00	TTC	50.00	19 731,00
LIGUE DE BRETAGNE DE HOCKEY SUR GAZON 35200 RENNES	16002115	Aide à l'acquisition d'un jeu de vingt bandes de Hockey en salle avec accessoires, quarante huit cross d'entraînement, vingt quatre balles et un ensemble de support de communication comprenant drapeau-voile déroulant et autocollant		5 000,00	TTC	50.00	2 500,00
LIGUE BRET JUDO JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES 35205 RENNES	16002118	Aide à l'acquisition de matériel de cryothérapie, un vélo de cardio training et un rameur concept II		2 866,00	TTC	50.00	1 433,00
COMITE REGIONAL MONTAGNE ET ESCALADE DE BRETAGNE 56600 LANESTER	16002122	Aide à l'acquisition d'un ensemble de matériels pour l'alpinisme		1 878,00	TTC	50.00	939,00
COMITE BRETAGNE NATATION 35131 CHARTRES-DE-BRETAGNE	16002123	Aide à l'acquisition d'un système start time V complet		2 584,00	TTC	50.00	1 292,00
LIGUE DE BRETAGNE DE PARACHUTISME SPORTIF 56250 MONTERBLANC	16002124	Aide à l'acquisition de sept systèmes de sécurité 'Vigil', deux casques, six voiles école et une combinaison de saut		20 670,00	TTC	50.00	10 335,00
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE PENTATHLON MODERNE 35000 RENNES	16002125	Aide à l'acquisition de deux packs comprenant des pistolets PP500 et des cibles, dix pistolets PP300 et douze épées avec têtes de pointes		7 286,00	TTC	50.00	3 643,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 001/4**

Programme P0603 Développer le sport en région
Chapitre 903 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
LIGUE BRETAGNE PETANQUE JEU PROVENCAL 56230 QUESTEMBERT	16002127	Aide à l'acquisition de quatre vingt cinq boules de pétanque pour les écoles		4 506,00	TTC	50.00	2 253,00
COMITE DE BRETAGNE DE LA RANDONNEE PEDESTRE 35510 CESSON SEVIGNE	16002130	Aide à l'acquisition d'une joëlette à bras pliants avec accessoires		3 252,00	TTC	50.00	1 626,00
LIGUE DE BRETAGNE DE ROLLER SPORTS 22440 PLOUFRAGRAN	16002131	Aide à l'acquisition d'une barrière de cellule photoélectrique Brower, deux 'Bosu', quatre vestes lestées 4 Trainer, deux Powerband Trainer medium et un Powerband Trainer fort		1 606,00	TTC	50.00	803,00
COMITE DE BRETAGNE DE RUGBY 35135 CHANTEPIE	16002135	Aide à l'acquisition de deux kits 'GymAware', une structure gonflable 'Ballon géant' et une structure 'Passes' le tout avec accessoires		10 698,00	TTC	50.00	5 349,00
LIGUE DE BRETAGNE SAUVETAGE SECOURISME 35780 LA RICHARDAIS	16002139	Aide à l'acquisition d'un défibrillateur complet, douze oriflammes avec impression et douze mannequins adultes		8 272,00	TTC	50.00	4 136,00
LIGUE DE BRETAGNE DE TENNIS DE TABLE 35650 LE RHEU	16002144	Aide à l'acquisition de dix tables de tennis de table		5 288,00	TTC	50.00	2 644,00
LIGUE DE BRETAGNE DE TIR 56390 COLPO	16002145	Aide à l'acquisition d'un pistolet Match Gun MG5, une carabine Anschütz et une carabine Feinwerkbau		7 360,00	TTC	50.00	3 680,00
LIGUE DE BRETAGNE DE TIR A L ARC 29200 BREST	16002146	Aide à l'acquisition d'un ensemble de matériel de réglage des arcs comprenant quatre boosters, un appareil laser de réglage de batterie, deux Beiters Cale d'alignement, deux Decut Person électronique, un Synunm presse portable, une équerre laser et cent quarante quatre Tubes ACE		4 402,00	TTC	50.00	2 201,00
UGSEL DE BRETAGNE 22205 GUINGAMP CEDEX	16002147	Aide à l'acquisition de deux arches avec accessoires et quatre banderolles personnalisées		4 946,00	TTC	50.00	2 473,00
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE 35050 RENNES CEDEX 9	16002149	Aide à l'acquisition de deux carabines lasers avec cibles pour biathlon et deux rameurs		4 510,00	TTC	50.00	2 255,00
LIGUE DE BRETAGNE DE VOILE 29200 BREST	16002150	Aide à l'acquisition de quatre roll-up, un vélo de salle, une barre olympique avec accessoires comprenant vingt disques, support et bagues et neuf bouées complètes avec mouillages		5 038,00	TTC	50.00	2 519,00
COMITE REGIONAL DE VOL A VOILE DE BRETAGNE 35170 BRUZ	16002151	Aide à l'acquisition d'une radio VHF pour planeur et trois enregistreurs de vol Nano		2 176,00	TTC	50.00	1 088,00
LIGUE DE BRETAGNE DE VOLLEY BALL 56300 PONTIVY	16002153	Aide à l'acquisition de quatre kits Beach Volley Spectrum, une tente pliable avec accessoires, quatre oriflammes extérieurs, quatre oriflammes intérieurs, six banderolles et douze X Banner		6 306,00	TTC	50.00	3 153,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 001/4**

Programme P0603 Développer le sport en région
Chapitre 903 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
LORIENT 56315 LORIENT CEDEX	16002378	Aide au changement de la surface de jeu du terrain d'honneur du stade Yves Allainmat à Lorient : transformation du terrain en gazon synthétique en terrain en gazon naturel renforcé (tous travaux, études et honoraires) - prise en compte des dépenses à partir du 31 mars 2016		1 333 333,00	HT	22.50	300 000,00

Total affecté sur AP ouverte **431 875,00**

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Ajustement(s) d'opération(s) sur AP ouverte(s) **Tableau n° 002/4**

Programme P0603 Développer le sport en région
Chapitre 903 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	Vote initial		Montant Affecté (en euros)	Montant proposé (en Euros)	Total (en euros)
			N°	Date			
QUIMPERLE 29391 QUIMPERLE	15002050	Aide à la réalisation d'un complexe de tennis (3 courts extérieurs tout temps) sur le site de Kerbertrand à Quimperlé (tous travaux, études et honoraires) - prise en compte des dépenses à partir du 1er janvier 2015 - 2ème attribution	15_0751_03	16/04/2015	59 000,00	14 000,00	73 000,00

Total ajustements sur AP ouverte **14 000,00**

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Modification de montant de dépense subventionnable et de taux **Tableau n°°003/4**

Programme P00603 Développer le sport en région
Action P00603-110 – Accompagner la réalisation d'équipements de proximités d'intérêt régional
Chapitre 903 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	Dépense subventionnable initiale HT	Ancien Taux HT	Nouvelle Dépense subventionnable HT	Nouveau Taux HT	Date délibération initilae	Montant affecté	Reste à mandater
QUIMPERLE 29391 QUIMPERLE	15002050	Aide à la réalisation d'un complexe de tennis (3 courts extérieurs tout temps) sur le site de Kerbertrand à Quimperlé (tous travaux, études et honoraires) - prise en compte des dépenses à partir du 1er janvier 2015 - 2ème attribution	295 000,00	20,00	306 470,00	23,82	15_0751_03 16/04/2015	73 000,00	25 721,43

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

DFIN/SPORT
16_0603_02
Programme 603

Commission Permanente du 9 mai 2016
5ème Campagne du 23 février 2016 au 22 mars 2016

ANNEXE n°3 Chèque Sport
Opération 16002375
6 Pages

Campagne du 2016-02-23 au 2016-03-22

N°	Nom club	Adresse	CP	Ville	Président	Nb jeunes	Montant
1	7 ILES TT	8 rue des granites	22700	Louannec	TRICOIRE Alain	5	75,00
2	A. S. UZEL MERLEAC	Mairie	22460	Uzel	BAUDIC Daniel	40	600,00
3	A.S.Chantepie	MAIRIE Avenue André	35135	Chantepie	HERSANT	63	945,00
4	ACES Arlequin section	mairie	35250	Saint-Aubin-d'Aubigné	Mme Maryse LEVENEZE	2	30,00
5	Acigné Basket Club	Mairie d'Acigné	35690	Acigné	Roland LE NY	1	15,00
6	acv badminton	1 rue Pierre Jakiez Helias	35220	Châteaubourg	Travers Benoît	1	15,00
7	Aïkido club du Ponant	3 rue narvik	29200	Brest	Christian Quiviger	1	15,00
8	aïkido club plescop vannes	8 place de la fontaine	56890	Plescop	murat	1	15,00
9	AIKIDO KOBUDO PENN	20 ter impasse du stade	29700	Pluguffan	GUETON-ESTRADE	3	45,00
10	Amicale Cycliste de St	Route de la Guinois Le	35470	Pléchâtel	Clouet Roger	1	15,00
11	Amicale Laique	24 Bd Charner	22000	Saint-Brieuc	BINDER Camille	1	15,00
12	amicale laïque cancale	49 rue du port	35260	Cancale	TATIN Claire	27	405,00
13	Amicale Laïque de	8 rue de Kéradrien	29490	Guipavas	Luc Tréguer	61	915,00
14	Amicale Laïque Ergué-	15 avenue du Poulduic	29500	Ergué-Gabéric	Marie-Françoise COTTEN	6	90,00
15	amicale laique evran	les vieilles navières	22630	Évran	SENECHAL Marylène	1	15,00
16	AMICALE LAIQUE	5 rue Louis Aragon (av	22140	Bégard	KERAIN Lydie	5	75,00
17	ARCHERS D'IROISE	25 rue Charles Le Gros	20200	Brest	REVERDY Jean-Claude	1	15,00
18	archers du pays de	6 , rue du Commandant	22600	Loudéac	garandel edouard	4	60,00
19	ARGANTEL CLUB PLERIN	rue des TOURTERELLES	22190	Plérin	Vincent CARO	8	120,00
20	AS LA MONTAGNE	RUE DE LA POSTE	22340	Plévin	LIVET STEPHANE	1	15,00
21	AS SIZUN-LE TREHOU	mairie	29450	Sizun	SOUBIGOU	20	300,00
22	AS. La Mézière Tennis de	le chene heurteau	35520	Mézière	delalande	4	60,00
23	ASC JA MELESSE	RUE DES TISSERANDS	35520	Melesse	DELACROIX MARIE	2	30,00
24	ASC Lehon hand-ball	20 rue Guinefort	22100	Léhon	Sourdain Hervé	13	195,00
25	ASC.ROMAGNE	Foyer du stade 17 rue	35133	Romagné	BIARD Patrick	2	30,00
26	ASCR Boxe thailandaise	9 bis square louis Armand	35200	Rennes	Gauchard mickael	1	15,00
27	ASJACQUES CARTIER	5 avenue de la borderie BP	35400	Saint-Malo	Annick POMMIER	1	15,00
28	ASMB	26 rue Camille Desmoulins	29200	Brest	Jean-Yves FOLL	2	30,00
29	ASN BADMINTON	8 rue des chenes	35530	Noyal-sur-Vilaine	GROSDOIGT VINCENT	4	60,00
30	asptt lannion	stade Michel Condom	22300	Lannion	Pierre Adam	3	45,00
31	ASPTT SAINT-BRIEUC	6 rue Jean-Jacques	22190	Plérin	DUMAS Christian	1	15,00
32	ASSO SPORTIVE ST	3 place salvador ALLENDE	35136	Saint-Jacques-de-la-Lande	Mr philippe GEORGEAULT	15	225,00
33	ASSOCIATION DANSE	PLACE GUY JOURDAN	22490	Pleslin-Trigavou	COLLET Liliane	1	15,00
34	Association gym entretien	11 résidence des Tilleuls	35500	Saint-M'Hervé	PANNETIER	5	75,00
35	association jeanne d arc	17 bd gouazon	35400	Saint-Malo	jean luc favre	1	15,00
36	Association Jeanne d'Arc	2 esplanade Colette	35170	Bruz	Dominique JOLY	35	525,00
37	Association Rencontre et	2 RUE DE BOURGOGNE	35000	Rennes	DERENNES Jacky	2	30,00
38	ASSOCIATION SPORTIVE	205 rue de belgique	56100	Lorient	Philippe TRECANT	4	60,00
39	Association sportive de	IME de Kerdiret, 9rue	56270	Ploemeur	LE MEUR	7	105,00
40	Association Sportive de	Maison des Associations	35850	Romillé	M GUEGUEN Pascal	1	15,00
41	association sportive du golf	le Bois Briand	35650	Rheu	Mme LEFEUVRE Michele	1	15,00
42	ASSOCIATION SPORTIVE	52, rue Marguerite Duras	29200	Brest	BIZIEN	18	270,00
43	ASTC	2, allée de la mairie	35500	Taillis	LEGENDRE Nicolas	1	15,00
44	athlétic club de rennes	20 square de nimegue	35200	Rennes	gur mehmet	16	240,00
45	Athlétic Club Languidic	rue de Kerlavarec	56440	Languidic	Le Danvic Alain	3	45,00
46	ATHLETIQUE BOXE	6, impasse Paul LANGEVIN	22970	Ploumagoar	GONNORD Karine	1	15,00

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

47	Athlétisme Loudéac	le resto	22600	Loudéac	PASCAL ETIENNE	7	105,00
48	aurore de taupont	Kerbras chez Mr COUE	56800	Taupont	CAREL jean claude et	2	30,00
49	Avenir de theix basket	Rue René Guy Cadou	56450	Theix	LE GALL NATHALIE	10	150,00
50	BADEN BASKET CLUB	3 rue de Bois Bourgerel	56870	Baden	ORHAN paul	29	435,00
51	Badminton Club	3 RUE DE LA MAIRIE	35890	Bourg-des-Comptes	Isabelle METAIREAU	2	30,00
52	Badminton Club Kemperle	16 impasse jacques Brel	29300	Tréméven	Hamoniaux Jacky	2	30,00
53	BADMINTON CLUB	Mairie	22500	Paimpol	MULLER	1	15,00
54	badminton club pleyber	18 hameau des camélias	29410	Pleyber-Christ	QUERE Catherine	4	60,00
55	BADMINTON OLYMPIQUE	Maison des Associaitons 26	29900	Concarneau	LE CAM Philippe	1	15,00
56	Baseball Softball Club de	PAM 32 rue de la	35000	Rennes	Fabienne DUHOUX	7	105,00
57	Basket Bro Baod	Le Scaouët	56150	Baud	LE LOIRE Kévin	18	270,00
58	BASKET CLUB LAMBALLE	Rue du Général Leclerc	22400	Lamballe	METAYER	1	15,00
59	Basket Club PLOËRMEL	23 rue Brizeux	56800	Ploërmel	BOUCHACOT Gwenaelle	1	15,00
60	BAUD FC	LE COMPLEXE SPORTIF	56150	Baud	LE DORTZ GUENAEL	3	45,00
61	bcpm	14 rue bohast	29640	Plougonven	veillon	7	105,00
62	black panthers baseball	11 rue de l'ancienne gare	35310	Bréal-sous-Montfort	fourage	14	210,00
63	BLEUNIADUR	BP 103	29250	Saint-Pol-de-Léon	PRIGENT ANTHONY	16	240,00
64	BREST IROISE CYCLISME	43 BIS RUE	29200	Brest	LE MEE CHRISTOPHE	3	45,00
65	BREST UNIVERSITE	31 rue du Cdt Drogou	29200	Brest	CUDEL Daniel	1	15,00
66	Brocéli'hand club	La croix Kerval	35750	Iffendic	Millet Patrick	19	285,00
67	C.E.P. LORIENT	67 rue Duguay Trouin	56100	Lorient	jacques COLLIN	2	30,00
68	Cadets de Bretagne	139 rue d'Antrain - BP	35703	Rennes	THOUMINOT HUBERT	1	15,00
69	canoe kayak brestois	centre nautique	29200	Brest	HUGOT Thierry	1	15,00
70	CANOE KAYAK DU PAYS	5 ROUTE D'IFFENDIC	35160	Montfort-sur-Meu	Mme AZAM Sonia	2	30,00
71	Centre Equestre du Juch	Launay	29100	Juch	Richard Gaëlle	1	15,00
72	centre equestre et poney	Kerniguez	29270	Carhaix-Plouguer	GUIVARC H PHILIPPE	25	375,00
73	Centre équestre Saint-	Saint-Quihouët	22940	Plaintel	BOCHER Morgane	1	15,00
74	centre nautique d'Erquy	maison de la mer - le port	22430	Erquy	Eric Teissier-du-Cros	1	15,00
75	CENTRE NAUTIQUE DE	QUAI ERIC TABARLY	56100	Lorient	BOCQUET Bernard	1	15,00
76	CENTRE NAUTIQUE DE	66 ESPLANADE ERIC	22190	Plérin	GUILLOSSOU MARYSE	2	30,00
77	CENTRE NAUTIQUE	Le Port	22380	Saint-Cast-le-Guildo	GODEFROY Gilles	1	15,00
78	CERCLE JULES FERRY	8F AVENUE DE MOKA	35400	Saint-Malo	GUIZARD JEAN	3	45,00
79	CERCLE NAUTIQUE	Rue de la Barre	56410	Étel	GUHEL	1	15,00
80	CERCLE PAUL BERT	12, boulevard Albert 1er	35200	Rennes	Madame JUETTE	13	195,00
81	CERCLE PAUL BERT	3 rue Rapatel	35000	Rennes	Mr BOURGEAIS Christian	4	60,00
82	CESSON SEVIGNE	11 RUE DU PETIT BOIS	35235	Thorigné-Fouillard	MARTIN ANDRE	1	15,00
83	chatillon sports basket ball	mairie	35210	Châtillon-en-Vendelais	BELAIR EMILIE	5	75,00
84	Club Athlétique Lorientais	Palais des Sports rue Alfred	56100	Lorient	LE BLOA	1	15,00
85	club canoe kayak quimper	129 bd de creach gwen	29000	Quimper	Chapalain Michel	25	375,00
86	Club cyclo VTT Chavagne	mairie	35310	Chavagne	Launay Serge	1	15,00
87	club de forme gym.v	6, impasse des saulniers	35370	Argentré-du-Plessis	BROSSARD maryvonne	14	210,00
88	CLUB HIPPIQUE DE	13 ROUTE DU CALVAIRE	22730	Trégastel	Fossey Didier	1	15,00
89	CLUB NATATION	BP 23	22500	Paimpol	FLOURY ERIC	1	15,00
90	CLUB OLYMPIQUE	CLUB OLYMPIQUE	35740	Pacé	DAUMAS Isabelle	21	315,00
91	Club Pugilistique Rennes	30 rue de Picardie	35000	Rennes	GUYARD jean-claude	7	105,00
92	Club Rennais de Course	LA GODAIS	35490	Gahard	BEAUVIR YANNICK	6	90,00
93	Club Sportif de Basket Ball	11 La Guinonnière	35530	Servon-sur-Vilaine	Pruvot François	1	15,00
94	CLUB SPORTIF DE	MAIRIE	22250	Lanrelas	GOURET STEPHANE	11	165,00
95	CLUB SPORTIF	Quartier Foch BP 17	35000	Rennes	COL FIX CHRISTOPHE	1	15,00
96	Club Sportif Merdrignac	Val de Landrouët	22230	Merdrignac	CLUZEAU Marc	2	30,00
97	Club Nautique de Rennes et Rance	quai de rance	35430	Saint-Suliac	Didier Butault	2	30,00
98	Cok Handball	14 RESIDENCE	56690	Nostang	LE YAOUANQ FREDERIC	2	30,00
99	Corlay Volley Ball	mairie de Corlay	22320	Corlay	Alain Macraigne	10	150,00
100	CPB Gayeulles	12 rue des Longs Prés	35000	Rennes	Nicole Guilmin	1	15,00
101	CPB GINGUENE	13 Bis rue de Ginguené	35000	Rennes	Yannick VAUGEOIS	1	15,00

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

102	CPB RENNES Handball	30 rue Charles Géniaux	35000	Rennes	ROUSSEL Franck	30	450,00
103	CPIE	CPIE gorre menez BP 14	29470	Loperhet	Cochennec Eliane	1	15,00
104	CS BETTON FOOTBALL	1, avenue de	35830	Betton	Verdier Noël	1	15,00
105	DINAN LEHON FC	20 rue du Guinefort	22100	Léhon	MANIVEL GUY	48	720,00
106	dojo brestois	51 rue du chateau	29200	Brest	gueguen rené	3	45,00
107	Dojo Club Janzéen	Salle du chene jaune,	35150	Janzé	Jérôme Billet	5	75,00
108	DOJO DU PLESSIS	salle pierre de coubertin rue	35370	Argentré-du-Plessis	toutain nicolas	1	15,00
109	dojo roscoff	salle polyvalente	29680	Roscoff	morvan andre	1	15,00
110	dojo sanshiro	16 rue pierre brossolette	29000	Quimper	jean luc simonin	11	165,00
111	E.S.E. PLOUEDERN	140 rue de la fontaine	29800	Plouédern	L'HER Françoise	3	45,00
112	ECOLE SHINDOZEN 35	OJS , 10 rue francois	35136	Saint-Jacques-de-la-Lande	MARTINEAU Philippe	3	45,00
113	Ecureuils de Plouay Basket	Maison des associations -	56240	Plouay	Hervé Guiffant	4	60,00
114	ECURIE LES 3 ALLURES	MANEGLAU	56540	Kernascléden	AUGUSTIN	6	90,00
115	Elorn Olympique	Maison de l'OMS - rue du	29800	Landerneau	Erwan Silliau et Geneviève	1	15,00
116	Entente Athlétique du Pays	PLACE DES	35750	Iffendic	POTTIER JOEL	1	15,00
117	ENTENTE CYCLISTE	BP 48	22290	Lanvollon	GAUDIN LUDOVIC	5	75,00
118	ENTENTE CYCLISTE	Mairie	22490	Pleslin-Trigavou	Jean François YRIS	9	135,00
119	ES Mériadec	Mairie annexe	56400	Pluneret	Le Corvec	15	225,00
120	ES PLESCOP TENNIS DE	Mairie de Plescop Place de	56890	Plescop	CATTEAU Christophe	2	30,00
121	ES QUEBRIAC	9 bis rue de la Liberté	35190	Québriac	GAMBLIN Julien	1	15,00
122	ESCM Moulins	La Metrie	35680	Moulins	Le Meitour	1	15,00
123	ESPÉRANCE	Ensemble Sportif Rémy	35131	Chartres-de-Bretagne	Bernard QUINTON	2	30,00
124	ESPERANCE DE RENNES	6 Allée des Asturies	35200	Rennes	BOULKERARA	5	75,00
125	ESPERANCE FOUGERES	1 bis rue le Bouteiller	35300	Fougères	HOUDUSSE Annick	73	1095,00
126	Espoir Cycliste du Pays de	3 allée Paprika	35580	Guichen	Roul Laurent	3	45,00
127	essa basket	le dome	56890	Saint-Avé	tannoux fred	10	150,00
128	ESSA BOXE	1 rue des Droits de	56890	Saint-Avé	DOLEZ Vincent	1	15,00
129	Etoile Cycliste de Quéven	14, rue de la Gare	56530	Quéven	STANGUENNEC	24	360,00
130	Etoile Cycliste Landerneau	Rue St Ernel	29800	Landerneau	Yvon PINVIDIC	1	15,00
131	ETOILE SAINT-YVES DE	7, Rue du sabotier	29260	Ploudaniel	LE GUEN Jean-Marc	1	15,00
132	EVI DANSE	6 rue des marronniers	56920	Noyal-Pontivy	Rescourio Véronique	4	60,00
133	FC BAIE MONT SAINT	10 RUE DU BELVEDERE	35610	Roz-sur-Couesnon	BREHIN Pierrick	1	15,00
134	Fitness ESSA	1, rue des Droits de	56890	Saint-Avé	Vitard Anna	1	15,00
135	FOOT-BALL CLUB	4 ALLEE SAINTE CROIX	29100	Douarnenez	GUELLEC MICKAEL	7	105,00
136	Football Club 56 Lorient	Stade du Moustoir - BP	56100	Lorient	Loïc GUILLEMOTO	42	630,00
137	Football Club KLEGEREG	10 rue de verdun	56480	Cléguérec	le roch jean-michel	34	510,00
138	FOOTBALL CLUB	5, Rue des Mésanges	22560	Pleumeur-Bodou	AUFFRET Michel	1	15,00
139	Foyer Laïque de Keryado	28 rue de Kersabiec	56100	Lorient	Michel DANION	6	90,00
140	FOYER LAIQUE DE	Le Celtic 4, rue Gérard	56600	Lanester	M. LE PEN patrick	2	30,00
141	guerledan basket club	kerluzic	22530	Mûr-de-Bretagne	burlot viviane	12	180,00
142	GUICHEN BASKET CLUB	8 rue de brocéliande	35580	Lassy	MOREL Mickaël	4	60,00
143	GUILERS VTT NATURE	CHEMIN DE LA GARENNE	29820	Guilers	Mr Gilbert QUENTEL	1	15,00
144	GUINGAMPHANDBALL	RUE DU PRIEURE	22200	Guingamp	LE NOANES GUENOLE	23	345,00
145	GV Hennebont Tennis de	5 Rue Léo Lagrange	56700	Hennebont	M ABRAHAM	3	45,00
146	Gym club de Lécousse	1 Résidence des Celtes	35133	Lécousse	Dominique MESSE	2	30,00
147	Gym Club Sizun	Mairie	29450	Sizun	Jeanne Tshibangu	1	15,00
148	gym volontaire mixte	la rennelais	35580	Baulon	ferreol	4	60,00
149	gymnastique volontaire de	La touche	35540	Plerguer	Leclerc	1	15,00
150	HAC VOVINAM	11, allée du Petit Domaine	35590	Hermitage	RACOTEAU ROLLAND	2	30,00
151	HAND BALL CLUB DU	3 IMPASSE DES DEUX	29780	Plouhinec	DUPRE WILLIAM	17	255,00
152	HAND BREIZH CLUB	4 chemin de la Renaudière	35111	Fresnais	Jonathan GUIHARD chez	1	15,00
153	HANDBALL CLUB PONT-	Quinquis Huella	29590	Pont-de-Buis-lès-Quimerch	Anthony Seznec	3	45,00
154	HENNEBONT-LOCHRIST	11, rue Trottier	56700	Hennebont	ROYER	2	30,00
155	Hermine Handball Locoal-	Kerohan	56550	Locoal-Mendon	LE PORT Anne-Laure	1	15,00
156	inamhandball	salle des sports Cours	56320	Faouët	le dréan (karen)	3	45,00

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

157	JA MORDELLES	rue Jeanne d'Arc	35310	Mordelles	COUFFIN Dominique	13	195,00
158	jeanne d'arc de	la ville Samson	56140	Pleucadeuc	GEFFRAY Olivier	1	15,00
159	jeanne d'arc football de	mairie	56220	Peillac	SERENT Fabrice	17	255,00
160	Jeunes d'Argentré	6, rue Ambroise Paré	35370	Argentré-du-Plessis	Marie-Hélène PASQUET	23	345,00
161	jeunesse sportive du kreiz	10 KERROULLAIRE	22240	Paule	Fabien COJEAN	6	90,00
162	judo club de l'HERMITAGE	7 rue de la Rosignolière	35590	Hermitage	CRETE Patrice	12	180,00
163	JUDO CLUB TREMEUR	10 rue des Bleuets	22250	Broons	LEVREL MICHEL	2	30,00
164	K-DANSE	MAIRIE	29810	Ploumoguer	POLARD Hubert	1	15,00
165	Korrigans La Vitréenne	3 allée d'Alsace	35500	Vitré	Patricia Liminier	2	30,00
166	LA DINANNAISE	Route de Dinard	22100	Dinan	JOUNEAU	4	60,00
167	LA MELECIENNE DE	Maison des Associations -	56420	Plumelec	LE LABOURIER Sébastien	13	195,00
168	LA PAGAIE DES AVENS	square Botrel	29930	Pont-Aven	MARTINANT Jean Jacques	2	30,00
169	La Patriote Basket	6 rue des Hospitaliers	56220	Malansac	RICHARD Karine	6	90,00
170	La Ruée Vers l'Air	le tertre gérault	35580	Guignen	virginie TARDIF	1	15,00
171	LANGOAT Jeunesse	Mairie	22450	Langoat	NICOLAS Sebastien	1	15,00
172	lannion tregor basket	maison des sports park	22300	Lannion	INTEM	1	15,00
173	LE FOLGOET BASKET	keroguez	29260	Folgoët	Lossouarn Paul	1	15,00
174	LE RONCIER BASKET	7 Rue du Guesclin	56120	Guégon	LE MINIER Philippe	1	15,00
175	le volant masqué cloharsien	salle des sports	29360	Clohars-Carnoët	Charpentier julien	1	15,00
176	les Amis De La Plongée	ferme de locunel,rue de	56600	Lanester	Béatrice RATIVEAU	2	30,00
177	les archers landivisiens	Mairie de Landivisiau	29400	Landivisiau	Jean-François GLEMET	1	15,00
178	LES DESCENDEURS DE	3 RUE DE LA ROCHE	29690	Huelgoat	THEPAUT JACQUES	1	15,00
179	LES ECURIES DU	la beucheraie	35150	Corps-Nuds	CARO	26	390,00
180	Les Papillons Bleus de	Mairie	29540	Spézet	LOLLIER Jean-Charles	19	285,00
181	Les sardines volantes	16 rue Pen Ar Menez	29100	Douarnenez	Baudouard Alain	1	15,00
182	LOUANNEC MELL ZORN	4 Venelle des Ondines	22700	Louannec	DUBOUIL	3	45,00
183	Menez-Hom Kraon Boxing	leskobet	29550	Plomodiern	delaplesse	1	15,00
184	MJC DU PLATEAU	1 av a mazier bp 511	22005	Saint-Brieuc	DYDA RACHID	19	285,00
185	MJC MAISON DE SUEDE	5 rue de Suède	35200	Rennes	Sébastien GADBOIS	1	15,00
186	MOTO CLUB MEILLACOIS	Pérouse	35270	Combourg	CHARTOIS Jean-Yves	2	30,00
187	Nautic Club Questembert	Mairie	56000	Vannes	Jacques DEUTSCH	1	15,00
188	OCC NATATION	43, boulevard de Dezerseul	35510	Cesson-Sévigné	HAFFRAY Pierrick	1	15,00
189	OLYMPIC CLUB	Base de Loisirs 43 bd de	35510	Cesson-Sévigné	François Eric GODEFROY	2	30,00
190	OUEST ATHLETISME 35	1, rue du Centre	35310	Chavagne	MUNIER	1	15,00
191	paotred dispount ergué	stade de lestonan	29500	Ergué-Gabéric	lagadec jean françois	2	30,00
192	patronage laïque municipal	12 Bis rue de kérélie	29200	Brest	rémy TONNARD	1	15,00
193	Pays d'Auray Handball	14 r Jean Rohu	56340	Plouharnel	MORVAN Yannick	32	480,00
194	PAYS D'AURAY VOLLEY-	4 rue de Kerhuen	56550	Belz	Pauline SIMONNEAU	3	45,00
195	PAYS DE BREST	8 rue de royan	29200	Brest	FREDERIC DUPONT	23	345,00
196	PAYS DE FOUGERES	2 rue de la dorangerie	35300	Fougères	Laurent COUDRAY	2	30,00
197	Planeurs de Brocéliande	Aérodrome de Ploërmel	56800	Loyat	SOULET Hadrien	2	30,00
198	plénée karaté do	1 rue de Tournemine	22400	Saint-Alban	Christiane RIOU	1	15,00
199	PLESTIN BADMINTON	14 rue de Kérivoal	22300	Saint-Michel-en-Grève	MILON Bruno	1	15,00
200	PLEURTUIT COTE	maison des associations	35730	Pleurtuit	BOUCHE Nicolas	1	15,00
201	PLOERMEL FOOTBALL	5bis rue du lieutenant Le	56800	Ploërmel	EON Jean-Claude	2	30,00
202	PLOUFRAGAN FOOTBALL	Allée du collège.BP 47	22440	Ploufragan	Franck LITVINENKO-	18	270,00
203	Plougastel Football Club	Stade de Kerbrat	29470	Plougastel-Daoulas	Mr Bruno DAGORN	84	1260,00
204	plumelec basket club	Lougour	56420	Plumelec	Guillaume Françoise	11	165,00
205	Pontivy Volley-ball	7 rue du Rosavel	56920	Noyal-Pontivy	Onno Gaëtan	1	15,00
206	PORDIC BINIC FC	Mairie	22590	Pordic	LE GAC Roland	27	405,00
207	PSM Handball	2 route de Golven	29410	Pleyber-Christ	QUEMENER Patrice	1	15,00
208	QUIMPER KERFEUNTEUN	31 rue Léon Jouhaux	29000	Quimper	M. Le Président QUIMPER	1	15,00
209	RENNES ESCRIME	25 RUE CARNOT	35000	Rennes	Sylvie COMMEUREUC	1	15,00
210	RENNES ETUDIANTS	Parc des Gayeulles	35700	Rennes	Raphaël FAVIER	1	15,00
211	retiers, pays de la roche	la Bouliere	35640	Martigné-Ferchaud	Aubry Yves	3	45,00

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

212	ROLLERS COP'S	15 residence penn er lann	56330	Pluvigner	LEON Eddie	1	15,00
213	rugby club concarnois	chemin du vuzut	29900	Concarneau	tanneau loïc	2	30,00
214	Rugby Club Vannes	32 Avenue du Président	56000	Vannes	CARDRON François	1	15,00
215	Rugby Ovalie Lorient	5 rue de l'Industrie BP	56105	Lorient	DELAGUILLAUMIE Norbert	15	225,00
216	SAINT AVE VOLLEY BALL	Rue des Droits de l'Homme	56890	Saint-Avé	LE VIGOUROUX	1	15,00
217	SAINT RENAN IROISE	route de l'Aber	29290	Saint-Renan	Sébastier Bouvier	30	450,00
218	SC LE RHEU	Ferme du Champs Freslons	35650	Rheu	LE MINOUX Chantal	1	15,00
219	Section Cycliste	6,rue d'Anjou	35410	Châteaugiron	madiot	1	15,00
220	self boxing club douarnenez	7 rue charles péguy	29100	Douarnenez	ponchut	2	30,00
221	SEP QUEDILLAC	La mairie	35290	Quédillac	MEAL Lydie	15	225,00
222	SHOSHIN	8 allée de Kerlann	56000	Vannes	Delphine GAREL	5	75,00
223	SHUTO KARATE PEAULE	2 KERPROVENCE	56130	Péaule	HALIMI ALAIN	2	30,00
224	SI ON BOUGEAIT EN	29 Rue de Saint-Egarec	29810	Lampaul-Plouarzel	LE MOAL Dany	2	30,00
225	SKI CLUB D'ARMOR	Place André Jézéquel- MPT	29200	Brest	CHARLES	7	105,00
226	Skol gouren Mein Zao	Kerhallon vras	29910	Trégunc	Mickaël Sellin	3	45,00
227	Sporting Club LE RHEU	1 rue du Champ Neuf	35650	Rheu	LOMINE Anita	3	45,00
228	sports et loisirs de Pancé	mairie de Pancé rue du	35320	Pancé	LE PORHO MAHE	3	45,00
229	stade paimpolais fc	bp 86	22500	Paimpol	monsieur le deu raymond	1	15,00
230	STADE PLABENNECOIS	390, Rue capitaine	29200	Brest	LE GALL Thierry	44	660,00
231	STARTIJENN	9 Rue des Pins	29300	Arzano	GRAGNIC MARIE-ANNICK	1	15,00
232	ste amis ecole laique	Ecole Le Petit Prince - rue	22150	Ploeuc-sur-Lié	Mme Patricia NEDELEC	1	15,00
233	TC Plonéour	18 hameau des rosiers	29720	Plonéour-Lanvern	GEFFROY Anne	3	45,00
234	TC Saint Jacques	3 place Salvador Allende	35136	Saint-Jacques-de-la-Lande	MR EVENO SAMUEL	3	45,00
235	Team Acigné bmx	Le Chataignier	35340	Bouëxière	Yannick MARTIN	3	45,00
236	TEAM COTE DE GRANIT	kERLASTRE	22450	Quemperven	LE PELLEC	1	15,00
237	tennis club de plougasnou	impasse pierre de coubertin	29630	Plougasnou	DENIS Jean	9	135,00
238	Tennis club de Baud	2 rue des Epinettes	56150	Baud	Cheyrouze	1	15,00
239	Tennis Club de DINARD	Parc de Port Breton	35800	Dinard	LESCOUET	7	105,00
240	TENNIS CLUB DE	46 allée du clos vert	56000	Vannes	Vincent MATYJA	1	15,00
241	tennis club fougerais	la riviere	35133	Lécousse	patrick le berrigaud	8	120,00
242	Tennis Club Ignacien	17 Restigou	29610	Plouigneau	Eon Erwan	2	30,00
243	tennis club kervignac	Allée des sports	56700	Kervignac	HIRGAIR ELISABETH	2	30,00
244	TENNIS CLUB PLANCOET	1 RUE JULES FERRY	22130	Plancoët	CARADEUC CLAUDE	23	345,00
245	TENNIS CLUB	Mairie de Plouedern	29800	Plouédern	PERON THIERRY	1	15,00
246	TENNIS DE PACE	Complexe sprtif Avenue	35740	Pacé	ROLLIN VIANNEY	17	255,00
247	thai boxing club de brest	1 rue guy peron	29200	Brest	briand bruno	1	15,00
248	Tinténiac Handball Club	13, rue de la Donac	35190	Québriac	Nathalie CARVALHO	7	105,00
249	TREGUEUX BASKET	16 rue Marie Curie	22950	Trégueux	Picart Serge	1	15,00
250	TROYENS LANDIVISIAU	2 passage surcouf	29400	Landivisiau	Dreanno	2	30,00
251	TWIRLING CLUB BAIN DE	12 GRAVOT	35470	Bain-de-Bretagne	ORAIN	3	45,00
252	u s lennon	4 lotissement bellevue	29190	Lennon	burel jean yves	2	30,00
253	U.S.V.Canoe-Kayak	rue laennec	35770	Vern-sur-Seiche	Christophe GUERCHAIS	1	15,00
254	ucknef basket	12 rue georges caldray	56000	Vannes	JL LE DANVIC	1	15,00
255	UCKNEF VANNES	bot conan	56870	Baden	LE GALLO	14	210,00
256	ulaqc	ulaqc stade de penvillers	29000	Quimper	gentric denis	1	15,00
257	Union Athlétique des Côtes	Stade Hélène Boucher - rue	22000	Saint-Brieuc	LESAGE Bernard	3	45,00
258	Union cycliste alréenne	4 Impasse de mané	56870	Baden	LE FALHER Jean-Pierre	1	15,00
259	Union Cycliste	kergauran	29270	Carhaix-Plouguer	GUEGUEN Frédéric	1	15,00
260	Union Cycliste	10 rue de la Fontaine	29310	Querrien	Monsieur JEGOU Gwénaël	1	15,00
261	Union Sportive Lanvallay	Mairie	22100	Lanvallay	BUSSON Samuel	1	15,00
262	Union Sportive de	25 rue des Courais	22400	Planguenoual	Michel LUCAS	1	15,00
263	Union Sportive de Vern	7 A avenue de la Chalotais	35770	Vern-sur-Seiche	Youénou Stéphanie	1	15,00
264	UNION SPORTIVE	HOTEL DE VILLE	35310	Mordelles	Stéphane AUBERT	1	15,00
265	Union Sportive	BP 4	29393	Quimperlé	Daniel Caradec	1	15,00
266	union sportive saint-gilles	rue du Prieuré	35590	Saint-Gilles	BENZERARA JACQUES	35	525,00
267	US BAIN DE BRETAGNE	1 bd Jules JOUIN	35470	Bain-de-Bretagne	OSSIEUX	1	15,00

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

268	US BOSSELOISE	LA PERRIERE	35320	Bosse-de-Bretagne	CHAUVIN MICKAEL	1	15,00
269	US BRECH	LANN ER GROEZ	56400	Brech	LE FUR MICHEL	1	15,00
270	US LIFFRE	9 Rue Jules Ferry	35340	Liffré	Eric PETIT	2	30,00
271	US Montagnarde	2 Quartier Julien Legrand	56650	Inzinzac-Lochrist	LE GAL LIONEL	1	15,00
272	USB FOOTBALL	22 allée des merisiers	35230	Bourgbarré	LEDAN STEPHANE	11	165,00
273	usb roller	8 rue du four	35470	Bain-de-Bretagne	bernard	1	15,00
274	USV MUSCULATION	7 A, Avenue de la Chalotais	35770	Vern-sur-Seiche	ROBERT Pierrick	30	450,00
275	Vélo Club du Pays de Guer	4 rue du Pré Cado	56380	Guer	GROISY Dominique	3	45,00
276	VELO CLUB PAYS DE	Maison du Vélo - Rue	22600	Loudéac	FOULFOIN Jérôme	1	15,00
277	Vélo Sport Drennecois	Lézérider	29890	Kerlouan	BIANEIS Jean-François	1	15,00
278	Vie au Grand Air de Bohars	Stade Mathieu Pellen Le	29820	Bohars	Laurent BERGOT	3	45,00
279	VIGNOC GYM DANSE	14 rue des Ecoles	35630	Vignoc	Mme Collet Nadia et Mme	1	15,00
280	vis ta gym	4 RUE DES COMORANS	29260	Folgoët	HERDIER-LOTRIAN	1	15,00
281	vsp lamballe	L'hoté tadier	22400	Landéhen	Le Boucher Joël	21	315,00
282	YACHT CLUB DE	BP 30 - Port En Dro	56341	Carnac	EGLIZAUD Marc	1	15,00
283	ZUM'BALANCE	13 rue des Maronniers	35320	Crevin	MONNERIE SOPHIE	1	15,00
TOTAL						**1 957**	**29 355 €**

Programme P00603 Développer le sport en région
Chapitre 933 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
BMX QUEVERT 22100 QUEVERT	16002155	Aide au déplacement pour le Championnat de France 2015 de BMX catégories Cadets, Juniors et Seniors à Massy		145,69
EN AVANT DE GUINGAMP 22200 GUINGAMP	16002242	Aide à la promotion du Football en Bretagne à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		8 000,00
QUIMPER VOLLEY 29 ELITE 29170 SAINT EVARZEC	16002244	Aide à la promotion du Volley-Ball en Bretagne à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		6 000,00
RUGBY CLUB VANNETAIS 56000 VANNES	16002246	Aide à la promotion du Rugby en Bretagne à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		3 000,00
QUIMPER CORNOUAILLE TENNIS DE TABLE 29000 QUIMPER	16002255	Aide à la promotion du Tennis de Table à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		8 000,00
GARDE DU VOEU D HENNEBONT TENNIS DE TABLE 56700 HENNEBONT	16002256	Aide à la promotion du Tennis de Table en Bretagne à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		8 000,00
RENNES VOLLEY 35 35200 RENNES	16002257	Aide à la promotion du Volley-Ball en Bretagne à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		6 000,00
LANDERNEAU BRETAGNE BASKET 29410 PLEYBER-CHRIST	16002258	Aide à la promotion du Basket-Ball en Bretagne à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		6 000,00
CESSON RENNES METROPOLE HANDBALL 35510 CESSON-SEVIGNE	16002259	Aide à la promotion du Handball en Bretagne à l'occasion d'une rencontre lors de la saison sportive 2015-2016		8 000,00
CTE D ORGANISATION DE L ESSOR BRETON 29800 PLOUEDERN	16002264	Aide à l'organisation de la 58ème épreuve de l'Essor Breton du 5 au 8 mai 2016 de Plouneventer à Pontivy (FFC Elite Nat 2.12.1)		10 000,00
CERCLE JULES FERRY 35400 SAINT-MALO	16002270	Aide à l'organisation des Championnats de France de Natation Handisport national 1 & 2 du 16 au 19 juin 2016 à Saint-Malo		3 400,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Programme P00603 Développer le sport en région
Chapitre 933 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
RUGBY LANESTER LORIENT 56600 LANESTER	16002271	Aide à l'organisation de la 16ème édition du 'Tournoi des Trente' Tournoi international et celte des Ecoles de Rugby du 15 au 16 mai 2016 à Lanester		4 000,00
COMITE REGIONAL DE BRETAGNE HANDISPORT 29490 GUIPAVAS	16002273	Aide à l'organisation du Championnat de France Interclubs d'Athlétisme Handisport le 14 mai 2016 à Saint-Renan		2 500,00
TENNIS CLUB TADEN DINAN 22100 TADEN	16002275	Aide à l'organisation de l'Open Kerbaty de Dinan (CNGT mixte 1*) en 2016 à Taden		1 000,00
ASSOCIATION TROPHEE CENTRE MORBIHAN 56500 LOCMINE	16002277	Aide à l'organisation de la 23ème édition de la Course Cycliste 'Trophée Centre Morbihan' du 20 au 22 mai 2016 (classement UCI Elite Junior MJ 2.1)		9 000,00
LIGUE DE BRETAGNE DE KARATE 56100 LORIENT	16002278	Aide à l'organisation du Championnat de France Cadets Combats de Karaté le 21 mai 2016 à Vannes		2 000,00
CERCLE PAUL BERT SOC SPORT 35000 RENNES	16002280	Aide à l'organisation de la 34ème édition de Rennes sur Roulettes du 21 au 22 mai 2016 à Rennes (étape de Coupe du Monde de Roller Marathon)		15 000,00
LES GRIMPEURS DE L ODET 29000 QUIMPER	16002282	Aide à l'organisation d'une étape de la Coupe de France d'Escalade du 14 au 16 mai 2016 à Quimper		1 500,00
ARCHERS DE LA COTE DES BRUYERES 22300 PLOUMILLIAU-PLOULEC'H	16002283	Aide à l'organisation du Championnat de France de Tir Nature par équipe régionale en mai 2016 à Ploumilliau-Ploulec'h		2 000,00
REDON OLYMPIC CYCLISTE 35600 REDON	16002284	Aide à l'organisation de la 57ème édition de la Course Cycliste 'Redon-Redon' en 2016 à Redon (classement FFC : Elite Nationale)		1 000,00
COMITE LES BOUCLES DE L AULNE 29150 CHATEAULIN	16002285	Aide à l'organisation de la 17ème édition de la Course Cycliste 'Les Boucles de l'Aulne' le 29 mai 2016 à Chateaulin (classement UCI : Elite Hommes 1.1 - Manche de la Coupe de France PMU)		9 000,00
COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE 35044 RENNES	16002289	Aide à l'organisation de trois Championnats de France Universitaires en 2016 : Canoë-Kayak à Lannion, Rugby à 7 à Vannes et Badminton à Rennes		3 000,00
ACL BREALAISE 35310 BREAL SOUS MONTFORT	16002292	Aide à l'organisation d'une manche du Championnat d'Europe de Trial du 21 au 22 mai 2016 à Bréal-sous-Montfort		3 000,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelles **Tableau n° 004/4**

Programme P00603 Développer le sport en région
Chapitre 933 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
GRAND PRIX DE PLUMELEC ORGANISATION 56420 PLUMELEC	16002295	Aide à l'organisation du 'Grand Prix de Plumelec-Morbihan Dames' et de 'La Classique Morbihan Féminine' du 27 au 28 mai 2016 à Plumelec (classement UCI : Elite femmes 1.1)		3 000,00
GRAND PRIX DE PLUMELEC ORGANISATION 56420 PLUMELEC	16002296	Aide à l'organisation du 'Grand Prix de Plumelec-Morbihan' le 28 mai 2016 à Plumelec (classement UCI : 1.1, épreuve de la Coupe de France PMU)		10 000,00
ASSO JEANNE D ARC 35400 SAINT MALO	16002301	Aide à l'organisation des Championnats de France Interclubs de Tennis des + de 65 ans en 2016 à Saint-Malo		300,00
BADMINTON CLUB KEMPERLE 29300 QUIMPERLE	16002302	Aide à l'organisation de la 16ème édition du Tournoi national de Badminton (catégories Seniors et Elites) en 2016 à Quimperlé		500,00
LANNION TENNIS 22300 LANNION	16002303	Aide à l'organisation de l'Open Aziza, Tournoi de Tennis masculin et féminin en 2016 à Lannion (Circuit National des Grands Tournois)		1 000,00
AMCM SECTION FINISTERIENNE 29800 LANDERNEAU	16002304	Aide à l'organisation de la 34ème édition de la Course de Côte Automobile FFSA de Loc-Eguiner le 15 mai 2016 à Landivisiau (épreuve de la Coupe de France de Montagne)		1 200,00
CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DEFENSE 77305 FONTAINEBLEAU	16002305	Aide à l'organisation de la première Coupe du Monde militaire de Football féminin du 25 mai au 5 juin 2016 en Bretagne		10 000,00
SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUE DE LAMBALLE 22400 LAMBALLE	16002309	Aide à l'organisation du Concours Hippique de Saut d'Obstacles Pro1 et Pro 2 en 2016 au parc équestre de Lamballe		1 000,00
COMITE D ORGANISATION DU CIRCUIT DU MENE 22330 SAINT-JACUT-DU-MENE	16002312	Aide à l'organisation de la 35ème édition de la Course Cycliste 'Circuit du Mené' en 2016 à Saint Jacut du Mené (classement FFC : 1.13 Fédérale Espoirs)		1 000,00
CESSON RENNES METROPOLE HANDBALL 35510 CESSON-SEVIGNE	16002318	Aide exceptionnelle à l'organisation du match de Handball Cesson Rennes Métopole Handball contre Chambéry en 2016		1 000,00
EN AVANT DE GUINGAMP 22200 GUINGAMP	16002319	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare En avant de Guingamp (Football féminin) pour l'année 2016	C	25 000,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelles **Tableau n° 004/4**

Programme P00603 Développer le sport en région
Chapitre 933 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
QUIMPER CORNOUAILLE TENNIS DE TABLE 29000 QUIMPER	16002320	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare Quimper Cornouaille Tennis de Table (Tennis de Table féminin) pour l'année 2016	C	10 000,00
LES ALBATROS ASSOCIATION 29200 BREST	16002324	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du club Phare Albatros de Brest (Hockey sur Glace masculin) pour l'année 2016	C	30 000,00
LANDERNEAU BRETAGNE BASKET 29410 PLEYBER-CHRIST	16002329	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare Landerneau Bretagne Basket (Basket-ball féminin) pour l'année 2016	C	35 000,00
BREST BRETAGNE HANDBALL 29200 BREST	16002332	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare Brest Bretagne Handball (Handball féminin) pour l'année 2016	C	25 000,00
GARDE DU VOEU D HENNEBONT TENNIS DE TABLE 56700 HENNEBONT	16002336	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare Garde du Voeu Hennebont Tennis de Table (Tennis de Table masculin) pour l'année 2016	C	50 000,00
CESSON RENNES METROPOLE HANDBALL 35510 CESSON-SEVIGNE	16002337	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare Cesson Rennes Métropole Handball (Handball masculin) pour l'année 2016	C	50 000,00
RENNES VOLLEY 35 35200 RENNES	16002344	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare Rennes Volley 35 (Volley-ball masculin) pour l'année 2016	C	30 000,00
QUIMPER VOLLEY 29 ELITE 29170 SAINT EVARZEC	16002351	Aide au fonctionnement et aux activités du Centre d'Entraînement et de Formation du Club Phare Quimper Volley 29 (Volley-ball féminin) pour l'année 2016	C	25 000,00
DIVERS BENEFICIAIRES 35000 RENNES	16002375	Chèque sport 5ème campagne (du 19 janvier au 22 mars 2016), 283 clubs, 1 957 jeunes - Saison sportive 2015-2016 - Opération unique avec mandat collectif - Procédure RMH (cf. annexe n°3)		29 355,00
BASEBALL ET SOFTBALL CLUB DE RENNES 35700 RENNES	16002447	Aide aux déplacements pour les Championnats de France de Softball féminin Division National 2 (3 déplacements hors Bretagne), Baseball masculin Division National 2 (5 déplacements hors Bretagne) et Open de France de Softball mixte (2 déplacements hors Bretagne)		1 566,69
PATRONAGE LAIQUE MUNICIPAL CAVALE BLANCHE 29200 BREST	16002452	Aide aux déplacements pour les Championnats de France 2015 du Patronage Laïque La Cavale Blanche (Disciplines : Savate à Marseille, Tir à l'Arc à Montbazon, Gymnastique Artistique à Saint-Sébastien sur Loire et Sarbacane à Saint-Mars La Jaille - Catégories de Cadets à Vétérans)		349,57

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Délibération 16_0603_02 du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelles **Tableau n° 004/4**

Programme P00603 Développer le sport en région
Chapitre 933 DFIN/SPORT

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
ETOILE CYCLISTE QUEVENOISE 56530 QUEVEN	16002455	Aide au déplacement pour le Championnat de France 2016 de Cyclo-Cross catégories de Cadet à Senior à Besançon		163,12
MOTO CLUB ROMAGNE 35133 ROMAGNE	16002566	Aide à l'organisation du Championnat de France de Motocross MX 1 & 2 catégories Junior et Elite en 2016 à Romagné		4 000,00

Total affecté **463 980,07**

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 12/05/2016
Reçu en préfecture le 12/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0603_02-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

REGION BRETAGNE

16_0604_02

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Réunion du 9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 604 - Révéler et valoriser le patrimoine

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à 14 h 00, salle Christophe Paul de Robien à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n°16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice en cours ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Vu l'ensemble des délibérations approuvant les conventions types ;

Vu la délibération n°16_0604_01 de la Commission permanente du Conseil régional en date du 4 avril 2016 adoptant les évolutions des modalités d'intervention du programme 604 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

• En section d'investissement :

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 988 058,68 euros au financement des opérations récapitulées dans le tableau n°1.

- **de PROCEDER** à un complément d'affectation concernant l'opération figurant dans le tableau n°2 pour un montant de 1 268,15 euros sur le montant d'autorisation de programme disponible.

- **de PROROGER** les délais de réalisation des opérations figurant dans le tableau n°3, en application de la règle de caducité des subventions accordées par le Conseil régional.

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

- **d'AUTORISER** le Président du Conseil régional à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires désignés dans le tableau n°1.

• En section de fonctionnement :

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 65 295,88 euros au financement des opérations récapitulées dans le tableau n°4.

- **d'AUTORISER** le Président du Conseil régional à signer la convention à intervenir avec le bénéficiaire désigné dans le tableau n°4.

Le Président du Conseil régional

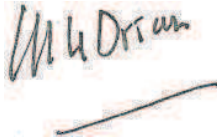

Jean-Yves Le Drian

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 903 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
BOUJU Emmanuel 35410 CHATEAUGIRON	16002051	PPT/PCC - Réfection des peintures et des enduits sur la façade d'un édifice privé situé 20 Rue de la Madeleine à CHATEAUGIRON (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 29/05/2015		9 688,15	TTC	15.00	1 453,22
VERROUGSTRAETE Guy 35410 CHATEAUGIRON	16002112	PPT/PCC - Réfection d'une façade en pan de bois sur un édifice privé situé 36 Rue de la Madeleine à CHATEAUGIRON (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 09/07/2015		5 325,09	TTC	15.00	798,76
COMBOURG 35270 COMBOURG	16002113	PPT/PCC - Revêtement qualitatif de voirie - Aménagement du centre-ville 4ème tranche - Place Chateaubriand - Prise en compte des travaux à dater du 13/01/2016		191 388,10	HT	20.00	38 277,62
HERMANS Paula 9000 GENT	16002116	PPT/PCC - Rejointoiement et remplacement des menuiseries sur un édifice privé situé 9 Rue du Prieuré à COMBOURG - Prise en compte des travaux à dater du 14/12/2015		5 695,08	TTC	15.00	854,26
MORANZONI CHRISTIAN JOEL JEAN 35270 COMBOURG	16002117	PPT/PCC - Modification de la devanture commerciale "Coiffure Moranzoni" située 20 Rue Chateaubriand à COMBOURG - Prise en compte des travaux à dater du 14/10/2015		16 063,79	HT	15.00	2 409,57
PHILIPPE Jeannine 29650 GUERLESQUIN	16002119	PPT/PCC - Changement des menuiseries sur un édifice privé situé Rue du Général de Gaulle à GUERLESQUIN - Prise en compte des travaux à dater du 11/09/2015		6 860,51	TTC	15.00	1 029,08
MAXCELBERGISE 35270 COMBOURG	16002120	PPT/PCC - Réfection de la couverture et pose de lucarnes sur un immeuble privé situé 22 Rue Chateaubriand à COMBOURG (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 14/09/2015		22 404,34	TTC	15.00	3 360,65
GUELE Janick 35510 CESSON-SEVIGNE	16002128	PPT/PCC - Réfection de la couverture sur un immeuble privé "Hôtel du lac" situé 2 Place Chateaubriand à COMBOURG (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 16/06/2015		30 060,30	HT	15.00	4 509,05
ROSEC XAVIER ROGER 29650 GUERLESQUIN	16002129	PPT/PCC - Installation d'une enseigne bandeau sur le commerce "A l'Eau Fleurs" situé 52 Rue du Docteur Quéré à GUERLESQUIN - Prise en compte des travaux à dater du 21/10/2015		2 739,62	TTC	15.00	410,94

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 903 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
QUEBRIAC Emmanuel 56120 JOSSELIN	16002132	PPT/PCC - Restauration d'un édifice privé situé 10 Rue Saint-Michel à JOSSELIN - couverture, enduits et menuiseries (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 15/07/2015		39 654,79	TTC	15.00	5 948,22
MORICE Joël 56130 LA ROCHE-BERNARD	16002134	PPT/PCC - Peinture des menuiseries et des façades sur un édifice privé situé 62 Rue de Nantes à LA ROCHE-BERNARD (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 24/11/2015		10 829,89	TTC	15.00	1 624,48
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT TREGOR 22220 MINIHY-TREGUIER	16002137	PPT/PCC - Remplacement et peinture des menuiseries sur un édifice public situé 9 et 11 Place de l'Eglise à LA ROCHE-DERRIEN - Prise en compte des travaux à dater du 20/08/2015		8 251,48	HT	20.00	1 650,30
PONTRIEUX 22260 PONTRIEUX	16002138	PPT/PCC - Réfection de murs anciens situés Rue du Quai et Jardin des Souvenirs (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 04/06/2015		9 128,80	HT	20.00	1 825,76
ROSCOFF 29682 ROSCOFF	16002148	PPT/PCC - Aménagement qualitatif de voirie - Place et abords de l'église Notre-Dame de Croas Batz (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 22/09/2015		270 645,25	HT	16.63	45 000,00
BROCHET Jean Michel 29680 ROSCOFF	16002152	PPT/PCC - Remplacement et peinture des menuiseries sur un édifice privé situé 23 bis Place Lacaze Duthiers à ROSCOFF (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 11/08/2015		12 683,82	TTC	15.00	1 902,57
VROELANT Anne 31170 TOURNEFEUILLE	16002154	PPT/PCC - Changement des menuiseries sur un édifice privé situé 26 Rue Yann d'Argent à ROSCOFF (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 25/09/2015		10 370,45	TTC	15.00	1 555,57
AUDREN DE KERDREL Yves 29680 ROSCOFF	16002156	PPT/PCC - Changement des menuiseries sur un édifice privé situé 23 Rue Jeanne d'Arc à ROSCOFF (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 07/10/2015		36 323,52	TTC	15.00	5 448,53
SCI ACAGEMA 29400 LANDIVISIAU	16002157	PPT/PCC - Réfection de façade (changement des menuiseries et reprise des enduits) sur un édifice privé situé 8 Rue Albert de Mun à ROSCOFF (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 27/04/2015		26 074,40	TTC	15.00	3 911,16

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 903 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
LAIR Michel 50300 AVRANCHES	16002158	PPT/PCC - Remplacement et peinture des menuiseries sur un édifice privé situé 15 Rue Saint-Yves à TREGUIER (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 06/10/2015		21 484,32	TTC	15.00	3 222,65
LOPEREC 29590 LOPEREC	16002160	PPT/CPRB - Aménagement qualitatif de voirie - Rue de l'Ecole (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 31/10/2015		111 500,00	HT	20.00	22 300,00
PLOERDUT 56160 PLOERDUT	16002161	PPT/CPRB - Réfection de toiture et restitution de lucarnes sur un bâtiment communal (presbytère) situé 9 Grande Rue (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 27/03/2015		102 970,84	HT	10.00	10 297,08
CUEFF Nicole 29410 PLOUNEOUR-MENEZ	16002164	PPT/CPRB - Réfection de toiture sur un édifice privé situé 2 Rue Traverse à PLOUNEOUR-MENEZ (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 08/10/2015		15 350,72	TTC	15.00	2 302,61
GELARD Gilbert 29410 PLOUNEOUR-MENEZ	16002182	PPT/CPRB - Réfection de la couverture (façade arrière) sur un édifice privé situé à Le Penhoat à PLOUNEOUR-MENEZ - Prise en compte des travaux à dater du 02/09/2015		7 630,26	TTC	15.00	1 144,54
DUPLAY Paul 75014 PARIS	16002189	PPT/CPRB - Remplacement des menuiseries et restauration du mur d'enclos sur un édifice privé situé 2 Bas de la Source à SAINT-ALBAN (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte CAUE 22) - Prise en compte des travaux à dater du 09/12/2015		28 857,75	TTC	15.00	4 328,66
OLLIVIER Danièle 22800 QUINTIN	16002194	PPT/PCC - Changement des menuiseries sur un édifice privé situé 33 Rue des Croix Jarrots à QUINTIN (sous réserve du respect des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France) - Prise en compte des travaux à dater du 14/09/2015		5 363,62	TTC	15.00	804,54
DROME Olivier 22220 TREGUIER	16002195	PPT/PCC - Réfection des pignons et des souches de cheminée sur un édifice privé situé 2 Rue Kercoz à TREGUIER - Prise en compte des travaux à dater du 14/10/2015		5 513,20	TTC	15.00	826,98
MALESTROIT 56140 MALESTROIT	16002196	PPT/PCC - Mise en valeur du chemin de halage du canal de NANTES à BREST, à partir du Quai Plisson jusqu'à l'écluse de MALESTROIT - Prise en compte des travaux à dater du 08/04/2015		69 700,00	HT	20.00	13 940,00
AURAY 56400 AURAY	16002209	PPT/IMH - Mausolée Cadoudal - Restauration des terrasses (3ème tranche) - Prise en compte des travaux à dater du 01/10/2012		52 800,63	HT	10.00	5 280,06

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 903 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DOL DE BRETAGNE 35120 DOL DE BRETAGNE	16002211	PPT/IMH - Moulin de la Saline à CHERRUEIX (35) - Restauration des ailes - Prise en compte des travaux à dater du 19/11/2015		34 770,84	HT	20.00	6 954,17
GRAND FOUGERAY 35390 GRAND-FOUGERAY	16002213	PPT/MHC - Tour Duguesclin - Travaux de maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie - Prise en compte des travaux à dater du 09/02/2016		14 426,00	HT	20.00	2 885,20
GUEGON 56120 GUEGON	16002214	PPT/MHC - Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul - Travaux de maçonnerie, couverture et métallerie - Prise en compte des travaux à dater du 02/10/2014		28 931,50	HT	5.00	1 446,58
PLOERDUT 56160 PLOERDUT	16002215	PPT/IMH - Chapelle Notre-Dame de Crénénan - Travaux de restauration - Prise en compte des travaux à dater du 02/11/2015		20 785,96	HT	25.00	5 196,49
PLUMERGAT 56400 PLUMERGAT	16002216	PPT/IMH - Eglise Saint-Thuriau - Restauration du clocher - Prise en compte des travaux à dater du 01/10/2014		185 791,53	HT	15.00	27 868,73
PONTIVY 56300 PONTIVY	16002219	PPT/MHC - Château des Rohan - Restauration (tranche ferme - Phase 1) - Prise en compte des travaux à dater du 11/02/2014		400 000,00	HT	15.00	60 000,00
SAINT ERBLON 35230 SAINT-ERBLON	16002223	PPT/IMH - Croix du nouveau cimetière - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 03/08/2015		5 750,00	HT	15.00	862,50
SAINT UNIAC 35360 SAINT-UNIAC	16002224	PPT/IMH - Eglise paroissiale - Restauration des abat-sons - Prise en compte des travaux à dater du 19/02/2015		12 407,20	HT	30.00	3 722,16
SAINT TUGDUAL 56540 SAINT-TUGDUAL	16002227	PPT/IMH - Chapelle Saint-Guen - Restauration du vitrail Sud et du médaillon de la baie centrale - Prise en compte des travaux à dater du 12/03/2014		45 134,44	HT	10.00	4 513,44
TREFFLEAN 56250 TREFFLEAN	16002231	PPT/MHC - Chapelle Notre-Dame du Bon Secours de Cran - Travaux de coverture et d'étanchéité, restauration d'une cloche - Prise en compte des travaux à dater du 01/10/2015		19 869,40	HT	15.00	2 980,41
LANNION 22300 LANNION	16002308	PPT/MHC - Eglise de Brélévenez - Restauration de la voûte de la chapelle Nord - Prise en compte des travaux à dater du 16/06/2015		66 711,23	HT	15.00	10 006,68
LE FOLGOET 29260 LE FOLGOET	16002310	PPT/MHC - Basilique - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 28/09/2015		19 469,24	HT	15.00	2 920,39
SAINTE ANNE D AURAY 56400 SAINTE-ANNE-D'AURAY	16002311	PPT/IMH - Prime Skoaz ouzh skoaz reliée à l'opération 15007711 votée le 19/11/2015 concernant la restauration de la basilique (tranche ferme - phase 1)		313 385,90	HT	3.19	10 000,00
LOCQUENOLE 29670 LOCQUENOLE	16002313	PPT/MHC - Eglise Saint-Guénolé - Restauration des transepts et du chevet (tranches ferme et conditionnelle) - Prise en compte des travaux à dater du 03/11/2014		371 780,06	HT	15.00	55 767,01

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 903 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
DOUARNENEZ 29100 DOUARNENEZ	16002315	PPT/MHC - Eglise Saint-Herlé de Ploaré - Restauration (TC 2 et travaux complémentaires à la TC1) - Prise en compte des travaux à dater du 26/06/2012		213 348,59	HT	20.00	42 669,72
COMMANA 29450 COMMANA	16002316	PPT/MHC - Ossuaire - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 29/10/2015		41 089,38	HT	5.00	2 054,47
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D OUST ET DE LANVAUX 56140 MALESTROIT	16002317	PPT/Maritime - Langoustier "Le Corbeau des Mers" (MHC) - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 20/11/2013		130 361,66	HT	20.00	26 072,33
LA ROCHE MAURICE 29800 LA ROCHE-MAURICE	16002321	PPT/MHC - Eglise Saint-Yves - Restauration des toitures (phase 3 : charpentes et couvertures) - Prise en compte des travaux à dater du 01/04/2012		320 000,00	HT	10.00	32 000,00
QUIMPERLE 29391 QUIMPERLE	16002322	PPT/MHC - Ancien hôpital Frémeur et chapelle Saint-Eutrope - Restauration (tranche conditionnelle) - Prise en compte des travaux à dater du 16/04/2014		342 337,99	HT	17.53	60 000,00
LANDREVARZEC 29510 LANDREVARZEC	16002323	PPT/MHC - Chapelle de Quilinen - Restauration (tranche conditionnelle 2) - Prise en compte des travaux à dater du 08/08/2011		281 489,94	HT	10.00	28 148,99
LES AMIS DU SINAGOT ASS 56000 VANNES	16002325	PPT/Maritime - Sinagot "Les Trois Frères" (MHC) - Travaux de structure - Prise en compte des travaux à dater du 02/10/2015		18 373,10	TTC	10.00	1 837,31
DINAN 22104 DINAN	16002328	PPT/MHC - Château - Restauration de la Tour de Coëtquen (TC 1 et 2) - Prise en compte des travaux à dater du 28/05/2014		98 162,13	HT	20.00	19 632,43
ASSO LE LOUGRE DE L ODET 29101 QUIMPER	16002331	PPT/Maritime - Navire "Corentin" (BIP) - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 22/01/2016		13 514,55	HT	20.00	2 702,91
ASS POUR LE GRAND LEJON 22190 PLERIN	16002333	PPT/Maritime - Lougre "Le Grand Léjon" (BIP) - Motorisation - Prise en compte des travaux à dater du 04/11/2015		33 382,48	TTC	15.00	5 007,37
VIEUX GREEMENT POUR DAMGAN 56750 DAMGAN	16002335	PPT/Maritime - Goémonier "Reder Mor 6" (BIP) - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 15/10/2015	C	141 091,00	TTC	20.00	28 218,20
LOCQUIREC 29241 LOCQUIREC	16002339	PPT/PNP - Prime Skoaz ouzh skoaz reliée à l'opération 15007246 votée le 19/11/2015 concernant la restauration de la chapelle de Linguez		169 018,27	HT	5.92	10 000,00
LEMAIRE LOIC 35120 DOL DE BRETAGNE	16002340	PPT/IMH - Manoir de Belle Noé à DOL-DE-BRETAGNE (35) - Restauration de l'écurie dite "à Madame" - Prise en compte des travaux à dater du 09/03/2015		68 845,02	TTC	10.00	6 884,50

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 903 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
COMMUNAUTE DES BENEDICTINS 29560 LANDEVENNEC	16002343	PPT/MHC - Vestiges de l'ancienne abbaye de St-Guénolé à LANDEVENNEC (29) - Restauration et restitution du cloître carolingien, aménagement de la tombe de St-Guénolé et réfection de la statue en kersanton de St-Guénolé - Prise en compte des travaux à dater du 29/03/2014		121 736,17	TTC	10.00	12 173,62
GOURLAOUEN Jacques 75008 PARIS	16002345	PPT/IMH - Restauration d'un immeuble situé 9 place Charles de Gaulle à LANDERNEAU (29) - Tranche 1 - Prise en compte des travaux à dater du 29/12/2014 - Critères 2015	C	418 301,53	TTC	19.12	80 000,00
DE GOUVION SAINT CYR Elisabeth 75017 PARIS	16002346	PPT/MHC - Manoir de Bel Air à BRELES (29) - Restauration du logis principal (3ème phase - tranche 1) - Prise en compte des travaux à dater du 25/11/2013	C	290 339,29	TTC	17.22	50 000,00
PERROQUIN OLIVIER 75016 PARIS	16002347	PPT/IMH - Château de Callac à PLUMELEC (56) - Mise hors d'air du pavillon Ouest et du bâtiment attenant - Prise en compte des travaux à dater du 03/02/2014		131 031,47	TTC	15.00	19 654,72
MARCEL Alain-Etienne 35800 DINARD	16002349	PPT/MHC - Fort du Petit Bé à SAINT-MALO (35) - Travaux de maçonnerie - Prise en compte des travaux à dater du 23/01/2015		12 909,57	TTC	20.00	2 581,91
MAB AR MOR 29200 BREST	16002454	PPT/Maritime - Gabare "L'Audiernais" (MHC) - Restauration (tranche 1) - Prise en compte des travaux à dater du 11/05/2015	C	264 524,86	HT	18.90	50 000,00
DE ROHAN CHABOT Josselin 56120 JOSSELIN	16002489	PPT/MHC - Château de Josselin (56) - Restauration des lucarnes hautes n°4 et travaux complémentaires de restauration de la chambre de la duchesse Herminie - Prise en compte des travaux à dater du 16/10/2015		55 471,88	TTC	10.00	5 547,19
LANISCAT 22570 LANISCAT	16002501	PPT/IMH - Eglise Saint-Gildas - Restauration - Prise en compte des travaux à dater du 10/09/2015		12 287,00	HT	25.00	3 071,75
PONTIVY 56300 PONTIVY	16002547	PPT/MHC - Château des Rohan - Restauration (tranche ferme - phase 2) - Prise en compte des travaux à dater du 11/02/2014		400 000,00	HT	15.00	60 000,00

Total affecté sur AP ouverte pour l'action P_0604.21 929 798,00

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.22 Soutenir les actions de conservation des objets mobiliers protégés
Chapitre 903 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
LANMERIN 22300 LANMERIN	16002504	CRPR/OMI - Eglise Saint-Nérin - Conservation du Christ, de la Vierge et Saint-Jean, des statues de la Vierge à l'Enfant, de la Pietà, du confessionnal du transept Nord et aménagement des fonts baptismaux - Prise en compte des travaux à dater du 19/10/2015		4 208,00	HT	20.00	841,60
PACE 35740 PACE	16002505	CRPR/OMI - Eglise Saint-Melaine - Restauration du retable Nord - Prise en compte des travaux à dater du 20/08/2015		30 609,61	HT	25.00	7 652,40
SAINT HERVE 22460 SAINT-HERVE	16002506	CRPR/OMI - Eglise Saint-Hervé - Conservation et restauration de trois tableaux : Adoration des Bergers, Assomption et Baptême du Christ - Prise en compte des travaux à dater du 06/09/2015		18 330,00	HT	25.00	4 582,50
TREMBLAY 35460 TREMBLAY	16002509	CRPR/OMC-OMI - Eglise Saint-Martin - Restauration du Maître-autel et de l'autel de la Vierge - Prise en compte des travaux à dater du 24/09/2013		161 077,40	HT	10.00	16 107,74
TREGASTEL 22730 TREGASTEL	16002510	CRPR/OMI - Eglise paroissiale - Conservation et restauration du groupe sculpté "St-Yves entre le riche et le pauvre" et de l'huile sur toile "La flagellation du Christ" - Prise en compte des travaux à dater du 13/08/2015		8 440,15	HT	25.00	2 110,04
QUESTEMBERT 56230 QUESTEMBERT	16002511	CRPR/OMC-OMI - Chapelle Saint-Michel et Chapelle Saint-Jean - Restauration de quatre statues : Sainte Marguerite et le dragon, Sainte Marguerite, Saint Cornely et Saint Marc - Prise en compte des travaux à dater du 30/09/2015		1 475,25	HT	25.00	368,81
LA MEAUGON 22440 LA MEAUGON	16002512	CRPR/OMI - Eglise Saint-Méaugon - Restauration du tableau "Le mariage de la Vierge" - Prise en compte des travaux à dater du 30/09/2015		4 764,00	HT	25.00	1 191,00
KERNILIS 29260 KERNILIS	16002517	CRPR/OMI - Eglise paroissiale - Conservation et restauration de la bannière Sainte-Anastasie - Prise en compte des travaux à dater du 12/10/2015		10 035,00	HT	25.00	2 508,75
LANLOUP 22580 LANLOUP	16002518	CRPR/OMC - Eglise paroissiale - Restauration du tableau "La crucifixion et les donateurs" - Prise en compte des travaux à dater du 06/11/2015		1 466,00	HT	20.00	293,20
CHATEAULIN 29150 CHATEAULIN	16002519	CRPR/OMC - Eglise Saint-Idunet - Restauration de l'orgue - Prise en compte des travaux à dater du 01/10/2015		113 023,00	HT	20.00	22 604,60

Total affecté sur AP ouverte pour l'action P_0604.22 **58 260,60**

Total affecté sur AP ouverte **988 058,60**

** C : Convention*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 903 DTP/SVAPA

OPERATION			DECISION INITIALE				DECISION MODIFIEE		
N°	Bénéficiaire	Objet d'opération	Date de décision initiale	Dépense subventionnable (en euros)	Taux	Subvention (en euros)	Dépense subventionnable (en euros)	Taux	Subvention (en euros)
15001716	CORNET André 56130 LA ROCHE-BERNARD	PPT/Maritime – Ketch Swastika (OMC-BIP) – Restauration – Critères 2014 – Prise en compte des travaux à dater du 13/08/2014	05/03/2015 Délibération n°15_0811_03	99 736,96 TTC	10 %	9 973,70	112 418,50 TTC	10 %	11 241,85

Total complément d'affectation sur AP ouverte pour l'action P_0604.21 1 268,15

Total complément d'affectation sur AP ouverte 1 268,15

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Application de la règle de caducité – Prorogations d'opérations **Tableau n° 3 / 4**
Section d'investissement

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	Date de décision	Date engagement	Borne de caducité prévue (en mois)	Montant affecté (en euros)	Montant mandaté (en euros)	Prorogation accordée (en mois)	Nouvelle borne de caducité (en mois)
LANGAST 22150 LANGAST	12004487	PPT/MHC – Chapelle Saint-Jean Restauration (tranche 1)	07/06/2012 Délibération n°12-0811/4	13/06/2012	48	73 543,77	64 718,52	06	54
BAZOUGES-LA-PEROUSE 35560 BAZOUGES-LA-PEROUSE	12005219	PPT/PNP – Eglise Saint-Pierre Saint-Paul – Restauration (1ère tranche) – Prise en compte des travaux à compter du 19/10/2011	07/06/2012 Délibération n°12-0811/4	13/06/2012	48	80 000,00	71 798,97	03	51

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 4 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.21 Soutenir et encourager les projets de développement des territoires
Chapitre 933 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
LE FAOU 29580 LE FAOU	16002350	PPT/Etude de valorisation - Réalisation d'une étude d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) - Date de prise en compte au 23/11/2015		43 245,00	HT	20.00	8 649,00
HENNEBONT 56704 HENNEBONT CEDEX	16002530	PPT/Etude de valorisation - Réalisation d'une étude d'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) – Date de prise en compte au 21/12/2015		75 350,00	HT	13.27	10 000,00

Total affecté pour l'action P_0604.21 18 649,00

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16_0604_02**
Commission permanente du 9/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 4 / 4**

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.24 Soutenir les projets de sensibilisation et d'information aux patrimoines
Chapitre 933 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
GIP PAYS CENTRE OUEST BRETAGNE 22110 ROSTRENEN	16002348	Aide à la mise en oeuvre du projet de mise en valeur du patrimoine archéologique du Centre Ouest Bretagne : élaboration d'un système d'exposition itinérante - Date de prise en compte au 01/11/2015		46 983,60	TTC	19.00	8 926,88
STE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE D'ILLE ET VILAINE 35000 RENNES	16002522	Aide à la publication du bulletin, à l'organisation des conférences mensuelles et à la modernisation du site Internet au titre de l'année 2016		11 200,00	TTC	18.75	2 100,00
FEDERATION FRANCAISE DES PROFESSIONNELS DE LA CONSERVATION RESTAURATION 75002 PARIS	16002526	Aide à l'organisation du projet JERI "Journée d'Etude, Recherche, Innovation" en conservation-restauration des biens culturels.		13 130,00	TTC	19.04	2 500,00
OFFICE DE TOURISME D AURAY COMMUNAUTE 56400 AURAY	16002546	Aide à l'organisation de la dixième édition "Détours d'art" pour l'année 2016		55 616,00	TTC	17.98	10 000,00
ETUDES ET CHANTIERS BRETAGNE PAYS DE LOIRE 35000 RENNES	16002548	Aide à la mise en place de 3 chantiers internationaux de jeunes bénévoles pour la restauration du patrimoine bâti au titre de l'année 2016		55 766,50	TTC	9.41	5 250,00
STE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE ARROND ST MALO 35400 SAINT-MALO	16002552	Aide à la publication des annales au titre de l'année 2016		13 300,00	TTC	7.52	1 000,00

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

C : Conventions

Programme P_0604 Révéler et valoriser le patrimoine
Action P_0604.24 Soutenir les projets de sensibilisation et d'information aux patrimoines
Chapitre 933 DTP/SVAPA

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
NAUTISME EN BRETAGNE 29200 BREST	16002545	Aide forfaitaire à la promotion des voiliers de Bretagne au titre de l'année 2016	C	8 750,00

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Cotisation (en Euros)
DIVERS BENEFICIAIRES 00002283	16002542	Renouvellement d'adhésions 2016 à la section française de l'ICOMOS et au réseau Vauban		8 120,00

Total affecté pour l'action P_0604.24 **46 646,88**

Total affecté **65 295,88**

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-AN16_0604_02-DE

C : Conventions

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

REGION BRETAGNE **Délibération n° 16_0605_02**

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Réunion du 9 mai 2016

DELIBERATION

PROGRAMME P0605
FAIRE DE LA BRETAGNE UNE DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCEPTION

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 14 avril 2016, s'est réunie le 9 mai 2016 à 14 H 00, salle Christophe Paul de Robien à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil régional ;

Vu la délibération n° 16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 fixant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Droite, Centre et régionalistes s'abstient sur l'opération 16002540)

En section d'investissement :

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 1 807 203 euros au financement des opérations récapitulées dans le tableau n°1 ;

- d'AUTORISER le Président du Conseil régional à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires désignés dans le tableau n° 1.

- de PROROGER l'opération figurant dans le tableau n° 2 ;

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

En section de fonctionnement :

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 5 171 036 euros au financement des opérations présentées dans le tableau n°3 ;

- d'AUTORISER le Président du Conseil régional à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires désignés dans le tableau n° 3.

- d'APPROUVER la convention d'objectifs et de moyens établie entre la Région et le Comité régional du tourisme pour l'année 2016 jointe au projet de délibération **et d'AUTORISER** le Président du Conseil régional à la signer ;

- d'AUTORISER le lancement de l'appel à projets en faveur de l'accompagnement régional auprès des Destinations touristiques et **d'APPROUVER** le cahier des charges correspondant joint au projet de délibération.

Le Président du Conseil régional

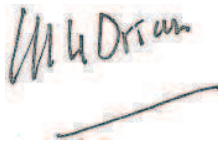

Jean-Yves Le Drian

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P00605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception **Tableau 001/3**

Action P00605-2 2 Soutenir le développement de l'offre touristique bretonne

Chapitre 909 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en euros)		Taux	Subvention
HOTEL ANNE DE BRETAGNE 35000 RENNES	16000788	Mise aux normes accessiblité de l'hôtel Anne de Bretagne à RENNES (35) - dépenses éligibles au 26/11/2015	C	154 765,00	HT	20.00	30 953,00 €
SCI DU RELAIS DE LUSCANEN 56880 PLOEREN	16002079	Mise aux normes de l'hôtel Au Relais de Luscanen à PLOEREN (56) - dépenses éligibles au 22/02/2016	C	181 500,00	HT	25.00	45 375,00 €
MATELOT 56510 SAINT-PIERRE-QUIBERON	16002269	Mise aux normes accessibilité de l'hôtel Auberge du Petit Matelot à SAINT-PIERRE QUIBERON (56) - dépenses éligibles au 18/02/2016	C	60 000,00	HT	20.00	12 000,00 €
BTP OEUVRES SOCIALES PATRIMOINE 75013 PARIS	16002374	Modernisation du centre de vacances APAS à Camaret-sur-Mer - Dépenses éligibles au 2/10/2015	C	300 000,00	HT	30.00	90 000,00 €
SCI SOLENICO 29260 PLOUIDER	16002389	Extension de l'hôtel et création d'une salle de détente complémentaire au SPA à l'hôtel de la Butte à Plouider - Dépenses éligibles au 29/01/2016	C	500 000,00	HT	20.00	100 000,00 €
SCI RIBOTTA CROZON 29160 CROZON	16002403	Modernisation du camping et création d'une piscine couverte au Camping de la Presqu'île à Crozon - Dépenses éligibles au 28/01/2016	C	252 505,00	HT	20.00	50 501,00 €
L' ABRI COTIER 29160 CROZON	16002423	Création d'une piscine au camping de la Plage de Trez Rouz à Crozon - Dépenses éligibles au 26/10/2015	C	247 990,00	HT	20.00	49 598,00 €
HOTEL DU LARGE 29217 PLOUGONVELIN	16002427	Création de l'Hôtel du Large à Plougonvelin - Dépenses éligibles au 23/12/2015	C	197 135,00	HT	20.00	39 427,00 €
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC 22000 SAINT-BRIEUC	16002428	Modernisation et mise aux normes accessibilité du centre de vacances le Hédraou à Perros-Guirec - Dépenses éligibles au 18/12/2015	C	600 000,00	TTC	30.00	180 000,00 €

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P80605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception **Tableau 001/3**

Action P00605-2 2 Soutenir le développement de l'offre touristique bretonne

Chapitre 909 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en euros)		Taux	Subvention
CCI DE MORLAIX 29679 MORLAIX	16002558	Amélioration de l'accueil et de l'accessibilité au Château du Taureau dans la Baie de Morlaix - Dépenses éligbles au 28/12/2015	C	170 000,00	HT	20.00	34 000,00 €
SARL STERENN 29760 PENMARCH	16002571	Mise aux normes accessibilité de l'hôtel le Sterenn à Penmarc'h - Dépenses éligibles au 20/10/2015	C	54 350,00	HT	20.00	10 870,00 €
SCI ROBART ET VICTOR 29830 PLOUDALMEZEAU	16002576	Création d'un hôtel de 18 chambres et 3 salles de séminaires à Brignogan Plages - Dépenses éligibles au 7/12/2015	C	500 000,00	HT	20.00	100 000,00 €
SARL LE CORNOUAILLE HOTEL 29950 BENODET	16002604	Création d'une piscine et d'un sauna à l'hôtel le Cornouaille à Bénodet - Dépenses éligibles au 11/03/2016	C	65 650,00	HT	20.00	13 130,00 €
LA MAISON DU 29 29250 SAINT-POL-DE-LEON	16002606	Modernisation de l'hôtel de France à St Pol-de-Léon - Dépenses éligbles au 14/03/2016	C	270 725,00	HT	20.00	54 145,00 €
SCI OALED DIWAN 29870 TREGLONOU	16002687	Modernisation et mise aux normes accessibilité du centre de vacances An Oaled à Tréglonou - Dépenses éligibles au 25/03/2016	C	558 100,00	TTC	30.00	167 430,00 €

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P80605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception **Tableau 001/3**

Action P00605-2 2 Soutenir le développement de l'offre touristique bretonne

Chapitre 909 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense (en euros)		Taux	Avance remboursable
JORCAM 56370 SARZEAU	15008485	Avance remboursable - Création d'une piscine couverte au camping de La Plage à SARZEAU (56) - dépenses éligibles au 02/10/2015	C	270 000,00	HT	20.00	54 000,00 €
PAUL JOEL 56130 MARZAN	15008486	Avance remboursable - Création d'un parc résidentiel de loisirs au Domaine de la Héchaie à MARZAN (56) - dépenses éligibles au 02/10/2015	C	500 000,00	HT	25.00	125 000,00 €
SCI LE TRIO 56170 QUIBERON	15008842	Avance remboursable - Création d'une salle polyvalente au camping Do Mi Si La Mi à QUIBERON (56) - dépenses éligibles au 09/11/2015	C	439 455,00	HT	20.00	87 891,00 €
DL 56400 PLOEMEL	16002279	Avance remboursable - Modernisation et mise en place d'équipements de loisirs à l'hôtel du Golf de Saint-Laurent à PLOEMEL (56) - dépenses éligibles au 28/12/2015	C	488 000,00	HT	25.00	122 000,00 €
SCI LEFORT 22 700 PERROS-GUIREC	16002377	Avance remboursable pour la modernisation - extension de l'hôtel le Nautica à Perros-Guirec - Dépenses éligibles au 10/12/2015	C	500 000,00	HT	20.00	100 000,00 €
SCI DE LA LANDE 22560 TREBEURDEN	16002380	Avance remboursable pour la modernisation de l'espace bien-être à l'Hôtel Ti Al Lannec à Trébeurden - Dépenses à la charge du propriétaire - Dépenses éligibles au 21/12/2015	C	255 215,00	HT	20.00	51 043,00 €
TI AL LANNEC 22560 TREBEURDEN	16002384	Avance remboursable pour la modernisation de l'espace bien-être à l'hôtel Ti Al Lannec à Trébeurden - part des dépenses à la charge de l'exploitant - Dépenses éligbles au 21/12/2015	C	92 710,00	HT	20.00	18 542,00 €

Total affecté sur AP ouverte pour l'action P00605-2 **1 535 905,00 €**

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P00605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception **Tableau 001/3**

Action P00605-3 3 Favoriser l'aménagement touristique durable des territoires

Chapitre 909 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en euros)		Taux	Subvention
COMBRIT 29120 COMBRIT	16002372	Modernisation et mise aux normes acessibilité du centre nautique de Combrit Ste Marine - Dépenses éligibles au 31/07/2015	C	400 000,00	HT	25.00	100 000,00 €
GERECHT Julie 29730 TREFFIAGAT	16002429	Création d'un gîte d'étape à Tréffiagat - Dépenses éligibles au 4/02/2016	C	93 633,33	HT	30.00	28 090,00 €
SCI FOREST JOLY 56310 QUISTINIC	16002603	Création du gîte d'étape de Kerlegenec à QUISTINIC (56) - dépenses éligibles au 18/03/2016	C	150 000,00	HT	30.00	45 000,00 €
DEPARTEMENT DES COTES D ARMOR 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1	16002607	Travaux d'aménagement de la véloroute voie verte n° 4 : sécurisation de l'ouvrage d'art du Viaduc de St Efflam à Plestin-les-Grèves - Dépenses éligbles au 15/07/2015		150 000,00	HT	20.00	30 000,00 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS 29170 FOUESNANT	16002609	Aménagement d'une piste cyclable à Bénodet sur la véloroute voie verte n°5 : la Littorale - Dépenses éligbles au 4/03/2016		116 040,00	HT	20.00	23 208,00 €
LE TAGAR'ETAP 22680 ETABLES-SUR-MER	16002639	Création d'un gîte d'étape à Etables-sur-Mer - Dépenses éligibles au 22/07/2015	C	150 000,00	HT	30.00	45 000,00 €

Total affecté sur AP ouverte pour l'action P00605-3 **271 298,00 €**

Total affecté sur AP ouverte **1 807 203,00 €**

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Progation d'opération d'investissement

Programme P00605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception

Tableau n°002/3

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	Date de décision	N°délibération	Date Engagement	Borne de caducité prévue	Montant affecté (en euros)	Montant mandaté (en euros)	Nouvelle borne de caducité prévue
Association Avel Breizh 29890 PLONEOUR-TREZ	12007861	Modernisation du centre de vacances Château de Kersaliou à St Pol-de-Léon	27/09/2012	12-0812/6	06/11/2012	48	176 702,00 €	70 680,00 €	58

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P00605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception

Tableau 003/3

Action P00605-1 1 Renforcer l'attractivité touristique de la Bretagne

Chapitre 939 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention
COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BRETAGNE	16002630	Mise en place de la stratégie marketing et de communication touristique partagée : lancement de la campagne de communication 2016	C	700 000,00 €
COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BRETAGNE	16002633	Mise en place d'actions en faveur de la promotion pour 2016 (3ème tranche financière)	C	3 565 000,00 €

Total affecté sur AE ouverte pour l'action P00605-1 **4 265 000,00 €**

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P00605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception

Tableau 003/3

Action P00605-2 2 Soutenir le développement de l'offre touristique bretonne

Chapitre 939 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en euros)		Taux	Subvention
ABEL 35044 RENNES	16002300	Réalisation de 31 audits Qualité de services dans le cadre de la poursuite de la démarche Qualité de services des établissements de loisirs bretons sur la période du 2ème semestre 2016 au 1er semestre 2017 – dépenses éligibles au 03/03/2016		13 770,00	TTC	40,00	5 508,00 €
SARL CHEZ LES GARCONS 56780 ILE AUX MOINES	16002503	Réalisation du diagnostic ORATEL de l'hôtel de l'Isle à l'ILE AUX MOINES (56) - dépenses éligibles au 14/03/2016		2 500,00	HT	50,00	1 250,00 €
ERQUY 22430 ERQUY	16002617	Réalisation du diagnostic ORATEL du camping municipal le Guen à Erquy - Dépenses éligbles au 2/03/2016		2 500,00	TTC	50,00	1 250,00 €
ERQUY 22430 ERQUY	16002618	Réalisation d'un diagnostic ORATEL du camping municipal St Michel - Dépenses éligbles au 2/03/2016		2 500,00	TTC	50,00	1 250,00 €
		Total affecté sur AE ouverte pour l'action P00605-2					**9 258,00 €**

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P00605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception

Tableau 003/3

Action P00605-3 3 Favoriser l'aménagement touristique durable des territoires

Chapitre 939 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense (en euros)		Taux	Participation
SM BAIE DU MONT ST MICHEL 50170 BEAUVOIR	16002540	Participation au fonctionnement 2016 du Syndicat mixte		1 802 130,21	HT	33.33	600 650,00 €
Total affecté sur AE ouverte pour l'action P00605-3							**600 650,00 €**

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P00605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception **Tableau 003/3**

Action P00605-4 4 Coordonner les stratégies de développement touristique

Chapitre 939 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense (en euros)		Taux	Subvention
OT PONTIVY COMMUNAUTE 56300 PONTIVY	16002590	Accompagnement de l'ingénierie touristique 2016 du pays touristique de PONTIVY (56)		74 000,00	TTC	30.00	22 200,00 €
PAYS TOURISTIQUE DE L OUST A BROCELIANDE 56800 PLOERMEL	16002595	Accompagnement de l'ingénierie touristique 2016 du pays touristique de l'OUST A BROCELIANDE (56)		74 000,00	TTC	30.00	22 200,00 €
GIT BAIE DU MONT SAINT MICHEL 35120 DOL-DE-BRETAGNE	16002599	Accompagnement de l'ingénierie touristique 2016 du pays touristique de la BAIE DU MONT SAINT-MICHEL - BRETAGNE ROMANTIQUE (35)		74 000,00	TTC	30.00	22 200,00 €
UNAT BRETAGNE 56000 VANNES	16002620	Mise en place du programme d'actions 2016 (2ème tranche financière)	C	93 333,33	TTC	45,00	42 000,00 €
UNAT BRETAGNE 56000 VANNES	16002623	Mise en place de la démarche de progrès de l'UNAT en 2016	C	15 500,00	TTC	50.00	7 750,00 €
ASSOCIATION CANAUX DE BRETAGNE 56300 PONTIVY	16002625	Mise en place du programme d'actions 2016 (2ème tranche financière)	C	42 222,22	TTC	45,00	19 000,00 €
PAYS D'ACCUEIL DE DINAN 22100 DINAN	16002626	Accompagnement de l'ingénierie touristique 2016 du pays touristique de Dinan		74 000,00	TTC	30.00	22 200,00 €
PAYS TOURISTIQUE TERRES D'ARMOR 22390 BOURBRIAC	16002627	Accompagnement de l'ingénierie touristique 2016 du pays touristique des Terres d'Armor		74 000,00	TTC	30.00	22 200,00 €
AGENCE OUEST CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT 29120 PONT L'ABBE	16002628	Accompagnement de l'ingénierie touristique 2016 de l'Agence Ouest Cornouaille Développement		74 000,00	TTC	30.00	22 200,00 €
OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE REDON 35600 REDON	16002648	Accompagnement de l'ingénierie touristique 2016 du pays touristique de REDON (35)		74 000,00	TTC	30.00	22 200,00 €

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opérations nouvelles

Programme P80605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception **Tableau 003/3**

Action P00605-4 4 Coordonner les stratégies de développement touristique

Chapitre 939 DTP/ST

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense (en euros)		Taux	Subvention
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE REGION BRETAGNE 35044 RENNES	16002669	Animation du plan d'actions régional en faveur de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air pour 2016	C	67 560,00	TTC	50.00	33 780,00 €
COMMUNAUTE DAGGLOMERATION VITRE COMMUNAUTE 35506 VITRE CEDEX	16002692	Aide au fonctionnement 2016 de la Maison Accueil Bretagne à ERBREE (35)	C	70 000,00	TTC	50.00	35 000,00 €

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Cotisation
Divers bénéficiaires	16002629	Renouvellement adhésions 2016		3 198,00 €

Total affecté sur AE ouverte pour l'action P00605-4 **296 128,00 €**

Total affecté sur AE ouverte **5 171 036,00 €**

* C : Convention

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Direction du Tourisme, du Patrimoine et des Voies navigables

Service Tourisme

P00605 – Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
- 2016 -

Soutien au fonctionnement du Comité régional du tourisme

pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2016

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu le Code du Tourisme et ses articles L. 131-5 et suivants définissant le rôle et les missions du Comité Régional du Tourisme en faveur du développement des activités touristiques régionales ;

Vu la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la Loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte-rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu les statuts du Comité régional du tourisme, adoptés le 9 juin 1987 et modifiés le 3 mars 2016 ;

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil régional ;

Vu la délibération n°16_0812/1 de la Commission permanente du Conseil régional en date du 22 janvier 2016 accordant une avance de 400 000 € au Comité régional au Tourisme de Bretagne pour le fonctionnement annuel de sa structure ;

Vu la délibération n° 16_0605/1 de la Commission permanente du Conseil régional en date du 4 avril 2016 accordant une subvention de 500 000 € au Comité régional au Tourisme de Bretagne pour le fonctionnement annuel de sa structure (2ème tranche financière) ;

Vu la délibération n° 16_0605/2 de la Commission permanente du Conseil régional en date du 9 mai 2016 relative au programme intitulé P00605 – Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception, accordant au Comité régional du tourisme (tiers 00001030) une subvention de 3 565 000 € (opération n°…) (complétant les avances de 400 000 € et 500 000 € accordée lors des Commissions Permanentes du Conseil régional des 22 janvier et 4 avril 2016) au titre de l'année 2016 pour la réalisation de l'opération intitulée « Subvention de fonctionnement 2016 » et une subvention de 700 000 € (opération n°…) pour la réalisation de l'opération intitulée « Campagne Viens en Bretagne », et autorisant le Président du Conseil régional à signer la présente convention ;

Entre

La Région Bretagne,
283, avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 RENNES CEDEX 7,
Représentée par Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, agissant au nom et en sa qualité de Président du Conseil régional,
Ci-après dénommée « la Région »,
d'une part,

Et

Le Comité régional du tourisme,
Association loi 1901 dont le siège social est au 1 rue Raoul Ponchon, 35 000 RENNES, régulièrement immatriculée au registre de l'INSEE sous le numéro 777 729 898 ;
Représenté par Madame Anne GALLO agissant au nom et en sa qualité de Présidente du Comité régional du tourisme,
Ci-après dénommée "le Bénéficiaire",
d'autre part.

IL A ETE CONVENU LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les conditions et modalités selon lesquelles la Région apporte son soutien au fonctionnement général du Bénéficiaire, pour l'année 2016, en raison de l'intérêt régional que revêtent les objectifs et activités statutaire de ce dernier.

Cette convention définit le cadre partenarial entre la Région et le Bénéficiaire pour l'exécution du programme prévisionnel d'actions de l'année 2016 et son suivi.

Les missions mises en œuvre par le Bénéficiaire pour l'année 2016, sont décrites dans les annexes techniques (annexes n°2, 3 et 4) et financières (annexe n°1 et 5) de cette convention.

Les annexes techniques comprennent notamment le programme prévisionnel d'actions 2016 ainsi que les fiches-projet décrivant les projets stratégiques de l'année.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT FINANCIER DE LA REGION

La Région accorde au Bénéficiaire une subvention globale de fonctionnement de 4 465 000 € pour la réalisation de son programme d'actions 2016 et une subvention de 700 000 € pour le financement de la dernière année de la campagne primo-visiteurs « *Viens en Bretagne* ».

- La subvention globale de fonctionnement :

Le suivi de l'utilisation de la subvention de 4 465 000 € sera réalisé dans le cadre de réunions de dialogue de gestion, conformément à l'article 8 de la présente convention.

Le Bénéficiaire s'engage également à mobiliser toute la capacité utile et nécessaire à la recherche de financements et ressources complémentaires.

Toute évolution du programme d'actions 2016 s'envisagera à moyens constants.

- La subvention affectée à la campagne « Viens en Bretagne » :

Concernant la subvention de 700 000 €, le montant définitif de la subvention accordée peut être revu à la baisse sur la base des éléments financiers, transmis par le bénéficiaire ou en cas de non-respect de la présente convention. Le cas échéant, le Bénéficiaire devra rembourser le montant de l'aide trop perçue, se traduisant par l'émission d'un titre de perception.

Toute autre sollicitation du Bénéficiaire ou toute démarche nouvelle initiée et/ou proposée par l'une ou l'autre des deux parties co-contractantes, qui ne pourrait s'inscrire dans le cadre de redéploiement indiqué ci-dessus, devra faire l'objet d'un examen spécifique lors des réunions de dialogue budgétaire, avec constitution d'une demande formalisée et argumentée, et fera l'objet, en cas de décision favorable de la Commission Permanente, d'un avenant à la présente convention.

Au cours de la période des actions ou des opérations peuvent également être substituées à d'autres en fonction de leurs intérêts.

ARTICLE 3 : DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La convention prend effet à compter de la dernière date de signature par l'ensemble des parties, pour une durée de 24 mois. La présente convention couvre l'ensemble du programme d'actions 2016 (annexes n°2, 3 et 4) pour les actions se déroulant entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

Le Bénéficiaire s'engage à remettre à Monsieur le Président du Conseil régional :

- un rapport mensuel de suivi financier (budget d'exécution détaillé et/ou synthétique) précisant les conditions de mise en œuvre des objectifs et des actions précisées dans les annexes technique et financière. Au sein de ce rapport, les fiches projet (dont celle dédiée à la campagne *Viens en Bretagne*), annexées à la présente convention (annexe n°3), feront l'objet d'un suivi spécifique ;
- en support au dialogue de gestion, les documents budgétaires et financiers (budget prévisionnel détaillé et synthétique, budget d'exécution détaillé et synthétique, budget récapitulatif infra annuel, compte de résultat pluriannuel) ;
- au plus tard le 30 avril 2017 : un rapport annuel d'activités. Ce rapport devra décrire l'ensemble des actions mises en place par le Bénéficiaire, ainsi que les résultats qualitatifs et/ou quantitatifs obtenus. Le détail financier par type d'action fera apparaître l'état du réalisé 2016 par rapport à l'estimé. Chacune des fiches projet annexées à la présente convention – dont la fiche dédiée à la campagne « Viens en Bretagne » - fera l'objet d'un bilan spécifique ;
- au plus tard le 30 juin 2017 : le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2016, certifiés conformes par l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes de l'association ainsi qu'un compte rendu technique et financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention de 700 000 € pour l'opération « campagne primo-visiteurs », conformément à l'arrêté du 11 octobre 2006.

Le Bénéficiaire s'engage également à :

- utiliser la subvention régionale pour la seule réalisation de ses objectifs et activités statutaires pour lesquelles la subvention est attribuée, et à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition ;
- ne pas employer tout ou partie de la subvention reçue de la Région au profit d'un autre organisme privé, association, société ou œuvre ;
- à ce que la subvention ne puisse en aucun donner lieu à profit ;
- à fournir à la Région, en vertu de l'article L. 1611-4 du CGCT, une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous les documents faisant connaître les résultats de son activité ;
- informer la Région des modifications intervenues dans ses statuts ;
- respecter les règles de la commande publique qui lui sont applicables ;

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

ARTICLE 5 : COMMUNICATION

Le Bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien financier de la Région, notamment en faisant figurer le logo de la Région sur ses documents de communication à destination des professionnels. Pour ce qui relève de la communication grand public, le Code de marque Bretagne pourra être privilégié.

Il s'engage également à faire mention du soutien de la Région dans ses rapports avec les médias.

ARTICLE 6 : MODALITES DE VERSEMENT

- La subvention globale de fonctionnement :

Une avance de 400 000 € a été versée au Bénéficiaire par la Région après accord de la Commission permanente du Conseil régional du 22 janvier 2016 ainsi qu'une avance de 500 000 € (2ème tranche financière) après accord de la Commission permanente du 4 avril 2016. Le reste de la subvention de **4 465 000 €, soit 3 565 000 €,** sera versé au Bénéficiaire par la Région comme suit :

- **1 600 000 €**, à la signature de la présente convention ;
- **1 072 000 €,** sur présentation avant le 31 mai 2016 d'un état récapitulatif des recettes et dépenses engagées, certifié sincère et véritable par le Bénéficiaire ;
- **le solde de 893 000 €**, sur présentation avant le 30 novembre 2016 d'un état récapitulatif de la totalité des recettes et dépenses engagées par le bénéficiaire, certifié sincère et véritable par le Bénéficiaire ;

- La subvention affectée à la campagne « Viens en Bretagne » :

La subvention de **700 000 €** sera versée comme suit :

- **500 000 €** à la signature de la présente convention ;
- le solde, soit **200 000 €**, sur présentation avant le 30 novembre 2016 d'un état récapitulatif de la totalité des recettes et dépenses engagées, certifié sincère et véritable par le Bénéficiaire.

Il sera vérifié au moment des dialogues de gestion - dont le calendrier prévisionnel est présenté en annexe n°5 - que les engagements des parties sont conformes au budget prévisionnel figurant en annexe n°1 de la présente convention.

Les versements seront effectués sur le compte du Bénéficiaire suivant :

- Numéro de compte : 16707 00010 11019689706 78
- Nom et adresse de la banque : BPO RENNES CENTRE
- Nom du titulaire du compte : COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BRETAGNE

Les subventions attribuées ne bénéficieront du caractère définitif que lorsque le bénéficiaire aura remis les pièces justificatives prévues au présent article ainsi que les rapports et bilans prévus à l'article 4. La subvention pourra être remise en question si la Région constate des manquements à l'issue des échéances indiquées.

ARTICLE 7 : IMPUTATION BUDGETAIRE

Les subventions accordées au Bénéficiaire – 3 565 000 € et 700 000 € - seront imputées au budget de la Région, au chapitre 939, programme n° 605, dossiers respectivement n°... et n°....

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

ARTICLE 8 : MODALITES DE SUIVI DE LA CONVENTION

La Région et le Bénéficiaire veilleront à assurer une programmation concertée des actions et de leur suivi.

Pour ce faire,

- Le rapport de suivi financier mentionné à l'article 4 de la présente convention pourra faire l'objet de réunions de suivi mensuelles entre la Région et le Bénéficiaire ;
- Des réunions de dialogue budgétaire entre la Région et le Bénéficiaire seront spécifiquement organisées. Le calendrier prévisionnel des réunions de dialogue budgétaire, annexé à la présente convention (annexe n°5), identifie les documents supports qui devront être produits par le Bénéficiaire ;
- Le Bénéficiaire pourra être audité par la Commission thématique « Economie, agriculture et mer, Europe » du Conseil régional, non seulement autour du rapport annuel mais aussi sur les principaux projets, et la présentation de certains dossiers, de l'état d'avancement de certaines actions. Le Bénéficiaire pourra être force de proposition sur ce point pour alimenter l'ordre du jour.

Le « Service Tourisme » de la Direction du Tourisme, du patrimoine et des voies navigables est le service référent à la Région vis-à-vis du Bénéficiaire et est en charge de l'interface avec les autres directions opérationnelles de la Région.

ARTICLE 9 : MODALITES DE CONTROLE DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS

La Région peut procéder à tout contrôle qu'elle juge utile, directement ou par des personnes ou organismes dûment mandatés par elle, pour s'assurer du respect de ses engagements par le Bénéficiaire.

La Région se réserve le droit d'exercer un contrôle sur pièces et sur place, qui consiste en un examen de l'ensemble des comptes et de la gestion du Bénéficiaire. Ce dernier s'engage ainsi à donner au personnel de la Région, ainsi qu'aux personnes mandatées par elles, un droit d'accès approprié aux sites, locaux ou siège de l'organisme.

ARTICLE 10 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification des termes de la présente convention, y compris de ses annexes, doit faire l'objet d'un avenant écrit entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

ARTICLE 11 : DENONCIATION ET RESILIATION DE LA CONVENTION

Le Bénéficiaire peut renoncer à tout moment à l'exécution de la présente convention, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la Région. Dans ce cas, la résiliation de la convention prend effet à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de la réception de la lettre. La Région se réserve alors le droit de demander le remboursement partiel ou total de la subvention.

En cas de non respect de ses obligations contractuelles par le Bénéficiaire, la Région se réserve le droit de résilier la présente convention. La résiliation prendra effet à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la réception par le bénéficiaire d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure restée sans effet. La Région pourra alors exiger le remboursement partiel ou total de la subvention.

La Région peut de même mettre fin à la convention, sans préavis, dès lors que le Bénéficiaire a fait des déclarations fausses ou incomplètes pour obtenir la subvention prévue dans la convention. Ce dernier sera alors tenu de rembourser la totalité de la subvention.

La résiliation pourra également intervenir sans préavis en cas de dissolution de l'association (arrêté préfectoral de dissolution) ou de modification profonde de son objet.

En cas de résiliation ou de dénonciation de la convention, la Région se réserve le droit de demander, sous forme de titre exécutoire, le remboursement total ou partiel des sommes versées.

ARTICLE 12 : PROPRIETE DES DOCUMENTS

La Région disposera comme elle l'entend des documents et rapports remis en exécution de la présente convention, notamment quant à la diffusion qu'elle souhaite leur donner, sous réserve de la confidentialité expressément demandée par le Bénéficiaire quand elle est dûment motivée.

ARTICLE 13 : LITIGES

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation du Tribunal administratif de Rennes.

ARTICLE 14 : DISPOSITIONS FISCALES

Les services fiscaux considèrent que toute activité commerciale (ventes au bénéfice de l'association) est assujettie à la TVA. En conséquence, il est conseillé d'isoler, dans un bilan financier annexe, les activités de ce type qui génèrent une ressource pour l'association.

ARTICLE 15 : EXECUTION DE LA CONVENTION

Le Président du Conseil régional, le Payeur régional de Bretagne et le Bénéficiaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente convention.

Convention établie en trois exemplaires originaux.

Fait à Rennes le	Fait à Rennes le
La Présidente du Comité régional du tourisme de Bretagne,	Le Président de la Région Bretagne,
Madame Anne GALLO	Monsieur Jean-Yves LE DRIAN

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

ANNEXES

1 - a. Budget prévisionnel synthétique 2016 (recettes et dépenses)

b. Budget prévisionnel 2016 de la Campagne « Viens en Bretagne » (recettes et dépenses)

2 - Plan d'actions 2016

3 - Fiches-projet des projets stratégiques 2016

3.1 REFLET
3.2 Bretagne sans voiture
3.3 Canaux de Bretagne
3.4 Projets européens
3.5 Portes d'entrée
3.6 Viens en Bretagne
3.7 Internet de séjour
3.8 Cartes touristiques
3.9 Coordination de l'information touristique
3.10 Actions Destinations touristiques

4 - Missions du Comité régional du tourisme (schéma)

5 - Calendrier prévisionnel 2016 des réunions de dialogue budgétaire

Annexe n°1.a

Présentation synthétique du budget prévisionnel 2016

RECETTES

Missions premières	2015	2016	
Subvention du Conseil régional (Tourisme) hors mise à disposition gratuite des locaux du CRTB (1)	4 700 000	4 465 000	96%
Remboursement frais fonctionnement (arrêts maladie, congés maternité)	26 444	10 000	0%
Produits financiers	18 135	15 000	0%
Adhésions sites internet	160 314	160 000	3%
Reprises d'immobilisations	11 560	10 000	0%
TOTAL	**4 916 452**	**4 660 000**	

Missions spécifiques		
Financement de la Stratégie Marketing Partagée par le Conseil régional (Tourisme) et les partenaires	1 018 440	712 965
Financement des cartes touristiques Destinations par le Conseil régional (Tourisme)	0	50 000
Tour de Manche : contributions des partenaires	41 864	27 650
ATB : subvention du Conseil régional (Culture)	210 000	210 000
Enquête REFLET 2016-2017 (reprise provisions 2014 & 2015)		150 000

RECETTES GLOBALES	**6 186 757**	**5 810 615**

DEPENSES

Missions premières	2015	2016		
Communication et promotion (2)	1 147 833	1 197 531	26%	30%
Marketing de l'offre	63 492	69 600	2%	
Etudes Observatoire (2)	61 971	96 100	2%	
Chantiers régionaux (2) & (3)	24 064	28 990	1%	
Rémunérations du personnel	2 776 868	2 750 000	59%	70%
Fonctionnement général	388 106	361 414	8%	
Amortissements et provisions	102 878	130 000	3%	
TOTAL	**4 565 212**	**4 633 635**		

Missions spécifiques		
Campagne d'image pour la relance du tourisme breton (Stratégie Marketing Partagée)	1 018 440	712 965
Financement des cartes touristiques Destinations par le Conseil régional (Tourisme)	0	50 000
Tour de Manche : coordination et promotion	44 314	32 650
Accueil des Tournages en Bretagne	210 179	223 526
Enquête REFLET 2016-2017 (provision en 2015)	100 000	165 000
Structuration des Destinations (4)	165 347	

DEPENSES GLOBALES	**6 103 493**	**5 817 777**

Fonds associatifs en début d'exercice	**784 601**	**867 865**
Résultat	83 264	-7 161
Fonds associatifs en fin d'exercice	**867 865**	**860 704**

(1) : valeur estimée à 168 000 €.

(2) : déduction faite des recettes générées par divers partenariats en 2014 (MORGOAT, salon Bruxelles, presse étrangère, accueil vélo,...).

(3) : déduction faite des recettes générées par des subventions européennes en 2014 (Tourisme durable & projets Véloroutes Voies Vertes).

(4) : développement web, contenu web, partenariat Voyages-SNCF, AMO Internet de séjour, SITB.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Annexe n°1.b

Zoom budget prévisionnel 2016
Campagne d'image pour la relance du tourisme breton

RECETTES

Missions spécifiques	2014	2015	2016
Financement de la Stratégie Marketing Partagée par le Conseil régional (Tourisme) et les partenaires : - 730 000 € en 2014 - 700 000 € en 2015 - 700 000 € en 2016	398 595	1 018 440	712 965
RECETTES GLOBALES	**398 595**	**1 018 440**	**712 965**

DEPENSES

Missions spécifiques	2014	2015	2016
Conseil en communication, création et production	127 200	70 200	50 600
Achat d'espace	265 903	943 240	659 366
Autres dépenses	5 491	5 000	3 000
DEPENSES GLOBALES	**398 595**	**1 018 440**	**712 965**

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Annexe n°2

CRT Bretagne

Missions & Actions 2016

Synthèse

Le Comité Régional du Tourisme a obtenu la certification développement durable Green Globe.

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Mission générale du CRT

« Renforcer la performance économique régionale du secteur du Tourisme, ainsi que l'attractivité et la compétitivité de la région, en contribuant à l'ambition d'affirmer la Bretagne comme une destination touristique d'exception »

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Missions du CRT

Eclairer les acteurs institutionnels du tourisme et les professionnels privés sur les tendances du tourisme

Guider le développement touristique durable des territoires en cohérence avec l'échelle régionale

Accompagner la structuration de l'offre touristique

Promouvoir la Bretagne en tant que destination touristique auprès des visiteurs ciblés

Promouvoir la Bretagne auprès des professionnels d'audio-visuel et du cinéma

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Contexte 2016

Une fréquentation forte en Bretagne en 2015

- 2013 : +2%, 2014 : +2%, 2015 : **+2,5%** (données arrêtées au 29/2/2016)
- Retour confirmé des clientèles européennes
- Objectif symbolique des 100 millions de nuitées frôlé
- **+ 16%** de fréquentation de l'écosystème tourismebretagne.com pour atteindre **5,3 millions de visites**
- Une présence renforcée dans les médias français et étrangers
- Une campagne télé « Viens en Bretagne » sur les grandes chaines nationales

La consommation toujours en difficulté

- Se faire plaisir en maîtrisant les coûts
- Les options de vacances « alternatives »

La montée en puissance de l'économie collaborative

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Contexte 2016

- **Réforme territoriale**
- **Anticipation de l'arrivée de la LGV**
- **Statut de « marque mondiale » et « Contrats de Destination » accordé à la Bretagne et au Mont-Saint–Michel et sa Baie par l'Etat**
- **Engagements Cop 21**
- **Un climat géopolitique tendu avec menace de terrorisme**

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

« Eclairer les acteurs institutionnels du tourisme (collectivités, CRT, CRB et Destinations) et les professionnels privés sur les tendances du tourisme »

Pôle Observatoire et Prospective

Objectifs & actions phares 2016

1. Produire et développer la connaissance globale régionale et infrarégionale de l'activité touristique

1.1 Coproduire la connaissance structurelle de l'activité touristique régionale, en termes de fréquentation et d'économie, en collaboration avec les partenaires concernés (hébergements marchands, filière loisirs, conjoncture)

1.2 Approfondir la connaissance marketing des clientèles, de leurs attentes et profils

2. Accompagner les porteurs de stratégies sur les besoins spécifiques d'analyse

2.1 Accompagner les partenaires institutionnels dans la définition de leurs stratégies

2.2 Répondre aux demandes ponctuelles d'analyse (mission d'intérêt général)

3. Créer les conditions favorables au développement de la culture de la donnée stratégique touristique

3.1 Vulgariser et partager les analyses, études et visions prospectives avec les professionnels du secteur touristique

3.2 Diffuser les informations

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L'équipe
Observatoire et Prospective

- **Jessica Viscart** — **Responsable de Pôle**
  - Arnaud Defosse — Chargé d'études
  - Solène Harel — Chargée d'études
  - Julie Leveau — Chargée d'études

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

« Guider le développement touristique durable des territoires en cohérence avec l'échelle régionale »

Pôle Chantiers régionaux

Objectifs & actions phares 2016

1. Construire et développer collectivement l'offre touristique de l'itinérance douce

1.1 Animer le déploiement de 8 grands itinéraires vélo-routes et voies vertes en Bretagne s'inscrivant dans les dynamiques nationales et européennes

1.2 Animer la démarche partenariale de production et de valorisation de l'offre randonnée en Bretagne

1.3 Structurer et soutenir le développement d'une offre touristique qualifiée le long des canaux de Bretagne

2. Partager une même conception durable du tourisme, opérationnelle

2.1 Favoriser l'inscription du développement durable dans les projets touristiques des acteurs du territoires

2.2 Sensibiliser et outiller les professionnels du tourisme dans leur démarche de tourisme durable

2.3 Animer et enrichir le « club Voyagez Responsable »

2.4 Assurer une veille sur les nouvelles initiatives régionales, sur les évolutions nationales et internationales

2.5 Coordonner et animer le réseau touristique d'information Algues vertes

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L'équipe
Chantiers régionaux

- **Catherine Girard** — **Responsable de Pôle**
  - Jean-Marie Le Berre — Chargé de mission Randonnées
  - Caroline Heller — Chargée de mission Développement durable
  - Maud Le Houérou — Chargée de mission Véloroutes Voies Vertes

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

« Accompagner la structuration de l'offre touristique bretonne »

Pôle Marketing de l'offre
et Communication vers les professionnels

Objectifs & actions phares 2016

1. Mobiliser les professionnels sur les actions liées à l'activité touristique de la Bretagne

1.1 Informer les professionnels du tourisme
1.2 Accompagner les professionnels du tourisme dans les évolutions du secteur

2. Faire émerger une offre touristique au contenu de qualité, attractive pour le territoire en phase avec la marque Bretagne

2.1 Identifier et segmenter les offres en phase avec les attentes du visiteurs
2.2 Mobiliser les acteurs innovants ou à fort potentiel de développement
2.3 Renforcer la qualité de l'offre

3. Accompagner la commercialisation

3.1 Faciliter une meilleure programmation de la Bretagne par les Tours Operators
3.2 Diversifier les modes de partenariats

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L'équipe
Marketing de l'Offre &
Communication vers les professionnels

- **Frédéric Lovichi** — **Responsable de Pôle**

• Katell Beucher	Chargée de mission Handitourisme & Exception
• Christelle Capitaine	Chargée de mission Famille
• Martine Détriché	Assistante Communication vers les professionnels & Marque Bretagne
• Armelle Floc'h	Accompagnement en commercialisation & Chargée de mission Bien-Etre
• Laëtitia Harel	Chargée de mission Production touristique
• Pascale Kerjean	Chargée de mission Qualité & Marque Bretagne
• Soazig Thiery	Chargée de mission Recherche de partenariats

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

« Promouvoir la Bretagne en tant que destination touristique auprès des visiteurs ciblés »

Pôle Communication et Promotion

Objectifs & actions phares 2016

1. Proposer une référence éditoriale bretonne attractive et partagée

1.1 S'assurer de la production de contenu qualifié partagé par les acteurs du tourisme
1.2 Orienter la production de contenus éditoriaux par les consommateurs

2. Optimiser l'impact de l'écosystème TourismeBretagne.com et des canaux de diffusion de la Destination Bretagne

2.1 Conduire ou participer à des opérations de communication et de presse partenariales en France
2.2 Structurer une présence active et adaptée de la Bretagne dans les pays étrangers prioritaires
2.3 Valoriser les contenus qualifiés sur TourismeBretagne.com et sur les différents canaux d'audience

3. Veiller à la cohérence régionale en matière de communication touristique

3.1 Accompagner la structuration de la stratégie de communication des partenaires
3.2 Coordonner les Destinations touristiques de Bretagne en matière de communication
3.3 Animer le chantier e & m tourisme
3.4 Animer le concours régional des villes et villages fleuris

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L’équipe Communication & Promotion

- **Deborah Le Goff — Responsable de Pôle**
  - Nadège Alix — Assistante communication France
  - Patricia Bell — Rédactrice et Chargée de Veille
  - Eric Conoir — Chargé des relations Fans de Bretagne
  - Agnès de l’Espinay — Chargée des éditions web et papier
  - Florence Gaulupeau — Assistante Presse étrangère
  - Maud Gicquel — Chargée de communication Marchés étrangers & Chargée de mission Golf
  - Lucas Gontard — Chargé du webmarketing
  - Marie-Julie Gouniot — Responsable du service Presse France
  - Donatienne Guillaudeau — Iconographe
  - Elise Laforest — Attachée de Presse
  - Stéphane Léon — Infographiste et technicien vidéo
  - Christophe Leux — Responsable du service éditorial
  - Christopher Sanzey — Conseil aux visiteurs
  - Marielle Yeurc’h — Rédactrice

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

« Promouvoir la Bretagne auprès des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma »

Accueil des Tournages en Bretagne

Objectifs & actions phares 2016 :

1. Valoriser la Bretagne aux niveaux national et international

2. Renforcer l'attractivité de la Bretagne, en particulier via le site internet tournagesbretagne.com et une base de données de décors nationale, hébergée par Film France

3. Etre en lien permanent avec tous les acteurs du territoire, et en particulier les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma de Bretagne

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L'équipe
Accueil des Tournages en Bretagne

- **Catherine Delalande** **Responsable du service**
  - Emmanuelle Lohéac Chargée d'accueil de tournages
  - Fanny Sabatier Chargée d'accueil de tournages

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

« Optimiser l'utilisation des Technologies de l'Information pour le CRT »

Service Technologies de l'Information

Actions 2016 :

1 - Contribuer à la définition et à la mise en place des outils partagés

1.1 Animer le Système d'Information Touristique régional avec ses partenaires, faire évoluer son architecture

1.2 Assurer un appui technique et un appui méthodologique à la mise en place des outils « d'internet de séjour ».

2 - Contribuer à la mise à jour et au développement de l'écosystème tourismebretagne.com

2.1 Evolution de l'écosystème tourismebretagne.com (hébergements, maintenance et développement des sites)

3 - Maintenir et optimiser les outils informatiques et téléphoniques

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L'équipe
Technologies de l'Information

- **Gilles Le Gurun** — **Responsable du service**
  - Gaëlle Celgoh — Chargée de gestion du Système d'information touristique et du Système d'information géographique (50%)
  - Carole Herbreteau — Chargée de la coordination du Système d'information touristique
  - Philippe Noury — Webmaster technique, chargé de projet web
  - Sylvie Thomas — Chargée de la base de données contacts pro et de la maintenance informatique

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

« Optimiser la gestion administrative, financière et sociale de la structure »

Service administratif et financier

Actions 2016 :

1 - Préparer, suivre le budget et veiller à l'équilibre financier du CRTB

2 - Apporter à la Direction et aux membres du CoDir les conseils juridiques, financiers, fiscaux et sociaux nécessaires à l'amélioration des performances de la structure

3 - Assurer la gestion administrative et sociale au sein de la structure

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L'équipe administrative et financière

- **Renan Gillard** — **Responsable administratif et financier**
  - Gaëlle Celgoh — Assistante comptable (50%)
  - Corinne Coquelin — Assistante gestion des partenaires et des ressources humaines
  - François Lancelot — Responsable de la comptabilité générale

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Projets stratégiques 2016

En toile de fond :
les 2 Contrats de Destination « Bretagne » et « Le Mont-Saint-Michel et sa Baie »
et l'animation des Ateliers Prospective

- **Observatoire et Prospective**

REFLET 2016 : Enquête majeure de fréquentation touristique en Bretagne et dans les 10 Destinations Touristiques de Bretagne

- **Chantiers régionaux**

Bretagne sans ma voiture

Bilan et nouvelle feuille de route pour le projet touristique Canaux de Bretagne

Candidatures européennes : Itinéraires Vélodyssée et Tour de Manche

- **Marketing de l'offre**

Portes d'entrée/Bienvenue en Bretagne

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Projets stratégiques 2016

En toile de fond :
les 2 Contrats de Destination « Bretagne » et « Le Mont-Saint-Michel et sa Baie »
et l'animation des Ateliers Prospective

•Communication et promotion

Campagne Primo Visiteurs : « Viens en Bretagne »

Internet de séjour/ Breizh Connection

Création et réalisation d'une collection de cartes touristiques « Destinations »

•Technologies de l'information

SIT Bretagne : Mise en œuvre d'un système d'information touristique partagé

•Direction et transversal

Soutien à l'organisation opérationnelle et à l'accompagnement des « Destinations touristiques »

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

ANNEXE n°3

Fiches-projet des projets stratégiques 2016

3.1 REFLET

3.2 Bretagne sans voiture

3.3 Canaux de Bretagne

3.4 Projets européens

3.5 Portes d'entrée

3.6 Viens en Bretagne

3.7 Internet de séjour

3.8 Cartes touristiques

3.9 Coordination de l'information touristique

3.10 Actions Destinations touristiques

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet Stratégique 2016

REFLET 2016 : Enquête de Fréquentation touristique en Bretagne et dans les 10 Destinations Touristiques de Bretagne

09/02/2016

1. Objectifs

Reconduire une enquête de fréquentation d'envergure régionale vise à disposer d'une photographie du tourisme en 2016, soit plus de 10 ans après la précédente, et ainsi actualiser les données utilisées par l'ensemble des acteurs du tourisme pour la définition des politiques touristiques et des stratégies marketing et de communication individuelles ou partenariales. Il s'agit également de mesurer des tendances d'évolution par rapport à la situation de 2005.

2. Descriptif du projet

REFLET constitue le volet principal d'un projet en trois dimensions. Cette enquête sera réalisée parallèlement à une étude consacrée à l'excursionnisme en Bretagne, réalisée en ligne auprès des habitants de Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie et à des travaux concernant les rencontres professionnelles (inventaires des structures en capacité d'accueillir ce type d'évènements et enquête auprès d'elles pour quantifier ce secteur).

Les touristes seront enquêtés sur des sites de visites, dans les ports, gares et aéroports, mais aussi sur des marchés pour capter des visiteurs ne fréquentant pas les sites emblématiques de la région. Ce sont 155 points d'enquêtes qui ont été retenus, afin de disposer de la vision la plus précise possible du tourisme sur le territoire. Plusieurs protocoles d'enquêtes ont été envisagés selon la nature des sites (cf. ci-après).

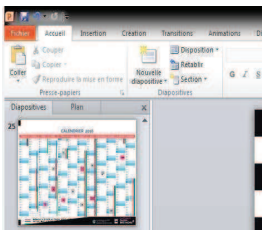

3. Partenaires

CRB
Destinations Touristiques de Bretagne
CCIR / CCIT
ADT / CDT

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Réseaux : Sensation Bretagne, Cités d'Art, Nautisme en Bretagne
SNCF

4. Budget

L'enveloppe budgétaire pour cette opération est de 200 000 euros, sur les fonds propres du CRT Bretagne

5. Calendrier

Lancement de l'enquête : 26 mars 2016
13 vagues d'enquêtes sont prévues entre le week-end de Pâques 2016 (26/03) et le 11/11/2016.
Fin du terrain : 31/12/2016
Exploitation des données : année 2017 – premiers résultats au printemps 2017

6. Livrables attendus

L'analyse des profils et attentes des visiteurs et des descriptifs des séjours sera réalisée selon différentes clés d'entrées :

- Selon le territoire de séjour : Région, Destinations Touristiques, Département, Communautés de communes ou d'agglomération…
- Selon le profil du visiteur : Français, étranger, Breton, Anglais, en famille, en couple, hauts revenus, hors saison…
- Selon les pratiques du visiteur : venus en train, pratiquant des activités nautiques, séjournant à l'hôtel,…

7. Référents

Au CRT : Jessica VISCART et l'équipe du Pôle Observatoire et Prospective
Au CRB : Viviane TREVILLY

8. Temps forts à venir

Conférence de presse de lancement : mi-mars 2016
Conférence de presse de clôture : décembre 2016
Présidence journée technique de restitution : juin ou octobre 2017

9. Rattachement

[Mission 1] Pôle Observatoire et Prospective

I – Produire et développer la connaissance globale régionale et infrarégionale de l'activité touristique

I.2 - Approfondir la connaissance marketing des clientèles, de leurs

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

attentes et profils

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

La Bretagne sans voiture

17/03/2016

1. Objectifs

Objectifs stratégiques :

- Développer la mobilité touristique à faible impact carbone (train, voiture électrique, vélos,…) en soutien au développement durable de l'économie touristique
- Permettre aux touristes de s'approprier l'offre de mobilité du territoire
- Rendre la Bretagne attractive et consommable sans voiture personnelle
- Développer le tourisme des 4 saisons en créant une nouvelle offre de courts-séjours
- Renforcer la visibilité de l'image de la Bretagne comme destinations touristique durable
- Sensibiliser et mobiliser les professionnels du tourisme autour des enjeux tourisme durable

Objectifs opérationnels :

- Identifier et rendre consommable les courts-séjours sans voiture existants
- Soutenir la création de 80 courts-séjours sans voiture personnelle (séjours packagés et suggestions de séjours) en cohérence avec le positionnement marketing des Destinations
- Diffuser et communiquer l'offre de séjours

2. Descriptif du projet

Dans le cadre de l'arrivée de la Ligne Grande Vitesse en Bretagne en 2017, mettre en place une stratégie régionale de séjours sans voiture personnelle à l'échelle de la Bretagne, qui s'inscrive dans la continuité des stratégies de tourisme durable et de marketing partagé initiées par le Conseil régional et le CRT.

3. Partenaires

- Comité de pilotage (valide les orientations stratégiques): CRT (Michael Dodds, Jean-Marc Birrer, Catherine Girard, Caroline Heller), DTP (Ronan Le Baccon, Audrey Gachet), DITMO (Fabrice Girard, Delphine Leroy Debray, Odile Bréhier)

- Comité technique régional : Conseil régional (DTP, DITMO), SNCF (direction TER), VSNCF, ADEME, les réceptifs bretons (membres d'ATD et réceptifs vélos), les Destinations, AOT, Clubs TGV (Présidents des commissions tourisme), Villes d'Art et d'Histoire, BDI, CDT, CRCI, Syndicat des transporteurs, OTB
- Equipe projet terrain - 1 par Destination : CRT, Destinations, OT, hébergeurs, transporteurs (privés et publics), équipements de loisirs, réceptifs

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

4. Budget

Nécessité d'un budget dédié à définir (animation de réunions, développement informatique pour plateforme de présentation des séjours, campagne de communication,..), éventuellement objet de cofinancement avec l'ADEME.

5. Calendrier

- Présenter le projet à l'ADEME : le 10 mars avant la réunion SNCF
- Présenter le projet à l'occasion de la réunion SNCF « Porte à porte » qui réunit une partie des partenaires ciblés : 10 mars
- Faire valider le projet par la Présidente, Mme Anne Gallo : mi-mars
- Finaliser la méthodologie d'animation : mi-février
- Rédiger le cahier des charges courts-séjours pour proposition au Comité technique : mi-février – fin mars
- Contacter les destinations pour leur présenter le projet : mi-mars à mi-avril
- Organiser une première réunion avec le Comité de pilotage : mi-mars
- Organiser une première réunion avec le Comité technique régional : fin mars
- Lancer les premières réunions sur le terrain : fin avril
- Structurer l'offre courts-séjours avec les destinations et les CDT volontaires, en partenariat avec les réceptifs : entre fin avril et fin décembre
- Soutenir la diffusion des produits via des agences réceptives et TO : 2017
- Définir une stratégie de communication partagée avec les partenaires : novembre
- Valoriser les courts-séjours sur l'écosystème de tourismebretagne.com en attachant une importance particulière à la mise en valeur de l'offre régionale TER (tarification avantageuse) : 2017
- Intégrer les offres packagés qui répondent aux règles de la commercialisation sur des vitrines commerciales : 2017

6. Livrables attendus

- Aboutissement du nombre de produits ou suggestions de séjours élaborés par rapport aux objectifs donnés
- Etude de fréquentation
- Nombre de professionnels mobilisés

7. Référents

Chef de projet : Caroline HELLER – Pôle Chantiers régionaux
Equipe projet interne : Catherine GIRARD, Jean-Marc BIRRER, Laetitia HAREL, Frédéric LOVICHI, Armelle FLOCH

8. Temps forts à venir

Intervention lors des conférences de presse

9. Rattachement

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

[Mission 4] Pôle Chantiers régionaux

II – Partager une même conception durable du tourisme, opérationnelle

II.1 – Favoriser l'inscription du Développement durable dans les projets touristiques des acteurs de territoire

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

Bilan et nouvelle feuille de route pour le projet touristique Canaux de Bretagne

17/03/2016

1. Objectifs

Sur les bases d'une large concertation animée par le CRT Bretagne et associant le secteur public et privé, un plan d'actions, validé par le Conseil régional, les quatre Conseils départementaux et les différents gestionnaires, a été élaboré et intégré au Schéma régional du tourisme « Acte 2 » en 2012.

Depuis cette date, à la demande de la DTP, le CRTB assure le suivi de ce plan d'action. Pour mener à bien cette mission et veiller à la cohérence opérationnelle, il travaille en étroite collaboration avec l'association Canaux de Bretagne, la direction des Voies navigables du Conseil régional et les autres gestionnaires ainsi qu'un comité technique fédérant les acteurs principaux de cet espace « touristique ».

A l'issue de ces 4 années d'activité, la majorité des actions ont été engagées et ont atteint des niveaux de maturité différents. Dans le cadre de l'élaboration du SRADET (Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire) et de l'élaboration d'une nouvelle feuille de route pour le tourisme en Bretagne, il apparait nécessaire d'établir le bilan de cette démarche collective et d'identifier les nouveaux axes de progrès et outils à mettre en œuvre pour poursuivre et affirmer la vocation touristique de cet espace dans la continuité du premier schéma.

Cette action s'avère d'autant plus nécessaire que la Région est peut-être en passe de devenir l'unique propriétaire du domaine « canaux de Bretagne ».

2. Descriptif du projet

Dans le cadre de sa mission de coordination du Projet touristique Canaux de Bretagne, le CRTB assure l'animation de cette démarche bilanciel et prospective en veillant au maintien de la dynamique collective et participative.

3. Partenaires

DTPNV : Service Tourisme / Direction des Voies navigables / service Patrimoine / service Environnement.
Association Canaux de Bretagne
Les gestionnaires des canaux de Bretagne (44, 22,29)
Les structures de compétence touristique riveraines (PAT, EPCI)
Les professionnels
Hormis les professionnels, l'ensemble de ces acteurs sont membres actifs du comité technique qui assure le suivi opérationnel du projet touristique Canaux de Bretagne.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

4. Budget

Aucun budget. Ingénierie + frais logistiques liés à l'organisation de réunions de travail.

5. Calendrier

- Avril à Décembre : réunion de travail avec le groupe co-tourime (service région + canaux de Bretagne) pilote de la démarche
- Avril à Octobre : organisation d'ateliers de travail thématique en capacité de nourrir la stratégie régionale (communication « destination canal », dispositif de qualification des services, activités phare à structurer, management du projet/organisation à définir plus précisément)
- Réunion du comité technique en phase de bilan et en phase de prospective
- Finalisation du projet en décembre.

Devront être intégrés à ce calendrier les temps politiques (idem lors de l'élaboration du schéma), à caler en fonction des évolutions de la domanialité régionale.

6. Livrables attendus

Bilan du projet touristique Canaux de Bretagne. Document d'orientation et feuille de route pour les 4 prochaines années

7. Référents

CRTB : Catherine GIRARD
Canaux de Bretagne : Claire BRIDEL
DTPNV : Audrey GACHET / Jean Luc GARDAN et Véronique VÉRON

8. Temps forts à venir

Validation des différentes étapes :

- bilan / évaluation
- orientation / feuille de route
- validation finale

9. Rattachement

[Mission 4] Pôle Chantiers régionaux

I – Construire et développer collectivement l'offre touristique de l'itinérance douce

I.3 – Structurer et soutenir le développement d'une offre touristique qualifiée le long des canaux de Bretagne

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016
Projets partenariaux Eurovélos : Le Tour de Manche et la Vélodyssée

17/03/2016

1. Objectifs

Le Tour de Manche et la Vélodyssée sont les deux itinéraires eurovélos du schéma régional des Véloroutes et Voies vertes de Bretagne. Ils ont bénéficié d'un développement accéléré dans le cadre du projet partenarial franco-britannique CYCLE WEST, cofinancé par le programme INTERREG IVA de 2010-2013.

A l'issue de ce projet européen pour lequel le CRTB était chef de file, ces deux itinéraires ont poursuivi leur dynamique au travers de deux projets partenariaux distincts et en cohérence avec la stratégie régionale :

- Poursuite de la démarche partenariale nationale La Vélodyssée® initiée en 2012 et reconduite pour la période 2014-2016, pilotée par Charente Maritime Tourisme
- Lancement d'une dynamique franco-britannique « Tour de Manche » qui s'appuie sur un management partagé entre les différents partenaires pour la mise en œuvre des actions.

Dans le cadre de ces deux démarches, une prospective a été initiée pour construire un nouveau projet européen, en capacité de soutenir et renforcer la notoriété de ces itinéraires et la structuration de l'offre de service.

Le Tour de Manche : l'ambition générale est de permettre à tous de découvrir le patrimoine naturel et culturel de l'Espace Manche en le traversant à sa guise, grâce à des séjours à vélo faciles et sans voiture. Les objectifs sont les suivants :

1. Déployer de multiples itinéraires à vélo transmanche pour donner de nouvelles dimensions au produit Tour de Manche et toucher de nouvelles clientèles locales et européennes ;
2. Maximiser les retombées économiques pour les entreprises touristiques et les territoires via une offre de tourisme et de loisirs pérenne et durable ;
3. Mieux connecter l'Espace Manche aux marchés du Benelux et des autres itinéraires européens ;
4. Développer le tourisme de proximité franco-anglais et l'appropriation des itinéraires des Tours de Manche par les populations locales.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Programme Interreg VA – France (Manche) Angleterre

Chef de file : CR de Normandie

Nombre de partenaires : 28

XXX km – 2 pays

Budget de 11 M

Subvention (69 % d'aide de F)

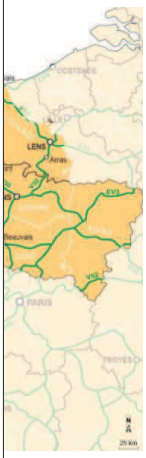

L'Eurovélo 1 qui intègre la Vélodyssée® : l'ambition est de développer un projet touristique européen innovant, écologique, inclusif et porteur économiquement, dont le support est l'Euroveloroute1, avec pour objectif de :

1. Faire émerger une communauté vélo, grâce à une stratégie commune de marketing et de coopération
2. Faire de l'EV1 une destination d'excellence en Europe, en impliquant toute la chaine d'acteurs indispensables au développement touristique
3. Rendre les voyages cyclotouristiques attractifs et faciles, en développant les services et le jalonnement sur des standards communs
4. Rendre le succès visible et mesurer l'impact économique, en mettant en place un système d'évaluation commun



Programme Transnational Espace Atlantique

Chef de file : CD des Pyrénées-Atlantiques

CRTB partenaire via La Vélodyssée®, positionnée sur la coordination du marketing viral du programme.

Nombre de partenaires : 10

8000 km – 6 pays

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

2. Descriptif du projet

Tours de Manche : Le CRTB est partenaire. Il pourrait jouer un rôle de coordinateur sur les champs d'application que le concernent et qui soutiennent la stratégie régionale ; les sujets identifiés sont le développement des services innovants aux usagers, le soutien à la structuration d'une offre de séjour sans voiture, la mise en œuvre d'actions au soutien commercial de cette offre. Le CRTB serait par ailleurs partenaire des actions de marketing conjoint.

L'Eurovélo 1 : Le CRTB serait partenaire via l'organisation nationale La Vélodyssée® dans les conditions suivantes, validées lors du dernier COPIL à Bayonne en mai 2015 (position validée par Maria Vadillo) :

- Pas de demande financière supplémentaire (actuellement 15 000 € par an sur 3 ans)
- Pas de mobilisation humaine supplémentaire au niveau de la Vélodyssée
- Plus de dépenses pour renforcer la coordination nationale et soulager les pilotes

3. Partenaires

Tour de Manche : Conseil régional de Normandie en tant que chef de file + 28 partenaires franco-britanniques, dont en Bretagne le CD/CDT22 + CD/CDT35.

L'Eurovélo 1 : CD des Pyrénées-Atlantiques + 10 partenaires dans 6 pays dont la Vélodyssée liés par convention en Bretagne actuellement au CR/CRTB, aux CD/CDT du 29, 22 et au CDT 56 partenaires du CR/CRTB sur le schéma régional.

4. Budgets à venir (2017)

Tour de Manche :

- Global : 11 M€
- CRTB : non défini

L'Eurovélo 1 :

- Global ??
- CRTB plafonné à 15 000 €/an correspondant à notre contribution actuelle (validation du COPIL Vélodyssée en mai 2015)

5. Calendrier

Tour de Manche :

- Dépôt du dossier d'intention le 24 mars.
- Avis pour dépôt du dossier définitif en juin 2016
- Si le projet est validé, le dépôt du dossier définitif de candidature devra être finalisé pour la fin de l'année. : il faudra une lettre d'engagement de chaque partenaire avec la délibération du CA ou de la collectivité correspondante

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

L'Eurovélo 1 :

- Dépôt du dossier en novembre 2015
- Validation attendue pour le XXX

6. Livrables attendus

Mise en œuvre du plan d'action partenarial validé par l'Europe.

7. Référents

Tour de Manche / Eurovélo : Catherine GIRARD / Maud LE HOUEROU

1 Temps forts à venir

Tour de Manche :
Si le dossier est accepté lors de la première sélection :

- échange lors du montage du dossier pour définir notre implication dans le projet
- lors du dépôt final du dossier en fin d'année 2016, il faudra une lettre d'engagement de chaque partenaire avec la délibération du CA ou de la collectivité correspondante.

L'Eurovélo 1 :

- Echange sur la future convention partenariale La Vélodyssée qui prendra fin en 2106 et validation en CA.
- Participation et/ou avis sur les points à l'ordre du jour des COPIL de la Vélodyssée sur ce dossier.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

Portes d'Entrée : Bienvenue en Bretagne

23/03/2016

1. Objectifs

Harmonisation et mises en cohérence des messages d'accueil des visiteurs en BRETAGNE aux différentes portes d'entrées de Bretagne (routes, aires de repos, gares, aéroports, ports maritimes...)

2. Descriptif du projet

Mettre en place des messages d'accueil internationaux « Bienvenue en Bretagne » dans les lieux d'entrée du territoire et renforcer les services d'accueil des visiteurs en proposant des contenus éditoriaux et d'images qualitatifs.

Ce projet revêt différents aspects selon les lieux de déploiement des actions.

Sur routes

- Un panneau de type H13 conforme aux règlementations en vigueur sera posé à trois endroits :
  Bréal-sous-Vitré (avec suppression du panneau actuel)

  A84 (Coglès) (avec suppression du panneau actuel)

  N176 Pontorson

Sur les aires de repos

Aire d'Erbrée sur la RN 157:

- Pose d'un message d'accueil Bienvenue en BRETAGNE sur la vitrine d'un bâtiment visible depuis l'aire et depuis la voie express.

- Fourniture de contenus éditoriaux et images pour la Maison d'accueil d'Erbrée : visuels Bretagne, infos tourisme, actualités, évènements, films (Be Breizh, Sensations Bretagne, Destination Rennes), cartographie et infos sur les Destinations de Bretagne consultables sur bornes tactiles.

- Accompagnement à la mise en animation de cet espace

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Dans les gares SNCF

Rennes

- Pose de messages d'accueil Bienvenue en BRETAGNE à la gare de Rennes. A positionner en fonction du parcours du visiteur.

- Eurogare : espace accueil de 80 m2 connectés à aménager en fournissant contenus éditorial et images

Gares de Guingamp, Plouaret, Quimper et Auray

- Mise en place de tapis de sol avec le marquage Bienvenue en Bretagne

Autres gares : les réflexions sont en cours donnant lieu à d'autres projets à venir.

Dans les aéroports

Rennes

- Pose de messages d'accueil Bienvenue en BRETAGNE dans les salles d'arrivée des voyageurs nationaux et internationaux.
- Habillage des murs de ces mêmes salles en images
- Diffusion des films dans les salles d'attente : Be Breizh, Sensations Bretagne, Destination Rennes
- Espace accueil aménagé aux couleurs de Destination Rennes

Quimper – Brest

- Amendement du cahier des charges des DSP sur les aspects Bienvenue et accueil international.

Lorient

- Travail sur le parcours du visiteur avec l'équipe de l'aéroport débouchant sur un plan d'actions d'amélioration de l'accueil.

Dans les Ports / Gares maritimes

Roscoff

- Travail sur le parcours du visiteur avec l'équipe du port maritime de Roscoff et de la Brittany Ferries, débouchant sur un plan d'actions d'amélioration de l'accueil.

3. Partenaires

CRB

- Direction de la Communication et de la Relation aux Citoyens
- Direction des transports terrestres et des mobilités, *Service Accessibilité et Gares*
- Direction des ports, aéroports et voies navigables, *Service concessions et politiques aéroportuaires*
- Direction Tourisme et Patrimoines, Voies navigables

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Vitré Communauté
Destination Rennes et les Portes de Bretagne
Gares & Connections
Destination Rennes
Aéroport de Rennes
Aéroport de Lorient
Gare maritime de Roscoff
Brittany Ferries
Bretagne Développement Innovation

4. Budget

Budget de 10 000 € TTC pour développement informatique lié à la présentation des Destinations de BRETAGNE sur bornes tactiles (géré par CRT- STI) plus droits d'auteur sur les photos. Ce budget concerne uniquement l'aire d'Erbrée.

Budget à reconsidérer en fonction du déploiement du projet dans les autres lieux.

5. Calendrier

Certaines opérations sont déjà réalisées (ouverture en janvier 2016) : aire d'Erbrée
Prévues en 2016 : aéroports Rennes, gares de Guingamp, Plouaret, Quimper et Auray, etc…
Année 2020 – ouverture Eurogare

6. Livrables attendus

Développement informatique pour bornes tactiles
Mise en place des panneaux routiers H13
Mise en place des murs d'images, contenus numériques et messages de bienvenue à Erbrée, Rennes aéroport…..

7. Référents

Au CRT : Pascale KERJEAN
Au CRB : Emmanuel SERGENT, Audrey GACHET

8. Temps forts à venir

Inauguration de lancement de la Maison Accueil Bretagne avec Pierre Méhaignerie (projet porté par Vitré Communauté) : printemps 2016 ?

Développement de ce dispositif d'accueil dans toutes les portes d'entrées de la Bretagne, et tout particulièrement dans les équipements régionaux : aéroports, ports, gares ….

9. Rattachement

[Mission 2] Pôle Marketing de l'offre et Communication vers les professionnels

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

II – Faire émerger une offre touristique au contenu de qualité, attractive pour le territoire

II.2 – Mobiliser les acteurs innovants ou à fort potentiel de développement

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

Campagne Viens en Bretagne

25/02/2016

1. Objectifs

En 2013, le chantier N°1 de l'acte 2 du Schéma régional de développement touristique de la Bretagne a fléché la mise en place d'une stratégie marketing de communication touristique partagée pour la Bretagne, où l'intérêt d'une campagne mutualisée d'envergure (mass-media) auprès du non-visiteur a été souligné pour relancer le tourisme en Bretagne.

Une ambition: lancer une campagne de conquête en termes d'image, capable de faire passer de la notoriété à l'attractivité, et séduire des nouveaux visiteurs (passer de 15 à 25% de primo-visiteurs).

2. Descriptif du projet

Cette campagne lancée en 2014 repose sur un concept innovant qui consiste à inciter les amoureux de la Bretagne à évoquer les attraits de la région en toutes saisons, sous forme de *selfies* vidéo rassemblés sur une plateforme : *viensenbretagne.fr*, étant entendu qu'aujourd'hui les consommateurs croient plus volontiers les messages véhiculés par leurs pairs que les publicitaires…

La 1ère phase de mobilisation des Bretons les invitant donc à « claquer leur selfie » s'est déroulée au cours de l'été 2014.
Suite à cette production, 3 selfies ont été sélectionnés pour la campagne mass média (« Surfeur», « Tombez dans le panneau » et « les Vieilles Charrues ») et diffusés en TV du 7 au 21 mars 2015.

Pour 2016, dernière année du marché, il s'agit de s'assurer de la poursuite du partenariat, de la production de nouveaux selfies pour continuer à enrichir la plateforme viensenbretagne, et s'assurer d'une campagne TV et web ayant *a minima* les mêmes performances que l'an passé.

Pour cela, le CRT :

- poursuivra son animation du groupe des partenaires par le biais de réunions et sur la communauté Google+
- S'assurera de l'optimisation de l'achat media avec la Centrale d'achat, en partenariat avec Atout France
- sensibilisera les écoles et les fans de Bretagne pour générer de nouveaux selfies ;

Il s'agira également de veiller à capitaliser sur la campagne pour les actions à venir, et notamment en 2017 dans le cadre de l'arrivée de la LGV en 2017 et des problématiques transectorielles en matière d'attractivité.

3. Partenaires

CRB
Rennes Métropole, Brest Métropole Océane, Saint-Brieuc Agglomération, Morlaix Communauté,

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Lannion Trégor Communauté, Quimper Communauté,
Saint-Malo Agglomération et Vitré Communauté devraient confirmer leur participation en 2016
Lorient Agglomération ne finance plus en 2016
Atout France
BDI

4. Budget

L'enveloppe budgétaire pour cette opération est de 700 000 euros TTC en 2016.

5. Calendrier

	Plan TV déjà acté par les partenaires en 2015
Courant janvier	Négociation avec les chaines (Havas) Validation de la recommandation média web (achat d'espace sur le web)
Fin janvier	Validation finale des selfies à passer en TV
Fin janvier au plus tard	Validation des thématiques pour la campagne web
Mars	Lancement presse Campagne mass media
	Post test
Mai	Clôture de projet avec les partenaires et suites à donner, avec contribution à la définition d'une campagne globale d'attractivité

6. Livrables attendus

Enrichissement de la plateforme viensenbretagne.fr
Campagne dans le mass-media sous forme des selfies-spots
Communauté Google+ animée

7. Référents

Au CRT : Deborah LE GOFF, Nadège ALIX / Emilie JAN
Au CRB : Audrey GACHET, Viviane TREVILLY

8. Temps forts à venir

Validation des choix de selfies
Lancement presse
Relations éventuelles avec les élus partenaires
Implication dans la campagne d'attractivité LGV

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

9. Rattachement

[Mission 3] Pôle Communication et Promotion

II – Optimiser l'impact de l'écosystème tourismebretagne.com et des canaux de diffusion de la destination Bretagne

II.1 – Conduire ou participer à des opérations de communication et de presse partenariales en France

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

Internet de séjour → Breizh Connexion

17/03/2016

1. Objectifs

Il s'agit de proposer des réponses numériques digitales pertinentes et cohérentes au visiteur, en matière d'informations, avant, pendant et après son séjour, l'incitant à la consommation du territoire.
L'échelle des Destinations est donc incontournable pour la mise en place de ce projet. En effet, l'ambition des Destinations (nées d'un constat lié à la consommation et aux pratiques du visiteur) est de créer des univers d'offres pertinents avec un véritable enjeu d'animation de l'information, notamment pendant le séjour.

2. Descriptif du projet

L'importance indéniable d'Internet et des supports mobiles d'information s'imposent dans toutes les étapes du visiteur : en tant qu'outil d'information, de séduction, de préparation et d'aide à la décision ou d'accompagnement instantané.
Les groupes d'experts marketing et web réunis dans le cadre de la stratégie marketing partagée ont souligné dès le schéma régional du tourisme que pour être en conformité avec les évolutions très rapides des pratiques des visiteurs et les outils numériques, les trois axes stratégiques conditionnant l'E-Tourisme sont :

- L'attrait différenciant des dispositifs d'atterrissage web (rapidité d'accès, contenus fiables, actualisés, confort d'usage, visibilité …) ;
- La présence sécurisée et performante sur les réseaux sociaux ;
- L'accès à l'information et à des applications efficaces en situation de mobilité.

Ce dernier point est particulièrement important dans le cadre de **l'incitation à consommer** une fois sur place. C'est le concept d'Internet de séjour. Celui est conditionné par :

- L'accès au web sur le territoire (wifi territorial ?)
- La mobilisation des acteurs du tourisme sur le territoire qui doivent être en mesure de qualifier leur offre en temps réel, et devenir eux-mêmes prescripteurs de l'information au visiteur (seulement 10% passent dans les OT)
- Un outil numérique qui relaye cette information.

Or, on sait que les acteurs du tourisme (OT et CDT notamment) sont tous tentés de partir sur ce sujet, il existe donc un réel enjeu à structurer la lisibilité de la réponse pour le visiteur sur notre territoire, et se démarquer de la concurrence.
Le Projet d'Internet de séjour initié en 2015, avec une prestation d'AMO pour la rédaction d'un cahier des charges de l'outil, reste donc plus que jamais structurant dans la mise en place des Destinations et la réponse à apporter au visiteur. Pour mémoire, trois

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

destinations sont partantes et St Brieuc Paimpol les Caps, est même pressée de voir le projet naître (car déjà inscrit dans son plan d'actions 2016) et d'autres suivent de très près. Pour cette raison, par souci de cohérence pour le visiteur le projet est porté au niveau régional.
L'enjeu est alors de faciliter la mise en place du projet pour les Destinations, avec une vision régionale, dans un calendrier relativement contraint afin d'éviter la multiplication d'initiatives individuelles, et laisser chaque Destination s'approprier (et financer) le projet à son échelle.

La première phase du projet Internet de séjour, rebaptisé « Breizh connexion » avec les Destinations, a réorienté le projet initial et préconise de mettre l'UGC (*User Generated Content*) non pas seulement en enrichissement mais bien au cœur de l'écosystème pour être au plus proche des attentes, et potentiellement s'affranchir d'un système d'information touristique complexe… Il va même plus loin en défendant un nouvel écosystème qui ne soit pas cloisonné pour le visiteur qu'il soit en phase de préparation, pendant ou après son séjour ! Un même écosystème décliné à l'échelle de la région, des Destinations, et localement, et relayé par tous les acteurs et habitants du territoire ! Impactant donc en conséquence l'écosystème actuel de tourismebretagne.com

Le projet est désormais imaginé pour fin 2017 compte tenu de sa complexité et de la multitude d'acteurs qu'il entraine. Il est proposé de faire appel à une AMO pour la définition globale du projet dans ses nouvelles dimensions, avec les Destinations. Il s'agira de mobiliser le territoire et l'ensemble des partenaires à ces enjeux, et les entrainer dans la démarche. Une grande importance devra être attachée aux élus, dans un contexte complexe de structuration des collectivités territoriales et d'enjeux de mutualisation.

3. Partenaires

CRB
Destination pilote : St Brieuc Paimpol les Caps
Destinations Touristiques de Bretagne

4. Budget

50 000 € TTC

5. Calendrier

Avril-mai : appel d'offres AMO
Juin-septembre : mobilisation du terrain et définition de l'écosystème avec les Destinations
Fin 2016 : cahier des charges de l'outil
2017 : développement de l'outil.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

6. Livrables attendus

Rédaction du CCTP
Modèle d'alimentation DATA – contractualisation des partenariats
Convention avec les Destinations pour 2017 intégrant ce volet ?

7. Référents

Au CRT : Deborah LE GOFF, Gilles LE GURUN
Au CRB : Audrey GACHET, Guillaume LESAGE
A OTB : Celia PODGORNIAK

8. Temps forts à venir

Choix du prestataire lors des CAO en mai.
Sensibilisation des élus partenaires Destinations.

9. Rattachement

[Mission 3] Pôle Communication et Promotion

III – Veiller à la cohérence régionale en matière de communication touristique

III.3 – Animer le chantier E et M

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

Création et réalisation d'une collection de cartes touristiques Destinations

25/02/2016

1. Objectifs

L'objectif est de concevoir 10 documents, cohérents dans leur forme et leur contenu, présentant les informations touristiques principales d'une Destination, ainsi qu'une information sur les itinéraires de randonnée en Bretagne.

Ceci afin de :
- Présenter les 10 Destinations et leur univers respectif
- Présenter les informations touristiques principales d'une Destination pour inciter aux déplacements au sein de la Destination
- Présenter les possibilités d'itinérance en Bretagne

Les documents sont destinés aux visiteurs (grand public) lors de leur séjour en Bretagne. Ils seront principalement distribués dans les offices de tourisme, et sur demande en phase de préparation de séjours ou lors d'opérations de promotion.

2. Descriptif du projet

Il est prévu l'édition en français et en anglais de 10 cartes touristiques, une par Destination.

Chaque document comprendra :
- Au recto : une carte de la Destination
- Au verso, en fonction des besoins de chaque Destination :
  - Soit sur 2/3 du verso des informations consacrées à la Destination, le 1/3 restant étant réservée à une communication régionale (avec notamment la carte « Nature, randonnées et itinérance en Bretagne »)
  - Soit l'ensemble du verso consacré à la carte « Nature, randonnées et itinérance en Bretagne »

Pour tenir compte des contraintes de chaque Destination et de leur degré de structuration, le projet s'étalera sur deux ans :
- Année 1 : avec l'ensemble des Destinations, définition du cahier des charges et choix du prestataire unique pour l'élaboration du graphisme ; puis les Destinations qui sont prêtes réalisent et impriment leurs cartes dès le premier semestre 2016
- Année 2 : les autres Destinations réalisent et font imprimer leurs cartes, au plus tard pour le premier trimestre 2017

Concernant la méthode mise en place, un comité technique est créé avec les Destinations pour rédiger et valider le cahier des charges. L'appel d'offres est lancé par le CRT Bretagne. La discussion sur les offres se fait au sein du comité technique. Le candidat est choisi par une commission d'appel d'offres CRT Bretagne.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Une fois le prestataire connu, le travail s'engage pour définir un prototype et une charte graphique commune incluant illustrations et fond de carte. Chaque Destination travaille ensuite en direct avec le prestataire, toujours en lien néanmoins avec CRT et la Région Bretagne.

3. Partenaires

CRB
Destinations Touristiques de Bretagne

4. Budget

L'enveloppe budgétaire pour cette opération est de 50 000 € TTC, (subvention exceptionnelle du CR)
Elle servira à couvrir les frais de conception graphique.
NB : L'impression et la diffusion sont prises en charge par chaque Destination

5. Calendrier

27 octobre 2015 : présentation du projet aux Destinations
18 novembre 2015 : lancement de l'appel d'offres
17 décembre 2015 : réunion du comité technique pour sélection des 4 prestataires retenus afin de participer à la phase 2 (maquette) de l'appel d'offres
15 janvier 2016 : réunion du comité technique pour audition des 4 candidats
08 février 2016 : commission d'appel d'offres
04 mars 2016 : réunion de lancement avec le prestataire retenu (Izatis)
Juin 2016 : édition des premières cartes (Cœur de Bretagne, Saint-Brieuc-Paimpol-Les Caps, Rennes - Portes de Bretagne)
Premier trimestre 2017 : édition des dernières cartes de la collection

6. Livrables attendus

10 cartes touristiques papier, en version française et anglaise.
1 charte graphique commune, à disposition de l'ensemble des partenaires
1 typologie de fond de carte pouvant être utilisée sur l'ensemble des documents, et par l'ensemble des partenaires

7. Référents

Au CRT : Christophe LEUX, Stéphane LÉON
Au CRB : Guillaume LESAGE

8. Temps forts à venir

Choix du prestataire lors de la CAO du 08/02/2016

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

9. Rattachement

[Mission 3] Pôle Communication et Promotion

III – Veiller à la cohérence régionale en matière de communication touristique.

III.2 – Coordonner les Destinations touristiques en matière de communication.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

SIT Bretagne : Mise en œuvre d'un système d'information touristique partagé

08/03/2016

1. Objectifs

Les objectifs que nous nous fixons pour l'année à venir :

- Constituer une base de données unique Tourinsoft V5
- Recueillir de manière la plus exhaustive possible l'offre touristique qualifiée, conformément aux documents de référence (à rédiger)
- Permettre la diffusion de l'information sur de multiples canaux ;
- Développer et dynamiser le réseau existant sur les « briques métiers » suivantes :
  - Gestion de l'accueil
  - Gestion de l'Information et de la saisie
  - Gestion de la relation client

2. Descriptif du projet

Aujourd'hui coexistent plusieurs bases de données d'information touristique. Une démarche a été initiée fin 2015 afin de mutualiser et harmoniser ces différentes bases de données, dans le but de constituer une base de données touristique *unique* de référence (Tourinsoft V5) utilisable par tous les partenaires. Cette mutualisation apportera de la cohérence dans la récolte et l'utilisation des données, ainsi qu'un enrichissement mutuel concourant à une montée en qualité des données collectées.

Un travail de fusion des bases de données, coordonné par le CRT, est à réaliser avec les partenaires et le prestataire Faire Savoir (éditeur de Tourinsoft), pour aboutir à une base de données mutualisée.

3. Partenaires

CRB, OTB, CAD, ADT29, CDT35, CDT56

4. Budget

L'enveloppe budgétaire pour cette opération de fusion des bases de données est de 12 000 € TTC, sur les fonds propres du CRT Bretagne, plus une participation de CAD, ADT29 et CDT35 à hauteur de 3 600 € TTC chacun.

5. Calendrier

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Signature de la charte de collaboration avec les partenaires : fin mars 2016
Fusion des bases de données : d'avril à septembre 2016
Mutualisation et harmonisation des dispositifs de collecte : septembre 2016

6. Livrables attendus

Une base de données mutualisée sur Tourinsoft V5.

7. Référents

Au CRT : Gilles LE GURUN, Carole HERBRETEAU, Gaelle CELGOH
Au CRB : Audrey GACHET

8. Temps forts à venir

Signature de la charte de collaboration

9. Rattachement

[Mission générale du CRT] Coordination de l'information

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Comité régional Tourisme BRETAGNE

Fiche Projet stratégique 2016

DESTINATIONS 2016 : Soutien à l'organisation opérationnelle et à l'accompagnement des actions et programmes de mutualisation en lien avec les dynamiques régionales

1. Objectifs

Le Conseil régional vient de réaffirmer l'un des axes majeurs de sa politique touristique, qui doit s'appuyer désormais sur **« les 10 Destinations + 1 Destination Iles »**. Elles ont vocation à rassembler tous les partenaires concourant à l'émergence d'une offre touristique coordonnée, cohérente à l'échelle des bassins de consommation vécus par les visiteurs, **véritables unités de base territoriale de l'action touristique régionale**. Désormais, ces Destinations rentrent dans une phase plus opérationnelle ; il est donc nécessaire :

- **de bâtir à cette échelle de véritables démarches de projets partenariaux s'appuyant sur des territoires pertinents et agir de manière concertée grâce à un meilleur partage et une plus grande complémentarité des compétences, rôles et missions de chacun**

- **de mieux valoriser et exprimer la richesse des univers et des palettes qui composent la Destination Bretagne**

- **de favoriser l'articulation des politiques régionales avec celles des Destinations, en instaurant un dialogue** entre tous les acteurs autour d'une d'offres touristiques qualifiées, pour en accroître l'attractivité et élargir le spectre des clientèles potentielles

- **de développer à l'échelle territoriale et régionale une vision partagée** sur la base d'**actions convergentes et complémentaires, allant de la valorisation des productions touristiques à l'adaptation à la qualité des services, à l'optimisation des mobilités touristiques, à la formation et à l'information des acteurs locaux du tourisme.**

Pour toutes ces raisons, la mobilisation et la réorganisation des équipes techniques du CRT en lien étroit avec la DTP, en termes de compétences et de missions, se doivent de privilégier à ces niveaux un accompagnement lisible et soutenu d'aide à la structuration des politiques de Destinations.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

2. Descriptif des projets

Thématiques et groupes régionaux :	Accompagnement partenarial Région/Destinations
Mise en œuvre des stratégies et projets des Destinations touristiques	• Suivre/Accompagner l'avancée de la mise en œuvre (projets, organisation de pools techniques référents) • Identifier les besoins et attentes des Destinations • Favoriser le partage d'expériences entre Destinations • Conseil marketing en termes de choix de positionnement et code de marque Bretagne
gn	
Comité éditorial	• Travailler sur des projets éditoriaux transversaux CRT / destinations : animation de tourismebretagne.com (TB) et des pages Destination sur Voyages-sncf.com, textothèque, rushothèque, newsletter mutualisée, reportages photos…**A définir stratégie de co-financement/Pages Destinations avec Voyage SNCF.COM et lisibilité de l'offre Bretagne sur VSC…** • Permettre un échange d'expériences entre les Destinations sur les questions éditoriales. • Animer le comité éditorial tous les 2 mois et demi • Etablir la grille d'animation de la page d'accueil de TB et la faire valider par les Destinations (identifier les grands événements sur chaque destination, les hébergements, loisirs… innovants à mettre en avant) ; • Etablir en lien avec chaque référent de destination l'animation mensuelle des pages destination sur Voyages-sncf.com ; • Présenter les statistiques des différentes actions menées ensemble (statistiques des pages « Destinations » sur TB / pages « Destinations » sur Voyages-sncf.com, etc.)
Observation	• Animer et coordonner les dispositifs d'observation régionaux • Décliner les outils d'observation régionaux à l'échelle des Destinations : hôtellerie, hôtellerie de plein air, Flux vision d'Orange, conjoncture, REFLET… • Accompagner les structures souhaitant déployer des tableaux de bord locaux ou des enquêtes • Mutualiser les outils d'observation • Contribuer au déploiement d'enquêtes partenariales • Animer un groupe de réflexion prospective • Diffuser l'information
Mobilités Touristiques	.Accompagner, participer à la mise en œuvre cohérente des politiques de mobilités touristiques mises en place par l'ensemble des acteurs et opérateurs en lien avec les Destinations. .Animer et coordonner le projet régional Séjour Bretagne sans Voiture 2017 en lien les opérateurs et collectivités impliquées (Voir fiche projet Spécifique
Politiques régionale des mobilités douces et	Suivi et animation partenariale des projets régionaux Région/CRT

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Randonnées Vélo-routes et Voies Vertes/Tour de Manche/Vélodyssée (*Fiches projets spécifiques)*	

Thématiques et groupes régionaux :	Accompagnement partenarial Région/Destinations
Presse France / Etranger	• Mutualiser les actions de relations presse • Mettre en place un outil de collecte et de partage d'informations sur des actions et retombées presse • Animer et former les groupes référents Destinations • Etre force de proposition afin d'organiser des opérations de relations presse mutualisées.
Stratégie numérique (E et M Tourisme)	• Contribuer à l'élaboration de la stratégie numérique touristique régionale • Positionner la Bretagne de façon cohérente et concertée sur le web • Faciliter et rendre l'offre touristique plus lisible sur le web • Fournir un accès rapide à une information ciblée, pertinente mise à jour • Faire monter en puissance les acteurs du tourisme de façon articulée • Optimiser les ressources respectives (humaines et financières sur les sujets numériques) et contribuer à ce que les territoires tirent chacun profit de cette dynamique collective • Animer le groupe en faisant état des avancées, et en fléchant les enjeux et pistes d'actions (projets) pour la Bretagne • Animer le réseau régional des Acteurs numériques du territoire en lien avec les référents Destination.
Accueil numérique	• Définir le contenu de l'outil Internet de séjour (Breizh connection) à travers la rédaction d'un cahier des charges adapté au besoin des Destinations désireuses de se doter de l'outil, (inter-opérable entre Destinations) et la définition d'une road map relative au traitement de l'information pour alimenter les outils, • Partager les enjeux de mobilisation des acteurs et les enjeux connexes au projet • Assurer l'avancée du projet dans les contraintes de temps imposées par les besoins de Destinations
Cartes touristiques *(Fiche Projet)*	• Définir le périmètre du projet (objectifs, cibles, contenus…) et rédiger le cahier des charges • Faire des préconisations à la Commission d'appel d'offres concernant le choix du prestataire • S'assurer de la cohérence graphique et éditoriale de l'ensemble des 10 documents

3. Partenaires

Articulation de l'ensemble des items techniques en lien avec l'ensemble des référents attachés à l'organisation des Destinations.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

4. Rattachement

[Mission générale du CRT] Structuration des Destinations

MISSIONS DU CRT BRETAGNE - 2016

[Mission générale du CRT]

ATTRACTIVITE - PERFORMANCE ECONOMIQUE SECTEUR TOURISME - PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS BRETONS

STRUCTURATION DESTINATIONS - MOBILITES TOURISTIQUES - COORDINATION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE

ECLAIRER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DU TOURISME (Collectivités, CRT, CRB et Destinations) ET LES PROFESSIONNELS PRIVES SUR LES TENDANCES DU TOURISME

[Pôle Observatoire et prospective]

[production de connaissance et analyses de données]

I - Produire et développer la connaissance globale régionale et infra-régionale de l'activité touristique

I.1 Co-produire la connaissance structurelle de l'activité touristique régionale, en termes de fréquentation et d'économie, en collaboration avec les partenaires concernés (hébergements marchands, filière loisirs, conjoncture)

I.2 Approfondir la connaissance marketing des clientèles, de leurs attentes et profils

[accompagnement]

II - Accompagner les porteurs de stratégies sur des besoins spécifiques d'analyse

II.1 Accompagner les partenaires institutionnels dans la définition de leurs stratégies

II.2 Répondre aux demandes ponctuelles d'analyse (mission d'intérêt général)

[diffusion]

III - Créer les conditions favorables au développement de la culture de la donnée stratégique touristique

III.1 Vulgariser et partager les analyses, études et visions prospectives avec les professionnels du secteur touristique

III.2 Diffuser les informations

GUIDER LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE DES TERRITOIRES, EN COHERENCE AVEC L'ECHELLE REGIONALE

[Pôle Chantiers régionaux]

I. Construire et développer collectivement l'offre touristique de l'itinérance douce

I.1 Animer le déploiement de huit grands itinéraires vélo-routes et voies vertes en Bretagne, s'inscrivant dans les dynamiques nationales et européennes

I.2 Animer la démarche partenariale de production et de valorisation de l'offre randonnée en Bretagne

I.3 Structurer et soutenir le développement d'une offre touristique qualifiée le long des canaux de Bretagne

II. Partager une même conception durable du tourisme, opérationnelle

II.1 Favoriser l'inscription du développement durable dans les projets touristiques des acteurs du territoire

II.2 Sensibiliser et outiller les professionnels du tourisme dans leur démarche de tourisme durable

II.3 Animer et enrichir le "Club Voyagez responsable"

II.4 Assurer une veille sur les nouvelles initiatives régionales, sur les évolutions nationales et internationales

II.5 Coordonner et animer le réseau touristique d'information algues vertes

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE BRETONNE

[Pôle Marketing de l'offre et communication vers les professionnels]

[Communication BtoB / Fédérer / Informer]

I - Mobiliser les professionnels sur les actions liées à l'activité touristique de la Bretagne

I.1 Informer les professionnels du tourisme

I.2 Accompagner les professionnels du tourisme dans les évolutions du secteur

[Marketing / qualification de l'offre]

II - Faire émerger une offre touristique au contenu de qualité, attractive pour le territoire, en phase avec la Marque Bretagne

II.1 Identifier et segmenter les offres en phase avec les attentes du visiteur

II.2 Mobiliser les acteurs innovants ou à fort potentiel de développement

II.3 Renforcer la qualité de l'offre

[commercialisation / partenariats]

III - Accompagner la commercialisation de la Bretagne

III.1 Faciliter une meilleure programmation de la Bretagne par les tours opérators

III.2 Diversifier les modes de partenariats

PROMOUVOIR LA BRETAGNE EN TANT QUE DESTINATION TOURISTIQUE, AUPRES DE VISITEURS CIBLéS

[Pôle Communication et promotion]

[attractivité - qualité éditoriale - code de Marque]

I - Proposer une référence éditoriale bretonne attractive et partagée

I.1 - S'assurer de la production de contenu qualifié partagé par les acteurs du tourisme

I.2 - Orienter la production de contenus éditoriaux par les consommateurs

[visibilité - vitrine - diffusion]

II - Optimiser l'impact de l'écosystème tourismebretagne.com et des canaux de diffusion de la Destination Bretagne

II.1 Conduire ou participer à des opérations de communication et de presse partenariales en France

II.2 Structurer une présence active et adaptée de la Bretagne dans les pays étrangers prioritaires

II.3 Valoriser les contenus qualifiés sur tourismebretagne.com et sur différents canaux d'audience

[Animation - coordination - partenariat]

III - Veiller à la cohérence régionale en matière de communication touristique

III.1 Accompagner la structuration de la stratégie de communication des partenaires

III.2 Coordonner les Destinations touristiques en matière de communication

III.3 Animer le chantier e et m-tourisme

III.4 Animer le concours régional de vill[illegible]

PROMOUVOIR LA BRETAGNE AUPRES DES PROFESSIONNELS DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINEMA

[Accueil des Tournages en Bretagne]

ATTRACTIVITE - DEVELOPPEMENT CULTUREL

I. Valoriser la Bretagne aux niveaux national et international

II. Renforcer l'attractivité de la Bretagne

Site internet tournagesbretagne.com

Base de données de décors nationale , hébergée par Film France

III. Etre en lien permanent avec tous les acteurs du territoire, et en particulier les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma de Bretagne

OPTIMISER L'UTILISATION DES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION POUR LE CRT

[Service Technologies de l'Information]

I. Contribuer à la définition et à la mise en place des outils partagés

I.1 Animer le Système d'Information Touristique régional (SITB) avec ses partenaires, faire évoluer son architecture

I.2 Assurer un appui technique et un appui méthodologique à la mise en place des outils "d'internet de séjour"

II. Contribuer à la mise à jour et au développement de l'écosystème

II.1 Evolution de l'écosystème tourismebretagne.com (hébergements, maintenance et développement des sites)

III. Maintenir et optimiser les outils informatiques et téléphoniques

OPTIMISER LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET SOCIALE DE LA STRUCTURE

[Service Gestion administrative et financière]

I. Préparer, suivre le budget et veiller à l'équilibre financier du CRT

II. Apporter à la Direction et aux membres du CoDir les conseils juridiques, financiers, fiscaux et sociaux nécessaires à l'amélioration des performances de la structure

III. Assurer la gestion administrative et sociale au sein de la structure

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0005-02-DE

Calendrier prévisionnel du dialogue de gestion budgétaire CRT/Région - 2016 -			
Les documents supports du dialogue de gestion seront à transmettre à la Région avant chaque réunion, pour une meilleure préparation des échanges			
Période	**Réunion**	**Documents supports du dialogue de gestion**	**Action**
Fin janvier 2016			Affectation d'une avance de 400 000 € lors de la CP du 22/01/2016 et versement à la signature de la convention financière
Février/mars 2016	Réunion DTP / CRT	**Maquette Budget prévisionnel détaillé 2016, indiquant les options détaillées et intégrant les budgets d' « Accueil des tournages de Bretagne » et de la Campagne « Viens en Bretagne »**	Réunion / échange : Présentation du budget prévisionnel détaillé avec les options – Validation par Madame GALLO. Validation du budget prévisionnel et du plan d'actions 2016 pour présentation aux instances statutaires de l'association : - CA du CRT le 29 mars 2016 - AG du CRT le 18 avril 2016 Engagement financier régional : - Affectation d'une avance de 500 000 € par le CRB lors de la CP du 4 avril 2016 – versement à la signature de la convention financière - Préparation de la CP du 9 mai 2016 pour affectation de la subvention de 3 565 000 € (complémentaire au 900 000 € déjà versés) et de 700 000 € pour la SMP. - Versement d'un acompte de 1 600 000 € pour le programme d'actions annuel et de 500 000 € pour la SMP à la signature de la convention d'objectifs et de moyens annuelle.
Juin 2016	Dialogue de gestion en juin 2016	**Budget d'exécution détaillé 2016** au 31/05/2016 en recettes et en dépenses en relation avec la stratégie et les actions prévues.	Vérification du niveau d'exécution des actions 2016 Le suivi et évolution de la trésorerie / mois Adapter le tableau en fonction des décisions qui seront prises au niveau de la stratégie du CRT. A l'issue du dialogue de gestion, validation du versement d'un nouvel acompte de 1 072 000 € à verser fin juin 2016.
		Le budget récapitulatif infra annuel 2016 reprenant le budget initial et chaque période de dialogue budgétaire	Permet le suivi des actions par rapport aux prévisions 2016. Report des données relatives à chaque période de dialogue de gestion. *Le CRT doit informer la DTP de toute situation venant modifier le budget. A cet effet, une réunion d'arbitrage supplémentaire au dialogue de gestion serait prévue (avec l'élue)*
Septembre 2016	Dialogue de gestion en septembre 2016	**Budget synthétique élue** 2016 en cours de réalisation	Pour une éventuelle présentation à l'élue.
		Budget détaillé exécution 2016 au 31/08/2016 en recettes et en dépenses **en relation avec la**	Pour valider le solde des subventions Région (893 000 € + 200 000 €) : justificatifs à produire au plus tard le 30 novembre 2016. Vérifier le niveau d'exécution des actions.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

		stratégie et les actions prévues.	Le suivi et évolution de la trésorerie / mois.
		Le budget récapitulatif infra annuel 2016 reprenant le budget initial et chaque période de dialogue budgétaire : ajout de la situation au mois d'août 2016.	Le suivi des actions par rapport aux prévisions 2016 et à l'année 2015. *Le CRT doit informer la DTP de toute situation venant modifier le budget. A cet effet une réunion d'arbitrage supplémentaire au dialogue de gestion serait prévue.*
Décembre 2016	Dialogue de gestion en décembre 2016	**Budget synthétique (élue) 2016** en cours de réalisation.	Présentation à l'élue
		Budget détaillé exécution 2016 au 30 novembre en recettes et en dépenses, et en relation avec la stratégie et les actions prévues.	Finalisation des grandes masses du budget 2016 Maintien des réserves.
		Actualisation du comptes de résultat synthétique pluriannuel 2009 à 2016	Compléter le compte de résultat synthétique pluriannuel, pour l'année 2016. Ce tableau permet de comparer les variations des grandes masses des différents comptes en produits et en charges sur plusieurs années, le niveau de réserve et ce qui reste à réaliser.
		Le budget récapitulatif infra annuel reprenant le budget initial et chaque période de dialogue budgétaire	Synthèse des actions réalisées en 2016 Ajout de la situation à fin novembre 2016.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

APPEL A PROJETS

en faveur des

DESTINATIONS TOURISTIQUES DE BRETAGNE

VOLET 1 – ACTIONS DE PREFIGURATION

Aider à la mise en place des actions de préfiguration

VOLET 2 – STRATEGIES

Permettre l'émergence de stratégies intégrées de développement touristique

VOLET 3 – PLANS D'ACTIONS

Aider à la mise en œuvre des plans d'actions répondant au cadre du volet 2

Date d'ouverture et de clôture de l'appel à projets

Du 10 mai 2016 au 15 octobre 2016

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

CADRE GENERAL DE L'APPEL A PROJETS

CONTEXTE :

Au regard du potentiel économique que représente le tourisme, la Région Bretagne a l'ambition de développer une offre performante et accessible à tous. Pour faire face à l'évolution des modes de consommation induite par la crise et les nouvelles technologies, mais également pour s'imposer dans un contexte concurrentiel fort, la Région s'engage aux cotés des territoires afin de faire de la Bretagne une destination touristique d'exception.

Cet engagement, formalisé dans le Schéma Régional du Tourisme, se décline en deux objectifs :

- **Placer le visiteur en fil rouge de l'action touristique** à travers 15 chantiers dont les ambitions sont de séduire, bien recevoir et enchanter les visiteurs.
- **Développer une nouvelle manière de travailler ensemble** en s'organisant, en investissant et en innovant au travers de 7 chantiers.

Cette stratégie s'appuie sur la mobilisation des acteurs publics et privés du tourisme breton et sur l'impulsion de dynamiques partagées. Par une articulation efficiente des actions, l'objectif est d'améliorer la notoriété de la destination Bretagne et les retombées économiques induites. L'un des chantiers majeurs pour y parvenir est la création des Destinations touristiques de Bretagne.

L'étude MORGOAT de 2005 a permis de révéler les comportements des visiteurs et leurs déplacements au sein de la Bretagne. Cette étude, confirmée depuis, a permis d'identifier « 10 Destinations Touristiques » qui correspondent aux aires de fréquentation et de consommation des touristes. Sur la base de ces propositions, le Conseil régional a engagé un dialogue avec les acteurs publics et privés afin de définir, pour chaque Destination : un périmètre, un nom et des interlocuteurs privilégiés : les structures facilitatrices.

Les « Destinations touristiques » sont des territoires de projet. Elles sont désormais toutes en place et constituent un cadre pragmatique en matière d'organisation et de développement de l'économie touristique bretonne. Elles visent, dans une approche partenariale, à optimiser l'action touristique en créant des univers cohérents à chaque Destination et complémentaires entre eux, permettant de définir les conditions d'une offre plus lisible et attractive à l'échelle régionale.

En continuité du travail volontariste qui a permis l'émergence des Destinations, le Conseil régional souhaite, aux cotés des acteurs de terrain et à travers cet appel à projets, œuvrer au développement intégré des territoires. De fait, les Destinations touristiques constituent désormais un des cadres privilégiés d'intervention des politiques régionales en matière de tourisme.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

LES DESTINATIONS ET LES ENJEUX TOURISTIQUES BRETONS

Le Schéma régional du tourisme a permis de structurer, à travers ses 22 chantiers et par la création des Destinations, une réponse opérationnelle aux grands enjeux et aux mutations sociales, économiques et environnementales que connaît actuellement le tourisme. En replaçant le consommateur au cœur de la démarche et en s'affranchissant des limites administratives, les territoires de Bretagne ont innové en créant les bases d'une organisation touristique plus efficiente et plus en phase avec les attentes des visiteurs d'aujourd'hui.

A travers sa stratégie de Destinations touristiques, reconnue par le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement international en 2015, la Bretagne est désormais l'une des marques identifiées par l'État pour la promotion de la France à l'international.

L'état des lieux conduit sur le premier trimestre 2016 a permis de confirmer que les Destinations touristiques présentent une réelle pertinence en matière de développement économique et de cohérence territoriale. Au regard de ce constat, les Destinations sont désormais identifiées comme les périmètres de mise en œuvre des stratégies intégrées de développement, d'aménagement et de diversification touristiques.

AINSI, UNE « DESTINATION TOURISTIQUE » SE DEFINIT COMME UN TERRITOIRE DE PROJET QUI, DANS UNE APPROCHE PARTENARIALE, SOUTIENT UNE STRATEGIE INTEGREE DE DEVELOPPEMENT ET DE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE. L'IDENTITE LOCALE Y EST UTILISEE COMME VECTEUR DE DIFFERENCIATION ET D'INNOVATION AU SERVICE D'UNE OFFRE DURABLE.

De fait, les Destinations touristiques sont les territoires de mise en œuvre de la stratégie bretonne dont les objectifs sont de :

1 : Mieux exprimer la richesse des univers et des palettes de la destination régionale « Bretagne ».

L'enjeu consiste à mettre en avant la diversité, les richesses et les spécificités des Destinations. Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre, l'identité sera utilisée comme vecteur de différenciation et permettra la création d'univers propres à chacune des Destinations. Ces univers déclinés en produits selon des approches qualitatives s'attacheront à offrir de réelles expériences aux visiteurs.

Ainsi, chaque Destination pourra mettre en avant et structurer, à travers sa stratégie, les marqueurs de son identité et ainsi valoriser ce qui fait sa différence et ce qui fait sens, à la fois pour les acteurs et pour la population locale (laquelle pourra de fait être pleinement intégrée au projet touristique). Cette stratégie permettra également dans une approche intégrée, de valoriser les patrimoines naturels et culturels ainsi que les savoir-faire locaux dans une logique de développement de l'offre touristique (activités de pleine nature, bien être et ressourcement, découverte des territoires, de leur histoire, lien avec les ressources locales agricoles et marines...).

2 : Mieux répondre aux attentes des visiteurs actuels et futurs

Les Destinations ont été proposées sur la base de périmètres définis par les visiteurs eux-mêmes. Pour optimiser la fidélisation et la diversification des clientèles, les stratégies des Destinations devront être au plus près de leurs attentes en prenant en compte les besoins spécifiques de chacune des clientèles affinitaires cibles.

La mise en relation de l'offre et du visiteur gagnera à être rendue plus lisible et plus accessible par un travail transversal sur la « chaîne de valeur » du tourisme. Ainsi l'objectif sera d'accompagner le visiteur avant, pendant et après son voyage en assurant une continuité optimum des services et des offres touristiques et d'accroître la commercialisation des territoires tout au long de l'année.

3 : Travailler au rééquilibrage territorial de la Bretagne par une articulation renouvelée et intégrée du tourisme

Au delà de la complémentarité des « univers », l'objectif des Destinations est de favoriser le rééquilibrage de l'économie touristique entre les espaces littoraux, ruraux et urbains. Cet équilibre peut être envisagé tant à l'échelle régionale qu'au sein même des Destinations. A ce titre, les questions d'organisation spatiale et de mobilités pourraient prioritairement être appréhendées pour répondre aux grands enjeux de demain, notamment l'arrivée de la LGV, événement majeur qui contribuera au renforcement de l'attractivité de la Bretagne.

4 : Mettre en place, à l'échelle des Destinations et dans une démarche locale de projet, une meilleure répartition des rôles pour l'action touristique territoriale et régionale : une approche par métier

Un des objectifs des Destinations touristiques est de fédérer les acteurs publics et privés autour de stratégies et de plans d'actions partagés, concourant à l'émergence d'une offre touristique coordonnée et cohérente à l'échelle de chaque Destination. La co-construction d'une gouvernance touristique adaptée à chaque Destination permettra une meilleure lisibilité de l'organisation et de la répartition des compétences (accueil – information – ingénierie – production – mise en marché) et de fait une plus grande efficience de l'action touristique.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

PRESENTATION DE L'APPEL A PROJETS

I / UN APPEL A PROJETS EN TROIS VOLETS

L'appel à projets vise à réaffirmer les enjeux et l'engagement de la Région en faveur des Destinations touristiques. Afin de tenir compte de la diversité des contextes et états d'avancement de chacune des Destinations et en réponse aux attentes exprimées par les territoires, il est structuré selon trois volets :

VOLET 1 : AIDER A LA MISE EN PLACE DES ACTIONS DE PREFIGURATION

Le premier volet permet de valoriser et d'accompagner le travail multi-partenarial qui a été conduit jusqu'alors par les Destinations par le cofinancement d'actions dites de « préfiguration ». L'objectif visé : renforcer par ces actions concrètes l'adhésion de tous les acteurs du périmètre à la démarche.

VOLET 2 : PERMETTRE L'EMERGENCE DE STRATEGIES INTEGREES DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le deuxième volet propose un accompagnement à la définition d'une stratégie intégrée de développement touristique à l'échelle de chaque Destination. Il contribue ainsi à faire de ces territoires les unités de référence en matière de développement touristique.

Ce volet s'adresse également aux Destinations sur lesquelles une réflexion stratégique a d'ores et déjà été engagée. Le cas échéant, l'accompagnement régional permettra de compléter l'approche sur les enjeux non traités.

Dans tous les cas, les stratégies, déclinées en plans d'actions, devront, afin de répondre aux 4 enjeux régionaux majeurs :

- s'appuyer sur l'identité locale (déclinaison du portrait identitaire Breton) afin de différencier les Destinations entre elles et faire valoir la pluralité des « Univers bretons » ;
- répondre aux besoins et aux modes de consommation des visiteurs en s'intéressant pour cela à l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme ;
- participer au rééquilibrage territorial entre littoral et intérieur des terres en travaillant notamment sur la question des mobilités touristiques et de l'organisation spatiale du tourisme ;
- contribuer à une plus grande efficacité des actions, en mobilisant les acteurs privés et publics (EPCI) du territoire en phase d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie.

Ces stratégies n'auront pas vocation à se substituer aux stratégies déjà définies par les différents acteurs du territoire. Le positionnement défini à l'échelle de la Destination sera intégrateur des démarches existantes et visera la mise en synergie de chacune des stratégies pour en maximiser l'efficience à l'échelle de la Destination.

Dans la définition de leur plan d'actions, les Destinations pourront inscrire les actions qu'elles jugent pertinentes sans avoir nécessairement à couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur. Toutefois, une attention particulière sera portée aux actions déclinant, à l'échelle des Destinations, les grands projets régionaux que sont : « les mobilités touristiques », « l'accueil » et « le tourisme numérique ».

VOLET 3 : AIDER A LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D'ACTIONS

Le troisième volet vise à accompagner les Destinations dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions pluriannuels. Ils seront la déclinaison opérationnelle d'une stratégie définie en amont dans les conditions du volet deux.

II / PERSPECTIVES POUR LES TROIS ANNEES A VENIR :

2016 - 2017

- En 2016 et 2017, les bénéficiaires auront la possibilité d'émarger sur le volet 1, 2 ou 3 ou sur deux volets ;
- Les projets accompagnés feront l'objet d'un conventionnement annuel avec la Région ;
- Au 31/12/2017, toutes les Destinations devront avoir défini leur stratégie intégrée de développement touristique selon le cadre défini dans le volet 2 de l'appel à projets ;

2018

- Le soutien régional sera conditionné à la présentation d'un plan d'actions ;
- Le volet 1 – « actions de préfiguration », ne sera de fait plus mobilisable.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

III / LES BENEFICIAIRES DE L'APPEL A PROJETS :

L'appel à projets est réservé aux structures facilitatrices des dix Destinations touristiques de Bretagne ainsi qu'à l'Univers des îles.

IV / MONTANT DES AIDES ALLOUEES ET TAUX D'INTERVENTION

Pour l'année 2016, l'enveloppe disponible par Destination est de 50 000 €. La ventilation de ce montant entre les différents volets est possible et devra être précisée dans le plan de financement joint au dossier.

Pour les volets 1 et 3, le taux maximum d'intervention régionale par opération est fixé à 50 %.

Afin de favoriser l'émergence de stratégies intégrées de développement touristique, et dans la mesure où ces dernières constitueront le socle d'intervention des politiques régionales en faveur des Destinations touristiques à compter de 2018, le taux d'intervention est porté à 70 % pour le volet 2.

V / ACTIONS ELIGIBLES

Les actions éligibles sont :

- les études (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre ainsi que le temps d'ingénierie interne dédiée spécifiquement au projet) ;
- les actions de structuration, de marketing partagé, de mobilisation des acteurs et plus généralement toute action en dépense de fonctionnement permettant la mise en œuvre des projets portés par les Destinations.

VI / CRITERES D'ANALYSE DES PROJETS

L'analyse des dossiers sera faite au regard des critères suivants :

POUR LE VOLET 1 :

- Effort partenarial / dimension partagée du projet visant à construire la Destination ;
- Réponse du projet soumis à un enjeu local identifié ;

POUR LE VOLET 2 :

- Modèle de gouvernance envisagé ;

POUR LE VOLET 3 :

Les projets soumis devront prendre en compte et répondre a minima, en cohérence avec la dynamique régionale, à l'un des enjeux suivants :

- **Caractère identitaire du projet :** comment le projet participe à l'expression des Univers bretons ;
- **Chaîne de valeur du tourisme :** comment faire du lien entre les composantes du tourisme pour une réponse adaptée aux attentes des visiteurs ;
- **Organisation spatiale du tourisme et mobilités :** comment faciliter l'accès à l'offre et/ou le rééquilibrage territorial du tourisme (notamment avec l'enjeu « BGV ») ;
- **Gouvernance :** comment mieux travailler ensemble (allant jusqu'à la mutualisation) et assurer la pérennité des projets.

CRITERES COMMUNS AUX 3 VOLETS :

- Le caractère innovant du projet (en matière d'offre ou de gouvernance) pourra être pris en compte
- Prise en compte des piliers du développement durable dans la démarche proposée
- Caractère transversal et/ou transposable de la démarche ou du projet

VII / CALENDRIER

L'appel à projets est ouvert du 10 mai au 15 octobre 2016

VIII / PROCEDURE DE CANDIDATURE

L'appel à projets ainsi que les formulaires « types » seront adressés par mail et voie postale à l'ensemble des structures facilitatrices des Destinations touristiques.

Le dépôt des dossiers complets devra se faire auprès de la Région Bretagne à l'adresse suivante : Service Tourisme / Direction du Tourisme et du Patrimoine / 283 avenue du Général Patton – CS 21101 35711 Rennes Cedex 7.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0605_02-DE

UNE COORDINATION REGIONALE POUR LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS DES DESTINATIONS TOURISTIQUES ET DES ACTIONS TRANSVERSALES

I / LES INSTANCES REGIONALES DE COORDINATION

- Le Comité régional de coordination des Destinations, réunissant élus et techniciens des structures facilitatrices ainsi que les partenaires régionaux ;
- Un Comité technique régional de coordination des Destinations visant à optimiser le partage d'expériences et à travailler sur les projets transversaux en intégrant au plus les besoins des territoires ;
- Des ateliers d'information / de formation et des groupes de travail thématiques :
  - *proposition de groupes de travail / d'information sur des thématiques à co-identifier répondant à la fois aux enjeux régionaux et aux attentes des Destinations ;*
  - *construction d'une vision prospective touristique ;*
  - *mise en œuvre d'actions collectives « compétence » ;*

PROJETS TRANSVERSAUX CONDUITS A L'ECHELLE REGIONALE PROPOSES SUR L'ANNEE 2016 :

- *Étude REFLET : une étude qui aura pour base de réflexion les périmètres des Destinations. Les conclusions seront transmises aux structures facilitatrices pour servir l'orientation de leurs stratégies et de leurs actions ;*
- *Enjeux numériques en Bretagne ;*
- *Bretagne Grande Vitesse et Mobilités Touristiques ;*

II / UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE AU SERVICE DE CHAQUE DESTINATION TOURISTIQUE

Les Destinations pourront bénéficier, pour la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies, de l'appui et de l'accompagnement d'un binôme technique Région – Comité Régional du Tourisme. Ce dernier pourra apporter sa contribution :

- à l'élaboration de la réponse à ce présent appel à projets ;
- à l'élaboration du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) si la Destination souhaite bénéficier de l'accompagnement d'un cabinet extérieur pour définir sa stratégie ;
- au suivi de la démarche en lien avec le/ les chargés de mission de la Destination en participant aux réunions techniques selon les modalités définies par la Destination ;
- en partageant et en mettant à disposition son ingénierie dans les domaines des stratégies territoriales, du marketing, du développement, de la communication, de la commercialisation, etc. ;
- en assurant un partage d'expériences en tant que relais auprès de et entre les Destinations ;

III / DES OUTILS A DISPOSITION DES DESTINATIONS TOURISTIQUES

Sur l'espace collaboratif « Destinations touristiques de Bretagne », les Destinations pourront disposer de divers outils :

- chaîne de valeur du tourisme et outils connexes produits à l'issue des « ateliers prospectifs du tourisme breton » ;
- portrait identitaire – code de marque Bretagne ;
- contact des personnes ressources des services de la Région, du Comité régional du tourisme (CRT) et des Destinations touristiques (structures facilitatrices) ;
- productions de chaque Destination (sous réserve de leur accord pour un partage et une mise en ligne).

VOS CONTACTS :

A la Région / DTP – Service Tourisme : Stéphane CEVOZ / stephane.cevoz@bretagne.bzh / 02 22 51 60 26
Au CRT : Jean Marc BIRRER / jm-birrer@tourismebretagne.com / 02 99 28 44 52 – 06 80 81 55 43

Les services de la Région et du CRT sont à disposition des structures facilitatrices des Destinations touristiques pour les conseiller et les accompagner dans leur démarche de réponse à l'appel à projets.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0607_02-DE

REGION BRETAGNE **16_0607_2**

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Réunion du 9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 607 – Développer les actions européennes et internationales

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à 14 h 00, salle Christophe Paul de Robien à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4221-5 ;

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil régional ;

Vu l'ensemble des délibérations approuvant les conventions types et les avenants types ;

Vu la délibération n° 16_ DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

DECIDE

(Le groupe Front National vote contre l'ensemble des opérations)

- **En section de fonctionnement :**

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 24 486 € au financement des opérations présentées dans les tableaux n°1 & 2.

- d'APPROUVER les termes de la convention financière à intervenir entre la Région Bretagne et la Délégation Catholique pour la Coopération "DCC" (cf annexe 1) et **d'AUTORISER** le Président du Conseil régional à la signer.

Le Président du Conseil régional

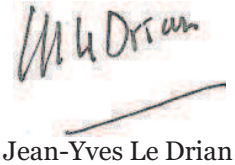

Jean-Yves Le Drian

Délibération du Conseil régional de Bretagne **16-0607/2**
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1**

Programme P_0607 Développer les actions européennes et internationales

Chapitre 930 DAEI

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
BRETAGNE COMMERCE EQUITABLE NORD SUD 35200 RENNES	16002586	Programme de promotion du commerce équitable en Bretagne pour l'année 2016		23 000,00	TTC	30.00	6 900,00
LA PACHAMAMA 35460 SAINT-BRICE-EN-COGLES	16002589	Mise en œuvre en 2016 du projet d'éducation à la citoyenneté internationale "Ciudadanos !" - Date de prise en compte des dépenses au 23/02/2016		Subvention forfaitaire			5 000,00
DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION 75345 PARIS	16002593	Envoi en 2016/2017 de 7 volontaires de solidarité internationale - Date de prise en compte des dépenses au 01/03/2016	C	Subvention forfaitaire			12 000,00

Total affecté **23 900,00 €**

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0607_02-DE

** C : Conventions*

DIVERS BENEFICIAIRES 35000 RENNES	16001833	Mission d'appui à la définition du modèle économique de la société d'exploitation des entrepôts frigorifiques maraîchers de Ouagadougou au Burkina Faso	Délibération n° 16-0607/1 du 04/04/2016	25 200,00	1 536,00	26 736,00

Total ajustements **1 536,00 €**

Total affecté sur AE en cours **25 436,00 €**

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0607_02-DE

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0607_02-DE

REGION BRETAGNE

CS 21101

35711 RENNES Cedex 7

Direction des Affaires Européennes et Internationales

Service des Coopérations Nord Su4

Tél. 02.99.27.96.18

Annexe 1

Délibération n°16-607/2

CONVENTION FINANCIERE REGISSANT LES RAPPORTS ENTRE LA REGION BRETAGNE ET LA DELEGATION CATHOLIQUE POUR LA COOPERATION POUR L'ANNEE 2016-2017

- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT -

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.4221-1 et suivants,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU le règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil régional **;**

VU la délibération n° 16_ DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

VU l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

VU la délibération n°16-0607/2 de la Commission permanente du Conseil régional en date du 9 mai 2016 attribuant une subvention de fonctionnement d'un montant de 12 000 € à la Délégation Catholique pour la Coopération pour l'envoi en 2016-2017 de 7 volontaires de solidarité internationale (Date de prise en compte au 1er mars 2016), approuvant les termes de la présente convention et autorisant le Président à la signer ;

Entre d'une part :

La Région Bretagne, représentée par Monsieur Jean Yves LE DRIAN en sa qualité de Président du Conseil régional

Ci-après désignée, « **La Région** »

Et d'autre part :

L'association Délégation Catholique pour la Coopération – 106 rue du Bac – CS 80704 – 75345 PARIS Cedex 07, association reconnue d'utilité publique, représentée par Monsieur François FAYOL, en sa qualité de Président,

Ci-après dénommé (e) « **Le bénéficiaire** »,

Il a été convenu les dispositions suivantes :

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0607_02-DE

Article 1 : Objet de la Convention

1.1- La présente convention a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles la Région s'engage à subventionner le bénéficiaire pour la réalisation du projet suivant : « Envoi en 2016-2017 de 7 volontaires de solidarité internationale (Date de prise en compte au 01.03.2016) ».

1.2- La liste des bénéficiaires, leur commune de résidence, l'intitulé de leur mission, le montant de l'aide régionale et sa répartition sont précisés dans le tableau joint en annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 : Montant de la participation financière de la Région

La Région s'engage à verser au bénéficiaire une subvention d'un montant de 12 000 € TTC. L'aide régionale est calculée sur la base de 150 € par mois par volontaire et est accordée pour 12 mois maximum. Les dépenses sont prises en compte à partir du 1er mars 2016. Le montant de la subvention régionale ne pourra en aucun cas être revu à la hausse et sera, le cas échéant, réduit au prorata des dépenses réelles justifiées. En cas de retour anticipé et si le séjour du volontaire est inférieur à 7 mois, la Région se réserve le droit d'annuler la subvention correspondante et de solliciter le reversement du trop perçu.

Article 3 : Conditions d'utilisation de la subvention

3.1- Le bénéficiaire s'engage à utiliser la subvention pour la seule réalisation de l'action ou du programme d'actions pour lequel la subvention est attribuée, et à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition.

3.2 – Cette subvention pourra être reversée aux volontaires ou aux associations locales partenaires. Quelque soit le mode de versement retenu par le bénéficiaire (acomptes, paiement sur factures…), celui-ci s'assurera de la conformité des dépenses engagées pour la réalisation du projet.

3.3- Il accepte que la subvention ne puisse en aucun cas donner lieu à profit et qu'elle soit limitée au montant nécessaire pour équilibrer les recettes et les dépenses de l'action.

3.4- Il est seul responsable à l'égard des tiers, y compris pour les dommages de toute nature qui seraient causés à ceux-ci lors de l'exécution de ses activités.

Article 4 : Communication

4.1- Le bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien financier de la Région, notamment en faisant figurer le logo de la Région sur ses documents et publications officiels de communication relatifs à l'action subventionnée.

4.2- Il s'engage également à faire mention du soutien de la Région dans ses rapports avec les médias.

Article 5 : Modalités de versement

5.1- La subvention est versée au bénéficiaire par la Région comme suit :

- 50 % à la notification de la présente convention,
- Le solde, sur présentation du compte-rendu financier attestant de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention

5.2- Le paiement dû par la Région sera effectué sur le compte bancaire suivant du bénéficiaire : Délégation Catholique pour la Coopération

Ouvert à : BNP PARIBAS Paris associations

Code banque	Code guichet	Compte n°	Clé RIB
30004	00274	00010216738	58

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0607_02-DE

Article 6 : Imputation budgétaire

La subvention accordée au bénéficiaire sera imputée au budget de la Région, au chapitre 930, programme n°0607.

Article 7 : Délai de validité et annulation de l'opération

Le bénéficiaire devra fournir toutes les pièces justificatives de la subvention dans un délai maximum de 48 mois à compter de la date de signature de la présente convention par les parties.

A défaut, le solde de la subvention sera annulé et la part de l'avance non justifiée, éventuellement versée par la Région, devra lui être restituée.

Article 8 : Modalités de contrôle de l'utilisation de la subvention

8.1- La Région peut procéder à tout contrôle qu'elle juge utiles, directement ou par des personnes ou organismes dûment mandatés par elle, pour s'assurer du respect de ses engagements par le bénéficiaire.

8.2- La Région se réserve le droit d'exercer un contrôle sur pièces et sur place, qui consiste en un examen de l'ensemble des pièces justificatives, des recettes et dépenses relatives à l'action financée dans le cadre de la présente convention. A défaut de fournir le compte rendu technique et financier prévu à l'article 5, le contrôle pourra s'étendre à l'ensemble des comptes et de la gestion du bénéficiaire. Ce dernier s'engage ainsi à donner au personnel de la Région, ainsi qu'aux personnes mandatées par elles, un droit d'accès approprié aux sites, locaux ou siège de l'organisme.

8.3- Le bénéficiaire s'engage à fournir à la Région :
- un compte- rendu de réalisation des actions financées,
- une copie certifiée de son budget et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

8.4- Il est tenu de présenter à la Région, dans les 6 mois suivant le dernier exercice d'exécution de la convention, un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention conformément à l'arrêté du 11 octobre 2006 joint en annexe de la présente convention.

8.5- Il accepte que la Région puisse contrôler l'utilisation qui a été faite de la subvention pendant toute la durée de la convention ainsi que pendant une période de 4 ans à compter du paiement de la subvention.

8.6- Il s'engage à informer la Région des modifications intervenues dans ses statuts.

Article 9 : Durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de sa signature par les parties pour une durée de 54 mois.

Article 10 : Modification de la convention

Toute modification des termes de la présente convention, y compris de ses annexes, doit faire l'objet d'un avenant écrit entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

Article 11 : Dénonciation et résiliation de la convention

11.1- Le bénéficiaire peut renoncer à tout moment à l'exécution de la présente convention, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la Région. Dans ce cas, la résiliation de la convention prend effet à l'expiration d'un délai de 30 jours à compter de la réception de la lettre. La Région se réserve le droit de demander le remboursement partiel ou total de la subvention.

11.2- En cas de non-respect de ses obligations contractuelles par le bénéficiaire, la Région se réserve le droit de résilier la présente convention. La résiliation prendra effet à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la réception par le bénéficiaire d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure restée sans effet. La Région pourra alors exiger le remboursement partiel ou total de la subvention.

11.3- La Région peut de même mettre fin à la convention, sans préavis, dès lors que le bénéficiaire a fait des déclarations fausses ou incomplètes pour obtenir la subvention prévue dans la convention. Ce dernier est alors tenu de rembourser la totalité de la subvention.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0607_02-DE

Article 12 : Modalités de remboursement de la subvention

12.1 - En cas de résiliation ou de dénonciation de la convention, la Région se réserve le droit de demander, sous forme de titre exécutoire, le remboursement total ou partiel des sommes versées.

12.2 – Dans le cas où les dépenses réelles seraient inférieures à la dépense subventionnable, la participation régionale sera réduite au prorata lors du paiement du solde de la subvention.

12.3 – Lorsque la convention est établie pour un programme d'actions et en cas de réalisation partielle de celui-ci, les actions annulées ou réalisées à moindre coût, pourront être remplacées ou complétées par des actions de même nature, à condition que la Région ait donné son accord au préalable.

Article 13 : Litiges

13.1- En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

13.2- En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation du Tribunal administratif de Rennes.

Article 14 : Exécution de la convention

Le Président du Conseil Régional, le Payeur Régional de Bretagne et le Bénéficiaire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente convention.

Fait à Rennes, le

En 3 exemplaires,

Pour le bénéficiaire (1)

Pour la Région

Le Président du Conseil régional

(1) Nom et qualité du bénéficiaire

et cachet de l'organisme (le cas échéant)

Date de notification

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035123500016-20160509-16_0607_02-DE

Synthèse budget demande de financement 2016 2017

	Cout total	Etat	DCC	Partenaire	VSI	Région Bretagne
Recrutement, formation	26 320 €	5 460 €	9 000 €	0 €	3 010 €	8 850 €
Protection sociale des VSI	32 438 €	22 778 €	6 510 €	0 €	0 €	3 150 €
Suivi siège et terrain des VSI	23 292 €	6 300 €	16 992 €	0 €	0 €	0 €
Voyage Aller/Retour	9 600 €	0 €	0 €	9 600 €	0 €	0 €
Indemnité de terrain	11 640 €	0 €	0 €	11 640 €	0 €	0 €
Gite et couvert	9 560 €	0 €	0 €	9 560 €	0 €	0 €
Formalité de départ (vaccins, visa, etc.)	2 450 €	0 €	0 €	0 €	2 450 €	0 €
Aide au retour	6 559 €	2 506 €	4 053 €	0 €	0 €	0 €
Total missions	121 859 €	37 044 €	36 555 €	30 800 €	5 460 €	12 000 €

Liste des volontaires intégrés dans la demande de financement 2016 - 2017

Le Volontaire de Solidarité Internationale			La mission					PREVISIONNEL			
								Durée de la mission entrant dans la subvention		Financement Bretagne	
Nom et prénom	Commune d'origine	Date de naissance	Pays	Poste	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Durée total en mois	Nombre de mois 2015	Nombre de mois 2016	Mois financés par Région Bretagne	Montant subvention Région Bretagne
BISILLIAT DONNET Agathe	RENNES	01/06/1990	RDC	Chargée de communication	01/02/2016	31/01/2017	12	10	1	11	1 650 €
BISILLIAT DONNET Thomas	RENNES	11/04/1987	RDC	Directeur de l'institut des métiers	01/02/2016	31/01/2017	12	10	1	11	1 650 €
BUFFE Laurlane	VANNES	07/04/1989	INDE	Coach de programme	01/02/2016	31/01/2017	12	10	1	11	1 650 €
DE LAAGE DE MEUX Marguerite	CLOHARS-FOUESNANT	20/09/1989	PHILIPPINES	Manager en production agricole et transformation	01/02/2016	31/01/2017	12	10	1	11	1 650 €
HAY Aude	RENNES	26/06/1988	MADAGASCAR	Chargé de la logistique de la collecte de déchets	01/08/2016	31/02/2017	12	10	2	12	1 800 €
HAY Damien	RENNES	23/06/1987	MADAGASCAR	Chargé d'appui administratif, gestion et marketing	01/08/2016	31/02/2017	12	10	2	12	1 800 €
MARIE Isabelle	LA GUERCHE DE BRETAGNE	13/09/1989	BÉNIN	Infirmière psychiatrique	01/08/2016	31/02/2017	12	10	2	12	1 800 €
						TOTAL		70	10	80	12 000 €

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0608_02-DE

REGION BRETAGNE

16_0608_02

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 0608- Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le jeudi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice en cours ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Front National vote contre l'ensemble des opérations)

- d'**AFFECTER** sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 2.562,42 € au financement de l'opération présentée dans le tableau n°1 ;

- d'**ADOPTER** le nouveau critère d'éligibilité pour le dispositif de soutien des projets et des activités d'information européenne présenté en annexe.

Le Président du Conseil régional

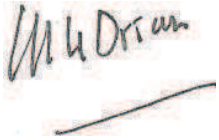

Jean-Yves Le Drian

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 9 mai 2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1 / 1**

Programme P0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne
Action 000295 * - 000295 PROMOTION
Chapitre 930 DIRCI

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Dépense subventionnable (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
MAISON DE L'EUROPE DE BREST 29200 BREST	16002745	Organisation du colloque « Europe, numérique et citoyenneté : outils d'intégration citoyenne »		8 541,40 €	TTC	30,00 %	2 562,42 €

Total affecté pour l'action 000295 2.562,42 €
Total affecté 2.562,42 €

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0608_02-DE

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_0608_02-DE

Soutien à des projets et des activités de dimension européenne

1 - Critères d'éligibilité :

La Région ne soutiendra financièrement l'organisation de rencontres, d'échanges et d'actions de coopération bi ou multilatérales impliquant des acteurs bretons que si :
- l'action est portée par une structure d'information permanente labelisée « Europe direct » ;
- l'initiative bénéficie du soutien de l'Union européenne au titre de l'un de ses programmes ;
- et/ou le domaine de l'action est pertinent par rapport aux priorités thématiques de l'Union Euro-péenne (« Année Européenne », citoyenneté, sensibilisation aux enjeux et aux programmes de l'UE...).

2 - Critères d'appréciation :

La Région sera particulièrement attentive aux aspects suivants :
- Initiatives menées en direction du public jeune, ainsi que les actions inspirées par l'actualité des politiques européennes ;
- Impact régional des projets, dans leur mise en œuvre ou leurs modalités de diffusion ;
- Caractère innovant et non récurrent du projet ;
- Respect des principes communautaires liés au développement durable, à l'égalité ou à toute autre politique ayant une résonance avec les activités de la Région ;
- Durabilité du projet, caractère transposable de ses résultats, participation du public aux actions développées, diversité des acteurs locaux impliqués.

3 - Modalités d'intervention :

Les modalités d'intervention sont les suivantes :
- un financement ne pourra être accordé que pour un projet ou un programme d'action annuel et précisément identifié ;
- le financement sera accordé impérativement avant le démarrage du projet ;
- le taux usuel d'intervention varie entre 5% et 30% des dépenses engagées pour la mise en œuvre du projet sur la base du montant total des dépenses subventionnables (cf infra).

Les modalités de calcul de la subvention sont fixées comme suit :
- les dépenses subventionnables comprennent les coûts directs de mise en œuvre du projet, les frais de ressources humaines liés au projet et plafonnés, les frais généraux liés au projet et plafonnés ;
- sont exclus des dépenses subventionnables : les frais de structures et/ou de fonctionnement de l'activité ordinaire de la structure porteuse c'est-à-dire les frais généraux autres que ceux engagés pour la mise en œuvre du projet concerné, ainsi que les frais d'immeubles, les dépenses d'équipement, le bénévolat et les mises à disposition ;
- les frais de ressources humaines seront pris en compte dans la limite de 25% du montant total des dépenses subventionnables hors frais de ressources humaines et frais généraux, sur présentation d'un découpage homme/jour lié à la mise en œuvre du projet ;
- les frais généraux engagés pour la mise en œuvre du projet concerné (communications téléphoniques, affranchissements,...) ne pourront dépasser 15% du montant total des dépenses subventionnables hors frais généraux et frais de ressources humaines, et devront pouvoir être justifiés.

Fonds de gestion des crédits européens

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1110_01-DE

REGION BRETAGNE

16_1110_01

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 1110- Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le jeudi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu la délibération n° 16_ DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu la délibération n° 15_DAJCP_SA_08 du Conseil régional en date du 18 décembre 2015 donnant délégation au Président pour procéder, après avis de la Commission régionale de programmation européenne, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens dont la Région est l'autorité de gestion.

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;
Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Front National s'abstient sur l'ensemble des opérations)

- de PRENDRE ACTE du rendu compte de la délégation accordée pour la programmation des subventions dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020.

Le Président du Conseil régional

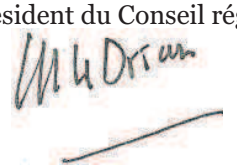

Jean-Yves Le Drian

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1110_01-DE

Annexe à la délibération de la commission permanente
n°16_1110_01

04_AD_01_1110_01 tableaux FEDER

Avancement suite à la CRPE du 14/04/2016
Programmation depuis décembre 2015

	Nb dossiers	
	30	

Coût total	UE	*UE %*	ETAT	REGION	DEPART	AUTRE PUBLIC	PRIVE	Bénéficiaire	*Bénéf %*
27 996 453,81	14 018 986,87	50,07%	2 768 553,88	2 234 323,74	288 741,35	1 861 367,09	265 604,00	6 558 876,88	23,43%

Fonds	Axe	Objectif spécifique	Action	N°	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Lieu	Avis SU	Service	Program-mation	CRPE	Avis de la CRPE	Autorité de gestion	Décision de l'Autorité de gestion	Coût total	UE	*UE %*	ETAT	REGION	DEPART	AUTRE PUBLIC	PRIVE	Bénéficiaire	*Bénéf %*	Indicateurs Valeurs prévisionnelles
FEDER	1	1.2	1.2.1	UE00077	Société Crewnicles	Projet Wizar : Alpha test application de jeu de pistes géolocalisé	Communautés de communes de Redon et de La Gacilly	Favorable	DIRAM SCOTER	INI	08/03/2016	Favorable	15/03/2016	Programmé	145 000,00	100 000,00	68,97%				25 000,00		20 000,00	13,79%	SPE12 : 1
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000016	Institut Mines Telecom Telecom Bretagne	SOPHIE, opération photonique, axe télécommunications, fiche RESTO	Brest	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	70 000,00	28 000,00	40,00%	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	21,43%	IC25 : 10,5
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000018	Université de Rennes 1	CARE – Phase 1	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	250 000,00	50 000,00	20,00%	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : en cours
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000020	Université de Rennes 1	MATECOM – Site de Saint-Brieuc - Phase 1 (Sous projet ANTIDOT)	Saint-Brieuc	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	450 000,00	160 000,00	35,56%	80 000,00	100 000,00	56 000,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : en cours
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000029	Université de Rennes 1	SCANMAT – Phase 1 (CAPHTER : CArtographie de PHotoluminescence en TEmps Résolu)	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	250 000,00	88 000,00	35,20%	0,00	0,00	0,00	162 000,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : en cours
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000014	Institut Mines Telecom Telecom Bretagne	CYBER SSI – Plateforme de recherche et d'expertise en cybersécurité	Rennes et Brest	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	91 000,00	35 000,00	38,46%	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	27,47%	IC25 : 10,5
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000015	Institut Mines Telecom Telecom Bretagne	VITAAL – Vaincre l'isolement par les TIC	Brest	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	70 000,00	20 000,00	28,57%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	71,43%	IC25 : 5
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000044	Institut Mines Telecom Telecom Bretagne	VIGISAT 2	Brest	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	412 000,00	145 000,00	35,19%	0,00	0,00	91 000,00	90 000,00	0,00	86 000,00	20,87%	IC25 : 10,5
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000019	Université de Rennes 1	VERRE – Phase 1	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	600 000,00	150 000,00	25,00%	150 000,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : en cours
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000021	IRSTEA	APIVALE – Approche Intégrée des filières de VALorisation des Effluents organiques	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	130 000,00	50 000,00	38,46%	50 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 20
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000027	Museum National d'Histoire Naturelle	HERMINE	Concarneau	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	489 027,00	170 000,00	34,76%	0,00	150 000,00	75 000,00	75 000,00	0,00	19 027,00	3,89%	IC25 : 20
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000025	INRIA	CeSgo – E Science	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	398 200,00	199 000,00	49,97%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 200,00	50,03%	IC25 : 100
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000043	Université de Rennes 1	BUFFON – Phase 1	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	530 000,00	210 000,00	39,62%	170 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 241
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000022	IRSTEA	IAA – High Tech – Usine du futur	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	250 000,00	85 000,00	34,00%	0,00	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 20
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000030	Université de Rennes 1	CHEMBIOMAT – Phase 1 (Console haute résolution 500 MHz) CPER 6-60 e	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	210 000,00	75 000,00	35,71%	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 320
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000031	Université de Rennes 1	MATECOM – Site de Rennes - Année 1 (Sous projet ORGAFLEX)	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	262 000,00	92 000,00	35,11%	0,00	73 500,00	0,00	96 500,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 547

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1110_01-DE

Arborescence du programme				Dossier										Plan de financement									
Fonds	Axe	Objectif spécifique	Action	N°	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Lieu	Avis SU	Service	Program-mation	CRPE	Avis de la CRPE	Autorité de gestion	Décision de l'Autorité de gestion	Coût total	UE	*UE %*	ETAT	REGION	DEPART	AUTRE PUBLIC	PRIVE	Bénéficiaire	*Bénéf %*	Indicateurs Valeurs prévisionnelles
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000035	Université de Rennes 1	PHOTONIQUE – Site de Rennes – Phase 1 (Sous-projet HYP TERA)	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	73 000,00	25 500,00	34,93%	0,00	0,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 205
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000045	ENSTA Bretagne	ECO-SYS-MER Eco-ingénierie des grands systèmes mécaniques marins : acquisition d'un système DSC (Differential Scanning Calorimetry)	Brest	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	45 000,00	20 000,00	44,44%	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 45
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000046	INRIA	LHS-PEC	Rennes	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	150 000,00	50 000,00	33,33%	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 5
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000034	CELADON – Sea Test Base	CPER 2015-2020 AVEROES - Sous-projet E-DRONES (2015)	Brest	Favorable	DFIN SDENSU	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	150 000,00	50 000,00	33,33%	0,00	55 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 3
FEDER	2	2.1	2.1.1	EU000047	ENIB	Durabimat : Eco-ingénierie de nouveaux matériaux et structures à durabilité contrôlée en environnement sévère	Plouzané	Favorable	DFIN SDENSU	INI	08/03/2016	Favorable	15/03/2016	Programmé	100 000,00	40 000,00	40,00%	0,00	40 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	IC25 : 25
FEDER	2	2.1	2.1.3	EU000053	GIP Bretagne environnement	faciliter l'accès à la connaissance et à la compréhension des enjeux environnementaux en Bretagne	Région Bretagne	Favorable	DCCEB SPANAB	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	1 316 241,55	658 120,77	50,00%	329 060,39	329 060,39				0,00	0,00%	Sans objet
FEDER	2	2.2	2.2.1	15002248	UEB (au lieu de Université de Rennes 1)	PEPITE	RENNES	Favorable	DIRECO SITT	MOD	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		SPE22 : IC27 :
FEDER	2	2.3	2.3.1	EU000023	CETIM DEVELOPPEMENT SAS	Breizh Industrie 4.0	Région Bretagne	Favorable	DIRECO SPE	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	854 681,50	256 404,00	30,00%	0,00	341 873,00	0,00	0,00	170 936,00	85 468,50	10,00%	IC01 : 100 IC04 : 100 IC07
FEDER	2	2.3	2.3.1	15005425	CCIRB	PERFORMANCE BRETAGNE RESSOURCES HUMAINES PLUS 2015	Région Bretagne	Favorable	DIRECO SPE	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	236 670,00	71 001,00	30,00%	35 501,00	35 500,00	0,00	0,00	94 668,00	0,00	0,00%	IC01 : 22 IC04 : 22 IC07
FEDER	2	2.3	2.3.2	15007270	Conseil régional	Fonds de co-investissement Breton	Région Bretagne	Favorable	DAEI SFEDER	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	10 000 000,00	8 000 000,00	80,00%						2 000 000,00	20,00%	IC01 : 35 IC07 : 8 650 000
FEDER	3	3.1	3.1.1	15008878	APROBOIS SA	Création d'une unité de granulation bois-énergie	Région Bretagne	Favorable	DCCEB SAMDEN	INI	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	4 912 332,00	934 828,25	19,03%	500 000,00	500 000,00				2 977 503,75	60,61%	IC30 : 100 IC34 : 22 540
FEDER	3	3.3	3.3.1	Progos	SNCF Réseau	Pôle d'échanges multimodal de Guingamp	Guingamp	Favorable	DITMO SAG	INI	08/12/2015	Favorable	15/12/2015	Programmé	5 156 503,84	2 062 601,54	40,00%	1 228 992,49	118 890,35		854 341,83		891 677,63	17,29%	SPE33 : 1
FEDER	5	5.1	5.1.1	15009356	REGION BRETAGNE FEDER 2014 2020	Organisation des événements partenariaux pour la mise en oeuvre des FESI - Phase de lancement 2015-2016.	Région Bretagne	Favorable	DAEI SFEDER	INI	08/03/2016	Favorable	15/03/2016	Programmé	90 000,00	45 000,00	50,00%						45 000,00	50,00%	Sans objet
FEDER	5	5.1	5.1.1	16001453	ETAT- Préfecture de Région Bretagne	Rémunération 2016 des personnels de l'Etat, en mission au Conseil Régional, pour la mise en œuvre des Programmes opérationnels européens 2014-2020.	Région Bretagne	Favorable	DAEI SFEDER	INI	08/03/2016	Favorable	15/03/2016	Programmé	290 000,00	145 000,00	50,00%						145 000,00	50,00%	Sans objet
FEDER	5	5.1	5.1.2	15008887	Maison de l'Europe de Brest	Les rencontres européennes de Bretagne : Colloque "Europe, numérique et citoyenneté"	Brest	Favorable	DAEI SFEDER	INI	08/03/2016	Favorable	15/03/2016	Programmé	14 797,92	3 531,31	23,86%		2 500,00	1 741,35	7 025,26		0,00	0,00%	Sans objet

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1110_01-DE

PO FEDER/FSE BRETAGNE 2014-2020
LISTE DES INDICATEURS DE RÉALISATION

Actions	Typologie des actions	Codes indicateurs	Indicateurs codes - libellés
1.1.1	1.1.1 - Soutenir le déploiement de la fibre optique sur le territoire breton	SPE11	SPE11 - Nombre de nouveaux locaux raccordables au THD suite aux actions cofinancées
1.2.1	1.2.1 - Favoriser le développement des pratiques et culture numériques	SPE12	SPE12 - Nb de services numériques accompagnés
2.1.1	2.1.1 – Soutenir le développement de l'excellence des infrastructures de recherche	IC25	IC25 - Nb de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées (ETP)
2.1.2	2.1.2 – Soutenir l'intégration de la recherche bretonne dans l'espace européen de la recherche	SPE21	SPE21 - Nb de montages de projets européens accompagnés
2.1.3	2.1.3 -Soutenir le développement de la culture scientifique et technique	Sans objet	-
2.2.1	2.2.1 - Soutenir la chaîne de valeur du transfert de technologies au bénéfice de l'économie régionale	SPE22 IC27	SPE22 - Nb de projets d'innovation soutenus sur la chaîne de valeur du transfert de technologies IC27 -Investissements privés complétant un soutien public dans les domaines de la recherche et de l'innovation
2.2.2	2.2.2 - Accompagner les projets industriels innovants	IC01 IC27 IC28 IC29	IC01 - Nombre d'entreprises soutenues IC27 - Investissements privés complétant un soutien public dans les domaines de la recherche et de l'innovation IC28 - Nb d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer de nouveaux produits pour le marché IC29 - Nb d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer de nouveaux produits pour l'entreprise
2.2.3	2.2.3 - Accompagner les projets structurants de recherche collaborative	IC01 IC26 IC27	IC01 - Nombre d'entreprises soutenues IC26 - Nb d'entreprises collaborant avec des organismes de recherche IC27 - Investissements privés complétant un soutien public dans les domaines de la recherche et de l'innovation
2.2.4	2.2.4 - Structurer la gouvernance et le suivi de la S3	Sans objet	-
2.3.1	2.3.1 – Améliorer les performances des PME par des actions à dimension collective	IC01 IC04 IC07	IC01 - Nb d'entreprises soutenues IC04 - Nb d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier IC07 - Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subvention)
2.3.2	2.3.2 - Accompagner toutes les phases sensibles de développement de l'entreprise en vue de conforter sa compétitivité	IC01 IC02 IC03 IC06 IC07	IC01 - Nb d'entreprises soutenues IC02 - dont bénéficiant de subventions IC03 - dont bénéficiant d'un soutien financier autre que subvention IC06 - Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subvention) IC07 - Investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subvention)
3.1.1	3.1.1 - Soutenir le développement des capacités de production et de distribution des énergies renouvelables en Bretagne	IC30 IC34	IC30 - Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables (MW) IC34 - Diminution estimée annuelle des émissions de GES (Tonnes de CO2eq)
3.1.2	3.1.2 – Adapter l'infrastructure portuaire pour permettre l'implantation d'une filière industrielle autour des énergies renouvelables, notamment marines	SPE31	SPE31 - Réalisation de la tranche fonctionnelle prévue dans le cadre du développement du Port de Brest en tant que plate-forme d'accueil de la filière EMR (%)
3.2.1	3.2.1 - Réhabiliter le parc de logement résidentiel	IC31 IC34	IC31 - Nombre de ménages disposant d'un meilleur classement en matière de consommation énergétique IC34 - Diminution estimée annuelle des émissions de GES (Tonnes de CO2eq)
3.3.1	3.3.1 - Soutenir le développement de l'inter et de la multimodalité	SPE33	SPE33 - Nombre de nouveaux pôles et/ou services multimodaux créés ou améliorés
4.1.1	4.1.1 - Soutien aux actions de formation qualifiante en faveur des demandeurs d'emploi, notamment ceux ayant des caractéristiques plus sensibles	C001 CO02 CO06 SPE411A SPE411B CO09 CO10 CO11 CO16 CO17	C001 - Nb de participants demandeurs d'emploi CO02 - Nombre de participants chômeurs de longue durée CO06 - Nombre de participants de moins de 25 ans SPE411A - Nombre de participants entre 25 et 49 ans SPE411B - Nombre de participants de plus de 49 ans CO09 - Nombre de participants avec un diplôme de la catégorie ISCED1 ou 2 CO10 - Nombre de participants avec un diplôme de la catégorie ISCED3 ou 4 CO11 - Nombre de participants avec un diplôme de la catégorie ISCED 5 à 8 CO16 - Nombre de participants handicapés CO17 - Nombre de participants avec d'autres difficultés
5.1.1	5.1.1 - Assurer une mise en œuvre administrative et financière optimale du PO, notamment de ses Axes FEDER	AT1 AT2	AT1 - nb d'ETP mobilisés AT2 - nb de réunions partenariales organisées
5.1.2	5.1.2 – Soutenir l'information et l'animation sur les fonds européens	AT3	AT3 - nb de visites sur le site web
5.1.3	5.1.3 – Évaluer la mise en œuvre des fonds européens	Sans objet	-
6.1.1	6.1.1 – Soutenir la mise en œuvre de l'Axe 4 du PO	ATFSE AT2 AT3	ATFSE - nb d'ETP mobilisés AT2 - nb de réunions partenariales organisées AT3 - - nb de visites sur le site web

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1110_01-DE
1/1

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1110_01-DE

04_AD_01_1110_01 tableaux FSE

COMMISSION RÉGIONALE DE PROGRAMMATION EUROPÉENNE

Avancement suite à la CRPE du 08/03/2016
Programmation depuis décembre 2015

Totaux	Nb dossiers
	0

Coût total	UE	*UE %*	ETAT	REGION	DEPART	AUTRE PUBLIC	PRIVE	Bénéficiaire	*Bénéf %*
168 998,34	84 499,17	50,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 499,17	50,00%

Arborescence du programme				Dossier										Plan de financement									
Fonds	Axe	Objectif spécifique	Action	N°	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Lieu	Avis SU	Service	Program-mation	CRPE	Avis de la CRPE	Autorité de gestion	Décision de l'Autorité de gestion	Coût total	UE	*UE %*	ETAT	REGION	DEPART	AUTRE PUBLIC	PRIVE	Bénéficiaire	*Bénéf %*	Indicateurs Valeurs prévisionnelles
FSE	4	4.1	4.1.1		Conseil Régional de Bretagne	Programme Bretagne Formation – DCE - CCAP septembre 2014	Région Bretagne	Favorable	DAEI SFSE	MOD	02/02/2016	Favorable	09/02/2016	Programmé	168 998,34	84 499,17	50,00%						84 499,17	50,00%	

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1110_01-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

REGION BRETAGNE

16_1120_01

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 1120-Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le jeudi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu la délibération n° 16_ DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu la délibération n° 15_DAJCP_SA_08 du Conseil régional en date du 18 décembre 2015 donnant délégation au Président pour procéder, après avis des comités de sélection retenus pour la mise en œuvre des programmes et dispositifs, à l'attribution et à la mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens dont la Région est l'autorité de gestion.

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;
Et après avoir délibéré ;

DECIDE

- de PRENDRE ACTE du rendu compte de la délégation accordée pour la programmation des subventions dans le cadre du Programme de Développement Rural FEADER 2014-2020.

Le Président du Conseil régional

Jean-Yves Le Drian

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020

Mesure 4 – TO 411 – Investissements Matériels Agro-Environnementaux

Tableau de programmation suite au comité de modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

Dénomination bénéficiaire	Code Postal	Commune	Sélection nombre de points	Montant présenté	Montant de l'assiette PDRB	Avis comité modernisation	Commentaire	Décision AG	Montant du soutien	Taux de financement	Dont FEDEAR	Dont Etat	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont Département des Côtes d'Armor	Dont Département Du Finistère	Dont Département D'Ille et Vilaine	Dont Département Du Morbihan	Matériel agro-environnemental concerné
EARL GALLERY DES GRANGES	22400	QUINTENIC	21	12 300,00 €	12 300,00 €	Favorable		Favorable	4 920 €	40%	2 607,60 €	2 312,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
EARL LA MOTTE COLAS	22550	PLEBOULLE	101	9 557,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL DE GALIVAIS	22550	PLEBOULLE	101	15 006,00 €	13 500,00 €	Favorable		Favorable	5 400 €	40%	2 862,00 €	2 538,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
GAEC Houze	22550	PLEBOULLE	101	13 370,00 €	13 370,00 €	Favorable		Favorable	5 348 €	40%	2 834,44 €	2 513,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
Monsieur LECLERC Marc	22380	SAINT CAST LE GUILDO	101	17 700,00 €	15 900,00 €	Favorable		Favorable	6 360 €	40%	3 370,80 €	2 989,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
Madame PERNOT Marie	22200	MOUSTERU	89	8 680,00 €	8 680,00 €	Favorable		Favorable	3 472 €	40%	0,00 €	0,00 €	3 472,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
GAEC L'AUTRE RIVE	22240	PLEVENON	100	16 800,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	4 000 €	40%	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
Monsieur Delamarre Olivier	22550	PLEBOULLE	101	28 600,00 €	21 500,00 €	Favorable		Favorable	8 600 €	40%	4 558,00 €	4 042,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Remorque distributrice
Monsieur Nicolas Daniel	22260	PLOEZAL	59	11 500,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	3 500 €	35%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
EARL Pampilles et Cabrioles	22400	PLANGUENOUAL	86	18 000,00 €	18 000,00 €	Favorable		Favorable	7 200 €	40%	3 816,00 €	3 384,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL Le Cam Jean Luc	22160	CALLAC	59	12 000,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	3 500 €	35%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille
EARL DE LA VILLE OUALLAND	22550	PLEBOULLE	101	25 000,00 €	22 400,00 €	Favorable		Favorable	8 960 €	40%	4 748,80 €	4 211,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
Monsieur Seguin Patrice	22550	RUCA	101	24 000,00 €	24 000,00 €	Favorable		Favorable	9 600 €	40%	5 088,00 €	4 512,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
Madame Doussignault Pascale	22640	PLESTAN	152	6 110,00 €	6 110,00 €	Favorable		Favorable	2 444 €	40%	0,00 €	2 444,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel de désherbage interrang en arboriculture
Earl Tilly Le Bris	22740	LEZARDRIEUX	19	9 100,00 €	9 100,00 €	Favorable		Favorable	2 275 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 275,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
Monsieur Kastler Yann	22110	ROSTRENEN	136	15 900,00 €	15 900,00 €	Favorable		Favorable	5 565 €	35%	2 949,45 €	2 615,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuses conditionneuses
EARL de KERDREUZ	22740	PLEUDANIEL	184	8 300,00 €	8 300,00 €	Favorable		Favorable	3 320 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 320,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
GAEC de l'ALLEE JOSSE	22260	PLOUEC DU TRIEUX	36	13 500,00 €	13 500,00 €	Favorable		Favorable	4 050 €	30%	2 146,50 €	1 903,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
Monsieur Oizel Philippe	22160	DUAULT	56	26 700,00 €	24 000,00 €	Favorable		Favorable	8 400 €	35%	4 452,00 €	3 948,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
Madame Corbeau Jennifer	22110	TREMARGAT	136	22 100,00 €	21 050,00 €	Favorable		Favorable	8 420 €	40%	4 462,60 €	3 957,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
GAEC de Kergistalen	22420	PLOUARET	131	10 900,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL MOTTAIS Etienne	22410	LANTIC	104	19 090,00 €	19 090,00 €	Favorable		Favorable	7 636 €	40%	4 047,08 €	0,00 €	3 588,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse avec système de guidage incorporé
Monsieur Le Corguillé Emmanuel	22960	PLEDRAN	126	19 091,00 €	6 000,00 €	Favorable		Favorable	2 400 €	40%	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
GAEC de la Perrière	22510	PENGUILY	101	16 650,00 €	15 850,00 €	Favorable		Favorable	6 340 €	40%	3 360,20 €	2 979,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
GAEC du Vaux Roussin	22150	PLEMY	101	9 390,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
Monsieur Jacob Michel	22610	PLEUBIAN	19	8 850,00 €	8 850,00 €	Favorable		Favorable	2 213 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 212,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
EARL GOAZALZIG	22140	PLUZUNET	56	12 700,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	3 500 €	35%	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
Monsieur LOZAC'H Philippe	22160	PLOURAC'H	136	35 300,00 €	30 500,00 €	Favorable		Favorable	10 675 €	35%	5 657,75 €	5 017,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
Monsieur Le Bournault Jean René	22160	MAEL PESTIVIEN	56	6 780,00 €	6 780,00 €	Favorable		Favorable	2 373 €	35%	0,00 €	2 373,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL Lissillour	22560	PLEUMEUR BODOU	81	33 312,00 €	24 000,00 €	Favorable		Favorable	8 400 €	35%	4 452,00 €	3 948,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
Monsieur Pilard Michel	22610	KERBORS	19	9 400,00 €	9 400,00 €	Favorable		Favorable	2 350 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 350,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
GAEC Hobbs	22160	LOHUEC	181	11 500,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 067 €	38%	0,00 €	3 066,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
GAEC de Pellinec	22710	PENVENAN	49	6 400,00 €	6 400,00 €	Favorable		Favorable	1 813 €	28%	0,00 €	0,00 €	1 813,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
Monsieur PERON Hervé	22220	PLOUGUIEL	15	18 000,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	2 500 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
GAEC de L'allegoat	22200	PLOUISY	36	54 606,00 €	40 800,00 €	Favorable		Favorable	11 220 €	28%	5 946,60 €	5 273,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
EARL Villeneuve	22270	PLEDELIAC	46	36 500,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	12 000 €	40%	6 360,00 €	5 640,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse
GAEC du Canada	22150	GAUSSON	139	28 111,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	7 000 €	35%	3 710,00 €	3 290,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
Monsieur GUILLOU Jérôme	22340	LOCARN	56	31 700,00 €	24 000,00 €	Favorable		Favorable	8 400 €	35%	4 452,00 €	3 948,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m
EARL DE KERVOAREC	22740	PLEUDANIEL	19	10 250,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	2 500 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
EARL Hars Land	22610	LANMODEZ	145	53 625,25 €	14 175,25 €	Favorable		Favorable	4 961 €	35%	2 629,51 €	0,00 €	2 331,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
Monsieur Le Gall Michel	22610	PLEUBIAN	59	8 800,00 €	8 800,00 €	Favorable		Favorable	3 080 €	35%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 080,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
GAEC Hamoniaux	22130	CREHEN	56	26 200,00 €	22 000,00 €	Favorable		Favorable	7 700 €	35%	4 081,00 €	3 619,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m
EARL AR MARCH GUEN	29940	LA FORET FOUESNANT	21	6 245,00 €	6 245,00 €	Favorable		Favorable	2 498 €	40%	0,00 €	2 498,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL BERNARD	29550	PLONEVEZ PORZAY	21	6 950,00 €	6 950,00 €	Favorable		Favorable	2 780 €	40%	0,00 €	2 780,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
EARL DES TROIS VENELLES	29100	POULLAN SUR MER	21	19 000,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	5 600 €	40%	2 968,00 €	2 632,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m
GAEC LE MANAC'H	29246	POULLAOUEN	56	38 300,00 €	24 000,00 €	Favorable		Favorable	8 400 €	35%	4 452,00 €	3 948,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
EARL QUEFFELEC	29180	QUEMENEVEN	21	28 300,00 €	28 300,00 €	Favorable		Favorable	11 320 €	40%	5 999,60 €	5 320,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage (chemins, boviduc, aménagements)
Monsieur RANNOU	29520	LAZ	56	7 448,00 €	7 448,00 €	Favorable		Favorable	2 607 €	35%	0,00 €	2 606,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL DE PENFRAT COZ	29720	PLONEOUR LANVERN	59	19 870,00 €	15 970,00 €	Favorable		Favorable	5 590 €	35%	2 962,44 €	0,00 €	2 627,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille
CLOAREC Eric	29650	GUERLESQUIN	71	10 300,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
Monsieur CHOQUER RONAN	29250	SAINT POL DE LEON	72	7 985,00 €	7 985,00 €	Favorable		Favorable	3 194 €	40%	0,00 €	0,00 €	3 194,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel de lutte thermique
SCEA Béatrice LE DOUCE	29750	LOCTUDY	59	22 107,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	7 000 €	35%	3 710,00 €	0,00 €	3 290,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse avec système de guidage incorporé
EARL DE PORT SALUT	29160	CROZON	71	7 580,00 €	7 580,00 €	Favorable		Favorable	3 032 €	40%	0,00 €	3 032,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
SOURDRILLE Jérôme	29300	TREMEVEN	56	55 102,00 €	24 000,00 €	Favorable		Favorable	8 400 €	35%	4 452,00 €	3 948,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
EARL EDERNOISE	29530	PLONEVEZ DU FAOU	56	35 800,00 €	32 000,00 €	Favorable		Favorable	11 200 €	35%	5 936,00 €	5 264,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL B ET CH LE ROLLAND	29650	PLOUEGAT MOYSAN	21	17 674,78 €	17 674,78 €	Favorable		Favorable	7 070 €	40%	3 747,05 €	3 322,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage (chemins, boviduc, aménagements)
GAEC TACHEN VRAS	29400	PLOUGOURVEST	99	9 000,00 €	9 000,00 €	Favorable		Favorable	2 250 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
Monsieur SCRIGNAC Mickaël	29640	PLOUGONVEN	56	11 350,00 €	11 350,00 €	Favorable		Favorable	4 540,00 €	40%	0,00 €	4 540,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Enrubanneuse monoballe
Monsieur TOSSER Alain	29690	BERRIEN	56	12 480,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	35%	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL DE LOPRE	29260	LOC BREVALAIRE	20	6 500,00 €	6 500,00 €	Favorable		Favorable	2 600 €	40%	0,00 €	0,00 €	2 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
Monsieur ROLLAND Frédéric	29860	KERSAINT PLABENNEC	95	6 800,00 €	6 800,00 €	Favorable		Favorable	1 700 €	25%	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
GAEC DE BLEVARA	29650	BOTSORHEL	20	14 791,00 €	14 791,00 €	Favorable		Favorable	5 916 €	40%	3 135,69 €	0,00 €	2 780,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
SARL DU RUGO	29410	GUICLAN	109	6 450,00 €	6 450,00 €	Favorable		Favorable	1 613 €	25%	0,00 €	1 612,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur de fanes de pommes de terre
GAEC DE TREGUEE	29400	BODILIS	99	8 250,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	1 750 €	25%	0,00 €	1 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur de fanes de pommes de terre
GAEC LA FERME DU ROCHER	35190	QUEBRIAC	166	41 490,00 €	25 000,00 €	Favorable		Favorable	10 000 €	40%	5 300,00 €	4 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
EARL AUBREE THIERRY	35520	LA CHAPELLE DES FOUGERET	22	43 716,41 €	32 742,41 €	Favorable		Favorable	8 186 €	25%	4 338,37 €	0,00 €	3 847,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse avec système de guidage incorporé
HERVOT Claude	35350	ST MELOIR DES ONDES	34	13 000,00 €	10 010,00 €	Favorable		Favorable	2 503 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 502,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse avec système de guidage incorporé
GAEC DE LA BRAYANCIERE	35500	ST M'HERVE	35	8 350,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 450 €	35%	0,00 €	0,00 €	2 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel permettant la localisation des traitements
EARL CHAUVIN	35420	ST GEORGES DE REINTEMBAI	186	18 200,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	4 900 €	35%	2 597,00 €	2 303,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m
EARL COLLEU DENIS	35150	PIRE SUR SEICHE	136	53 700,00 €	40 000,00 €	Favorable		Favorable	14 000 €	35%	7 420,00 €	6 580,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
GAEC DE L'ARLEQUIN	35750	IFFENDIC	136	6 980,00 €	6 980,00 €	Favorable		Favorable	2 443 €	35%	0,00 €	2 443,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
GAEC DE LA ROCHE	35320	PANCE	166	10 650,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
HERVE Damien	35550	PIPRIAC	59	30 932,50 €	14 230,00 €	Favorable		Favorable	4 981 €	35%	2 639,67 €	0,00 €	2 340,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
EARL LES LANDES	35350	ST MELOIR DES ONDES	19	12 900,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	2 500 €	25%	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
GAEC DE BLESSIN	35430	ST PERE-MARC-EN-POULET	15	88 245,00 €	38 000,00 €	Favorable		Favorable	9 500 €	25%	5 035,00 €	0,00 €	4 465,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500015-20160509-16_1120_01-DE

Dénomination bénéficiaire	Code Postal	Commune	Sélection nombre de points	Montant présenté	Montant de l'assiette PDRB	Avis comité modernisation	Commentaire	Décision AG	Montant du soutien	Taux de financement	Dont FEDEAR	Dont Etat	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont Département des Côtes d'Armor	Dont Département Du Finistère	Dont Département D'Ille et Vilaine	Dont Département Du Morbihan	Matériel agro-environnemental concerné
EARL DE LA COSSUAIS	35190	LONGAULNAY	51	38 830,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	8 850 €	30%	4 690,50 €	4 159,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse
GAEC DES TROIS FONTAINES	35290	ST ONEN LA CHAPELLE	166	37 000,00 €	25 000,00 €	Favorable		Favorable	9 375 €	38%	4 968,75 €	4 406,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
EARL CHOQUENE RENOULT	35320	SAULNIERES	200	10 450,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	4 000 €	40%	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
EARL DU VAUTIOU	35850	LA GOUESNIERE	99	28 852,50 €	25 357,50 €	Favorable		Favorable	6 339 €	25%	3 359,87 €	2 979,51 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Système de guidage automatisé
EARL DE LA CLARTE	56190	LAUZAC	136	12 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	35%	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
GAEC COURT CIRCUIT	56250	SULNIAC	59	16 553,00 €	16 553,00 €	Favorable		Favorable	5 794 €	35%	3 070,58 €	2 722,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
LARQUE Solan	56700	SAINTE HELENE	89	21 857,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	8 000 €	40%	4 240,00 €	0,00 €	3 760,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
GAEC PARADIS DE LANVAUX	56390	BRANDIVY	57	14 751,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	35%	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel de désherbage interrang en arboriculture
GAEC de LANOUAN	56480	SILFIAC	58	14 000,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	4 900 €	35%	2 597,00 €	2 303,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
EARL DES PRES VERTS	56300	MALGUENAC	106	7 700,00 €	7 700,00 €	Favorable		Favorable	2 695 €	35%	0,00 €	2 695,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
GUILLEMET David	72540	JOUE EN CHARNIE	56	36 200,00 €	32 000,00 €	Favorable		Favorable	11 200 €	35%	5 936,00 €	5 264,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
STEVANT Sylvain	56250	LA VRAIE CROIX	56	20 290,00 €	20 290,00 €	Favorable		Favorable	7 102 €	35%	3 763,80 €	3 337,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
GAEC AN DERAO VRAS	56190	MUZILLAC	100	10 000,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	2 500 €	25%	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
SCEA DE KERHEN	56610	ARRADON	59	30 000,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	7 000 €	35%	3 710,00 €	3 290,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
GAEC LABBE	56800	AUGAN	189	12 520,00 €	12 520,00 €	Favorable		Favorable	4 382 €	35%	2 322,46 €	0,00 €	2 059,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Houe rotative
EARL LA BLANCHE DES PRES	56190	NOYAL MUZILLAC	166	8 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 888 €	36%	0,00 €	2 888,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
SARL BERGER DU GOLFE DU MORBIHAN	56370	SARZEAU	60	16 900,00 €	16 900,00 €	Favorable		Favorable	5 915 €	35%	3 134,95 €	2 780,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
CUMA DE SAINT THIEDOU	22510	PENGUILLY	86	8 100,00 €	8 100,00 €	Favorable		Favorable	3 240 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
CUMA DE LOHUEC	22160	LOHUEC	86	62 100,00 €	34 500,00 €	Favorable		Favorable	13 800 €	40%	7 314,00 €	0,00 €	0,00 €	6 486,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
CUMA DE LOG'AVENIR	22210	PLUMIEUX	88	7 300,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	40%	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Système de Débit Proportionnel à l'Avancement
CUMA DE VORGIUM	22340	MOUSTOIR	86	110 800,00 €	100 000,00 €	Favorable		Favorable	40 000 €	40%	21 200,00 €	0,00 €	0,00 €	18 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Remorque autochargeuse
CUMA L'AURORE DUAULT	22160	DUAULT	86	8 900,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
CUMA DES PRES	22320	SAINT MARTIN DES PRES	85	26 900,00 €	26 900,00 €	Favorable		Favorable	10 760 €	40%	5 702,80 €	0,00 €	0,00 €	5 057,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Semoir spécifique (semis direct à disque, strip still, sursemis)
CUMA DE LA TRUITE	22510	SAINT TRIMOEL	89	25 800,00 €	23 000,00 €	Favorable		Favorable	9 200 €	40%	4 876,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 324,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
CUMA LA ROULLACAISE	22250	ROUILLAC	89	20 300,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	4 000 €	40%	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse
CUMA ENTRAIDE DU VAL	22130	PLUDUNO	86	23 500,00 €	23 000,00 €	Favorable		Favorable	9 200 €	40%	4 876,00 €	0,00 €	0,00 €	4 324,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
CUMA DE L'AVENIR	29550	PLONEVEZ PORZAY	86	9 600,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse
CUMA DU GROUANEC	29880	PLOUGUERNEAU	90	28 000,00 €	23 000,00 €	Favorable		Favorable	9 200 €	40%	4 876,00 €	0,00 €	0,00 €	4 324,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement
CUMA DES 3 RIVIERES	29260	SAINT MEEN	90	50 040,00 €	45 540,00 €	Favorable		Favorable	18 216 €	40%	9 654,48 €	0,00 €	0,00 €	8 561,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement
CUMA DES BINIOUS	29710	PLOZEVET	90	8 500,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement
CUMA DE LA BAIE	29430	PLOUNEVEZ LOCHRIST	90	10 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement
CUMA DU PORZAY	29550	PLONEVEZ PORZAY	86	32 635,00 €	24 000,00 €	Favorable		Favorable	9 600 €	40%	5 088,00 €	0,00 €	0,00 €	4 512,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse
CUMA DE PLOUGOULM	29250	PLOUGOULM	87	7 200,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeurs inter-rangs en arboriculture
CUMA DE PLEYBER	29410	PLEYBER CHRIST	88	98 635,00 €	96 300,00 €	Favorable		Favorable	38 520 €	40%	20 415,60 €	0,00 €	0,00 €	18 104,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Table d'épandage grande largeur
CUMA DE LARRET	29830	PLOURIN PLOUDALMEZEAU	86	30 634,00 €	26 034,00 €	Favorable		Favorable	10 414 €	40%	5 519,21 €	0,00 €	0,00 €	4 894,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
CUMA DES ETANGS	29720	PLOVAN	90	8 275,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement
INTER CUMA HAUTE VILAINE	35530	SERVON SUR VILAINE	88	64 844,00 €	27 000,00 €	Favorable		Favorable	10 800 €	40%	5 724,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 076,00 €	0,00 €	Rampe à pendillards
CUMA DES LANDES	35134	COESMES	88	6 800,00 €	6 800,00 €	Favorable		Favorable	2 720 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 720,00 €	0,00 €	Système de Débit Proportionnel à l'Avancement
CUMA DE LA VALLEE DU MEU	35290	GAEL	86	14 250,00 €	14 250,00 €	Favorable		Favorable	5 700 €	40%	3 021,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 679,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m
CUMA DE L'UNION	35140	SAINT JEAN SUR COUESNON	85	7 881,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Système de guidage automatisé
CUMA VERSANTS DE L'ILLET	35250	CHEVAIGNE	88	22 000,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	8 000 €	40%	4 240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 760,00 €	0,00 €	Rampe à pendillards
CUMA LA TANOUARN	35190	QUEBRIAC	86	9 500,00 €	9 500,00 €	Favorable		Favorable	3 800 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 800,00 €	0,00 €	Faneuse
CUMA DE PIRE SUR SEICHE	35150	PIRE SUR SEICHE	86	111 800,00 €	100 000,00 €	Favorable		Favorable	40 000 €	40%	21 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 800,00 €	0,00 €	Remorque autochargeuse
CUMA DE BROCELIANDE	35360	BOISGERVILLY	85	10 300,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Système de guidage automatisé
CUMA DES 4 CHEMINS	35520	MONTREUIL LE GAST	90	63 946,00 €	42 000,00 €	Favorable		Favorable	16 800 €	40%	8 904,00 €	0,00 €	0,00 €	7 896,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement
CUMA LA SAINT GILLOISE	35590	SAINT GILLES	85	10 300,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Système de guidage automatisé
CUMA DES MONTS DU COGLAIS	35133	SAINT GERMAIN EN COGLES	90	54 900,00 €	37 700,00 €	Favorable		Favorable	15 080 €	40%	7 992,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 087,60 €	0,00 €	Barre de coupe, sécateur
CUMA AGRIBOCAGE	35750	IFFENDIC	90	34 953,00 €	17 000,00 €	Favorable		Favorable	6 800 €	40%	3 604,00 €	0,00 €	0,00 €	3 196,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Epareuse a rotor
CUMA LE PROGRES	35120	BAGUER MORVAN	86	10 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	Faucheuse
CUMA DES 3 CANTONS	56190	LA TRINITE SURZUR	86	73 200,00 €	72 400,00 €	Favorable		Favorable	28 960 €	40%	15 348,80 €	0,00 €	0,00 €	13 611,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Remorque autochargeuse
CUMA DOUAR HA DEUR	56300	NOYAL PONTIVY	89	36 016,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	8 000 €	40%	4 240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 760,00 €	Bineuse avec système de guidage incorporé
CUMA DE SAINT VINCENT	56120	PLEUGRIFFET	89	40 179,00 €	35 460,00 €	Favorable		Favorable	14 184 €	40%	7 517,52 €	0,00 €	0,00 €	6 666,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille
CUMA DE L'ESPOIR	56920	NOYAL PONTIVY	85	90 200,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	12 000 €	40%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	Semoir spécifique (semis direct à disque, strip still, sursemis)
CUMA LA BROCELIANDE	56800	CAMPENEAC	88	18 740,00 €	18 740,00 €	Favorable		Favorable	7 496 €	40%	3 972,88 €	0,00 €	3 523,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Table d'épandage grande largeur
CUMA LA BOCAGERE	56460	LIZIO	90	32 500,00 €	25 000,00 €	Favorable		Favorable	10 000 €	40%	5 300,00 €	0,00 €	0,00 €	4 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Nacelle
CUMA DE L'OYON	56800	AUGAN	85	11 000,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800 €	40%	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel permettant la localisation des traitements
CUMA DU GROS CHENE	56490	GUILLIERS	88	71 286,00 €	41 000,00 €	Favorable		Favorable	16 400 €	40%	8 692,00 €	0,00 €	7 708,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Rampe à pendillards
		Totaux		3 175 542,44 €	2 453 805,94 €				909 644,03 €		384 357,74 €	206 064,94 €	94 241,56 €	134 333,19 €	20 964,00 €	12 800,00 €	47 122,60 €	9 760,00 €	

Décision d'attribution des soutiens Région et FEADER par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 0 3 OCT. 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020Mesure 4 - TO 411 – Bâtiments

Tableau de programmation suite au comité modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

GUSI : DDTMs DDTMs

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune siège	filière	Nbre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 26/06/2015	commentaires	Montant total du projet présenté	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé	Dont montant financeur 1	Dont montant financeur 2	Dont montant FEADER
22	022000295		EARL DE LA VILLE BRULEE	22460	ALLINEUC	V_Volaille_de_chair	250	Isolation poulailler,abreuvement économe,éclairage basse consommation,chauffage économe, chaîne alimentation avec relevage électrique	Favorable		79 916,80 €	25,00%	87 908,48 €	21 977,12 €	10 329,25 €		11 647,87 €
22	022067908		EARL DE KERGOULIO	22460	ALLINEUC	Porcs	175	Rénovation 6 salles engraissement, auges linéaires, distribution de soupe, changement boitiers de régulation de la ventilation	Favorable		103 150,84 €	25,00%	102 650,84 €	25 662,71 €	12 061,48 €		13 601,23 €
22	022072713		SARL DU BOIS D'EN HAUT	22460	ALLINEUC	V_Volaille_Repro	185	réfection de l'isolation, mise en place d'un nouveau système de pesée des aliments, éclairage économe	Favorable		128 890,78 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022068619		EARL DE LA COUR	22400	ANDEL	Porcs	265	Construction maternité et PS,ventilation dynamique, NTIC,chauffage économe	Favorable		472 570,00 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022066831		GAEC DE BOSCOAL	22720	BOURBRIAC	H_Bovins_lait	215	Extension bâtiment existant, avec logettes et construction d'une fumière couverte	Favorable		322 478,04 €	28,33%	200 000,00 €	56 666,00 €	26 633,02 €		30 032,98 €
22	022070375		EARL DIRIDOLLOU	22720	BOURBRIAC	Porcs	255	Construction d'un bâtiment de 1176 places charcutiers, 1288 places.	Favorable		445 563,97 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022069360		GAEC DE LA ROSETTE	22250	BROONS	H_Bovins_lait	230	Aménagement de l'aire paillée en logettes (106 places), mise en place de racleurs et robots de traite-extension de la table d'alimentation et du local contention	Favorable		305 354,99 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022043163		GAEC RAMARE	22250	BROONS	H_Bovins_lait	135	Robot de traite	Favorable		144 232,00 €	25,00%	141 649,94 €	35 412,48 €	16 643,87 €		18 768,61 €
22	022070777		EARL GEFFROY-LE NEVEZ	22160	BULAT-PESTIVIEN	V_Volaille_Repro	120	Construction d'un bâtiment volaille de 1200 m2, dalle bétonnée, ventilation dynamique	Favorable		200 000,00 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022063799		EARL ADES	22160	CALANHEL	H_Bovins_lait	175	Rénovation salle de traite, mise en place d'un robot de traite	Favorable		119 333,65 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072997		GAEC DU GRAND CYPRES	22160	CALANHEL	H_Bovins_lait	285	Amenagement logettes(57 places) avec matelas et installation racleur, robot de traite	Favorable		259 687,16 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022064394		GAEC DE MARROUX	22160	CALLAC	H_Bovins_lait	215	Agrandissement d'une stabulation vaches laitières, rénovation salle de traite	Favorable		212 304,21 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022073085		EARL DE COAT MORVAN	22480	CANIHUEL	H_Bovins_lait	205	Construction d'une stabulation génisse-vaches taries et engraissement, tubulaires, 14 cases veaux.	Favorable		194 562,90 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072712		EARL DE L'ORANGERIE	22350	CAULNES	H_Bovins_lait	320	construction stabulation avec logettes 1 robot de traite,	Favorable		444 306,33 €	28,37%	120 000,00 €	34 041,60 €	15 999,56 €		18 042,04 €
22	022072687		GAEC LE CORRE	22450	COATREVEN	H_Bovins_lait	315	extension bâtiment existant, avec logettes et racleur installation nouvelle SDT 2X10 TPA et construction fosse à lisier	Favorable		301 578,75 €	30,00%	170 000,00 €	51 000,00 €	23 970,00 €		27 030,00 €
22	022072920		GAEC DE CORN COURTE	22450	COATREVEN	H_Bovins_lait	215	Construction bâtiment de 1880 m² pour 80 vaches laitières (logettes et robot)-	Favorable		337 856,73 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022060999		SCEA GRENEL	22320	CORLAY	V_Volaille_Repro	110	rénovation bâtiment 1100 m², volailles de chair, bâtiment de type ""Louisiane"", en bâtiment ""dynamique""	Favorable		54 643,30 €	25,00%	49 264,93 €	12 316,23 €	5 788,63 €		6 527,60 €
22	022070717		EARL GOUYETTE	22320	CORLAY	H_Bovins_lait	140	rénovation bâtiment existant (460 m²) et extension (270 m²) en aire paillée.	Favorable		50 870,63 €	25,00%	49 570,63 €	12 392,65 €	5 824,55 €		6 568,10 €
22	022051230		ALLAIN Olivier	22320	CORLAY	H_Bovins_viande_P	250	aménagement de cases collectives sur litière accumulée, béton pour aire paillée, amélioration parc de contention et création d'un quai d'embarquement, mise en place de barrières, cornadis et abreuvoirs	Favorable		72 434,95 €	35,00%	71 534,95 €	25 037,23 €	11 767,50 €		13 269,73 €
22	022071788		SCEA TERRE & PORC	22130	CORSEUL	Porcs	265	Construction bâtiment de 2037 m², 1872 places engraissement	Favorable		953 164,26 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022071444		EARL DE LA BARRE	22130	CORSEUL	Porcs	260	extension naissage,DAC,caillebotis intégral 91 places-Restructuration maternité, sevrage-Pset engraissement neuf en caillebotis intégral-ventilation dynamique	Favorable		773 697,02 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020Mesure 4 - TO 411 – Bâtiments

Tableau de programmation suite au comité modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

GUSI : DDTMs DDTMs

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune siège	filière	Nbre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 26/06/2015	commentaires	Montant total du projet présenté	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé	Dont montant financeur 1	Dont montant financeur 2	Dont montant FEADER
22	022072456		Madame Julie LECOINTE	22270	DOLO	V_Volaille_de_chair	165	Rénovation bâtiments 4*400m² volailles de chair (chauffage, ventilation, alarme, ligne d'alimentation)	Favorable		35 472,45 €	35,00%	39 019,70 €	13 656,89 €	6 418,74 €		7 238,15 €
22	022051395		GAEC DU HICDE	22250	EREAC	Porcs	195	Porcherie :extension (+96 places PS,poste de lavage fixe,alimentation) et rénovation(caillebotis,4 ventilations économes,)/Herbivores : rénovation stabulation(aire bétonné),taxi lait,applatisseur à céréales	Favorable		129 635,89 €	25,00%	120 035,89 €	30 008,97 €	14 104,22 €		15 904,75 €
22	022066095		EARL GUEGUEN	22430	ERQUY	H_Bovins_lait	180	Installation robot de traite et bac tampon	Favorable		121 744,08 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072179		GAEC DE LA VALLEE SAINT ELORET	22290	GOUDELIN	H_Bovins_lait	270	Extension stabulation VL et génissesconstruction silo à mais et une fumière découverte	Favorable		272 895,74 €	28,33%	170 000,00 €	48 167,80 €	22 638,87 €		25 528,93 €
22	022071466		SCEA LA PLACE A L'EPINE	22460	GRÂCE-UZEL	Porcs	220	Construction de 5 salles PS(5X90 places), isolation, caillebotis,alimentation..	Favorable		189 890,57 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072912		GAEC DE LA PINOTAIS	22350	GUITTE	H_Bovins_lait	215	Robot de traite, repousse fourrage robotisé	Favorable		147 700,00 €	25,00%	148 500,00 €	37 125,00 €	17 448,75 €		19 676,25 €
22	022073063		GAEC DES NOYERS	22550	HENANBIHEN	Porcs	310	construction porcherie 50 places maternité et 1200 places post sevrage	Favorable		464 904,01 €	33,00%	170 000,00 €	56 100,00 €	26 367,00 €		29 733,00 €
22	022068038		EARL CARFANTAN ALAIN	22550	HENANBIHEN	Œufs	90	Emballeuses à oeufs et robot de palettisation	Favorable		190 000,00 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022037761		EARL DE LA ROCHE MARTIN	22120	HILLION	Porcs	215	Rénovation de 3 salles d'engraissement	Favorable		125 586,16 €	34,00%	120 000,00 €	40 800,00 €	19 176,00 €		21 624,00 €
22	022061678		GAEC DE BLAIN	22230	ILLIFAUT	Œufs	90	Robot de palettisation d'oeufs	Favorable		53 550,00 €	25,00%	52 550,00 €	13 137,50 €	6 174,63 €		6 962,87 €
22	022043239		GAEC DE LA PEYROUSE	22270	JUGON-LES-LACS	Porcs	245	construction PS de 900 places et rénovation d'un PS en 10 places de maternité	Favorable		253 997,94 €	27,50%	200 000,00 €	55 000,00 €	25 850,00 €		29 150,00 €
22	022059997		GAEC DE LA NOË RONDE	22270	JUGON-LES-LACS	Porcs	195	Construction d'un bâtiment neuf engraissement de 728 places et rénovation bâtiment post-sevrage (120 places).	Favorable		281 443,20 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022048682		GAEC DE LA FRISE	22110	KERGRIST MOËLOU	H_Bovins_lait	285	construction batiment genisses et vaches taries logettes	Favorable		126 410,47 €	28,32%	126 410,47 €	35 799,44 €	16 825,74 €		18 973,70 €
22	022071309		EARL CAILOUAN	22480	KERPERT	Porcs	325	Construction porcherie engraissement	Favorable		147 076,97 €	35,00%	120 000,00 €	42 000,00 €	19 740,00 €		22 260,00 €
22	022061169		LE GRAET Ludovic		LA CHAPELLE NEUVE	V_Palmipèdes	140	Création d'une nouvelle salle de gavage (363 m²), 900 places en cages collectives.	Favorable		156 638,47 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022002722		EARL BERTHELOT SERANDOUR	22320	LA HARMOYE	H_Bovins_lait	375	Extension bâtiment existant, avec logettes,tapis,racleur,recyclage eaux blanches	Favorable		159 695,41 €	33,00%	120 000,00 €	39 600,00 €	18 612,00 €		20 988,00 €
22	022067754		GAEC LA COUR	22210	LA PRENESSAYE	H_Bovins_lait	235	Extension stabulation VL ,mise en place de logettes,racleur,barrières, cornadis,chien électrique	Favorable		204 732,74 €	25,00%	165 193,31 €	41 298,32 €	19 410,22 €		21 888,10 €
22	022072692		GAEC HARNOIS	22400	LAMBALLE	H_Bovins_lait	270	installation robot de traite électricité et plomberie	Favorable		249 707,23 €	30,00%	170 000,00 €	51 000,00 €	23 970,00 €		27 030,00 €
22	022073127		GAEC DU GRAND LAUNAY	22400	LAMBALLE	H_Bovins_lait	370	construction d'une stabulation logettes 3 rangs avec racleur dans un canal à lisier ; mise en place de 2 robots de traite	Favorable		513 575,51 €	31,67%	200 000,00 €	63 332,00 €	29 766,04 €		33 565,96 €
22	022047707		L'HOTELLIER Didier	22130	LANDEBIA	V_Volaille_de_chair	240	Atelier volaille : Dalle bétonnée isolée en périphérie, traitement de l'eau, bac équarissage réfrigéré, éclairage basse consommation/Atelier porcs :nourisseurs dans 16 cases de porcs en engraissement	Favorable		168 255,68 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022055334		BOURDONNAIS Serge	22130	LANDEBIA	H_Veaux_de_boucher	195	Distribution automatique d'aliment	Favorable		22 868,77 €	35,00%	21 809,34 €	7 633,26 €	3 587,64 €		4 045,62 €
22	022066234		GAEC ELEVAGE BEUREL	22150	LANGAST	H_Bovins_lait	250	agrandissement d'une stabulation vaches laitières, avec logettes installation robot de traite fosse sous caillebotis	Favorable		305 785,71 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022061121		EARL DELISLE HERVE	22450	LANGOAT	V_Lapins	115	remplacement cages mères+alimentation automatique	Favorable		119 896,51 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022043860		GAEC ARMOR PONDI	22130	LANGUENAN	H_Bovins_lait	290	construction stabulation avec logettes fumière couverte bloc de traite	Favorable		395 368,30 €	28,33%	200 000,00 €	56 666,00 €	26 633,02 €		30 032,98 €
22	022055456		MORDELLES Jean-Michel	22300	LANNION	H_Bovins_lait	135	construction stabulation en aire paillée intégrale(100 places VL), plomberie, électricité, tubulaires.	Favorable		187 717,93 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020Mesure 4 - TO 411 – Bâtiments

Tableau de programmation suite au comité modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

GUSI : DDTMs DDTMs

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune siège	filière	Nbre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 26/06/2015	commentaires	Montant total du projet présenté	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé	Dont montant financeur 1	Dont montant financeur 2	Dont montant FEADER
22	022071120		SARL ROLLAND	22300	LANNION	V_Volaille_de_chair	100	Chauffage économe, régulation chauffage et ventilation, relevage centralisé du matériel intérieur, pesage automatisé	Favorable		19 090,78 €	25,00%	19 847,48 €	4 961,86 €	2 332,08 €		2 629,78 €
22	022059750		GAEC DES TROIS CROIX	22480	LANRIVAIN	H_Bovins_lait	140	extension stabulation paillee existante 21 places et construction nurserie 38places	Favorable		62 383,99 €	25,00%	60 347,99 €	15 086,99 €	7 090,89 €		7 996,10 €
22	022067057		JUHEL Christophe	22170	LANRODEC	Porcs	185	rénovation bâtiment 968 m², engraissement et quarantaine	Favorable		20 047,00 €	25,00%	18 480,00 €	4 620,00 €	2 171,40 €		2 448,60 €
22	022067051		LE GOAS François	22170	LANRODEC	Œufs	220	2 chaînes d'alimentation roxell pour poulespondeusès et 2 lignes de pipettes lubing G2Sm, pompe de traitement de l'eau	Favorable		18 626,00 €	25,00%	20 488,60 €	5 122,15 €	2 407,42 €		2 714,73 €
22	022060306		SCEA DES HORTENSIAS	22230	LAURENAN	H_Bovins_lait	280	extension stabulation VL avec fosse géomembrane et couverture fumière installation racleur à corde et chien électrique	Favorable		264 919,16 €	28,33%	120 000,00 €	34 000,80 €	15 980,38 €		18 020,42 €
22	022072667		GAEC PHILIPPE ET LE VACON	22800	LE FOEIL	H_Bovins_lait	300	Stabulation de 119 logettes, bloc traite 2*20	Favorable		386 921,69 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022062297		EARL DE LANEGOFF	22460	LE QUILLIO	V_Volaille_de_chair	120	rénovation bâtiment existant de 6300	Favorable		84 744,21 €	25,00%	93 218,63 €	23 304,65 €	10 953,19 €		12 351,46 €
22	022053061		GAEC DE KERVENO	22800	LE VIEUX BOURG	H_Bovins_lait	245	Stabulation VL, logettes 70 places, tubulaires, robot de traite	Favorable		263 120,78 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022070705		GAEC DES QUATRE VAUX	22800	LE VIEUX BOURG	H_Bovins_lait	280	Construction stabulation VL(logettes,tubulaires)et salle de traite(2X16)	Favorable		418 348,64 €	33,00%	200 000,00 €	66 000,00 €	31 020,00 €		34 980,00 €
22	022070649		GAEC DU PONT COZ	22420	LE VIEUX MARCHE	H_Bovins_lait	235	transformation aire paillee en logettes installation 2 robots de traite couverture fosse circulaire	Favorable		251 960,47 €	28,33%	200 000,00 €	56 668,00 €	26 633,96 €		30 034,04 €
22	022070626		GAEC DE KERBROC'H	22740	LEZARDRIEUX	H_Bovins_lait	275	construction nurserie et bloc de traite extension stabulation avec logettes construction fosse et fumière couverte	Favorable		344 978,24 €	28,33%	200 000,00 €	56 666,00 €	26 633,02 €		30 032,98 €
22	022072030		EARL PICHOURON	22780	LOGUIVY-PLOUGRAS	H_Bovins_lait	210	extension stabulation vl avec construction fosse à lisier	Favorable		115 224,96 €	30,00%	68 361,09 €	20 508,32 €	9 638,92 €		10 869,40 €
22	022055115		GAEC LIRZIN	22160	LOHUEC	H_Bovins_lait	180	Salle de traite TPA(2X20),DAC,chien électrique	Favorable		202 000,00 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022071574		GAEC DE LA MONTBELIARDE	22540	LOUARGAT	H_Bovins_lait	270	installation matelas logettes, racleurs et réalisation de 2 canaux à lisier et une fosse installation camera de velage	Favorable		155 827,57 €	28,50%	102 378,09 €	29 177,75 €	13 713,55 €		15 464,20 €
22	022065324		GAEC DE LAN AR COZ	22160	MAËL PESTIVIEN	H_Bovins_lait	250	Aménagement stabulation : logettes ,racleur,cornadis,abreuvoirs+ 2 robots de traite	Favorable		308 701,67 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022055802		GUILLERM Régine	22340	MAËL-CARHAIX	Œufs	50	Dalle bétonnée intérieure non isolée avec récupération des eaux de lavage, caillebotis plastiques, perchoir sur goulotte d'alimentation.	Favorable		33 805,45 €	25,00%	37 186,00 €	9 296,49 €	4 369,36 €		4 927,13 €
22	022072688		GAEC DU CHÊNE CREUX	22230	MERDRIGNAC	H_Bovins_lait	310	Stabulation de 124 logettes, bloc traite 2*12, fosse	Favorable		608 835,61 €	30,50%	170 000,00 €	51 850,00 €	24 369,50 €		27 480,50 €
22	022068789		EARL BINARD	22230	MERDRIGNAC	H_Bovins_lait	205	Construction bâtiment de 812 m² (stabulation de 74 places logettes).	Favorable		182 551,92 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022065698		LORAND Olivier	22230	MERDRIGNAC	H_Bovins_lait	210	Bâtiment de 53 places, en logettes, couloir d'alimention, racleur.	Favorable		156 799,41 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022071640		GAEC DES DEUX VILLAGES	22230	MERDRIGNAC	H_Bovins_lait	200	installation logettes racleur et DAC	Favorable		64 193,10 €	25,00%	60 443,10 €	15 110,77 €	7 102,07 €		8 008,70 €
22	022040118		EARL DU BOIS BOSCHER	22460	MERLEAC	Œufs	155	Rénovation poulailer : toiture,charpente,isolation,chauffage et éclairage économes,traitement de l'eau	Favorable		121 124,98 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022067203		EARL DU BARTAN	22460	MERLEAC	Porcs	175	Rénovation 3 salles engraissement, auges linéaires, modification du circuit distribution de soupe, changement boitiers de régulation de la ventilation,déplacement cheminées de ventilation	Favorable		44 167,10 €	25,00%	37 547,10 €	9 386,77 €	4 411,79 €		4 974,98 €
22	022048872		GAEC VIDELO LE DUAULT	22530	MÛR DE BRETAGNE	Porcs	310	extension de 224 places engraissement sur caillebotis et réamenagement des post sevrage et maternités existants	Favorable		180 045,79 €	28,33%	170 000,00 €	48 167,80 €	22 638,87 €		25 528,93 €
22	022040122		GAEC DE KOST AR MINEZ	22340	PAULE	H_Bovins_lait	55	cellule de stockage dans le cadre d'une FAF ; applatisseur	Favorable		23 530,00 €	25,00%	25 883,00 €	6 470,75 €	3 041,26 €		3 429,49 €
22	022071186		EARL DE GOLDEUR	22540	PEDERNEC	H_Bovins_lait	165	Robot de traite	Favorable		140 998,00 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020Mesure 4 - TO 411 – Bâtiments

Tableau de programmation suite au comité modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

GUSI : DDTMs DDTMs

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune siège	filière	Nbre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 26/06/2015	commentaires	Montant total du projet présenté	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé	Dont montant financeur 1	Dont montant financeur 2	Dont montant FEADER
22	022001514		GAEC DES MEZERAIS	22510	PENGUILY	H_Bovins_lait	150	construction d'un bâtiment sur aire paillée pour 90 génisses et modification sur le bâtiment existant	Favorable		199 187,68 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022044370		GAEC DU BONELO	22570	PERRET	H_Bovins_lait	210	installation logettes avec matelas, DAC, bardage stabulation génisses ,VL nurserie,	Favorable		189 669,90 €	29,00%	183 052,95 €	53 085,35 €	24 950,12 €		28 135,23 €
22	022011099		BRESSET Xavier	22940	PLAINTEL	H_Bovins_lait	240	Extension stabulation, aire exercice raclée, équipement stabulation(logettes), rajout de 2 postes de traite, 5 cases à veaux	Favorable		73 543,09 €	25,00%	78 675,40 €	19 668,84 €	9 244,36 €		10 424,48 €
22	022063343		GAEC HAMELIN-HINAULT	22940	PLAINTEL	H_Bovins_lait	200	Stabulation VL, logettes, tubulaires, 2 robots de traite, racleur, nurseries	Favorable		437 521,59 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022003492		EARL VILLE GOURIO	22400	PLANGUENOUAL	Porcs	250	Construction d'un bâtiment de 561 m² (engraissement de 540 places).	Favorable		204 140,43 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022073015		GAEC DES HOUSSAYES	22400	PLANGUENOUAL	H_Bovins_lait	200	Extension stabulation VL(béton,tubulaire..)	Favorable		20 629,79 €	25,00%	22 692,77 €	5 673,19 €	2 666,40 €		3 006,79 €
22	022072999		GAEC DE LA GRANDE VILLE NEUVE	22550	PLEBOULLE	H_Bovins_lait	230	Robot de traite, racleur	Favorable		177 636,15 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022044977		GAEC DU CLOS DE LA PIERRE	22170	PLELO	Porcs	185	Restructuration d'une partie des gestantes en remplacement d'un bâtiment, rénovation post-sevrage	Favorable		211 912,76 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022061359		EARL DU PERRON	22170	PLELO	H_Bovins_lait	170	Construction salle de traite (2X20) et laiterie	Favorable		164 294,00 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022066193		GAEC DU PETIT VAUBY	22150	PLEMY	H_Bovins_lait	185	construction stabulation genisses et vaches taries logettes(35 places), 2 robots de traite, cases veaux	Favorable		259 474,40 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022072154		GAEC DE LA VILLE CADORET	22640	PLENEE-JUGON	H_Bovins_lait	285	construction stabulation VL avec logettes paillees fumière couverte racleur fosse sous caillebotis	Favorable		462 094,79 €	27,50%	200 000,00 €	55 000,00 €	25 850,00 €		29 150,00 €
22	022063103		GAEC VILLE GESTIN	22640	PLENEE-JUGON	V_Volaille_de_chair	170	rénovation ligne abreuvement, chauff	Favorable		37 696,00 €	25,00%	41 465,60 €	10 366,40 €	4 872,21 €		5 494,19 €
22	022071222		GAEC SLBA	22640	PLESTAN	H_Bovins_lait	310	amenagement logettes avec matelas et installation usine de méthanisation avec couverture de fosse	Favorable		64 441,50 €	28,33%	70 885,65 €	20 084,03 €	9 439,50 €		10 644,53 €
22	022044208		GAEC DE TREMAUDAN	22640	PLESTAN	H_Bovins_lait	235	construction bâtiment VL sur aire compostée et installation d'un robot de traite en prévision de l'installation de 2 JA en 2016	Favorable		369 013,93 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022062876		EARL DE TREMEUR	22310	PLESTIN LES GREVES	Porcs	255	Construction bâtiment de 365 m² 312 places engraissment.	Favorable		183 046,26 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022063691		GAEC KERMAREC GUILLOU	22610	PLEUBIAN	H_Bovins_lait	205	Rénovation stabulation VL avec augmentation de 65 à 100 VL(logettes, racleur, dalle bétonnée,cloisonnement), fosse complémentaire	Favorable		105 323,99 €	25,00%	101 492,47 €	25 373,11 €	11 925,37 €		13 447,74 €
22	022070964		EARL ELEVAGE PERSON	22740	PLEUDANIEL	H_Bovins_lait	205	construction stabulation génisses et réaménagement de l'ancienne fumière pour agrandir la stabulation VL installation logettes et matelas	Favorable		158 930,00 €	27,36%	120 000,00 €	32 832,00 €	15 431,04 €		17 400,96 €
22	022003520		GAEC DU TERTRE GOUTTE	22690	PLEUDIHEN SUR RANCE	H_Bovins_lait	280	construction stabulation avec logettes fumière couverte racleur pailleuse fixe	Favorable		430 886,98 €	30,00%	170 000,00 €	51 000,00 €	23 970,00 €		27 030,00 €
22	022003710		GAEC FOLLEZOU	22340	PLEVIN	H_Bovins_lait	135	stabulation aire paillée intégrale génisses (42 places), racleur,équipements stabulation(cornadis, barrières,abreuvoirs),DAC	Favorable		65 895,04 €	25,00%	64 995,04 €	16 248,76 €	7 636,92 €		8 611,84 €
22	022067803		EARL DU CHESNAY D'EN HAUT	22150	PLOËUC SUR LIE	H_Bovins_lait	210	extension stabulation paillee existante et amenagement nurserie	Favorable		128 810,21 €	30,00%	120 000,00 €	36 000,00 €	16 920,00 €		19 080,00 €
22	022072576		GAEC DES TEMPLIERS	22260	PLOEZAL	H_Bovins_lait	305	Stabulation de 138 places logettes, fosse sous caillebotis et 2 robots de traite	Favorable		561 076,25 €	30,00%	200 000,00 €	60 000,00 €	28 200,00 €		31 800,00 €
22	022060828		EARL DE KERGLAS	22260	PLOEZAL	Porcs	65	Couverture de fosse	Favorable		20 786,50 €	25,00%	20 786,50 €	5 196,62 €	2 442,42 €		2 754,20 €
22	022070921		EARL DE LA GOURGANDAIS	22130	PLOREC SUR ARGUENON	H_Bovins_lait	200	Extension stabulation VL: tapis logettes,racleur	Favorable		56 499,10 €	25,00%	62 149,01 €	15 537,25 €	7 302,51 €		8 234,74 €
22	022067516		EARL LE GOFF XAVIER	22420	PLOUARET	H_Bovins_viande_P	195	Ventilateurs pour séchage à partir d'une méthanisation et griffe pour séchage en grange	Favorable		87 518,00 €	35,00%	96 269,80 €	33 694,43 €	15 836,39 €		17 858,04 €
22	022048326		GAEC DE L'ILE DE RANCE	22830	PLOUASNE	H_Bovins_lait	210	2 robots de traite, extension de 2 racleurs existants, création de 21 logettes	Favorable		261 990,84 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020Mesure 4 - TO 411 – Bâtiments

Tableau de programmation suite au comité modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

GUSI : DDTMs DDTMs

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune siège	filière	Nbre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 26/06/2015	commentaires	Montant total du projet présenté	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé	Dont montant financeur 1	Dont montant financeur 2	Dont montant FEADER
22	022072447		GAEC PEN AR STANG	22300	PLOUBEZRE	H_Bovins_lait	305	construction fosse à lisier et fumière couverte amenagement batiment en logettes et installation SDT,racleurs, DAC	Favorable		208 578,00 €	30,00%	170 000,00 €	51 000,00 €	23 970,00 €		27 030,00 €
22	022068041		EARL DE CONVENANT HAMON	22300	PLOUBEZRE	H_Bovins_lait	240	Aménagement stabulation VL(DAC, tapis) et Salle de traite(compteur à lait, recyclage eaux blanche)	Favorable		61 233,00 €	25,00%	67 356,30 €	16 839,07 €	7 914,37 €		8 924,70 €
22	022073064		GAEC LEMOINE	22490	PLOUER	H_Bovins_lait	135	Robot de traite	Favorable		139 976,71 €	25,00%	142 922,12 €	35 730,53 €	16 793,35 €		18 937,18 €
22	022067113		ROLLAND Yann	22470	PLOUEZEC	H_Bovins_viande_P	200	construction bâtiment en aire paillée(54 places bovins viande)avec parc de contention, cornadis, tubulaire et parc de contention extérieur.	Favorable		86 685,60 €	35,00%	51 787,11 €	18 125,48 €	8 518,98 €		9 606,50 €
22	022062475		THEPAULT Erwan	22810	PLOUGONVER	V_Volaille_de_chair	265	Construction d'un bâtiment volaille de 1500 m2, dalle bétonnée, chauffage et ventilation économe,brumisation,éclairage économe,traitement eau,pipettes + gamelles,pesée,relevage par treuils électriques	Favorable		328 909,88 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072827		GAEC EON CARRO	22150	PLOUGUENAST	H_Bovins_lait	220	extension bâtiment vl avec installation logettes construction bloc de traite construction fumière et fosse à lisier	Favorable		336 838,00 €	29,00%	200 000,00 €	58 000,00 €	27 260,00 €		30 740,00 €
22	022071362		SCEA MARTIN	22150	PLOUGUENAST	Porcs	175	Construction de 2 salles PS(2X50 places), rénovation 2 salles PS(isolation, caillebotis,alimentation..)	Favorable		109 666,28 €	25,00%	102 817,40 €	25 704,35 €	12 081,05 €		13 623,30 €
22	022070324		GAEC LOCMARIA KER	22970	PLOUMAGOAR	H_Bovins_lait	245	construction stabulation avec logettes 2 robots de traite, nurserie, racleurs	Favorable		610 645,54 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022072964		GAEC LE BRAS REMI	22300	PLOUMILLIAU	H_Bovins_lait	240	Extension bâtiment vaches laitières et génisses	Favorable		147 397,25 €	25,00%	126 612,75 €	31 653,18 €	14 877,00 €		16 776,18 €
22	022073110		GAEC LE GUELLEC	22110	PLOUNEVEZ QUINTIN	H_Bovins_lait	235	construction d'un e stabulation à logettes pailléespour 150 VL et 10 génisses avec création d'un bloc traite constitué de 2 robots	Favorable		709 461,84 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022072757		GAEC LE CRENEST	22810	PLOUNEVEZ-MOËDEC	H_Bovins_lait	230	Extension stabulation(+46 places de logettes VL),laiterie,bureau,fosse,canal à lisiser, barrières, cornadis, tapis,robot de traite	Favorable		237 425,65 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022073119		GAEC DE KERHALEN	22160	PLOURAC'H	H_Bovins_lait	235	Construction stabulation logettes paillées avec bloc de traite 2x20	Favorable		445 096,91 €	30,00%	170 000,00 €	51 000,00 €	23 970,00 €		27 030,00 €
22	022048625		SCEA TANGUY	22170	PLOUVARA	Porcs	255	construction bâtiment de 545 m², 500 places engraissement.	Favorable		199 149,36 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072131		EARL PATUREL JEREMY	22290	PLUDUAL	Œufs	195	installation emballeuse à oeufs et convoyeurs	Favorable		32 500,00 €	34,50%	35 750,00 €	12 333,75 €	5 796,87 €		6 536,88 €
22	022001495		GAEC LEBORGNE ELEVAGE	22130	PLUDUNO	H_Bovins_lait	205	Stabulation aire paillée intégrale génisses (144 places), racleur et robot de traite	Favorable		392 526,08 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022000596		GAEC DE KERMABALEN	22310	PLUFUR	H_Bovins_lait	205	Extension stabulation VL(+22places) +équipement stabulation(logettes,cornadis,barrières)	Favorable		78 606,21 €	25,00%	77 616,21 €	19 404,05 €	9 119,91 €		10 284,14 €
22	022063304		SCEA BEG AR MENEZ	22350	PLUMAUDAN	H_Bovins_lait	200	aménagement de 65 logettes dans un bâtiment existant avec extension de la salle de traite	Favorable		67 810,89 €	25,00%	66 738,89 €	16 684,72 €	7 841,82 €		8 842,90 €
22	022072243		EARL LAUNAY	22210	PLUMIEUX	Porcs	145	construction de deux porcheries	Favorable		152 268,46 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072523		SCEA LA VILLE HELLEU	22240	PLURIEN	Porcs	220	rénovation procherie engraissement	Favorable		221 522,65 €	34,00%	120 000,00 €	40 800,00 €	19 176,00 €		21 624,00 €
22	022072174		EARL HELARD	22320	PLUSSULIEN	Porcs	240	Porcherie de 1440 places d'engraissement avec local embarquement.	Favorable		548 666,01 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022068306		GAEC LE CARLUER	22140	PLUZUNET	H_Bovins_lait	210	Amenagement logettes avec matelas et installation,racleur, barrières,vis d'alimentation pour DAC	Favorable		67 876,00 €	25,00%	67 596,00 €	16 899,00 €	7 942,53 €		8 956,47 €
22	022047270		EARL JEAN LUC LE GRAND	22450	POMMERIT-JAUDY	Porcs	185	Rénovation 3 salles engraissement (298 m²)	Favorable		78 418,90 €	25,00%	77 868,87 €	19 467,21 €	9 149,59 €		10 317,62 €
22	022037843		GAEC DE PEN BIZIEN	22450	POMMERIT-JAUDY	Porcs	130	remplacement des sols et barrières en PS installation échangeur d'air en PS	Favorable		87 345,00 €	28,33%	87 345,00 €	24 748,33 €	11 631,72 €		13 116,61 €
22	022049724		GAEC DE KER YVON	22140	PRAT	H_Bovins_lait	255	Equipement stabulation 82 logettes,construction salle de traite 2*20,chien électrique,NTIC, barrière automatique	Favorable		183 562,56 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020Mesure 4 - TO 411 – Bâtiments

Tableau de programmation suite au comité modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

GUSI : DDTMs DDTMs

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune siège	filière	Nbre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 26/06/2015	commentaires	Montant total du projet présenté	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé	Dont montant financeur 1	Dont montant financeur 2	Dont montant FEADER
22	022068698		EARL MARILAND	22250	ROUILLAC	Porcs	190	Construction d'une maternité neuve (685 m²), rénovation de verraterie, restrcuturation du site en naissage.	Favorable		615 762,05 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022051268		GAEC BEG AR LAND	22390	SAINT ADRIEN	H_Bovins_lait	80	Installation collecteur et rampe de 6 metres pour transfert dejections à la fumière	Favorable		20 583,90 €	25,00%	19 333,90 €	4 833,47 €	2 271,74 €		2 561,73 €
22	022067664		EARL DE CRESHENT	22200	SAINT AGATHON	H_Bovins_lait	230	aménagement bâtiment existant (aire paillée) en système liser + racleur+DAC+ logettes;rajout de 6 poste de traite	Favorable		115 841,21 €	25,00%	114 740,21 €	28 685,05 €	13 481,98 €		15 203,07 €
22	022067794		GAEC SAINT PATERN	22200	SAINT AGATHON	H_Bovins_lait	200	Atelier bovin : aménagement stabulation(70tapis, genouillères, tubulaires,abreuvoirs,racleur, pompe transfert lisier/ Atelier volaille : nouvelles assiettes, treuils électriques pour chaîne d'alimentation,éclairage	Favorable		93 720,50 €	25,00%	89 599,95 €	22 399,98 €	10 528,00 €		11 871,98 €
22	022064140		EARL D'HAUREOLO	22400	SAINT ALBAN	Porcs	335	Construction bâtiment quarantaine (199 m²), 84 places et rénovation, mise en oeuvre d'un "selfie feeder"	Favorable		180 812,20 €	34,80%	120 000,00 €	41 760,00 €	19 627,20 €		22 132,80 €
22	022072620		EARL THOMAS	22260	SAINT CLET	Porcs	190	Construction bâtiment+rénovation bâtiment(chauffage,auge,caillebotis, nourisseur ,ventilation)	Favorable		231 028,66 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022072486		EARL DE KERBEROT	22800	SAINT GILDAS	H_Bovins_lait	135	2 robots de traite	Favorable		225 226,75 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022069259		EARL ROBIN SYLVIE	22530	SAINT GILLES VIEU	V_Volaille_Repro	175	passage de bâtiment statique en dyna	Favorable		34 173,95 €	25,00%	37 013,30 €	9 253,32 €	4 349,07 €		4 904,25 €
22	022003669		EARL CHEVALIER	22530	SAINT GUEN	Œufs	210	changement d'éclairage, changement de chauffage installation de batterie de condensateur et installation de treuil électrique dans les deux bâtiments	Favorable		46 427,20 €	25,00%	51 069,91 €	12 767,47 €	6 000,72 €		6 766,75 €
22	022072841		GAEC BERVILLE	22320	SAINT MARTIN DES PRES	H_Bovins_lait	300	construction box de velage extension stabulation avec logetteset 2 robots de traite extension et couverture fumière	Favorable		296 158,00 €	27,50%	170 000,00 €	46 750,00 €	21 972,50 €		24 777,50 €
22	022011374		GAEC POCHON	22320	SAINT MARTIN DES PRES	H_Bovins_lait	210	Extension stabulation VL: tapis logettes,Dac,canal à lisier	Favorable		161 999,45 €	25,00%	156 305,16 €	39 076,29 €	18 365,86 €		20 710,43 €
22	022000934		GAEC DES ALLEUX	22980	SAINT MAUDEZ	H_Bovins_lait	195	agrandissement de la stabulation et passage de l'aire paillée en logettes pour 129 places avec matelas, racleur ; nouvelle salle de traite 2*12 avec identification électronique, prérefroidisseur	Favorable		328 001,61 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022051125		GAEC DU BOIS TALVA	22550	SAINT POTAN	H_Bovins_lait	210	Aménagement stabulation : logettes(71) ,dalle bétonnée	Favorable		35 177,05 €	25,00%	38 694,76 €	9 673,68 €	4 546,63 €		5 127,05 €
22	022072764		GAEC DU MONT SAINT MICHEL	22160	SAINT SERVAIS	H_Bovins_lait	235	construction d'une stabulation 44Gb+27 veaux,couverture de fosse+rénovation : racleur,DAL veaux, mise en place de 2 robots de traite	Favorable		360 125,18 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €
22	022072069		EARL LEVRIER	22480	SAINTE TREPHINE	H_Bovins_lait	80	mise en place DAC et aménagement	Favorable		20 187,00 €	25,00%	20 401,70 €	5 100,42 €	2 397,20 €		2 703,22 €
22	022071190		SARL DE NOTHERET	22480	SAINTE TREPHINE	H_Bovins_lait	170	Salle de traite 2X8 et agrandissement de la laiterie	Favorable		86 842,33 €	25,00%	85 942,33 €	21 485,58 €	10 098,23 €		11 387,35 €
22	022072246		EARL DU CLEZIO	22460	SAINT-THELO	Porcs	320	Construction porcherie engraissement	Favorable		455 431,94 €	35,00%	120 000,00 €	42 000,00 €	19 740,00 €		22 260,00 €
22	022066797		EARL DE LA VILLE AU GALL	22460	SAINT-THELO	V_Volaille_de_chair	55	Traitement de l'eau, assiettes, pipettes	Favorable		89 235,20 €	25,00%	98 158,72 €	24 539,68 €	11 533,65 €		13 006,03 €
22	022055572		EARL SERANDOUR MICHEL	22720	SENVEN LEHART	V_Volaille_de_chair	250	Construction d'un bâtiment volaille de 1200 m2, dalle bétonnée, régulation,compteur eau,pipettes + godets	Favorable		145 595,16 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022063747		GAEC DES CHAMPS RONDS	22250	TREDIAS	H_Bovins_lait	320	extension stabulation VL, extension nurserie, construction local FAF, logettes	Favorable		177 136,00 €	25,00%	162 428,00 €	40 607,00 €	19 085,29 €		21 521,71 €
22	022071548		HELARY Damien	22290	TREGUIDEL	V_Volaille_Repro	335	construction poulailler installation pondoir isolation ventilation dynamique chaine alimentation avec pesee automatique	Favorable		136 314,93 €	35,00%	120 000,00 €	42 000,00 €	19 740,00 €		22 260,00 €
22	022069576		GAEC JAOUEN	22310	TREMEL	H_Bovins_lait	225	extension bâtiment existant, avec logettes, racleurs robots, fosse géomembrane	Favorable		442 335,33 €	27,50%	200 000,00 €	55 000,00 €	25 850,00 €		29 150,00 €
22	022061521		GAEC DE LA VILLE ANDRIEUX	22590	TREMELOIR	H_Bovins_lait	110	extension stabulation(+34places), salle de traite(2X10),laiterie,DAC,box contention,prérefroidisseur,hangar à fourrage et matériel	Favorable		355 111,90 €	25,00%	170 000,00 €	42 500,00 €	19 975,00 €		22 525,00 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020Mesure 4 - TO 411 – Bâtiments

Tableau de programmation suite au comité modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

GUSI : DDTMs DDTMs

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune siège	filière	Nbre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 26/06/2015	commentaires	Montant total du projet présenté	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé	Dont montant financeur 1	Dont montant financeur 2	Dont montant FEADER
22	022055448		SCEA QUETTIER	22590	TREMELOIR	Porcs	245	construction d'un bâtiment d'engraissement, ventilation centralisée	Favorable		475 134,00 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022051656		GAEC DU SAUDRAIS	22250	TREMEUR	H_Bovins_lait	205	Amenagement logettes avec matelas et racleur	Favorable		71 043,49 €	25,00%	76 090,84 €	19 022,70 €	8 940,67 €		10 082,03 €
22	022070043		SCEA DE KERMERRIEN	22290	TREVEREC	Porcs	190	Construction bâtiment de 419 m², 432 places engraissement.	Favorable		175 704,60 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022071996		HUON Jean Christophe	22660	TREVOU TREGUIGNEC	H_Bovins_lait	240	logement sur aire paillée, charpente bois, équipements intérieurs dont barrières, cornadis, salle de traite et pré-refroidisseur	Favorable		126 162,00 €	25,00%	114 995,00 €	28 748,75 €	13 511,92 €		15 236,83 €
22	022062073		EARL BERNARD	22100	TREVRON	Porcs	190	Construction local soupe (115m²), chaine alimentation maternité, aménagement local d'embarquement	Favorable		132 630,52 €	25,00%	120 000,00 €	30 000,00 €	14 100,00 €		15 900,00 €
22	022005955		GAEC DE CARDEVILLY	22100	TREVRON	H_Bovins_lait	135	renovation salle de traite	Favorable		318 989,23 €	25,00%	200 000,00 €	50 000,00 €	23 500,00 €		26 500,00 €
22	022067869		EARL JUHEL	22980	VILDE GUINGALAN	H_Bovins_lait	150	extension stabulation sur lpai pour vaches taries	Favorable		68 027,29 €	25,00%	66 133,04 €	16 533,26 €	7 770,64 €		8 762,62 €
22	022065948		GAEC DE L'ABBAYE	22350	YVIGNAC LA TOUR	H_Bovins_lait	175	Aménagement stabulation VL(logettes, racleur, tubulaires..) et robot de traite, DAC	Favorable		166 714,90 €	25,00%	154 998,21 €	38 749,55 €	18 212,29 €		20 537,26 €

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus	Total du soutien financeur 1	Total du soutien financeur 2	Total du soutien FEADER
4 981 866,15 €	151	1 745 500,00 €	595 977,41 €	2 640 388,74 €

Les montants de soutien autre que FEADER seront engagés dans la limite des enveloppes départementales pour les crédits Etat

659

Décision d'attribution des soutiens Région et FEADER par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

20 OCT. 2015

Fait à Rennes le

Le Président du conseil régional de Bretagne (Autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire
Prénom NOM- si délégation- Fonction Signature

Jean-Marie JACQ

Financement Etat	
Département	Enveloppe
22	1 745 500,00 €
29	1 255 000,00 €
35	1 704 000,00 €
56	1 099 000,00 €
Total	**5 803 500,00 €**

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020

Mesure 4 – TO 411 – Investissements Matériels Agro-Environnementaux

Tableau complémentaire de programmation suite au comité de modernisation des exploitations agricoles du 26 juin 2015

Dénomination bénéficiaire	Code Postal	Commune	Sélection nombre de points	Complément présenté	Montant de l'assiette PDRB du complément	Avis comité modernisation	Commentaire	Décision AG	Montant du soutien	Taux de financement	Dont FEADER	Dont Etat	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont Département des Côtes d'Armor	Dont Département Du Finistère	Dont Département D'Ille et Vilaine	Dont Département Du Morbihan	Matériel agro-environnemental concerné
CUMA DU GROS CHENE	56490	GUILLIERS	88	37 480,00 €	37 480,00 €				14 992 €	40%	7 945,76 €	0,00 €	7 046,24 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 tables d'épandage

600

Décision d'attribution des soutiens Région et FEADER par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 28 JAN. 2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le Chef de service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie Jacq

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Guichet unique service Instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Départe ment	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
22	022071128	2015-274	GAEC DE TRISKELL	22390	BOURBRIAC	H_Bovins_lait	1	235	Travaux de modernisation stabulation (racleur -tapis de sol-couverture fosse)	Favorable		101 121,29	101 121,29	25,00%	25 280,32	13 398,56	11 881,76	État
22	022055980	2015-275	JOUAN	22390	BOURBRIAC	H_Bovins_lait	1	215	Extension d'un bâtiment existant pour VL et rénovation bâtiment volailles	Favorable		155 143,42	105 679,70	25,00%	26 419,92	14 002,55	12 417,37	État
22	022070473	2015-237	CHENU NICOLAS	22130	BOURSEUL	Porcs	1	180	rénovation des 5 salles de P.S., aménagement du P.S. dans ancienne gestante	Favorable		85 867,40	81 446,93	25,00%	20 361,73	10 791,71	9 570,02	État
22	022060172	2015-253	EARL NAVICET	22130	BOURSEUL	H_Bovins_lait	1	205	Extension et aménagement de logettesCharpente bois mur bétonLogette, racleurs, abreuvoirs, cornadisFumière couverte	Favorable		142 413,26	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022067320	2015-254	GAEC DE L'ORMELAIS	22130	BOURSEUL	H_Bovins_lait	1	205	Extension du logement et mise en place de logettesCharpente bois-bétonRacleurs -- Logettes et tapisAbreuvoirs -cornadis et barrières	Favorable		146 578,64	146 578,64	25,00%	36 644,66	19 421,66	17 223,00	État
22	022041317	2015-313	TRANCHANT	22130	BOURSEUL	Porcs	1	180	réaménagement d'un post-sevrage	Favorable		53 923,74	53 423,74	25,00%	13 355,93	7 078,64	6 277,29	État
22	022056035	2015-216	GAEC LE TALLEC	22480	CANIHUEL	H_Bovins_lait	1	300	Extension et aménagement stabulation existante, 2 robots, logettes	Favorable		434 286,26	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
22	022061409	2015-193	LE MEN	22160	CARNOET	Œufs	1	115	Achat emballeuse oeufs	Favorable		30 100,00	30 100,00	25,00%	7 525,00	3 988,25	3 536,75	État
22	022003682	2015-226	GAEC NOGUES-BRIAND	22350	CAULNES	H_Bovins_lait	1	265	Extension bâtiment existant de 30 places VI logettes, construction stabulation aire paillée 120 places génisses et boeufs, cornadis , barrières, abreuvoirs, tapis, éclairage basse consommation	Favorable		196 478,51	196 478,51	28,33%	55 668,25	29 504,17	26 164,08	État
22	022053074	2015-241	GAEC DE LA HERGUENAIS	22350	CAULNES	H_Bovins_lait	1	140	stabulation génisses, élévation béton, bardage, barrières, cornadis	Favorable		38 758,00	37 757,88	25,00%	9 439,47	5 002,91	4 436,56	État
22	022072460	2015-273	EARL LE PONT AU MARAIS	22320	CORSEUL	Porcs	1	180	Construction d'une maternité neuve (346 m²)	Favorable		177 626,69	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022041090	2015-236	GAEC DES CHAMPS PERRIN	22250	EREAC	H_Bovins_lait	1	80	racleur lisier, tapis au sol sur aire d'exercice, robot d'alimentation	Favorable		201 212,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022037666	2015-278	GAEC LE DRUILLENNEC	22390	GURUNHUEL	H_Bovins_lait	1	210	Rallongement salle de traite-tapis de sol-racleur	Favorable		60 014,69	58 789,69	25,00%	14 697,42	7 789,63	6 907,79	État
22	022060484	2015-230	AVIS Serge	22600	HEMONSTOIR	H_Bovins_lait	1	140	construction d'un batiment pour VL et genisses, alimentation à l'auge et aire paillée	Favorable		59 559,11	56 719,11	25,00%	14 179,77	7 515,27	6 664,50	État
22	022003625	2015-299	EARL LE BOUDEC	22600	HEMONSTOIR	Porcs	1	150	rénovation post sevrage	Favorable		56 566,11	56 766,11	25,00%	14 191,52	7 521,50	6 670,02	État
22	022048592	2015-191	GAEC DES LANDES MARTEL	22550	HENANBIHEN	Porcs	1	200	Construction bâtiment engraissement sur caillebotis (408 places engraissement et 160 places post sevrage)	Favorable		195 394,28	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022058626	2015-203	GAEC DE LA VILLE BESNARD	22550	HENANBIHEN	H_Bovins_lait	1	245	robot de traite, caillebotis, électricité bâtiment	Favorable		273 234,65	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022048628	2015-221	GAEC DES BOIS	22550	HENANBIHEN	Porcs	1	240	batiment post sevrage neuf	Favorable		156 614,00	144 827,72	25,00%	36 206,93	19 189,67	17 017,26	État
22	022048656	2015-293	SARL DE LA VILLE POISSIN	22550	HENANBIHEN	Œufs	1	100	trieuse à oeufs, dalle, amélioration de la qualité de l'eau	Favorable		140 950,36	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022048419	2015-316	EARL DE LA VILLE BELLANGER	22400	HENANSAL	Œufs	1	145	passage de cage en volières et mise en place d'équipements intérieurs adaptés	Favorable		144 776,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022071878	2015-310	EARL DU GUEHELEN	22150	HENON	V_Volaille_Repro	1	130	reconstruction d'un poulailler après incendie	Favorable		197 252,93	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022067196	2015-245	GAEC DU PLESSIX D'EN HAUT	22120	HILLION	H_Bovins_lait	1	325	extension de la stabulation, box, rénovation des batiments gestantes et engraissement	Favorable		79 286,81	72 976,81	28,33%	20 676,51	10 958,55	9 717,96	État
22	022037487	2015-186	GAEC DE L'ETANG	22230	ILLIFAUT	H_Bovins_lait	1	240	Construction d'une stabulation aire paillée intégrale + robot de traite + logettes + cornadis	Favorable		352 208,96	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022057049	2015-251	GAEC DE KERFALHER	22480	KERIEN	H_Bovins_lait	1	210	extension du batiment, aire paillée, tubulaires, abreuvoirs	Favorable		153 423,92	151 727,92	25,00%	37 931,98	20 103,94	17 828,04	État
22	022043295	2015-262	GAEC SAVEAN	22480	KERIEN	H_Bovins_lait	1	240	Stabulation pour VL taries + génisses	Favorable		95 160,00	94 810,00	25,00%	23 702,50	12 562,32	11 140,18	État
22	022066066	2015-292	SCEA DE ROCH AN BLEY	22480	KERIEN	H_Bovins_lait	1	145	stabulation V.L.logettes,	Favorable		110 466,71	108 466,71	25,00%	27 116,67	14 371,83	12 744,84	État
22	022071531	2015-217	SCEA ALLANIC	22480	KERPERT	H_Bovins_lait	1	195	modification salle de traite : de 2x6 en 2x8, alimentation en SDT	Favorable		51 906,29	51 006,29	25,00%	12 751,57	6 758,33	5 993,24	État
22	022070981	2015-286	GESTIN	22480	KERPERT	V_Volaille_de_chair	1	330	islation, chauffage, éclairage, abreuvement,	Favorable		113 778,05	113 777,85	35,00%	39 822,24	21 105,78	18 716,46	État
22	022071790	2015-184	JEGOU	22320	LA HARMOYE	H_Bovins_lait	1	175	Installation salle de traite 2X5 postes en EPI	Favorable		56 815,54	56 279,54	25,00%	14 069,88	7 457,03	6 612,85	État
22	022066652	2015-211	EARL LA ROCHE CARILLAN	22400	LAMBALLE	Porcs	1	245	Construction bâtiment d'engraissement 1200 places, racleur en V(TRAC),caillebotis	Favorable		585 373,51	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022054964	2015-213	SCEA AVRIL Christophe	22400	LAMBALLE	Porcs	1	255	Création de 5 salles de post sevrage.	Favorable		230 633,12	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022061462	2015-246	LA FERME DE KERLEO BRAS	22140	LANDEBAERON	V_Volaille_de_chair	1	200	Poulailler 6 salles	Favorable		154 278,71	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022065852	2015-224	GAEC DE LA NOE MAUNY	22400	LANDEHEN	H_Bovins_lait	1	65	robot de traite, contention	Favorable		274 049,35	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
22	022045586	2015-248	GAEC DE LA LANDE SIMON	22400	LANDEHEN	H_Bovins_lait	1	180	bâtiment logettes paillée, salle de traite	Favorable		275 165,52	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022073311	2015-187	GAEC DU VALLET	22150	LANGAST	H_Bovins_lait	1	320	Extension bâtiments vaches laitières +génisses + nurserie + fosse et fumière couverte +logettes cornadis barrières	Favorable		242 274,56	123 756,22	30,00%	37 126,86	19 677,23	17 449,63	État
22	022037474	2015-181	GAEC DE LA VILLE ES BRIAND	22130	LANGUENAN	H_Bovins_lait	1	310	Construction neuve d'un logement de 62places logettes sur caillebotis + bloc de traite avec roto	Favorable		389 665,77	200 000,00	27,50%	55 000,00	29 150,00	25 850,00	État
22	022072917	2015-228	GAEC LE CALVEZ	22290	LANLEFF	Porcs	1	255	construction batiment maternite post-sevrage, rénov. 6 salles, couverture fosse, distribution mécanique des aliments, pompe à chaleur	Favorable		431 770,76	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
22	022072018	2015-239	GAEC DU PLESSIX	22250	LANRELAS	H_Bovins_lait	1	270	2 robots de traite	Favorable		212 056,34	200 000,00	29,80%	59 600,00	31 588,00	28 012,00	État
22	022060548	2015-295	GAEC HERCHE	22250	LANRELAS	H_Bovins_lait	1	210	aménagement d'une fumière en logettes	Favorable		91 503,91	83 013,60	25,00%	20 753,40	10 999,30	9 754,10	État
22	022073348	2015-306	GAEC DE POUHA	22250	LANRELAS	H_Bovins_lait	1	210	stabulation genisses, robot de traite	Favorable		169 521,53	166 704,71	30,00%	50 011,41	26 506,04	23 505,37	État
22	022066825	2015-249	GAEC DE LA VALLEE VERTE	22480	LANRIVAIN	H_Bovins_lait	1	165	élargissement quais de traite,agrandissement salle de traite	Favorable		90 838,04	89 613,04	25,00%	22 403,26	11 873,72	10 529,54	État
22	022049327	2015-308	EARL DE RESCARADEC	22320	LE HAUT CORLAY	Porcs	1	55	système d'alimentation et d'abreuvement	Favorable		34 549,54	34 549,54	25,00%	8 637,38	4 577,81	4 059,57	État
22	022047357	2015-271	JOUAN	22460	LE QUILLIO	V_Volaille_de_chair	1	215	Rénovation bâtiment de 2000 m²	Favorable		243 611,66	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022069722	2015-214	GAEC DU MOULIN BLANC	22540	LOUARGAT	H_Bovins_lait	1	320	Extension stabulation vaches laitières avec logettes et extension salle de traite	Favorable		229 140,37	183 740,76	27,50%	50 528,70	26 780,21	23 748,49	État
22	022066035	2015-259	EARL DE PRAT LEUR	22540	LOUARGAT	H_Bovins_lait	1	185	Nurserie	Favorable		84 145,80	83 965,80	25,00%	20 991,45	11 125,46	9 865,99	État
22	022070799	2015-302	EARL PORC DE KERIDRE	22540	LOUARGAT	Porcs	1	255	batiment engraissement, renov engraissement, couverture fosse	Favorable		418 927,51	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
22	022057182	2015-192	LESTOUX	22600	LOUDEAC	V_Volaille_de_chair	1	230	Construction d'un poulailleren poulettes futures repro pour 13 400 animaux.	Favorable		356 857,28	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022064987	2015-267	GAEC DU RETZ	22600	LOUDEAC	H_Bovins_lait	1	210	étable pour génisses laitières en système tout couvert	Favorable		204 829,72	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
22	022072763	2015-220	GAEC DOUAR AN DAZONT	22340	MAEL CARHAIX	H_Bovins_lait	1	280	Stabulation sur litière accumulée pour 50 génisses	Favorable		54 637,32	44 206,32	28,33%	12 524,97	6 638,23	5 886,74	État
22	022003263	2015-268	THOMAS	22160	MAEL-PESTIVIEN	H_Bovins_viande_P	1	260	construction bâtiment pour veaux de boucherie	Favorable		162 218,45	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
22	022071819	2015-196	EARL DE KERHORONG	22480	MAGOAR	H_Bovins_lait	1	160	Séchoir en grange	Favorable		873 566,10	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État

661

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Départe ment	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
22	022071013	2015-189	GAEC ROLA	22400	MAROUE	H_Bovins_lait	1	185	Création 3 box paillées/ Aménag. Stabul.génisses	Favorable		157 992,11	155 316,28	25,00%	38 829,07	20 579,40	18 249,67	État
22	022047558	2015-303	EARL AUDET	22400	MAROUE	Porcs	1	220	batiment engraissement	Favorable		189 344,90	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022051591	2015-311	EARL RUELLAN	22400	MAROUE	Porcs	1	175	rénovation maternité, cages balances	Favorable		68 477,05	68 477,05	25,00%	17 119,26	9 073,20	8 046,06	État
22	022044113	2015-266	GAEC DE LA HAUTE VILLE	22270	MEGRIT	Porcs	1	230	Rénovation intérieur de 840 places engraissement	Favorable		73 013,70	66 871,73	25,00%	16 717,93	8 860,50	7 857,43	État
22	022010141	2015-218	VITRE Alain	22110	MELLIONNEC	H_Bovins_lait	1	195	Stabulation sur litière accumulée pour 46 vaches	Favorable		88 761,43	82 705,33	25,00%	20 676,33	10 958,45	9 717,88	État
22	022060821	2015-238	LESCOUET	22230	MERDRIGNAC	H_Bovins_viande_P	1	245	doublement du batiment taurillons en pente paillée	Favorable		126 939,00	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
22	022064707	2015-269	EARL CAULEU	22230	MERDRIGNAC	H_Bovins_lait	1	200	Aménagement d'un bâtiment en logettes	Favorable		56 998,70	55 109,55	25,00%	13 777,38	7 302,01	6 475,37	État
22	022073345	2015-232	GAEC LE MAUFF	22460	MERLEAC	H_Bovins_lait	1	270	batiment VL, logettes, racleurs, cornadis	Favorable		362 047,18	200 000,00	28,33%	56 666,00	30 032,98	26 633,02	État
22	022000690	2015-296	EARL DES EVEES	22400	MORIEUX	Porcs	1	185	rénovation engraissement, maternité	Favorable		167 384,19	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022062453	2015-182	EARL AVI-LANDES	22530	MUR DE BRETAGNE	V_Volaille_de_chair	1	65	équipement en matériel de relevage + ventilation + traitement de l'eau	Favorable		20 474,40	20 474,40	25,00%	5 118,60	2 712,85	2 405,75	État
22	022064665	2015-208	SCEA LE HIR FOURCHON	22530	MUR DE BRETAGNE	H_Bovins_lait	1	235	Construction d'une stabulation logettes et d'une salle de traite	Favorable		271 351,44	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022010322	2015-290	SCEA DE KERLU	22540	PEDERNEC	Porcs	1	165	batiment porcs engraissement et post-sevrage,	Favorable		167 325,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022066655	2015-283	SCEA ELEVAGE AVICOLE DE CRECH MIN	22710	PENVENAN	Œufs	1	195	ramassage des oeufs, pesée aliment, alimentation eau	Favorable		161 682,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022065867	2015-300	SARL BALCOU	22710	PENVENAN	Porcs	1	150	rénovation post sevrage	Favorable		117 853,95	111 622,40	25,00%	27 905,60	14 789,96	13 115,64	État
22	022073113	2015-176	GAEC DES SOURCES	22800	PLAINE HAUTE	H_Bovins_lait	1	245	Aménagement bâtiment existant , logettes(61),racleur, robot de traite, tapis	Favorable		244 359,85	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022003226	2015-240	GAEC DE LA VILLE AUVAIS	22400	PLANGUENOUAL	H_Bovins_lait	1	310	construction d'une stabulation, logettes, salle de traite 2x16	Favorable		757 833,00	200 000,00	28,33%	56 666,00	30 032,98	26 633,02	État
22	022070884	2015-212	EARL BREIZH LIM	22960	PLEDELIAC	H_Bovins_viande_P	1	265	Construction d'une stabulation libre paillée pour vaches allaitantes	Favorable		145 015,31	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
22	022010920	2015-210	GAEC DE LA PORTE ES CLERC	22960	PLEDRAN	Porcs	1	245	Porc : bâtiment d'engraissement 420 places+quai d'embarquement+ventilation, chauffage en post-sevrage. BL : passage SDT en 2X6,éclairage,automatisation portes quais de traite.	Favorable		240 509,70	200 000,00	30,00%	60 000,00	31 800,00	28 200,00	État
22	022073223	2015-260	GAEC FAIRIER	22960	PLELAN – LE – PETIT	Porcs	1	260	Remplacement portes, caillebotis,radians porcelets – Couverture de 5 fosses + mélangeur – Alimentation Post Sevrage -	Favorable		169 658,42	161 468,92	29,00%	46 825,98	24 817,76	22 008,22	État
22	022050484	2015-242	OLIVIER	22170	PLELO	H_Bovins_viande_P	1	265	rénovation d'un batiment veaux de boucherie	Favorable		166 732,40	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
22	022072957	2015-276	GAEC DE COËTFROT	22210	PLEMET	H_Bovins_lait	1	205	Extension bâtiment vaches laitières avec mise en place logettes et racleurs	Favorable		206 624,63	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022063324	2015-206	EARL FRANÇAIS SAGORY	22150	PLEMY	H_Bovins_lait	1	140	Robot de traite,extension bâtiment existant, avec logettes,racleurs, tubulaires	Favorable		194 605,07	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022048774	2015-261	GAEC DES RABAIS	22370	PLENEUF VAL ANDRE	H_Bovins_lait	1	240	Stabulation logettes paillées de 130 places – Laiterie et Nurserie	Favorable		449 971,86	200 000,00	28,33%	56 660,00	30 029,80	26 630,20	État
22	022073052	2015-229	GAEC DE LA ROUXIERE	22490	PLESLIN TRIGAVOU	H_Bovins_lait	1	210	extension stabulation VL, construction stabulation genisses vaches taries	Favorable		164 278,00	162 179,92	30,00%	48 653,97	25 786,60	22 867,37	État
22	022073027	2015-258	GAEC SOULABAILLE	22330	PLESSALA	H_Bovins_lait	1	150	Extension de l'étable des vaches laitières (table alimentation, logettes) - cornadis -	Favorable		31 865,00	29 890,79	25,00%	7 472,69	3 960,52	3 512,17	État
22	022070409	2015-317	GAEC DE CRENOL	22330	PLESSALA	H_Bovins_lait	1	200	construction stabulation genisses et rénovation intérieure de la salle de traite	Favorable		114 340,00	76 726,00	25,00%	19 181,50	10 166,19	9 015,31	État
22	022066384	2015-200	DOUSSINAULT	22640	PLESTAN	Porcs	1	180	chambre froide	Favorable		17 297,50	17 297,50	25,00%	4 324,37	2 291,91	2 032,46	État
22	022072492	2015-195	EARL OLIVIER GEORGELIN	22150	PLOEUC SUR LIE	V_Volaille_de_chair	1	325	Construction d'un bâtiment volailles label rouge de 421 m².	Favorable		68 447,66	66 688,08	35,00%	23 340,82	12 370,63	10 970,19	État
22	022066372	2015-233	EARL DU BUCHON	22150	PLOEUC SUR LIE	H_Bovins_lait	1	235	Robot de traite	Favorable		228 598,69	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022073391	2015-307	GAEC LA FERME DU MILLET	22150	PLOEUC SUR LIE	H_Bovins_lait	1	245	amenagement d'un batiment existant en stabulation logettes	Favorable		197 476,64	170 000,00	35,00%	59 500,00	31 535,00	27 965,00	État
22	022061540	2015-281	LE FOLL	22470	PLOUEZEC	Œufs	1	220	nids automatiques,agrandissement batiment, caillibotis, jardin d'hivers, néons, abreuvoirs	Favorable		292 065,80	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022065913	2015-255	EARL DE KERNARHANT	22470	PLOUÉZEC	Œufs	1	135	Mise en place de capots sur turbine de ventilationRobot palettiseur et mise en alvéoles	Favorable		247 786,19	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022059444	2015-222	SCEA DE LA BRUXERAIE	22810	PLOUGONVER	Porcs	1	175	Changement barrières et cases, alimentation par doseurs	Favorable		43 858,35	29 995,19	25,00%	7 498,79	3 974,35	3 524,44	État
22	022000572	2015-227	GAEC LE LOUARGANT	22110	PLOUGUERNEVEL	H_Bovins_viande_P	1	255	Construction stabulation en BV, aménagement logettes paillées en BL	Favorable		196 342,14	170 000,00	35,00%	59 500,00	31 535,00	27 965,00	État
22	022001922	2015-204	GAEC DE PERRAN	22110	PLOUNEVEZ QUINTIN	H_Bovins_lait	1	230	Robot de traite	Favorable		318 000,00	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
22	022060635	2015-178	JACOB	22810	PLOUNEVEZ-MOËDEC	H_Bovins_viande_P	1	205	Extension hangar à fourrages et construction d'une stabulation pour génissessur litière accumulée	Favorable		98 084,22	64 853,02	35,00%	22 698,55	12 030,23	10 668,32	État
22	022073360	2015-298	GAEC DE KERLIVIN	22170	PLOUVARA	Porcs	1	245	construction d'une maternité, isolation engraissement	Favorable		227 309,54	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
22	022071243	2015-263	GAEC DE KEROC'HOU	22420	PLOUZELAMBRE	H_Bovins_lait	1	210	Stabulation pour génisses et vaches taries	Favorable		165 550,75	153 461,60	25,00%	38 370,40	20 336,31	18 034,09	État
22	022073118	2015-272	GAEC DE KERAWEL	22420	PLOUZELAMBRE	H_Bovins_lait	1	235	Mise en place de2 postes supplémentaires et 14 compteurs à lait	Favorable		44 468,00	44 468,00	25,00%	11 117,00	5 892,01	5 224,99	État
22	022048017	2015-277	GOUEDARD	22250	PLUMAUGAT	Porcs	1	155	Hangar agricole de stockage de pommes de terre	Favorable		170 766,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022041219	2015-288	EARL MENGUY	22320	PLUSSULIEN	Porcs	1	145	porcherie engraissement	Favorable		178 458,02	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022068444	2015-250	EARL DE GLIZ AR HANT	22140	PLUZUNET	H_Bovins_lait	1	145	élargissement quais de traite, salle de traite en épi 2x7	Favorable		30 410,00	29 185,00	25,00%	7 296,25	3 867,01	3 429,24	État
22	022045554	2015-180	EARL DE CHATEAUNEUF	22120	POMMERET	Porcs	1	255	Extension d'un bâtiment existant (engraissement sur caillebotis + système alimentation soupe)	Favorable		174 509,10	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022071630	2015-309	SCEA DE KERHENRY	22200	POMMERIT LE VICOMTE	Porcs	1	180	Création 600 post-sevrage, remplacement sevrages par maternité, ventilation	Favorable		163 733,84	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022072982	2015-188	GAEC DE KERBIHAN	22390	PONT MELVEZ	H_Bovins_lait	1	205	Création de locaux d'isolement pour vaches laitières – robot de traite – racleur à lisier	Favorable		186 494,17	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
22	022050754	2015-205	LE BOUETTE	22260	QUEMPER GUEZENNEC	H_Bovins_lait	1	230	Salle de traite 2X10, racleurs, logettes, matelas, électricité, plomberie	Favorable		100 284,00	98 734,00	25,00%	24 683,50	13 082,25	11 601,25	État
22	022059604	2015-289	EARL DU CARBON	22260	QUEMPER GUEZENNEC	V_Lapins	1	50	reagreages sols, chauffage, chaine aliment	Favorable		70 414,38	49 758,66	25,00%	12 439,66	6 593,01	5 846,65	État
22	022045799	2015-201	EARL DE COZ PUNS	22450	QUEMPERVEN	Porcs	1	250	Bâtiment d'engraissement 480 places,de quarantaine 15 places,ventilation, fosse à lisier en logettes, couloir d'alimention, racleur.	Favorable		258 385,80	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022059877	2015-297	GAEC LES PATURES LORT	22400	QUINTENIC	H_Bovins_lait	1	215	logettes, fosse sous caillibotis, racleurs	Favorable		112 078,42	100 226,42	25,00%	25 056,60	13 279,99	11 776,61	État
22	022071354	2015-314	EARL DU PETIT HOTE	22400	SAINT AARON	Porcs	1	245	batiment maternite avec nids à porcelets, cases ascenseurs, alimentation individualisée	Favorable			120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
22	022072005	2015-177	EARL DU LEZARD	22390	SAINT ADRIEN	H_Bovins_lait	1	200	Robot de traite	Favorable		103 889,00	77 284,00	25,00%	19 321,00	10 240,13	9 080,87	État

692

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500108-20160509-16_1120_411BDE

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
22	022073123	2015-270	GAEC MEHOUAS-MEHEUST	22400	SAINT ALBAN	H_Bovins_lait	1	140	Extension stabulation en aire paillée et exercice raclée-Extension salle de traite	Favorable		103 179,08	99 358,29	25,00%	24 839,57	13 164,97	11 674,60	État
22	022071427	2015-301	EARL AVI CULTURE	22600	SAINT CARADEC	V_Volaille_de_chair	1	225	rénovation poulailler dinde chair	Favorable		72 837,00	72 837,00	25,00%	18 209,25	9 650,90	8 558,35	État
22	022073245	2015-264	GAEC DE LA CORBINAIS	22380	SAINT CAST LE GUILDO	H_Bovins_lait	1	270	MEP Robot de traite	Favorable		176 329,04	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	Région Bretagne
22	022048598	2015-223	EARL LA VILLE D'EST	22380	SAINT CAST-LE-GUILDO	Porcs	1	210	construction d'un bâtiment pour 3 places maternité et 160 places post-sevrage + pose de 92 doseurs pour mécanisation de l'alimentation d'un bâtiment gestantes/verraterie	Favorable		52 096,24	48 996,24	25,00%	12 249,06	6 492,00	5 757,06	Région Bretagne
22	022071839	2015-185	EARL DE LA VILLE TANO	22800	SAINT DONAN	H_Bovins_lait	1	210	Construction d'un bâtiment logettes sur caillebotis + MEP robot de traite	Favorable		345 525,50	120 000,00	31,94%	38 330,82	20 315,33	18 015,49	Région Bretagne
22	022070345	2015-285	EARL ANTHONY GAUDAIRE	22210	SAINT ETIENNE DU GUE DE L'ISLE	Porcs	1	215	cases de mise bas, lavage poste fixe	Favorable		141 405,04	120 000,00	30,00%	36 000,00	19 080,00	16 920,00	Région Bretagne
22	022072019	2015-190	EARL RIGAUD	22800	SAINT GILDAS	V_Volaille_de_chair	1	240	Construction de 2 poulaillers neufs	Favorable		163 160,86	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	Région Bretagne
22	022072324	2015-304	GAEC DE LA PARENTELAIE	22330	SAINT GOUENO	H_Bovins_lait	1	275	extension du batiment avec logettes	Favorable		67 273,15	67 361,15	28,64%	19 289,53	10 223,45	9 066,08	Région Bretagne
22	022010134	2015-287	EARL DE LA COUR POREE	22100	SAINT HELEN	Porcs	1	330	batiment engraissement, local embarquement	Favorable		154 231,62	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
22	022064849	2015-197	GAEC GOAS LOUARN	22570	SAINT IGEAUX	H_Bovins_lait	1	205	installation robot de traite	Favorable		250 000,00	200 000,00	28,33%	56 666,66	30 033,32	26 633,34	Région Bretagne
22	022071033	2015-231	GAEC GWEN A DU	22630	SAINT JUDOCE	H_Bovins_lait	1	240	Mise en place d'un robot	Favorable		215 795,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	Région Bretagne
22	022064693	2015-199	EARL DANOUET BIHAN	22720	SAINT PEVER	Œufs	1	20	Caillebotis plastiques	Défavorable	Moins de 50 points	16 372,00	16 372,00	25,00%	0,00	0,00	0,00	
22	022072604	2015-294	SARL LAURENT	22460	SAINT THELO	Œufs	1	195	aménagement d'un poulailler plein air, robot de palettisation, éclairage, isolation,	Favorable		199 390,43	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
22	022059588	2015-202	GAEC DU BEAU JOUAN	22150	SAINT-CARREUC	Porcs	1	170	Porc : bâtiment d'engraissement 250 places+salle d'embarquement,couverture fosseà lisier,caillebotis. BL : DAC+matériel détection des chaleurs.	Favorable		149 106,79	145 385,74	25,00%	36 346,43	19 263,60	17 082,83	Région Bretagne
22	022062401	2015-280	EARL LE GRAET	22290	SAINT-GILLES-LES-BOIS	H_Bovins_viande_P	1	235	Extension bâtimentpour logement des animaux sur aire paillée	Favorable		52 473,80	52 473,80	35,00%	18 365,83	9 733,88	8 631,95	Région Bretagne
22	022046573	2015-235	EARL C'HOAT LOUARN	22250	SEVIGNAC	Porcs	1	185	Construction d'une quarantaine de 36 places et de 2 salles de P.S. de 80 places	Favorable		122 818,75	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
22	022072619	2015-215	GAEC DE LA CHENAIE	22940	ST JULIEN	H_Bovins_lait	1	310	stabulation logette paillée 100 places, salle de traite	Favorable		479 298,70	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	Région Bretagne
22	022046149	2015-219	GAEC DE KERGROAS	22480	ST NICOLAS DU PELEM	H_Bovins_lait	1	245	SDT 2x8 en 2x10, aménagement d'une nurserie	Favorable		63 127,14	60 997,14	25,00%	15 249,28	8 082,11	7 167,17	Région Bretagne
22	022003638	2015-244	GAEC DE LA CROIX MALLET	22510	ST THELO	H_Bovins_lait	1	155	batiment, logettes, robot de raclage, cornadis	Favorable		234 080,01	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	Région Bretagne
22	022064331	2015-243	EARL LEGROS	22510	ST TRIMOEL	H_Bovins_lait	1	230	robot de traite, box, fosse, aire d'exercice	Favorable		141 774,55	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
22	022065544	2015-312	GAEC DE LA HAUTE CORENAIS	22640	TRAMAIN	Porcs	1	185	transformation d'un batiment en engraissement, et d'un engraissement en post-sevrage	Favorable		304 990,21	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	Région Bretagne
22	022073318	2015-257	GAEC DE PONT NAIN	22510	TREBRY	Œufs	1	325	Rénovation intérieur du poulailler pour l'élevage de 6000 PP – Chaîne d'alimentation – Trapes de sortie – traitement de l'eau -	Favorable		140 757,50	140 757,50	31,00%	43 634,82	23 126,45	20 508,37	Région Bretagne
22	022071569	2015-279	JEGOU	22540	TREGLAMUS	H_Bovins_viande_P	1	195	Extension d'un bâtiment existant	Favorable		36 074,34	36 074,34	35,00%	12 626,01	6 691,78	5 934,23	Région Bretagne
22	022072454	2015-179	EARL DES NOYERS	22590	TREGOMEUR	Porcs	1	310	Construction neuve d'un engraissement avec quai	Favorable		394 705,17	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	Région Bretagne
22	022046545	2015-247	EARL BELLEVUE	22590	TREGOMEUR	Porcs	1	240	extension d'un batiment engraissement sur paille	Favorable		101 293,59	97 179,45	25,00%	24 294,86	12 876,27	11 418,59	Région Bretagne
22	022064617	2015-183	EARL PEN LAN	22200	TREGONNEAU	H_Bovins_lait	1	200	Construction d'une stabulation génisses et veaux	Favorable		164 636,47	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
22	022073092	2015-194	EARL DE LA VILLE CALMET	22950	TREGUEUX	Œufs	1	300	Installation volières dans poulaillers existants pour 89640 poulettes élevées par lot;	Favorable		384 973,00	120 000,00	30,10%	36 120,00	19 143,60	16 976,40	Région Bretagne
22	022072011	2015-305	EARL DU GRAND KERLOHO	22290	TREGUIDEL	H_Bovins_lait	1	205	construction d'une stabulation genisses	Favorable		21 622,90	20 619,90	28,60%	5 897,29	3 125,56	2 771,73	Région Bretagne
22	022002321	2015-198	JEGOU	22110	TREMARGAT	V_Volaille_de_chair	1	225	Construction bâtiment de 400 m² (4400 poulets) sur litière paille	Favorable		68 650,34	68 116,74	25,00%	17 029,18	9 025,46	8 003,72	Région Bretagne
22	022067549	2015-234	EARL ALIX	22250	TREMEUR	H_Bovins_viande_P	1	275	Batiment taurillons 40 places,aire paillée	Favorable		94 573,07	94 573,07	35,00%	33 100,57	17 543,30	15 557,27	Région Bretagne
22	022065172	2015-225	GAEC DE LA CROIX ROUGE	22230	TREMOREL	H_Bovins_lait	1	240	extension stabul. Avec logettes, stabul genisses neuve, robot de traite	Favorable		154 685,04	134 935,04	25,00%	33 733,76	17 878,89	15 854,87	Région Bretagne
22	022069961	2015-207	EARL QUERO NICOLAS	22600	TREVE	V_Volaille_de_chair	1	330	Bâtiment dynamique avec ventilation longitudinale, station de compostage, 6 chaînes d'alimentation, abreuvement économe,brumisation, NTIC,pesage auto,chauffage éco, eclairage leds	Favorable		500 747,00	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	Région Bretagne
29	029006303	RBRE040115DT0290142	NAVINER Bernard	29380	BANNALEC	Porcs	1	180	Construction bâtiment engraissement 300 places et rénovation post sevrage	Favorable		113 507,42	108 213,28	25,00%	27 053,32	14 338,25	12 715,07	État
29	029151552		EARL DENIS	29690	BERRIEN	Porcs	1	155	Construction 448 pl porcherie engraiss auges doubles soupe automatisée ventil dynamique éco énergie	Favorable		125 132,03	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029160374	RBRE040115DT0290133	EARL DE LANGROAS	29400	BODILIS	Porcs	1	315	Construction de 2 salles d'engraissement et rénovation de 3 salles d'engraissement	Favorable		171 535,94	120 000,00	27,61%	33 130,80	17 559,32	15 571,48	État
29	029161325	RBRE040115DT0290184	GAEC DINER	29400	BODILIS	H_Bovins_lait	1	275	Bâtiment logettes 99 VL	Favorable		310 404,00	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
29	029156956		GAEC DES DEUX VILLAGES	29640	BOLAZEC	H_Bovins_lait	1	230	Construction nurserie sur paille avec racleur	Favorable		152 953,38	151 453,38	25,00%	37 863,34	20 067,57	17 795,77	État
29	029156131	RBRE040115DT0290148	GAEC CADALEN	29810	BRELES	H_Bovins_lait	1	210	Rénovation logettes, 2 robots,	Favorable		282 954,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
29	029152432		EARL QUEMENEUR	29810	BRELES	Porcs	1	185	Rénovation bâtiments verraterie, engraissement et post sevrage	Favorable		129 892,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029045910	RBRE040115DT0290147	PERON Joël	29510	BRIEC	V_Volaille_Repro	1	240	Construction de 3 poulaillers	Favorable		988 702,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029160499	RBRE040115DT0290187	EARL DU ROCHER LONG	29540	CHATEAUNEUF DU FAOU	séchage fourrages	1	10	Installation de séchage de fourrages (générateur plaquette bois produites sur exploitation)	Défavorable	Moins de 50 points	556 482,00	120 000,00	25,00%	0,00	0,00	0,00	État
29	029160712		SCL AR MENEZ	29540	CHATEAUNEUF DU FAOU	H_Bovins_lait	1	120	Installation d'une fabrique d'aliments à la ferme	Favorable		43 899,85	48 289,84	25,00%	12 072,45	6 398,39	5 674,06	État
29	029161600		EARL TERRE DU LEON	29233	CLEDER	Légumes	1	120	Chaîne de conditionnement de légumes	Favorable		34 957,00	34 957,00	25,00%	8 739,25	4 631,80	4 107,45	État
29	029030452	RBRE040115DT0290132	EARL DU HIRGUER	29360	CLOHARS CARNOËT	Porcs	1	220	construction PS et rénovation engraissements pr améliorer l'organisation du travail	Favorable		205 201,92	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
29	029029902		GAEC LE BERRE	29160	CROZON	H_Bovins_lait	1	320	Construction salle de traite et nurserie avec cases individuelles et collectives sur litière	Favorable		355 711,57	200 000,00	30,00%	60 000,00	31 800,00	28 200,00	État
29	02915535		GAEC LIOU AR MOR	29160	CROZON	H_Bovins_lait	1	310	Rénovation et rajout de logettes, agrandissement salle de traite et d'un aire paillée, mise en place d'une fabrique d'aliments	Favorable		155 918,10	155 918,10	27,50%	42 877,47	22 725,05	20 152,42	État
29	029039988		GAEC DE KERVROACH	29100	DOUARNENEZ	H_Bovins_lait	1	135	Construction bloc de traite	Favorable		230 251,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
29	029161282	RBRE040115DT0290188	EARL HOSTIOU	29500	ERGUE-GABERIC	Porcs	1	310	Création d'un bâtiment engraissement de 448 places	Favorable		184 900,94	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
29	29158120		LE ROY FREDERIC	29500	ERGUE-GABERIC	H_Bovins_viande_P	1	265	construction d'un bâtiment pour vaches allaitantes	Favorable		140 052,54	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État

663

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associes des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
29	029010823		KERSUAL Gérard	29770	ESQUIBIEN	H_Bovins_lait	1	135	extension logettes couverture fumiere fosse 5e poste de traite DAC barrières ...	Favorable		219 059,37	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029159188	RBRE040115DT0290137	GAEC DE LA ROCHE	29650	GUERLESQUIN	H_Bovins_lait	1	280	Aménagement et extension bâtiment VL avec passage en logettes avec matelas + racleur	Favorable		205 122,97	200 000,00	28,33%	56 666,00	30 032,98	26 633,02	État
29	029156835		GAEC DE KERYAOUEL	29410	GUICLAN	H_Bovins_lait	1	315	Extension stabulation en logettes et 2 robots	Favorable		498 152,00	200 000,00	28,33%	56 666,00	30 032,98	26 633,02	État
29	029161487	RBRE040115DT0290138	GAEC DES PRIMEVERES	29820	GUILERS	H_Bovins_lait	1	170	Réaménagement d'un bâtiment pour création d'un bloc de traite	Favorable		186 941,39	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
29	029156902	RBRE040115DT0290144	GAEC MASSON	29620	GUIMAEC	H_Bovins_lait	1	205	Construction aire paillée pour vaches taries	Favorable		105 676,69	101 021,20	25,00%	25 255,30	13 385,30	11 870,00	État
29	029032268		GAEC DE KERBLEUNIOU	29490	GUIPAVAS	H_Bovins_lait	1	245	Construction stabulation vaches taries et génisses 75 places, local de stockage préparation aliment et rénovation extension SDT + couverture fosse	Favorable		242 031,95	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
29	029151689		EARL COLIN	29490	GUIPAVAS	H_Bovins_lait	1	200	aire d'exercice couverte, cornadis et panneau de contention, niches à veaux et hangar à génisses	Favorable		127 693,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029151607		GAEC DE KERVINGANT	29880	GUISSENY	H_Bovins_lait	1	240	Construction étable à génisses avec nurserie + couverture de fosse et DAC	Favorable		146 760,63	146 760,96	25,00%	36 690,24	19 445,82	17 244,42	État
29	029161530	RBRE040115DT0290191	GAEC ARZUR	29880	GUISSENY	H_Bovins_lait	1	305	Extension étable VL et génisses avec DAC et agrandissement SDT	Favorable		261 436,42	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
29	029059247		LEON Marie Hélène	29270	KERGLOFF	H_Bovins_lait	1	170	Equipements pour la salle de traite	Favorable		35 317,44	35 317,44	25,00%	8 829,36	4 679,56	4 149,80	État
29	029155230	RBRE040115DT0290141	PERENNES Roland	29270	KERGLOFF	H_Bovins_lait	1	205	extension logement animaux	Favorable		82 604,10	82 604,10	25,00%	20 651,02	10 945,04	9 705,98	État
29	029153410		SALOU Yann	29890	KERLOUAN	V_Volaille_Repro	1	180	Construction d'une chambre froide de conservation dans bâtiment existant	Favorable		20 683,70	22 752,07	25,00%	5 688,01	3 014,64	2 673,37	État
29	029013341	rBRE040115DT0290136	FAVE Jocelyne	29260	KERNILIS	V_Volaille_de_chair	1	80	Rénovation chauffage et éclairage dans 2 poulaillers	Favorable		18 163,72	18 163,72	25,00%	4 540,93	2 406,69	2 134,24	État
29	029155951		SCEA DE KERSCAO	29260	KERNILIS	Porcs	1	245	Construction post sevrage 2650 places	Favorable		670 681,34	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029151492		GAEC DE PRAT LAND	29940	LA FORET FOUESNANT	H_Bovins_lait	1	200	Extension bâtiment vl et génisses	Favorable		104 163,80	104 163,80	25,00%	26 040,95	13 801,70	12 239,25	État
29	029158756		EARL LE ROUX	29800	LA MARTYRE	Porcs	1	175	Construction porcherie 192 places engraissement et 250 places post sevrage	Favorable		202 281,36	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029160544	RBRE040115DT0290127	EARL CORBEL Etienne	29530	LANDELEAU	H_Bovins_lait	1	200	extension stabulation pour 30 génisses et vaches taries (aire paillée et quai autonettoyant)	Favorable		88 868,00	87 136,72	25,00%	21 784,18	11 545,61	10 238,57	État
29	029030022	RBRE040115DT0290130	EARL DU CROISSANT	29620	LANMEUR	H_Bovins_lait	1	165	Aménagement stabul existante (création 54 places nouvelles) et construction d'une auge couverte	Favorable		124 310,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029058182		LOCHOU Pierre	29190	LANNEDERN	Porcs	1	150	Construction bâtiment engraissement 600 places	Favorable		251 246,80	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029157199		GAEC DE KERIEN	29870	LANNILIS	H_Bovins_lait	1	220	Extension stabulation et réaménagement SDT	Favorable		168 661,65	168 661,65	25,00%	42 165,41	22 347,66	19 817,75	État
29	029057878	RBRE040115DT0290130	EARL DE TREZEGUER	29290	LANRIVOARE	Porcs	1	255	Construction bâtiment engraissement 270 places et rénovation maternité	Favorable		168 294,89	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029157275	RBRE040115DT0290135	EARL LE RU	29290	LANRIVOARE	H_Bovins_lait	1	210	rénovation SDT avec chien électrique, cases veaux,...	Favorable		142 223,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029161535	RBRE040115DT0290185	GAEC COUCHOURON	29520	LAZ	H_Bovins_lait	1	305	Construction d'une stabulation aire paillée 80 places avec bloc traite	Favorable		112 694,17	112 694,17	30,00%	33 808,25	17 918,37	15 889,88	État
29	029157690	RBRE040115DT0290183	EARL SATURNIN	29190	LE TREVOUX	V_Palmipèdes	1	230	Construction d'un poulailler	Favorable		307 174,52	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029154778		EARL JEAN-MARC CHAUSSY	29190	LENNON	Porcs	1	245	extension d'une porcherie d'engraissement et couverture de fosse	Favorable		217 148,22	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029157525	rBRE040115DT0290139	GRANNEC Thomas	29190	LENNON	Porcs	1	155	Construction d'une verraterie 150 places, aménagement de places de maternité, de gestants et de quarantaine	Favorable		219 858,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029161465	rBRE040115DT0290181	GAEC DE LOPRE	29260	LOC BREVALAIRE	H_Bovins_lait	1	210	Construction étable génisses et rénovation	Favorable		189 416,52	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
29	029151612		GAEC LE CAM	29680	LOCMARIA BERRIEN	Porcs	1	265	Construction bâtiment engraissement 2520 places et maternité 44 places	Favorable		1 031 640,07	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
29	029059109		ROIGNANT REGIS	29310	LOCUNOLE	H_Bovins_lait	1	140	Extension stabulation et nurserie	Favorable		722 267,54	72 267,54	25,00%	18 066,88	9 575,44	8 491,44	État
29	029056168		EARL KERHERVE	39310	LOCUNOLE	Porcs	1	190	Construction maternité 12 places, gestantes 132 places PS 1380 places et engraissement 1680 places	Favorable		1 058 559,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029158567		SARL CLEGUER	29590	LOPEREC	V_Volaille_de_chair	1	145	Reconstruction 1200 m² poulailler type arizona	Favorable		313 781,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029157750	RBRE040115DT0290124	CORROYEZ Pierre	29300	MELLAC	V_Volaille_Repro	1	225	extension bâtiment 4000 à 5500 places dindes repro	Favorable		261 992,77	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029152397		GAEC DES TROIS VALLEES	29270	MOTREFF	H_Bovins_lait	1	205	Mise en place d'un robot de traite	Favorable		250 000,00	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
29	029161168		GUIAVARCH Patrice	29860	PLABENNEC	H_Bovins_lait	1	270	Construction d'une aire d'exercice	Favorable		39 014,54	33 589,37	35,00%	11 756,27	6 230,82	5 525,45	État
29	029153695		SCEA QUEVAREC	29190	PLEYBEN	Porcs	1	245	Réalisation porcherie engraissement 132 places	Favorable		75 231,00	73 535,85	25,00%	18 383,96	9 743,49	8 640,47	État
29	029037955		EARL HASCOET	29180	PLOGONNEC	Porcs	1	200	Transformation de 5 salles engraissement en PS, aménagement local stockage en PS, aménagement 48 places de maternité	Favorable		175 710,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029060082	RBRE040115DT0290140	EARL PUECH	29180	PLOGONNEC	H_Bovins_lait	1	285	Construction d'une stabulation 100 places VL	Favorable		275 520,15	120 000,00	30,00%	36 000,00	19 080,00	16 920,00	État
29	029161689		GAEC DE LESTIALA	29120	PLOMEUR	H_Bovins_lait	1	270	Passage en logettes avec racleur	Favorable		106 496,61	100 136,61	30,00%	30 040,98	15 921,71	14 119,27	État
29	029033875		EARL DE LA VALLEE	29710	PLONEIS	Porcs	1	200	Mise aux normes truies gestantes après reprise exploitation, caillebotis, chauffage, soupe et ventilation dans bâtiments maternité et PS	Favorable		114 454,11	114 454,11	34,00%	38 914,39	20 624,62	18 289,77	État
29	029157429		GAEC DU MENHIR	29550	PLONEVEZ DU FAOU	H_Bovins_lait	1	185	Construction étable 70 pl litière accumulée	Favorable		125 458,53	125 458,53	25,00%	31 364,63	16 623,25	14 741,38	État
29	029160623		HASCOET Guénolé	29550	PLONEVEZ-PORZAY	H_Bovins_viande_P	1	260	extension bâtiment et transformation bat existant+aire paillée	Favorable		59 042,27	64 822,04	45,00%	29 169,91	15 460,05	13 709,86	État
29	029154893		EARL JAOUEN PETTON	29810	PLOUARZEL	H_Bovins_lait	1	240	Déplacement de la SDT et passage en 2 x 20	Favorable		162 495,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029029861		GAEC DE LA BASE	29440	PLOUGAR	Légumes	1	55	Acquisition d'un calibreur pour plants PDT et extension 2 postes de traite	Favorable		46 227,00	46 227,00	25,00%	11 556,75	6 125,07	5 431,68	État
29	029153697		MEL Mickael	29630	PLOUGASNOU	H_Bovins_lait	1	140	Extension bâtiment aire paillée avec SDT	Favorable		104 965,50	81 982,71	25,00%	20 495,67	10 862,70	9 632,97	État
29	029158243		GAEC DES COLLINES	29630	PLOUGASNOU	H_Bovins_lait	1	280	agrandissement bâtiment VL, aire paillée et racleur	Favorable		195 124,41	155 900,81	27,00%	42 093,21	22 309,40	19 783,81	État
29	029046174	RBRE040115DT0290146	GAEC CADIOU – QUEGUINER – PERON	29640	PLOUGONVEN	H_Bovins_lait	1	200	extension d'une stabulation VL 106 logettes+robot traite+logettes et tapis	Favorable		490 671,32	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
29	029044751	RBRE040115DT0290134	EARL JEAN MICHEL CREACH	29400	PLOUGOURVEST	Porcs	1	150	Aménagement de 260 places d'engraissement dans bâtiment existant	Favorable		88 174,71	96 992,18	25,00%	24 248,04	12 851,46	11 396,58	État
29	029155091	RBRE040115DT0290145	GAEC BRO AN AVEL	29880	PLOUGUERNEAU	H_Bovins_lait	1	285	Extension bâtiment vl et génisses	Favorable		192 907,05	179 147,68	25,00%	44 786,92	23 737,06	21 049,86	État
29	029161333		GAEC DE LANRIVAN	29880	PLOUGUERNEAU	H_Bovins_lait	1	290	Aménagement de logettes et extension bâtiment avec racleur et DAC + extension SDT en 2 x 10	Favorable		278 715,00	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
29	029159866		GAEC DE LA VALLEE	29610	PLOUIGNEAU	H_Bovins_lait	1	210	construction logement génisses et taries en logettes	Favorable		209 016,60	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
29	029058994		GAEC LAMOUR-GAUDINA	29810	PLOUMOGUER	H_Bovins_lait	1	310	Robot de traite 3 stations avec 4 portes de tri	Favorable		266 250,00	200 000,00	28,33%	56 666,00	30 032,98	26 633,02	État

664

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
29	029157215		GAEC GUEGUEN – LE GOFF	29810	PLOUMOGUER	H_Bovins_lait	1	280	Construction stabulation vaches taries, veaux et génisses en aire paillée + Extension étable 50 VL en logettes avec raclage	Favorable		162 475,09	160 294,34	28,33%	45 416,19	24 070,58	21 345,61	État
29	029158315	RBRE040115DT0290149	EARL DE LA FLEUR DE LAIT	29810	PLOUMOGUER	H_Bovins_lait	1	145	Agrandissement étable VL et génisses	Favorable		65 673,80	65 673,80	25,00%	16 418,45	8 701,77	7 716,68	État
29	029161011	RBRE040115DT0290125	DOURMAT Jean-Luc	29410	PLOUNEOUR MENEZ	H_Bovins_viande_P	1	275	Stabulation 30 places aire paillée	Favorable		64 154,77	62 525,77	45,00%	28 136,59	14 912,39	13 224,20	État
29	029155883	RBRE040115DT0290023	GAEC DE KERMERRIEN	29830	PLOURIN	H_Bovins_lait	1	145	Extension stabulation VL en logettes et extension de la laiterie	Favorable		186 036,18	186 036,18	25,00%	46 509,04	24 649,79	21 859,25	État
29	029156873		GAEC DE COATELAN	29600	PLOURIN LES MORLAIX	H_Bovins_lait	1	300	Extension pour création d'une nurserie et rénovation extension SDT	Favorable		78 620,00	78 620,00	28,33%	22 275,40	11 805,96	10 469,44	État
29	029161436		GAEC DU VEZEC	29600	PLOURIN LES MORLAIX	H_Bovins_lait	1	235	Agrandissement salle de traite	Favorable		214 153,82	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
29	029159983		SCEA MARCHADOUR Yannick	29860	PLOUVIEN	H_Bovins_lait	1	205	Construction stabulation VL avec traite robotisée	Favorable		207 752,22	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029161033		GAEC DU ROCHER	29860	PLOUVIEN	H_Bovins_lait	1	310	Stabulation VL en logettes 66 places et traite robotisée	Favorable		380 008,59	200 000,00	30,00%	60 000,00	31 800,00	28 200,00	État
29	029059536		EARL DU DRENNEC	29420	PLOUVORN	Porcs	1	165	Démolition de bâtiments existants et réalisation de 2 extensions des bâtiments d'engraissement	Favorable		333 417,29	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029059629		MEAR Patrice	29420	PLOUVORN	Légumes	1	95	Ligne de lavage et de conditionnement de légumes de diversification	Favorable		28 444,00	28 444,00	25,00%	7 111,00	3 768,83	3 342,17	État
29	029158982		SCEA MORVAN	29590	PONT DE BUIS	Porcs	1	200	Bâtiment d'engraissement de 468 places	Favorable		221 950,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
29	029037127		GAEC DU GOYEN	29100	POULDERGAT	Porcs	1	150	Rénovation de 3 salles de PS	Favorable		28 762,53	28 762,53	25,00%	7 190,63	3 811,03	3 379,60	État
29	029161548	rBRE040115DT0290182	GAEC DE KERGONNEC	29100	POULDERGAT	H_Bovins_lait	1	300	Extension bâtiment pour génisses et vaches taries	Favorable		63 604,00	24 279,48	25,00%	6 069,87	3 217,03	2 852,84	État
29	029035731	RBRE040115DT0290128	EARL DE RESTHERVE	29246	POULLAOUEN	Porcs	1	245	Construction 2 salles d'engraissement de 120 pl isolation et installation d'échangeur d'air dans bâtiment PS existant	Favorable		135 802,28	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	29038305		EARL GRANNEC	29243	POULLAOUEN	Porcs	1	245	Construction post sevrage 1350 places et rénovation des anciens PS en engraissement	Favorable		298 723,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	029154210		GAEC DE KERMABJEAN	29180	QUEMENEVEN	H_Bovins_lait	1	165	aménagement logettes (64) avec matelas, robot et identification	Favorable		67 230,66	67 230,66	25,00%	16 807,66	8 908,05	7 899,61	Région Bretagne
29	029023978		PENGLAOU Patrick	29300	QUIMPERLE	Porcs	1	145	Construction d'une nouvelle salle d'engraissement et rénovation bâtiments des post sevrages et d'engraissement existant	Favorable		141 126,97	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	029029279		EARL QUEMENER	29300	REDENE	Porcs	1	180	construction d'une maternité de 42 places	Favorable		209 367,06	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	029154613		EARL TROLEZ	29340	RIEC SUR BELON	H_Bovins_lait	1	175	robot et vis aliment	Favorable		134 216,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	029159270		EARL DE ROZ HUEL	29590	ROSNOEN	V_Volaille_de_chair	1	330	Construction d'un poulailler type colorado 1700 m²	Favorable		280 849,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	029151118		EARL BOURHIS (Vincent)	29140	ROSPORDEN	V_Volaille_de_chair	1	125	Traitement de l'eau, éclairage et ventilation avec centrale de gestion en volaille et ventilation économe et couverture de fosse en porc	Favorable		52 271,23	52 271,23	25,00%	13 067,80	6 925,93	6 141,87	Région Bretagne
29	029161217	rBRE040115DT0290179	GAEC FERME DE KERYVON	29440	SAINT DERRIEN	H_Bovins_lait	1	315	Extension bâtiment pour SDT et laiterie, racleurs, porte tri automatique,...	Favorable		209 035,00	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	Région Bretagne
29	029161412	RBRE040115DT0290186	GAEC AVEL MOR	19120	SAINT JEAN TROLIMON	H_Bovins_lait	1	270	SDT TPA 2*10 LAITERIE CONTENTION TRI	Favorable		304 188,33	200 000,00	28,33%	56 666,00	30 032,98	26 633,02	Région Bretagne
29	029157629		SCL CORRE	29600	SAINT MARTIN DES CHAMPS	H_Bovins_lait	1	210	Création 40 logettes dans bâtiment existant et laboratoire d'analyse sur robot	Favorable		102 245,96	92 719,46	25,00%	23 179,86	12 285,32	10 894,54	Région Bretagne
29	029033875		KERNEVEZ JACQUES	29550	SAINT NIC	V_Volaille_de_chair	1	135	Relevage centralisé, éclairage, chauffage et traitement de l'eau	Favorable		48 220,56	48 220,56	25,00%	12 055,14	6 389,22	5 665,92	Région Bretagne
29	029161495		EARL SAINT COME	29550	SAINT NIC	Porcs	1	315	Construction porcherie engraissement 624 places, maternité 16 places et gestantes 48 places	Favorable		401 495,80	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	Région Bretagne
29	029028733		GAEC DU TOUROUS	29290	SAINT RENAN	H_Bovins_lait	1	215	Construction étable en aire paillée pour 200 animaux	Favorable		237 856,75	200 000,00	27,50%	55 000,00	29 150,00	25 850,00	Région Bretagne
29	029028897	rBRE040115DT0290180	GAEC PENGUILLY	29400	SAINT SAUVEUR	H_Bovins_lait	1	305	construction bâtiment vl sdt box contention nurserie	Favorable		432 058,83	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	Région Bretagne
29	029153605		GAEC DU LAND	29400	SAINT SERVAIS	H_Bovins_lait	1	155	Agrandissement de la stabulation logette VL et salle de traite	Favorable		322 641,85	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	Région Bretagne
29	029058802		EARL DU PETIT HELLIN	29410	SAINT THEGONNEC	Porcs	1	175	Rénovation de bâtiments maternité et post sevrage (isolation, ventilation, chauffage) + couverture de fosse	Favorable		74 647,67	74 647,67	25,00%	18 661,91	9 890,81	8 771,10	Région Bretagne
29	029154108		EARL DES PINS	29410	SAINT THEGONNEC	Porcs	1	190	Démolition d'un bâtiment et reconstruction d'une salle dans prolongement du bâtiment d'engraissement principal	Favorable		68 556,52	68 556,62	25,00%	17 139,15	9 083,74	8 055,41	Région Bretagne
29	029157244		EARL BIO DE L'ALLEE	29440	SAINT VOUGAY	Légumes	1	110	construction d'un frigo neuf pour stockage légumes dans un hangar existant	Favorable		21 224,91	21 224,91	25,00%	5 306,22	2 812,29	2 493,93	Région Bretagne
29	029157171		GOARNISSON Pascal	29600	SAINTE SEVE	H_Bovins_viande_P	1	335	stabulation vaches allaitantes	Favorable		133 128,00	120 000,00	45,00%	54 000,00	28 620,00	25 380,00	Région Bretagne
29	029028896		GAEC GUELLEC	29390	SCAER	H_Bovins_lait	1	235	Bloc de traite	Favorable		435 425,00	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	Région Bretagne
29	029154754		SARL LES ETANGS DE KERVIR	29390	SCAER	Porcs	1	250	Construction d'un engraissement de 728 places sur raclage	Favorable		391 023,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	029033405		PENSIVY Joël	29540	SPEZET	H_Bovins_lait	1	135	agrandissement de l'aire paillée et de la table d'alimentation	Favorable		36 223,00	36 223,00	25,00%	9 055,75	4 799,54	4 256,21	Région Bretagne
29	029154072		EARL LOHEAC	29540	SPEZET	V_Volaille_Repro	1	255	Rénovation isolation de deux poulaillers	Favorable		375 606,78	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
29	029059244	RBRE040115DT0290126	EARL AR MENEZ	29430	TREFLEZ	V_Volaille_de_chair	1	70	Rénovation 2 poulaillers : éclairage, pesage automatique, dialogue Avitouch	Favorable		20 490,00	20 490,00	25,00%	5 122,50	2 714,92	2 407,58	Région Bretagne
29	029153518		GAEC PAILLER SALAUN	29870	TREGLONOU	H_Bovins_lait	1	230	Réfection 15 logettes + sdt : tank à lait plus grand amélioration ventil syst utilisation eau refroidisseur pour nettoyage quai veaux	Favorable		27 415,79	27 415,90	25,00%	6 853,97	3 632,60	3 221,37	Région Bretagne
35	035175385	RBRE040115DT0350301	EARL MARCHAND	35130	AVAILLES-SUR-SEICHE	H_Bovins_lait	1	215	Extension de la stabulation logettes pour logement génisses, logettes lisier 40 places, cornadis, racleur, bardage bois	Favorable		87 501,82	87 501,82	25,00%	21 875,45	11 593,98	10 281,47	État
35	035177957	RBRE040115DT0350234	GAEC DE BEAUREPAIRE	35120	BAGUER PICAN	H_Bovins_lait	1	310	Passage d'aire paillée en logettes / extension de la SDT / fosse gémembrane / brosse a VL / prerefroidisseur / racleur a cordes / pompe de tranfert	Favorable		121 375,66	108 040,56	29,00%	31 331,76	16 605,83	14 725,93	État
35	035174688	RBRE040115DT0350228	GAEC OPHICY	35470	BAIN DE BRETAGNE	H_Bovins_lait	1	240	Mise en place de deux robots de traite et fosse a lisier de 2000 m3	Favorable		224 284,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
35	035048384	RBRE040115DT0350240	EARL LA MASSERIE	35470	BAIN DE BRETAGNE	V_Volaille_de_chair	1	510	Construction d'un poulailler label	Favorable		122 351,86	109 647,06	25,00%	27 411,76	14 528,23	12 883,53	État
35	035165687	RBRE040115DT0350241	EARL DE VILINCO	35680	BAIS	H_Bovins_lait	1	345	installation robots de traite	Favorable		149 350,00	120 000,00	28,33%	33 999,60	18 019,78	15 979,82	État
35	035036484	RBRE040115DT0350256	GAEC DE LA PERRAUDERIE	35680	BAIS	Porcs	1	255	Construction d'un batiment post sevrage	Favorable		351 437,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
35	035177671	RBRE040115DT0350171	GAEC DEMAY	35360	BOISGERVILLY	H_Bovins_lait	1	245	Extension stabulation + installation robots traite	Favorable		308 722,72	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
35	035174328	RBRE040115DT0350267	EARL LAUNAY-REGNIER	35230	BOURBARRE	V_Volaille_de_chair	1	275	Batiment volaille louisiane	Favorable		71 355,68	63 233,52	25,00%	15 808,38	8 378,44	7 429,94	État
35	035178377	RBRE040115DT0350314	SCEA LA HUTIERE	35330	BOVEL	V_Volaille_de_chair	1	245	Rénovation poulaillers	Favorable		678 213,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
35	035036161	RBRE040115DT0350263	GAEC GRANDE TREMBLAIS	35310	BREAL SOUS MONTFORT	Porcs	1	330	Construction d'un engraissement, d'un local d'embarquement ; aménagement d'un post servage (changement sol et plafond) ; alimentation biphase, alimentation soupe, chauffage gaz	Favorable		10 000,00	200 000,00	31,67%	63 332,00	33 565,96	29 766,04	État

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Départe ment	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
35	035175348	RBRE040115DT0350225	EARL DU HAUT CHARIL	35370	BRIELLES	H_Bovins_lait	1	245	Installation robot de traite	Favorable		122 410,00	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
35	035177633	RBRE040115DT0350268	GAEC DES 2L	35220	BROONS SUR VILAINE	H_Bovins_lait	1	140	Construction stabulation génisses + extension stabulation VL	Favorable		87 253,41	93 667,56	25,00%	23 416,89	12 410,95	11 005,94	État
35	035176219	RBRE040115DT0350250	SCEA DIVET	35120	BRUC-SUR-AFF	V_Volaille_de_chair	1	145	Chaines d'alimentation poules	Favorable		47 850,00	47 850,00	25,00%	11 962,50	6 340,12	5 622,38	État
35	035030819	RBRE040115DT0350262	GAEC DE LA CHARMILLE	35550	BRUC-SUR-AFF	Porcs	1	260	Désaffectation d'une partie du post sevrage et création de 975 places de post sevrage ; aménagement d'une quarantaine dans un poste sevrage existant, multiphase ; échangeurs	Favorable		312 701,38	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
35	035161575	RBRE040115DT0350237	GAEC GICQUEL	35550	BRUC-SUR-AFF	H_Bovins_viande_P	1	80	Système de paillage fixe automatique suspendu au dessus de l'aire paillée des taurillons pour l'ensemble de l'atelier soit 390 places total	Favorable		75 000,00	75 000,00	35,00%	26 250,00	13 912,50	12 337,50	État
35	035048690	RBRE040115DT0350201	VIGNER Thierry	35190	CARDROC	Porcs	1	185	aménagement 234 places dans bâtiment existant + rénovation 340 places PC	Favorable		87 382,60	87 382,60	25,00%	21 845,65	11 578,19	10 267,46	État
35	035175321	RBRE040115DT0350259	EARL PICOUL	35150	CHANTELOUP	H_Bovins_lait	1	250	construction stabulation VL	Favorable		320 000,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
35	035164280	RBRE040115DT0350217	EARL PATRICK PAQUET	35210	CHATILLON EN VENDELAIS	H_Bovins_viande_P	1	265	Construction stabulation Vaches allaitantes	Favorable		221 413,45	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
35	035176714	RBRE040115DT0350214	GAEC DES CHATAIGNIERS	35210	CHATILLON EN VENDELAIS	H_Bovins_lait	1	215	Extension stabulation logettes VL et aire paillée avec construction d'un bloc traite	Favorable		231 756,98	200 000,00	29,00%	58 000,00	30 740,00	27 260,00	État
35	035162023	RBRE040115DT0350174	GAEC FRETAY	35490	CHAUVIGNE	H_Bovins_lait	1	305	Extension de la stabulationVL avec construction d'une fosse, restructuration salle de traite passage en 2X12 simple équipement TPA	Favorable		223 843,85	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
35	035175968	RBRE040115DT0350200	EARL LES PETITS CHAPELAIS	35310	CHAVAGNE	H_Bovins_lait	1	265	construction d'un bloc traite 2x10	Favorable		75 136,55	74 931,37	25,00%	18 732,84	9 928,40	8 804,44	État
35	035177261	RBRE040115DT0350239	MAHEU Clovis	35120	CHERRUEIX	V_Volaille_de_chair	1	170	Passage ventilation dynamique sur poulailler de 1250 M3 en poulet standard 27000 animaux bâtiment statique ; changement lumière (LED) + changement portail bois sur poulailler 1000 m2 . Ventilateur, turbine, échangeur d'air, boîtier régulation	Favorable		76 675,97	76 675,97	35,00%	26 836,58	14 223,38	12 613,20	État
35	035176464	RBRE040115DT0350175	EARL LES CAPRINES DES FEES	35134	COESMES	H_Caprins_P	1	255	decrochage automatique 2*15 postes	Favorable		32 918,00	32 918,36	35,00%	11 521,42	6 106,35	5 415,07	État
35	035047621	RBRE040115DT0350261	EARL DE LORETTE	35330	COMBLESSAC	Porcs	1	255	Rénovation batiemtn gestante ; barrières, clairvoie, isaolation, ventilation et rénovation PS ; isolation, caillebotis	Favorable		86 553,89	86 553,89	30,00%	25 966,16	13 762,06	12 204,10	État
35	035162772	RBRE040115DT0350206	EARL DENOUAL	35270	COMBOURG	H_Bovins_lait	1	305	Construction stabulation 88 VI paillé 50% + SDT 2x10 TPA	Favorable		327 378,21	120 000,00	31,00%	37 200,00	19 716,00	17 484,00	État
35	035170855	RBRE040115DT0350252	GAEC LA COUR	35270	COMBOURG	V_Volaille_de_chair	1	370	extension stabulation VA + aménagement des poulaillers avec installation de pipettes, de mangeoire, fenêtre vitrées, d'un pesoir ...	Favorable		259 425,72	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
35	035172002	RBRE040115DT0350257	SCEA FROGERAIS	35150	CORPS NUDS	H_Veaux_de_boucherie_P	1	195	Achat d'un chariot distributeur et de cases de veaux adaptées a la distribution du chariot	Favorable		128 695,00	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
35	035177470	RBRE040115DT0350258	GAEC DE LA GEORGERIE	35680	DOMALAIN	H_Bovins_lait	1	230	installation robots de traite	Favorable		235 150,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
35	035167711	RBRE040115DT0350265	EARL HOUGET	35410	DOMLOUP	H_Bovins_lait	1	175	Construction stabultion VL 1099 m2 avec logettes et sur lisier, construction fosse 1650 m3	Favorable		177 915,56	120 000,00	30,00%	36 000,00	19 080,00	16 920,00	État
35	035175496	RBRE040115DT0350178	EARL MONNIER	35410	DOMLOUP	H_Bovins_viande_P	1	335	Batiment jeunes bovins sur litiere accumulée et panneaux photovoltaiques	Favorable		167 760,62	117 806,58	35,00%	41 232,30	21 853,11	19 379,19	État
35	035174948	RBRE040115DT0350179	EARL REGNAULT	35450	DOURDAIN	H_Bovins_lait	1	315	Stabulation VL ecossature bois de 10 travées comprenant 70 places avec comadis, 67 places en logettes sur matelas et 2 box d'isolement, raclage mécanique à cable du lisier, appentis comprenant bloc robot, local technique et laiterie	Favorable		238 546,61	120 000,00	30,00%	36 000,00	19 080,00	16 920,00	État
35	035177291	RBRE040115DT0350204	GAEC MAIGNAN RONDEAU	35130	DROUGES	H_Bovins_lait	1	225	Stabulation génisses sur aire paillée + troittoir 80 places, couloir d'alimentation avec comadis + couloir de paillage, portails, comadis; abreuvoirs, charpente + bardage bois	Favorable		148 109,33	139 398,79	28,45%	39 651,98	21 015,54	18 636,44	État
35	035175642	RBRE040115DT0350220	EARL GUILLIER	35120	EPINIAC	Porcs	1	145	rénovation porcherie	Favorable		37 615,57	37 615,57	25,00%	9 403,89	4 984,06	4 419,83	État
35	035170635	RBRE040115DT0350303	GAEC DE LA TOURNETIERE	35500	ERBREE	H_Bovins_lait	1	250	Stabulation VL en logettes sur fosse caillebotis intégrales avec 2 robots de traite + laiterie+ 126 places logettes dalle béton + tubulaires, contention, comadis, portails....	Favorable		332 003,15	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
35	035165598	RBRE040115DT0350216	PELHERBE Florence	35500	ERBREE	H_Bovins_lait	1	205	Stabulation genisses sur aire paillée	Favorable		93 025,26	93 025,26	25,00%	23 256,31	12 325,84	10 930,47	État
35	035177714	RBRE040115DT0350244	RENAUD SEBASTIEN	35620	ERCE EN LAMEE	H_Bovins_viande_P	1	335	Construction stabulation Vaches allaitantes	Favorable		46 008,32	46 008,32	45,00%	20 703,74	10 972,98	9 730,76	État
35	035176971	RBRE040115DT0350245	GAEC BELLE-MUSSES	35150	ESSE	H_Bovins_lait	1	205	Extension stabulation VL + génisses	Favorable		68 975,43	68 975,43	30,00%	20 692,62	10 967,08	9 725,54	État
35	35167266	RBRE040115DT0350254	GAEC L'ARDRILLER	35440	FEINS	H_Bovins_lait	1	255	Agrandissement stabulation vaches laitieres et stabulation genisses	Favorable		230 337,55	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
35	035174680	RBRE040115DT0350253	EARL DES FORGES	35640	FORGES LA FORET	H_Bovins_lait	1	235	construction stabulation logettes 79 places + robot traite	Favorable		427 026,19	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
35	035168173	RBRE040115DT0350180	GAEC MENAIS CHERVILLE	35370	GENNES SUR SEICHE	H_Bovins_lait	1	80	Distributeurs automatique de concentrés, détecteur de chaleur, chien électrique, racleur automqatique pour stabulation génisses	Favorable		56 889,18	56 289,18	25,00%	14 072,29	7 458,31	6 613,98	État
35	035176723	RBRE040115DT0350001	GUILLEMOT Julien	35390	GRAND FOUGERAY	H_Bovins_lait	1	205	Matériel de traite (décrochage, récupérateur de chaleur)	Favorable		16 380,00	16 380,00	35,00%	5 733,00	3 038,49	2 694,51	État
35	035177964	RBRE040115DT0350226	GAEC BEGOUIN	35390	GRAND FOUGERAY	H_Bovins_lait	1	320	extension stabulation VI avec aménagement SDT + laiterie et nurserie	Favorable		213 254,03	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
35	035167935	RBRE040115DT0350203	GAEC DE L'EOLIENNE	35390	GRAND FOUGERAY	H_Bovins_lait	1	215	extension stabulation VL + construction stabulation génisses	Favorable		353 901,73	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
35	035177530	RBRE040115DT0350255	GAEC DES PORCS SAINS	35580	GUIGNEN	Porcs	1	265	Renovation batiment gestante et post sevrage et constuction batiment maternite et engraissement	Favorable		283 628,67	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
35	035029459	RBRE040115DT0350181	GAEC DU VAL BOUEXIC	35580	GUIGNEN	H_Bovins_lait	1	120	Extension stabulation vaches laitieres taurillons et silo couloir	Favorable		101 976,76	95 470,35	25,00%	23 867,58	12 649,81	11 217,77	État
35	035165030	RBRE040115DT0350231	ESLAN Nathalie	35580	GUIGNEN	Porcs	1	130	extension porcherie engraissement	Favorable		85 233,24	80 057,24	25,00%	20 014,31	10 607,58	9 406,73	État
35	035173800	RBRE040115DT0350248	EARL SAINTE MARIE TESSIER FRANCOIS	35480	GUIPRY	Porcs	1	185	Construction d'un PS de 1128 places et d'un engraissement de 864 places	Favorable		462 563,56	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
35	035163796	RBRE040115DT0350266	SCEA LES RUISSEAUX	35750	IFFENDIC	Porcs	1	180	Mise en place d'une pompe à chaleur, d'un laveur d'air, raccordement des plaques eaux chaudes en maternité, mise en place de chauffage ailettes dans les post-sevrages	Favorable		107 294,25	107 294,25	25,00%	26 823,56	14 216,48	12 607,08	État
35	035163539	RBRE040115DT0350197	EARL NEVEU	35340	LA BOUEXIERE	Œufs	1	245	renovation poulailler poules pondeuses plein air	Favorable		124 521,20	109 998,23	25,00%	27 499,55	14 574,76	12 924,79	État
35	035175196	RBRE040115DT0350173	JOLIVET Yannick	35630	LA CHAPELLE CHAUSSEE	H_Bovins_lait	1	280	Stabulation aire paillée intégrale 60 places pour génisse et vaches taries ; comadis, barrières, abreuvoirs, chien électrique en parc attente, filets brise-vent	Favorable		107 243,02	107 243,02	25,00%	26 810,75	14 209,69	12 601,06	État
35	035177708	RBRE040115DT0350177	GAEC ROUL-RIBOT	35320	LA DOMINELAIS	H_Bovins_lait	1	165	Extension de stabulation VL génisses et bovins viande et pré refroisseur lait, récupérateur d'eau de lavage salle de traie, panneau comadds d'une place pour contention	Favorable		54 149,86	43 488,69	25,00%	10 872,17	5 762,25	5 109,92	État

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-20160510_01-DE

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associes des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
35	035166614	RBRE040115DT0350176	GAEC HAUTBOIS	35390	LA DOMINELAIS	Porcs	1	200	Construction d'un batiment gestantes et d'une quarantaine sur caillebotis	Favorable		234 092,00	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	**État**
35	035176798	RBRE040115DT0350230	EARL DE BOULAIS	35560	LA FONTENELLE	V_Volaille_de_chair	1	105	rénovation de 2 poulaillers	Favorable		102 221,00	81 460,00	25,00%	20 365,00	10 793,45	9 571,55	**État**
35	035177832	RBRE040115DT0350224	GAEC PASCARI	35890	LAILLE	H_Bovins_lait	1	245	Mise en place d'un robot de traite	Favorable		155 000,00	155 000,00	25,00%	38 750,00	20 537,50	18 212,50	**État**
35	035173301	RBRE040115DT0350182	EARL L'ARTOIRE	35133	LANDEAN	H_Bovins_lait	1	140	Agrandissement de la stabulation pour logement VL, génisses et case infirmerie, bardage, charpente, maçonnerie, portails,comadis sur aire paillée intégrale avec couloir d'alimentation lisier	Favorable		65 070,27	63 170,27	25,00%	15 792,56	8 370,05	7 422,51	**État**
35	035175201	RBRE040115DT0350215	EARL DE LANDHUAN	35270	LANRIGAN	H_Bovins_viande_P	1	330	Construction stabulation Vaches allaitantes	Favorable		128 288,91	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	**État**
35	035166635	RBRE040115DT0350198	EARL CHEREL-JANVIER	35133	LE CHATELLIER	H_Bovins_lait	1	215	construction stabulation génisses 75 places	Favorable		180 175,49	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	**État**
35	035163427	RBRE040115DT0350210	GAEC GALLAIS	35650	LE RHEU	H_Bovins_lait	1	175	Installation de deux robots de traite	Favorable		206 688,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	**État**
35	035167297	RBRE040115DT0350194	LOUVEL Ludovic	35240	LE THEIL-DE-BRETAGNE	H_Bovins_lait	1	215	Agrandissement stabulation libre à logettes pour 20 VL	Favorable		105 135,74	105 135,74	25,00%	26 283,93	13 930,48	12 353,45	**État**
35	035174684	RBRE040115DT0350264	GAEC AR KOULM	35550	LIEURON	H_Bovins_lait	1	210	Extension de la stabulation construction stockage a cerealesrallongement du racleur et robot de traite	Favorable		374 230,00	200 000,00	28,33%	56 666,66	30 033,32	26 633,34	**État**
35	035176340	RBRE040115DT0350233	EARL LA BLOTTIERE	35133	LUITRE	H_Bovins_lait	1	160	construction stabulation génisses LA	Favorable		113 847,93	113 847,93	25,00%	28 461,98	15 084,84	13 377,14	**État**
35	035165112	RBRE040115DT0350183	ROGER Christophe	35330	MAURE DE BRETAGNE	H_Bovins_viande_P	1	220	Construction bâtiement pour 24 VL sur litière accumulée pour produire 60 veaux sous la mère par an	Favorable		20 110,55	20 110,55	35,00%	7 038,69	3 730,50	3 308,19	**État**
35	035164603	RBRE040115DT0350232	SARL LA FERME DU LUGUEN	35330	MAURE DE BRETAGNE	V_Volaille_de_chair	1	225	construction 2 bâtiments gavage canards	Favorable		347 737,14	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	**État**
35	035176071	RBRE040115DT0350238	GAEC DE LA PELTERIE	35270	MEILLAC	H_Bovins_lait	1	340	passage de fumier en lisier avec installation tapis logettes et racleurs + alimentation veaux boucherie	Favorable		106 683,44	69 234,24	27,50%	19 039,41	10 090,88	8 948,53	**État**
35	035040729	RBRE040115DT0350271	MERHAND JEANNINE	35480	MESSAC	Porcs	1	185	Rénovation machine à soupe + isolation bâtiment gestante	Favorable		78 165,66	77 444,22	25,00%	19 361,05	10 261,35	9 099,70	**État**
35	035177299	RBRE040115DT0350305	GAEC DU PONTAUROUX	35480	MESSAC	H_Bovins_lait	1	315	Extension de la satbulation vaches laitieres / robots de traite / racleurs / niches a veaux	Favorable		245 340,06	170 000,00	35,00%	59 500,00	31 535,00	27 965,00	**État**
35	035174808	RBRE040115DT0350249	EARL AVRIL LES LOUAGES	35190	MINIAC SOUS BECHEREL	Porcs	1	300	Construction d'un bâtiment engraissement et post servage, couverture fosse et rénovation post sevrage en engraissement et post servage en maternité	Favorable		242 391,96	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	**État**
35	035163811	RBRE040115DT0350185	EARL DU ROHAN	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	Porcs	1	250	Extension bâtiment PC + PS	Favorable		630 000,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	**État**
35	035047950	RBRE040115DT0350186	GAEC KERLAIT	35160	MONTERFIL	H_Bovins_lait	1	215	Extension stabulation VL 40 places + 40 places génisses, logettes, matelas, comadis, racleur, dac, chien électrique, fosse caillebotis	Favorable		273 978,40	171 639,18	25,00%	42 909,79	22 742,18	20 167,61	**État**
35	035162127	RBRE040115DT0350187	DURAND Marina	35210	MONTREUIL DES LANDES	H_Bovins_lait	1	140	extension stabulation génisses + création nurserie	Favorable		170 769,86	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	**État**
35	035166934	RBRE040115DT0350242	GAEC LE PRE PIQUET	35250	MOUAZE	H_Bovins_lait	1	215	installation robots de traite	Favorable		210 000,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	**État**
35	035046849	RBRE040115DT0350188	BISEUL Joël	35130	MOUSSE	H_Bovins_lait	1	245	Rénovation bâtiment avec 66 logettes sur matelas, extension bâtiment VL, bos élevage, robot de traite, laiterie, barrière séparation	Favorable		220 513,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	**État**
35	035177505	RBRE040115DT0350208	EARL PLESSIX ELEVAGE	35740	PACE	Porcs	1	145	Rénovation bâtiment existant	Favorable		128 945,40	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	**État**
35	035175433	RBRE040115DT0350209	GAEC PICHARD LEMONNIER	35610	PLEINE FOUGERES	H_Bovins_lait	1	270	Extension stabulation + nurserie	Favorable		185 773,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	**État**
35	035176622	RBRE040115DT0350189	GAEC KOAD DERV	35720	PLEUGUENEUC	H_Bovins_lait	1	310	Construction stabulation logettes 142 VL + SDT 2x12	Favorable		543 963,00	200 000,00	31,67%	63 333,33	33 566,66	29 766,67	**État**
35	035177532	RBRE040115DT0350269	GAEC LA VALIERE	35500	POCE LES BOIS	H_Bovins_lait	1	320	Construction stabulation VL sur caillebotis + renouvellement robot de traite	Favorable		365 300,00	169 677,21	28,33%	48 074,64	25 479,55	22 595,09	**État**
35	035170262	RBRE040115DT0350199	EARL DU HAUT MORAND	35420	POILLEY	H_Bovins_lait	1	235	Extension stabulation VL, génisses, taurillons, passage en logettes pour les VL et extension SDT 2x5 vers 2x10	Favorable		136 361,19	96 911,50	25,00%	24 227,87	12 840,77	11 387,10	**État**
35	035041340	RBRE040115DT0350260	GAEC DE LA VILLE MAGOUET	35290	QUEDILLAC	Porcs	1	255	Construction d'un bâtiment engraissement, rénovation bâts engraissement existant (passage alimentation sec à alimentation soupe), construction 438 places, rénovation 664 places	Favorable		264 996,96	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	**État**
35	035170287	RBRE040115DT0350205	EARL HERVE	35290	QUEDILLAC	H_Bovins_lait	1	240	Extension stabulation + installation DAC	Favorable		113 422,58	91 666,80	25,00%	22 916,70	12 145,85	10 770,85	**État**
35	035164370	RBRE040115DT0350229	GAEC DES TILLEULS VERTS	35133	ROMAGNE	H_Bovins_lait	1	215	Construction stabulation VL logettes + racleurs	Favorable		136 897,63	136 898,13	25,00%	34 224,53	18 139,00	16 085,53	**Région Bretagne**
35	035177791	RBRE040115DT0350300	GAEC COIRRE	35490	SENS DE BRETAGNE	H_Bovins_lait	1	290	amenagement stabulation VL existante logettes/ racleurs / balayeuse et du batiment genisses	Favorable		177 776,59	169 451,00	30,00%	50 835,30	26 942,70	23 892,60	**Région Bretagne**
35	035177555	RBRE040115DT0350211	GAEC SOREL	35550	SIXT SUR AFF	H_Bovins_lait	1	325	Amenagement d'un complexe laitier sur fosse caillebotis logettes matelascharpente bois et dome translucide en traite robotisée	Favorable		206 019,29	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	**Région Bretagne**
35	035176875	RBRE040115DT0350246	EARL LA VILLE	35550	SIXT SUR AFF	H_Bovins_lait	1	225	Extension stabulation VL	Favorable		101 109,12	76 712,28	30,00%	23 013,68	12 197,25	10 816,43	**Région Bretagne**
35	035037226	RBRE040115DT0350192	GAEC LE ROCHER	35133	ST GERMAIN EN COGLES	H_Bovins_lait	1	250	Construction bâtiement VL taries (aire paillée), construction bâtiement nurserie (cases individuelles + aire paillée)	Favorable		206 361,05	140 698,57	25,00%	35 174,64	18 642,55	16 532,09	**Région Bretagne**
35	035167139	RBRE040115DT0350190	EARL LA NANTAISERIE	35370	ST GERMAIN-DU-PINEL	H_Bovins_lait	1	305	Bâtiment VL 65 places logettes + 2 racleurs lisier + robot de traite + fosse géomembrane 1500 M3 utiles	Favorable		307 153,75	120 000,00	30,00%	36 000,00	19 080,00	16 920,00	**Région Bretagne**
35	035049241	RBRE040115DT0350202	GAEC DU KASTELL	35750	ST GONLAY	Porcs	1	190	installation d'un poste fixe + isolation batiment engraissement	Favorable		31 922,44	31 922,44	25,00%	7 980,61	4 229,72	3 750,89	**Région Bretagne**
35	035177792	RBRE040115DT0350227	GAEC GUINEBAUDIERE	35760	ST GREGOIRE	H_Bovins_lait	1	285	Construction stabulation genisses et extension stabulation vaches laitières	Favorable		172 413,90	172 413,90	31,00%	53 448,30	28 327,59	25 120,71	**Région Bretagne**
35	035041371	RBRE040115DT0350235	GAEC DES PEUPLIERS	35550	ST JUST	H_Bovins_lait	1	235	extension stabulation VL + génisses + installation robot traite	Favorable		454 215,20	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	**Région Bretagne**
35	035165393	RBRE040115DT0350193	EARL GUICHARD	35480	ST MALO DE PHILY	Porcs	1	180	construction d'un engraissement porcs sur caillebotis de 216 places	Favorable		95 039,00	95 039,00	25,00%	23 759,75	12 592,66	11 167,09	**Région Bretagne**
35	035174418	RBRE040115DT0350251	EARL LE PLESSIS	35750	ST MALON SUR MEL	V_Volaille_Repro	1	215	construction 2 poulaillers	Favorable		439 297,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	**Région Bretagne**
35	035177122	RBRE040115DT0350304	GAEC DU CLOS HOUSSAY	35750	ST MALON SUR MEL	H_Bovins_lait	1	375	Construction d'un batiment genisses	Favorable		77 814,52	62 167,25	25,00%	15 541,81	8 237,15	7 304,66	**Région Bretagne**
35	035036031	RBRE040115DT0350272	GAEC BOHUON	35630	ST SYMPHORIEN	H_Bovins_lait	1	245	Extension stabulation + création bloc traite2x16	Favorable		301 790,23	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	**Région Bretagne**
35	035173642	RBRE040115DT0350236	GAEC DE LA FONTAINE	35630	ST SYMPHORIEN	H_Bovins_lait	1	250	Construction nurserie + bâtiment SDT 2x10	Favorable		137 550,00	135 569,06	30,00%	40 670,71	21 555,47	19 115,24	**Région Bretagne**
35	035174725	RBRE040115DT0350223	SCEA LETERTRE	35310	ST THURIAL	H_Bovins_lait	1	240	Construction stabulation génisses + tapis logettes VL	Favorable		116 435,88	112 835,88	25,00%	28 208,97	14 950,75	13 258,22	**État**
35	035176641	RBRE040115DT0350213	BÉTIN JULIEN	35370	TORCE	H_Bovins_viande_P	1	275	Construction stabulation	Favorable		66 685,17	66 005,17	45,00%	29 702,32	15 742,22	13 960,10	**Région Bretagne**
35	035177223	RBRE040115DT0350195	GAEC CHARPENTIER	35610	TRANS-LA-FORET	H_Bovins_lait	1	385	Stabulation 90 places , logettes, matelas, salle de traite occasion, silo couloir, nurserie, racleur, comadis, fosse géomembrane	Favorable		369 485,28	200 000,00	31,67%	63 332,00	33 565,96	29 766,04	**Région Bretagne**
35	035171399	RBRE040115DT0350243	SCEA QUENET	35190	TREVERIEN	Porcs	1	245	Création 7 places maternité et 2 salles nurserie + rénovation 4 salles PS	Favorable		89 447,08	89 447,08	25,00%	22 361,77	11 851,73	10 510,04	**Région Bretagne**

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500019-20160509-20160501-DE

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associes des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
35	035171434	RBRE040115DT0350212	GAEC DU CHENE BREIZH	35190	TRIMER	H_Bovins_lait	1	230	Installation robot traite + aménagement logettes +racleurs	Favorable		208 330,97	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	Région Bretagne
35	035174367	RBRE040115DT0350247	EARL LES 3 SOLEILS	35450	VAL D IZE	H_Veaux_de_boucherie_P	1	260	Rénovation batiment veaux de boucherie	Favorable		224 034,00	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	Région Bretagne
35	035035248	RBRE040115DT0350196	SCEA DE LA MONTAGNE	35130	VISSEICHE	H_Bovins_lait	1	140	Extension stabulation VL, 120 m2 de nurserie, création 13 logettes 50 m2, passage de l'ensemble sur stabulation aire paillée soir 63 places en logettes, couverture fumière	Favorable		76 617,16	79 267,16	25,00%	19 816,79	10 502,89	9 313,90	Région Bretagne
56	056041731	RBRE040115DT0560215	EARL DE KAER HEOL	56350	ALLAIRE	H_Bovins_lait	1	215	extension stabulation VL, racleur, DAC	Favorable		214 927,54	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056036669	RBRE040115DT0560212	GAEC FERME DU GOLFE	56610	ARRADON	H_Bovins_lait	1	90	installation d'un racleur	Favorable		32 341,10	32 341,01	25,00%	8 085,25	4 285,18	3 800,07	État
56	056044148	RBRE040115DT0560186	GAEC POUHAUT	56800	AUGAN	H_Bovins_lait	1	265	construction stabulation VL + sdt + fosse + fumière	Favorable		260 973,75	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
56	056045197	RBRE040115DT0560092	SCEA DE COELLO	56420	BILLIO	H_Bovins_lait	1	150	construction stabulation génisses suite sinistre	Favorable		67 132,24	31 610,00	25,00%	7 902,50	4 188,32	3 714,18	État
56	056027818	RBRE040115DT0560093	GAEC DE MANEANDOL	56310	BUBRY	H_Bovins_lait	1	150	construction stabulation génisses et vaches taries	Favorable		58 230,18	50 902,43	25,00%	12 725,60	6 744,56	5 981,04	État
56	056044682	RBRE040115DT0560152	M. Gildas LARNO	56220	CADEN	H_Bovins_viande_P	1	325	construction stabulation génisses	Favorable		128 956,83	120 000,00	45,00%	54 000,00	28 620,00	25 380,00	État
56	056024804	RBRE040115DT0560094	GAEC ER LENN	56240	CALAN	H_Bovins_lait	1	80	installation fixe paillage automatisé	Favorable		125 010,50	125 010,50	25,00%	31 252,62	16 563,88	14 688,74	État
56	056039882	RBRE040115DT0560199	EARL DE LA ROSAIE	56910	CARENTOIR	Porcs	1	135	local machine à soupe, rénovation engraissement : case et auges	Favorable		132 654,06	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056046762	RBRE040115DT0560211	GAEC COLLEAUX Xavier	56910	CARENTOIR	H_Bovins_lait	1	171	extension stabulation VL pour les VT et génisses	Favorable		115 927,00	115 746,73	25,00%	28 936,68	15 336,44	13 600,24	État
56	056037324	RBRE040115DT0560188	GAEC DE LA ROCHE AUX FEES	56430	CONCORET	H_Bovins_lait	1	135	extension de la stabulation VL + nurserie	Favorable		283 544,00	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
56	056040735	RBRE040115DT0560095	EARL DES ROCHERS	56130	FEREL	H_Bovins_lait	1	180	extension salle de traite, aire d'attente et nurserie + brumisation	Favorable		42 628,20	42 628,20	25,00%	10 657,05	5 648,23	5 008,82	État
56	056038719	RBRE040115DT0560189	EARL DES TILLEULS	56130	FEREL	H_Bovins_lait	1	150	construction stabulation génisses	Favorable		81 932,68	81 169,90	25,00%	20 292,47	10 755,00	9 537,47	État
56	056021419	RBRE040115DT0560096	EARL DE L'OUST	56200	GLENAC	H_Bovins_lait	1	250	extension stabulation VL + nurserie + couverture de fosse	Favorable		126 950,52	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056018907	RBRE040115DT0560221	GAEC DE KERVENOU	56110	GOURIN	H_Bovins_lait	1	215	bloc traite roto tandem, extension stabulation VL	Favorable		348 769,38	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
56	056039310	RBRE040115DT0560213	M. Christian JEGOUSSE	56390	GRAND-CHAMP	H_Bovins_lait	1	140	construction stabulation VL	Favorable		77 343,74	76 343,74	25,00%	19 085,93	10 115,54	8 970,39	État
56	056042813	RBRE040115DT0560191	GAEC DES CHENES	56390	GRAND-CHAMP	Porcs	1	215	transformation maternité en PS et verraterie en engraissement	Favorable		107 636,06	103 150,09	30,00%	30 945,02	16 400,86	14 544,16	État
56	056045411	RBRE040115DT0560098	EARL DE LA CHENAIE	56120	GUEGON	Œufs	1	125	convoyeur et alvéoleuse	Favorable		41 010,00	41 010,00	25,00%	10 252,50	5 433,82	4 818,68	État
56	056046855	RBRE040115DT0560217	SCEA DE LA ROSIERE	56420	GUEHENNO	Porcs	1	215	construction post sevrage et engraissement	Favorable		356 722,39	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056035299	RBRE040115DT0560099	SARL DE LESNEE	56420	GUEHENNO	Porcs	1	155	rénovation post sevrage + couverture fosse	Favorable		66 172,43	43 066,43	25,00%	10 766,60	5 706,29	5 060,31	État
56	056044030	RBRE040115DT0560200	EARL DE TALBEDIVY	56150	GUENIN	H_Bovins_lait	1	135	extension stabulation VL + rénovation poulailler : isolation, ventilation	Favorable		216 366,10	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056044690	RBRE040115DT0560100	EARL AR VOUSTOER	56240	INGUINIEL	Porcs	1	255	rénovation 3 salles PS et 2 engraissement	Favorable		28 176,28	27 626,28	28,50%	7 873,48	4 172,94	3 700,54	État
56	056046894	RBRE040115DT0560192	M. François LOMENECH	56650	INZINZACH LOCHRIST	Œufs	1	300	construction d'un poulailler poules pondeuses avec parcours	Favorable		245 077,58	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
56	056047022	RBRE040115DT0560101	GAEC DE LAUBAN	56920	KERFOURN	H_Bovins_lait	1	215	extension stabulation VL logettes - racleur	Favorable		157 204,00	115 053,77	25,00%	28 765,94	15 245,94	13 520,00	État
56	056047103	RBRE040115DT0560145	SCEA DE KERFORNAN	56300	KERGRIST	Porcs	1	180	création atelier naissage : maternité, gestante, verraterie, couverture fosse	Favorable		983 253,70	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056034763	RBRE040115DT0560193	SCEA CAREL	56300	KERGRIST	Porcs	1	175	rénovation cases maternité + pré-soupe engraissement	Favorable		62 426,40	55 222,00	25,00%	13 805,50	7 316,91	6 488,59	État
56	056046286	RBRE040115DT0560187	EARL DE LA BAGOTAIE	56460	LA CHAPELLE CARO	H_Bovins_lait	1	320	construction stabulation VL logettes, racleur, DAC, salle de traite	Favorable		522 436,40	120 000,00	30,00%	36 000,00	19 080,00	16 920,00	État
56	056042527	RBRE040115DT0560178	M. Nicolas PIROT	56200	LA CHAPELLE GACELINE	Porcs	1	235	construction 4 salles engraissement et quai d'embarquement	Favorable		648 187,06	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056030356	RBRE040115DT0560179	M. Olivier GUILLAUME	56120	LA CROIX HELLEAN	V_Volaille_de_chair	1	145	rénovation : isolation, ventilation, chauffage, chaîne alimentation	Favorable		242 400,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056009037	RBRE040115DT0560207	M. Michel LESPERT	56710	LA TRINITE PORHOËT	Porcs	1	175	isolation, ventilation, automatisation distribution alimentation	Favorable		31 828,32	31 278,32	25,00%	7 819,58	4 144,37	3 675,21	État
56	056042618	RBRE040115DT0560181	EARL HERVE SEBASTIEN	56710	LA TRINITE PORHOËT	V_Lapins	1	305	construction bâtiment pour lapins	Favorable		653 289,33	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	État
56	056043785	RBRE040115DT0560108	EARL DE LA METAIRIE DE KERGUCHE	56250	LA VRAIE CROIX	H_Bovins_viande_P	1	195	extension d'un bâtiment existant + construction d'un 2ème	Favorable		78 540,55	77 540,55	35,00%	27 139,19	14 383,77	12 755,42	État
56	056036597	RBRE040115DT0560180	GAEC POUPON	56630	LANGONNET	H_Bovins_lait	1	160	construction stabulation VL + salle de traite + fosse et fumière	Favorable		428 182,07	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
56	056018621	RBRE040115DT0560219	GAEC DU MOULIN	56630	LANGONNET	H_Bovins_lait	1	135	aménagement 20 logettes dans bâtiment existant, fosse, fumière	Favorable		28 570,22	28 570,22	25,00%	7 142,55	3 785,55	3 357,00	État
56	056046705	RBRE040115DT0560102	GAEC DU ROUVRAY	56120	LANOUEE	H_Bovins_lait	1	240	matelas, racleur et robot de traite	Favorable		209 094,21	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
56	056046678	RBRE040115DT0560103	GAEC AUQUET-GARAUD	56120	LANTILLAC	H_Bovins_lait	1	220	extension stabulation VL	Favorable		251 948,61	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
56	056020822	RBRE040115DT0560104	M. Didier LE MOUILLOUR	56240	LANVAUDAN	H_Bovins_lait	1	230	extension stabu VL et génisses + couverture fosse + fumière couverte	Favorable		198 089,19	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056046727	RBRE040115DT0560105	GAEC DE KERIBIAUX	56190	LAUZACH	H_Bovins_lait	1	285	extension stabulation VL + construction stabulation génisses	Favorable		282 172,68	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	État
56	056040512	RBRE040115DT0560106	GAEC DE LESSENE	56230	LE COURS	H_Bovins_lait	1	170	construction stabulation génisses	Favorable		146 618,59	114 956,99	25,00%	28 739,24	15 231,79	13 507,45	État
56	056036033	RBRE040115DT0560182	EARL DES LANDES	56220	LIMERZEL	Porcs	1	180	rénovation post sevrage + ventilateurs en engraissement	Favorable		36 903,50	35 903,50	25,00%	8 975,87	4 757,21	4 218,66	État
56	056040058	RBRE040115DT0560205	GAEC DUBOIS ETIENNE	56390	LOCQUELTAS	H_Bovins_lait	1	210	transformation d'un poulailler en stabulation génisses	Favorable		58 193,14	58 193,14	25,00%	14 548,28	7 710,58	6 837,70	État
56	056042942	RBRE040115DT0560109	GAEC DE MONTAIGU	56800	LOYAT	H_Bovins_lait	1	215	extension stabulation VL, aménagement box dans nurserie	Favorable		79 965,93	54 113,61	25,00%	13 528,40	7 170,05	6 358,35	État
56	056023836	RBRE040115DT0560222	EARL GLEHELLO	56800	LOYAT	H_Bovins_lait	1	290	construction stabulation VL + fosse + fumière	Favorable		225 280,10	120 000,00	30,00%	36 000,00	19 080,00	16 920,00	État
56	056045682	RBRE040115DT0560197	GAEC LE BOT	56220	MALANSAC	H_Bovins_lait	1	245	extension salle de traite + décro	Favorable		36 254,54	36 254,54	30,00%	10 876,36	5 764,47	5 111,89	État
56	056043289	RBRE040115DT0560184	GAEC LE BOT	56130	MARZAN	H_Bovins_lait	1	245	installation d'un robot de traite	Favorable		110 338,67	110 338,67	30,00%	33 101,60	17 543,84	15 557,76	État
56	056045697	RBRE040115DT0560110	SCEA TOUCH' A L'ŒUF	56430	MAURON	Œufs	1	190	extension bâtiment pour local stockage, tête du robot, sas sanitaire	Favorable		96 689,00	91 517,21	30,00%	27 455,16	14 551,23	12 903,93	État
56	056039445	RBRE040115DT0560171	GAEC DES MENHIRS	56490	MENEAC	H_Bovins_lait	1	255	construction stabulation VL + bloc traite	Favorable		517 338,44	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
56	056042417	RBRE040115DT0560185	SCEA DU HAUT VILLAGE	56490	MENEAC	Porcs	1	170	rénovation post sevrage : sol, ventilation	Favorable		51 508,79	51 808,79	25,00%	12 952,19	6 864,66	6 087,53	État
56	056047101	RBRE040115DT0560146	SCEA DE LA CORBINAIS	56380	MONTENEUF	Porcs	1	185	réaménagement et isolation post sevrage et maternité	Favorable		132 445,81	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056045927	RBRE040115DT0560171	EARL L'HOPITAL	56500	MOUSTOIR AC	Porcs	1	165	construction engraissement + quai embarquement	Favorable		275 049,46	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056045897	RBRE040115DT0560112	EARL LE ROSCOUËT	56500	MOUSTOIR REMUNGOL	Porcs	1	175	construction d'un bâtiment post-sevrage	Favorable		227 757,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056031031	RBRE040115DT0560161	GAEC SAVARY	56190	MUZILLAC	H_Bovins_lait	1	240	extension stabulation VL logettes - racleur	Favorable		245 752,00	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
56	056046596	RBRE040115DT0560210	GAEC BOUEFFARD	56190	MUZILLAC	V_Palmipèdes	1	280	démolition bâtiment porcs et reconstruction bât gavage	Favorable		270 731,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
56	056045223	RBRE040115DT0560208	GAEC AN DERAO VRAS	56190	MUZILLAC	H_Bovins_lait	1	155	construction stabulation pour les génisses	Favorable		76 993,98	74 846,46	25,00%	18 711,61	9 917,15	8 794,46	État
56	056044088	RBRE040115DT0560113	GAEC DU BOIS VERT	56430	NEANT SUR YVEL	H_Bovins_lait	1	215	extension stabulation + DAC	Favorable		115 384,44	115 264,44	25,00%	28 816,11	15 272,53	13 543,58	État
56	056045916	RBRE040115DT0560114	EARL DE MERO	56130	NIVILLAC	H_Bovins_lait	1	230	construction stabulation VL et génisses + fumière	Favorable		282 987,40	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056042285	RBRE040115DT0560162	M. Laurent GOULARD	56190	NOYAL MUZILLAC	H_Bovins_lait	1	175	désinfection des griffes et chien électrique, DAC, tapis aire d'attente	Favorable		48 478,62	40 397,62	25,00%	10 099,40	5 352,68	4 746,72	État
56	056046054	RBRE040115DT0560115	Mme Caroline LE BODIC	56450	NOYALO	H_Bovins_viande_P	1	325	extension stabulation VA	Favorable		22 263,21	18 926,52	45,00%	8 516,93	4 513,97	4 002,96	État

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
Modernisation des bâtiments et équipements associés des exploitations agricoles
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination demandeur	Code postal	Commune du siège	filière	Dossier	Nombre points sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total en Euros	dont Montant FEADER en Euros	dont financeurs nationaux en Euros	Financeur
56	056029601	RBRE040115DT0560116	GAEC OLIVEUX	56420	PLAUDREN	H_Bovins_lait	1	150	salle de traite + DAC	Favorable		163 745,88	148 125,88	25,00%	37 031,47	19 626,67	17 404,80	État
56	056032053	RBRE040115DT0560117	GAEC DE BEGASSON	56140	PLEUCADEUC	H_Bovins_lait	1	245	construction stabulation VL logettes, racleur, robot de traite	Favorable		972 440,20	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	État
56	056040330	RBRE040115DT0560173	SCEA ELEVAGE DES PINS	56120	PLEUGRIFFET	Porcs	1	190	construction d'un bâtiment post-sevrage	Favorable		417 922,84	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056044597	RBRE040115DT0560118	M. Yoann HUON	56400	PLOËMEL	H_Bovins_viande_P	1	310	construction bergerie	Favorable		117 009,16	57 919,18	45,00%	26 063,63	13 813,72	12 249,91	État
56	056041354	RBRE040115DT0560175	GAEC GUILLERME KERLIR	56270	PLOËMEUR	H_Bovins_lait	1	95	installation racleur + balai nettoyeur logettes	Favorable		39 039,55	32 059,55	25,00%	8 014,88	4 247,88	3 767,00	État
56	056045220	RBRE040115DT0560119	EARL RETY PHILIPPE	56160	PLOËRDUT	H_Bovins_lait	1	210	extension stabulation VL + construction stabulation génisses	Favorable		119 171,33	110 446,33	25,00%	27 611,58	14 634,13	12 977,45	État
56	056039993	RBRE040115DT0560206	GAEC BOUSSO	56800	PLOËRMEL	H_Bovins_lait	1	135	installation d'un robot de traite double stalle	Favorable		168 095,00	104 230,00	25,00%	26 057,50	13 810,47	12 247,03	État
56	056005470	RBRE040115DT0560121	M. Serge LE GAL	56420	PLUMELEC	H_Bovins_lait	1	140	extension stabulation VL	Favorable		57 504,93	56 960,93	25,00%	14 240,23	7 547,32	6 692,91	État
56	056041304	RBRE040115DT0560194	EARL LANOE-MARIVIN	56420	PLUMELEC	V_Volaille_de_chair	1	135	rénovation poulailler : isolation, éclairage basse conso, abreuvement	Favorable		170 092,50	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056045141	RBRE040115DT0560122	EARL COQS A LANN	56500	PLUMELIN	V_Volaille_Repro	1	250	construction d'un bâtiment volaille repro 1600 m2	Favorable		520 000,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056046729	RBRE040115DT0560120	GAEC PRADIC	56400	PLUMERGAT	H_Bovins_lait	1	145	extension de la stabulation génisses	Favorable		45 324,83	43 556,04	25,00%	10 889,01	5 771,17	5 117,84	État
56	056030816	RBRE040115DT0560176	GAEC DE KERVIHAN	56400	PLUMERGAT	H_Bovins_lait	1	210	3 robots de traite + racleurs	Favorable		473 944,50	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
56	056046948	RBRE040115DT0560123	EARL GUILLAS	56330	PLUVIGNER	V_Palmipèdes	1	265	reprise atelier dinde repro et transformation en atelier gavage	Favorable		242 867,83	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056029748	RBRE040115DT0560153	EARL LE PIRONNEC	56230	QUESTEMBERT	Porcs	1	180	transformation verraterie en gestante et bâtiment désaffecté en verraterie	Favorable		65 278,01	51 729,76	25,00%	12 932,44	6 854,19	6 078,25	État
56	056018152	RBRE040115DT0560154	GAEC LE FLOCH	56310	QUISTINIC	Porcs	1	140	rénovation post sevrage et maternité	Favorable		261 631,96	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	État
56	056046995	RBRE040115DT0560174	SCEA DE KERGARS	56500	REGUINY	Porcs	1	175	construction engraissement + rénovation maternité + post sevrage	Favorable		171 547,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056045192	RBRE040115DT0560155	EARL DU PRINTEMPS	56140	REMINIAC	Œufs	1	220	tête robot palettisation + quai départ palettes + déferriseur + pompe traitement d'eau	Favorable		71 816,04	71 816,04	25,00%	17 954,01	9 515,82	8 438,39	État
56	056036221	RBRE040115DT0560165	EARL DES LONGS PRES	56500	REMUNGOL	Porcs	1	245	construction bâtiment engraissement	Favorable		264 363,00	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056042283	RBRE040115DT0560124	GAEC BEL OZIER	56350	RIEUX	H_Bovins_lait	1	140	extension stabulation génisses	Favorable		27 083,67	27 083,67	25,00%	6 770,91	3 588,58	3 182,33	État
56	056026274	RBRE040115DT0560202	M. Hervé HARNOIS	56580	ROHAN	H_Bovins_lait	1	250	robot de traite + racleurs	Favorable		172 338,68	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056034071	RBRE040115DT0560203	M. Sébastien NICOLAZO	56580	ROHAN	Porcs	1	245	transformation d'une porcherie désaffectée en post sevrage	Favorable		163 831,50	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	État
56	056031208	RBRE040115DT0560220	GAEC DU CAMP ROMAIN	56110	ROUDOUALLEC	H_Bovins_lait	1	230	extension stabulation, robots de traite, racleurs	Favorable		492 500,00	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	Région Bretagne
56	056046750	RBRE040115DT0560128	GAEC DE QUENECALEC	56160	SEGLIEN	H_Bovins_lait	1	135	construction stabulation VL logettes	Favorable		164 814,30	142 819,58	25,00%	35 704,89	18 923,59	16 781,30	Région Bretagne
56	056034743	RBRE040115DT0560130	EARL DE LEIN ER VOURCH	56480	SILFIAC	H_Bovins_lait	1	145	construction stabulation génisses et vaches taries	Favorable		131 753,17	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
56	056046188	RBRE040115DT0560131	EARL DE MATELINE	56480	SILFIAC	H_Bovins_lait	1	130	construction stabulation génisses	Favorable		125 377,17	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
56	056047071	RBRE040115DT0560129	EARL TY CANE	56480	SILFIAC	V_Palmipèdes	1	250	transformation PAG en canards gras	Favorable		113 691,00	105 931,87	25,00%	26 482,96	14 035,96	12 447,00	Région Bretagne
56	056041660	RBRE040115DT0560125	EARL LE POUL	56500	ST ALLOUESTRE	Porcs	1	200	construction maternité 52 places	Favorable		343 150,92	200 000,00	25,00%	50 000,00	26 500,00	23 500,00	Région Bretagne
56	056042695	RBRE040115DT0560126	M. David GUIHO	56140	ST CONGARD	H_Bovins_lait	1	275	extension stabu VL + construction stabu génisses + extension sdt	Favorable		157 385,39	120 000,00	35,00%	42 000,00	22 260,00	19 740,00	Région Bretagne
56	056046641	RBRE040115DT056223	GAEC DE BASSE VILAINE	56130	ST DOLAY	H_Bovins_viande_P	1	275	construction stabulation bovins viande	Favorable		42 641,73	42 641,73	35,00%	14 924,60	7 910,03	7 014,57	Région Bretagne
56	056019703	RBRE040115DT0560158	M. Bruno LE MENE	56660	ST JEAN BREVELAY	V_Volaille_de_chair	1	235	construction 2 bâtiments label 400m2	Favorable		146 422,50	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
56	056017519	RBRE040115DT0560159	SCEA LES NEES	56200	ST MARTIN SUR OUST	H_Bovins_lait	1	150	extension stabulation et passage en logettes	Favorable		98 910,06	93 073,40	25,00%	23 268,35	12 332,22	10 936,13	Région Bretagne
56	056046970	RBRE040115DT0560127	GAEC DE LA RIVIERE	56700	STE HELENE	H_Bovins_lait	1	320	construction stabulation VL + robots de traite et distribution, racleurs	Favorable		966 802,00	170 000,00	30,00%	51 000,00	27 030,00	23 970,00	Région Bretagne
56	056046595	RBRE040115DT0560132	GAEC DE BOBLET	56250	SULNIAC	H_Bovins_lait	1	90	installation d'un DAC	Favorable		24 449,17	24 449,17	25,00%	6 112,29	3 239,51	2 872,78	Région Bretagne
56	056046760	RBRE040115DT0560133	GAEC DES PINS	56450	SURZUR	H_Bovins_lait	1	215	transformation fumière en bâtiment génisses, nurserie, ajout 16 logettes	Favorable		90 892,82	59 839,85	25,00%	14 959,96	7 928,77	7 031,19	Région Bretagne
56	056037164	RBRE040115DT0560224	EARL ELEVAGE DE KEZEG	56450	SURZUR	Equine	1	120	construction bâtiment pour loger les chevaux d'élevage	Favorable	En l'absence de grille pour la filière équine les points de sélection sont calculés à partir de la grille de la filière viande des herbivores	289 210,29	120 000,00	25,00%	30 000,00	15 900,00	14 100,00	Région Bretagne
56	056046659	RBRE040115DT0560134	GAEC COUDE	56800	TAUPONT	H_Bovins_lait	1	215	extension stabulation VL, racleur, cases individuelles veaux	Favorable		116 132,46	75 540,76	25,00%	18 885,19	10 009,15	8 876,04	Région Bretagne
56	056039911	RBRE040115DT0560225	GAEC DE LA VILLE CORBIN	56130	TAUPONT	H_Bovins_lait	1	205	extenstion stabulation VL + DAC	Favorable		150 149,27	148 846,26	25,00%	37 211,56	19 722,12	17 489,44	Région Bretagne
56	056046347	RBRE040115DT0560135	EARL DE KERMADELEINE	56130	THEHILLAC	H_Veaux_de_boucherie_P	1	195	transformation d'un poulailler en veaux de boucherie	Favorable		118 739,46	118 739,46	40,00%	47 495,78	25 172,76	22 323,02	Région Bretagne
56	056037505	RBRE040115DT0560226	GAEC LORAND LE COURTOIS	56140	TREAL	H_Bovins_lait	1	245	construction stabulation génisses	Favorable		113 986,27	100 982,75	25,00%	25 245,68	13 380,21	11 865,47	Région Bretagne
56	056032212	RBRE040115DT0560204	GAEC DU PETIT VILLAGE	56250	TREFFLEAN	H_Bovins_lait	1	210	construction stabulation VL, racleur, fosse	Favorable		431 322,68	170 000,00	25,00%	42 500,00	22 525,00	19 975,00	Région Bretagne

Nombre de dossiers soutenus 438

Montant total des soutiens	dont Total part FEADER	dont Total part financeurs nationaux	
13 720 173,25	**7 271 690,76**	**6 448 482,49**	**Euros**

dont sous-total Région Bretagne	**1 411 646,92**	**Euros**
dont sous-total État	**5 036 835,57**	**Euros**

Répartition Financement État par Département

22	1 557 150,57
29	1 225 850,90
35	1 251 166,34
56	1 002 667,76
Total	**5 036 835,57**

Pour les crédits État, les montants de soutien seront engagés dans la limite des enveloppes départementales

Décision d'attribution des soutiens Région et FEADER par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 03/12/15

Le Président du conseil régional de Bretagne - Autorité de gestion du PDR Bretagne 2014-2020

Prénom NOM - si délégation - Fonction – Signature

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Bretagne 2014/2020 – Mesure 4 – T.O . 4.1.1 c bâtiments innovant

Tableau de programmation suite au comité modernisation du 18 novembre 2015

GUSI : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse	Code postal	Commune	Éléments sur l'opération soutenus	Montant total du projet présenté	Montant de l'assiette retenu	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	dont Montant aide Région Bretagne	dont Montant FEADER
RBRE040115DT0560230	SCEA Le Gouta	Le Gouta	56910	Carentoir	Bâtiments porcins innovants (maternité, post sevrage et verraterie) à énergie positive	1 679 748 €	500 000 €	28	Favorable		Favorable	200 000,00 €	40,00%	200 000,00 €	- €

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorable)	Total du soutien de la Région Bretagne	Total du soutien du FEADER
200 000,00 €	1	200 000,00 €	- €

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 15 décembre 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Monsieur Jean-Marie Jacq

Chef du Service agriculture et agroalimentaire – Direction des Territoires et de la Mer du Morbihan

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020

Mesure 4 – TO 411 – Soutien aux Investissements en Matériels Agro-Environnementaux

Tableau de programmation suite au comité de modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Dénomination bénéficiaire	Code Postal	Commune	Sélection nombre de points	Montant présenté	Montant de l'assiette PDRB	Avis comité modernisation	Commentaire	Décision AG	Montant du soutien	Taux de financement	Dont FEADER	Dont Etat	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont Département des Côtes d'Armor	Dont Département Du Finistère	Dont Département D'Ille et Vilaine	Matériel agro-environnemental concerné
GAEC de Crech Aven	22140	SAINT LAURENT BEG	51	39 200,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	8 250,00 €	27,50%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse, , , , , ,
EARL Ferme Fruitière des Fontaines	22550	ST POTAN	65	47 250,00 €	44 550,00 €	Favorable		Favorable	17 820,00 €	40,00%	9 444,60 €	0,00 €	0,00 €	8 375,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Semoir spécifique (semis direct à disque, strip still, sursemis), Rouleau à lames (pour destruction des couverts végétaux), pneus basse
GAEC Les Broussettes	22250	TREDIAS	45	7 300,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 100,00 €	30,00%	0,00 €	0,00 €	2 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Système de guidage automatisé, , , , , ,
GAEC DU CHATEAU D'EAU	22650	PLOUBALAY	56	34 000,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	10 500,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse, , , , ,
SCEA ALLANIC	22480	KERPERT	56	12 750,00 €	12 750,00 €	Favorable		Favorable	4 462,50 €	35,00%	2 365,13 €	0,00 €	0,00 €	2 097,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
GAEC DE KERIAL	22710	PENVENAN	79	26 700,00 €	17 000,00 €	Favorable		Favorable	5 950,00 €	35,00%	3 153,50 €	0,00 €	2 796,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Broyeur de fanes de pommes de terre, , , ,
EARL DE PRAT LEUR	22540	LOUARGAT	116	9 636,00 €	9 636,00 €	Favorable		Favorable	3 372,60 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 372,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuses conditionneuses, , , , ,
EARL DE L'ILE A POULE	22610	KERBORS	19	28 350,00 €	18 850,00 €	Favorable		Favorable	4 712,50 €	25,00%	2 497,63 €	0,00 €	2 214,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et l
Mme PASTOL Anne-marie	22300	PLOUMILLIAU	21	40 606,00 €	33 006,00 €	Favorable		Favorable	13 202,40 €	40,00%	6 997,27 €	0,00 €	0,00 €	6 205,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse, Investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage (chemins, bovíduc, aménagements), , , ,
EARL LE SAINT HORTICULTURE	22260	QUEMPER GUEZENNI	19	6 131,00 €	6 131,00 €	Favorable		Favorable	1 532,75 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	1 532,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, , , , ,
GAEC PHILIPPE ET LE VACON	22800	LE FOEIL	36	7 600,00 €	7 600,00 €	Favorable		Favorable	3 040,00 €	40,00%	0,00 €	3 040,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, , , , ,
Mr LE SOUDER claude	22800	LE VIEUX BOURG	21	14 940,00 €	12 290,00 €	Favorable		Favorable	4 916,00 €	40,00%	0,00 €	4 916,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Démêleur sur godet, Dérouleur de round, , , ,
Mr CHAUVAC Laurent	22800	SAINT BIHY	71	20 600,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	5 600,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 600,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
EARL DE LA PORTE AU FLOCH	22800	LE VIEUX BOURG	21	17 450,00 €	17 000,00 €	Favorable		Favorable	6 800,00 €	40,00%	0,00 €	6 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, Dérouleur de round, , , ,
GAEC DES FROMENTS	22410	LANTIC	134	6 142,00 €	6 142,00 €	Favorable		Favorable	2 456,80 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 456,80 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, , , , ,
Mr SORGNIARD Pascal	22120	POMMERET	51	19 505,00 €	16 250,00 €	Favorable		Favorable	6 500,00 €	40,00%	0,00 €	6 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Faneuse, , , ,
Mr TANGUY Olivier	22200	MOUSTERU	21	14 000,00 €	13 500,00 €	Favorable		Favorable	5 400,00 €	40,00%	2 862,00 €	0,00 €	0,00 €	2 538,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Faneuse, , , ,
Mr LAUTOUT Eric	22140	SAINT LAURENT	56	9 744,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
GAEC LA FERME DE ST MIEUX	22510	TREBRY	115	62 346,70 €	50 000,00 €	Favorable		Favorable	20 000,00 €	40,00%	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement, Faucheuse, Investissements pour améliorer l'accessibilité au pâturage (chemins, bovíduc, aménagements), Dé
GAEC DU CHATEAU D'EAU	22150	PLEMY	61	10 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
Mr BRESSET Xavier	22940	PLAINTEL	84	52 263,20 €	43 838,20 €	Favorable		Favorable	17 535,28 €	40,00%	0,00 €	17 535,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Herse étrille, Dérouleur de round, Investissements pour améliorer l'accessibilité a
Mr LE GRAET David	22160	CALANHEL	101	7 600,00 €	7 600,00 €	Favorable		Favorable	2 660,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 660,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
EARL LAUDREN KERLIJOUAN	22610	KERBORS	39	9 400,00 €	9 400,00 €	Favorable		Favorable	2 820,00 €	30,00%	0,00 €	0,00 €	2 820,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, , , , ,
GAEC DE CRENOL	22330	PLESSALA	66	8 900,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 450,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m, , , , ,
Mr DANIEL Nicolas	22270	PLEDELIAC	91	6 410,00 €	6 410,00 €	Favorable		Favorable	2 243,50 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 243,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, , , , ,
GAEC DU WERN	22300	PLOUBEZRE	171	9 300,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 168,00 €	39,60%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 168,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
GAEC DOUAR AN HOLL	22110	ROSTRENEN	116	40 000,00 €	38 000,00 €	Favorable		Favorable	13 300,00 €	35,00%	7 049,00 €	0,00 €	0,00 €	6 251,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Outil pour la régénération des prairies, Faucheuse autochargeuse, , , ,
GAEC DU DOLMEN	22420	TREGROM	57	58 890,00 €	18 000,00 €	Favorable		Favorable	6 300,00 €	35,00%	3 339,00 €	0,00 €	0,00 €	2 961,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	remorque mélangeuse "Mixell RMA" , Faneuse, Faucheuse, , ,
SCEA DU PONT LAY	22170	PLOUVARA	64	9 400,00 €	9 400,00 €	Favorable		Favorable	3 760,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	3 760,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, , , , ,
GAEC de la GREE	56190	NOYAL-MUZILLAC	36	38 500,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	9 000,00 €	30,00%	4 770,00 €	0,00 €	0,00 €	4 230,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse, , , , ,
EARL de KERGADURET	56240	BERNE	36	8 100,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 400,00 €	30,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
EARL la CLE des CHAMPS	56370	SARZEAU	59	21 726,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	7 000,00 €	35,00%	3 710,00 €	0,00 €	0,00 €	3 290,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse avec système de guidage incorporé, , , , ,
EARL PERRION Gilbert	56220	LIMERZEL	56	10 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
EARL LE PIRONNEC	56230	QUESTEMBERT	20	7 650,00 €	7 650,00 €	Favorable		Favorable	1 912,50 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 912,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants , , , , ,
NORMANDIN Gaétan	56380	BEIGNON	87	6 420,62 €	6 420,62 €	Favorable		Favorable	2 568,25 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 568,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Kassine, , , , ,
GAEC MERCER	29420	PLOUENAN	44	26 000,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	1 750,00 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur de fanes de pomme de terre, , , , ,
SCEA BECAM	29410	GUICLAN	44	7 350,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	1 750,00 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	1 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur de fanes de pommes de terre, , , , ,
EARL DU BAND	29250	SIBIRIL	32	27 580,00 €	17 000,00 €	Favorable		Favorable	4 250,00 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	4 250,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants , Matériel permettant une lutt
ABASQ DENIS	29860	KERSAINT PLABENNE	66	26 174,00 €	24 442,00 €	Favorable		Favorable	8 554,70 €	35,00%	4 533,99 €	0,00 €	0,00 €	4 020,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Faneuse, Andaineurs < 5 m, , ,
EARL BIO DE L'ALLEE	29440	SAINT VOUGAY	82	6 900,00 €	6 900,00 €	Favorable		Favorable	2 415,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	2 415,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel permettant une lutte biologique (filets tissés anti-insectes proof et matériel associé), , , , ,
EARL BIHAN NICOLAS	29251	SAINT JEAN DU DOIG	36	14 800,00 €	14 800,00 €	Favorable		Favorable	5 920,00 €	40,00%	3 137,60 €	2 782,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Enrubanneuse monoballe, , , , ,
PLOUZENNEC RONAN	29700	PLUGUFFAN	56	11 500,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
EARL NEDELEC	29550	PLOEVEN	21	16 100,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800,00 €	40,00%	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Démêleur sur godet, , , , ,
EARL TERRE DU LEON	29233	CLEDER	19	32 368,80 €	16 400,00 €	Favorable		Favorable	4 100,00 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel permettant une lutte biologique (filets tissés anti-insectes proof et matériel associé), Bineuse et options, bineuse buteuse, dés
LAOT PASCAL	29850	GOUESNOU	116	8 768,00 €	8 768,00 €	Favorable		Favorable	3 068,80 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 068,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Andaineurs < 5 m, , , ,
FAVE PAUL	29233	CLEDER	49	7 300,00 €	7 300,00 €	Favorable		Favorable	2 920,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	2 920,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, , , , ,
PLOUGASTEL JEAN YVES	29800	SAINT THONAN	30	16 670,00 €	11 100,00 €	Favorable		Favorable	2 775,00 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 775,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille, Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Broyeur d'accotement, , ,
SCEA DE PENFRAT	29420	PLOUENAN	44	14 946,00 €	14 946,00 €	Favorable		Favorable	3 736,50 €	25,00%	1 980,35 €	0,00 €	1 756,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Matériel permettant une lutte biologique (filets tissés anti-insectes proof et matéri
EARL LYVINEC	29890	KERLOUAN	99	48 359,00 €	20 016,00 €	Favorable		Favorable	8 006,40 €	40,00%	4 243,39 €	0,00 €	0,00 €	3 763,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Bineuse et options, bineuse
GAEC LE VOT	29630	PLOUGASNOU	84	29 350,00 €	24 900,00 €	Favorable		Favorable	9 960,00 €	40,00%	5 278,80 €	0,00 €	4 681,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Broyeur de fanes de pommes de terre, Faneuse, , ,
EARL DE KEREREC	29670	TAULE	125	18 000,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	4 000,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants , , , , ,
GAEC DE KERVINGANT	29880	GUISSENY	21	12 860,00 €	12 860,00 €	Favorable		Favorable	5 144,00 €	40,00%	2 726,32 €	0,00 €	0,00 €	2 417,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants , , , , ,
LE JEUNE FLORIAN	29233	CLEDER	119	58 534,00 €	50 000,00 €	Favorable		Favorable	20 000,00 €	40,00%	10 600,00 €	0,00 €	9 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Houe rotative, Herse étrille
GAEC DU GRAND CHENE	29690	PLOUYE	150	52 300,00 €	31 000,00 €	Favorable		Favorable	12 400,00 €	40,00%	6 572,00 €	0,00 €	0,00 €	5 828,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuses conditionneuses, Outil pour la régénération des prairies, Broyeur d'accotement, , , ,
GAEC DU BOENNEC	29246	POULLAOUEN	154	36 500,00 €	33 000,00 €	Favorable		Favorable	13 200,00 €	40,00%	6 996,00 €	0,00 €	0,00 €	6 204,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Houe rotative, Herse étrille, , , ,
KERVELLEC ISABELLE	29680	ROSCOFF	99	21 495,00 €	21 495,00 €	Favorable		Favorable	8 598,00 €	40,00%	4 556,94 €	0,00 €	4 041,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, Bineuse et options, bineuse
EARL HELLEZ AN DOUAR	29800	PENCRAN	131	12 300,00 €	12 300,00 €	Favorable		Favorable	4 305,00 €	35,00%	2 281,65 €	0,00 €	0,00 €	2 023,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
EARL DU BOIS DU LOUP	29100	POULLAN SUR MER	69	28 400,00 €	13 000,00 €	Favorable		Favorable	4 550,00 €	35,00%	2 411,50 €	0,00 €	0,00 €	2 138,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Houe rotative, , , , ,
GAEC DE KERGONNEC	29100	POULDERGAT	51	18 700,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	5 600,00 €	40,00%	2 968,00 €	0,00 €	0,00 €	2 632,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
CUMA DU FREDE	29430	PLOUNEVEZ LOCHRIS	86	32 700,00 €	30 500,00 €	Favorable		Favorable	12 200,00 €	40,00%	0,00 €	12 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuses conditionneuses, Andaineurs > 5 m, , , ,
CUMA DE KERVENY	29630	PLOUGASNOU	86	14 500,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	5 600,00 €	40,00%	0,00 €	5 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
CUMA MOLIERE	35270	MEILLAC	90	35 800,00 €	33 500,00 €	Favorable		Favorable	13 400,00 €	40,00%	7 102,00 €	0,00 €	0,00 €	6 298,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Andaineurs > 5 m, Matériel de fauche sous clôtures, Faucheuse, , ,
CUMA L'ESPERANCE	35500	CORNILLE	86	21 400,00 €	20 000,00 €	Favorable		Favorable	8 000,00 €	40,00%	4 240,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 760,00 €	Faucheuses conditionneuses, , , , ,
CUMA DU LIE	22150	PLOEUC SUR LIE	96	31 700,00 €	29 000,00 €	Favorable		Favorable	11 600,00 €	40,00%	6 148,00 €	0,00 €	0,00 €	5 452,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Enrubanneuse monoballe, Andaineurs > 5 m, , , ,
CUMA DE SAINT UTEL	56430	MAURON	100	7 490,00 €	7 490,00 €	Favorable		Favorable	2 996,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 996,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement, , , , ,
CUMA DES LILAS	35750	SAINT GONLAY	100	61 945,00 €	55 755,00 €	Favorable		Favorable	22 302,00 €	40,00%	11 820,06 €	0,00 €	0,00 €	10 481,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Houe rotative, Faneuse, Andaineurs < 5 m, Broyeur d'accotement, Table d'épandage grande largeur, Système de Débit Proportionnel
CUMA LA CONCORDE	35290	QUEDILLAC	100	18 950,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	5 600,00 €	40,00%	2 968,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 632,00 €	Broyeur d'accotement, Andaineurs < 5 m, , , ,
CUMA DE BINTIN	35630	SAINT SYMPHORIEN	88	32 081,00 €	27 000,00 €	Favorable		Favorable	10 800,00 €	40,00%	5 724,00 €	0,00 €	5 076,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Enfouisseur à disques ou injecteur prairie, Système de Débit Proportionnel à l'Avancement, , , , ,
CUMA DE PLELAN	22980	PLELAN LE PETIT	100	28 670,00 €	27 990,00 €	Favorable		Favorable	11 196,00 €	40,00%	5 933,88 €	0,00 €	0,00 €	5 262,12 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement, Broyeur d'accotement, Matériel de fauche sous clôtures, Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse, S
CUMA LA LANDE DE VACHE GARE	56420	BULEON	100	8 900,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement, , , , ,
CUMA DE L'INTER COMMUNALE	56490	MOHON	86	10 150,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
CUMA LA MIGNONNE	29450	LE TREHOU	88	27 120,00 €	26 605,00 €	Favorable		Favorable	10 642,00 €	40,00%	5 640,26 €	0,00 €	0,00 €	5 001,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Table d'épandage grande largeur, Système de Débit Proportionnel à l'Avancement, , , ,
INTER CUMA L'ENTENTE	35460	SAINT ETIENNE EN C	90	115 709,00 €	100 000,00 €	Favorable		Favorable	40 000,00 €	40,00%	21 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 800,00 €	Déchiqueteuse à grappin, , , , ,
CUMA LES PORTES DE BRETAGNE	35500	SAINT M'HERVE	87	33 700,00 €	7 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel non identifié, , , , ,
CUMA L'ERCEENNE	35340	ERCE PRES LIFFRE	90	71 045,00 €	52 380,00 €	Favorable		Favorable	20 952,00 €	40,00%	11 104,56 €	0,00 €	9 847,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Équipement de pulvérisateur, Broyeur d'accotement, Rampe à pendillards, Système de Débit Proportionn vancement, Système
CUMA DES VALLONS	56250	SULNIAC	90	6 700,00 €	6 700,00 €	Favorable		Favorable	2 680,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement, , , , ,
CUMA LA COQUILLE	56130	NIVILLAC	90	64 300,00 €	50 000,00 €	Favorable		Favorable	20 000,00 €	40,00%	10 600,00 €	0,00 €	0,00 €	9 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Andaineurs > 5 m, Broyeur d'accotement, Faucheuses conditionneuses, , ,
CUMA L'IDEALE	56330	PLUVIGNER	90	11 700,00 €	11 700,00 €	Favorable		Favorable	4 680,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	4 680,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Système de guidage automatisé, Système de guidage automatisé, Broy ccotement, , ,
CUMA LA BIENVENUE	56220	SAINT JACUT LES PIN	86	16 671,00 €	16 671,00 €	Favorable		Favorable	6 668,40 €	40,00%	3 534,25 €	0,00 €	0,00 €	3 134,15 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Investissements pour l'aménagement d'aire de remplissage et de lavage de pulvérisateur, Faneuse, , , ,
CUMA LA NEANTAISE	56430	NEANT SUR YVEL	86	53 006,00 €	40 000,00 €	Favorable		Favorable	16 000,00 €	40,00%	8 480,00 €	0,00 €	0,00 €	7 520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuses conditionneuses, Faucheuses conditionneuses, , , ,

ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
Envoyé en préfecture le 10/05/2016

Dénomination bénéficiaire	Code Postal	Commune	Sélection nombre de points	Montant présenté	Montant de l'assiette PDRB	Avis comité modernisation	Commentaire	Décision AG	Montant du soutien	Taux de financement	Dont FEADER	Dont Etat	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont Département des Côtes d'Armor	Dont Département Du Finistère	Dont Département D'Ille et Vilaine	Matériel agro-environnemental concerné
CUMA LA VALLEE DE LA CLAIE	56140	BOHAL	89	21 580,00 €	21 580,00 €	Favorable		Favorable	8 632,00 €	40,00%	4 574,96 €	0,00 €	0,00 €	4 057,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille, Semoir spécifique (semis direct à disque, strip still, sursemis), , , , ,
CUMA DU MOULIN	35480	GUIPRY	86	42 700,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	12 000,00 €	40,00%	6 360,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 640,00 €	Faneuse, Faucheuses conditionneuses, , , ,
CUMA DES 3 CALVAIRES	29100	POULDERGAT	90	22 980,00 €	22 050,00 €	Favorable		Favorable	8 820,00 €	40,00%	4 674,60 €	0,00 €	0,00 €	4 145,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement, Faneuse, Andaineurs < 5 m, , , ,
CUMA LA VERDURE	35530	NOYAL SUR VILAINE	88	29 600,00 €	27 000,00 €	Favorable		Favorable	10 800,00 €	40,00%	5 724,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 076,00 €	Système de Débit Proportionnel à l'Avancement, Rampe à pendillards, , , ,
CUMA DE TREFLEZ	29430	TREFLEZ	86	8 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
CUMA DE RAN DOUR	22160	LA CHAPELLE NEUVE	86	16 125,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	5 600,00 €	40,00%	2 968,00 €	0,00 €	0,00 €	2 632,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
CUMA DE SAINT CADOC	56140	PLEUCADEUC	85	6 250,00 €	6 250,00 €	Favorable		Favorable	2 500,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Semoir spécifique (semis direct à disque, strip still, sursemis), , , , ,
CUMA DE L'OUST	56460	LA CHAPELLE CARO	86	41 000,00 €	41 000,00 €	Favorable		Favorable	16 400,00 €	40,00%	8 692,00 €	0,00 €	0,00 €	7 708,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, Faneuse, Semoir spécifique (semis direct à disque, strip still, sursemis), , , ,
INTER CUMA DE LA HAUTE VILAINE	35530	SERVON SUR VILAINE	86	126 000,00 €	100 000,00 €	Favorable		Favorable	40 000,00 €	40,00%	21 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 800,00 €	Remorque autochargeuse, , , , , ,
CUMA DES FORETS	22330	PLESSALA	100	70 500,00 €	39 000,00 €	Favorable		Favorable	15 600,00 €	40,00%	8 268,00 €	0,00 €	0,00 €	7 332,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Nacelle, Andaineurs > 5 m, , , ,
CUMA L'UNION	35690	ACIGNE	88	19 755,00 €	19 755,00 €	Favorable		Favorable	7 902,00 €	40,00%	4 188,06 €	0,00 €	3 713,94 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Table d'épandage grande largeur, Système de Débit Proportionnel à l'Avancement, , , ,
CUMA LES TOURS	56250	ELVEN	86	78 500,00 €	78 500,00 €	Favorable		Favorable	31 400,00 €	40,00%	16 642,00 €	0,00 €	0,00 €	14 758,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Presse Enrubanneuse , , , , , ,
CUMA DES RUISSEAUX	22400	MAROUE	86	15 000,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	5 600,00 €	40,00%	2 968,00 €	0,00 €	0,00 €	2 632,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
CUMA DE PLURIEN	22240	PLURIEN	88	18 036,00 €	16 758,00 €	Favorable		Favorable	6 703,20 €	40,00%	3 552,70 €	0,00 €	3 150,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Équipement de pulvérisateur, Système de Débit Proportionnel à l'Avancement, Matériel embarqué de géolocalisation permettant la rép
CUMA LA HELENNAISE	22100	SAINT HELEN	90	9 380,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Broyeur d'accotement, , , , , ,
CUMA MINEZ-DU	22110	MAEL-CARHAIX	90	22 680,00 €	21 780,00 €	Favorable		Favorable	8 712,00 €	40,00%	4 617,36 €	0,00 €	0,00 €	4 094,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Enrubanneuse monobalie, Matériel de fauche sous clôtures, , , ,
CUMA D'AMANLIS	35150	AMANLIS	86	41 320,00 €	30 500,00 €	Favorable		Favorable	12 200,00 €	40,00%	6 466,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 734,00 €	Faneuse, Andaineurs > 5 m, Faneuse, , ,
CUMA LA MEWEN	35290	SAINT MEEN LE GRAN	98	43 771,00 €	31 721,00 €	Favorable		Favorable	12 688,40 €	40,00%	6 724,85 €	0,00 €	5 963,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Équipement de pulvérisateur, Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants
CUMA SAINT JEAN BREIZH	56160	SEGLIEN	88	31 900,00 €	31 900,00 €	Favorable		Favorable	12 760,00 €	40,00%	6 762,80 €	0,00 €	0,00 €	5 997,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Table d'épandage grande largeur, Système de Débit Proportionnel à l'Avancement, Enrubanneuse monoballe, , , ,
CUMA DE MELESSE	35520	MELESSE	90	52 524,00 €	48 652,00 €	Favorable		Favorable	19 460,80 €	40,00%	10 314,22 €	0,00 €	0,00 €	9 146,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs < 5 m, Andaineurs > 5 m, Faucheuses conditionneuses, Fendeuse, , ,
CUMA DE LA BAIE	22120	HILLION	86	92 530,00 €	92 530,00 €	Favorable		Favorable	37 012,00 €	40,00%	19 616,36 €	0,00 €	0,00 €	17 395,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Remorque autochargeuse, , , , , ,
CUMA LA STEPHANAISE	35460	SAINT ETIENNE EN C	86	28 700,00 €	23 400,00 €	Favorable		Favorable	9 360,00 €	40,00%	4 960,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 399,20 €	Andaineurs > 5 m, Faneuse, , , , ,
CUMA LA VALLEE DE L'ARDENNE	35130	RANNEE	86	36 480,00 €	28 000,00 €	Favorable		Favorable	11 200,00 €	40,00%	5 936,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 264,00 €	Faucheuse, Faucheuses conditionneuses, , , ,
CUMA ENSILEUSE CHATILLON	35210	CHATILLON EN VEND	86	120 650,00 €	95 000,00 €	Favorable		Favorable	38 000,00 €	40,00%	20 140,00 €	0,00 €	0,00 €	17 860,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Presse Enrubanneuse , Andaineurs < 5 m, , ,
EARL HUBERT	35260	CANCALE	70	11 238,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	3 500,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants , , , , , ,
GAEC FERME DE LA PIGNERIE	35620	ERCE-EN-LAMEE	136	9 300,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 946,80 €	36,84%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 946,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
EARL DU FEUIL	35460	SAINT ETIENNE EN C	110	23 999,43 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	4 900,00 €	35,00%	2 597,00 €	0,00 €	0,00 €	2 303,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, Broyeur d'accotement, , , ,
LORET JACQUES	35580	GUICHEN	56	8 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 800,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
DE KERAUTEM RACHEL	35440	FEINS	22	17 716,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 000,00 €	25,00%	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel de désherbage interrang en arboriculture, , , , ,
GUEMIN JEAN YVES	35440	FEINS	139	16 000,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	4 000,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille, , , , , ,
SCEA DES VERGERS DE LA MOTTE	35320	SAULNIERES	82	13 079,54 €	13 079,54 €	Favorable		Favorable	4 577,84 €	35,00%	2 426,25 €	0,00 €	2 151,58 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Matériel de désherbage interrang en arboriculture, Broyeurs inter-rangs en arboriculture , , , , ,
JUBAN REGIS	35420	VILLAMEE	141	22 000,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	3 200,00 €	40,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
GAEC PERIGUE CHEVALIER	35660	LANGON	136	15 500,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	3 833,50 €	38,34%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 833,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, , , , ,
GAEC ATOUT TREFLE	35137	BEDEE	151	19 550,00 €	19 550,00 €	Favorable		Favorable	7 820,00 €	40,00%	4 144,60 €	0,00 €	0,00 €	3 675,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Andaineurs > 5 m, , , ,
EARL GUITTIER BARDOUX	35500	LA CHAPELLE ERBRE	56	18 700,00 €	15 000,00 €	Favorable		Favorable	5 250,00 €	35,00%	2 782,50 €	0,00 €	0,00 €	2 467,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Andaineurs < 5 m, , , ,
EARL DU BREIL	35640	EANCE	106	26 900,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	4 900,00 €	35,00%	2 597,00 €	0,00 €	0,00 €	2 303,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
EARL LA VILLE CONNUE	35150	PIRE SUR SEICHE	106	57 900,00 €	40 000,00 €	Favorable		Favorable	14 000,00 €	35,00%	7 420,00 €	0,00 €	0,00 €	6 580,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Faucheuse, Faneuse, Andaineurs > 5 m, , ,
GAEC DENIS-SIMONNEAUX	35150	CHANTELOUP	106	61 100,00 €	38 000,00 €	Favorable		Favorable	13 300,00 €	35,00%	7 049,00 €	0,00 €	0,00 €	6 251,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse, Faucheuse, , , ,
PITOIS YANN	35450	MECE	110	17 058,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	3 500,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, Broyeur d'accotement, , , ,
HERBER ANTOINE	35220	CHATEAUBOURG	106	46 570,00 €	45 000,00 €	Favorable		Favorable	15 750,00 €	35,00%	8 347,50 €	0,00 €	0,00 €	7 402,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, Faneuse, Système de guidage automatisé, Outil pour la régénération des prairies, , ,
ALLEE JEAN-FRANCOIS	35140	SAINT JEAN SUR COU	56	15 000,00 €	14 000,00 €	Favorable		Favorable	4 900,00 €	35,00%	2 597,00 €	0,00 €	0,00 €	2 303,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Andaineurs > 5 m, , , , ,
GAEC DU PLESSIX MARGAT	35137	BEDEE	146	33 000,00 €	32 000,00 €	Favorable		Favorable	12 800,00 €	40,00%	6 784,00 €	0,00 €	0,00 €	6 016,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, Andaineurs > 5 m, Faucheuse, , ,
EARL AR GAREK	35460	SAINT MARC LE BLAN	106	25 300,00 €	21 300,00 €	Favorable		Favorable	7 455,00 €	35,00%	3 951,15 €	0,00 €	0,00 €	3 503,85 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, Andaineurs > 5 m, , , ,
GAEC DU SOLEIL LEVANT	35140	SAINT GEORGES DU	61	9 200,00 €	8 000,00 €	Favorable		Favorable	2 400,00 €	30,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse, , , , ,
EARL JEAN MARC RESTIF	35113	DOMAGNE	106	36 150,00 €	30 000,00 €	Favorable		Favorable	10 500,00 €	35,00%	5 565,00 €	0,00 €	0,00 €	4 935,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse, , , , ,
ELOUALI KARIM	35700	RENNES	59	67 088,00 €	40 000,00 €	Favorable		Favorable	14 000,00 €	35,00%	7 420,00 €	0,00 €	0,00 €	6 580,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille, Bineuse avec système de guidage incorporé, Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passag
EARL LEMAITRE	35850	ROMILLE	106	38 650,00 €	37 750,00 €	Favorable		Favorable	13 212,50 €	35,00%	7 002,63 €	0,00 €	0,00 €	6 209,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faucheuse autochargeuse, Faucheuse, , , ,
GAEC DES 4 SAISONS	35500	TAILLIS	106	40 200,00 €	30 800,00 €	Favorable		Favorable	10 780,00 €	35,00%	5 713,40 €	0,00 €	0,00 €	5 066,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Outil pour la régénération des prairies, Faneuse, Andaineurs > 5 m, , ,
GAEC DES COURS D'EAU	35530	SERVON SUR VILAINE	59	46 400,00 €	40 000,00 €	Favorable		Favorable	14 000,00 €	35,00%	7 420,00 €	0,00 €	0,00 €	6 580,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Herse étrille, Faucheuse autochargeuse, , , ,
GAEC DU PASSOIR	35370	MONDEVERT	106	19 990,00 €	10 000,00 €	Favorable		Favorable	3 500,00 €	35,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Faneuse, , , , , ,

Décision d'attribution des soutiens Région et FEADER par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 28 JAN. 2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le Chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Nombre de dossiers présentés :	141		Dont FEADER : 468 137,41 €
Nombre de dossiers soutenus :	131		Dont Etat : 82 173,68 €
Montant total de l'assiette :	2 959 797,36 €	Dont Agence de l'Eau Loire-Bretagne :	94 520,56 €
Montant total du soutien :	1 119 228,92 €	Dont Région Bretagne :	396 235,27 €
		Dont Département des Côtes d'Armor :	8 056,80 €
		Dont Département d'Ille-et-Vilaine :	70 105,20 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

GUSI : DDTMs

Programme de Développement Rural Bretagne 2014/2020
Mesure 4 - Dispositif 412 - Investissements agricoles pour les économies d'énergie ou la limitation des gaz à effet de serre - Rénovation
Tableau de programmation

En Euros — En Euros

Dprt	N° PACAGE	N°OSIRIS	Dénomination du demandeur	Code postal	Commune du siège d'exploitation	Filière	Nombre de points de sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation	Commentaires	Décision de l'AG	Montant total du projet présenté en € HT	Taux de soutien accordé	Montant de l'assiette PDRB	Montant du soutien total accordé (arrondi inférieur) (T)	dont montant financeur 1 (=T-F soit 25 %)	dont montant financeur 2	dont montant FEADER (75 % arrondi inférieur) (F)
22	22068726		GUIGO Vincent	22460	ALLINEUC	Œufs	145	rénovation isolation + toiture	Favorable		Favorable	22 380,03	40,00%	22 380,03	8 952,01	2 238,01		6 714,00
22	22068703		EARL LA CROIX DES LANDES	56580	BREHAND	Porcs	130	mise en place de niches en PS et couverture de fosse	Favorable		Favorable	61 827,67	40,00%	61 827,67	24 731,06	6 182,77		18 548,29
22	22063566		MEROT Christophe	22320	CORLAY	Lapins	180	bardage isolant de la lapinière et réfection de la toiture + isolation du poulailler	Favorable		Favorable	18 462,30	40,00%	18 462,30	7 384,92	1 846,23		5 538,69
22	22049429		EARL DENIS MORIN	22400	HENANSAL	Porcs	175	isolation maternité + 384 places engraissement ; ventilation économes en engraissement	Favorable		Favorable	34 113,46	40,00%	34 113,46	13 645,38	3 411,35		10 234,03
22	22070885		EARL DOMINIQUE SAGORY	22400	HENANSAL	Porcs	55	chaudière gaz et plaques chauffantes maternité	Favorable		Favorable	24 626,00	40,00%	24 626,00	9 850,40	2 462,60		7 387,80
22	22061442		EARL DE LA HELLIOTERIE	22440	LA MEAUGON	Œufs	150	isolation plafond, pignon, portes latérales et portail isolés ; système de ventilation, régulation, compteur d'eau, gestion des effluents	Favorable		Favorable	88 915,60	40,00%	75 000,00	30 000,00	7 500,00		22 500,00
22	22063282		EARL DE KERSTEPHAN	22800	LE VIEUX-BOURG	Volaille_de_chair	160	éclairage économe, portail isolé et trappes isolantes sur pignon	Favorable		Favorable	46 016,20	40,00%	46 016,20	18 406,48	4 601,62		13 804,86
22	22069386		SCEA DE BEL AIR	22400	MORIEUX	Porcs	145	Isolation engraissement	Favorable		Favorable	31 573,50	40,00%	31 573,50	12 629,40	3 157,35		9 472,05
22	22067780		LE NAVEAUX Sabrina	22150	PLOUGUENAST	Œufs	210	bétonnage intérieur de 2 bâtiments existants de 1850 et 1350 m2 avec isolation périphérique et remplacement d'un portail obsolète par manque d'isolation et d'étanchéité	Favorable		Favorable	74 906,62	40,00%	74 906,62	29 962,64	7 490,66		22 471,98
22	22062583		EARL DE LA RABINE	22460	SAINT THELO	Volaille_de_chair	210	dallage de deux bâtiments de 1200 m2 chacun avec isolation du pourtour et boîtier de régulation sur un bâtiment	Favorable		Favorable	73 885,92	40,00%	73 885,92	29 554,36	7 388,59		22 165,77
22	22067111		OLIVIER Benoît	22120	ST RENE HILLION	Volaille_de_chair	150	Rénovation bâtiment de 3955 m² (travaux énergétiques, fenêtres), isolation et système de pesage	Favorable		Favorable	57 174,00	40,00%	57 174,00	22 869,60	5 717,40		17 152,20
29	29152056		EARL DE BOUILLEN VIHAN	29270	KERGLOFF	Volaille_de_chair	130	Isolation	Favorable		Favorable	69 551,11	40,00%	69 551,11	27 820,44	6 955,11		20 865,33
29	29037802		EARL LE BERRE	29100	KERLAZ	Porcs	130	isolation, ventilation, couverture fosse	Favorable		Favorable	32 841,46	40,00%	32 841,46	13 136,58	3 284,15		9 852,43
29	29059674		EARL COROLLER	29510	LANDREVARZEC	Volaille_de_chair	75	régulation	Favorable		Favorable	56 198,00	40,00%	56 198,00	22 479,20	5 619,80		16 859,40
29	29158237		EARL OCEANE	29290	MILIZAC	Porcs	175	isolation, régulation, ventilation	Favorable		Favorable	47 998,09	40,00%	47 998,09	19 199,23	4 799,81		14 399,42
29	29030118		GAEC TROUZ AR MOR	29840	PORSPODER	Porcs	65	régulation	Favorable		Favorable	20 049,02	40,00%	20 049,02	8 019,60	2 004,90		6 014,70
29	29158682		SARL LE QUEAU Jean-Michel	29150	SAINT-COULITZ	Volaille_de_chair	130	Isolation	Favorable		Favorable	132 829,00	40,00%	75 000,00	30 000,00	7 500,00		22 500,00
29	29059983		GAEC CORRE	29600	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Porcs	185	isolation, régulation	Favorable		Favorable	79 531,98	40,00%	79 531,98	31 812,79	7 953,20		23 859,59
35	35169627		EARL NADINE GOUABLIN	35120	BROUALAN	Volaille_de_chair	225	Rénovation d'un poulailler	Favorable		Favorable	72 476,56	40,00%	68 816,56	27 526,62	6 881,66		20 644,96
35	35171313		JEULAND Arnaud	35500	CORNILLE	Porcs	110	Couverture de fosse + rénovation de porcheries	Favorable		Favorable	60 986,34	40,00%	21 297,74	8 519,09	2 129,78		6 389,31
35	35049534		VALET Jean-Luc	35113	DOMAGNE	Volaille_de_chair	145	Rénovation d'un poulailler	Favorable		Favorable	34 312,87	40,00%	29 034,99	11 613,99	2 903,50		8 710,49
35	35170671		EARL MAINE	35320	LE SEL DE BRETAGNE	Volaille_de_chair	255	Rénovation de 4 poulaillers	Favorable		Favorable	39 332,89	40,00%	34 041,13	13 616,45	3 404,12		10 212,33
35	35173134		BODIN Eric	35640	MARTIGNE FERCHAUD	Volaille_de_chair	190	Rénovation de 4 poulaillers	Favorable		Favorable	20 022,06	40,00%	19 802,06	7 920,82	1 980,21		5 940,61
35	35176367		SCEA DES AUBRIAIS	35550	PIPRIAC	Porcs	50	Rénovation de porcheries	Favorable		Favorable	81 149,86	40,00%	75 000,00	30 000,00	7 500,00		22 500,00
35	35165676		EARL MICAULT	35230	ST ARMEL	Volaille_de_chair	255	Rénovation de 2 poulaillers	Favorable		Favorable	22 714,02	40,00%	15 424,00	6 169,60	1 542,40		4 627,20
35	35173960		SCEA SAINTE-ANNE	35450	VAL D IZE	Porcs	85	Couverture de fosse	Favorable		Favorable	29 292,71	40,00%	29 292,71	11 717,08	2 929,27		8 787,81
56	56026156		NICOL Olivier	56150	BAUD	Volaille_de_chair	135	Isolation de deux poulaillers, dalle béton avec entourage isolé, isolation totale du bâtiment 1200m2, pignon du bâtiment de 1000m2, éclairage Led	Favorable		Favorable	85 085,46	40,00%	75 000,00	30 000,00	7 500,00		22 500,00
56	56007764		DANY Patrice	56120	GUEGON	Volaille_de_chair	145	isolation soubassements de deux poulaillers.	Favorable		Favorable	29 198,00	40,00%	29 198,00	11 679,20	2 919,80		8 759,40
56	56040431		SCEA AVICOLE DU BIGNON	56800	GUILLAC	Volaille_Repro	255	Isolation, système de régulation, ventilation, éclairage.	Favorable		Favorable	59 925,14	40,00%	60 525,14	24 210,05	6 052,52		18 157,53
56	56046244		SARL AVI-ELEV'	56540	KERNASCLEDEN	Volaille_de_chair	250	Isolation, échangeur d'air, chauffage économe, ventilation.	Favorable		Favorable	59 655,75	40,00%	59 655,75	23 862,30	5 965,58		17 896,72
56	56034866		EARL RONSIN	56250	LA VRAIE CROIX	Volaille_de_chair	190	Isolation, éclairage, échangeurs, chauffage économe	Favorable		Favorable	44 619,50	40,00%	45 219,10	18 087,64	4 521,91		13 565,73
56	56018436		EARL DE KERGUSTANG	56160	LOCMALO	Volaille_de_chair	140	Isolation, éclairage.	Favorable		Favorable	67 340,00	40,00%	67 340,00	26 936,00	6 734,00		20 202,00
56	56043602		EARL DE LA FORGE	56430	MAURON	Volaille_de_chair	240	Isolation, échangeur d'air, système de régulation, éclairage.	Favorable		Favorable	68 763,00	40,00%	68 763,00	27 505,20	6 876,30		20 628,90
56	56046797		EARL DE KERONNES	56160	PLOERDUT	Volaille_de_chair	120	Bétonnage sol	Favorable		Favorable	26 550,00	40,00%	26 550,00	10 620,00	2 655,00		7 965,00
56	56036359		EARL LE TEUFF	56310	QUISTINIC	Volaille_de_chair	130	Isolation du sol de trois bâtiments volailles	Favorable		Favorable	83 300,00	40,00%	75 000,00	30 000,00	7 500,00		22 500,00
56	56036175		BOUEDO Laurence	56500	REGUINY	Volaille_de_chair	145	Isolation de deux bâtiments avicoles	Favorable		Favorable	50 000,00	40,00%	50 000,00	20 000,00	5 000,00		15 000,00
56	56029764		EARL DU HAUT PERCHE	56220	SAINT GRAVE	Volaille_de_chair	250	Métrologie, isolation, échangeurs d'air, système de régulation, éclairage.	Favorable		Favorable	88 404,55	40,00%	75 000,00	30 000,00	7 500,00		22 500,00

Nombre de dossiers soutenus
37

En Euros

Total des soutiens accordés	Total du soutien financeur 1		Total du soutien FEADER
730 438,13	182 609,60		547 828,53

Décision d'attribution des soutiens Région et FEADER par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne 2014-2020

Fait à Rennes le 27 NOV. 2015

Le Président du conseil régional de Bretagne (Autorité de gestion du PDR Bretagne)

Prénom NOM- si délégation- Fonction Signature

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
412 « Investissements agricoles pour les économies d'énergie ou la limitation des gaz à effet de serre » - Rénovation
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination du demandeur	Code postal	Commune du siège	Filière	Dossier	Nombre de points de sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 18/11/2015	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total accordé en Euros	dont montant FEADER en Euros	dont montant Financeurs nationaux en Euros	Financeur national
22	022071152	2015-015	COLLEAU Régis	22340	PLEVIN	V_Lapins	1	120	Dallage d'un poulailler avec isolation au minima en périphérie	Favorable		24 961,00	24 961,00	40,00%	9 984,40	7 488,30	2 496,10	Région Bretagne
22	022068899	2015-016	OLIVIER Pierre-Yves	22510	BREHAND	V_Volaille_de_chair	1	280	système de régulation, bétonnage des sols avec isolation périphérique	Favorable		89 636,50	75 000,00	50,00%	37 500,00	28 125,00	9 375,00	Région Bretagne
22	022070878	2015-017	BEUREL Nicolas	22330	PLESSALA	V_Volaille_de_chair	1	220	Panneaux isolés, trappes étanches, ventilateurs, pompe traitement eau.	Favorable		38 133,00	38 133,00	50,00%	19 066,50	14 299,87	4 766,63	Région Bretagne
22	022072236	2015-018	SCEA MEZELINE	22480	SAINT GILLES PLIGEAUX	Porcs	1	160	Isolation et chauffages économes P2 et P5, Ventilation économe P2, éclairage économe P2, P4 et P5	Favorable		130 848,17	75 000,00	42,50%	31 875,00	23 906,25	7 968,75	Région Bretagne
22	022040896	2015-019	BAUD Jean-Pierre	22210	LA FERRIERE	Porcs	1	175	Rénovation charpente, isolation, équipements	Favorable		27 032,83	27 032,83	40,00%	10 813,13	8 109,84	2 703,29	Région Bretagne
22	022067967	2015-020	EARL LA VILLE D'AIMANT	22330	SAINT JACUT DU MENE	Œufs	1	175	géothermie, ventilateurs économes, isolation	Favorable		70 869,91	70 869,91	40,00%	28 347,96	21 260,97	7 086,99	Région Bretagne
22	022040943	2015-021	DELISLE Dominique	22170	LANRODEC	Œufs	1	145	dépose et repose de plafond et pignons	Favorable		80 587,02	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022068901	2015-022	EARL MAHE FABIEN	22480	KERPERT	Porcs	1	175	couverture fosse, éclairage, chauffage	Favorable		37 494,00	37 494,00	45,00%	16 872,30	12 654,22	4 218,08	Région Bretagne
22	022065327	2015-023	EARL DE BEAS	22450	PRAT	Porcs	1	55	échangeur thermique	Favorable		17 819,00	17 819,00	40,00%	7 127,60	5 345,70	1 781,90	Région Bretagne
22	022072123	2015-024	EARL LAMANDE PINS ET GENETS	22150	GAUSSON	V_Volaille_de_chair	1	195	chauffage, régulation	Favorable		115 433,04	75 000,00	50,00%	37 500,00	28 125,00	9 375,00	Région Bretagne
22	022069726	2015-025	EARL ROUXEL RUELLAN	22640	PLENEE-JUGON	V_Volaille_de_chair	1	130	couverture fosses, nids, niche, eau chaude	Favorable		84 342,70	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022041394	2015-026	LE HELLOCO Pierrick	22460	ALLINEUC	V_Volaille_de_chair	1	220	béton isolé, trappes étanches, chauffage	Favorable		75 746,55	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022052281	2015-027	EARL DARTOIS	22350	GUITTE	Œufs	1	270	chauffage pompe à chaleur	Favorable		84 064,20	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022070260	2015-028	SCEA HAUTE HOUSSAIS	22350	ST MADEN	Porcs	1	205	Couverture 2 fosses	Favorable		82 345,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022058822	2015-029	EARL COJEAN	22460	LE QUILLIO	Porcs	1	145	isolation, ventilation, chauffage, éclairage	Favorable		84 714,18	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022062846	2015-030	GUYOT Franck	22210	PLEMET	Porcs	1	135	isolation du bâtiment	Favorable		75 677,35	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022064021	2015-032	EARL RAULT MORIN	22460	LE QUILLIO	Porcs	0	5	éclairage	Défavorable	Moins de 50 points	32 983,66	32 983,66	40,00%	0,00	0,00	0,00	
22	022068599	2015-033	EARL DE KERGOUANTON	22660	TRELEVERN	Porcs	1	155	chauffage sous serres	Favorable		201 873,80	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
22	022000384	2015-034	GAEC DU BOSQUION	22150	HENON	Porcs	1	135	Chauffage par géothermie	Favorable		28 856,73	28 856,73	42,34%	12 217,65	9 163,23	3 054,42	Région Bretagne
22	022061344	2015-035	SCEA DE LA VILLE PEAN	22550	HENANBIHEN	Porcs	1	175	isolation d'une verraterie existant et de deux salles de post-sevrage	Favorable		32 662,22	32 662,22	40,00%	13 064,88	9 798,66	3 266,22	Région Bretagne
29	029029419		GAEC MENEZ PERON	29640	SCRIGNAC	V_Volaille_de_chair	1	200	Régulation, lanterneaux, éclairage	Favorable		42 006,00	42 006,00	40,00%	16 802,40	12 601,80	4 200,60	Région Bretagne
29	029161426		EARL ARNAUD HEMON	29140	TOURCH	V_Volaille_de_chair	1	240	isolation, ventilation, régulation, chauffage, éclairage	Favorable		146 488,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029157194		SARL LE GALL	29520	LE CLOITRE PLEYBEN	Porcs	1	175	Isolation, régulation	Favorable		82 803,40	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029030042		GAEC DE KEROUMEL	29290	MILIZAC	Porcs	1	130	Couverture de fosse, ventilateur, pose de nid à porcelet	Favorable		73 709,20	73 709,20	40,00%	29 483,68	22 112,76	7 370,92	Région Bretagne
29	029057708		EARL DES 3 VALLEES	29830	PLOUGUIN	Porcs	1	185	ventilation avec régulation dans 10 bâtiments	Favorable		81 195,83	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029039154		EARL KERBU	29233	CLEDER	V_Volaille_de_chair	1	140	Isolation et chauffage	Favorable		81 172,00	62 381,00	40,00%	24 952,40	18 714,30	6 238,10	Région Bretagne
29	029151754		EARL DES CHATAIGNIERS	29190	PLEYBEN	V_Volaille_de_chair	1	160	Isolation, brumisation, éclairage et canons aérothermes	Favorable		98 164,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029153076		EARL L'HOUR	29260	PLOUDANIEL	Porcs	1	255	Isolation, ventilation, chauffage, éclairage	Favorable		73 696,26	73 696,26	40,00%	29 478,50	22 108,87	7 369,63	Région Bretagne
29	029151016		EARL BERGOT	29860	PLABENNEC	Porcs	1	190	isolation, installation aérothermie et plaques chauffantes	Favorable		79 771,88	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029158160		EARL LE ROUX	29850	GOUESNOU	Porcs	1	250	couverture de fosse, ventilation, isolation, régulation	Favorable		59 263,49	59 263,49	40,00%	23 705,39	17 779,04	5 926,35	Région Bretagne
29	029000537		LE ROY Daniel	29590	SAINT SEGAL	V_Volaille_de_chair	1	155	Isolation et chauffage	Favorable		25 164,80	25 164,80	40,00%	10 065,92	7 549,44	2 516,48	Région Bretagne
29	029032830		GUEZENNEC Bruno	29270	PLOUNEVEZEL	Porcs	1	90	couverture fosse à lisier existante	Favorable		24 510,37	24 510,37	40,00%	9 804,14	7 353,10	2 451,04	Région Bretagne
29	029022442		POQUET Michel	29550	PLOMODIERN	V_Volaille_de_chair	1	80	Rénovation éclairage 2 poulaillers et isolation 1 poulailler	Favorable		48 478,04	48 478,04	40,00%	19 391,21	14 543,40	4 847,81	Région Bretagne
29	029161727		EARL LES SERRES DE KERIVOAL	29490	GUIPAVAS	Végétal_sous_Abri	0	30	Écran thermique	Défavorable	Moins de 50 points	49 838,71	49 838,71	40,00%	0,00	0,00	0,00	
29	029157722		PERVES ERIC	29460	DIRINON	Végétal_sous_Abri	1	90	Chauffage de végétation	Favorable		85 885,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029039960		EARL LE REST JEAN LUC	29670	TAULE	Végétal_sous_Abri	0	35	Régulation thermique	Défavorable	Moins de 50 points	31 600,00	31 600,00	40,00%	0,00	0,00	0,00	
29	029161176		SCEA DIROU	29420	PLOUENAN	Végétal_sous_Abri	0	35	Écran thermique	Défavorable	Moins de 50 points	89 421,32	75 000,00	40,00%	0,00	0,00	0,00	
29	029159900		SCEA LABAT GILLES	29860	BOURG BLANC	Végétal_sous_Abri	0	30	Écran thermique	Défavorable	Moins de 50 points	30 160,00	30 160,00	40,00%	0,00	0,00	0,00	
29	029161715		SCEA CLOATRE	29290	SAINT RENAN	Végétal_sous_Abri	1	210	Open buffer et réseau chauffage basse température	Favorable		285 700,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Ré Bretagne
29	029156874		SARL SAINT ELOI	29260	PLOUDANIEL	Végétal_sous_Abri	1	145	Open buffer	Favorable		94 614,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Ré Bretagne
29	029153844		EARL SAINTILAN	29470	LOPERHET	Végétal_sous_Abri	1	95	Réseau chauffage basse température et calorifugeage d'installation chauffage	Favorable		81 451,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Ré Bretagne

Envoyé en préfecture le 16/05/2016
Reçu en préfecture le 10/06/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Guichet unique service instructeur GUSI : DDTM (s)
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Programme de développement Rural Bretagne 2014-2020
412 « Investissements agricoles pour les économies d'énergie ou la limitation des gaz à effet de serre » - Rénovation
Tableau de programmation suite au Comité modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

Département	Numéro PACAGE	Numéro OSIRIS	Dénomination du demandeur	Code postal	Commune du siège	Filière	Dossier	Nombre de points de sélection	Libellé du projet	Avis du comité de modernisation du 18/11/2015	Commentaires	Montant total du projet présenté en Euros HT	Montant de l'assiette PDRB en Euros HT	Taux de soutien accordé	Montant du soutien total accordé en Euros	dont montant FEADER en Euros	dont montant Financeurs nationaux en Euros	Financeur national
29	029157627		EARL HUELLA	29470	PLOUGASTEL DAOULAS	Végétal_sous_Abri	1	155	Open buffer et régulation climatique	Favorable		135 055,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029161808		SCEA LES SERRES DE KELARET	29290	MILIZAC	Végétal_sous_Abri	1	145	Open buffer	Favorable		113 300,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
29	029161811		EARL BRELEIZ	29470	PLOUGASTEL DAOULAS	Végétal_sous_Abri	1	130	condenseur et régulation climatique	Favorable		39 970,00	39 970,00	40,00%	15 988,00	11 991,00	3 997,00	Région Bretagne
35	035172869	RBRE040115DT0350308	EARL DIOT EMILE	35120	BROUALAN	V_Volaille_de_chair	1	220	Rénovation de 4 poulaillers	Favorable		42 191,15	39 277,15	40,00%	15 710,86	11 783,14	3 927,72	Région Bretagne
35	035036391	RBRE040115DT0350309	EARL BROSSAULT-POULARD	35550	PIPRIAC	V_Volaille_de_chair	1	255	Rénovation de 2 poulaillers	Favorable		28 389,90	25 386,17	40,00%	10 154,46	7 615,84	2 538,62	Région Bretagne
35	035049147	RBRE040115DT0350310	EARL COURTILLON TAISNE	35320	LE SEL DE BRETAGNE	V_Volaille_de_chair	1	250	Rénovation de 3 poulaillers	Favorable		32 873,70	29 630,70	40,00%	11 852,28	8 889,21	2 963,07	Région Bretagne
35	035169553	RBRE040115DT0350311	EARL BOISSEL	35450	VAL D IZE	V_Volaille_de_chair	1	220	Rénovation de 2 poulaillers	Favorable		18 238,20	17 293,20	40,00%	6 917,28	5 187,96	1 729,32	Région Bretagne
35	035163978	RBRE040115DT0350312	EARL BEUCHER	35500	CORNILLE	V_Volaille_de_chair	1	250	Rénovation de 2 poulaillers	Favorable		30 055,10	25 830,10	40,00%	10 332,04	7 749,03	2 583,01	Région Bretagne
35	035177657	RBRE040115DT0350307	EARL LA RICHARDIERE	35113	DOMAGNE	Végétal_sous_Abri	1	150	Rénovation de Serres	Favorable		213 401,18	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
35	035044349	RBRE040115DT0350313	AUBIN David	35640	MARTIGNE FERCHAUD	V_Volaille_de_chair	1	255	Rénovation de 2 poulaillers	Favorable		25 708,00	22 161,45	40,00%	8 864,58	6 648,43	2 216,15	Région Bretagne
56	056046987	RBRE040115DT0560149	EARL des PEUPLIERS	56540	LE CROISTY	V_Volaille_de_chair	1	220	Isolation du bâtiment, régulation, chauffage économe (radiant gaz).	Favorable		23 803,30	23 803,30	40,00%	9 521,32	7 140,99	2 380,33	Région Bretagne
56	056045200	RBRE040115DT056	EARL HELO	56620	CLEGUER	Porcs	1	120	Isolation salle d'engraissement, aménagement de 2 salles de post-sevrage	Favorable		18 527,50	18 527,50	40,00%	7 411,00	5 558,25	1 852,75	Région Bretagne
56	056043857	RBRE040115DT056	GAEC du RESTE	56480	SILFIAC	V_Volaille_de_chair	1	230	Isolation longs pans P1 et P2. Bétonnage sol, pose de fenêtres. Chauffage et lumière économes.Régulation.	Favorable		177 209,04	125 000,00	40,00%	50 000,00	37 500,00	12 500,00	Région Bretagne
56	056043005	RBRE040115DT056	EARL AVIPOM'	56230	BIEUZY	V_Volaille_de_chair	1	220	Isolation bétonnage sol, étanchéité, échangeurs de chaleur, éclairage économe	Favorable		91 550,77	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
56	056002204	RBRE040115DT056	LE BIHAN Claude	56480	CLEGUEREC	Œufs	1	230	Isolation bétonnage sol, lumière économe, régulation	Favorable		139 423,00	75 000,00	40,00%	30 000,00	22 500,00	7 500,00	Région Bretagne
56	056034670	RBRE040115DT056	SCEA TALMONT	56500	MOREAC	V_Volaille_de_chair	1	150	Isolation et étanchéité du lanterneau et voltes latéraux. Éclairage économe.Chauffage économe.	Favorable		33 862,58	33 862,58	40,00%	13 545,03	10 158,77	3 386,26	Région Bretagne
56	056045438	RBRE040115DT0560168	GUILLEVIC Erwan	56420	PLAUDREN	V_Volaille_de_chair	1	150	Isolation bétonnage sol sur deux poulaillers	Favorable		55 545,80	55 545,80	40,00%	22 218,32	16 663,74	5 554,58	Région Bretagne
56	056043736	RBRE040115DT0560201	SCEA GUILLEVIC	56420	PLAUDREN	V_Volaille_de_chair	1	150	Isolation bétonnage sol sur deux poulaillers (total 2760 m2), pose de fenêtres, volets motorisés.	Favorable		61 725,56	61 725,56	40,00%	24 690,22	18 517,66	6 172,56	Région Bretagne
56	056029395	RBRE040115DT0560169	LABOUX Jean-François	56500	SAINT ALLOUESTRE	V_Volaille_de_chair	1	130	Isolation trappes ascenseur lanterneau. Régulation ventilation.	Favorable		18 916,37	18 482,32	40,00%	7 392,92	5 544,69	1 848,23	Région Bretagne
56	056041807	RBRE040115DT0560198	EARL de KERTALVY	56150	GUENIN	Œufs	1	155	Isolation d'un poulailler P1, éclairage économe led P2 , pose de trappes latérales isolées P3.	Favorable		45 666,50	45 666,50	40,00%	18 266,60	13 699,95	4 566,65	Région Bretagne
56	056041537	RBRE040115DT0560228	SCEA FOUILLE	56160	LIGNOL	V_Volaille_de_chair	1	145	Isolation d'un bâtiment (enduit 40cm de hauteur périmètre). Rénovation d'un lanterneau. Remplacement de deux portails.	Favorable		29 030,00	30 030,00	40,00%	12 012,00	9 009,00	3 003,00	Région Bretagne
56	05606397	RBRE040115DT0560170	LE GAL Nadine	56310	GUERN	V_Volaille_de_chair	1	215	Isolation d'un poulailler (panneaux isolés, trappes isolée, portails, portes). Régulation Avitouch, lignes chauffage central, canon gaz, éclairage économe	Favorable		62 202,50	62 202,50	40,00%	24 881,00	18 660,75	6 220,25	Région Bretagne

Nombre de dossiers soutenus 58
Nombre de dossiers NON soutenus 5

Montant total des soutiens	dont Total part FEADER	dont Total part financeurs nationaux	
1 317 810,97	**988 358,16**	**329 452,81**	**Euros**

dont sous-total Région Bretagne	**329 452,81 Euros**
dont sous-total État	**0,00 Euros**

Décision d'attribution des soutiens Région Bretagne et FEADER par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 04/12/15

Le Président du conseil régional de Bretagne - Autorité de gestion du PDR Bretagne 2014-2020

Prénom NOM - si délégation - Fonction – Signature

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

TABLEAU DE PROGRAMMATION SUITE COMITE THEMATIQUE IAA 9 OCTOBRE 2015 – PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL BRETON 2014-2020 – MESURE 4 – TO 421 Soutien aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles dans les IAA

GUSI : CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Numéro OSIRIS	Dépt	Commune	Dénomination demandeur	Taille de l'entreprise	Numéro de SIRET	LIBELLE DU PROJET	Montant total du projet présenté	Montant des dépenses éligibles	Régime	Taux d'aide publique	Montant d'aide publique	Montant FEADER 53 %	Montant CRB (Contrepartie 1)	Montant Contrepartie 2 (Conseils départementaux)	Montant Contrepartie 3 (France AGRIMER)	Montant Contrepartie 4 : Communautés de communes ou d'agglomération	Autres aides publiques hors contrepartie	Note proposée par le service instructeur	Note validée par le comité thématique IAA	Avis du comité
	35	DOMAGNE	EURL CERECO	PME	38136495900	Programme d'investissements dans une cellule de palettisation, un four d'une plus grande capacité et dans un nouveau progiciel (ERP) pour une entreprise qui commercialise des céréales bio pour petit déjeuner. Des salariés	1 083 720,00 €	1 001 103,29 €	AFR	0,2	200 220,66 €	106 115,00 €	94 105,66 €					25/40	25/40	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	35	LA SELLE EN LUITRE	SCA AGRIAL	Groupe COOPERATIF	42861171900	Programme d'investissements dans une coopérative de fabrication d'aliments pour animaux qui consiste à créer un nouveau lieu de stockage de céréales avec des silos verticaux à la Selle en Luitré (35) et qui s'inscrit dans une volonté de pérennisation de l'outil de fabrication d'aliments pour animaux.	957 321,00 €	957 321,00 €	PDR	0,25	239 330,25 €	126 842,00 €	112 488,25 €					23/40	23/40	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	29	QUIMPER	SAS EUROSERUM	Groupe COOPERATIF (SODIAAL)	40086927700	Programme d'investissement dans une nouvelle ligne de production sur le site de la fromagerie ENTREMONT à Quimper, au niveau des installations de séchage qui lui sont dédiées. Ce projet de diversification a pour but la production de poudre de lactosérum qui servira de base à des produits infantiles.	1 227 020,00 €	1 146 979,00 €	PDR	0,25	286 745 €	151 975 €	134 770,00 €					22/40	24/40	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	29	CHATEAULIN	SA DOUX	ETI	37606048700	Programme d'investissements matériels dans un abattoir de volailles permettant d'augmenter les capacités de production afin d'élargir la gamme de produits de poulets entiers congelés, et de lancer un nouveau poulet qui serait vendu dans les rôtisseries en Arabie Saoudite, en vue de diversifier l'activité de l'entreprise.	8 819 158,00 €	8 819 158,00 €	PDR	0,3	2 645 747 €	1 402 241,00 €	1 243 506,00 €					27/40	28/40	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
		TOTAL AIDES PUBLIQUES ACCORDEES PAR FINANCEUR									3 372 043 €	1 787 172,72 €	1 584 869,91 €	0,00 €			0,00 €			

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorables)	Total du soutien du fin 1 : CRB	Total du soutien du fin 2	Total du soutien du FEADER
3 372 043 €	4	1 584 869,91 €	0	1 787 172,72 €

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 8/12/2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Nathalie SIMON-RICHARDE
Cheffe de Service

676

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016_20160509_16_1120_01-DE

TABLEAU DE PROGRAMMATION SUITE COMITE THEMATIQUE IAA 17 NOVEMBRE 2015-PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL BRETON 2014-2020 – MESURE 4 – TO 421 Soutien aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles dans les IAA

GUSI : CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Numéro OSIRIS		Commune	Dénomination demandeur	Taille de l'entreprise	Numéro de SIRET	LIBELLE DU PROJET	Montant total du projet présenté	Montant des dépenses éligibles	Régime	Taux d'aide publique	Montant d'aide publique	Montant FEADER 53 %	Montant Contrepartie 1 : CRB	Montant Contrepartie 2 : Conseil départementaux	Montant Contrepartie 3 : France Agrimer	Contrepartie 4 : Communautés de communes ou d'agglomération	Autres aides publiques n'appelant pas de contreparties sur la même assiette	Note proposée par le service instructeur	Note du comité thématique IAA	Avis du comité thématique IAA
	35	CHATEAUBOURG	SAS TENDRIADE COLLET	ETI	396020232	Programme d'investissements, pour cette ETI de 635 Etp - CA de 233 038 K€, pour moderniser l'outil industriel et l'abattage des veaux afin d'accroître leur compétitivité, d'améliorer la qualité produite grâce à un nouveau process, d'améliorer les conditions de travail des salariés et de valoriser le cinquième quartier (cuir, sang...).	3 428 504,00 €	2 331 219,00 €	PDR	0,3	699 365,81 €	370 663 €	208 702,81 €	120 000 €				« 20/40 »	« 20/40 »	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	35	SAINT JEAN LE COQUET	SAS ETS JEAN CHAPIN	ETI	719200412	Programme d'investissements en équipements et matériels consistant à réaménager complètement la partie abattage, triperie, stockage des carcasses et désossage, ainsi qu'à réorganiser l'atelier de désossage.	2 706 796,00 €	2 588 633,00 €	PDR	0,3	776 589,90 €	383 142 €	190 066,00 €		149 694,60 €		53 667,30 €	« 22/40 »	« 22/40 »	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	22	CREHEN	SAS LAITERIE NOUVELLE DE L'ARGUENON	Groupe	« 025550120 »	Programme d'investissement dans une laiterie de production d'aliment infantile comprenant le volet préparation de la base laitière liquide, le volet séchage de la poudre infantile et le volet conditionnement en boite de la poudre.	30 797 000,00 €	8 000 000,00 €	PDR	0,2	1 600 000,00 €	848 000 €	252 000,00 €		500 000,00 €			« 25/40 »	« 25/40 »	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	29	GUIPAVAS	SAS SILL DAIRY INTERNATIONAL	ETI	487681611	Le groupe SILL (968 etp, CA de 404 K€) créé une nouvelle filiale, SILL DAIRY INTERNATIONAL (SDI) pour porter un projet de fabrication de poudres de lait pour le marché infantile sur la commune de Guipavas (29).	28 800 000,00 €	8 000 000,00 €	PDR	0,3	2 400 000,00 €	1 272 000 €	628 000,00 €		500 000,00 €			« 23/40 »	« 23/40 »	Favorable
	29	TREGUNC	SARL BRITT	PME (PE)	418671749	Programme d'investissement, pour cette PME de fabrication de bières du groupe H2Bholding (21,17 Etp, CA de 6 497 K€), qui investit dans l'automatisation de ses lignes de conditionnement et un nouvel outil de brassage permettant d'améliorer ses performances.	3 307 134,00 €	3 307 134,00 €	PME (PE)	0,2	661 426,80 €	350 556,20 €	310 870,60 €					« 28/40 »	« 28/40 »	Favorable
	56	PLOURAY	SA DOUX	ETI	376080487	Programme d'investissements, pour cet établissement du groupe DOUX (ETI de 1012,95 Etp - CA de 350 245 K€) dans l'installation d'un nouveau système d'aspiration de la poussière, la reconfiguration de la ligne de production, la mise en place d'un îlot de palettisation automatisée des cartons, un échangeur et une pompe à chaleur ainsi que l'installation d'un contrôle qualité par caméra.	1 990 275,05 €	1 963 096,97 €	PDR	0,3	594 929,09 €	315 312,42 €	279 616,67 €					« 28/40 »	« 28/40 »	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	35	RENNES	SARL SUBERY	PME	402526032	Programme d'investissement, pour cette entreprise (PME de 44,90 Etp - CA de 15 386 K€) qui stocke, conditionne et commercialise des fruits et légumes, dans une augmentation de la surface réfrigérée et un progiciel contribuant aux gains de productivité. Il s'agit pour SUBERY d'augmenter les volumes de produits locaux en facilitant l'accès aux producteurs et d'obtenir la certification HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).	925 984,00 €	526 367,95 €	PDR	0,4	210 547,18 €	111 590,01 €	98 957,17 €					« 28/40 »	« 28/40 »	Favorable sous réserve qu'une condamnation à la réglementation du travail ne soit pas bloquante, et sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestaions reçues)
	35	DOMAGNE	SCA COOPEDOM	PME	777675141	Programme d'investissement, pour cette entreprise (PME de 42 Etp - CA de 8 868 K€), spécialisée dans la déshydratation de fourrages et les produits dérivés de l'agroforesterie, dans l'installation d'un nouveau système d'aspiration de poussières dans l'achat d'un hacheur de paille en poste fixe permettant un hachage normalisé afin de faciliter la mise en marché des produits de ses adhérents.	1 290 883,00 €	533 307,00 €	PDR	0,4	213 322,80 €	113 061,08 €	100 261,72 €					« 27/40 »	« 27/40 »	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	29	PLOUGASTEL-DAOULAS	SCA SAVEOL	ETI	777626722	Programme d'investissement, pour cette entreprise (ETI de 320 Etp - CA de 175 393 K€), spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation de production maraîchère, dans du matériel de conditionnement de tomates de petit calibre permettant de les proposer dans un récipient de type « shaker » (petite taille) avec opercule afin de viser de nouveaux marchés de type RHD (Restauration Hors Domicile)	563 000,00 €	563 000,00 €	PDR	0,3	168 900,00 €	89 517,00 €	79 383,00 €					« 20/40 »	« 20/40 »	Favorable
	22	TREMOREL	SICA LAIT SPRIT D'ETHIQUE	PME	715663721	La SICA LAIT'SPRIT D'ETHIQUE (PME de 6 Etp - CA de 8 000 K€) a été créée le 1er janvier 2012 par 52 producteurs laitiers bretons. Elle investit aujourd'hui dans une unité de type « réception-stockage », une conditionneuse et une ligne de production de lait UHT. Ce programme sera complété par des investissements sur des productions plus spécifiques, de produits frais (type fromages), de beurre, une fois avoir mesuré la pertinence de la démarche. Le premier objectif pour la SICA LAIT SPRIT D'ETHIQUE est de faire reconnaître sa marque locale au côté de MDD (Marques Distributeurs) puis de développer sa gamme.	6 571 740,00 €	3 399 353,00 €	PDR	0,4	1 359 741,20 €	720 662,84 €	146 168,42 €		492 909,94 €			« 23/40 »	« 23/40 »	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
	35	LIFFRE	SAS CLERMONT	ETI	398545608	Programme d'investissement, pour cette entreprise spécialisée en salaison (ETI du groupe JEAN FLOCH 1 326 Etp - CA de 469 863 K€) dans une nouvelle chaîne de production continue. Les investissements envisagés permettront d'augmenter le nombre de références proposées et de répondre aux demandes des consommateurs. L'operculeuse choisie est unique en France.	427 041,37 €	418 877,37 €	PDR	0,3	125 663,21 €	66 601,50 €	59 061,71 €					« 20/40 »	« 20/40 »	Favorable sous réserve des attestations ICPE et hygiène sanitaire (OK attestations reçues)
								31 650 988,29 €			8 810 485,99 €	4 641 106,06 €	2 353 108,10 €	120 000,00 €	1 642 604,54 €		53 667,30 €			

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 8 décembre 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Nathalie SIMON-RICHARTE
Cheffe de Service.

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorables)	Total du soutien du fin 1 : CRB	Total du soutien du fin 2 : conseil départemental d'Ille et Vilaine	Total du soutien du fin 3 : France Agrimer (contreparties)	Total du soutien du fin 3 : France Agrimer (hors contreparties)	Total du soutien du FEADER
8 810 485,39 €	11	2 353 108,10 €	120 000,00 €	1 642 604,54 €	53 667,30 €	4 641 106,04 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-20160501-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 4 – Investissements physiques
T 22 Soutien aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles en exploitation agricole

Tableau de programmation
Issu du Comité thématique modernisation des exploitations agricoles du 18 novembre 2015

GI : REGION BRETAGNE

Co... ...ément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et ... ...ticulièrement à l'article 17 « Investissements physiques »
... au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N° dossier	Nom de l'exploitation	Code postal	Commune	Orientation technico-économique (OTEX) de l'installation	Sélection nombre de points	Type de projet	Descriptif projet	JA (0/1)	AB (0/1)	SIQO (0/1)	Montant des dépenses éligibles plafonnées	Taux d'aide	Montant Aide	dont Montant Région	dont Montant FEADER	Avis du comité thématique modernisation des exploitations agricoles	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision de l'autorité de gestion
RBRE040215CR0530002	CIDRERIE DE ROZAVERN	29560	TELGRUC SUR MER	Cidricole	335	Transfo+vente directe	Construction d'un bâtiment de stockage et vente et d'un bâtiment de production/transformation + acquisition de matériel de conduite de verger en AB (matériel de conduite non éligible)	1	1	0	200 000,00 €	35,0%	70 000,00 €	32 900,00 €	37 100,00 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530001	CHEVRERIE KERLEBIK	56860	SENE	caprins fait	320	Transfo+vente directe	Création d'un atelier de fabrication de fromage et d'un magasin de vente directe	1	1	0	73 479,10 €	35,0%	25 717,68 €	12 087,31 €	13 630,37 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530003	GAEC LA LANCEULE	35150	JANZE	Lait bio	295	Transfo+vente directe	Mise en place d'un laboratoire de transformation et d'un point de retrait + acquisition d'équipements nécessaires à la transformation et revente	0	1	0	146 660,46 €	25,0%	36 665,11 €	17 232,60 €	19 432,51 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530004	EARL ENTRE TERRE ET MER	56550	LOCOAL MENDON	Lait	290	Transfo+vente directe	Amélioration de l'atelier de transformation et de vente directe pour diversifier les produits et améliorer la productivité	1	1	0	200 000,00 €	35,0%	70 000,00 €	32 900,00 €	37 100,00 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530013	FERME DE BRENATURE	56120	SAINT SERVANT	Porcine	270	Transformation	Mise en place d'un local de transformation pour pouvoir commercialiser leurs produits	1	0	0	103 136,28 €	35,00%	36 097,70 €	16 965,92 €	19 131,78 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530005	EARL DU CHATELLIER	35740	PACE	Porcine	265	Transformation	Extension du laboratoire et achat équipement neuf	1	0	1	94 475,84 €	28,33%	26 765,00 €	12 579,55 €	14 185,45 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530006	GAEC DES DEUX VILLAGES	56190	MUZILLAC	Porc et ovin viande	265	Transformation	Mise en place d'un atelier de découpe et de trainformation (porc et ovin viande)	0	1	0	77 614,65 €	25,0%	19 403,66 €	9 119,72 €	10 283,94 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530008	LE POTAGER DU COIN	35113	DOMAGNE	Maraîchage	230	Vente directe	Mise en place d'un magasin de vente à la ferme (légumes et fruits)	0	1	0	90 018,85 €	25,0%	22 504,71 €	10 577,21 €	11 927,50 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530007	FEVRE Kristel	29640	SCRIGNAC	céréales pour farine	215	Transformation	Aménagement d'un atelier de farine avec l'achat d'un moulin	1	1	0	66 573,66 €	35,0%	23 300,78 €	10 951,37 €	12 349,41 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530012	PRIMAULT Christophe	35150	CORPS-NUDS	Volailles de chair Volailles reproductrices et	165	Transformation	Création d'un laboratoire de transformation et d'un nouveau magasin	0	0	0						Ajourné	Demande d'informations complémentaires sur la part de prestations à façon au sein de l'activité de transformation	Ajourné
RBRE040215CR0530009	P'TIT GALLO – EARL LA JANAIE	35520	MONTREUIL LE GAST	Lait	160	Transformation	Acquisition d'équipements de transformation pour amélioration l'atelier de transformation	0	1	0	198 764,74 €	25,0%	49 691,19 €	23 354,86 €	26 336,33 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530010	EARL HUBY	35750	SAINT MALON SUR MEL	Cidricole	145	Transformation	Mise en place d'un atelier de transformation	0	0	0	152 382,35 €	25,0%	38 095,59 €	17 904,93 €	20 190,66 €	Favorable		Favorable
RBRE040215CR0530011	EARL LE CELLIER DE BOAL	22350	CAULNES	Cidricole	140	Transformation	Changement de pressoir pour démarrer une activité de transformation et développer la vente de cidre en bouteilles et en vrac	0	1	0	73 371,00 €	25,0%	18 342,75 €	8 621,09 €	9 721,66 €	Favorable		Favorable
											1 476 476,93 €	TOTAUX	436 584,17 €	205 194,56 €	231 389,61 €		Nombre de dossiers favorables	12

679

Les propositions du Comité thématique modernisation des exploitations agricoles mentionnées dans la présente liste sont validées. Elles constituent une décision de programmation des crédits Région et des crédits FEADER.

Fait à Rennes, le 20 NOV. 2015

Par délégation du Président de la Région Bretagne,

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural / L'Europe investit dans les zones rurales

Région BRETAGNE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 4 - TO 431 – Soutien aux investissements d'amélioration de la dessert forestière

Tableau de programmation suite à la Commission régionale Forêt Bois du 14 octobre 2015

GUSI : DDTM

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse	Code postal	Commune	Eléments sur l'opération soutenue	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	dont Montant Etat	dont autofinancement MO appelant du FEADER	dont Montant FEADER
RBRE040315DT0560001	Christophe DESMARES	5 les Croslandières	35120	Mont Dol	Création de 1730 ml de piste forestière et d'une place de dépôt sur la commune de Saint Aignan	13 201,00	13 201,00	10	Favorable		Favorable	6 600,50	50,00%	3 102,23	0,00	3 498,27
RBRE040315DT0220001	GF de LAUNAY GUEN	Domaine de Tertu	61160	VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	Création de 610 ml de route forestière et de 2 places de dépôt sur la commune de Plemet	20 734,89	20 734,89	20	Favorable		Favorable	10 367,45	50,00%	4 872,70	0,00	5 494,75
RBRE040315DT0220002	GF de Coetlogon	Bourg	22210	COETLOGON	Création de 1850ml de route forestière sur la commune de Coetlogon	58 296,29	58 296,29	20	Favorable		Favorable	29 148,15	50,00%	13 699,63	0,00	15 448,52
RBRE040315DT0220003	CD22 - Forêt des Mauriers	9, place du Général de Gaulle	22023	SAINT-BRIEUC cédex 1	Création de 480ml de route forestière sur la commune de Plaintel	7 473,00	7 473,00	10	Favorable		Favorable	5 978,40	80,00%	1 868,25	941,60	3 168,55

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorables)	Total du soutien de l'Etat	Total autofinancement MO appelant du FEADER	Total du soutien du FEADER
52 094,50	4	23 542,81	941,60	27 610,09

680

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Fait à Rennes le 02/12/15

Par délégation du Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne).

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Région Bretagne

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 4 - TO 441 – Breizh Bocage Travaux

Tableau de programmation suite au comité régional Breizh Bocage du 17 novembre 2015

GUSI : DDTM22
DDTM29
DRAAF
DDTM56

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse 1	Adresse 2	code postal	Commune	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	Dont Département 22	Dont Département 29	Dont Département 35	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont FEADER
	Ville de LANNION	Place du Général Leclerc		22303	LANNION	23 949,20 €	23 949,20 €	20	Favorable	Favorable	19 159,36 €	80%	4 789,84 €			0,00 €	0,00 €	14 369,52 €
	Ville de LANNION	Place du Général Leclerc		22303	LANNION	38 395,00 €	38 395,00 €	16	Favorable	Favorable	30 716,00 €	80%	7 679,00 €			0,00 €	0,00 €	23 037,00 €
	Commune de Plestin les Grèves	Place de la Mairie		22310	PLESTIN LES GREVES	4 161,00 €	4 161,00 €	14	Favorable	Favorable	3 328,80 €	80%	832,20 €			0,00 €	0,00 €	2 496,60 €
	Dinan communauté	1 bis rue Léon PEPIN	BP 7	22490	PLESLIN TRIGAVOU	18 056,00 €	18 056,00 €	16	Favorable	Favorable	14 444,80 €	80%	0,00 €			3 611,20 €	0,00 €	10 833,60 €
	Communauté de communes de Plancoët Plélan	33 rue de la Madeleine	BP44	22130	PLANCOET	9 202,80 €	9 202,80 €	16	Favorable	Favorable	7 362,24 €	80%	1 840,56 €			0,00 €	0,00 €	5 521,68 €
	Communauté de communes de Plancoët Plélan	33 rue de la Madeleine	BP44	22130	PLANCOET	64 425,70 €	64 425,70 €	19	Favorable	Favorable	51 540,56 €	80%	0,00 €			0,00 €	12 885,14 €	38 655,42 €
	Lannion Trégor Communauté	1, rue Monge	CS 10761	22307	LANNION cedex	58 890,00 €	58 890,00 €	32	Favorable	Favorable	47 112,00 €	80%	11 778,00 €			0,00 €	0,00 €	35 334,00 €
	Lamballe communauté	41 rue Saint Martin	BP 90456	22404	LAMBALLE CEDEX	13 454,40 €	13 454,40 €	16	Favorable	Favorable	10 763,52 €	80%	0,00 €			2 690,88 €	0,00 €	8 072,64 €
	CIDERAL	4-6 Boulevard de la Gare	BP 246	22602	LOUDEAC Cedex	90 995,00 €	90 995,00 €	22	Favorable	Favorable	72 796,00 €	80%	0,00 €			18 199,00 €	0,00 €	54 597,00 €
	CIDERAL	4-6 Boulevard de la Gare	BP 246	22602	LOUDEAC Cedex	34 300,00 €	34 300,00 €	16	Favorable	Favorable	27 440,00 €	80%	0,00 €			6 860,00 €	0,00 €	20 580,00 €
	Communauté de communes Arguenon Hunaudaye	Lotissement du Petit Lou		22270	DOLO	9 342,40 €	9 342,40 €	16	Favorable	Favorable	7 473,92 €	80%	0,00 €			1 868,48 €	0,00 €	5 605,44 €
	Communauté de communes Arguenon Hunaudaye (lac de Jugon)	Lotissement du Petit Lou		22270	DOLO	10 106,90 €	10 106,90 €	16	Favorable	Favorable	8 085,52 €	80%	0,00 €			2 021,38 €	0,00 €	6 064,14 €
	SMEGA	ZI de Grâces	11 route de Kerbost	22200	GRACES	9 700,00 €	9 700,00 €	23	Favorable	Favorable	7 760,00 €	80%	0,00 €			1 940,00 €	0,00 €	5 820,00 €
	SMEGA	ZI de Grâces	11 route de Kerbost	22200	GRACES	64 865,00 €	64 865,00 €	29	Favorable	Favorable	51 892,00 €	80%	0,00 €			0,00 €	12 973,00 €	38 919,00 €
	Saint Brieuc Agglomération	Haute Lande		22120	YFFINIAC	39 578,30 €	39 578,30 €	14	Favorable	Favorable	31 662,64 €	80%	0,00 €			7 915,66 €	0,00 €	23 746,98 €
	Communauté de Communes du pays de Caulnes	10 rue de la Ville Chérel		22350	CAULNES	153 282,00 €	153 282,00 €	28	Favorable	Favorable	122 625,60 €	80%	0,00 €			30 656,40 €	0,00 €	91 969,20 €
	Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre	Rue Christian de La Villeon		22400	SAINT ALBAN	12 400,00 €	12 400,00 €	19	Favorable	Favorable	9 920,00 €	80%	0,00 €			2 480,00 €	0,00 €	7 440,00 €
	Communauté de communes du pays de Matignon	Rue du Chemin Vert		22550	MATIGNON	26 300,00 €	26 300,00 €	14	Favorable	Favorable	21 040,00 €	80%	0,00 €			5 260,00 €	0,00 €	15 780,00 €
	Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien	2 route de Kabatous		22660	TRELEVERN	70 770,00 €	70 770,00 €	33	Favorable	Favorable	56 616,00 €	80%	0,00 €			14 154,00 €	0,00 €	42 462,00 €
	DINAN communauté – COEUR EMERAUDE	1 bis rue Léon PEPIN	BP 7	22490	PLESLIN TRIGAVOU	31 692,00 €	31 692,00 €	21	Favorable	Favorable	25 353,60 €	80%	0,00 €			0,00 €	6 338,40 €	19 015,20 €
	Communauté de Communes Rance Fremur	La Grabotais	BP 35	22490	PLOUER SUR RANCE	10 767,40 €	10 767,40 €	24	Favorable	Favorable	8 613,92 €	80%	0,00 €			2 153,48 €	0,00 €	6 460,44 €
	Lamballe communauté	41 rue Saint Martin	BP 90456	22404	LAMBALLE CEDEX	81 201,00 €	81 201,00 €	18	Favorable	Favorable	64 960,80 €	80%	0,00 €			16 240,20 €	0,00 €	48 720,60 €
	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lac de Jugon	Manoir du Lou	BP 7	22270	DOLO	9 945,60 €	9 945,60 €	16	Favorable	Favorable	7 956,48 €	80%	0,00 €			1 989,12 €	0,00 €	5 967,36 €
	Syndicat Mixte du Trégor	Avenue du Lycée		29600	MORLAIX	76 128,00 €	76 128,00 €	29	Favorable	Favorable	60 902,40 €	80%		15 225,60 €		0,00 €	0,00 €	45 676,80 €
	Syndicat de bassin de l'Elorn	Ecopole	2 Vern Ar Piquet	29460	DAOULAS	15 200,00 €	15 200,00 €	14	Favorable	Favorable	12 160,00 €	80%		0,00 €		3 040,00 €	0,00 €	9 120,00 €
	EPAGA	Espace Penmez		29150	CHATEAULIN	2 315,63 €	2 315,63 €	12	Favorable	Favorable	1 852,50 €	80%		463,13 €		0,00 €	0,00 €	1 389,37 €
	QUIMPER COMMUNAUTE	44 place SAINT CORENTIN	CS 26004	29107	QUIMPER CEDEX	5 878,00 €	5 878,00 €	13	Favorable	Favorable	4 702,40 €	80%		1 175,60 €		0,00 €	0,00 €	3 526,80 €
	QUIMPER COMMUNAUTE	44 place SAINT CORENTIN	CS 26004	29107	QUIMPER CEDEX	16 550,00 €	16 550,00 €	23	Favorable	Favorable	13 240,00 €	80%		3 310,00 €		0,00 €	0,00 €	9 930,00 €
	Syndicat Mixte de L'Horn	Rest		29420	PLOUENAN	1 271,52 €	1 271,52 €	14	Favorable	Favorable	1 017,22 €	80%		0,00 €		254,31 €	0,00 €	2,91 €
	Syndicat Mixte de L'Horn	Rest		29420	PLOUENAN	18 489,69 €	18 489,69 €	26	Favorable	Favorable	14 791,75 €	80%		0,00 €		3 697,94 €	0,00 €	3,81 €
	Syndicat Mixte de L'Horn	Rest		29420	PLOUENAN	41 205,06 €	41 205,06 €	26	Favorable	Favorable	32 964,05 €	80%		0,00 €		8 241,01 €	0,00 €	3,04 €
	Syndicat Mixte Bas Léon	1 rue de l'If		29260	KERNILIS	118 524,00 €	118 524,00 €	27	Favorable	Favorable	94 819,20 €	80%		0,00 €		0,00 €	23 704,80 €	4,40 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-235500016-20160509-16_1120_01-DE

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse 1	Adresse 2	code postal	Commune	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	Dont Département 22	Dont Département 29	Dont Département 35	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont FEADER
	Communauté de Communes du Pays de Quimperlé	3 rue Eric Tabarly		29394	QUIMPERLE CEDEX	3 500,00 €	3 500,00 €	13	Favorable	Favorable	2 800,00 €	80%		700,00 €		0,00 €	0,00 €	2 100,00 €
	Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez	Le Pavillon		29100	KERLAZ	113 105,60 €	82 950,00 €	28	Favorable	Favorable	66 360,00 €	80%		0,00 €		0,00 €	16 590,00 €	49 770,00 €
	Parc Naturel Régional d'Armorique	Pl. des Foires		29590	LE FAOU	37 000,00 €	37 000,00 €	14	Favorable	Favorable	29 600,00 €	80%		0,00 €		0,00 €	7 400,00 €	22 200,00 €
	SM Haut LEON	2 place de la Mairie		29410	SAINT THEGONNEC	4 750,00 €	2 650,00 €	21	Favorable	Favorable	2 120,00 €	80%		0,00 €		530,00 €	0,00 €	1 590,00 €
	SB Elorn	Ecopôle	Guern-Ar-Piquet	29460	DAOULAS	34 050,00 €	34 050,00 €	28	Favorable	Favorable	27 240,00 €	80%		0,00 €		6 810,00 €	0,00 €	20 430,00 €
	Communauté de Communes du Pays Fouesnantais	11 espace de Kerourgué	CS 31046	29170	FOUESNANT	20 000,00 €	20 000,00 €	13	Favorable	Favorable	16 000,00 €	80%		0,00 €		4 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
	Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes	12 boulevard des Frères Lumière	BP 75	22260	LESNEVEN	81 484,00 €	81 484,00 €	27	Favorable	Favorable	65 187,20 €	80%		0,00 €		0,00 €	16 296,80 €	48 890,40 €
	Communauté de Communes du COGLAIS Marches de Bretagne	45 rue Charles de Gaulle	BP 22	35460	SAINT ETIENNE EN COGLES	13 166,00 €	13 166,00 €	12	Favorable	Favorable	10 532,80 €	80%			0,00 €	2 633,20 €	0,00 €	7 899,60 €
	Communauté de Communes Côte d'Emeraude	1 esplanade des Equipages		35730	PLEURTUIT	4 188,80 €	4 188,80 €	12	Favorable	Favorable	3 351,04 €	80%			0,00 €	837,76 €	0,00 €	2 513,28 €
	LOUVIGNE Communauté	7 rue d'Alsace	BP 12	35420	LOUVIGNE DU DESERT	9 800,00 €	9 800,00 €	12	Favorable	Favorable	7 840,00 €	80%			0,00 €	0,00 €	1 960,00 €	5 880,00 €
	Communauté de Communes Val d'ILLE	1 rue de la Métairie		35520	MONTREUIL LE GAST	32 000,00 €	32 000,00 €	12	Favorable	Favorable	25 600,00 €	80%			0,00 €	6 400,00 €	0,00 €	19 200,00 €
	Collectivité Eau du bassin rennais	7 Bd Solférino	CS 94448	35044	RENNES CEDEX	10 727,50 €	10 727,50 €	12	Favorable	Favorable	8 582,00 €	80%			0,00 €	2 145,50 €	0,00 €	6 436,50 €
	Syndicat Intercommunal du Haut COUESNON Fougères Communauté	Parc de l'Aumaillerie		35133	LA SELLE EN LUITRE	1 900,00 €	1 900,00 €	12	Favorable	Favorable	1 520,00 €	80%			0,00 €	380,00 €	0,00 €	1 140,00 €
	Syndicat Mixte du bassin versant de la FLUME	Mairie	11 avenue de Brizeux	35740	PACE	8 771,47 €	8 771,47 €	12	Favorable	Favorable	7 017,18 €	80%			0,00 €	1 754,29 €	0,00 €	5 262,88 €
	Syndicat Mixte du bassin versant de l'Ille et Illet	14 rue de Chasné		35250	SAINT AUBIN D'AUBIGNE	7 468,00 €	7 468,00 €	12	Favorable	Favorable	5 974,40 €	80%			0,00 €	1 493,60 €	0,00 €	4 480,80 €
	Syndicat Mixte du bassin versant du LINON	3 place de la Mairie		35190	LA CHAPELLE AUX FITZMEENS	37 800,00 €	37 800,00 €	12	Favorable	Favorable	30 240,00 €	80%			7 560,00 €	0,00 €	0,00 €	22 680,00 €
	Syndicat Mixte du Bassin Versant du MEU	BP 12 137		35137	BEDEE	50 000,00 €	50 000,00 €	12	Favorable	Favorable	40 000,00 €	80%			0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
	Communauté de Communes BAIE DU MONT SAINT MICHEL	2 rue de Villebermont		35610	PLEINE FOUGERES	4 440,00 €	4 440,00 €	12	Favorable	Favorable	3 552,00 €	80%			0,00 €	0,00 €	888,00 €	2 664,00 €
	Syndicat du bassin du Scorff	2, rue du Palud	Bas-Pont Scorff	56620	CLEGUER	20 000,00 €	20 000,00 €	12	Favorable	Favorable	16 000,00 €	80%				0,00 €	4 000,00 €	12 000,00 €
	Syndicat mixte du bassin versant du TREVELO	Mairie		56220	CADEN	16 000,00 €	16 000,00 €	24	Favorable	Favorable	12 800,00 €	80%				0,00 €	3 200,00 €	9 600,00 €
	Communauté de Communes du Pays Roi Morvan	13 rue Jacques Rodallec		56110	GOURIN	2 780,93 €	2 780,93 €	22	Favorable	Favorable	2 224,74 €	80%				0,00 €	556,19 €	1 668,56 €
	Syndicat Vallée du Blavet	BP 43		56150	BAUD	193 800,00 €	193 800,00 €	30	Favorable	Favorable	155 040,00 €	80%				38 760,00 €	0,00 €	116 280,00 €

682

nombre de dossiers soutenus 54

nombre de dossiers non retenus 0

montant total des soutiens	dont total département 22	dont total département 29	dont total département 35	dont total AELB	dont total Région Bretagne	dont total FEADER
1 484 654,64 €	26 919,60 €	20 874,33 €	7 560,00 €	209 017,41 €	106 792,33 €	1 113 490,97 €

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 07 JAN. 2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JAC

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Région BRETAGNE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 04 - TO 441 – Travaux Breizh Bocage

Tableau de programmation suite au comité régional Breizh Bocage du 25 février 2016

GUSI : DDTM22
DDTM29
DRAAF
DDTM56

CODE STRUCTURE	OSIRIS	personne (physique ou morale)	Adresse 1	Adresse 2	code postal	commune	montant de l'opération présentée	montant de l'assiette PDRB	sélection comité régional (nb points)	avis du comité thématique	décision AG	montant du soutien accordé	taux du soutien accordé	dont département 22	dont département 29	dont département 35	dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	dont Région Bretagne	dont FEADER
221KU		Syndicat Mixte de Kerné Uhel	53 Boulevard Carnot		22000	SAINT BRIEUC		11 770,22 €	12	favorable	favorable	9 416,18 €	80 %				2 354,04 €		7 062,13 €
293DO		EPAB (BVAV)	Le Pavillon	La Clarté	29100	KERLAZ	77 604,00 €	61 104,00 €	13	favorable	favorable	48 883,20 €	80 %					12 220,80 €	36 662,40 €
291HO		SM Horn (BVAV) Horn Amont	7 place Louis Sévère	BP 19	29420	PLOUENAN	3 761,28 €	3 761,28 €	13	favorable	favorable	3 009,02 €	80 %				752,26 €		2 256,77 €
291HO		SM Horn (BVAV) Guillec amont	7 place Louis Sévère	BP 19	29420	PLOUENAN	1 702,40 €	1 702,40 €	12	favorable	favorable	1 361,92 €	80 %		2 560,00 €		340,48 €		1 021,44 €
293PA		PNRA	Pl. des Foires		29590	LE FAOU	16 000,00 €	12 800,00 €	12	favorable	favorable	10 240,00 €	80 %						7 680,00 €
351VI		SI BV de la Vilaine Amont	15 bd Denis Papin		35500	VITRE	74 939,58 €	74 939,58 €	23	favorable	favorable	59 951,66 €	80 %				14 987,92 €		44 963,75 €
351HC		SI du Haut Couesnon	Parc de l'Aumaillerie		35133	LA SELLE EN LUITRE	76 272,00 €	76 272,00 €	28	favorable	favorable	61 017,60 €	80 %				15 254,40 €		45 763,20 €
351SE		SIBV de la Seiche	L'orangerie	chemin des bosquets	35410	CHATEAUGIRON	94 311,00 €	94 311,00 €	29	favorable	favorable	75 448,80 €	80 %				18 862,20 €		56 586,60 €
351FL		SM du bassin de la Flume	Mairie	11 avenue de Brizeux	35740	PACE	16 817,45 €	16 817,45 €	17	favorable	favorable	13 453,96 €	80 %				3 363,49 €		10 090,47 €
351II		SM BV de l'Ille et Illet	14 rue de Chasné		35250	SAINT AUBIN D'AUBIGNE	27 693,58 €	27 693,58 €	18	favorable	favorable	22 154,86 €	80 %				5 538,72 €		16 616,15 €
351LI		SM BV du Linon	3 place de la Mairie		35190	LA CHAPELLE AUX FITZMEENS	15 500,00 €	15 500,00 €	17	favorable	favorable	12 400,00 €	80 %			3 100,00 €			9 300,00 €
351ME		SM BV du Meu	BP 12 137		35137	BEDEE	200 000,00 €	200 000,00 €	27	favorable	favorable	160 000,00 €	80 %				40 000,00 €		120 000,00 €
353BR		Collectivité Eau du Bassin Rennais	7 Bd Solférino	CS 94448	35044	RENNES CEDEX	50 000,00 €	47 000,00 €	16	favorable	favorable	37 600,00 €	80 %				9 400,00 €		28 200,00 €
352MV		CC de Moyenne Vilaine et Semnon	42 Rue Sabin		35470	BAIN DE BRETAGNE	122 273,00 €	122 273,00 €	25	favorable	favorable	97 818,40 €	80 %				24 454,60 €		73 363,80 €
352RO		CC Au Pays de La Roche aux Fées	16 rue Louis Pasteur		35240	RETIERS	96 000,00 €	91 680,75 €	19	favorable	favorable	73 344,60 €	80 %				18 336,15 €		55 008,45 €
352MM		CC de Saint Méen Montauban	22 rue de Gaël		35290	MONTAUBAN DE BRETAGNE	35 000,00 €	35 000,00 €	17	favorable	favorable	28 000,00 €	80 %				7 000,00 €		21 000,00 €
352SM		CC de la Baie du Mont Saint-Michel	2 rue de Villebermont		35610	PLEINE FOUGERES	39 550,95 €	39 550,95 €	21	favorable	favorable	31 640,76 €	80 %			7 910,19 €			23 730,57 €
352VI		CC du Val d'Ille	1 rue de la Métairie		35520	MONTREUIL LE GAST	38 000,00 €	38 000,00 €	28	favorable	favorable	30 400,00 €	80 %				7 600,00 €		22 800,00 €
352CO		Coglais Communauté	45 rue Charles de Gaulle	BP 22	35460	SAINT ETIENNE EN COGLES	62 797,15 €	62 022,15 €	20	favorable	favorable	49 617,72 €	80 %			12 404,43 €			37 213,29 €
352LO		Louvigné Communauté	7 rue d'Alsace	BP 12	35420	LOUVIGNE DU DESERT	58 318,00 €	58 318,00 €	22	favorable	favorable	46 654,40 €	80 %			11 663,60 €			34 990,80 €
352AN		Antrain Communauté	1 rue de Fougères		35560	ANTRAIN	52 072,66 €	52 072,66 €	21	favorable	favorable	41 658,13 €	80 %			10 414,53 €			31 243,60 €

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 23 MARS 2016

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Jean-Marie JACQ

nombre de dossiers soutenus 21

nombre de dossiers non retenus 0

montant total des soutiens	dont département 22	dont département 29	dont département 35	dont AELB	dont région Bretagne	dont FEADER
914 071,22 €	0,00 €	2 560,00 €	45 492,75 €	168 244,25 €	12 220,80 €	685 553,40 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM : 22

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Region	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
150010	Mr	TARTIVEL	FABIEN	GAEC TARTIVEL	KERGUYOMARD	22290	PLUDUAL		LEGUMES PLEIN	17/03/15	20700	2700	1440	16560		
150036	Mme	RUVOEN	AUDE		PEN AR VOUILLEN	22300	ST-MICHEL-EN-		LAIT	28/05/15	10800	2160	0	8640		
150095	Mr	CHAPLAIN	THOMAS		SAINT-QUAY	22400	PLANGUENOUAL		LAIT	17/11/15	19800	2520	1440	15840		
150089	Mr	CAPITAINE	FIRMIN	EARL DE RUDOLEN	RUDOLEN	22540	PEDERNEC		VA+VB+DINDES CHAIR	17/11/15	16900	2340	1440	15120		
150011	Mr	BALLAN	JEAN-FRANCOIS	EARL DU PETIT BOS	LE PETIT BOS	22640	PLESTAN		LAIT	17/03/15	19800	2520	1440	15840		
150028	Mr	BEUREL	JEAN-MARIE	GAEC LOIC BEUREL	LE PLESSIS	22330	PLESSALA		VA + VEAUX BOUCHERI	21/04/15	14400	2880	0	11520		
150042	Mr	SOQUET	CHRISTOPHE	GAEC STER BREIZ	ROUGEUL	22230	MERILLAC		LAIT+ PORCS	28/05/15	11700	2340	0	9360		

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Saint-Brieuc le 08/12/2015
Le Préfet des Côtes d'Armor

Laurence DIJOUX, par subdélégation,
Chef de l'unité compétitivité de l'agriculture

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le -8 DEC. 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

684

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM : 22

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) ..
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises » aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
150010	Mr	TURPIN	MATHIEU	GAEC DE GOAS WENN	KERGUYOMARD	22300	PLOUMILLIAU		LAIT	17/03/15	10800	2160	0	8640		
150014	Mr	RAOULT	QUENTIN	EARL LES PORTES	LES PORTES	22400	NOYAL		PORCS	28/05/15	20700	2700	1440	16560		

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Saint-Brieuc le

Le Préfet des Côtes d'Armor

Laurence DUJOUX, par subdélégation,
Chef de l'unité compétitivité de l'agriculture

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale

22 DEC. 2015

Fait à Rennes le

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

685

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM 22

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
150001	Mr	ROLLAND	SEBASTIEN		KERVERDER	22300	LANNION		VACHES ALLAITANTES	17/03/15	15300	3060	0	12240	FAVORABLE	
150008	Mme	BESSADA	AURELIA		ROUTE DE LA BARRE	22120	YFFINIAC		EQUINS	17/03/15	13000	13000	0	0	FAVORABLE	
150050	Mr	LE PICARD	ANTHONY		GRALAND	22140	PLESLIN-TRIGAVOU		EQUINS	02/07/15	6500	6500	0	0	FAVORABLE	ATS
150056	Mr	MARTIN	ANTHONY		LA CHESNAIE	22170	PLERNEUF		VA + PORCS	02/07/15	21600	2880	1440	17280	FAVORABLE	

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Saint-Brieuc le 01/12/2015

Le Préfet des Côtes d'Armor

Laurence DIJOUX, par subdélégation,
Chef de l'unité compétitivité de l'agriculture

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 01 DEC. 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prénom NOM – si délégation, fonction du signataire

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

686

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM : 22

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N° Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
150055	Mme	LE BRIGANT	ANNE		GOAREM GUELLEC	22160	BULAT-PESTIVIEN		OVINS VIANDE	02/07/15	24000	3480	1320	19200	FAVORABLE	
150076	Mr	GENTILHOMME	MAEL	GAEC JOSSET-GENTILHOMME	LA VILLE D'ABAS	22210	LA PRENESSAYE		LAIT + VEAUX DE BOUC	06/10/15	20700	2700	1440	16560	FAVORABLE	
150077	Mme	LE GUINIO	AURELIE		KERGAL	22110	PLOUGUERNEVEL		PLANTES AROMATIQUE	06/10/15	23400	3240	1440	18720	FAVORABLE	

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Saint-Brieuc le 29/10/2015

Le Préfet des Côtes d'Armor

Laurence DIJOUX, par subdélégation,
Chef de l'unité compétitivité de l'agriculture

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 29/10/2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prénom NOM - si délégation Fonction - Signature

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACO

687

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 022-200067023-20160509-160509_120_001-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUI : DDTM 22

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N° Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
150078	Mr	DETOSSE	SEBASTIEN	GAEC RAULT	LA VILLE GUINVRAY	22960	PLEDRAN		LAIT	17/11/15	20700	2700	1440	16560		
150079	Mr	MARTIN	CLARISSE		LE GOURLAY	22940	PLAINTEL		PETITS FRUITS	17/11/15	23400	3240	1440	18720		
150080	Mr	GEFFROY	MATHIEU	GAEC GEFFROY-CHEVANCE	LANRIVAIN	22480	LANRIVAIN		LAIT	17/11/15	9000	1800	0	7200		
150081	Mr	CHEVANCE	EMMANUEL	GAEC GEFFROY-CHEVANCE	LANRIVAIN	22480	LANRIVAIN		LAIT	17/11/15	9000	1800	0	7200		
150082	Mr	VINCENT	THIBAULT	EARL LA VILLE BUHEL	LA VILLE BUHEL	22170	PLELO		LAIT	17/11/15	12600	2520	0	10080		
150083	Mr	RENAULT	GWENDALE	SCEA DE BARROUE	LA VILLE BARROUE	22240	LA BOUILLIE		EQUINS	17/11/15	13000	13000	0	0		
150084	Mr	NOEL	YANN		LE CHATELET	22350	CAULNES		PORCS	17/11/15	22500	3060	1440	18000		
150085	Mr	HENRY	YVES	EARL EXPLOITATION HENRY	LA VILLE AU SODOYER	22320	LE BODEO		POULES REPRO	17/11/15	10800	2160	0	8640		
150086	Mme	PETIT	MAGALIE	GAEC DU CHAMP CARUEL	LANDEHEN	22400	LANDEHEN		VOLAILLES DE CHAIR +	17/11/15	20700	2700	1440	16560		
150087	Mr	COMBLE	ANTOINE		KERMARC'H	22160	BULAT-PESTIVIEN		VOLAILLES DE CHAIR	17/11/15	13500	2700	0	10800		
150088	Mme	JUGAN	CELINE	GAEC DES MADRAIS	LES MADRAIS	22800	PLAINE-HAUTE		LAIT+POULES FUTURES	17/11/15	10800	2160	0	8640		
150090	Mme	BRAULT	JEANNE	GAEC LA FERME DES HIRONDELL	LE GROUIN	22270	PLEDELIAC		LAIT	17/11/15	20700	2700	1440	16560		
150091	Mr	BURLOT	SAMUEL	GAEC DE LA CIME	KERPOURCE	22320	LE HAUT-CORLAY		LAIT	17/11/15	9000	1800	0	7200		
150092	Mr	CALVEZ	MAXIME	GAEC LE PRE NEUF	LE PRE NEUF	22120	YFFINIAC		LAIT	17/11/15	9900	1980	0	7920		
150093	Mr	BOTREL	KEVIN		LA CLAIRAIE	22210	PLEMET		LAIT	17/11/15	10800	2160	0	8640		
150094	Mr	PADEL	STEPHANIE	GAEC DE BEAUGOUYEN	23 BEAUGOUYEN	22580	PLOUHA		LAIT	17/11/15	10800	2160	0	8640		
150096	Mr	BOIVIN	ANTHONY	EARL DU CANARD ST-JEAN-DU-T	ST-JEAN-DU-TEMPLE	22170	PLELO		PORCS	17/11/15	14400	2880	0	11520		
150097	Mr	LE ROLLAND	GUILLAUME		12 RUE DE LA MER	22620	LOGUIVY DE LA MER		LEGUMES	17/11/15	23400	3240	1440	18720		
150098	Mme	GUEGAN	MAIWEN	GAEC DE BOIS BERTHELOT	LE BOIS BERTHELOT	22480	CANIHUEL		LAIT	17/11/15	11700	2340	0	9360		
150099	Mr	TURBAN	SEBASTIEN	EARL DE TRAOU-OAS	KERONGARD	22200	POMMERIT LE VICOMTE		LAIT+PORCS	17/11/15	9000	1800	0	7200		
150100	Mr	LE RU	JEAN-JACQUES	GAEC TREGOR-HOLSTEIN	KERMARQUER	22260	PLOEZAL		LAIT	17/11/15	9900	1980	0	7920		

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Saint-Brieuc le 18/11/15

Le Préfet des Côtes d'Armor

Laurence DIJOUX, par subdélégation,
Chef de l'unité compétitivité de l'agriculture

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 18/11/2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 022-200050016-20160509-160509_01DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

GUSI DDTM . 22

Tableau de programmation

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
160001	Mr	LE GUERN	FABIEN	GAEC DE BOTLEZAN	KERVEVEN TREZELAN	22140	BEGARD		LAIT	11/12/15	9900	1980	0	7920	FAVORABLE	
160002	Mr	PHILIPPE	YOHANN	GAEC DE KERLAVEZAN	KERLAVEZAN	22160	LOHUEC		LAIT	11/12/15	10800	2160	0	8640	FAVORABLE	
160003	Mr	HUBY	SEBASTIEN	EARL HUBY SEBASTIEN	LE ROHEU	22460	MERLEAC		VA + PORCS ENGRAIS	11/12/15	9000	1800	0	7200	FAVORABLE	
160004	Mr	LE GUILLOUZIC	FLORIAN	GAEC LE GUILLOUZIC	LE BOURG	22140	PLUZUNET		LAIT	11/12/15	9000	1800	0	7200	FAVORABLE	
160005	Mr	HEREL	BENJAMIN	GAEC DES COQUELICOTS	LA GRIGNARDAIS	22130	PLUDUNO		LAIT	11/12/15	11700	2340	0	9360	FAVORABLE	
160006	Mr	DAGORN	JEREMY	EARL DE GUERVILY VRAS	GUERVILY VRAS	22290	GOUDELIN		VOLAILLES DE CHAIR	11/12/15	9000	1800	0	7200	FAVORABLE	
160007	Mme	CARDUNER	AUDREY		KERLIVIOU	22580	PLOUHA		LAIT	11/12/15	19800	2520	1440	15840	FAVORABLE	
160008	Mr	LE PELTIER	JEROME	EARL DU DRENNEUC	1 LE DRENNEUC	22800	LE VIEUX-BOURG		LAIT	11/12/15	10800	2160	0	8640	FAVORABLE	
160009	Mr	ANTOINES	MICKAEL		KERADIOU	22740	PLEUDANIEL		LEGUMES	11/12/15	13500	2700	0	10800	FAVORABLE	
160010	Mr	FRANCOISE	PAUL	GAEC BERGERIE DE KROAS MIN	KROAS MIN SERVEL	22300	LANNION		BREBIS LAITIERES+VA	11/12/15	23400	3240	1440	18720	FAVORABLE	
160011	Mme	LE DAMANY	ANA-GAELLE	GAEC BERGERIE DE KROAS MIN	KROAS MIN SERVEL	22300	LANNION		BREBIS LAITIERES+VA	11/12/15	23400	3240	1440	18720	FAVORABLE	
160012	Mr	ROUVRAIS	NICOLAS	GAEC ROUVRAIS-LA HAIE	LA HAIE COLLET	22230	TREMOREL		LAIT + VOLAILLES CHAI	16/02/16	11700	2340	0	9360	FAVORABLE	
160013	Mr	MOREAU	FABIEN	EARL MOREAU PIERRICK	1 KERLICHER	22610	PLEUBIAN		LEGUMES	16/02/16	12600	2520	0	10080	FAVORABLE	
160014	Mr	MILON	JEROME	GAEC DES FERMES	LA TOURNEE	22150	HENON		LAIT	16/02/16	11700	2340	0	9360	FAVORABLE	
160016	Mr	ROCHEFORT	GAETAN	GAEC DE LA CROIX	LA COUR	22130	PLOREC/ARGUENON		LAIT	16/02/16	19800	2520	1440	15840	FAVORABLE	
160017	Mr	DAGORN	ANTOINE	GAEC DU TOULOU	LE TOULOU BRAS	22170	ST-JEAN-KERDANIEL		LAIT	16/02/16	9900	1980	0	7920	FAVORABLE	
160018	Mr	LAURENT	ERWANN	EARL LAURENT	CRECH LAN	22300	LANNION		LAIT + VA	16/02/16	9000	1800	0	7200	FAVORABLE	
160019	Mme	THEPAULT	CAMILLE	EARL PAMPILLES ET CABRIOLES	LA CROIX TRINCHANT	22400	PLANGUENOUAL		LAPINS + CHEVRES LAI	16/02/16	24000	3380	1420	19200	FAVORABLE	
160020	Mr	BOUVIER	DONATIEN	GAEC VILLE NORMAND	LA VILLE NORMAND	22130	BOURSEUL		LAIT	16/02/16	9000	1800	0	7200	FAVORABLE	
160022	Mme	RAOUL	MAELENN	GAEC DE MINGUEN-MALABRY	MALABRY	22200	POMMERIT LE VICOMTE		LAIT	16/02/16	10800	2160	0	8640	FAVORABLE	
160023	Mr	RAOUL	MAXIME	GAEC DE MINGUEN-MALABRY	MALABRY	22200	POMMERIT LE VICOMTE		LAIT	16/02/16	10800	2160	0	8640	FAVORABLE	
160024	Mme	AUFFRET	ANAIS	GAEC DE DOUR-KERHERVE	LES QUATRE VENTS	22390	PONT-MELVEZ		VEAUX DE BOUCHERIE	16/02/16	12600	2520	0	10080	FAVORABLE	
160025	Mr	DUFFROS	FLORENT		LA HOUSSAIE	22350	CAULNES		VOLAILLES DE CHAIR	16/02/16	14400	2880	0	11520	FAVORABLE	
160027	Mme	DUBE	CHRYSTELE	GAEC OUTY-DUBE	LA VILLE AU COMTE	22000	CORSEUL		LAIT	16/02/16	9000	1800	0	7200	FAVORABLE	
160030	Mme	PRIMARD	EMILIE	GAEC DU CHAPET	LE CHAPET	22980	PLELAN LE PETIT		LAIT	16/02/16	12600	2520	0	10 080	FAVORABLE	
160031	Mme	RENAIS	ELODIE	GAEC DU CHAMP AUBRY	LE CHAMP AUBRY	22150	HENON		LAIT + PORCS	16/02/16	9900	1980	0	7 920	FAVORABLE	

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Saint-Brieuc le 16/02/2016

Le Préfet des Côtes d'Armor

Laurence DIJOUX, par subdélégation,
Chef de l'unité compétitivité de l'agriculture

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 11/03/2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500509-20160509-16_10_019DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur
TO 612 Prêts bonifiés

Tableau de programmation

GUSI DDTM 22

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N° Dossier	Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX) de l'installation	Date passage CDOA	Avis	Montant de DJA	dont montant Etat	dont Montant Région	dont Montant FEADER	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)
160015	Mr	HESRY	VINCENT	GAEC LEMEU	LE TIMEU	22230	MERDRIGNAC	22147	LAIT + VEAUX DE BOUCHER	17/03/16	FAVORABLE	11700	2340	0	9360	
160021	Mr	GOMBERT	LUDOVIC	GAEC DE ROUAIVILLE	LES ROUAIRIES	22250	PLUMAUGAT	22240	LAIT + PORCS	17/03/16	FAVORABLE	11700	2340	0	9360	
160026	Mr	HAGUET	JULIEN	GAEC DE LA BROUSSE	LA BROUSSE	22250	BROONS	22020	LAIT + VOLAILLES DE CHAIR	17/03/16	FAVORABLE	9900	1980	0	7920	
160028	Mr	BOSCHER	BAPTISTE	GAEC BOSCHER-PALARIC	11 RUE DES CHATAIGNIERS	22320	LE HAUT-CORLAY	22074	LAIT + PORCS	17/03/16	FAVORABLE	9900	1980	0	7920	
160029	Mr	CHARTIER	QUENTIN	GAEC CHARTIER	LE HOUSSA	22230	MERDRIGNAC	22147	LAIT	17/03/16	FAVORABLE	10800	2160	0	8640	
									Nb de dossiers Favorables		5	54 000	10 800	0	43 200	Totaux dossiers favorables

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits Etat.
/
Fait à Saint-Brieuc le 18/03/2016

Le Préfet des Côtes-d'armor

Laurence DIJOUX, par subdélégation,
Chef de l'unité compétitivité de l'agriculture

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 22/03/2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Pour le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur | Tableau de programmation

GUSI : DDTM du Finistère | CDOA DU 24/11/2015

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)... et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés). et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
R BRE 0601 15 DT 029 0087	M.	LE BERRE	VINCENT	EARL LE BERRE EARL DE KERINVEL	KERLOAI KERINVEL	29390 29000	SCAER QUIMPER	29274 29232	24/11/2015	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0091	MME	CLECH	AUDE	GAEC ELEVAGE CLECH	TRAONGOFF	29410	PLEYBER CHRIST	29163	24/11/2015	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0099	M.	ROUE	DAMIEN	GAEC BRENECTEC ROUE	BRENENTEC	29250	PLOUGOULM	29192	24/11/2015	15 300 €	3 060 €	- €	12 240 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0105	M.	RANNOU	BENOIT	SCEA GOAREM MILIN	GOAREM MILIN	29150	ST COULITZ	29243	24/11/2015	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0084	M	ABIVEN	NICOLAS	GAEC DES DEUX RIVIERES	8 KERVILIEN	29260	PLOUDANIEL	29179	24/11/2015	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0086	M	COADOU	EDERN		COAT BIHAN	29530	PLONEVEZ DU FAOU	29175	24/11/2015	24 000 €	3 480 €	1 320 €	19 200 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0089	M	DE LA BOURDONNAYE	GAETAN		KERIDREUX	29560	ARGOL	29001	24/11/2015	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0090	M	BARRE	STEPHANE	EARL KERNOZIE	2 ALLEEE DE KERNIOU	29710	PLONEIS	29173	24/11/2015	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0093	M	MARREC	ROMAIN		6 PENAROS	29800	PLOUEDERN	29181	24/11/2015	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0094	MME	FEAT	MELANIE	GAEC DU CRAGOU	LE BOUILLARD	29410	LE CLOITRE SAINT THEGONNEC	29034	24/11/2015	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0092	M	LE DREFF	SEBASTIEN		LANGUIEN	29430	PLOUESCAT	29185	24/11/2015	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0097	M	AUDIC	GILLES	GAEC DE ROZ AR HOAT	GOULIT TOULHOAT	29550	PLOMODIERN	29172	24/11/2015	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0098	M	QUIVOURON	ERIC	GAEC DES DEUX PRAIRIES	KERARGON	29860	PLABENNEC	29160	24/11/2015	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0096	M	JACOPIN	VINCENT	EARL DE TOLARAN	TOLARAN	29490	GUIPAVAS	29490	24/11/2015	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0100	MME	PAIN	THIPANIE		RTE DE QUIMPER ELIANT	29500	ERGUE GABERIC	29051	24/11/2015	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0101	M	CRENN	PATRICE		GUERNEVEZ LHARIDON	29800	SAINT URBAIN	29270	24/11/2015	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0095	MME	PERON	SABINE	GAEC DEMEURE	TREVOALEG	29690	PLOUYE	29211	24/11/2015	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0088	M	JAOUEN	BERTRAND	EARL L AIGRETTE HUITRES DE CARANTEC	LE VARQUEZ	29660	CARANTEC	29023	24/11/2015	13 000 €	13 000 €	- €	- €	FAVORABLE	AQUACOLE
R BRE 0601 15 DT 029 0085	M	DONVAL	NICOLAS	EARL DONVAL SARL DU VENT	KERAVEL	29800	LA MARTYRE	29144	24/11/2015	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	FAVORABLE	

691

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Quimper le 27/11/2015

P Le Préfet du Finistère
Raoul GUENODEN

Le chef du Service Economie Agricole
Raoul GUENODEN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
le directeur départemental des territoires et de la mer

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, [illegible] d'octroi d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 27/11/2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACO

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

du Finistère

GUSI : DDTM

CDOA DU 15/12/2015

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)... et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés). et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
R BRE 0601 15 DT 029 0106	M	RESONET	JACQUES	GAEC DE KERSINIEN	KERSINIEN	29710	PLONEIS	29173	VL + CEREALES	15/12/2015	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0107	MME	ARZEL	ANNE GAELLE		2 PENHOADIC	29410	GUICLAN	29068	Porcs NE + Céréales	15/12/2015	24 000 €	3 400 €	1 400 €	19 200 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0108	M	CORNEC	JEREMY		GOASNERGAS	29270	KERGLOFF	29089	volailles de chair + cé	15/12/2015	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0103	M	SOMME	PIERRE		PONTIGOU	29410	GUICLAN	29068	Pépinières + maraîc	15/12/2015	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0102	M	BOUCHER	DAVID	GAEC DES VALLEES	COAT LEZ	29400	PLOUNEVENTER	29204	VL + céréales	15/12/2015	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0109	M	VELY	MAXIME	GAEC DES ARUMS	KERGANVET	29710	GUILER SUR GOYEN	29070	VL + céréales	15/12/2015	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0110	MME	DEMEURE	FLORENCE	GAEC AR COSQUER	LE COSQUER	29790	BEUZEC CAP SIZUN	29008	VA + VL + céréales	15/12/2015	24 000 €	3 400 €	1 400 €	19 200 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0111	M	DIAZ PINZON	JOSE MANUEL	GAEC AR COSQUER	LE COSQUER	29790	BEUZEC CAP SIZUN	29008	VA + VL + céréales	15/12/2015	24 000 €	3 400 €	1 400 €	19 200 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0112	MME	GROT	SANDRINE	EARL DE KERANGOUE	KERANGOUE	29610	PLOUIGNEAU	29199	Porcs NE	15/12/2015	24 000 €	3 380 €	1 420 €	19 200 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0113	M	MEAR	FREDERIC	EARL DE KERJEAN EARL DE KERIGOU	KERJEAN	29233	CLEDER	29030	Volailles de chair	15/12/2015	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0114	M	ABGRALL	DAVID	EARL DE KERJEAN EARL DE KERIGOU	KERJEAN	29233	CLEDER	29030	Volailles de chair	15/12/2015	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0104	M	KEROUANTON	ERWANN	EARL KEROUANTON	KERLERCUN	29400	LOC EGUINER	29128	Céréales + sapins de	15/12/2015	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	FAVORABLE	
R BRE 0601 15 DT 029 0115	MME	ROUSVOAL	JULIE	GAEC ROUSVOAL AMCJ	LAMPERON SCRIGNAC	29640	SCRIGNAC	29275	VL + céréales	15/12/2015	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	FAVORABLE sous réserve obtention diplôme + validation PPP	effectuer 6 mois fractionnés en ITP en acquisition progressive de la capacité professionnelle

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Quimper le 16/12/2015

P Le Préfet du Finistère
Raoul GUENODEN

Le chef du
Service Economie Agricole
Raoul GUENODEN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE des TERRITOIRES ET DE LA MER
le directeur départemental des territoires et de la mer

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le

22 DEC. 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

692

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 033-223300016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur
TO 612 Prêts bonifiés

Tableau de programmation

GUSI : DDTM du Finistère CDOA du 09/02/2016

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX) de l'installation	Avis	Montant de DJA	dont montant Etat	dont Montant Région	dont Montant FEADER	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)
R BRE 0601 16 DT 029 0001	M.	MOELO	SULIAN		KERGOULIOU	29520	SAINT-GOAZEC	29249	VL	Favorable	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0002	M.	POMMIER	FABIEN	GAEC FERME DE KERDUDAL	KERDUDAL	29340	RIEC SUR BELON	29236	VL + LAIT + TRANSFORMATION LAIT	Favorable	24 000 €	3 480 €	1 320 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0003	M.	GUELLEC	PHILIPPE	GAEC DE L'EAU BLANCHE	KERHUELLA	29710	PLONEIS	29173	VL + CEREALES + PT	Favorable	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0004	M.	POLARD	MATTHIEU	GAEC POLARD	LOCMENVEN	29410	GUICLAN	29068	VL + MARAICHAGE + CEREALES + PT	Favorable	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0005	M.	THOMAS	ROMAIN	GAEC FERME DE KERDUDAL	KERDUDAL	29340	RIEC SUR BELON	29236	CEREALES + TRANSFORMATION EN FARINE ET PAIN	Favorable	24 000 €	3 480 €	1 320 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0006	M.	CORBEL	LAURENT		KERGARAVAT VIHAN	29270	MOTREFF	29152	CEREALES + PT + CANARDS	Favorable	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0007	M.	LE TALLEC	LUDOVIC	GAEC LE TALLEC	TY CLOZ	29690	PLOUYE	29211	VL + VA + CEREALES	Favorable	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0008	M.	SPATUZZI	GIOVANNI		RULANOU	29540	SPEZET	29278	MARAICHAGE BIO	Favorable	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0014	M.	BERNARD	MICKAËL		KERGADALEN	29590	SAINT-SEGAL	29263	VL + CEREALES	Favorable	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0015	M.	MENES	GILLES	GAEC DES LANDES	STUMENVEN	29190	SAINT-RIVOAL	29261	VA + PT	Favorable	24 000 €	3 480 €	1 320 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0016	M.	DIRAISON	BENOIT		KERMEN	29670	CARANTEC	29023	MARAICHAGE BIO + CEREALES	Favorable	24 000 €	3 400 €	1 400 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0018	M.	LE BER	ALEXANDRE	GAEC DE KERDANOT	KERDANOT	29600	MORLAIX	29151	VL + TAURILLONS + VEAUX DE BOUCHERIE + CEREALES + HERBE	Favorable	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0011	Mme	RICHARD	MARINE		KEROULLE	29470	PLOUGASTEL-DAOULAS	29189	FRAISES	Favorable	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0017	M.	MARC	LUDOVIC	GAEC DE KERGENETAL	TY BRAS KERGENETAL	29420	PLOUVORN	29210	VL + CEREALES + VEAUX DE BOUCHERIE	Favorable	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0012	M.	LE CUNFF	JEROME	GAEC DE RUZULIEC	RUZULIEC	29380	SAINT-THURIEN	29269	VL +VOLAILLES LABEL + CEREALES	Favorable	24 000 €	3 600 €	1 200 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0013	Mme	CHARPENTIER	HELENE	GAEC DE RUZULIEC	RUZULIEC	29380	SAINT-THURIEN	29269	VL +VOLAILLES LABEL + CEREALES	Favorable	24 000 €	3 600 €	1 200 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 0010	M.	RICHARD	RONAN	EARL RICHARD ET EARL RIOUAL	KERINOU TREMEAL	29217 29810	LE CONQUET PLOUMOGUER	29040 29201	CUNICOLE + ELEVAGE CHEVAUX CEREALES	Favorable	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	
										Nb de dossiers Favorables	0	313 200,00 €	49 120,00 €	13 520,00 €	250 560,00 €	Totaux dossiers favorables

693

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à QUIMPER le 11/03/16
Pour le Préfet
Pour le Chef de Service et par délégation

MORDELET SANDRA

L'Adjointe au chef du service
Economie Agricole
Sandra MORDELET

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 11 MARS 2016
Pour le Président du Conseil régional de Bretagne

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur
TO 612 Prêts bonifiés

Tableau de programmation

GUSI : DDTM du Finistère CDOA du 22/03/2016

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX) de l'installation	Avis	Montant de DJA	dont montant Etat	dont Montant Région	dont Montant FEADER	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)
R BRE 0601 16 DT 029 00 09	M.	BRELIVET	Stéphane		KERAMPRANOU	29460	DIRINON	29045	PORCS BIO + BOVINS VIANDES + CEREALES	Favorable	24 000 €	3 380 €	1 420 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 19	M.	KERC'HROM	Gaëtan	GAEC DE FAO DAVID	FAO DAVID	29720	PLONEOUR LANVERN	29174	VL + LAIT +	Favorable	11 700 €	2 340 €		9 360 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 22	M.	LIDOU	Sylvain		13 TY NEVEZ LOUEDEC	29510	LANDREVARZEC	29106	VL + CEREALES + PORCS NE	Favorable	24 000 €	3 400 €	1 400 €	19 200 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 24	M.	LESCANNE	Augustin	GAEC DU POULDON	LE COSQUER LAMBOUR	29120	PONT L'ABBE	29220	GDES CULTURES + OVINS VIANDE + BREBIS LAITIERES	Favorable	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 27	Mme	CABILLIC	CHLOE	GAEC DE RUBIAN	RUBIAN	29180	PLOGONNEC	29236	VACHES ALLAITANTES + OVINS VIANDES + CEREALES	Favorable	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 26	M.	LEGALL	JONAS		KERVEGUEN	29500	ERGUE GABERIC	29051	GDE CULTURES + TRANSFORMATION FARINES	Favorable	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 30	Mme	PRIGENT	ANNIE	GAEC DU HETRE	LE FERS VRAS	29430	LANHOUARNEAU	29111	VL + POULET + CEREALES+ PDT + METHANISATION	Favorable	10 800 €	2 160 €		8 640 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 28	M.	BEGOC	FREDERIC	GAEC BEGOC	5 KERGLASTRE	29810	BRELES	29017	VL + CEREALES	Favorable	10 800 €	2 160 €		8 640 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 29	Mme	PAUGAM	HELENE	GAEC VALLEE DE L'AULNE	RUDENEZ	29520	SAINT THOIS	29267	VL + CEREALES	Favorable	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 20	M.	EDERN	Stéphane	GAEC EDERN	GUEGUIN	29460	DIRINON	29045	VA + VL + PDT + CEREALES	Favorable	12 600 €	2 520 €		10 080 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 21	Mme	LE BORGNE	Sylvie	GAEC DU MANOIR	PONT AR BLEIS	29290	TREOUERGAT	29299	VL + CEREALES	Favorable	13 500 €	2 700 €		10 800 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 23	M.	PIOLOT	Christophe	GAEC PIOLOT	GASPERN	29640	PLOUGONVEN	29191	VL+VA+VOLAILLES CHAIR+ TAURILLONS+CEREALES	Favorable	10 800 €	2 160 €		8 640 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 32	M	STANG	Fabien	GAEC DU STANG	PEN AL LEIGN PENKER	29370	CORAY	29041	VL+CEREALES	Favorable	9 900 €	1 980 €		7 920 €	
R BRE 0601 16 DT 029 00 31	M.	GUEGUEN	OLIVIER	GAEC DE LANNEUNVET	TY BRAS KERGENETAL	29440	PLOUGAR	29187	VL+CEREALES+PDT	Favorable	12 600 €	2 520 €		10 080 €	
									Nb de dossiers favorables	14	228 000,00 €	37 020,00 €	8 580,00 €	182 400,00 €	Totaux dossiers favorables

694

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à QUIMPER le 23 mars 2016
Pour le Préfet
Pour le Chef de Service et par délégation

Le chef du
Service Economie Agricole

Raoul GUENODEN

le directeur départemental des territoires et de la mer

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 23/03/2016
Pour le Président du Conseil régional de Bretagne

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
ID : 035-213500509-20160506-20160120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

DDTM ILLE-ET-VILAINE

Tableau de programmation

...rement au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).
...tionnellement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
...et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

N° Dossier	Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
RBRE060115DT0350102	Monsieur	LEROUX	Nicolas	GAEC LES FLOCONS	La Motière	35210	CHATILLON EN VENDELAIS	35072	Lait	12/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350096	Monsieur	VIEL	Dimitri	0	Le Fresne	35220	ST JEAN SUR VILAINE	35264	Lait + porcs	12/11/15	19 800 €	2 520 €	1 440 €	15 840 €	Favorable	
RBRE060115DT0350095	Monsieur	GUENEE	Mickaël	GAEC LE BOUILLON	Villiers-Cadors	35420	SAINT GEORGES DE REINTEMBAUL	35133	Lait + porcs	12/11/15	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	Favorable	
RBRE060115DT0350071	Madame	CLAIRAY	Vanessa	GAEC DU HAUT COUESNON	Thélossay	35140	ST MARC SUR COUESNON	35293	Lait + porcs	12/11/15	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0350081	Madame	COLLET	Laëtitia	0	15 Impasse du Clos Siard	35360	MONTAUBAN DE BRETAGNE	35184	Elevage d'équins	12/11/15	13 000 €	13 000 €	- €	- €	Favorable	
RBRE060115DT0350089	Madame	COUE	Isabelle	GAEC COUE-MEDARD	La Bessonnais	35330	MAURE DE BRETAGNE	35168	Lait + viande	12/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350093	Madame	DUGUEPERO	Mathilde	GAEC DE LA REINE DES PRES	La Mazure	35490	GAHARD	35116	Viande bovine	12/11/15	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	
RBRE060115DT0350101	Madame	DUVAL	Sabrina	0	2, La Basse Rue	35250	ST GERMAIN SUR ILLE	35274	Veaux de boucherie	12/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350085	Monsieur	FOSSE	Charles	GAEC DES VALLONS	La Lande	35660	LANGON	35145	Lait + volailles	12/11/15	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060115DT0350086	Monsieur	GAUTIER	Cédric	0	La Saudrais	35360	LA CHAPELLE DU LOU	35060	Lait + porcs	12/11/15	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060115DT0350094	Monsieur	JOLYS	Mathieu	GAEC LAIT'S GO	33 Rue Paul PAINLEVE	35150	JANZE	35239	Lait	12/11/15	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	Favorable	
RBRE060115DT0350088	Monsieur	LEHUGER	Thibault	GAEC DES PRES HAUTS	2 Avenue du Prieuré	35530	NOYAL SUR VILAINE	35001	Lait	12/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350069	Monsieur	MEHA	Rémi	GAEC MEHA	3 La Grée du Bléheu	35600	BAINS SUR OUST	35013	Lait	12/11/15	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060115DT0350091	Madame	PICHON	Karine	GAEC BERRANGER	Le Haut Montay	35560	NOYAL SOUS BAZOUGES	35205	Lait + viande	12/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350087	Monsieur	ROBIN	François	GAEC DE LA ROCHETTE	La Rochette	35750	ST GONLAY	35277	Lait + porcs	12/11/15	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0350105	Monsieur	VIEL	Michel	GAEC VIEL	Ville Courte	35133	LE CHATELLIER	35071	Lait	12/11/15	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0350098	Monsieur	AUBAULT	Ludovic	GAEC 2 DE L'ORIOLAIS	L"oriolais	35340	ERCE PRES LIFFRE	35107	Lait	12/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350092	Madame	BOISSEL	Jessica	GAEC DU BAS DE LA LANDE	Le Bas de La Lande	35610	SOUGEAL	35329	Lait	12/11/15	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à RENNES, le 13-11-2015

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Pour le Préfet et par délégation
le Chef du Service Economie
et Agriculture Durable,

Franck CHARON

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 17/11/2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM ILLE-ET-VILAINE

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N° 1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
RBRE060115DT0350118	Madame	CAREIL	Amélie	EARL DE L'EMBAS	4 Rue Cézembre	35530	NOYAL SUR VILAINE	35207	Horticulture	26/11/15	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	
RBRE060115DT0350107	Madame	GUAYS	Katell	GAEC AU LAIT DU MEL	La Ville Houée	35750	ST MALON SUR MEL	35290	Lait	26/11/15	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	Favorable	
RBRE060115DT0350113	Monsieur	LE PAVEC	Gwenaël	0	1 rue des Noisetiers	35850	PARTHENAY DE BRETAGNE	35216	Lait de chèvres + viande + porc	26/11/15	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	Favorable	
RBRE060115DT0350110	Monsieur	SOLERE	Christophe	0	3 Rue de la Table Ronde	35750	IFFENDIC	35188	Maraîchage	26/11/15	24 000 €	3 520 €	1 280 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0350106	Monsieur	TREMAUDAN	Mickaël	GAEC TREMAUDANT	La Ville Milcent	35720	ST PIERRE DE PLESGUEN	35308	Lait + viande	26/11/15	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060115DT0350121	Monsieur	BELLIER	Frédéric	0	17 Rue de Dublin	35130	LA GUERCHE DE BRETAGNE	35235	Lait	26/11/15	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	
RBRE060115DT0350109	Monsieur	BONNE	Sylvain	0	La Frontinais	35140	GOSNE	35348	Lait	26/11/15	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	
RBRE060115DT0350100	Monsieur	CHERVILLE	Mathieu	GAEC DE LA LONGUE NOE	La Lande	35133	PARIGNE	35142	Lait + veaux de boucherie	26/11/15	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	Favorable	
RBRE060115DT0350125	Monsieur	COSNET	Fabien	0	Le Beguin	35640	MARTIGNE FERCHAUD	35167	Production de champignons	26/11/15	24 000 €	3 480 €	1 320 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0350126	Monsieur	DELALANDE	Dany	EARL DE BELLE VUE	Le Bran	35290	GAEL	35117	Lait de chèvres	26/11/15	14 400 €	2 880 €	- €	11 520 €	Favorable	
RBRE060115DT0350114	Monsieur	DENIS	Jérémy	GAEC DENIS PIROT	La Visseule	35150	PIRE SUR SEICHE	35220	Lait	26/11/15	15 300 €	3 060 €	- €	12 240 €	Favorable	
RBRE060115DT0350120	Madame	FEVRIER	Anne-Laure	0	Treslebois	35330	LES BRULAIS	35046	Production de pommes à cidre	26/11/15	24 000 €	3 380 €	1 420 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0350090	Monsieur	GABLIN	Jean-Roger	GAEC DU BIEN ETRE	Ville Benêtre	35450	VAL D'IZE	35170	Lait	26/11/15	18 900 €	2 340 €	1 440 €	15 120 €	Favorable	
RBRE060115DT0350111	Monsieur	GALESNE	Sébastien	GAEC GALESNE-GIBET	12 rue Tristan Corbière	35690	ACIGNE	35152	Lait + viande	26/11/15	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060115DT0350119	Monsieur	GAUTIER	Olivier	GAEC ILLE ET MANCHE	La Jardais	35490	ROMAZY	35075	Lait + viande	26/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350112	Monsieur	LAIRIE	Florian	GAEC KERA LAIT	La Gerbaudière	35320	LALLEU	35140	Lait	26/11/15	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060115DT0350097	Monsieur	LEMARCHAN	Maxime	0	Le Moulin de La Lande	35190	TREVERIEN	35345	Lait	26/11/15	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060115DT0350108	Monsieur	MARTIN	Maxime	GAEC LA CROIX DE BOIS	65 Le Sillon	35111	LILLEMER	35153	Lait + viande	26/11/15	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0350122	Monsieur	FAUCHEUX	Sébastien	EARL FAUCHEUX	La Cauvelière	35500	ST AUBIN DES LANDES	35252	Canards + bovins viandes	26/11/15	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060115DT0350115	Monsieur	GET	Cyril	GAEC BOIS BROCELIANDE	5 La Ville Mouazan	35750	IFFENDIC	35133	Lait + porcs	26/11/15	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	
RBRE060115DT0350104	Monsieur	DELALANDE	Adrien	GAEC LA HESNIERE	La Fudiais	35137	PLEUMELEUC	35026	Lait + viande + volailles	26/11/15	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060115DT0350117	Monsieur	JOLIVET	David	EARL JOLIGREE	La Grée	35680	LOUVIGNE DE BAIS	35161	Lait + Poulets label	26/11/15	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	Favorable	
RBRE060115DT0350099	Monsieur	ROUX	Fabien	GAEC L'EVARDIERE	4 Les Monnettes	35580	GUIGNEN	35127	Lait + viande	26/11/15	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0350123	Monsieur	RIGOURD	Pierre-Baptiste	GAEC LA HAIE	La Haie	35120	BAGUER-PICAN	35010	Lait + vaches allaitantes	26/11/15	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060115DT0350127	Monsieur	TATARD	Cyrille	0	Trohinat	35550	SIXT SUR AFF	35328	Viande + abeilles + poulets chai	26/11/15	24 000 €	3 380 €	1 420 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0350128	Madame	TORTAY	Charlène	GAEC PLANTAGO	7 Bel Air	35320	LE SEL DE BRETAGNE	35088	Maraîchage	26/11/15	24 000 €	3 520 €	1 280 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0350065	Monsieur	GUILLAUME	Victorien	0	La Grée de Pouez	35150	CHANTELOUP	35208	Fruits rouges et poules pondeus	10/09/15	24 000 €	3 480 €	1 320 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0350051	Monsieur	CARNIAUX	Sébastien	0	Le Bas Plessis	35520	LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	0	Apicole	10/09/15	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à RENNES, le 27.11.2015

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature
Pour le Préfet et par délégation
le Chef du Service Economie
et Agriculture Durable,

Franck CHARON

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 27/11/2015

P/Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature
Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACO

696

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM ILLE-ET-VILAINE

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N° 1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Mlle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
RBRE060116DT0350020	Monsieur	AUBIN	Damien	GAEC AUBIN	Le Vaubreuil	35113	CHAUMERE	35056	Lait + volaille	03/03/16	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
DJA16D0035000001	Madame	TABURET - B	Ane-Eva	0	La Rangée	35230	NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	35206	Activité équestre de loisirs	03/03/16	13 000 €	13 000 €	- €	- €	Favorable	
RBRE060116DT0350008	Monsieur	ESNAULT	Guillaume	GAEC ESNAULT D 2 MG	6 allée des Lilas	35220	MARPIRE	35068	Lait + viande	03/03/16	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	
RBRE060116DT0350009	Monsieur	ESNAULT	David	GAEC ESNAULT D 2 MG	12 Le Goutefrais	35450	DOURDAIN	35068	Lait + viande	03/03/16	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	
RBRE060116DT0350023	Madame	GOUR	Jennifer	SCEA QUENOUILLERE	9 rue des Peupliers	35250	MOUAZE	35173	Céréales + maraichage	03/03/16	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060116DT0350024	Madame	GROULET	Viviane	GAEC GROULET	La Landais	35640	MARTIGNE FERCHAUD	35167	Lait + vaches allaitantes	03/03/16	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	Favorable	
RBRE060116DT0350027	Monsieur	HERSANT	Benoit	GAEC HERSANT	La Pignerie	35620	ERCE EN LAMEE	35106	Lait	03/03/16	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060116DT0350025	Monsieur	JOLYS	Hervé	EARL JOLYS SARL LES HAROUILLER	Les Harouillères	35640	MARTIGNÉ FERCHAUD	35167	Lait (SARL en porcs)	03/03/16	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060116DT0350124	Monsieur	LEBAIN	Nicolas	GAEC DE LA RENEDAIS	3 Rue St Eustache	35620	TEILLAY	35012	Lait	03/03/16	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	
RBRE060116DT0350026	Madame	LEFEUVRE	Hélène	GAEC ROAZHON	La Grabotière	35000	RENNES	35238	Lait	03/03/16	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	Favorable	
RBRE060116DT0350015	Monsieur	PELLION	Anthony	GAEC DE LA GARAIS	La Garais	35730	PLEURTUIT	35228	Lait	03/03/16	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	Favorable	
RBRE060116DT0350010	Monsieur	RENAUD	Jérémy	0	La Grée Boutu	35390	STE ANNE SUR VILAINE	35249	Bovins viande	03/03/16	24 000 €	3 360 €	1 420 €	19 200 €	Favorable	

697

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits Etat.

Fait à RENNES, le 04/03/2016

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Pour le préfet et par délégation,
L'ingénieur divisionnaire
de l'agriculture et de l'environnement

Eric LE BORGNE

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 7/03/2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM ILLE-ET-VILAINE

Conformément au Règlement N° 1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementair e
RBRE060116DT0350002	Monsieur	BOUFFORT	Mickaël	GAEC LA CHAUSSEE	Le Bas Rassinoux	35140	ST OUEN DES ALLEUX	35071	Lait + volaille	14/01/16	24 000 €	3 360 €	1 420 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060116DT0350013	Monsieur	SAMSON	Gilles		La Lande	35440	DINGE	35094	Lait	14/01/16	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060116DT0350012	Monsieur	SAUVÉE	Guillaume	GAEC SAUVEE	7 allée Marguerite Duras	35850	GÉVEZÉ	35120	Lait	14/01/16	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060116DT0350001	Monsieur	TISON	Thomas	GAEC DES DEUX RIVES	Le Genais	35490	ROMAZY	35244	Lait	14/01/16	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060116DT0350116	Monsieur	COLLET	Nicolas	GAEC COLLET	17 le Grand Delieuc	35760	IFFENDIC	35133	Lait	14/01/16	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060116DT0350006	Monsieur	COTTO	Pierre-Yves	GAEC COTTO	Le Breil Houssoux	35520	TREFFENDEL	35340	Lait	14/01/16	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	Favorable	
RBRE060116DT0350005	Madame	DEBROIZE	Sabine	EARL CAILLET	La Basse Pironnière	35150	ESSE	35108	Céréales	14/01/16	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060116DT0350103	Monsieur	HEUDE	Jean-Charles		La Pierre Chauvin	35420	LE FERRE	35111	Lait + viande	14/01/16	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060116DT0350004	Monsieur	PICHOT	Vincent	GAEC LA CHOPINIERE	6 rue de La Massonnais	35210	MONTREUIL DES LANDES	35192	Lait + viande	14/01/16	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060116DT0350003	Monsieur	PICHOT	Cédric	GAEC LA CHOPINIERE	Les Potinières	35210	MONTREUIL DES LANDES	35192	Lait + viande	14/01/16	11 700 €	2 340 €	- €	9 360 €	Favorable	
RBRE060116DT0350011	Monsieur	DESPRES	Régis		28 rue Louis Pasteur	35220	CHATEAUBOURG	35239	Porcs + volaille	04/02/16	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	Favorable	
RBRE060116DT0350021	Monsieur	PIERIN	Samuel	EARL LES PETITS BONHOMMES	25 rue de la Croix St Michel	35580	LASSY	35126	Maraîchage	04/02/16	24 000 €	3 480 €	1 320 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060116DT0350015	Monsieur	SERRAND	Antoine		4 Rue des Renardières	35133	LE LOROUX	35136	Lait de chèvres avec transforma	04/02/16	24 000 €	3 600 €	1 200 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060116DT0350022	Monsieur	TALBOT	Johann	GAEC LA BLANCHAIS	La Blanchais	35140	SAINT JEAN SUR COUESNON	35282	Lait + vaches allaitantes	04/02/16	19 800 €	2 520 €	1 440 €	15 840 €	Favorable	
RBRE060116DT0350016	Monsieur	BLAIRE	Benjamin	GAEC VAULEON	11 Impasse de Vauléon	35630	VIGNOC	35356	Lait + porcs engrais	04/02/16	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060116DT0350019	Monsieur	DELOURME	Thomas	EARL DES PAUPILLES	3 Tréubin	35190	LA BOUSSAINE	35233	Lait de chèvres	04/02/16	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	Favorable	
RBRE060116DT0350017	Monsieur	LERETRIF	Etienne	GAEC COLLINES ET PRAIRIES	L'Equillerie	35500	MONTREUIL SOUS PEROUSE	35194	Lait + vaches allaitantes	04/02/16	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060116DT0350007	Monsieur	ROSSIGNOL	Swann	GAEC LA VISSEULE	19 bis rue Savary	35500	VITRE	35229	Lait	04/02/16	14 400 €	2 880 €	- €	11 520 €	Favorable	

Les propositions des Commissions départementales d'Orientation Agricoles (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à RENNES, le 03/03/2016

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature
Pour le Préfet et par délégation
le Chef du Service Economie
et Agriculture Durable,
Franck GHARON

Décision d'attribution de crédits Feader par le Conseil régional de Bretagne, Autorité de Gestion du Feader, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le

Le Président du Conseil régional de Bretagne
Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature
Le chef de service
agriculture et agroalimentaire
Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI DDTM Morbihan

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
RBRE060115DT0560039	M.	AUFFRET	Mikaël	EARL LES JARDINS DE CILOU	QUELENESSE	56480	CLEGUEREC		vergers+petits fruits+pdt	13/10/2015	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060115DT0560040	M.	SOTO	Quentin		CORN ER PORH	56550	LOCOAL MENDON		huitres	13/10/2015	13 000 €	13 000 €			Favorable	
RBRE060115DT0560026	M.	KERSUZAN	Jean-Marie	EARL DU LOC'H	KERGO	56330	PLUVIGNER		equins	13/10/2015	13 000 €	13 000 €			Défavorable	pension majoritaire
RBRE060115DT0560020	M	LE GUEN	Sébastien	GAEC DE ST ERVEN	ST ERVEN	56240	PLOUAY		bovins lait	05/05/2015	19 800 €	2 520 €	1 440 €	15 840 €	Favorable	
RBRE060115DT0560021	Mme	MERDY	Solenn	GAEC DE ST ERVEN	ST ERVEN	56240	PLOUAY		bovins lait	05/05/2015	19 800 €	2 520 €	1 440 €	15 840 €	Favorable	
RBRE060115DT0560018	Mme	MOUILLE	Séverine		LE GUERN	56240	PLOUAY		volailles bio vente directe	05/05/2015	24 000 €	3 520 €	1 280 €	19 200 €	Favorable	

699

Les propositions de la commissions départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Vannes le 16 OCT. 2015

Pour le préfet et par subdélégation
le chef du service économie agricole

Isabelle MARZIN

Décision d'attribution de crédits FEADER par le Conseil régional de Bretagne, autorité de gestion du FEADER, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le 16 OCT. 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne

P/

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-1129_01-DE

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

GUS : DDTM Morbihan

Tableau de programmation

Conformement au Règlement N°1305/2013 du Parlement europeen du 17 decembre 2013 relatif au soutien au developpement rural par le Fonds europeen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifies).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement europeen du 17 decembre 2013 etablissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds europeen agricole pour le developpement rural (Feader)..

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
RBRE060115DT0560039	M.	AUFFRET	Mikael	EARL LES JARDINS DE CILOU	QUELENESSE	56480	CLEGUEREC		vergers+petits fruits+pdt	13/10/2015	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	complément 900 € pour groupe de dvpt
RBRE060115DT0560033	M.	ARNAULT	Jerôme	GAEC LE COIN DE PARADIS	COSQUER	56500	MOUSTOIR'AC		maraichage+petits fruits+vergers	30/06/2015	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	complément 900 € pour groupe de dvpt
RBRE060115DT0560025	M.	JUSTOME	Kevin	EARL DE KERDESTAN	KERDESTAN	56650	INZINZAC LOCHRIST		Bovins lait + transfo en yaourts et VD	30/06/2015	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	
RBRE060115DT0560034	M.	MONNERAYE	Aurélien		LES METAIRIES	56140	MISSIRIAC		bovins lait	12/11/2015	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060115DT0560049	Mme	LESTEVEN	Alice	EARL AVELENN	LA TREMBLAIE	56220	ST JACUT LES PINS		plantes aromatiques + chanvre avec transfo et VD	12/11/2015	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	
RBRE060115DT0560048	M.	GUILLEUX	Olivier	EARL AVELENN	LA TREMBLAIE	56220	ST JACUT LES PINS		plantes aromatiques + chanvre avec transfo et VD	12/11/2015	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	
RBRE060115DT0560060	M.	BOHERS	Xavier	EIRL FERME DE KERANDUIC	KERENDUIC	56440	LANGUIDIC		Lait de chèvre avec transfo et VD + bovins viande	12/11/2015	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	
RBRE060115DT0560057	M.	ROLLO	Samuel	EARL DE L'ESPERANCE	L'ESPERANCE	56200	ST MARTIN SUR OUST		bovins viande avec VD	12/11/2015	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	Favorable	
RBRE060115DT0560055	M.	TASTARD	Romain	GAEC DU SOLEIL LEVANT	GRAINCRU	56140	RUFFIAC		bovins lait	12/11/2015	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0560051	M.	BAHUON	Julien		LA HELLAYE	56250	SULNIAC		bovins viande + porcs avec VD	12/11/2015	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	Favorable	
RBRE060115DT0560050	M.	LEDOUX	Jeremy		LA HELLAYE	56250	SULNIAC		petits fruits + maraichage avec transfo et VD	12/11/2015	24 000 €	3 400 €	1 400 €	19 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0560056	M.	DAVID	Gildas	EARL DAVID	n°6 LE COIN DE L'OR	56140	ST ABRAHAM		poules pondeuses	12/11/2015	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	Favorable	
RBRE060115DT0560045	M.	BAUD	Guillaume	GAEC DES DEUX SITES	LA LANDE DE TORLAN	56580	BREHAN		bovins lait	12/11/2015	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0560063	M.	IFRAH	Gaël		LE GUERMAT	56250	ELVEN		brebis laitieres avec transfo et VD	12/11/2015	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	Favorable	
RBRE060115DT0560044	M.	LOUICHE	Sylvain		KERERVE	56250	LA VRAIE CROIX		volailles de chair	12/11/2015	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060115DT0560046	M.	BERNIER	Julien	GAEC LE COSQUER	LE COSQUER	56190	ARZAL		bovins lait	12/11/2015	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	

annule et remplace les montants du tableau de programmation du 16/10/15

mise en place d'un arrête complementaire

700

Les propositions de la commissions départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) mentionnees dans la presente liste sont validees et constituent une decision de programmation des credits Etat.

Fait à Vannes le 16 NOV. 2015

Pour le préfet et par subdélegation
le chef du service economie agricole

Isabelle MARZIN

Decision d'attribution de crédits FEADER par le Conseil regional de Bretagne, autorité de gestion du FEADER, en complement d'une aide nationale.

Fait a Rennes le 16 NOV. 2015

Le Président du Conseil regional de Bretagne

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI DDTM Morbihan

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 decembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)
et particulièrement à l'article 19 « Developpement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au demarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés)
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 decembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-economique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
RBRE060115DT0560025	M.	JUSTOME	Kévin	EARL DE KERDESTAN	KERDESTAN	56650	INZINZAC LOCHRIST		Bovins lait + transfo en yaourts et VD	30/06/2015	24 000 €	3 380 €	1 420 €	19 200 €	Favorable	complément pour groupe de dvpt
RBRE060115DT0560052	M.	GUICHON	Nicolas	EARL LE PREHENNO	LA VILLE ABIO	56220	CADEN		volailles de chair	08/12/2015	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	Favorable	
RBRE060115DT0560065	M.	LE GOUELLEC	Damien	EARL LA MOTTE & EARL LE GOUELLEC	LA MOTTE & KERTUTOUR	56930	PLUMELIAU		atelier porcin naisseur engraisseur	08/12/2015	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	Favorable	
RBRE060115DT0560067	M.	BRUNEL	Jérôme	EARL DE LA TERRE NEUVE	KERIVAUX	56420	GUEHENNO		bovins lait	08/12/2015	9 000 €	1 800 €	- €	7 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0560064	Mme	FURIC	Marie	EARL CRENN	CASTELLOU	56320	LANVENEGEN		Bovins lait + taurillons	08/12/2015	9 000 €	1 800 €	- €	7 200 €	Favorable	
RBRE060115DT0560066	M.	LE BIHAN	Pierre-Damien	GAEC LE FRESNE LE BIHAN	PERCHENIC	56300	KERGRIST		Bovins lait	08/12/2015	18 900 €	2 340 €	1 440 €	15 120 €	Favorable	
RBRE060115DT0560059	Mme	EVEN	Cecile	GAEC DES PRES	KERBACHIC	56440	LANGUIDIC		Bovins lait	08/12/2015	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	Favorable	
RBRE060115DT0560076	M.	GUYOT	Gildas		KERVIO	56420	PLUMELEC		Porcs à l'engrais	08/12/2015	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	Favorable	

annule et remplace les montants du tableau de programmation du 16/11/15

Les propositions de la commissions departementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont valideés et constituent une décision de programmation des crédits Etat.

Fait a Vannes le

- 8 DEC. 2015

Pour le préfet et par subdelegation
le chef du service économie agricole

Isabelle MARZIN

Décision d'attribution de crédits FEADER par le Conseil regional de Bretagne, autorité de gestion du FEADER, en complément d'une aide nationale.

Fait a Rennes le - 8 DEC. 2015

Le Président du Conseil regional

PI

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

701

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton
2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur

Tableau de programmation

GUSI : DDTM Morbihan

Conformement au Réglement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)..
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au demarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Réglement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Melle / Mme / Mr	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX)	Date de passage en CDOA	DJA présentée par la CDOA	dont montant Etat	dont montant Région	dont montant FEADER	Avis	Hors champs réglementaire
RBRE060116DT0560003	M.	ROBIC	Jérémy		TRELUSSON	56400	PLOEMEL		bovins lait	02/02/2016	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	favorable	
RBRE060116DT0560001	M.	JARSALE	nicolas	GAEC DU GUERNEVE	LE GUERNEVE	56190	AMBON		bovins lait	02/02/2016	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	favorable	
RBRE060116DT0560004	M.	PLUNIAN	Anthony	GAC PLUNIAN	KERVALAN	56330	PLUVIGNER		bovins lait	02/02/2016	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	favorable	
RBRE060116DT0560005	Mme	LE GUILLOUX	Christelle	GAEC DU VIADUC	KERGONAN	56560	GUISCRIFF		bovins lait	02/02/2016	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	favorable	
RBRE060115DT0560043	M.	LAUNAY	Sébastien	GAEC LAUNAY	LA BOUSSELAIE - 1307 ALLEE DE LA BARBOTIERE	56350	RIEUX		TRUIES NE + ovins viande + pommes à cidre	02/02/2016	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	favorable	
RBRE060115DT0560054	M.	LUCAS	Guillaume		58 THERA	56130	PEAULE		cultures de vente + volailles de chair	02/02/2016	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	favorable	
RBRE060115DT0560058	M.	LE THIEC	Anthony		6 RUE ALPHONSE DAUDET	56270	PLOEMEUR		polyculture	02/02/2016	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	favorable	
RBRE060115DT0560061	Mme	MERBETH	Claire	EARL LES COTEAUX DE KERLOC'H	KERHOAT	56240	BERNE		maraîchage	02/02/2016	21 600 €	2 880 €	1 440 €	17 280 €	favorable	
RBRE060115DT0560062	M.	CANCOUET	Nicolas	GAEC DE L'OUST	8 RUE BADIN	56200	GLENAC		bovins lait + volailles de chair	02/02/2016	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	favorable	
RBRE060115DT0560063	M.	CHRISTIEN	David		KERADENNEC	56620	CLEGUER		céréales bio	02/02/2016	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	favorable	
RBRE060115DT0560068	Mme	LE TUMELIN	Marie-Claire	GAEC LE TUMELIN	KERLAURENT	56500	MOUSTOIR 'AC		bovins lait	02/02/2016	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	favorable	
RBRE060115DT0560069	M.	BOUIX	Thomas		2 RUE MGR JEAN-MARIE JAN	56480	CLEGUEREC		polyculture	02/02/2016	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	favorable	
RBRE060115DT0560070	Mme	BERTHO	Eloïse	GAEC DE KERGAVRIC	LA VILLE TAILLOUSE	56190	NOYAL MUZILLAC		caprins	02/02/2016	13 500 €	2 700 €	- €	10 800 €	favorable	
RBRE060115DT0560071	M.	LE COURTOIS	Ludovic	GAEC DU COET DIGO	LES ACACIAS	56230	LE COURS		bovins lait	02/02/2016	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	favorable	
RBRE060115DT0560072	M.	PENHOUET	Jean-François	GAEC DES TEMPLIERS	GAS DE BOIS	22210	ST ETIENNE DU GUE DE L'ISLE		bovins lait	02/02/2016	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	favorable	
RBRE060115DT0560075	Mme	DAQUAY	Anne-Sophie	GAEC DE ST MAUDE	ST MAUDE	56160	PERSQUEN		bovins lait	02/02/2016	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	favorable	
RBRE060115DT0560077	M.	LE BRETON	Cristophe	GAEC DE KERGUILLERME	KERGUILLERME	56660	SAINT JEAN BREVELAY		bovins lait + volailles de chair	02/02/2016	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	favorable	

Les propositions de la commissions départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Vannes le 2 FEV. 2016

Pour le préfet et par subdélégation
le chef du service économie agricole

Isabelle MARZIN

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER * Service Economie Agricole * VANNES * MORBIHAN *

Décision d'attribution de crédits FEADER par le Conseil régional de Bretagne, autorité de gestion du FEADER, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes le - 2 FEV. 2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne

Le Chef de Service
Agriculture et Agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

702

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 6 - TO 611 Dotation Jeune Agriculteur
TO 612 Prêts bonifiés

Tableau de programmation CDOA du 22/03/2016

GUSI : DDTM Morbihan

Conformément au Règlement N°1305/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...
et particulièrement à l'article 19 « Développement des exploitations agricoles et des entreprises" aides au démarrage jeunes agriculteurs (Dotation Jeune Agriculteur et Prêts bonifiés).
et au Règlement N°1310/2013 du Parlement européen du 17 décembre 2013 établissant certaines dispositions transitoires relatives au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)...

N°Osiris	Mme / M.	NOM	Prénom	Dénomination Société	Adresse	Code postal	Commune	Insee Commune	orientation technico-économique (OTEX) de l'installation	Avis	Montant de DJA	dont montant Etat	dont Montant Région	dont Montant FEADER	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)
RBRE060116DT0560002	Monsieur	LE GROS	David	EARL DE STUMULTAN	STUMULTAN	56300	MALGUENAC		bovins lait	Favorable	9 000 €	1 800 €	- €	7 200 €	
RBRE060116DT0560008	Madame	DABO	Fabienne	GAEC TOURNESOL	LA VILLE CUE	56800	AUGAN		bovins lait	Ajourné	- €	- €	- €	- €	en attente audition
RBRE060116DT0560009	Madame	SALMON	Aude	EARL MIELLERIE HERBORISTERIE DE BROCELIANDE	HALIGAN	56430	CONCORET		miel + plantes aromatiques et médicinales	Favorable	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	
RBRE060116DT0560010	Monsieur	BATO	Jean-François	EARL MIELLERIE HERBORISTERIE DE BROCELIANDE	HALIGAN	56430	CONCORET		miel + plantes aromatiques et médicinales	Favorable	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	
RBRE060116DT0560012	Monsieur	ANNIC	Emmanuel	EARL COET ROCH	LE FOUILLE	56480	SILFIAC		bovins lait	Favorable	9 000 €	1 800 €	- €	7 200 €	
RBRE060116DT0560013	Monsieur	AUDO	Clément	SCEA DE LA ROSIERE et SCEA DES PETITS ROSES	LA VILLE NEUVE	56420	GUEHENNO		porcins + légumes	Favorable	9 000 €	1 800 €	- €	7 200 €	
RBRE060116DT0560014	Madame	LE GAL	Cécilia	EARL DES TROIS PETITS CANARDS	PENDAVAT	56480	CLEGUEREC		canards en gavage + veaux de boucherie	Favorable	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	
RBRE060116DT0560015	Monsieur	JEHANNO	Stéphane	GAEC LA BAMBELLE	L'HOTEL NEUF	56220	SAINT GRAVE		bière artisanale	Favorable	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	
RBRE060116DT0560016	Madame	LE MOUILLOUR	Elodie	GAEC DE COET MEC	LE RESTE	56240	INGUINIEL		bovins lait	Favorable sous réserve	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	en attente réponse DRAAF et CR concernant l'installation avant le dépôt du dossier avec -10% des PS
RBRE060116DT0560017	Monsieur	JOUSSAIN	Valentin	GAEC DE COET MEC	LE RESTE	56240	INGUINIEL		bovins lait	Favorable sous réserve	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	en attente réponse DRAAF et CR concernant l'installation avant le dépôt du dossier avec -10% des PS
RBRE060116DT0560018	Monsieur	SOREL	François		LE PLESSIS GRIMAUD	56200	CARENTOIR		bovins lait	Favorable	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	
RBRE060116DT0560021	Monsieur	LUC	Adrien		4 RUE DE LA MANCELAIE	56910	QUELNEUC		canards en gavage	Favorable	10 800 €	2 160 €	- €	8 640 €	
RBRE060116DT0560023	Monsieur	HERCOUET	Mathieu	EARL HERCOUET	LALANDE DE MABIO	56200	LES FOUGERETS		porcins	Favorable	18 900 €	2 340 €	1 440 €	15 120 €	
RBRE060116DT0560026	Monsieur	BARACH	Daniel		19 RUE DE ROHAN	56540	KERNASCLEDEN		grandes cultures	Favorable	12 600 €	2 520 €	- €	10 080 €	
RBRE060116DT0560027	Monsieur	LE BERRIGAUD	Goulwen	GAEC L'EPILLET DANS L'HERBE	RENAGOFF	56110	GOURIN		bovins lait	Favorable	23 400 €	3 240 €	1 440 €	18 720 €	
RBRE060116DT0560028	Madame	AUFFRET	Jessica		KERBRIS	56310	BUBRY		élevage chevaux + pension travail + bovins viande	Favorable	22 500 €	3 060 €	1 440 €	18 000 €	
RBRE060116DT0560029	Monsieur	PICHONET	Sylvain	EARL LE CHAMP DU TREFLE	LE LERY	56410	ERDEVEN		bovins lait avec transformation et VD	Favorable	24 000 €	3 380 €	1 420 €	19 200 €	
RBRE060116DT0560030	Monsieur	MICHELET	Jean-Baptiste	SARL DES CARRIERES	LE BOIS DERVAL	56120	LANTILLAC		porcins	Favorable	20 700 €	2 700 €	1 440 €	16 560 €	
RBRE060116DT0560032	Madame	STAELENS	Soizic	GAEC DU MENHIR	FONTENEGO	56360	SAUZON		bovins lait + caprins avec transformation et VD	Favorable	30 000 €	4 560 €	1 440 €	24 000 €	
RBRE060116DT0560033	Monsieur	LE BOTLAN	Loïc	GAEC DE COET NOUZIC	FONTAINE MALO	56160	LOCMALO		bovins lait	Favorable	9 900 €	1 980 €	- €	7 920 €	
									Nb de dossiers Favorables	17	299 700 €	45 560 €	14 380 €	239 760 €	Totaux dossiers favorables

Les propositions de la commissions départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) mentionnées dans la présente liste sont validées et constituent une décision de programmation des crédits État.

Fait à Vannes le

24 MAR. 2016

Pour le préfet et par subdélégation
le chef du service économie agricole

Isabelle MARZIN

Décision d'attribution de crédits FEADER par le Conseil régional de Bretagne, autorité de gestion du FEADER, en complément d'une aide nationale.

Fait à Rennes, le 24 MAR. 2016

Pour le Président du Conseil régional de Bretagne

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

703

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural / L'Europe investit dans les zones rurales

BRETAGNE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 7 - TO 711 - Elaboration-Révision Natura 2000

Tableau de programmation suite au comité thématique biodiversité du 2 novembre 2015

GUSI : DREAL

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse	Code postal	Commune	Eléments sur l'opération soutenue	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	dont Montant FEADER
RBRE070115DE0530001	Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer	Haute Boulogne	56 360	LE PALAIS	Belle-Île-en-Mer	7 251,90	7 251,90	Sans objet	Favorable		Favorable	7 251,90	100%	3 843,51
RBRE070115DE0530002	Conseil Général du Morbihan	2, rue de Saint - Tropez - Hôtel du Département	56009	VANNES	Chiroptères du Morbihan	10 409,16	10 104,72	Sans objet	Favorable		Favorable	10 104,72	100%	5 355,50
RBRE070115DE0530005	Lorient Agglomération	CS 20001	56 314	LORIENT	Île de Groix	24 317,00	24 316,70	Sans objet	Favorable		Favorable	24 316,70	100%	12 887,85
RBRE070115DE0530003	Lannion-Trégor-Agglomération	1, rue Monge	22 307	LANNION	Côte de Granit Rose - Sept Iles/fin d'élaboration DOCOB	17 250,00	17 249,57	Sans objet	Favorable		Favorable	17 249,57	100%	9 142,27
RBRE070115DE0530004	Morlaix Communauté - Baie de Morlaix	2 B Voie d'accès au port	29 671	MORLAIX	Baie de Morlaix ZPS et ZSC	31 456,21	31 456,22	Sans objet	Favorable		Favorable	31 456,22	100%	16 671,80
RBRE070115DE0530006	DREAL/Bureau d'étude BIOTOPE	rue Maurice Fabre	35065	RENNES	Lande de Lanfains	66 800,00	66 800,00	Sans objet	Favorable		Favorable	66 800,00	100%	35 404,00

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorables)	Total du soutien du FEADER
157 179,11 €	6	83 304,93 €

704

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 17 DEC. 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

La directrice du climat
de l'environnement
de l'eau et de la biodiversité

Aurore DAVAINE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Région BRETAGNE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 07 - TO 763 – Animation Breizh Bocage

Tableau de programmation suite au comité régional Breizh Bocage du 17 novembre 2015

GUSI : DDTM22
DDTM29
DRAAF
DDTM56

N° OSIRIS	Personne (physique ou morale)	Adresse 1	Adresse 2	code postal	Commune	Élément sur l'opération soutenue	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection Comité régional (0/1)	Avis du comité thématique	Décision AG	Montant du soutien accordé	Taux du soutien accordé	Dont Département 22	Dont Département 29	Dont Département 35	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont FEADER
	Communauté de communes de la Côte de Penthièvre	Rue Christian de La Villeon		22400	SAINT ALBAN	Conformité stratégie validée	28 000,00 €	28 000,00 €	1	Favorable	Favorable	22 400,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 528,00 €	0,00 €	11 872,00 €
	Lannion Trégor Communauté	1, rue Monge	CS 10761	22307	LANNION cedex	Conformité stratégie validée	38 770,00 €	38 770,00 €	1	Favorable	Favorable	31 016,00 €	80%	14 577,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 436,48 €
	Communauté de communes de Plancoët Plélan	33 rue de la Madeleine	BP44	22130	PLANCOET	Conformité stratégie validée	30 500,00 €	30 500,00 €	1	Favorable	Favorable	24 400,00 €	80%	11 468,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 932,00 €
	Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien	2 route de Kabatous		22660	TRELEVERN	Conformité stratégie validée	47 310,00 €	47 310,00 €	1	Favorable	Favorable	37 848,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 788,56 €	0,00 €	20 059,44 €
	Communauté de Communes du pays de Caulnes	10 rue de la Ville.Chérel		22350	CAULNES	Conformité stratégie validée	41 200,00 €	41 200,00 €	1	Favorable	Favorable	32 960,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 491,20 €	0,00 €	17 468,80 €
	Ville de LANNION	Place du Général Leclerc		22303	LANNION	Conformité stratégie validée	58 970,00 €	58 970,00 €	1	Favorable	Favorable	45 576,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 420,72 €	24 155,28 €
	SMEGA	ZI de Grâces	11 route de Kerbost	22200	GRACES	Conformité stratégie validée	108 210,00 €	108 210,00 €	1	Favorable	Favorable	84 968,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	39 934,96 €	45 033,04 €
	Syndicat Mixte Kerne Uhel	53 boulevard Carnot		22000	SAINT BRIEUC	Stratégie en cours de finalisation	15 780,00 €	15 780,00 €	1	Favorable	Favorable	12 624,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 933,28 €	0,00 €	6 690,72 €
	Saint Brieuc Agglomération	Haute Lande		22120	YFFINIAC	Conformité stratégie validée	39 000,00 €	39 000,00 €	1	Favorable	Favorable	31 200,00 €	80%	14 664,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 536,00 €
	ASSOCIATION COEUR EMERAUDE	1 bis rue Léon PEPIN	BP 7	22490	PLESLIN TRIGAVOU	Conformité stratégie validée	22 680,00 €	22 680,00 €	1	Favorable	Favorable	18 144,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 527,68 €	0,00 €	9 616,32 €
	CIDERAL	BP 246	4-6 Boulevard de la Gare	22602	LOUDEAC Cedex	Conformité stratégie validée	47 000,00 €	47 000,00 €	1	Favorable	Favorable	37 600,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 672,00 €	0,00 €	19 928,00 €
	Lamballe communauté	41 rue Saint Martin	BP 90456	22404	LAMBALLE CEDEX	Stratégie en cours de finalisation	17 810,00 €	17 810,00 €	1	Favorable	Favorable	14 248,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 696,56 €	0,00 €	7 551,44 €
	Syndicat Mixte de L'Horn	Rest		29420	PLOUENAN	Stratégie en cours de finalisation	25 780,00 €	25 779,20 €	1	Favorable	Favorable	20 623,36 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 692,96 €	0,00 €	10 930,38 €
	Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez	Le Pavillon		29100	KERLAZ	Stratégie en cours de finalisation	30 990,00 €	26 906,00 €	1	Favorable	Favorable	21 524,80 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 116,66 €	11 408,14 €
	Syndicat Mixte Bas Léon	1 rue de l'If		29260	KERNILIS	Conformité stratégie validée	40 000,00 €	40 000,00 €	1	Favorable	Favorable	32 000,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 040,00 €	16 960,00 €
	Syndicat du Bassin de l'ELORN	Ecopôle	Guern-Ar-Piquet	29460	DAOULAS	Conformité stratégie validée	26 588,00 €	22 098,00 €	1	Favorable	Favorable	17 670,40 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 305,09 €	0,00 €	9 365,31 €
	Communauté de Communes du Pays Fouesnantais	11 espace de Kerourgué	CS 31046	29170	FOUESNANT	Conformité stratégie validée	13 051,54 €	13 051,54 €	1	Favorable	Favorable	10 441,23 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 907,38 €	0,00 €	5 533,85 €
	Communauté de Communes du Pays d'Iroise		CS 10078	29290	LANRIVOARE	Stratégie en cours de finalisation	44 400,00 €	44 400,00 €	1	Favorable	Favorable	35 520,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 694,40 €	0,00 €	18 825,60 €
	Syndicat Mixte du Haut Léon	2 place de la Mairie		29410	SAINT THEGONNEC	Stratégie en cours de finalisation	18 000,00 €	18 000,00 €	1	Favorable	Favorable	14 400,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 768,00 €	0,00 €	7 632,00 €
	EPAGA	Espace Penmez		29150	CHATEAULIN	Conformité stratégie validée	26 691,27 €	25 791,27 €	1	Favorable	Favorable	20 633,02 €	80%	0,00 €	9 697,52 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 935,50 €
	Parc Naturel Régional d'Armorique	Pl. des Foires		29590	LE FAOU	Conformité stratégie validée	11 000,00 €	11 000,00 €	1	Favorable	Favorable	8 800,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 136,00 €	0,00 €	4 664,00 €
	Communauté de Communes du Pays de Quimperlé	3 rue Eric Tabarly		29394	QUIMPERLE CEDEX	Stratégie en cours de finalisation	38 322,00 €	36 942,00 €	1	Favorable	Favorable	29 553,60 €	80%	0,00 €	13 890,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 663,41 €
	SIVALODET	Hôtel de ville et d'agglomération	CS 26004	29107	QUIMPER CEDEX	Conformité stratégie validée	10 200,00 €	7 300,00 €	1	Favorable	Favorable	5 840,00 €	80%	0,00 €	2 744,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 095,20 €
	QUIMPER COMMUNAUTE	44 place SAINT CORENTIN	CS 26004	29107	QUIMPER CEDEX	Conformité stratégie validée	31 333,21 €	25 919,50 €	1	Favorable	Favorable	20 735,60 €	80%	0,00 €	9 745,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 989,87 €
	ANTRAIN Communauté	1 rue de Fougères		35560	ANTRAIN	Conformité stratégie validée	28 352,00 €	28 352,00 €	1	Favorable	Favorable	22 681,60 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 660,35 €	12 021,25 €
	Communauté de Communes PAYS DE LA ROCHE AUX FEES	16 rue Louis Pasteur		35240	RETIERS	Conformité stratégie validée	41 168,72 €	41 168,72 €	1	Favorable	Favorable	32 934,98 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 479,44 €	0,00 €	17 455,54 €
	Communauté de Communes BAIE DU MONT SAINT MICHEL	2 rue de Villebermont		35610	PLEINE FOUGERES	Conformité stratégie validée	28 840,65 €	28 840,65 €	1	Favorable	Favorable	23 072,52 €	80%	0,00 €	0,00 €	10 844,08 €	0,00 €	0,00 €	12 228,44 €

705

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

N° OSIRIS	Personne (physique ou morale)	Adresse 1	Adresse 2	code postal	Commune	Élément sur l'opération soutenue	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection Comité régional (0/1)	Avis du comité thématique	Décision AG	Montant du soutien accordé	Taux du soutien accordé	Dont Département 22	Dont Département 29	Dont Département 35	Dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	Dont Région Bretagne	Dont FEADER
	Communauté de Communes du COGLAIS Marches de Bretagne	45 rue Charles de Gaulle	BP 22	35460	SAINT ETIENNE EN COGLES	Conformité stratégie validée	44 909,30 €	44 909,30 €	1	Favorable	Favorable	35 927,44 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 885,90 €	0,00 €	19 041,54 €
	Communauté de Communes Côte d'Emeraude	1 esplanade des Equipages		35730	PLEURTUIT	Conformité stratégie validée	28 385,08 €	28 385,08 €	1	Favorable	Favorable	22 708,06 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 672,79 €	0,00 €	12 035,27 €
	LOUVIGNE Communauté	7 rue d'Alsace	BP 12	35420	LOUVIGNE DU DESERT	Conformité stratégie validée	51 713,46 €	51 713,46 €	1	Favorable	Favorable	41 370,77 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 444,26 €	21 926,51 €
	Communauté de Communes Moyenne Vilaine et Semnon	42 Rue Sabin		35470	BAIN DE BRETAGNE	Conformité stratégie validée	31 865,36 €	31 865,36 €	1	Favorable	Favorable	25 492,29 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 981,38 €	0,00 €	13 510,91 €
	Communauté de Communes SAINT MEEN MONTAUBAN	22 rue de Gaël		35260	MONTAUBAN DE BRETAGNE	Conformité stratégie validée	16 815,00 €	16 815,00 €	1	Favorable	Favorable	13 452,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 322,44 €	0,00 €	7 129,56 €
	Communauté de Communes Val d'ILLE	1 rue de la Métairie		35520	MONTREUIL LE GAST	Conformité stratégie validée	52 000,00 €	52 000,00 €	1	Favorable	Favorable	41 600,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 552,00 €	0,00 €	22 048,00 €
	Vallons de Haute Bretagne Communauté	12 rue Blaise Pascal	BP 88051	35580	GUICHEN	Stratégie en cours de finalisation	11 621,83 €	11 621,83 €	1	Favorable	Favorable	9 297,46 €	80%	0,00 €	0,00 €	4 369,81 €	0,00 €	0,00 €	4 927,66 €
	Collectivité Eau du bassin rennais	7 Bd Solférino	CS 94446	35044	RENNES CEDEX	Conformité stratégie validée	16 100,00 €	16 100,00 €	1	Favorable	Favorable	12 880,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 053,60 €	0,00 €	6 826,40 €
	Syndicat Intercommunal du Bassin du Chevré	Rue des écoles		35450	VAL D'IZE	Stratégie en cours de finalisation	8 829,50 €	8 829,50 €	1	Favorable	Favorable	7 063,60 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 319,89 €	0,00 €	3 743,71 €
	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la SEICHE	L'orangerie	chemin des bosquets	35410	CHATEAUGIRON	Conformité stratégie validée	34 563,91 €	34 563,91 €	1	Favorable	Favorable	27 651,13 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 996,03 €	0,00 €	14 655,10 €
	Syndicat Intercommunal de VILAINE Amont	15 bd Denis Papin		35500	VITRE	Conformité stratégie validée	36 986,90 €	36 986,90 €	1	Favorable	Favorable	29 589,52 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 907,07 €	0,00 €	15 682,45 €
	Syndicat Intercommunal du Haut COUESNON Fougères Communauté	Parc de l'Aumaillerie		35133	LA SELLE EN LUITRE	Conformité stratégie validée	38 066,25 €	38 066,25 €	1	Favorable	Favorable	30 453,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 312,91 €	0,00 €	16 140,09 €
	Syndicat Mixte du bassin versant de la FLUME	Mairie	11 avenue de Brizeux	35740	PACE	Conformité stratégie validée	8 672,68 €	8 672,68 €	1	Favorable	Favorable	6 938,14 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 260,93 €	0,00 €	3 677,22 €
	Syndicat Mixte du bassin versant de l'ILLE et ILLET	14 rue de Chasné		35250	SAINT AUBIN D'AUBIGNE	Conformité stratégie validée	26 975,00 €	26 975,00 €	1	Favorable	Favorable	21 580,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 142,60 €	0,00 €	11 437,40 €
	Syndicat Mixte du bassin versant du LINON	3 place de la Mairie		35190	LA CHAPELLE AUX FITZMEENS	Conformité stratégie validée	43 241,00 €	43 241,00 €	1	Favorable	Favorable	34 592,80 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 258,62 €	18 334,18 €
	Syndicat Mixte du Bassin Versant du MEU	BP 12 137		35137	BEDEE	Conformité stratégie validée	70 000,00 €	70 000,00 €	1	Favorable	Favorable	56 000,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 320,00 €	0,00 €	29 680,00 €
	Syndicat Mixte Grand Bassin de l'Oust	10 bd des Carmes		56800	PLOERMEL	Conformité stratégie validée	66 523,67 €	66 523,67 €	1	Favorable	Favorable	53 218,94 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 012,90 €	0,00 €	28 206,04 €
	Syndicat Vallée du Blavet	BP 43		56150	BAUD	Conformité stratégie validée	64 499,00 €	64 499,00 €	1	Favorable	Favorable	51 599,20 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 251,62 €	0,00 €	27 347,58 €
	Syndicat mixte du bassin versant du TREVELO	Mairie		56220	CADEN	Conformité stratégie validée	38 000,00 €	38 000,00 €	1	Favorable	Favorable	30 400,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 288,00 €	16 112,00 €
	Syndicat du bassin du Scorff	2, rue du Palud	Bas-Pont Scorff	56620	CLEGUER	Conformité stratégie validée	28 122,00 €	28 122,00 €	1	Favorable	Favorable	22 497,60 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 573,87 €	11 923,73 €
	Syndicat mixte Loch et Sal	ZA de Trehuinec		56890	PLESCOP	Stratégie en cours de finalisation	41 250,00 €	41 250,00 €	1	Favorable	Favorable	33 000,00 €	80%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 510,00 €	17 490,00 €
								nombre de dossiers soutenus	48										
								nombre de dossiers non retenus	0										

montant total des soutiens	dont total département 22	dont total département 29	dont total département 35	dont total AELB	dont total Région Bretagne	dont total FEADER
1 316 727,06 €	40 709,52 €	36 078,24 €	15 213,89 €	349 476,83 €	177 383,44 €	697 865,34 €

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 07 JAN. 2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le chef de services
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 07 - TO 763 – Animation Breizh Bocage

Tableau de programmation suite au comité régional Breizh Bocage du 25 février 2016

GUSI : DDTM22
DDTM29
DRAAF
DDTM56

CODE STRUCTURE	OSIRIS	personne (physique ou morale)	Adresse 1	Adresse 2	code postal	commune	élément sur l'opération soutenue	montant de l'opération présentée	montant de l'assiette PDRB	sélection comité régional (0/1)	avis du comité thématique	décision AG	montant du soutien accordé	taux du soutien accordé	dont département 22	dont département 29	dont département 35	dont Agence de l'Eau Loire Bretagne	dont Région Bretagne	dont FEADER
222MA		Communauté de communes de Matignon	Rue du Chemin Vert		22550	MATIGNON	conformité stratégie validée	28 500,00 €	28 500,00 €	1	favorable	favorable	22 800,00 €	80%				10 716,00 €		12 084,00 €
222PP		Communauté de communes de PLANCOET PLELAN	33 rue de la Madeleine	BP44	22130	PLANCOET	conformité stratégie validée	30 100,00 €	30 100,00 €	1	favorable	favorable	24 080,00 €	80%				11 317,60 €		12 762,40 €
222SB		Saint Brieuc Agglomération	Haute Lande		22120	YFFINIAC	conformité stratégie validée	40 900,00 €	40 900,00 €	1	favorable	favorable	32 720,00 €	80%	15 378,40 €					17 341,60 €
222CA		Communauté de Communes CAULNES	10 rue de la Ville Chérel		22350	CAULNES	conformité stratégie validée	41 200,00 €	41 200,00 €	1	favorable	favorable	32 960,00 €	80%				15 491,20 €		17 468,80 €
222LT		Lannion Trégor Communauté	1, rue Monge	CS 10761	22307	LANNION cedex	conformité stratégie validée	47 970,00 €	47 970,00 €	1	favorable	favorable	38 376,00 €	80%	18 036,72 €					20 339,28 €
222LA		LAMBALLE Communauté	41 rue Saint Martin	BP 90456	22404	LAMBALLE CEDEX	conformité stratégie validée	24 393,00 €	24 393,00 €	1	favorable	favorable	19 514,40 €	80%				9 171,77 €		10 342,63 €
221SM		SMEGA	ZI de Grâces	11 route de Kerbost	22200	GRACES	conformité stratégie validée	119 300,00 €	119 300,00 €	1	favorable	favorable	95 440,00 €	80%					44 856,80 €	50 583,20 €
222CI		CIDERAL	BP 246	4-6 Boulevard de la Gare	22602	LOUDEAC Cedex	conformité stratégie validée	47 000,00 €	47 000,00 €	1	favorable	favorable	37 600,00 €	80%	17 672,00 €					19 928,00 €
222LT		Lannion Trégor Communauté	1, rue Monge	CS 10761	22307	LANNION cedex	conformité stratégie validée	50 344,00 €	50 344,00 €	1	favorable	favorable	40 275,20 €	80%	18 929,34 €					21 345,86 €
221KU		Syndicat Mixte KERNE UHEL	53 Boulevard Carnot		22000	SAINT BRIEUC	conformité stratégie validée	22 000,00 €	22 000,00 €	1	favorable	favorable	17 600,00 €	80%				8 272,00 €		9 328,00 €
222PE		Communauté de Communes de la Côte de Penthièvre	Rue Christian de La Villeon		22400	SAINT ALBAN	conformité stratégie validée	36 350,00 €	36 350,00 €	1	favorable	favorable	29 080,00 €	80%				13 667,60 €		15 412,40 €
221JG		Syndicat Mixte Jaudy Guindy Bizien	2 route de Kabalous		22660	TRELEVERN	conformité stratégie validée	38 049,00 €	38 049,00 €	1	favorable	favorable	30 439,20 €	80%	14 306,42 €					16 132,78 €
222DI		DINAN Communauté	34 rue Bertrand Robidou	BP 56357	22100	DINAN CEDEX	conformité stratégie validée	11 352,00 €	11 352,00 €	1	favorable	favorable	9 081,60 €	80%				4 268,35 €		4 813,25 €
223CE		CŒUR EMERAUDE	1 bis rue Léon PEPIN	BP 7	22490	PLESLIN TRIGAVOU	conformité stratégie validée	31 328,00 €	31 328,00 €	1	favorable	favorable	25 062,40 €	80%				11 779,33 €		13 283,07 €
293FI		Conseil Départemental FINISTERE 2015	32, boulevard Dupleix	CS 29029	29196	QUIMPER CEDEX	conformité stratégie validée	37 535,00 €	19 428,00 €	1	favorable	favorable	15 542,40 €	80%					7 304,93 €	8 237,47 €
291OD		SivalOdet	Hôtel de ville et d'agglomération	CS 26004	29107	QUIMPER CEDEX	conformité stratégie validée	40 000,00 €	35 000,00 €	1	favorable	favorable	28 000,00 €	80%		13 180,00 €				14 840,00 €
291EL		Syndicat du Bassin de l'ELORN	Ecopôle	Guern-Ar-Piquet	29460	DAOULAS	conformité stratégie validée	30 002,00 €	29 142,00 €	1	favorable	favorable	23 313,60 €	80%				10 957,39 €		12 356,21 €
292IR		Communauté du Communes du Pays d'Iroise	CS 10078		29290	LANRIVOARE	conformité stratégie validée	77 554,00 €	61 586,20 €	1	favorable	favorable	49 268,96 €	80%				23 156,41 €		26 112,55 €
293PA		Parc Naturel Régional d'Armorique	Pl. des Foires		29590	LE FAOU	conformité stratégie validée	29 000,00 €	24 000,00 €	1	favorable	favorable	19 200,00 €	80%					9 024,00 €	10 176,00 €
292AB		Communauté de Communes du Pays des Abers	58 Avenue de Waltenhofen		29860	PLABENNEC	conformité stratégie validée	13 957,68 €	13 957,68 €	1	favorable	favorable	11 166,14 €	80%				5 248,09 €		5 918,05 €
292FO		Communauté de Communes du Pays de Fouesnant (BVAV)	Kerambris		29170	FOUESNANT	conformité stratégie validée	16 541,64 €	16 541,64 €	1	favorable	favorable	13 233,31 €	80%				6 219,66 €		7 013,65 €
293FI		Conseil Départemental FINISTERE 2016	32, boulevard Dupleix	CS 29029	29196	QUIMPER CEDEX	conformité stratégie validée	37 535,00 €	20 442,73 €	1	favorable	favorable	16 354,18 €	80%					7 686,47 €	8 667,72 €
291HL		Syndicat Mixte du HAUT LEON	2 rue de la Mairie		29410	SAINT THEGONNEC	conformité stratégie validée	32 770,00 €	32 770,00 €	1	favorable	favorable	26 216,00 €	80%				12 321,52 €		13 894,48 €
293EP		EPAGA	Espace Penmez		29150	CHATEAULIN	conformité stratégie validée	30 870,40 €	30 870,40 €	1	favorable	favorable	24 696,32 €	80%		11 607,27 €				13 089,05 €
291TR		Syndicat Mixte du TREGOR	Place O. Krébel	CS 60899	29679	MORLAIX	conformité stratégie validée	50 516,00 €	49 992,50 €	1	favorable	favorable	39 994,00 €	80%		18 797,18 €				21 196,82 €
292LE		Communauté de Communes du Pays de Lesneven Côte des Légendes	12 boulevard des Frères Lumière	BP 75	29260	LESNEVEN	conformité stratégie validée	48 639,00 €	46 935,00 €	1	favorable	favorable	37 548,00 €	80%				17 647,56 €		19 900,44 €
293DO		Établissement Public de Gestion d'Aménagement de la Baie de Douarnenez	Le Pavillon	La Clarté	29100	KERLAZ	conformité stratégie validée	44 130,00 €	39 746,23 €	1	favorable	favorable	31 796,98 €	80%					14 944,58 €	16 852,40 €
291HO		Syndicat mixte de l'HORN	7 place Louis Sévère	BP 19	29420	PLOUENAN	conformité stratégie validée	56 527,00 €	56 527,00 €	1	favorable	favorable	45 221,60 €	80%				21 254,15 €		23 967,45 €
291BL		Syndicat Mixte du Bas Léon (hors BVAV)	1 rue de l'If		29260	KERNILIS	conformité stratégie validée	41 054,71 €	41 054,71 €	1	favorable	favorable	32 843,77 €	80%					15 436,57 €	17 407,20 €
292QU		Quimper Communauté	44 place SAINT CORENTIN	CS 26004	29107	QUIMPER CEDEX	conformité stratégie validée	31 333,21 €	25 919,50 €	1	favorable	favorable	20 735,60 €	80%		9 745,73 €				10 989,87 €
292QL		Quimperlé Communauté (ex CoCoPaQ)	1 rue Andrei Sakharov	CS 20245	29934	QUIMPERLE CEDEX	conformité stratégie validée	22 183,00 €	22 183,00 €	1	favorable	favorable	17 746,40 €	80%		8 340,81 €				9 405,59 €
293PA		PNRA Crozon	Pl. des Foires		29590	LE FAOU	conformité stratégie validée	5 000,00 €	5 000,00 €	1	favorable	favorable	4 000,00 €	80%					1 880,00 €	2 120,00 €
351VI		SI BV de la Vilaine Amont	15 bd Denis Papin		35500	VITRE	conformité stratégie validée	29 150,00 €	29 150,00 €	1	favorable	favorable	23 320,00 €	80%				10 960,40 €		12 359,60 €
351CH		SI BV du Chevré	maison des associations		35450	VAL D'IZE	conformité stratégie validée	34 125,00 €	34 125,00 €	1	favorable	favorable	27 300,00 €	80%				12 831,00 €		14 469,00 €
351HC		SI du Haut Couesnon	Parc de l'Aumaillerie		35133	LA BELLE EN LUITRE	conformité stratégie validée	38 850,00 €	36 610,00 €	1	favorable	favorable	29 288,00 €	80%				13 765,36 €		15 522,64 €
351FL		SM du bassin de la Flume	Mairie	11 avenue de Brizeux	35740	PACE	conformité stratégie validée	8 777,76 €	8 777,76 €	1	favorable	favorable	7 022,21 €	80%				3 300,44 €		3 721,77 €
351IL		SM BV de l'Ille et Illet	14 rue de Chasné		35250	SAINT AUBIN D'AUBIGNE	conformité stratégie validée	30 225,00 €	24 225,00 €	1	favorable	favorable	19 380,00 €	80%				9 108,60 €		10 271,40 €
351LI		SM BV du Linon	3 place de la Mairie		35190	LA CHAPELLE AUX FITZMEENS	conformité stratégie validée	56 500,00 €	50 100,00 €	1	favorable	favorable	40 080,00 €	80%			18 837,60 €			21 242,40 €
351ME		SM BV du Meu	BP 12 137		35137	BEDEE	conformité stratégie validée	70 000,00 €	57 000,00 €	1	favorable	favorable	45 600,00 €	80%				21 432,00 €		24 168,00 €
353BR		Collectivité Eau du Bassin Rennais	7 Bd Solférino	CS 94448	35044	RENNES CEDEX	conformité stratégie validée	16 600,00 €	16 600,00 €	1	favorable	favorable	13 280,00 €	80%				6 241,60 €		7 038,40 €
352RO		CC Au Pays de La Roche aux Fées	16 rue Louis Pasteur		35240	RETIERS	conformité stratégie validée	47 368,72 €	45 018,72 €	1	favorable	favorable	36 014,98 €	80%				16 927,04 €		19 087,94 €
352SM		CC de la Baie du Mont Saint-Michel	2 rue de Villebermont		35610	PLEINE FOUGERES	conformité stratégie validée	32 344,96 €	32 344,96 €	1	favorable	favorable	25 875,97 €	80%			12 161,70 €			13 714,26 €
352MV		CC de Moyenne Vilaine et Semnon	42 Rue Sabin		35470	BAIN DE BRETAGNE	conformité stratégie validée	37 507,26 €	37 507,26 €	1	favorable	favorable	30 005,81 €	80%				14 102,73 €		15 903,08 €
352MM		CC de Saint Méen Montauban	22 rue de Gaël		35290	MONTAUBAN DE BRETAGNE	conformité stratégie validée	17 009,00 €	17 009,00 €	1	favorable	favorable	13 607,20 €	80%				6 395,38 €		7 211,82 €
352LO		Louvigné Communauté	7 rue d'Alsace	BP 12	35420	LOUVIGNE DU DESERT	conformité stratégie validée	53 712,00 €	53 712,00 €	1	favorable	favorable	42 969,60 €	80%			20 195,71 €			22 773,89 €
352VI		CC du Val d'Ille	1 rue de la Métairie		35520	MONTREUIL LE GAST	conformité stratégie validée	42 000,00 €	42 000,00 €	1	favorable	favorable	33 600,00 €	80%				15 792,00 €		17 808,00 €
352VH		Vallons de Haute Bretagne Communauté	12 rue Blaise Pascal	BP 88051	35580	GUICHEN	stratégie en cours de finalisation	36 994,97 €	36 994,97 €	1	favorable	favorable	29 595,98 €	80%			13 910,11 €			15 685,87 €
222CE		CC Côte d'Emeraude	1 esplanade des Equipages		35730	PLEURTUIT	stratégie en cours de finalisation	5 393,73 €	5 393,73 €	1	favorable	favorable	4 314,98 €	80%				2 028,04 €		2 286,94 €
351SE		SI BV de la Seiche	L'orangerie	chemin des bosquets	35410	CHATEAUGIRON	conformité stratégie validée	57 100,00 €	54 100,00 €	1	favorable	favorable	43 280,00 €	80%				20 341,60 €		22 938,40 €
352CO		Coglais Communauté	45 rue Charles de Gaulle	BP 22	35460	SAINT ETIENNE EN COGLES	conformité stratégie validée	52 658,86 €	52 658,86 €	1	favorable	favorable	42 126,93 €				19 799,68 €			22 327,25 €
352AN		Antrain Communauté	1 rue de Fougères		35560	ANTRAIN	conformité stratégie validée	26 578,59 €	26 578,59 €	1	favorable	favorable	21 262,87 €	80%			9 993,55 €			11 269,32 €
561GO		SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST	10 bd des Carmes		56800	PLOERMEL	conformité stratégie validée	78 535,00 €	78 535,00 €	1	favorable	favorable	62 828,00 €	80%				29 529,16 €		33 298,84 €
561VB		SYNDICAT DE LA VALLEE DU BLAVET	BP 43		56150	BAUD	conformité stratégie validée	70 031,20 €	70 031,20 €	1	favorable	favorable	56 024,96 €	80%				26 331,73 €		29 693,23 €
561TR		SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU TREVELO	Mairie		56220	CADEN	conformité stratégie validée	38 000,00 €	38 000,00 €	1	favorable	favorable	30 400,00 €	80%					14 288,00 €	16 112,00 €
561SC		SYNDICAT DU BASSIN DU SCORFF	2, rue du Palud	Bas-Pont Scorff	56620	CLEGUER	conformité stratégie validée	27 800,00 €	27 800,00 €	1	favorable	favorable	22 240,00 €	80%					10 452,80 €	11 787,20 €
561LS		SYNDICAT MIXTE DU LOCH ET DU SAL	ZA de Tréhuinec	CC des Trois Soleils	56880	PLESCOP	conformité stratégie validée	51 000,00 €	51 000,00 €	1	favorable	favorable	40 800,00 €	80%					19 176,00 €	21 624,00 €

nombre de dossiers soutenus 56

nombre de dossiers non retenus 0

montant total des soutiens	dont département 22	dont département 29	dont département 35	dont AELB	dont région Bretagne	dont FEADER
1 652 123,55 €	84 322,89 €	61 650,99 €	94 898,33 €	390 575,71 €	145 050,15 €	875 625,48 €

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 23 MARS 2016

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le chef de service agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 060509-20160509-1120_01-DE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Ewropa implijet e-Breizh

BRETAGNE

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 7 - TO 765 - Animation Natura 2000

Tableau de programmation suite au comité thématique biodiversité du 2 novembre 2015

GUSI : DREAL

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse	Code postal	Commune	Eléments sur l'opération soutenue	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	dont Montant FEADER
RBRE070615DE0530034	Communauté de Communes de la Baie du Kernic	Maison des Dunes de Keremma - ZAC de Kerhall	29 233	CLEDER	Baie de Goulven + Anse de Goulven - Dunes de Keremma.	28 750,00	28 749,49	Sans objet	Favorable		Favorable	28 749,49 €	100%	15 237,23
RBRE070615DE0530008	Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer	Haute Boulogne	56 360	LE PALAIS	Belle-Île-en-Mer	21 492,45	21 492,35	Sans objet	Favorable		Favorable	21 492,35 €	100%	11 390,95
RBRE070615DE0530026	Communauté de Communes Callac Argoat	Parc d'activités de Kerguiniou	22 160	CALLAC	Têtes de Bassin du Blavet et de l'Hyères	14 931,38	14 928,96	Sans objet	Favorable		Favorable	14 928,96 €	100%	7 912,35
RBRE070615DE0530024	Communauté de Communes du Pays des Abers	Hôtel de Communauté – Zone de Penhoat 545, rue Gustave Eiffel	29 860	PLABENNEC	Abers Côte des Légendes + Ilots du Trévors	18 176,83	18 176,83	Sans objet	Favorable		Favorable	18 176,83 €	100%	9 633,72
RBRE070615DE0530029	Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud	17, rue Raymonde Folgoas Guillou	29 122	PONT L ABBE	Baie d'Audierne, Rivière de pont-l'Abbé et de l'Odet	40 984,67	40 984,68	Sans objet	Favorable		Favorable	40 984,68 €	100%	21 721,88
RBRE070615DE0530025	Communauté de Communes de la Presqu' île de Crozon	ZA de Kerdanvez	29 160	CROZON	Presqu'île de Crozon	23 535,14	23 535,22	Sans objet	Favorable		Favorable	23 535,22 €	100%	12 473,67
RBRE070615DE0530005	Communauté de Communes de Paimpol Goëlo	2, rue Lagadec	22 860	PLOURIVO	Trégor-Goëlo ZPS et ZSC	38 683,63	38 683,63	Sans objet	Favorable		Favorable	38 683,63 €	100%	20 502,32
RBRE070615DE0530009	Communauté de Communes du Pays d'Iroise	Zone de Kerdrioual	29 290	LANRIVOARE	Pointe de Corsen - Le Conquet	19 570,90	19 458,90	Sans objet	Favorable		Favorable	19 458,90 €	100%	10 313,22
RBRE070615DE0530004	Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas	Maison des Services Publics - 59, rue de Brest	29 208	LANDERNEAU	Tourbière de Lann Gazel	14 375,00	14 375,00	Sans objet	Favorable		Favorable	14 375,00 €	100%	7 618,75
RBRE070615DE0530019	Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan	13, rue Jacques Rodallec	56 110	GOURIN	Rivière Ellé	28 566,73	28 566,73	Sans objet	Favorable		Favorable	28 566,73 €	100%	15 140,37
RBRE070615DE0530002	Conseil Général d'Ille-et-Vilaine	1, avenue de la Préfecture	35 042	RENNES	Vallée du Canut et Etangs du Canal d'Ille et Rance	36 176,91	36 176,85	Sans objet	Favorable		Favorable	36 176,85 €	100%	19 173,73
RBRE070615DE0530010	Dinan Communauté	34, rue Bertrand Robidou	22 106	DINAN	Estuaire de la Rance +	23 360,26	23 360,26	Sans objet	Favorable		Favorable	23 360,26 €	100%	12 380,94
RBRE070615DE0530031	Commune de Fouesnant	Place du Général de Gaulle	29 170	FOUESNANT	Archipel des Glénan ZPS et ZSC + Marais de Mousterlin	48 343,68	48 343,68	Sans objet	Favorable		Favorable	48 343,68 €	100%	25 622,15
RBRE070615DE0530015	Commune de Guissény	Place Porthleven - Sithney	29 880	GUISSENY	Guissény	20 239,00	20 239,54	Sans objet	Favorable		Favorable	20 236,54 €	100%	10 725,37
RBRE070615DE0530012	Institution d'Aménagement de la Vilaine	Boulevard de Bretagne	56 450	ROCHE BERNAI	Marais de Vilaine	31 159,00	31 159,23	Sans objet	Favorable		Favorable	31 159,23 €	100%	16 514,39
RBRE070615DE0530014	Lamballe Communauté	41, rue Saint-Martin	22 400	LAMBALLE	La Poterie	11 496,11	11 496,11	Sans objet	Favorable		Favorable	11 496,11 €	100%	6 092,94
RBRE070615DE0530020	Lannion-Trégor-Agglomération	1, rue Monge	22 307	LANNION	Côte de Granit Rose - Sept Iles/Animation DOCOB historique	25 875,00	25 870,75	Sans objet	Favorable		Favorable	25 870,75 €	100%	13 711,50
RBRE070615DE0530023	Lannion-Trégor-Agglomération	1, rue Monge	22 307	LANNION	Etang du Moulin Neuf	10 097,00	10 097,00	Sans objet	Favorable		Favorable	10 097,00 €	100%	5 351,41
RBRE070615DE0530021	Lorient Agglomération	CS 20001	56 314	LORIENT	Rivière Laïta, Pointe du Talud, Etangs du Loc'h et de Lannenec + Rade de Lorient + Île de Groix	59 530,00	59 529,65	Sans objet	Favorable		Favorable	59 529,65 €	100%	31 550,71
RBRE070615DE0530011	Morlaix Communauté - Le Douron	2 B Voie d'accès au port	29 671	MORLAIX	Rivière le Douron	16 995,25	16 994,71	Sans objet	Favorable		Favorable	16 994,71 €	100%	9 007,20

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse	Code postal	Commune	Eléments sur l'opération soutenue	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	dont Montant FEADER
RBRE070615DE0530032	Parc Naturel Régional d'Armorique	15, Place aux foires	29 590	LE FAOU	Monts d'Arrée Centre et Est + Complexe du menez Hom + Ouessant-Molène ZPS et ZSC + Forêt de Cranou, Ménez Meur + Rade de Brest, estuaire de l'Aulne + Chaussée de Sein + Rade de Brest : Baie de daoulas, Anse de Poulmic	127 983,35	127 983,35	Sans objet	Favorable		Favorable	127 983,35 €	100%	67 831,17
RBRE070615DE0530017	Syndicat de Bassin de l'Elorn	Ecopôle - Guern ar piquet	29 460	DAOULAS	Rivière Elorn	28 502,53	28 501,21	Sans objet	Favorable		Favorable	28 501,21 €	100%	15 105,64
RBRE070615DE0530022	Syndicat du Bassin du Scorff	2, rue du Palud	56 620	PONT-SCORFF	Rivière Scorff, Forêt de Pont Calleck, Rivière Sarre	15 667,13	15 667,03	Sans objet	Favorable		Favorable	15 667,03 €	100%	8 303,53
RBRE070615DE0530027	Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan	8, boulevard des Îles	56 006	VANNES	Golfe du Morbihan ZSC + Rivière Pénerf + Rivière Pénerf - Marais de Suscinio	44 245,51	44 242,16	Sans objet	Favorable		Favorable	44 242,16 €	100%	23 448,34
RBRE070615DE0530007	Syndicat Mixte Grand Bassin de l'Oust	10, boulevard des carmes	56 805	PLOERMEL	Vallée de l'Arz	17 707,08	17 354,99	Sans objet	Favorable		Favorable	17 354,99 €	100%	9 198,14
RBRE070615DE0530016	Syndicat Mixte Grand Site Gâvres-Quiberon	Parc de Kéravéon	56 410	ERDEVEN	Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées	64 087,63	63 210,64	Sans objet	Favorable		Favorable	63 210,64 €	100%	33 501,64
RBRE070615DE0530013	Syndicat Mixte Littoral Normand	5-7, rue Pémagnie	14 037	CAEN	Baie du Mont-Saint-Michel ZPS et ZSC	18 169,26	18 162,81	Sans objet	Favorable		Favorable	18 162,81 €	100%	9 626,29
RBRE070615DE0530033	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne	Centre d'activités de Ronsouze	56 805	PLOERMEL	Forêt de Paimpont	15 765,60	15 765,60	Sans objet	Favorable		Favorable	15 765,60 €	100%	8 355,77
RBRE070615DE0530030	Syndicat Mixte de la Ria d'Etel	20, route des Quatre Chemins	56 550	BELZ	Ria d'Etel	30 568,50	30 568,50	Sans objet	Favorable		Favorable	30 568,50 €	100%	16 201,31
RBRE070615DE0530001	Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor	3, place de la Résistance	22 044	SAINT-BRIEUC	Baie de Saint-Brieuc - Est	12 981,19	12 981,19	Sans objet	Favorable		Favorable	12 981,19 €	100%	6 880,03
RBRE070615DE0530003	Saint-Malo Agglomération	6, rue de la Ville Jégu	35 260	CANCALE	Côte de Cancale à Paramé	13 053,48	13 053,48	Sans objet	Favorable		Favorable	13 053,48 €	100%	6 918,34
RBRE070615DE0530006	Syndicat des Caps	16, rue Notre Dame	22 240	PLEVENON	Cap d'Erquy-Cap Fréhel ZPS et ZSC	31 198,25	29 495,04	Sans objet	Favorable		Favorable	29 495,04 €	100%	15 632,37
RBRE070615DE0530028	Commune de Trégunc	Mairie de Trégunc	29 910	TREGUNC	Dunes et Côtes de Trévignon ZPS et ZSC	41 936,02	41 936,02	Sans objet	Favorable		Favorable	41 936,02 €	100%	22 226,09
RBRE0706DE0530018	Communauté de Communes du Kreiz Breizh	6, rue Joseph Pennec	22 110	ROSTRENEN	Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis, et gorges du Daoulas	12 808,00	12 807,78	Sans objet	Favorable		Favorable	12 807,78 €	100%	6 788,12
RBRE0706DE0530038	DREAL/Association Vallée du Léguer	rue Maurice Fabre	35065	RENNES	Rivière Léguer, Forêts de Beffou, Coat an Noz, Coat an Hay (ZCS)	22 213,00	22 213,00	Sans objet	Favorable		Favorable	22 213,00 €	100%	11 772,89
RBRE0706DE0530035	DREAL/ONF	rue Maurice Fabre	35065	RENNES	Forêt du Huelgoat	8 183,00	8 183,00	Sans objet	Favorable		Favorable	8 183,00 €	100%	4 336,99
RBRE0706DE0530036	DREAL/ONF	rue Maurice Fabre	35065	RENNES	Forêt de Rennes	20 085,00	20 085,00	Sans objet	Favorable		Favorable	20 085,00 €	100%	10 645,05
RBRE0706DE0530037	DREAL/EPAGA	rue Maurice Fabre	35065	RENNES	Vallée de l'Aulne	47 781,00	47 781,00	Sans objet	Favorable		Favorable	47 781,00 €	100%	25 323,93

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorables)	Total du soutien du FEADER
1 102 208,37 €	38	584 170,43 €

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Notification des soutiens des autres financeurs dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 17 DEC. 2015

Le Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Prénom NOM – si délégation Fonction - Signature

La directrice du climat
de l'environnement
de l'eau et de la biodiversité

Aurore DAVAINE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_120_01-DE

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 8 - TO 811 – Soutien aux investissements forestiers de boisement – Breizh Forêt Bois Boisement

Tableau de programmation suite à la Commission régionale Forêt Bois du 14 octobre 2015

GISI : DDTM

N° Dossier (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse	Code postal	Commune	Eléments sur l'opération soutenue (essences principales et localisation)	Surface projet	Surface travaux	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	dont Montant Région Bretagne	dont Montant FEADER
RBRE080115DT0560002	SCI D'Aubert de Kerservant	Kersevant	56160	PLOERDUT	Plantation de Douglas sur la commune de Ploerdut	3,3	2,8	15 352,70	13 207,20	45	Favorable		Favorable	10 565,76	80,00%	2 641,44	7 924,32
RBRE080115DT0560003	CHAPON Maryvonne	2 allée des Ajoncs	56250	GUIDEL	Plantation de Douglas sur la commune de Moustoir-Remungol	3,2	2,7	18 926,10	13 347,00	55	Favorable		Favorable	10 677,60	80,00%	2 669,40	8 008,20
RBRE080115DT0560001	GF de KOADEG	39 rue du Reclus	56400	AURAY	Plantationde Chêne rouge et de Chêne sessile sur la commune de Queven	3,6	3,5	22 544,91	17 388,93	15	Favorable		Favorable	13 911,14	80,00%	3 477,79	10 433,35
RBRE080115DT0350001	MASSE Yves	Rolin	35190	QUEBRIAC	Plantation de Cèdre et de Chêne rouge sur la commune de Québriac	3,1	2,9	26 432,80	13 957,90	20	Favorable		Favorable	11 166,32	80,00%	2 791,58	8 374,74
RBRE080115DT0350002	GOEUSSE André	La Houssinais	35580	GUICHEN	Plantation de Pin maritime sur les communes de Saint Malon sur Mel et Monterfil	3,7	3,7	18 684,48	14 000,48	-10	Défavorable	En dessous du seuil de sélection fixé à 0 point	Défavorable				
RBRE080115DT0350005	Indivision DU BOUEXIC	La Driennays	35480	SAINT MALO DE PHILY	Plantation de Chêne sessile sur la commune de Guignen	6,9	6,1	45 320,69	45 320,69	70	Favorable		Favorable	36 256,55	80,00%	9 064,14	27 192,41
RBRE080115DT0350003	LASNE Bruno	2 La Martinais	35390	LA DOMINELAIS	Plantation de Cèdre sur la commune de La Dominelais	5,0	5,0	19 090,72	19 090,72	45	Favorable		Favorable	15 272,58	80,00%	3 818,15	11 454,43
RBRE080115DT0350004	CHAUVIN Bernard	28 rue Alsace Lorraine	44000	REZE	Plantation de Chêne sessile et de Peuplier sur la commune de Sainte-Marie	3,2	3,2	18 139,19	18 139,19	50	Ajourné	Expertise écologique complémentaire demandée	Ajourné				
RBRE080115DT0220001	GF des GOELIENS	Creneleuc	22230	LAURENAN	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Laurenan	12,8	6,1	20 824,46	18 924,46	65	Favorable		Favorable	15 139,57	80,00%	3 784,89	11 354,68
RBRE080115DT0220002	GF de ST AUBIN	Château de Saint-Aubin	22270	PLEDELIAC	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Pléédéliac	3,8	2,7	7 570,70	7 505,00	45	Favorable		Favorable	6 004,00	80,00%	1 501,00	4 503,00
RBRE080115DT0290001	LE BOT Annie	10 Le Goslen	29450	SIZUN	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Plonevez du Faou	11,2	8,0	20 378,22	20 022,25	60	Favorable		Favorable	16 017,80	80,00%	4 004,45	12 013,35

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorables)	Total du soutien de la Région Bretagne	Total du soutien du FEADER
135 011,32	9	33 752,83	101 258,49

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne

Fait à Rennes le 02/12/15

Par délégation du Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne),

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Programme de Développement Rural Breton 2014/2020
Mesure 8 - TO 861 – Soutien aux investissements forestiers de transformation – Breizh Forêt Bois Transformation

Tableau de programmation suite à la Commission régionale Forêt Bois du 14 octobre 2015

GUSI : DDTM

N°Osiris (ou autre identifiant)	Personne (physique ou morale)	Adresse	Code postal	Commune	Eléments sur l'opération soutenue (essences principales et localisation	Surface projet	Surface travaux	Montant de l'opération présenté	Montant de l'assiette PDRB	Sélection nombre de points	Avis du comité thématique	Commentaires (motif en cas d'avis défavorable notamment)	Décision AG	Montant du soutien total accordé	Taux du soutien total accordé (Montant /assiette)	dont Montant Région Bretagne	dont Montant Etat	dont Montant FEADER
RBRE080615DT0560001	DE LAUNAY Gilles	La Beschardière	22250	SEVIGNAC	Plantation de Douglas sur la commune de Ploerdut	4,0	4,0	20 521,00	18 646,00	35	Favorable		Favorable	7 458,40	40,00%	3 505,45	0,00	3 952,95
RBRE080615DT0560002	GF du VAL AUX CHENES	Villeneuve	56140	PLEUCADEUC	Plantation de Pin maritime sur la commune de Molac	8,6	4,6	22 710,00	19 000,00	50	Favorable		Favorable	7 600,00	40,00%	3 572,00	0,00	4 028,00
RBRE080615DT0350002	GF du THEIL DE B.	La Musardière	35240	LE THEIL DE BRETAGNE	Plantation de Pin maritime et de Chêne rouge sur la commune du Theil de Bretagne	7,4	7,4	53 458,75	50 128,75	55	Favorable		Favorable	20 051,50	40,00%	0,00	9 424,20	10 627,30
RBRE080615DT0350001	GF du BOIS de la TAVERNE	Rue de Fontaine	56460	SERENT	Plantation de Pin maritime et de Chêne rouge sur la commune d'Iffendic	4,1	3,0	17 376,01	15 886,01	50	Favorable		Favorable	6 354,40	40,00%	2 986,57	0,00	3 367,83
RBRE080615DT0220005	Gf de la Forêt de DUAULT	Kerbernès	22160	ST SERVAIS	Plantation d'Epicéa de sitka et de Douglas sur la commune de Saint Servais	16,0	14,4	50 871,12	50 871,12	80	Favorable		Favorable	20 348,45	40,00%	0,00	9 563,77	10 784,68
RBRE080615DT0220006	GF de SAINT AUBIN	Château de Saint-Aubin	22270	PLEDELIAC	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Pléédéliac	3,1	3,0	18 794,80	14 069,80	45	Favorable		Favorable	5 627,92	40,00%	2 645,12	0,00	2 982,80
RBRE080615DT0220001	GF NASS ET WIND	Rue Henri Hon oré d'Estienne d'Orves	22480	ST NICOLAS DU PELEM	Plantation de Pin maritime sur la commune de Saint Nicolas du Pelem	11,5	11,3	66 124,75	59 350,75	70	Favorable		Favorable	23 740,30	40,00%	0,00	11 157,94	12 582,36
RBRE080615DT0220002	GF de ROZ BRAS	Moulin Calaire	22570	ST GELVEN	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Saint Gelven	5,7	4,8	21 484,80	20 524,80	40	Favorable		Favorable	8 209,92	40,00%	0,00	3 858,66	4 351,26
RBRE080615DT0220003	GF Bois de la SALLE	Château du bois de la Salle	22410	LANTIC	Plantation de Pin maritime et d'Epicéa de sitka sur la commune de Lantic	13,5	11,6	65 261,80	58 317,20	60	Favorable		Favorable	23 326,88	40,00%	0,00	10 963,63	12 363,25
RBRE080615DT0220004	M. NORMANT DE LA VILLEHELLEUC	4 Villeneuve	35450	LIVRE SUR CHANGEON	Plantation de Pin sylvestre et de Chêne pédonculé sur la commune de Henanbihen	4,9	4,9	38 086,06	36 917,26	0	Favorable		Favorable	14 766,90	40,00%	0,00	6 940,44	7 826,46
RBRE080615DT0290001	LE BOT Alain	7 Le Gollen	29450	SIZUN	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Ploudiry	3,3	3,3	16 602,76	16 602,76	15	Favorable		Favorable	6 641,10	40,00%	3 121,32	0,00	3 519,78
RBRE080615DT0290002	GRIGNON Jean-Luc	7 impasse de Quelarnou	29490	GUIPAVAS	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Saint Goazec	5,7	5,1	19 781,00	19 781,00	40	Favorable		Favorable	7 912,40	40,00%	0,00	3 718,83	4 193,57
RBRE080615DT0290003	GF de l'INAM	17 rue du 8 mai 1945	29300	QUIMPERLE	Plantation d'Epicéa de sitka sur la commune de Scaër	3,1	2,8	7 111,86	7 111,84	10	Favorable		Favorable	2 844,74	40,00%	1 337,03	0,00	1 507,71

Total des soutiens accordés	Nombre de dossiers soutenus (avis favorables)	Total du soutien de la Région Bretagne	Total du soutien de l'Etat	Total du soutien du FEADER
154 882,92	13	17 167,49	55 627,48	82 087,95

Décision d'attribution des soutiens Région et Feader par le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre du PDR Bretagne.

Fait à Rennes le 02/12/15

Par délégation du Président du Conseil régional de Bretagne (autorité de gestion du PDR Bretagne)

Le chef de service
agriculture et agroalimentaire

Jean-Marie JACQ

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_1120_01-DE

Autres dépenses

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

REGION BRETAGNE

16_9000_02

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

Réunion du 9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 9000 - Patrimoine et logistique

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission Permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

- d'APPROUVER les termes de la convention de partenariat avec l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) pour les besoins en matière de véhicules.

- d'AUTORISER le Président du Conseil Régional à signer cette convention avec l'Union des groupements d'achats publics (UGAP).

Le Président du Conseil régional

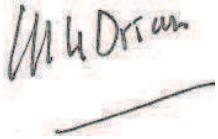

Jean-Yves Le Drian

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

CONVENTION DE PARTENARIAT
DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE RECOURS À L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS
PAR LES RÉGIONS DE FRANCE
POUR LA SATISFACTION DE LEURS BESOINS DANS L'UNIVERS « VÉHICULES »

RÉGION XX

Entre : le Conseil régional de XX,
Adresse,

représenté par Madame/Monsieur Prénom NOM, Fonction ;

ci-après dénommée « **la Région XX** » ou « **le partenaire** » d'une part ;

Et : l'Union des groupements d'achats publics,
Établissement public industriel et commercial de l'État, créé par le décret 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, n° 776 056 467 RCS Meaux, dont le siège est 1, boulevard Archimède – Champs-sur-Marne, 77444 Marne-la-vallée cedex 2,

représentée par Madame/Monsieur Prénom NOM, Président(e) de son conseil d'administration, nommé par décret du 1er septembre 2011, en vertu de l'article 11 du décret du 30 juillet 1985 précité ;

ci-après dénommée « **l'UGAP** » d'autre part ;

Vu les articles 9 et 31 du Code des marchés publics, définissant, pour le premier, les modalités d'intervention des centrales d'achat et prévoyant, pour le second, que les pouvoirs adjudicateurs, lorsqu'ils ont recours à une centrale d'achat, sont considérés comme ayant respecté leurs obligations en matière de publicité et de mise en concurrence ;

Vu le décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, notamment ses articles 1er, 17 et 25 disposant, pour le premier, que l'UGAP « *constitue une centrale d'achat au sens du code des marchés publics et de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005…*», pour le deuxième, que « *l'établissement est soumis, pour la totalité de ses achats, aux dispositions du code des marchés publics applicables à l'Etat* » et, pour le troisième, que « *les rapports entre l'établissement public et une collectivité […] peuvent être définis par une convention prévoyant notamment la nature des prestations à réaliser, les conditions dans lesquelles la collectivité ou l'organisme contrôle leur exécution et les modalités de versement d'avances sur commande à l'établissement »* ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UGAP du 12 avril 2012, approuvant les modalités de la politique tarifaire des partenariats ;

Vu les courriers des Conseils régionaux de XX, YY, ZZ, par lesquels ils font état de leur volonté de grouper leurs besoins en véhicules et d'ainsi constituer un groupement de fait tel que visé par la délibération du conseil d'administration de l'UGAP susvisée, afin de satisfaire une partie de leurs besoins auprès de l'UGAP ;

Vu la délibération du conseil régional en date du autorisant la conclusion de la présente convention ;

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

PRÉAMBULE

Dans le cadre de leur politique de rationalisation des achats, les Conseil régionaux susvisés ont décidé de mutualiser leurs besoins en véhicules afin de conclure un partenariat avec l'UGAP.

L'UGAP propose que ce groupement puisse être étendu, le cas échéant, au bénéfice d'autres régions de France engagés dans une démarche de mutualisation des achats.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention définit les modalités selon lesquelles la Région satisfait ses besoins auprès de l'UGAP, dans l'univers « véhicules ».

Elle précise, par ailleurs, les modalités permettant à la Région de grouper ses besoins avec d'autres région de France, ci-après dénommées « co-partenaires ».

Elle définit enfin la tarification applicable audit partenariat et ses modalités d'exécution.

Article 2 – Définition des besoins à satisfaire

2.1 Périmètre initial des besoins à satisfaire

Les besoins que la Région s'engage à satisfaire auprès de l'UGAP sur la durée de la présente convention sont précisés en annexe 2 du présent document.

Les engagements, cumulés à ceux des autres co-partenaires et figurant dans l'annexe susmentionnée, sont susceptibles d'évoluer au regard des engagements des autres régions de France portés à la connaissance de l'UGAP postérieurement à la signature de la présente convention, conformément à l'article 3 ci-dessous.

L'appréciation de l'atteinte du montant d'engagement se fait en considération des volumes d'achats de la Région cumulés à ceux des co-partenaires visés à l'article 3 ci-après.

2.2 Disponibilité de l'offre

L'UGAP s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la disponibilité constante de l'offre correspondant à la satisfaction des besoins figurant en annexe 2 pendant toute la durée de la convention.

Le non-respect par l'UGAP des stipulations du précédent alinéa a pour effet de libérer la Région, pendant la durée d'indisponibilité, de son engagement relatif à la satisfaction de son besoin.

Article 3 – Association au partenariat

Le partenariat conclu entre l'UGAP et la Région peut être ouvert à d'autres régions de France, sous réserve de l'accord de l'UGAP.

L'association au partenariat avec l'UGAP des régions, dénommées « co-partenaires », se concrétise par la signature d'une convention entre chacune d'elles et l'UGAP, pour une durée courant jusqu'à la fin de la présente convention.

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

Article 4 – Conditions tarifaires

4.1 Conditions tarifaires partenariales

En application des dispositions de la délibération du conseil d'administration du 12 avril 2012, les taux de marge nominaux sont appliqués conformément à l'annexe 1 et en considération du montant d'engagement global précisé en annexe 2 de la présente convention.

Ces taux sont susceptibles d'évoluer en fonction des engagements portés à la connaissance de l'UGAP postérieurement à la signature de la présente convention, conformément à l'article 2.1 ci-dessus. La Région sera informée des nouveaux taux applicables par écrit.

La tarification partenariale consiste en l'application d'un taux de marge nominal aux prix d'achat HT en vigueur au moment de la passation de la commande.

Pour les commandes passées par l'outil de commande en ligne de l'UGAP, le taux de marge nominal est minoré de 0,5 point.

Le versement d'avances à la commande ouvre droit à une minoration du taux de marge égale à la moitié de la valeur absolue du taux d'avance versé (exemple, pour le versement d'avance à 60 %, le taux de marge est minoré de 0,3 point). Pour bénéficier de cette minoration, le taux d'avance doit être établi dans les conditions de l'article 8.2 ci-dessous.

4.2 Suivi de l'application des conditions tarifaires

L'UGAP effectue, annuellement, un bilan des commandes enregistrées. Lorsque le montant des commandes enregistrées se révèle très supérieur ou très inférieur à la quote-part annuelle des montants des besoins à satisfaire figurant en annexe 2, et ce dans une proportion pouvant raisonnablement laisser supposer un changement de tranche de tarification (voir annexe 1) avant la fin de la convention, l'UGAP propose au partenaire un réajustement desdits besoins et des conditions tarifaires y afférentes, sans qu'il n'y ait d'effet rétroactif.

En l'absence de réponse du partenaire dans un délai d'un mois, l'UGAP procède au réajustement proposé.

Article 5 – Documents contractuels

Les relations entre la Région et l'UGAP sont définies, par ordre de priorité décroissant, en référence aux documents suivants :

- la présente convention et ses annexes ;
- le cas échéant, les conventions d'exécution des services et/ou de passation de marchés subséquents ;
- les commandes établies dans les conditions définies à l'article 6 de la présente convention ;
- le cas échéant, les conditions générales d'exécution des prestations ;
- et de manière supplétive, les conditions générales de vente (CGV) de l'UGAP, accessibles sur le site Internet ugap.fr.

Article 6 – Commandes

6.1 Modalités de passation des commandes

La Région peut recourir à l'établissement de commandes de prestations sous trois formes, suivant la nature du produit commandé :

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

- par commande dématérialisée en utilisant le site de commande en ligne de la centrale d'achat ;
- par commande transmise par courrier, télécopie, ou message électronique ;
- par convention particulière, faisant suite à l'établissement de devis et définissant les conditions d'exécution des prestations en matière de services associés à la vente ou la location de fournitures.

Les commandes passées en ligne sont adressées par l'UGAP aux prestataires le lendemain et ce aux fins de détection des éventuelles anomalies. Les commandes non dématérialisées sont adressées aux prestataires, sous réserve de leur complétude technique, dans un délai de trois jours ouvrés à compter de leur réception par l'UGAP.

6.2 Autres modalités d'exécution

Les autres modalités d'exécution des prestations relatives notamment, aux livraisons et aux modalités de vérification et d'admission ainsi qu'aux modalités de paiement sont précisées dans les CGV visées à l'article 5 ou lorsqu'elles existent, dans les conditions générales d'exécution des prestations concernées. L'UGAP informe le partenaire, notamment des modalités de commandes applicables et, le cas échéant, du contenu des conditions générales d'exécution des prestations, avant toute commande des prestations.

Article 7 – Résolution amiable des litiges

Les difficultés rencontrées par la Région et ses bénéficiaires, lors de l'exécution des commandes, sont portées à la connaissance du service client de l'UGAP, dont les coordonnées téléphoniques figurent sur les accusés de réception de commande et qui se charge du règlement du litige.

Article 8 – Relations financières entre les parties

8.1 Versement d'avances

Conformément à l'article 13 du décret du 30 juillet 1985 modifié susmentionné, il peut être versé des avances à la commande sans limitation de montant. Cependant, aucune demande de versement d'avance d'un montant inférieur à 8 000€ HT ne peut être acceptée par l'UGAP.

Dans le cas particulier des commandes de véhicules industriels, compte tenu des spécificités de ces marchés, pour lesquels l'UGAP verse aux fournisseurs, lorsque le marché le prévoit, des avances sur approvisionnement correspondant à un montant compris entre 31% et 40% du coût des matériels, la Région verse à l'UGAP, le cas échéant, une avance au moins égale à l'avance versée par l'UGAP au fournisseur.

8.2 Établissement et modification du taux de versement d'avances

Le versement d'avances ouvre droit à une minoration du taux d'intervention de l'établissement égale à la moitié de la valeur absolue du taux d'avances versé (par exemple, pour le versement d'avances à 100%, le taux de marge nominal est minoré de 0,5point). Pour ouvrir droit à la minoration du taux de marge susmentionnée, le taux de versement d'avance doit avoir été fixé pour une période d'un an et s'appliquer à chacune des commandes à passer durant cette période.

8.3 Paiements dus à l'UGAP

Les comptables assignataires des paiements dus à l'UGAP sont ceux des services ayant passé commande.

Les titres de paiement sont établis exclusivement au nom de l'agent comptable de l'UGAP. Ils rappellent les références de la facture présentée par l'UGAP.

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

Les virements sont effectués au compte ouvert au nom de l'agent comptable de l'UGAP, à la Recette générale des Finances de Paris, sous le numéro « 10071 75000 00001000047 36 ».

8.4 – Réfactions, indemnités et pénalités

La Région et ses bénéficiaires bénéficient des réfactions et/ou indemnités et/ou pénalités appliquées par l'UGAP aux prestataires. Les modalités de reversement des pénalités de retard sont précisées à l'article 9 des conditions générales de vente de l'UGAP.

Article 9 – Participation du partenaire à la co-prescription

La délégation régionale de l'UGAP, territorialement compétente, adresse au partenaire, chaque fin d'année, une information sur le programme d'appels d'offres de l'année suivante.

Dans ce cadre, le partenaire peut demander à l'UGAP l'intégration de besoins spécifiques aux cahiers des charges des procédures à lancer.

Lorsque le partenaire et l'UGAP souhaitent conjointement satisfaire un besoin nouveau, le partenaire s'adresse à l'UGAP pris en sa qualité d'opérateur d'achat. Dans ce cas, la participation du partenaire à la procédure s'effectue selon les modalités décrites dans une convention spécifique de co-prescription.

L'ensemble des documents ou informations transmis à la Région dans le cadre de l'intégration des besoins du partenaire aux consultations lancées par l'UGAP, et notamment durant la phase de passation du ou des marchés en découlant, ne peuvent être communiqués, sous quelque forme que ce soit, à d'autres personnes que leurs destinataires sans accord préalable de l'UGAP.

Article 10 – Coordination du partenariat et interface

L'UGAP et la Région désignent, chacun pour ce qui le concerne, une personne chargée du suivi de l'exécution de la présente convention. Ces correspondants sont destinataires des informations relatives à l'exécution de la présente convention.

Un comité de suivi réunissant les représentants de la Région et de chacun des éventuels co-partenaires est organisé par l'UGAP a minima semestriellement, et à la demande de l'une ou l'autre des parties, afin notamment de veiller à la bonne exécution de la convention, tant sous un angle qualitatif que quantitatif et d'examiner les possibilités d'évolution de l'offre de l'UGAP.

Article 11 – Retour statistique

L'UGAP adresse annuellement à la Région un rapport d'activité des opérations effectuées et, à tout moment, les informations qu'il souhaite obtenir quant à l'exécution de la présente convention.
Le rapport annuel d'activité comprendra à minima la consommation par univers, en regard avec les engagements initiaux.

Article 12 – Informatique et libertés

Les informations nominatives recueillies (nom, prénom, fonction, téléphone et email professionnels des contacts client) font l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion et du suivi de la relation clients. Les destinataires des données sont les personnels chargés de la relation client au sein de la direction des partenariats (DDP) de l'UGAP, leurs supérieurs hiérarchiques et les services chargés du contrôle (auditeur interne, externe).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les personnes concernées par les données nominatives bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

informations qui les concernent, qui peut être exercé en s'adressant à la DDP, par mail à afroberger@ugap.fr ou en téléphonant au 01 64 73 20 37.

Il est également possible aux personnes concernées de s'opposer au traitement des données nominatives les concernant pour des motifs légitimes.

Article 13 – Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de réception, par l'UGAP, de l'original qui lui est destiné, signé par les deux parties, pour une durée de quatre ans.

Article 14 – Dénonciation

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, à tout moment, moyennant un préavis de 3 mois donné par lettre recommandée avec avis de réception postale.

La dénonciation de la présente convention n'exonère pas les parties de l'exécution des commandes passées jusqu'à la date de prise d'effets de la dénonciation.

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux, dont un pour chacune des parties.

Fait à , le

La/Le Fonction
du Conseil régional

Prénom NOM

Fait à Champs-sur-Marne, le

La/Le Président(e)
de l'Union des groupements
d'achats publics

Prénom NOM

Date de réception par l'UGAP
de la présente convention

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

ANNEXE N°1

CONVENTION DE PARTENARIAT
DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE RECOURS À L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS
PAR LES RÉGIONS DE FRANCE POUR LA SATISFACTION DE LEURS BESOINS DANS L'UNIVERS « VÉHICULES »

RÉGION XX

Conditions générales de tarification de l'UGAP

1° Différents types de tarification en vigueur à l'UGAP

L'UGAP applique à ses usagers trois différents types de tarification, en fonction de la manière dont ils ont recours à elle et des volumes d'achats qui sont les leurs.

L'usager qui recourt à l'UGAP de façon ponctuelle et pour des achats de faible volume se voit appliquer la tarification dite « tout client », telle qu'elle résulte de ses catalogues.

Pour des volumes d'achats plus importants et selon des seuils définis par l'UGAP, l'usager se voit appliquer la tarification dite « Grands Comptes » dans les conditions décrites ci-après.

Enfin, les grandes collectivités publiques qui souhaitent confier à l'UGAP la mise en place de procédures visant plus spécifiquement à satisfaire leurs besoins, ont la possibilité de mettre en place, avec elle, des mécanismes partenariaux tels que décrits ci-après.

2° Modalités d'accession à la tarification « Grands Comptes »

La tarification « Grands Comptes » s'opère par réduction du prix de vente normalement applicable à l'ensemble des usagers et figurant aux différents catalogues.

Elle est automatiquement appliquée, par le système d'information de l'UGAP :

- lorsqu'une commande unique dépasse le ou l'un des seuil(s) fixé(s) par l'UGAP pour le groupe de produits considéré, la réduction s'applique à l'ensemble de la commande et ce, au premier euro ;

- lorsque la somme des commandes enregistrées au cours d'une même année atteint le ou l'un des seuil(s) susmentionné(s), la tarification « Grands Comptes » s'applique aux commandes passées postérieurement au franchissement dudit seuil ;

Lorsqu'une collectivité a atteint lesdits seuils au cours de l'année précédente, le taux « Grands Comptes » est appliqué au premier euro à toutes les commandes passées l'année suivante sur les groupes de produits considérés.

Conditions tarifaires « Grands Comptes »

Elles consistent en l'application d'un ou de taux de remise sur le prix figurant aux catalogues de l'UGAP.

Le détail des seuils et taux de remise figurent ci-après.

3° Conditions d'éligibilité aux partenariats et modalités de tarification partenariale

Au jour de la signature de la présente convention, les conditions d'éligibilité aux partenariats et les modalités de tarification partenariale sont celles décrites ci-après.

- Fonctionnement de la tarification partenariale

Sont éligibles à la conclusion d'une convention partenariale les administrations d'État ou administrations publiques locales ou établissements du secteur hospitalier et médico-social ou regroupements

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 095-235500016-20160509-16_9000_02-DE

volontaires de ces administrations disposant d'un volume d'achats supérieur ou égal à 5 M€ sur la durée de la convention, pour un univers cohérent de prestations.

Il existe 5 univers cohérents de prestations: véhicules, mobilier et équipement général, services, médical, informatique et consommables.

Taux nominaux

La tarification partenariale est constituée à partir de taux nominaux. Ces taux sont fixés, pour chaque univers cohérents de prestations, au regard du volume d'engagement porté par le partenaire.

Les taux sont dégressifs en fonction de l'importance des engagements d'achats. il existe quatre niveaux d'engagement : de 5 à 10 M€ HT, de 10 à 20 M€ HT, de 20 à 30 M€ HT et plus de 30 M€ HT.

Minoration des taux nominaux

Les taux nominaux peuvent se trouver minorés :

- en cas de versement d'avances à la commande, à condition toutefois que le bénéficiaire s'engage à toujours verser le même taux d'avances sur une durée d'un an. Dans ce cas, la minoration appliquée est égale à la moitié de la valeur du taux d'avance. Pour exemple, un taux d'avance de 80 %, donne lieu à une réduction de ½ x 0,8 = 0,4 point ;

- à l'utilisation de l'outil de commande en ligne ; la minoration, de 0,5 point est alors automatiquement appliquée, qu'elle s'accompagne ou non de paiement par carte d'achat ;

- en fonction du volume de commandes partenariales adressé par le partenaire, sur tous les univers de produits, l'année précédente (N-1). Dès lors, le taux nominal se réduit en année N de 0,1 point lorsque les commandes partenariales enregistrées ont été comprises entre 10 et 20 M€, de 0,2 point lorsqu'elles ont été comprises entre 20 et 30 M€ et ainsi de suite jusqu'à 0,5 point pour des commandes dépassant les 50 M€.

Taux résiduels

Une fois minorés, les taux nominaux deviennent taux résiduels. Ils sont appliqués, automatiquement par le système d'information de l'établissement aux prix d'achat HT des fournitures ou services, tels qu'ils ressortent des marchés passés par l'établissement.

Le détail des seuils et taux nominaux et minorations applicables au jour de la signature de la présente convention figurent ci-dessous.

<u>Conditions d'éligibilité applicables aux administrations publiques locales</u>

Dans le but, notamment, de permettre aux administrations publiques locales dont les volumes d'engagement ne peuvent atteindre ceux de grandes administrations nationales, d'accéder à la constitution de partenariats avec la Centrale d'achat, le conseil d'administration de l'UGAP a décidé, par délibération du 15 avril 2010, d'abaisser le seuil à partir duquel peut être conclu un partenariat à 5M € et de créer un nouveau seuil de tarification pour servir les besoins compris entre 5 et 10M€.

Sont éligibles à la tarification partenariale les administrations publiques locales ou groupes d'administrations publiques locales s'engageant, par convention, sur un volume d'achats supérieur à 5M € pour un univers cohérent de produits ou services et sur la durée de la convention.

Les dispositions figurant ci-dessus sont applicables aux regroupements volontaires d'administrations publiques locales, ainsi que ceux prévus par la loi. De même, elles peuvent être mobilisées au profit d'administrations publiques locales souhaitant mutualiser, par ce biais, leurs besoins propres et ceux des pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices qu'elles financent et/ou dont elles assurent le contrôle.

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

SEUILS ET MINORATIONS DE LA TARIFICATION GRANDS COMPTES

Groupes de tarification		Seuils 2014	Taux 2014	Hiérarchies Produits	
1	Multimédia	*Néant*	*Néant*	**A**	Audiovisuel
2	Bureautique- Machines de bureau	**>100 000**	**2, 00 %**	**B**	Machines de bureau
3	Matériel technique pédagogique	**>100 000**	**2, 00 %**	**C** **F**	Instrumentation scientifique Équipement industriel
4	Télécommunications et réseaux	*Néant*	*Néant*	**D**	Télécommunication et réseaux
5	Équipement général	*Néant*	*Néant*	**G** **E** **L01660** **L01L02**	Équipement général Sécurité Lampes Lampes
6	Vêtements de travail et uniformes	**>100 000**	**2, 00%**	**E02159** **G17**	Protection individuelle Équipements de protection individuels
7	Matériel biomédical et mobilier médical (hors Dispositifs médicaux stériles)	**>200 000** **>500 000** **>1 000 000** **>2 000 000**	**1, 50%** **2, 00%** **2, 50%** **3, 00%**	**H01** **H02** **H03** **H04** **H05** **H06** **H07** **H08** **H11** **H12** **H13** **G04277** **G04G05**	Mobilier médical Imagerie médicale Explorations fonctionnelles Anesthésie, réanimation, soins intensifs Techniques opératoires (hors instrumentation) Laboratoires d'analyse Désinfection stérilisation hygiène Thérapies-physiques suppléance fonctionnelle Prestations études Prestation services Équipement de secours Chariots Chariots de distribution de repas (hors consommables et droit d'usage)
8	Informatique et Logiciel (micro, périphériques, logiciels, serveurs, laboratoire multimédia, etc…)	**>150 000** **>500 000** **>1 000 000**	**2, 00%** **2, 50%** **3, 00%**	**I** **A03028** **A01126** **A01502** **A01782** **A08784** **A0809A** **A0809B** **A0809C** **A03043**	Informatique (hors tablettes numériques) Laboratoire multimédia Tableaux blancs interactifs Classes mobiles Vidéoprojecteurs Terminaux visioconférence Infrastructures visioconférence Prestations longue durée visioconférence Prestations ponctuelles visioconférence Baladodiffusion
9	Mobilier scolaire et collectif, textiles	**>10 000** **>30 000** **>50 000** **>150 000**	**3, 00%** **4, 00%** **6, 00%** **7, 00%**	**J** **K**	Mobilier collectif Mobilier scolaire
10	Mobilier de bureau	**>50 000** **>100 000** **>200 000**	**3, 00%** **4, 00%** **5, 00%**	**L**	Mobilier de bureau
11	Services	**>200 000** **>500 000** **>1 000 000**	**1, 00%** **1, 50%** **2, 00%**	**M03** **M07** **M08** **M12** **M15**	Déménagement Gardiennage Nettoyage et entretien de locaux Espaces verts Prestations d'accueil

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

				M17	Contrôles techniques et audits d'ascenseurs
				M18	Contrôles réglementaires des bâtiments
				M20	Maintenance multi technique
				M21	Bio nettoyage
				M26M08	Performance offre suivi nettoyage
12	Fournitures de bureau et Consommables informatiques	**>100 000** **>200 000**	**2, 00%** **3, 00%**	**N01** **N03** **N04** **I09**	Consommables (hors librairie) Consommables informatiques Papier Consommables supports
13	Véhicules légers, lourds et spéciaux	**>200 000** **>500 000**	**0, 50%** **1, 00%**	**V**	Véhicules (hors LLD et loc. batteries)
14	Produits d'hygiène et d'entretien	*Néant*	*Néant*	**N05** **G15**	Hygiène et entretien
15	Carburants	*Néant*	*Néant*	**N02**	Produits pétroliers
16	Services de télécommunication	*Néant*	*Néant*	**M06** **M16** **M24** **M25**	Prestations télécom – Téléphonie fixe Prestations télécom – liaisons de données Prestations télécom – Conf. Audio-web Prestations télécom – Audit tel. fixe

TARIFICATION PARTENARIALE (RÉVISION 2014)

Montant HT d'engagement par univers sur la durée de la convention (2)	Taux de marge appliqués par univers cohérent de produits ou services (1)								
	Véhicules (3) (4)	Mobilier Équipement général		Services (3)	Médical		Informatique et consommables		
		Équipement général	Mobilier		Équipements lourds et consommables	Mobilier et autres équipements	Consommables de bureau	Matériels informatiques	Prestations intellectuelles informatiques
5 à 10 M€	4,0 %	5,0 %	8,0 %	5,5 %	3,7 %	5,5 %	6,0 %	5,0 %	5,5 %
< 10 à 20 M€	3,4 %	4,0 %	6,0 %	5,0 %			4,0 %	4,0 %	5,0 %
< 20 à 30 M€	3,0 %	3,5 %	5,5 %	4,8 %	3,5 %	5,0 %	3,7 %	3,5 %	4,8 %
+ de 30 M€	2,4 %	3,0 %	4,6 %	4,6 %	3,2 %	4,5 %	3,5 %	3,0 %	4,6 %
Minorations pour avances	de 0,2 à 0,5 points en fonction du taux d'avance annuel								
Minorations Cde en ligne (5)	0,5 points automatiquement retirés en cas d'utilisation de l'outil de commande en ligne								
Minoration pour volume de commandes partenariales	de 0,1 à 0,5 points en fonction du volume de commandes partenariales adressées en année N-1								

(1) Le taux s'applique au prix d'achat hors taxe en vigueur à l'UGAP à la réception de la commande

(2) L'estimation de l'engagement est réalisée par univers sur la durée totale de la convention (3 ou 4 ans)

(3) L'univers « véhicules » inclut la fourniture de carburants en vrac – L'univers « Services » inclut la fourniture de combustibles en vrac.
Ces produits pétroliers font l'objet des tarifications partenariales suivantes :
- 12 € HT / m3 pour des engagements compris entre 5 et 20 M€ HT (réduit à 10 € HT en cas de commande en ligne)
- 10 € HT / m3 pour les engagements supérieurs à 20 M€ HT (réduit à 8 € HT en cas de commande en ligne

(4) La LLD ne bénéficie pas du régime de minorations

(5) La minoration pour commande en ligne se s'applique pas sur l'univers Services

Les taux de marge ne s'appliquent pas aux offres exprimées en prix forfaitaire

Sont exclus de la tarification partenariale et/ou des mécanismes de minoration, les offres dont les cotations nécessitent le recours aux outils configurateurs des prestataires

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9000_02-DE

ANNEXE N°2

CONVENTION DE PARTENARIAT
DÉFINISSANT LES MODALITÉS DE RECOURS À L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS
PAR LES RÉGIONS DE FRANCE POUR LA SATISFACTION DE LEURS BESOINS DANS L'UNIVERS « VÉHICULES »

RÉGION XX

Nature et étendue des besoins à satisfaire : Univers Véhicules

NATURE DES BESOINS À SATISFAIRE

Segments d'achats :

- électromobilité (véhicules utilitaires légers, vélos, scooters, petit utilitaire, véhicules industriels propres) ;
- véhicules légers (véhicules particuliers, deux roues motorisés, 4X4) ;
- véhicules Utilitaires (petites fourgonnettes, fourgonnettes, fourgonnettes GNV, utilitaires moyens, grand utilitaire, berline compacte économique) ;
- véhicules industriels et engins spéciaux (châssis PL équipements hydrauliques, engins d'entretien des espaces verts, entretien routier de viabilité hivernale, signalisation lumineuse, environnement voirie, engins de travaux publics) ;
- transports en commun ;
- carburant en vrac.

ÉTENDUE DES BESOINS À SATISFAIRE :

Les besoins de la Région décrits ci-dessus sont estimés à XX M€ HT sur la durée de la convention.

Cet engagement, cumulé, le cas échéant, à ceux des autres régions de France, porte le montant d'engagement global initial à, 30 M€ HT.

TAUX DE MARGE NOMINAL DE L'UGAP :

Conformément aux conditions générales de tarification de l'UGAP, le taux de marge nominal pour l'univers « véhicules », à l'exception des carburants et des prestations faisant l'objet de marchés non exécutés dont la tarification est forfaitaire, est établi à 2,4% (et 3% pour les lubrifiants).

Il s'applique aux prix d'achat HT en vigueur au moment de la réception de la commande par l'UGAP.

Le coût d'intervention de l'UGAP, pour la fourniture de carburant en vrac, est de 10 €/m^3 pour les commandes non dématérialisées et de 8 €/m^3 pour les commandes en ligne.

Ces montants s'ajoutent aux prix d'achats du produit pétrolier en vigueur à l'UGAP à la réception de la commande.

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

REGION BRETAGNE

16_9003_02

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 9003-Fonds d'intervention régional

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu la délibération n° 16_DFB_SBUD-01 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 relative à la mise en œuvre des dispositions transitoires prévues parla loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

DECIDE

(Le groupe Front National vote contre l'ensemble des opérations)

En section d'investissement :

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation de programme disponible, un crédit de 6 150,00 euros au financement des opérations présentées dans le tableau n° 1 ;

En section de fonctionnement :

- d'AFFECTER sur le montant d'autorisation d'engagement disponible, un crédit de 86 600,00 euros au financement des opérations présentées dans le tableau n° 2 ;

Le Président du Conseil régional

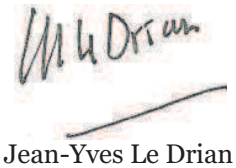

Jean-Yves Le Drian

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 1**

Programme P_9003 Fonds d'intervention régional

Chapitre 900 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Coût estimatif (en Euros)		Taux	Subvention (en Euros)
ASSOCIATION SOURCE DES SEPT DORMANTS 22420 LE VIEUX-MARCHE	16003210	Mise en place du projet "Les sept piliers du Vivre ensemble" : réalisation et implantation de sept piliers balisant un chemin du "Vivre ensemble" reliant la chapelle à la fontaine sur la commune du Vieux Marché		6 924,00	TTC	forfait	1 000,00
SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM) 75009 PARIS	16003211	Acquisition, par la station SNSM Saint Guénolé-Penmarc'h, de matériel pour l'ouverture, en mai 2016, de la sous-station permanente de Pors Carn à Penmarc'h pour faire face à la généralisation de pratiques telles que le kite surf, le stand-up paddle ou le kayak de mer le long des côtes		30 654,00	TTC	forfait	5 000,00
AACRMI 35 (ASS ANCIENS COMBATTANTS ET RESISTANTS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR I-ET-V) 35000 RENNES	16003229	Acquisition d'un nouveau drapeau et accessoires pour l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur d'Ille-et-Vilaine (AACRMI 35)		1 573,19	TTC	forfait	150,00

Total affecté sur AP ouverte pour l'action 6 150,00
Total affecté sur AP ouverte 6 150,00

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

** C : Convention*

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 2**

Programme P_9003 Fonds d'intervention régional

Chapitre 930 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Bourse (en Euros)
AMERGER Philippe 22000 SAINT-BRIEUC	16003346	Accompagnement social à la formation de secouriste		100,00

Total affecté pour l'action 100,00

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

** C : convention*

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 2**

Programme P_9003 Fonds d'intervention régional
Action
Chapitre 930 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
COMITE GRAND OUEST DU PARLEMENT EUROPEEN DES JEUNES - FRANCE 35000 RENNES	16002667	Accueil de la 82ème session internationale du Parlement Européen des Jeunes du 14 au 23 juillet 2016 à Saint Malo et Rennes		5 000,00
ASS INVESTIR EN COEUR DE BRETAGNE 22110 ROSTRENEN	16003233	Organisation de la conférence d'Hervé Gougeon "Les chemins de la réussite" le 29 février 2016 à Rostrenen		800,00
ASSOCIATION SCENES EN PERSPECTIVE 22120 QUESSOY	16003234	Aide au fonctionnement et à l'ensemble des activités au titre de l'année 2016 dont l'organisation du concours international de chant Georges Liccioni (concours d'opéra en langue française : 1ère édition) du 27 au 30 avril		4 000,00
ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DE SAINT BRIEUC 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 01	16003236	Organisation de la 23ème édition du colloque de la Saint Yves le 21 mai 2016 à Tréguier sur le thème "Le travail"		2 000,00
SAINT BRIEUC EXPO CONGRES 22099 SAINT-BRIEUC CEDEX	16003238	Organisation, conjointement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor, d'un meeting aérien le 12 juin 2016		1 500,00
QUINTIN ROLLER CLUB 22800 QUINTIN	16003239	Organisation de la finale du Championnat de France de Rink-Hockey (catégorie U15) les 18 et 19 juin 2016 à Quintin		500,00
CENTRE TECH REG HENRI GUERIN 22440 PLOUFRAGAN	16003241	Organisation de la 19ème édition du tournoi européen des centres de formation (- 21 ans) du 29 au 31 juillet 2016 à Ploufragan		1 000,00
ASS SAUVEGARDE ET ANIMATION CHATEAU DE LA CHEZE 22210 LA CHEZE	16003243	Aide au fonctionnement et à l'ensemble des actions d'entretien et de valorisation du site au titre de l'année 2016 dont l'organisation du festival "Blues au château"		1 500,00
TEATR PIBA 29200 BREST	16003246	Organisation des Premières Rencontres sur les Ecritures Théâtrales Contemporaines en langue bretonne les 18 et 19 mars 2016 à Brest		2 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 2**

Programme P_9003 Fonds d'intervention régional
Action
Chapitre 930 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
ASSOCIATION LES AMIS DU VELO DU PAYS DE LESNEVEN ET COTES DES LEGENDES 29260 PLOUDANIEL	16003247	Organisation de la 18ème édition de l'épreuve cycliste "Tour du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes" les 2 et 3 avril 2016		2 000,00
MEMOIRES DES ESCLAVAGES 29000 QUIMPER	16003249	Aide au fonctionnement et à l'ensemble des activités au titre de l'année 2016 dont l'organisation d'actions dans le cadre de la journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage le 10 mai au pied de la sculpture "Mémoires" à Brest		1 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE DE DIRINON 29460 DIRINON	16003250	Organisation de la 22ème édition du Tournoi international de football (U11 et U13) les 14 et 15 mai 2016 à Dirinon		1 500,00
ASSO LANGUES DU TONNERRE 29225 BREST CEDEX 2	16003251	Organisation de la 16ème édition de la Fête des langues du monde le 28 mai 2016 à Brest		2 000,00
USEP JEAN BIDEAU 29120 TREMEOC	16003252	Participation de 9 élèves à la finale nationale scolaire d'échecs sur table du 3 au 5 juin 2016 à Brissac (Hérault)		200,00
CHALLENGE CHRISTOPHE CARATY 29880 PLOUGUERNEAU	16003256	Organisation du Challenge Christophe Caraty (handball) les 25, 26 et 27 août 2016 à Plougastel-Daoulas et Brest		1 000,00
ASS STUMDI 29800 LANDERNEAU	16003257	Organisation de diverses animations pour mettre en valeur trois anniversaires marquant l'histoire de l'association en 2016 : les 30 ans de sa création, les 20 ans des formations intensives à la langue bretonne et les 10 ans du service d'insertion		1 000,00
LABOURIOU BABEL BREIZH-LES LABOS BABEL BRETAGNE 29200 BREST	16003258	Aide au fonctionnement et à l'ensemble des activités au titre de l'année 2016 (création d'outils pédagogiques pour valoriser la diversité linguistique et l'éducation à une nouvelle citoyenneté interculturelle)		500,00
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS 29600 MORLAIX	16003259	Soutien exceptionnel au fonctionnement du centre de médecine sportive au titre de l'année 2016		2 000,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE CHANTEPIE 35135 CHANTEPIE	16003280	Organisation d'une exposition "1916 - Verdun - 2016" du 1er au 6 mars 2016 afin de sensibiliser les scolaires et les visiteurs pour le devoir de mémoire à l'occasion de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918		250,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 2**

Programme P_9003 Fonds d'intervention régional
Action
Chapitre 930 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
ASSOCIATION PSYCHOLOGIE ET VIEILLISSEMENT 35000 RENNES	16003284	Organisation du congrès régional "Traumatismes psychologiques et vieillissements" les 7, 8 et 9 avril 2016 à Pontivy		2 000,00
IGCONNEXION 35000 RENNES	16003286	Participation de l'école IGC Business School de Rennes à la 48ème édition de la course croisière EDHEC du 15 au 23 avril 2016 à Roscoff		500,00
FOOTBALL CLUB DE GUIPRY MESSAC 35480 GUIPRY	16003289	Organisation de la 8ème édition du tournoi de football U10 FCGM Champions League les 27, 28 et 29 mai 2016		800,00
ADAPEI D'ILLE ET VILAINE 35044 RENNES	16003291	Organisation du 25ème Challenge sportif adapté René Aubry le 2 juin 2016 à Cesson Sévigné		1 000,00
LYCEE JEAN GUEHENNO 35305 FOUGERES	16003292	Organisation de la 6ème édition de la finale académique des Olympiades de sciences de l'ingénieur le 28 avril 2016 à Fougères		1 500,00
PAYS DE FOUGERES BASKET 35300 FOUGERES	16003293	Organisation de la 24ème édition du tournoi international féminin de basket-ball (trophée Justy Specker) les 24, 25 et 26 juin 2016 à Fougères		1 500,00
FESTIVAL EUROPEEN THEATRE LYCEEN FRANCOPHONE FETLYF 35400 SAINT MALO	16003296	Organisation de la 13ème édition du festival européen de théâtre lycéen francophone "Lycéens sur les planches" du 25 au 30 avril 2016 à Saint Malo		1 000,00
STIREN DE LANGUIDIC ASSOCIATION 56440 LANGUIDIC	16003303	Soutien exceptionnel pour la participation aux compétitions internationales de twirling en 2015 (championnat d'Europe à Maribor en Slovénie et coupe du Monde à Abbotsford au Canada)		500,00
COULEURS DE BRETAGNE 56870 BADEN	16003304	Organisation, d'avril à septembre 2016, de la 23ème édition de la Fête de la peinture et du patrimoine en Bretagne		4 000,00
FEDERATION DE LA BOULANGERIE 56000 VANNES	16003305	Organisation de la Fête départementale du pain les 21 et 22 mai 2016 à Nivillac		1 000,00
ASS GESTION TOURNOI INTERNATIONAL DE GUERLEDAN 56300 PONTIVY	16003306	Organisation de la 14ème édition du Tournoi international de Guerlédan (football : moins de 13 ans) les 11 et 12 juin 2016 en Centre Bretagne entre Morbihan et Côtes d'Armor		1 000,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 2**

Programme P_9003 Fonds d'intervention régional
Action
Chapitre 930 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
ASS 7 CHAPELLES EN ARTS 56520 GUIDEL	16003307	Organisation de la 17ème édition du festival "7 chapelles en arts" du 14 juillet au 21 août 2016		3 000,00
ASSOCIATION FETE DE LA CREPE 56110 GOURIN	16003308	Organisation de la 24ème édition de la Fête de la crêpe les 30 et 31 juillet 2016 à Gourin		3 000,00
COMITE ORGANISATION DES TRIATHLONS 56260 LARMOR PLAGE	16003309	Organisation de la 22ème édition des Triathlons de l'Océan METI (Sélection nationale - courte distance) les 20 et 21 août 2016 à Larmor Plage		1 000,00
EMGLEV BRO GWENED 56000 VANNES	16003311	Soutien exceptionnel en 2016 pour la création d'un Ti ar Vro (maison de pays) pour la défense, la promotion et la diffusion de la culture bretonne sous toutes ses formes		3 000,00
ASS COURIR MARCHER POUR DONNER 56890 PLESCOP	16003312	Organisation de la 4ème édition de la manifestation "Les Marcels à Plescop" (course à pied et marche) et de la 2ème édition des "P'tits Marcels" les 22 et 23 octobre 2016 pour sensibiliser et récolter des fonds pour la recherche sur le cancer de la prostate		500,00
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE INFANTERIE 68000 COLMAR	16003316	Aide exceptionnelle à l'édition d'une revue spécialisée diffusée sur l'ensemble du territoire français		500,00
ASS LES AMIS DE LA RESERVE CITOYENNE CYBERDEFENSE 75007 PARIS	16003332	Soutien exceptionnel en vue de l'édition du jeu de stratégie de cyberdéfense baptisé "Cyber Strategia"		3 000,00
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE 75013 PARIS	16003420	Organisation d'un week-end territorial "JeScoute" (rassemblement des Scouts et Guides de France du Morbihan) les 26, 27 et 28 mars 2016 à Saint Caradec-Trégomel		500,00
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE 75013 PARIS	16003422	Organisation d'un week-end territorial de Haute Bretagne (rassemblement des Scouts et Guides de France des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine) les 23 et 24 avril 2016 à Saint Malo sur le thème "Dessine moi un Monde"		1 000,00
EGEE ENTENTE GENE-RATIONS POUR EMPLOI ET ENTREPRISE 75014 PARIS	16003432	Soutien exceptionnel à l'antenne du Morbihan, au titre de l'année 2016, pour accompagner des femmes du réseau "Femmes de Bretagne" porteuses de projets de création d'entreprise dans le département		3 000,00
ROSTRENEN AIR MODEL 22110 PLOUGUERNÉVEL	16003445	Organisation d'un meeting d'aéromodélisme le 19 juin 2016 sur l'hippodrome de Rostrenen		500,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 2**

Programme P_9003 Fonds d'intervention régional
Action
Chapitre 930 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
CHANTS DES TRAVAILLEURS ET DES LIBERTES 29200 BREST	16003448	Organisation, conjointement avec la Compagnie "Les Fous de la Rampe", du spectacle "Révoltes et combats d'espoir" le 29 avril 2016 à Brest (1ère représentation) à l'occasion du 80ème anniversaire du Front Populaire		2 000,00
STE DES REGATES DE DOUARNENEZ 29100 DOUARNENEZ	16003449	Organisation du Grand Prix Guyader/Sizhun Penn Ar Bed du 29 avril au 8 mai 2016 à Douarnenez		15 000,00
DASTUM BRO GERNE 29000 QUIMPER	16003450	Organisation de la 10ème édition de la Fête du chant traditionnel du Juch (An Diaoul A Gan) du 11 au 16 mai 2016		750,00
ASS RENNES DANSE ET PATINAGE SUR GLACE 35700 RENNES	16003451	Organisation de la 4ème manche du Championnat national de danse sur glace (Trophée Brocéliande) les 5 et 6 mars 2016 à Rennes		500,00
CERCLE PAUL BERT 35000 RENNES	16003452	Organisation de la 13ème édition de la manifestation "Sandballez" (découverte d'un sport sur sable) du 31 mai au 4 juin 2016 à Rennes		3 000,00
ASS SPORTIVE DE L'UNIVERSITE DE RENNES I 35000 RENNES	16003453	Participation de l'équipe de rugby de l'Université de Rennes I au championnat de France universitaire de rugby à 15 le 12 juin 2016 à Clermont-Ferrand		200,00
ALGUES AU RYTHME 56610 ARRADON	16003454	Organisation de la 14ème édition du festival "Algues au rythme" (musique actuelle et arts de rue) les 14 et 15 mai 2016 à Arradon		1 500,00

Total affecté pour l'action 86 500,00
Total affecté 86 600,00

** C : Conventions*

Envoyé en préfecture le 19/05/2016
Reçu en préfecture le 19/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9003_02-DE

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9011_03-DE

REGION BRETAGNE

16_9011_03

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 9011-Développement des conditions de travail et des compétences

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice en cours ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Vu le décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 modifié par le décret n° 2007-23 du 05 janvier 2007 fixant les modalités du règlement des frais occasionnés par les déplacements des agents des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 16_9011_01 du Conseil régional en date du 22 janvier 2016 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

- d'AUTORISER le remboursement des frais de déplacements aux frais réels pour Yvan GUITON (Direction de la mer, du développement maritime et du littoral, Lucile HERITIER (Direction générale des services - Port de Brest), Camille LE BRAS (Cabinet), Jean-Michel LOPEZ (Direction générale des services) à BIARRITZ (64) du 31 mai au 03 juin 2016 en accompagnement de Messieurs Pierre KARLESKIND (Vice-président du Conseil régional) et Dominique RAMARD (Conseiller régional) dans le cadre de la participation

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9011_03-DE

aux Assises nationales du SER (syndicat des énergies renouvelables) et du salon SEANERGY sur les EMR (énergies marines renouvelables).

Ces remboursements s'effectueront sur présentation des justificatifs dans la limite de 30€ le repas et 120€ la nuitée.

Le Président du Conseil régional

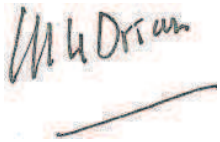

Jean-Yves Le Drian

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9011_04-DE

REGION BRETAGNE

16_9011_04

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 9011-Développement des conditions de travail et des compétences

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n°16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice en cours ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Vu la délibération n°16_DRH_DRH_01 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 fixant le régime indemnitaire des membres des assemblées régionales ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

- DE CONFIER des mandats spéciaux à :

Monsieur KARLESKIND Pierre, Vice-président du Conseil régional et Monsieur RAMARD Dominique, Conseiller régional, dans le cadre de leur participation aux Assises nationales du SER (syndicat des énergies renouvelables) et du salon SEANERGY sur les EMR (énergies marines renouvelables) à BIARRITZ (64) du 31 mai au 03 juin 2016,

Le Président du Conseil régional

Jean-Yves Le Drian

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9020_COTA_01-DE

REGION BRETAGNE

16_9020_COTA-01

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL

9 mai 2016

DELIBERATION

Programme 9020- Ressources et expertises

La Commission permanente du Conseil régional, convoquée par son Président le 29 avril 2016, s'est réunie le lundi 9 mai 2016 à la Région Bretagne à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment sa quatrième partie, relative à la Région ;

Vu la délibération n° 16_DAJCP_SA_03 du Conseil régional en date du 8 janvier 2016 approuvant les délégations accordées à la Commission permanente ;

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2016 ;

Vu l'ensemble des délibérations précisant les modalités d'intervention des dispositifs actuels de la Région ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

En section de fonctionnement

- de RENOUVELER l'adhésion de 159 953 € au financement de l'opération récapitulée dans le tableau n° 1.

Le Président du Conseil régional

Jean-Yves Le Drian

Délibération du Conseil régional de Bretagne
Commission permanente du 09/05/2016
Opération(s) nouvelle(s) **Tableau n° 001 / 1**

Programme P_9020 Ressources et expertises
Action
Chapitre 930 DFB

Nom du bénéficiaire	Opération	Objet	C*	Subvention (en Euros)
ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE 75007 PARIS	16002712	Cotisation de la Région au titre de l'exercice 2016		159 953,00

Total affecté pour l'action 159 953,00
Total affecté 159 953,00

** C : cotisation*

Envoyé en préfecture le 10/05/2016
Reçu en préfecture le 10/05/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160509-16_9020_COTA_01-DE

Arrêtés

Région BRETAGNE

Direction du climat, de l'environnement, de l'eau et la biodiversité
Service patrimoine naturel et biodiversité
DCEEB/SPANAB/2016
Arrêté n° 1

ARRETE
relatif à la désignation du Président au sein du Comité de suivi du grand site de France Pointe du Raz en Cap Sizun

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu l'article L 4231-5 du Code général des collectivités territoriales ;

ARRETE

ARTICLE 1 Est désigné pour me représenter au sein du Comité de suivi du grand site de France de la Pointe du Raz en Cap Sizun :

- **Madame Emmanuelle RASSENEUR**, Membre titulaire

ARTICLE 2 Le Directeur Général des Services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Rennes, le 04 MAI 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

REGION BRETAGNE
283 AVENUE DU GENERAL PATTON
CS21101
35031 RENNES CEDEX 7
TEL. 02 99 27 10 10

Direction du du climat, de l'environnement de l'eau et de la biodiversité
Service du patrimoine naturel et biodiversité

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu l'ordonnance n°2012-9 du 5 janvier 2012 relative aux réserves naturelles ;

Vu la délibération du Conseil régional n° 13-DCEEB-SPANAB/2 relative à l'adoption des nouvelles modalités de mise en œuvre des Réserves naturelles régionales labellisées « Espace remarquable de Bretagne »

Vu la délibération du Conseil régional de Bretagne n°13_DCEEB_SPANAB_06 des 17 et 18 octobre 2013 approuvant le classement des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon en réserve naturelle régionale ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional du 13 mai 2014 désignant la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon, gestionnaire de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional du 4 avril 2014 instaurant le comité consultatif de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional du 23 février 2015 instaurant le comité scientifique de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon ;

Vu la demande datée du 22 avril 2016 déposée par la Société « *Mille et Une Films* », représentée par son directeur de production Fréderic LE GALL, pour le tournage de scènes du téléfilm allemand « Brettonische Stolz & Flut » du 10 au 13 mai à la Pointe de Raguenez située dans la réserve naturelle régionale ;

Vu l'étude d'évaluation d'incidences Natura 2000 datée du 2 mai 2016 ;

Vu l'avis favorable du Conseil scientifique de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon consulté du 25 au 27 avril concernant la demande d'autorisation de tournage déposée par la Société Mille et Une Films ;

Vu l'avis favorable du Comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon consulté du 27 avril au 2 mai concernant la demande d'autorisation de tournage déposée par la Société Mille et Une Films ;

CONSIDERANT QUE :

Conformément au code de l'environnement, une réserve naturelle régionale est un espace naturel à forte valeur patrimoniale qui nécessite une protection adaptée. Le classement en réserve naturelle régionale est pris par délibération du Conseil régional. Cette délibération définit le périmètre de la réserve et son règlement qui précise la nature des activités autorisées.

La réserve naturelle régionale (RNR) des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon a été créée en octobre 2013 par le Conseil régional. Cette réserve dispose d'un règlement qui stipule dans son article 4.3. que les « Les territoires classés en ERB ne peuvent ni être détruits, ni modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale du Conseil régional de Bretagne [...] ».

La demande déposée par la Société « Mille et Une Films » consiste à tourner une scène du téléfilm « Brettonische Stolz & Flut » pour le compte de la télévision allemande ARD du 10 au 13 mai à la Pointe de Raguenez située dans la réserve naturelle régionale. Ce téléfilm relève de l'adaptation d'une série de romans policiers écrits par Jean-Luc Bannalec.

La demande concerne l'installation de six fausses tombes et d'un calvaire en stérodur, simulant le cimetière (parcelle n°92). Une équipe de trentaine de personnes (techniciens et comédiens) est concernée par ce tournage qui s'organiserait de jour et en partie de nuit. Le stationnement des véhicules de l'équipe est prévu sur le parking communal (parcelle n° 241) et celui de la base logistique principale sur le parking de Rozan, en

dehors du périmètre de la réserve. Le site sera gardienné la nuit. Le public sera interdit sur site pendant le tournage.

En complément du statut de réserve naturelle régionale, le site bénéficie de plusieurs protections réglementaires : site inscrit au titre de la loi du 2 mai 1930, Parc naturel marin d'Iroise, Natura 2000 FR 5300019 pour lesquelles le bénéficiaire s'assure d'obtenir les autorisations dans le respect des procédures. Au titre de Natura 2000, l'étude d'évaluation d'incidences déposée précise que ce projet est considéré comme sans impact sur le site.

La Pointe de Raguenez est constituée de propriétés privées et de propriété du Conservatoire du Littoral auprès desquels une demande d'autorisation a également été déposée.

ARRETE

ARTICLE 1 :

La société « Mille et Une Films » est autorisée à tourner des séquences du téléfilm « Brettonische Stolz & Flut » du 10 au 13 mai à la Pointe de Raguenez.

Cette autorisation est délivrée pour le compte de la Réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon et n'est valable que sous réserve d'obtention des accords formels des propriétaires des parcelles cadastrées section EO n°0091, 0092, 0093, 0094, 0095 et 0096 , de la Commune de Crozon et des autres gestionnaires d'espaces concernés par le site.

ARTICLE 2 :

Cette autorisation est conditionnée au respect des dispositions suivantes :

- l'interdiction de travaux d'affouillement pour l'installation du matériel de tournage et des décors,
- l'interdiction de prélever des roches, minéraux, fossile ou tout autre matériau,
- l'interdiction de réaliser des signes ou des inscriptions sur les roches par quelque moyen que ce soit (peinture, craie...)
- l'interdiction de modifier l'état ou l'aspect du site,
- une attention toute particulière sera apportée à la préservation des habitats naturels,
- afin de préserver le site d'une fréquentation excessive, l'accès à la pointe de Raguenez est interdit au public lors du tournage des séquences du Film. La société « Mille et Une Films » s'engage à prendre les dispositions nécessaires de balisage et de signalisation autour des zones définies
- la société « Mille et Une Films »est tenue de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que le tournage n'entraîne aucune dégradation du site. A l'issue du tournage, il fera procéder au nettoyage du site,
- la conservatrice de la réserve naturelle régionale sera présente lors du tournage et pourra prendre des dispositions auprès de la Société « Mille et Une Films» visant à limiter les risques de dégradation du site.

ARTICLE 3 :

La responsabilité du Conseil régional de Bretagne, autorité de classement de la réserve naturelle régionale, et de la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon dans sa mission de gestionnaire de la réserve naturelle régionale est entièrement dégagée. Les risques aux tiers et à l'encadrement ainsi que les dommages au site, doivent être couverts par un contrat d'assurance.

ARTICLE 4:

Le Directeur Général des Services de la Région Bretagne est chargé de l'exécution de cet arrêté qui sera mis au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Rennes, le 10 MAI 2016

Le Président du Conseil régional,
Par délégation
A. WITTEN

REGION BRETAGNE
283 AVENUE DU GENERAL PATTON
CS21101
35031 RENNES CEDEX 7
TEL. 02 99 27 10 10

Direction du du climat, de l'environnement de l'eau et de la biodiversité
Service du patrimoine naturel et biodiversité

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu l'ordonnance n°2012-9 du 5 janvier 2012 relative aux réserves naturelles ;

Vu la délibération du Conseil régional n° 13-DCEEB-SPANAB/2 relative à l'adoption des nouvelles modalités de mise en œuvre des Réserves naturelles régionales labellisées « Espace remarquable de Bretagne »

Vu la délibération du Conseil régional de Bretagne n°13_DCEEB_SPANAB_06 des 17 et 18 octobre 2013 approuvant le classement des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon en réserve naturelle régionale ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional du 13 mai 2014 désignant la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon, gestionnaire de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional du 4 avril 2014 instaurant le comité consultatif de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil régional du 23 février 2015 instaurant le comité scientifique de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon ;

Vu la demande datée du 31 mars 2016 déposée par Gwénaël Le Berre pour l'installation d'une sculpture du 6 au 20 juillet 2016 sur le site du sillon des Anglais situé sur la Commune de Landévennec et dans la réserve naturelle régionale ;

Vu l'étude d'évaluation d'incidences Natura 2000 datée du 31 mars 2016 ;

Vu la délibération de la Commune de Landévennec du 25 avril 2016 approuvant le projet ;

Vu l'avis favorable du Conseil scientifique de la réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon consulté du 21 au 27 avril concernant la demande d'autorisation d'installation d'une sculpture déposée par Gwénaël Le Berre ;

Vu l'avis favorable du Comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon consulté du 21 au 27 avril concernant la demande d'autorisation d'installation d'une sculpture déposée par Gwénaël Le Berre ;

CONSIDERANT QUE :

Conformément au code de l'environnement, une réserve naturelle régionale est un espace naturel à forte valeur patrimoniale qui nécessite une protection adaptée. Le classement en réserve naturelle régionale est pris par délibération du Conseil régional. Cette délibération définit le périmètre de la réserve et son règlement qui précise la nature des activités autorisées.

La réserve naturelle régionale (RNR) des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon a été créée en octobre 2013 par le Conseil régional. Cette réserve dispose d'un règlement qui stipule dans son article 4.3. que les « Les territoires classés en ERB ne peuvent ni être détruits, ni modifiés dans leur état ou leur aspect, sauf autorisation spéciale du Conseil régional de Bretagne [...] ».

La demande déposée par Gwénaël Le Berre consiste à installer dans le cadre des fêtes maritimes de Brest une sculpture de façon temporaire du 6 au 20 juillet à la flèche du Sillon des Anglais situé sur la Commune de Landévennec et dans la réserve naturelle régionale. Le montage sera réalisé du 6 au 8 juillet par 3 personnes et le démontage sera effectué le 20 juillet.

La demande concerne l'installation de trois couples de parallèles en tube inox de cinq mètres de longueur dont les extrémités sont reliées entre elles par des câbles d'acier, l'ensemble étant mis en tension et s'inscrivant dans une sphère virtuelle de cinq mètres de diamètre. La sculpture sera posée sur trois pieds

disposés en triangle espacés de 3,15 mètres chacun et enfoncés à 30 centimètres de profondeur. L'emprise au sol sera de près de 7 m². Lors du montage et démontage, le matériel sera transporté par bateau.

En complément du statut de réserve naturelle régionale, le site bénéficie de plusieurs protections réglementaires : Domaine Public Maritime, Natura 2000 FR 5310071 et FR 5300046 pour lesquelles le bénéficiaire s'assure d'obtenir les autorisations dans le respect des procédures. Au titre de Natura 2000, l'étude d'évaluation d'incidences déposée précise que l'occupation temporaire n'a pas d'incidence significative sur les sites Natura 2000.

ARRETE

ARTICLE 1 :
Gwénaël Le Berre est autorisé à installer la sculpture du 6 au 20 juillet sur la flèche du Sillon des Anglais.

Cette autorisation est délivrée pour le compte de la Réserve naturelle régionale des sites d'intérêt géologique de la presqu'île de Crozon et n'est valable que sous réserve d'obtention des accords complémentaires au titre de l'occupation temporaire du Domaine Public Maritime et de Natura 2000.

ARTICLE 2 :

Cette autorisation est conditionnée au respect des dispositions suivantes :

- l'interdiction de travaux d'affouillement en dehors des 3 piquets envisagés pour l'installation de la sculpture,
- l'interdiction de prélever des roches, minéraux, fossile ou tout autre matériau,
- l'interdiction de laisser sur site tout objet ou déchet,
- l'interdiction de réaliser des signes ou des inscriptions sur les roches par quelque moyen que ce soit (peinture, craie...)
- l'interdiction de modifier l'état ou l'aspect du site,
- une attention toute particulière sera apportée à la préservation des habitats naturels,
- l'installation de la sculpture sera installée sur la flèche du Sillon. La pose du matériel sera effectuée sur cette même flèche et strictement en dehors des prés salés,
- un panneau d'information et de sensibilisation sur la fragilité du site sera apposé en bordure du sillon et à proximité de la sculpture pour prévenir toute fréquentation excessive en vue de limiter le piétinement. Gwénaël Le Berre s'engage à prendre les dispositions nécessaires de protection notamment autour des zones végétalisées de pré-salés,
- Gwénaël Le Berre est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la sculpture n'entraîne aucune dégradation du site. Après démontage il fera procéder si nécessaire au nettoyage du site,
- Gwénaël Le Berre est tenu d'assurer une surveillance du site pour prévenir de toute dégradation éventuelle par une fréquentation excessive et sera tenu d'en informer la conservatrice de la Réserve naturelle,
- la conservatrice de la réserve naturelle régionale sera présente lors de l'installation et démontage de la sculpture et pourra prendre toute disposition auprès de Gwénaël Le Berre visant à limiter les risques de dégradation du site.

ARTICLE 3 :

La responsabilité du Conseil régional de Bretagne, autorité de classement de la réserve naturelle régionale, et de la Communauté de communes de la presqu'île de Crozon dans sa mission de gestionnaire de la réserve naturelle régionale est entièrement dégagée. Les risques aux tiers et à l'encadrement ainsi que les dommages au site, doivent être couverts par un contrat d'assurance.

ARTICLE 4 :

Le Directeur Général des Services de la Région Bretagne est chargé de l'exécution de cet arrêté qui sera mis au recueil des actes administratifs de la Région.

Fait à Rennes, le 17 MAI 2016

A. WITTEN

Le Président du Conseil régional,
Par délégation

Envoyé en préfecture le 18/02/2016
Reçu en préfecture le 18/02/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160215-16_DA_BB_02-AI

16_DAJCP_DA_BB_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
de Bruno BORODINE
Directeur de l'audit par intérim
Chef du service de l'audit externe

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4231-3 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_04, en date du 18 décembre 2015, portant élection de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_08, en date du 18 décembre 2015, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Considérant le poste de Directeur de l'audit, assuré par intérim par Monsieur Bruno BORODINE, Chef du service de l'audit externe, à compter du 1er juin 2015 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Bruno BORODINE, Directeur de l'audit par intérim, Chef du service de l'audit externe, à l'effet de signer dans la limite des attributions dévolues à sa direction :

- Tous actes, arrêtés, décisions, documents et correspondances administratives à l'exception :
  - Des rapports au Conseil régional et à la Commission permanente ;
  - Des arrêtés comportant des dispositions réglementaires de portée générale ;

- Toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres pour tous les achats fonctionnels de fournitures courantes et de services d'un montant inférieur aux seuils fixés à l'article 26 du Code des marchés publics.

Envoyé en préfecture le 18/02/2016
Reçu en préfecture le 18/02/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160215-16_DA_BB_02-AI

ARTICLE 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bruno BORODINE, la délégation de signature qui lui est conférée est exercée par Madame Gwenaëlle QUINTIN, Cheffe du Service de l'audit interne.

ARTICLE 3 – L'arrêté n° 15_DAJCP_DA_BB_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional à Monsieur Bruno BORODINE est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 4 – Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 15 FEV. 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : 18/02/2016
  (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 18/02/2016
Reçu en préfecture le 18/02/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160215-16_DA_GQ_01-AI

16_DAJCP_DA_GQ_01

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
de Gwenaëlle QUINTIN
Cheffe du service de l'audit interne

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4231-3 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_04, en date du 18 décembre 2015, portant élection de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_08, en date du 18 décembre 2015, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Considérant le poste de Cheffe du service de l'audit interne, assuré par Madame Gwenaëlle QUINTIN, Cheffe du service de l'audit interne, à compter du 1er novembre 2015 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Gwenaëlle QUINTIN, Cheffe du service de l'audit interne, à l'effet de signer dans la limite des attributions dévolues à son service :

- Les rapports d'audit interne,
- Les accusés de réception des courriers de gestion courante,
- Les bordereaux de transmission de pièces et d'informations ;
- Les propositions de paiement,
- L'authentification des pièces accompagnant les propositions de paiement ;
- La certification du service fait,
- Les ordres de mission des agents,
- Les documents permettant de justifier les dépenses d'assistance technique aux fonds ESI (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP).

Envoyé en préfecture le 18/02/2016
Reçu en préfecture le 18/02/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160215-16_DA_GQ_01-AI

ARTICLE 2 – Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 15 FEV. 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : 18/02/2016 (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDISF_NLM_02-AI

16_DAJCP_DDISF_NLM_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
de NATHALIE LE MENACH
Directrice déléguée à l'ingénierie et aux services fonctionnels

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4231-3 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_04, en date du 18 décembre 2015, portant élection de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_08, en date du 18 décembre 2015, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Vu l'arrêté de nomination de Madame Nathalie LE MENACH en qualité de Directrice déléguée à l'ingénierie et aux services fonctionnels à la Direction des ports, aéroports et voies navigables ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Nathalie LE MENACH, Directrice déléguée à l'ingénierie et aux services fonctionnels, à l'effet de signer dans la limite des attributions dévolues à sa direction :

I- la gestion courante et le fonctionnement interne :

- Les courriers de gestion courante, ne comportant ni décision, ni notification d'une décision y compris à l'adresse des élus,
- Les bordereaux de transmission de pièces ou d'informations,
- Les transmissions aux services de l'Etat ou aux organismes extérieurs des dossiers, pièces ou décisions pour instructions, exécution ou contrôle,
- Les convocations aux groupes de travail, autres que celles concernant les membres des Assemblées régionales,
- Les propositions de paiement,
- L'authentification des pièces accompagnant les propositions de paiement,
- Les mesures de fonctionnement interne,

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDISF_NLM_02-AI

- Les ordres de mission, les autorisations de congés et absences des agents.

ARTICLE 2 – pour les marchés publics et accords-cadres, la délégation porte sur :

2.1/ au titre de la maîtrise d'ouvrage :

- les actes de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés de travaux qui relèvent du représentant du pouvoir adjudicateur, après accomplissement des formalités requises selon le cas et sous réserve que les crédits correspondants aient été affectés, dans la limite de 1 000 000 € HT.

- les actes de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et des accords-cadres pour tous les achats fonctionnels de fournitures courantes et de services, de technologies de communication et de l'information, de prestations intellectuelles, d'un montant inférieur aux seuils fixés à l'article 26 du Code des marchés publics, et qui relèvent du représentant du pouvoir adjudicateur, après accomplissement des formalités requises selon le cas et sous réserve que les crédits correspondants aient été affectés.

2.2/ au titre de la maîtrise d'œuvre : sans objet.

ARTICLE 3 – L'arrêté n° 15_DAJCP_DDISF_NLM_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional à Madame Nathalie LE MENACH est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 4 – Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 8 janvier 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : 21/01/2016
  (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM22_02-AI

16_DAJCP_DDTM22_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
du Directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor
dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le règlement (CE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

Vu le règlement (CE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

Vu le règlement (CE) n°1303/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives aux 5 fonds (FEADER, FEDER, FSE, FEAMP, Fonds de Cohésion) ;

Vu le règlement (CE) n°1310/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes établissant certaines dispositions transitoires ;

Vu la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment son article 78 ;

Vu la délibération n°13_DGS_05 du Conseil Régional de Bretagne en date du 13 décembre 2013, portant adoption de la stratégie régionale de gestion des fonds européens 2014-2020 ;

Vu la délibération n°14_SCOFE_01 du Conseil Régional Bretagne en date du 23 et 24 octobre 2014 demandant l'autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020 ;

Vu le Programme de Développement Rural (PDR) pour la région Bretagne approuvé par la Commission européenne le 7 août 2015 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1511-1-1 et L 1511- 1-2 ;

Considérant ce qui suit,

La Région Bretagne est l'autorité de gestion du programme de développement rural de Bretagne pour la période de programmation 2014-2020 et à effet du 1er janvier 2014.

Par Convention tripartite Région/État/ASP du 22 décembre 2014 relative à la mise en œuvre des dispositions du règlement (UE) n° 1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Bretagne, et par la convention relative à la délégation de certaines tâches de l'autorité de gestion du PDRB pour la période de programmation 2014-2020 à la **Direction Départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor (DDTM), la Région a confié à la DDTM la fonction de Guichet Unique — Service instructeur**

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM22_02-AI

comprenant l'exécution des tâches de réception et d'instruction des demandes de subvention au FEADER, de sélection des dossiers subventionnés, conformément aux dispositions du projet du PDR et d'instruction des demandes de paiement FEADER.

Le Président de la Région Bretagne, en tant qu'autorité de gestion en application des dispositions légales et régionales susvisées, assure la mise en oeuvre et le suivi du programme de développement rural de Bretagne applicable à ce territoire. En application des dispositions de l'article 78 de la Loi MAPTAM n° 2014-58 du 27 janvier 2014, il peut donner délégation de sa signature au chef du service déconcentré de l'État chargé de cette instruction et aux agents qui lui sont directement rattachés, pour prendre en son nom les décisions relatives à l'attribution et au retrait de ces aides.

ARRETE

ARTICLE 1 - Type d'opération instruit au niveau régional

Pour la période 2014 - 2020, les types d'opération du PDR Bretagne mis en oeuvre et instruits au niveau régional par les directions départementales des territoires et de la mer sont les suivants :

Types d'opérations concernées	Codes	Appartenance au SIGC
Tous les types d'opération de sous-mesure 10.1. : Agro-environnement et climat	Tous les 10.01	Oui
Tous les types d'opération de la mesure 11: Agriculture biologique	11.1.1 et **11.2.1**	**Oui**
Tous les types d'opération de la mesure **12** : paiement au titre de Natura **2000** et de la directive cadre sur l'eau	Tous les **12.1** et 12.3	Oui
ICHN de la mesure 13	13.2.2	Oui
Tous les types d'opération de la sous mesure **10.2** : Agro-environnement et climat	Tous les **10.2**	Non
Tous les types d'opération de la sous mesure 4.1 soutien aux investissements d'amélioration de la performance et de la durabilité des exploitations agricoles **sauf les opérations portées par les CUMA**	4.1.1, 4.1.2	Non
Soutien aux investissements d'amélioration de la desserte forestière	4.3.1	Non
Soutien aux investissements de remaillage bocager, Breizh Bocage	4.4	Non
Tous les types d'opération de la mesure 6 : installation	6.1.1 et 6.1.2	Non
Contrats Natura 2000 en forêt	7.6.5	Non
Contrats Natura **2000** ni agricoles ni forestiers	7.6.6	Non
Action de sensibilisation environnementale en faveur du maillage bocager, Breizh bocage	7.6.3	Non
Tous les types d'opération de la mesure 8 : investissement dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts	8.1.1, 8.3.1, 8.6.1	Non

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM22_02-AI

ARTICLE 2 — Nature de la délégation donnée

Le Président de la Région Bretagne donne délégation aux agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor désignés à l'article 3 pour la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1.

Cette délégation comprend :

a) la signature de tous les actes décisionnels FEADER opposables à l'administré, notamment :
- Actes validant la demande d'aide : décisions attributives de subvention (arrêtés ou conventions) ainsi que leurs décisions modificatives,
- Actes de portée négative : rejet d'un dossier pour incomplétude non corrigée dans les délais demandés, rejet d'un dossier pour inéligibilité, rejet d'un dossier pour non sélection, déchéance de droit pour non respect d'engagement constaté suite à un contrôle, certificat de non-conformité.

b) Pour les crédits FEADER : la signature des autorisations de paiement ou leur validation sous Osiris (procédure dématérialisée), le certificat de conformité validant l'installation, ainsi que les suites à contrôle n'entraînant pas de déchéance de droit.

La signature des actes intermédiaires, préparatoires ou internes au processus d'instruction des dossiers ne constituant pas une décision, relève de la compétence habituelle de la DDTM, service instructeur des dispositifs listés, et n'est pas concernée par cette délégation.

ARTICLE 3 — Désignation des délégataires

Le Président de la Région Bretagne donne délégation de signature **aux agents de la Direction Départementale des territoires et de la mer des Côtes d'Armor, comme suit,** pour l'ensemble des actes relatifs à la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1, cités à l'article 2, points a et b :

- le Directeur départemental des territoires et de la mer, Monsieur Gérard FALLON,
- le Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, Monsieur Michel MARTINEAU,
- la Directrice départementale adjointe des territoires et de la mer, Madame Kristell SIRET-JOLIVE,
- la Cheffe du Service agriculture et développement rural, Madame Françoise SALAÜN,
- le Chef du Service eau, environnement, forêt, Monsieur Bernard DIDIER,
- l'Adjoint à la Cheffe de Service agriculture et développement rural, en cas d'absence ou d'empêchement de la Cheffe de service, Monsieur Yannick CORNEC,
- l'Adjointe au Chef de Service environnement, en cas d'absence ou d'empêchement du Chef de service, Monsieur Bruno LEBRETON.

ARTICLE 4 — Mentions à apposer lors des signatures

Chacune des signatures apposées sur les documents visés à l'article 2 porte la mention suivante :

« Pour le Président du Conseil Régional et par délégation , Prénom — Nom — Fonction »

ARTICLE 5 — Contrôle hiérarchique

Le Directeur départemental des territoires et de la mer ayant la responsabilité hiérarchique des agents affectés au sein de sa direction, assure le contrôle de la bonne exécution de ces délégations au regard de la réglementation en vigueur. Il organise pour cela, sous son autorité, le contrôle hiérarchique habituel lui afférent.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM22_02-AI

ARTICLE 6 – Abrogation de l'arrêté précédent

L'arrêté n°15_DAJCP_DDTM22_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional au Directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor, dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 7 – Exécution

Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 8 janvier 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : 20 JAN. 2016
  (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

Le directeur départemental des Territoires et de la Mer

Gérard FALLON

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM29_02-AI

16_DAJCP_DDTM29_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
du Directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère
dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne

---

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le règlement (CE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

Vu le règlement (CE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

Vu le règlement (CE) n°1303/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives aux 5 fonds (FEADER, FEDER, FSE, FEAMP, Fonds de Cohésion) ;

Vu le règlement (CE) n°1310/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes établissant certaines dispositions transitoires ;

Vu la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment son article 78 ;

Vu la délibération n°13_DGS_05 du Conseil Régional de Bretagne en date du 13 décembre 2013, portant adoption de la stratégie régionale de gestion des fonds européens 2014-2020 ;

Vu la délibération n°14_SCOFE_01 du Conseil Régional Bretagne en date du 23 et 24 octobre 2014 demandant l'autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020 ;

Vu le Programme de Développement Rural (PDR) pour la région Bretagne approuvé par la Commission européenne le 7 août 2015 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1511-1-1 et L 1511- 1-2 ;

Considérant ce qui suit,

La Région Bretagne est l'autorité de gestion du programme de développement rural de Bretagne pour la période de programmation 2014-2020 et à effet du 1er janvier 2014.

Par Convention tripartite Région/État/ASP du 22 décembre 2014 relative à la mise en oeuvre des dispositions du règlement (UE) n° 1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Bretagne, et par la convention relative à la délégation de certaines tâches de l'autorité de gestion du PDRB pour la période de programmation 2014-2020 à la **Direction Départementale des territoires et de la mer du Finistère (DDTM), la Région a confié à la DDTM la fonction de Guichet Unique** — Service instructeur comprenant

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM29_02-AI

l'exécution des tâches de réception et d'instruction des demandes de subvention au FEADER, de sélection des dossiers subventionnés, conformément aux dispositions du projet du PDR et d'instruction des demandes de paiement FEADER.

Le Président de la Région Bretagne, en tant qu'autorité de gestion en application des dispositions légales et régionales susvisées, assure la mise en oeuvre et le suivi du programme de développement rural de Bretagne applicable à ce territoire. En application des dispositions de l'article 78 de la Loi MAPTAM n° 2014-58 du 27 janvier 2014, il peut donner délégation de sa signature au chef du service déconcentré de l'État chargé de cette instruction et aux agents qui lui sont directement rattachés, pour prendre en son nom les décisions relatives à l'attribution et au retrait de ces aides.

ARRETE

ARTICLE 1 - Type d'opération instruit au niveau régional

Pour la période 2014 - 2020, les types d'opération du PDR Bretagne mis en oeuvre et instruits au niveau régional par les directions départementales des territoires et de la mer sont les suivants :

Types d'opérations concernées	Codes	Appartenance au SIGC
Tous les types d'opération de sous-mesure 10.1. : Agro-environnement et climat	Tous les 10.01	Oui
Tous les types d'opération de la mesure 11: Agriculture biologique	11.1.1 et **11.2.1**	**Oui**
Tous les types d'opération de la mesure **12** : paiement au titre de Natura **2000** et de la directive cadre sur l'eau	Tous les **12.1** et 12.3	Oui
ICHN de la mesure 13	13.2.2	Oui
Tous les types d'opération de la sous mesure **10.2** : Agro-environnement et climat	Tous les **10.2**	Non
Tous les types d'opération de la sous mesure 4.1 soutien aux investissements d'amélioration de la performance et de la durabilité des exploitations agricoles **sauf les opérations portées par les CUMA**	4.1.1, 4.1.2	Non
Soutien aux investissements d'amélioration de la desserte forestière	4.3.1	Non
Soutien aux investissements de remaillage bocager, Breizh Bocage	4.4	Non
Tous les types d'opération de la mesure 6 : installation	6.1.1 et 6.1.2	Non
Contrats Natura 2000 en forêt	7.6.5	Non
Contrats Natura **2000** ni agricoles ni forestiers	7.6.6	Non
Action de sensibilisation environnementale en faveur du maillage bocager, Breizh bocage	7.6.3	Non
Tous les types d'opération de la mesure 8 : investissement dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts	8.1.1, 8.3.1, 8.6.1	Non

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM29_02-AI

ARTICLE 2 — Nature de la délégation donnée

Le Président de la Région Bretagne donne délégation aux agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du **Finistère** désignés à l'article 3 pour la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1.

Cette délégation comprend :

a) la signature de tous les actes décisionnels FEADER opposables à l'administré, notamment :
- Actes validant la demande d'aide : décisions attributives de subvention (arrêtés ou conventions) ainsi que leurs décisions modificatives,
- Actes de portée négative : rejet d'un dossier pour incomplétude non corrigée dans les délais demandés, rejet d'un dossier pour inéligibilité, rejet d'un dossier pour non sélection, déchéance de droit pour non respect d'engagement constaté suite à un contrôle, certificat de non-conformité.

b) Pour les crédits FEADER : la signature des autorisations de paiement ou leur validation sous Osiris (procédure dématérialisée), le certificat de conformité validant l'installation, ainsi que les suites à contrôle n'entraînant pas de déchéance de droit.

La signature des actes intermédiaires, préparatoires ou internes au processus d'instruction des dossiers ne constituant pas une décision, relève de la compétence habituelle de la DDTM, service instructeur des dispositifs listés, et n'est pas concernée par cette délégation.

ARTICLE 3 — Désignation des délégataires

Le Président de la Région Bretagne donne délégation de signature **aux agents de la Direction Départementale des territoires et de la mer du Finistère, comme suit,** pour l'ensemble des actes relatifs à la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1, cités à l'article 2, points a et b :

- le Directeur départemental des territoires et de la mer, Monsieur Philippe CHARRETTON,
- le Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, Monsieur Henri BOURDON,
- le chef de service économie agricole, Monsieur Raoul GUENODEN,
- le Chef du service eau et biodiversité, Monsieur Guillaume HOEFFLER,
- l'adjointe au chef du service économie agricole, en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service, Madame Sandra MORDELET.

ARTICLE 4 — Mentions à apposer lors des signatures

Chacune des signatures apposées sur les documents visés à l'article 2 porte la mention suivante :

« Pour le Président du Conseil Régional et par délégation , Prénom — Nom — Fonction »

ARTICLE 5 — Contrôle hiérarchique

Le Directeur départemental des territoires et de la mer ayant la responsabilité hiérarchique des agents affectés au sein de sa direction, assure le contrôle de la bonne exécution de ces délégations au regard de la réglementation en vigueur. Il organise pour cela, sous son autorité, le contrôle hiérarchique habituel lui afférent.

ARTICLE 6 – Abrogation de l'arrêté précédent

L'arrêté n°15_DAJCP_DDTM29_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional au directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère, dans le

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM29_02-AI

cadre du programme de développement rural régional Bretagne est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 7 – Exécution

Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 8 janvier 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :

20 JAN. 2016

- de la notification à l'intéressé le :
(date et signature du délégataire)

Philippe CHARRETTON

- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM35_02-AI

16_DAJCP_DDTM35_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
du Directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine
dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le règlement (CE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

Vu le règlement (CE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

Vu le règlement (CE) n°1303/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives aux 5 fonds (FEADER, FEDER, FSE, FEAMP, Fonds de Cohésion) ;

Vu le règlement (CE) n°1310/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes établissant certaines dispositions transitoires ;

Vu la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment son article 78 ;

Vu la délibération n°13_DGS_05 du Conseil Régional de Bretagne en date du 13 décembre 2013, portant adoption de la stratégie régionale de gestion des fonds européens 2014-2020 ;

Vu la délibération n°14_SCOFE_01 du Conseil Régional Bretagne en date du 23 et 24 octobre 2014 demandant l'autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020 ;

Vu le Programme de Développement Rural (PDR) pour la région Bretagne approuvé par la Commission européenne le 7 août 2015 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1511-1-1 et L 1511- 1-2 ;

Considérant ce qui suit,

La Région Bretagne est l'autorité de gestion du programme de développement rural de Bretagne pour la période de programmation 2014-2020 et à effet du 1er janvier 2014.

Par Convention tripartite Région/État/ASP du 22 décembre 2014 relative à la mise en oeuvre des dispositions du règlement (UE) n° 1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Bretagne, et par la convention relative à la délégation de certaines tâches de l'autorité de gestion du PDRB pour la période de programmation 2014-2020 à la **Direction Départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine (DDTM), la Région a confié à la DDTM la fonction de Guichet Unique** — Service instructeur

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM35_02-AI

comprenant l'exécution des tâches de réception et d'instruction des demandes de subvention au FEADER, de sélection des dossiers subventionnés, conformément aux dispositions du projet du PDR et d'instruction des demandes de paiement FEADER.

Le Président de la Région Bretagne, en tant qu'autorité de gestion en application des dispositions légales et régionales susvisées, assure la mise en oeuvre et le suivi du programme de développement rural de Bretagne applicable à ce territoire. En application des dispositions de l'article 78 de la Loi MAPTAM n° 2014-58 du 27 janvier 2014, il peut donner délégation de sa signature au chef du service déconcentré de l'État chargé de cette instruction et aux agents qui lui sont directement rattachés, pour prendre en son nom les décisions relatives à l'attribution et au retrait de ces aides.

ARRETE

ARTICLE 1 - Type d'opération instruit au niveau régional

Pour la période 2014 - 2020, les types d'opération du PDR Bretagne mis en oeuvre et instruits au niveau régional par les directions départementales des territoires et de la mer sont les suivants :

Types d'opérations concernées	Codes	Appartenance au SIGC
Tous les types d'opération de sous-mesure 10.1. : Agro-environnement et climat	Tous les 10.01	Oui
Tous les types d'opération de la mesure 11: Agriculture biologique	11.1.1 et 11.2.1	Oui
Tous les types d'opération de la mesure 12 : paiement au titre de Natura 2000 et de la directive cadre sur l'eau	Tous les 12.1 et 12.3	Oui
ICHN de la mesure 13	13.2.2	Oui
Tous les types d'opération de la sous mesure 10.2 : Agro-environnement et climat	Tous les 10.2	Non
Tous les types d'opération de la sous mesure 4.1 soutien aux investissements d'amélioration de la performance et de la durabilité des exploitations agricoles **sauf les opérations portées par les CUMA**	4.1.1, 4.1.2	Non
Soutien aux investissements d'amélioration de la desserte forestière	4.3.1	Non
Soutien aux investissements de remaillage bocager, Breizh Bocage	4.4	Non
Tous les types d'opération de la mesure 6 : installation	6.1.1 et 6.1.2	Non
Contrats Natura 2000 en forêt	7.6.1	Non
Contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers	7.6.6	Non
Action de sensibilisation environnementale en faveur du maillage bocager, Breizh bocage	7.6.3	Non
Tous les types d'opération de la mesure 8 : investissement dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts	8.1.1, 8.3.1, 8.6.1	Non

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM35_02-AI

ARTICLE 2 — Nature de la délégation donnée

Le Président de la Région Bretagne donne délégation aux agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine désignés à l'article 3 pour la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1.

Cette délégation comprend :

a) la signature de tous les actes décisionnels FEADER opposables à l'administré, notamment :
- Actes validant la demande d'aide : décisions attributives de subvention (arrêtés ou conventions) ainsi que leurs décisions modificatives,
- Actes de portée négative : rejet d'un dossier pour incomplétude non corrigée dans les délais demandés, rejet d'un dossier pour inéligibilité, rejet d'un dossier pour non sélection, déchéance de droit pour non respect d'engagement constaté suite à un contrôle, certificat de non-conformité.

b) Pour les crédits FEADER : la signature des autorisations de paiement ou leur validation sous Osiris (procédure dématérialisée), le certificat de conformité validant l'installation, ainsi que les suites à contrôle n'entraînant pas de déchéance de droit.

La signature des actes intermédiaires, préparatoires ou internes au processus d'instruction des dossiers ne constituant pas une décision, relève de la compétence habituelle de la DDTM, service instructeur des dispositifs listés, et n'est pas concernée par cette délégation.

ARTICLE 3 — Désignation des délégataires

Le Président de la Région Bretagne donne délégation de signature **aux agents de la Direction Départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, comme suit,** pour l'ensemble des actes relatifs à la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1, cités à l'article 2, points a et b :

- le Directeur départemental des territoires et de la. mer, Monsieur Pierrick DOMAIN,
- le Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer, Monsieur Claude SOUILLER,
- le Chef de service économie et agriculture durable Monsieur Franck CHARON,
- le Chef du service économie et agriculture durable par intérim, en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service, Monsieur Eric LE BORGNE,
- la Cheffe du service eau et biodiversité, Madame Sandrine CADIC,
- le Chef de l'unité biodiversité - Faune sauvage - Trame verte et bleue, Monsieur Jean-Philippe HUERTAS.

ARTICLE 4 — Mentions à apposer lors des signatures

Chacune des signatures apposées sur les documents visés à l'article 2 porte la mention suivante :

« Pour le Président du Conseil Régional et par délégation , Prénom — Nom — Fonction »

ARTICLE 5 — Contrôle hiérarchique

Le Directeur départemental des territoires et de la mer ayant la responsabilité hiérarchique des agents affectés au sein de sa direction, assure le contrôle de la bonne exécution de ces délégations au regard de la réglementation en vigueur. Il organise pour cela, sous son autorité, le contrôle hiérarchique habituel lui afférent.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM35_02-AI

ARTICLE 6 – Abrogation de l'arrêté précédent

L'arrêté n°15_DAJCP_DDTM35_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional au Directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 7 – Exécution

Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 8 janvier 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : le 22/01/2016.
  (date et signature du délégataire) Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
  Pierrick DOMAIN
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM56_02-AI

16_DAJCP_DDTM56_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
du Directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan
dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne

---

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le règlement (CE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

Vu le règlement (CE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

Vu le règlement (CE) n°1303/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes relatives aux 5 fonds (FEADER, FEDER, FSE, FEAMP, Fonds de Cohésion) ;

Vu le règlement (CE) n°1310/2013 du parlement européen et du Conseil portant dispositions communes établissant certaines dispositions transitoires ;

Vu la Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et notamment son article 78 ;

Vu la délibération n°13_DGS_05 du Conseil Régional de Bretagne en date du 13 décembre 2013, portant adoption de la stratégie régionale de gestion des fonds européens 2014-2020 ;

Vu la délibération n°14_SCOFE_01 du Conseil Régional Bretagne en date du 23 et 24 octobre 2014 demandant l'autorité de gestion du FEADER pour la période 2014-2020 ;

Vu le Programme de Développement Rural (PDR) pour la région Bretagne approuvé par la Commission européenne le 7 août 2015 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1511-1-1 et L 1511- 1-2 ;

Considérant ce qui suit,

La Région Bretagne est l'autorité de gestion du programme de développement rural de Bretagne pour la période de programmation 2014-2020 et à effet du 1er janvier 2014.

Par Convention tripartite Région/État/ASP du 22 décembre 2014 relative à la mise en oeuvre des dispositions du règlement (UE) n° 1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Bretagne, et par la convention relative à la délégation de certaines tâches de l'autorité de gestion du PDRB pour la période de programmation 2014-2020 à la **Direction Départementale des territoires et de la mer du Morbihan (DDTM), la Région a confié à la DDTM la fonction de Guichet Unique** — Service instructeur comprenant

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM56_02-AI

l'exécution des tâches de réception et d'instruction des demandes de subvention au FEADER, de sélection des dossiers subventionnés, conformément aux dispositions du projet du PDR et d'instruction des demandes de paiement FEADER.

Le Président de la Région Bretagne, en tant qu'autorité de gestion en application des dispositions légales et régionales susvisées, assure la mise en oeuvre et le suivi du programme de développement rural de Bretagne applicable à ce territoire. En application des dispositions de l'article 78 de la Loi MAPTAM n° 2014-58 du 27 janvier 2014, il peut donner délégation de sa signature au chef du service déconcentré de l'État chargé de cette instruction et aux agents qui lui sont directement rattachés, pour prendre en son nom les décisions relatives à l'attribution et au retrait de ces aides.

ARRETE

ARTICLE 1 - Type d'opération instruit au niveau régional

Pour la période 2014 - 2020, les types d'opération du PDR Bretagne mis en oeuvre et instruits au niveau régional par les directions départementales des territoires et de la mer sont les suivants :

Types d'opérations concernées	Codes	Appartenance au SIGC
Tous les types d'opération de sous-mesure 10.1. : Agro-environnement et climat	Tous les 10.01	Oui
Tous les types d'opération de la mesure 11: Agriculture biologique	11.1.1 et **11.2.1**	**Oui**
Tous les types d'opération de la mesure **12** : paiement au titre de Natura **2000** et de la directive cadre sur l'eau	Tous les **12.1** et 12.3	Oui
ICHN de la mesure 13	13.2.2	Oui
Tous les types d'opération de la sous mesure **10.2** : Agro-environnement et climat	Tous les **10.2**	Non
Tous les types d'opération de la sous mesure 4.1 soutien aux investissements d'amélioration de la performance et de la durabilité des exploitations agricoles **sauf les opérations portées par les CUMA**	4.1.1, 4.1.2	Non
Soutien aux investissements d'amélioration de la desserte forestière	4.3.1	Non
Soutien aux investissements de remaillage bocager, Breizh Bocage	4.4	Non
Tous les types d'opération de la mesure 6 : installation	6.1.1 et 6.1.2	Non
Contrats Natura 2000 en forêt	7.6.5	Non
Contrats Natura **2000** ni agricoles ni forestiers	7.6.6	Non
Action de sensibilisation environnementale en faveur du maillage bocager, Breizh bocage	7.6.3	Non
Tous les types d'opération de la mesure 8 : investissement dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts	8.1.1, 8.3.1, 8.6.1	Non

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM56_02-AI

ARTICLE 2 — Nature de la délégation donnée

Le Président de la Région Bretagne donne délégation aux agents de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du **Morbihan** désignés à l'article 3 pour la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1.

Cette délégation comprend :

a) la signature de tous les actes décisionnels FEADER opposables à l'administré, notamment :
- Actes validant la demande d'aide : décisions attributives de subvention (arrêtés ou conventions) ainsi que leurs décisions modificatives,
- Actes de portée négative : rejet d'un dossier pour incomplétude non corrigée dans les délais demandés, rejet d'un dossier pour inéligibilité, rejet d'un dossier pour non sélection, déchéance de droit pour non respect d'engagement constaté suite à un contrôle, certificat de non-conformité.

b) Pour les crédits FEADER : la signature des autorisations de paiement ou leur validation sous Osiris (procédure dématérialisée), le certificat de conformité validant l'installation, ainsi que les suites à contrôle n'entraînant pas de déchéance de droit, ainsi que la validation sous Isis des engagements juridiques et des autorisations de paiement du dispositif ICHN (procédure dématérialisée).

La signature des actes intermédiaires, préparatoires ou internes au processus d'instruction des dossiers ne constituant pas une décision, relève de la compétence habituelle de la DDTM, service instructeur des dispositifs listés, et n'est pas concernée par cette délégation.

ARTICLE 3 — Désignation des délégataires

Le Président de la Région Bretagne donne délégation de signature **aux agents de la Direction Départementale des territoires et de la mer du Morbihan, comme suit,** pour l'ensemble des actes relatifs à la mise en oeuvre des dispositifs visés à l'article 1, cités à l'article 2, points a et b :

- le Directeur départemental des territoires et de la mer, Monsieur Patrice BARRUOL,
- le Directeur adjoint des territoires et de la mer du Morbihan, Monsieur Yves LE MARECHAL,
- la Cheffe du Service économie agricole, Madame Isabelle MARZIN.
- Le Chef du Service eau, nature et biodiversité, Monsieur Pascal DESJARDINS.

ARTICLE 4 — Mentions à apposer lors des signatures

Chacune des signatures apposées sur les documents visés à l'article 2 porte la mention suivante :

« Pour le Président du Conseil Régional et par délégation , Prénom — Nom — Fonction »

ARTICLE 5 — Contrôle hiérarchique

Le Directeur départemental des territoires et de la mer ayant la responsabilité hiérarchique des agents affectés au sein de sa direction, assure le contrôle de la bonne exécution de ces délégations au regard de la réglementation en vigueur. Il organise pour cela, sous son autorité, le contrôle hiérarchique habituel lui afférent.

ARTICLE 6 – Abrogation de l'arrêté précédent

L'arrêté n°15_DAJCP_DDTM56_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional au Directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan,

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DDTM56_02-AI

dans le cadre du programme de développement rural régional Bretagne est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 7 – Exécution

Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 8 janvier 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le : 20 JAN. 2016
- de la notification à l'intéressé le : (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

Patrice BARRUOL

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 18/02/2016
Reçu en préfecture le 18/02/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160215-16_DIRAM_SH_02-AI

16_DAJCP_DIRAM_SH_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
de Sébastien HAMARD
Directeur de l'aménagement et de l'égalité

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4231-3 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_04, en date du 18 décembre 2015, portant élection de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_08, en date du 18 décembre 2015, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Sébastien HAMARD, en qualité de Directeur de l'aménagement et de l'égalité, à compter du 1er décembre 2013 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Sébastien HAMARD, Directeur de l'aménagement et de l'égalité, à l'effet de signer dans la limite des attributions dévolues à sa direction :

- Tous actes, arrêtés, décisions, documents et correspondances administratives à l'exception :
  - Des rapports au Conseil régional et à la Commission permanente ;
  - Des arrêtés comportant des dispositions réglementaires de portée générale ;

- Toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres pour tous les achats fonctionnels de fournitures courantes et de services d'un montant inférieur aux seuils fixés à l'article 26 du Code des marchés publics.

Envoyé en préfecture le 18/02/2016
Reçu en préfecture le 18/02/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160215-16_DIRAM_SH_02-AI

ARTICLE 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Sébastien HAMARD, la délégation de signature qui lui a été conférée sera exercée par Monsieur Tangi DE ROCHEFORT, Adjoint au Directeur, en charge de la territorialisation des politiques régionales et Chef du service du développement territorial et numérique.

ARTICLE 3 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature, à :

- Monsieur Tangi DE ROCHEFORT, Adjoint au Directeur, en charge de la territorialisation des politiques régionales et Chef du service du développement territorial et numérique ;
- Madame Catherine GUEGUEN, Cheffe du Service connaissance, observation, planification et prospective ;
- Monsieur Mathieu RAULT, Chef du Service société ;
- Madame Colette LAFAGE, Cheffe du service de la contractualisation territoriale ; ;
- Madame Frédérique PONDEMER, Cheffe du pôle égalité des droits et innovation sociale.

En ce qui concerne les dossiers relevant de leur service la charge à l'effet de signer :

- les arrêtés attributifs d'aide pris en application des délibérations de la commission permanente, pour les programmes placés sous leur responsabilité ou dont ils assument la coordination ;
- les accusés de réception des courriers de gestion courante,
- les courriers de demandes d'information complémentaire pour instruction,
- les bordereaux de transmission de pièces ou d'informations,
- la signature des propositions de paiement,
- l'authentification des pièces accompagnant les propositions de paiement,
- la certification du service fait,
- les ordres de mission des agents de leur service.

ARTICLE 4 – L'arrêté n° 15_DAJCP_DIRAM_SH_02 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional à Monsieur Sébastien HAMARD est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 – Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 15 FEV. 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Envoyé en préfecture le 18/02/2016
Reçu en préfecture le 18/02/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160215-16_DIRAM_SH_02-AI

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : 17/02/2016
  (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DPAVN_DB_02-AI

16_DAJCP_DPAVN_DB_02

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
de Didier BRIAND
Directeur des ports, aéroports et voies navigables

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4231-3 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_04, en date du 18 décembre 2015, portant élection de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_08, en date du 18 décembre 2015, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Vu l'arrêté de nomination de Monsieur Didier BRIAND en qualité de Directeur des ports, aéroports et voies navigables ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Didier BRIAND, Directeur des ports, aéroports et voies navigables, à l'effet de signer dans la limite des attributions dévolues à sa direction :

Tous actes, arrêtés, décisions, documents et correspondances administratives, à l'exception :
- des rapports au Conseil régional et à la Commission permanente ;
- des arrêtés comportant des dispositions réglementaires de portée générale.

ARTICLE 2 – Pour les marchés et accords-cadres, la délégation porte sur :

2.1/ au titre de la maîtrise d'ouvrage :

les actes de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, de technologies de communication et de l'information, de prestations

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DPAVN_DB_02-AI

intellectuelles, d'un montant inférieur aux seuils fixés à l'article 26 du Code des marchés publics et qui relèvent du représentant du pouvoir adjudicateur, après accomplissement des formalités requises selon le cas et sous réserve que les crédits correspondants aient été affectés.

2.2/ au titre de la maîtrise d'œuvre :

- tous documents relatifs à l'exécution des marchés de travaux dont le titulaire du présent arrêté est désigné maître d'œuvre et dans la limite des montants pour lesquels le Président du Conseil régional de Bretagne a reçu délégation, et régulièrement autorisés, signés et notifiés.

- En particulier :
  - tout courrier, étude, plan, document relatifs à la réalisation des études et à la préparation des opérations de travaux et autres interventions en toutes matières autorisées et à leur réalisation, y compris les mesures de sécurité des chantiers de construction, de réparation, de maintenance, conformément aux dispositions en vigueur et à l'exclusion des mesures et décisions réglementaires de portée générale,
  - l'instruction des courriers de réclamations.

ARTICLE 3 – En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Didier BRIAND, la délégation de signature qui lui a été conférée sera exercée, pour les secteurs relevant de leur activité, par :

- Nathalie LE MENACH, Directrice déléguée à l'ingénierie et aux services fonctionnels,
- Jean-Luc GARDAN, Directeur délégué aux voies navigables,
- Myriam LABBE, Cheffe du Service prospective et développement durable,
- Anne LE CLEACH, Cheffe du Service concessions et politique aéroportuaires,
- Sandrine TOUCHAIS, Cheffe du Service fonctionnel des transports.

ARTICLE 4 – L'arrêté n° 15_DAJCP_DPAVN_DB_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional à Monsieur Didier BRIAND est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 – Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 8 janvier 2016

Le Président du Conseil régional,



Jean-Yves LE DRIAN

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DPAVN_DB_02-AI

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : 21 01 2016
  (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DRH_KA_01-AI

16_DAJCP_DRH_KA_01

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE
de Karine ANDRE
Directrice des ressources humaines

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4231-3 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_04, en date du 18 décembre 2015, portant élection de Monsieur Jean-Yves LE DRIAN à la présidence du Conseil régional de Bretagne ;

Vu la délibération n°15_DAJCP_SA_08, en date du 18 décembre 2015, relative aux délégations données au Président du Conseil régional de Bretagne ;

Considérant le poste de Directrice des ressources humaines, assuré par Madame Karine ANDRE, à compter du 4 janvier 2016 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Madame Karine ANDRE, Directrice des ressources humaines, à l'effet de signer dans la limite des attributions dévolues à sa direction :

- Tous actes, arrêtés, décisions, documents et correspondances administratives à l'exception :
  - Des rapports au Conseil régional et à la Commission permanente ;
  - Des arrêtés comportant des dispositions réglementaires de portée générale ;

- Toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres pour tous les achats fonctionnels de fournitures courantes et de services d'un montant inférieur aux seuils fixés à l'article 26 du Code des marchés publics.

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DRH_KA_01-AI

ARTICLE 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Karine ANDRE, la délégation de signature qui lui a été conférée sera exercée, par ordre de priorité par :

- Monsieur François PAPE, Adjoint à la Directrice des ressources humaines ;
- Monsieur Michel BOUGAULT, Chef du Service de la gestion des ressources humaines ;
- Madame Monique TREMORIN, Cheffe du Service du recrutement et de la mobilité ;
- Madame Claire DUREL, Cheffe du Service de la formation.

ARTICLE 3 – Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à :

- Monsieur François PAPE, Adjoint à la Directrice des ressources humaines ;
- Monsieur Michel BOUGAULT, Chef du Service de la gestion des ressources humaines ;
- Madame Monique TREMORIN, Cheffe du Service du recrutement et de la mobilité ;
- Madame Claire DUREL, Cheffe du Service de la formation ;
- Monsieur François COUTEUX, Chef du service fonctionnel de la Direction des ressources humaines ;

En ce qui concerne les dossiers relevant de leur service la charge à l'effet de signer :

- les accusés de réception des courriers de gestion courante ;
- les correspondances courantes relevant de leur domaine de compétence ne comportant pas de décision ;
- la certification du service fait et les certificats administratifs nécessaires à la liquidation des dépenses,
- les bordereaux de transmission de pièces ou d'informations ;
- la signature des propositions de paiement ;
- les pièces justificatives de dépenses et de recettes des bordereaux, mandats et titres de paiement relatifs aux frais de personnel,
- les conventions de droit individuel à la formation (DIF) ;
- les actes et décisions relevant de l'exécution et du règlement des marchés de leur domaine d'activités ;
- les ordres de mission des agents de leur service.

ARTICLE 4 – L'arrêté n° 15_DAJCP_DRH_FP_01 du 18 décembre 2015 portant délégation de signature du Président du Conseil régional à Monsieur François PAPE est abrogé et remplacé par le présent arrêté, à compter du jour de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 – Le Directeur général des services de la Région est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Région Bretagne.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le payeur régional.

Fait à RENNES, le 8 janvier 2016

Le Président du Conseil régional,

Jean-Yves LE DRIAN

Envoyé en préfecture le 19/01/2016
Reçu en préfecture le 19/01/2016
Affiché le
ID : 035-233500016-20160108-16_DRH_KA_01-AI

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Préfecture le :
- de la notification à l'intéressé le : 19/01/16
  (date et signature du délégataire)
- de la publication au recueil des actes administratifs de la Région le :

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication :
- d'un recours gracieux adressé au Président du Conseil régional ;
- d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

RÉGION BRETAGNE
283 Avenue du Général Patton
CS 21 01
35 711 RENNES CEDEX 7
Direction Générale des Services

ARRÊTÉ PORTANT MISE EN PLACE DU DÉONTOLOGUE

LE PRÉSIDENT

Vu la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la loi n°2013-1117 du 6 décembre 2013 relative à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 4231-3 ;

Vu l'avis des Comités techniques en date du 27 mars 2015 et 18 mars 2016 ;

ARTICLE 1 : En qualité d'une part d'Autorité de gestion et, d'autre part soucieuse d'inscrire l'action de la collectivité régionale dans le cadre de nouvelles obligations déontologiques, il est mis en place un déontologue au sein du Conseil régional de Bretagne.

ARTICLE 2 : Chargé de la prévention des conflits d'intérêts et du suivi de la cartographie des risques, le déontologue assure une mission de conseil, d'assistance et de prévention auprès des services et directions ainsi qu'auprès des élus. Il veille au respect des obligations d'indépendance, d'impartialité, de probité et de prévention des conflits d'intérêts dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques régionales et des fonds structurels européens. Il veille également au respect des obligations déontologiques applicables à la sphère publique. Il peut, dans le cadre de ses missions, assurer des formations de sensibilisation et de prévention des conflits d'intérêts et de lutte contre la fraude à destination des services et des élus.

ARTICLE 3 : Il peut en tant que de besoin être saisi par le Président du Conseil régional, le Directeur général des services ainsi que par tous services sur toutes questions déontologiques et/ou sur toutes questions relatives à la prévention des conflits d'intérêts. A ce titre, il assure le suivi des procédures de délégation de signature au sein de la collectivité.

ARTICLE 4 : Il est saisi par la Direction des Ressources Humaines lorsque le projet de mobilité d'un agent du Conseil régional dans le secteur privé ou concurrentiel impose d'en examiner la compatibilité avec ses précédentes fonctions.

ARTICLE 5 : Conformément à la loi du 20 avril 2016, le déontologue est destinataire des alertes des agents en matière de prévention des conflits d'intérêts ou de lutte contre la fraude tout en assurant une stricte confidentialité de la collecte et du traitement des alertes dont il fait l'objet. A cette fin, il est garant de la mise en place d' une procédure de recueil des alertes relatives à la prévention des conflits d'intérêts et à la lutte contre la fraude.

ARTICLE 6 : Le déontologue assure en lien avec la Direction de l'audit, le suivi de la cartographie des risques de fraude.

ARTICLE 7 : La fonction de déontologue est rattachée à la Direction générale des services. A ce titre, il est membre de la Direction générale des services. Afin d'assurer indépendance et impartialité, le déontologue ne peut solliciter ni recevoir d'injonctions du Directeur général des services. Dans le cadre de la gestion des fonds européens, la Direction générale des services ou la Direction des affaires européennes et internationales peuvent solliciter le déontologue pour tout avis ou question en lien avec les obligations déontologiques et de déport applicables à la gestion des fonds européens.

ARTICLE 8 : Le Directeur général des services veille à l'application des dispositions du présent arrêté.

ARTICLE 9 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié au RAA de la région et notifié à l'intéressé. Une copie du présent arrêté sera transmise au comptable de la collectivité.

Fait à Rennes, le 29 avril 2016

Le Président du Conseil régional

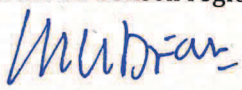

Monsieur Jean-Yves Le Drian

Le présent arrêté a été notifié
A l'intéressé le

Le Président du Conseil Régional
Certifie le caractère exécutoire
de cet acte à compter du